

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES**

**THESE DE DOCTORAT
Es sciences Économiques**

TITRE

**La planification urbaine à travers les PDAU-POS et la
problématique de la croissance et de l'interaction
villes/villages en Algérie. Référence empirique à la
wilaya de Tizi-Ouzou**

Sous la direction du Professeur Mohamed DAHMANI

Présentée par : AGHARMIOU née RAHMOUN Naima

Jury composé de :

Président : Mr Yacine FERFERA, Professeur, Université d'Alger (directeur du CREAD)

Rapporteur : Mr, Mohamed DAHMANI, Professeur, Université de Tizi-Ouzou

Examineur : Mr Hamid KHERBACHI, Professeur, Université de Bejaia

Examineur : Mr Abdelmadjid DJENANE, Professeur, Université de Sétif

Examineur : Mr Ahmed TESSA, Professeur, Université de Tizi-Ouzou

Examineur : Mr Djamel SI-MOHAMMED, Maître de conférences, Classe A, Université de Tizi-Ouzou

Date de soutenance : Septembre 2013

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier le Professeur Mohamed DAHMANI pour avoir proposé, accepté et encadré cette thèse, mais aussi pour m'avoir guidé, encouragé, conseillé tout au long de ces années de recherche. Sa relecture méticuleuse de chacun des chapitres, ses observations et suggestions enrichissantes m'ont permis d'avancer. Cette thèse lui doit beaucoup... qu'il trouve ici toute ma reconnaissance.

Mes remerciements vont également, pour les membres du jury d'avoir aimablement accepté d'évaluer et de juger ce travail et pour tous les membres du conseil scientifique de la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion... Qu'ils trouvent ici, l'expression de mon respect et de ma gratitude

Merci à ma collègue et amie AKNINE Rosa pour la lecture de cette thèse, pour ses conseils toujours très pertinents et son appui documentaire et bibliographique. Merci à mon amie SAHEB Zohra pour sa lecture enrichissante et pour les nombreux conseils et suggestions toujours avisés.

Merci à tous mes amis et collègues qui, de près ou de loin, ont contribué à la concrétisation de ce travail de thèse de doctorat...

Mes remerciements vont aussi à ma famille, particulièrement mon époux, mes trois enfants et mes parents...

Introduction générale

Notre recherche s'inspire d'abord de l'observation de la ville algérienne et plus particulièrement de la ville en Kabylie, du vécu dans la ville mais aussi de sa pratique et de sa perception. Nul doute, et loin de toute théorie ou doctrine économique, l'image qui en est reflétée est celle de la ville se présentant comme un continuum du village avec ses atouts comme haut lieu des liens sociaux mais aussi avec ses écueils et ses limites. La ville observée serait ainsi les méandres du village. Un espace en transition, en pleine maturation à la recherche d'une harmonie entre formes spatiales et formes sociales. Est-ce le résultat des expériences de développement vécues par le pays depuis l'indépendance (1962) ou l'aboutissement d'un long processus historique bien plus lointain que les conquêtes coloniales ? C'est dans le contexte d'une urbanisation accélérée vécue par le pays ces cinquante dernières années que le phénomène peut être appréhendé. Une urbanisation sélective spatialement car « littoralisée », elle ne vient pas juste « gonfler » les villes existantes mais empiète sur les villages traditionnels les plus rebelles et réfractaires. La région de Kabylie, à travers l'exemple de la wilaya de Tizi-Ouzou offre un exemple intéressant d'analyse, « un laboratoire » à ciel ouvert où l'urbanisation ne touche plus les villes « classiques » mais les villages qui s'érigent à leur tour en véritables villes ou du moins en agglomérations urbaines. Des villes-villages où l'urbain et le rural sont totalement imbriqués.

Legs colonial et précolonial, puis sujets auxiliaires dans les expériences nationales de développement, les villes et le fait urbain n'ont pas toujours suscité l'intérêt des pouvoirs publics. « L'économie nationale » a toujours primé sur « l'économie des territoires » et encore plus sur « l'économie des villes ». Ainsi, une planification urbaine provisoire des années 70 n'a pas été murement réfléchi même à l'ombre d'une planification économique centralisée ayant cours plusieurs décennies durant. Même si de multiples instruments d'aménagement urbain, ont été progressivement mis en place, l'effort de planification urbaine est resté faible au regard du désordre urbain observé aujourd'hui. Les impératifs nationaux de développement ayant de tout temps évincé la logique territoriale. Ainsi, des outils d'aménagement et de gestion de l'espace urbain se sont certes succédé depuis l'indépendance du pays¹ s'engageant à promouvoir la ville et veiller à son bon fonctionnement. Du plan d'urbanisme provisoire (PUP) au plan de modernisation urbaine (PMU) dans les années 60 et les années 70, puis du plan d'urbanisme directeur (PUD) au Plan Directeur d'Aménagement et d'urbanisme (PDAU) dans les années 90, on passe d'une vision sectorielle de la ville à une vision plus réaliste théoriquement, puisque globale et harmonieuse intégrant tout l'espace communal.

Conçus comme des outils d'aide à la décision en matière d'organisation et de gestion de l'espace urbain et communal, les PDAU, les instruments en vigueur aujourd'hui, suivis des Plans d'occupation de Sol (POS) marquent une rupture avec la démarche centralisée, dirigiste et sectorielle prévalant jusque dans les années 70 et 80 (l'État ayant été, alors, le seul promoteur du développement). Ils deviennent, selon les textes, des instruments au service de la ville et de la région dans le cadre d'un aménagement du territoire harmonieux et équitable

¹ Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie a repris les mêmes outils de gestion à l'instar des autres secteurs économiques.

soucieux du nouveau contexte économique et des exigences du vingt et unième siècle. Mais sa relative portée sur le terrain et son aspect standard et uniforme (un même PDAU est applicable aussi bien pour une commune rurale ou de montagne que pour une commune urbaine), limite considérablement son rôle sur la gestion spatiale des collectivités locales. Les résultats observés ne semblent pas refléter ses ambitions.

L'exemple étudié ici est, la planification urbaine à travers les PDAU/POS dans la wilaya de Tizi-Ouzou (2957.94 km², 1139593 millions d'habitants en 2008 dont 52% dans les chefs-lieux de commune et une densité démographique 385 habitants au km²) présente à notre sens un double intérêt. D'une part, tenter de faire un état des lieux, un temps de réflexion pour « écouter » ce que proposent les autorités publiques en termes d'aménagement et de développement économique à travers ces PDAU. Et d'autre part, « écouter » le terrain, traduit – il les orientations de planification et d'aménagement ? Ce terrain, ces territoires que présentent – ils en termes de potentialités, qu'offrent-ils comme spécificités, qu'attendent-ils comme développement ? Le PDAU répondit-il à un besoin exprimé par les acteurs des territoires eux – mêmes ? Pour éviter une approche tous azimuts, nous axerons notre travail sur les aspects urbains, sur les enchevêtrements entre la ville et le village, sur l'urbanisation qui empiète sur l'une et l'autre de ces entités spatiales. Constat : partout, l'urbanisation informelle bouscule les instruments d'urbanisme officiels.

Objet de la recherche

Les villes algériennes, relativement jeunes pour la plupart d'entre elles, ne souffrent pas de ce gigantisme connu de par le monde, notamment dans les pays en développement. Le réseau urbain algérien étant constitué principalement de petites et moyennes villes. La ville algérienne ne se pose peut être pas en termes d'explosion urbaine ou « d'inflation urbaine »², mais en termes d'organisation spatiale (territoriale) et d'efficacité économique.

L'interaction entre la ville (pratiquée, vécue, pensée, perçue) émanant de l'échelle micro-économique ou méso – économique et la ville « décidée » d'en haut est à rechercher en puisant dans les instruments et méthodes que l'analyse économique nous permet³. Notre questionnement principal peut être formulé de la façon suivante : quelles sont les correspondances, les interactions, entre les villes « réelles » observées et les villes « officielles » planifiées par l'État ? Autrement dit, comment expliquer les enchevêtrements, les interrelations, les disparités ou les concordances entre les instruments de la planification urbaine et les réalités locales ? L'observation nous donne, sans détour, la non – ville, la ville dans l'habit du village ou même l'inverse, le village devenu ville, agglomération ou grosse bourgade. Les raisons sont diverses. D'abord la stratégie de développement de l'État. Son objet étant la répartition de programmes de développement (grilles nationales d'équipement, normes nationales d'occupation de logements, d'équipement...) mais en occultant le paramètre clé de toute politique de développement, le « local », le terrain, le territoire, les

² Paul BAIROCH, « De Jéricho à Mexico : villes et économie dans l'histoire », édition Gallimard, 1985

³ LACASE JP., « Introduction à la planification urbaine : imprécis d'urbanisme à la française », édition presse de l'école nationale des ponts et chaussées, 1995 ; CAMAGNI R. « Principes de l'économie urbaine », édition economica, 1996

attentes des citoyens et leur bien-être. Une standardisation des territoires est mise en marche. Corolairement une imprécision dans les concepts de base tels que ville, village souvent confondus et insuffisamment cernés qui donne une inadéquation des instruments de planification urbaine avec les entités économiques ciblées. La législation régissant les plans d'urbanisme ne distingue pas une commune rurale d'une commune urbaine. Face au caractère standard et homogène de planification et d'aménagement urbain tels que pratiqués en Algérie, est-il possible de montrer les spécificités territoriales différentes à travers l'exemple étudié, la wilaya de Tizi-Ouzou ? Des spécificités traduites en termes d'avantages comparatifs (savoir-faire local, atouts culturels, stratégiques, économiques, stabilité sociale, réseaux d'information, proximité de la capitale, ...) requérant, théoriquement une « planification émanant d'en bas » et non l'inverse. La démarche n'est certes pas aisée, puisqu'elle fera intervenir un grand nombre de variables. Comment appréhender l'économique et le ramener à notre objet d'étude ?

1. En traitant de la question du foncier

Si les villes et les villages se confondent c'est qu'il y a une dénaturalisation de l'espace tant urbain que rural. L'explication se trouverait sans doute dans la problématique du foncier. Éparse et étalée, l'urbanisation en Kabylie se fait souvent le long des routes et voies de communications jusque dans les terres agricoles. Pourquoi une urbanisation diffuse ou étalée et non des villes « grossies » par auréoles successives ? En d'autres termes pourquoi la montagne kabyle n'a-t-elle pas secrété de villes, de vraies villes. Et pourtant vue du ciel (à partir des images satellitaires de Google Earth), la Kabylie semble offrir une sorte d'étalement urbain, une sorte de « conurbation » tant les villages sont si enserrés les uns aux autres tout au long des crêtes, joints de manière presque ininterrompue par des routes urbanisées.

2. Le paramètre social

Tensions sociales, perte de repères sociaux, inadéquation entre comportement social et offres de la ville (l'usage de l'espace public, les trottoirs, les centralités...), mutations du genre de vie, l'émigration, le mimétisme, la modernité,... Une transition sociale en marche. Le sentiment d'appartenance locale très fort dans la région étudiée est-il considéré dans les documents de planification ? Ici, plus qu'ailleurs, habiter en ville c'est souvent garder le pied à la montagne (cimetière, Djemaa, fêtes villageoises, maison natale, des parents et des grands parents...). Les PDAU ambitionnent un équilibre social, une « paix urbaine ». À quel prix se fait la planification en termes de retombées sociales, mœurs, us et coutumes et cohésion sociale du groupe quand on mesure la forte interaction ville/village dans la région étudiée, la Kabylie. Défini comme instrument d'aménagement urbain, il occulte de fait le village et ses particularismes. La transition sociale que connaît la société algérienne expliquerait-elle la transition urbaine ?

3. L'économique

C'est le paramètre pivot autour duquel se fera notre analyse. Plusieurs variables constitueront l'ossature de l'analyse économique. Considérer par exemple les concentrations des entreprises à l'échelle de la région étudiée, en dégager les « spécialisations » et voir l'adéquation entre celles-ci et le plan. Ce dernier qui ne considère que l'économie officielle prend-il en compte le fait que la commune de Maatkas par exemple, est spécialisée dans la confection et où le

secteur informel y est largement dominant ou que la région d'Ath-Zmenzer est spécialisée dans la menuiserie et l'ébénisterie ? Il s'agira de mesurer entre les réalités économiques locales (l'existentiel) et les projections des PDAU. Un autre élément sur lequel il serait intéressant d'insister est la présence de zones d'activités et les prévisions des PDAU. Nous allons vérifier sur le terrain ce que M. Dahmani appelle « les zones d'activités routières informelles ».

4. L'emploi

Ce que prévoit le PDAU en termes de projection d'emplois, ce qui existe réellement dans la commune considérée, ce qu'offre la région (la localité ou la commune), voilà un autre paramètre pouvant nous éclairer sur la pertinence de ces instruments d'aménagement territorial. Bien que fort pertinent pour nous instruire sur une situation économique, le paramètre emploi semble constituer un écueil majeur tant les données statistiques⁴ et les enquêtes sur la question font défaut, seules les données globales au niveau de la wilaya sont disponibles. Notons cependant, que la simple observation nous permet de dire que l'emploi informel est considérable. Il s'est accaparé des pans entiers de l'économie : le BTP (bâtiment et travaux publics), l'agriculture, le commerce, l'artisanat, le travail à domicile (couture, pâtisserie, tapis, bijoux, restauration, hôtellerie, transports, services domestiques,...)

5. L'infrastructure

Y a-t-il une localisation « intelligente » en termes de besoins locaux, ou une juxtaposition des grilles nationales de planification ? Incohérences des PDAU ou volonté irréflectée de répandre le développement partout, pour des raisons électoralistes ou autres ? La wilaya de Tizi-Ouzou a, faut-il le noter, tiré profit des programmes de développement économiques depuis les premières décennies de l'indépendance. Elle est électrifiée à hauteur de 98%, le taux de raccordement au réseau d'assainissement est de 85%, l'alimentation en gaz de ville est de près de 50%, l'alimentation à l'eau potable à plus de 90%, ...la totalité des routes est désenclavée par des routes asphaltées.

Notre démarche d'économiste se doit d'aborder la question économique tout en évitant les œillères, puisque nous aurons à recourir à l'histoire comme à la sociologie ou à la géographie. La problématique de la ville étant incontestablement multidisciplinaire⁵. Il faut noter cependant, que le cadre de ce travail ne permet pas d'analyser de manière fine toutes les variables présentées ci-dessus. Notre choix portera sur les aspects urbanistiques, tels les options d'aménagement préconisées dans les plans, les formes d'urbanisation projetées et réelles, les spécificités locales... Pour ce, nos investigations ont porté sur trois échelles. Une échelle macro quant à la problématique générale de l'urbanisation en Algérie, une échelle méso puisque l'analyse portera sur la wilaya de Tizi-Ouzou et enfin une échelle micro, plus fine, quand il s'agira d'étudier des cas spécifiques de PDAU.

C'est ainsi que nous avons structuré le travail en cinq chapitres. Dans **le premier chapitre** nous tenterons de cerner les contours théoriques de la question de la ville et de son développement économique, des spécificités des villes de montagne et des villages. Il s'agira

⁴ À ce jour, Novembre 2012, les résultats du RGPH 2008 relatifs à l'emploi ne sont pas encore publiés.

⁵ Toutes les sciences sociales se questionnent sur les villes : sociologie, politique, histoire...

de voir les théories et les concepts relatifs au sujet. C'est-à-dire situer la problématique de la ville dans les courants de la pensée économique (économie classique et néoclassique notamment), puis voir l'apport des autres sciences sociales (sociologie, histoire, ...). L'hypothèse centrale, à notre sens, est l'interaction ville/village. De ce fait, il y a lieu de dépasser la seule notion de ville pour creuser celle du village et revenir au maillage de base du système urbain pour mieux cadrer avec la région étudiée. Un détour par les notions telles que développement économique, urbanisation ou planification urbaine sera tout aussi nécessaire. Dans un deuxième temps, nous présenterons la zone d'étude, à travers l'histoire, la géographie et l'économie. Trois visions pouvant nous éclairer sur le phénomène de l'urbanisation, son évolution, mais surtout faire ressortir les trois éléments qui en sont à l'origine à savoir, la route, la montagne et le village traditionnel. Ces éléments semblent à leur tour fortement liés à la démographie, à l'absence de mobilité sociale et à l'attachement tribal.

Dans **le chapitre deux** il sera question du processus d'urbanisation depuis les premières conquêtes coloniales. Le phénomène urbain peut être appréhendé à travers l'histoire lointaine (ère précoloniale) et l'histoire plus récente (après 1830), c'est-à-dire en distinguant deux types de colonisations, l'une traditionnelle (romaine, arabe, turque) qui a été peu urbanisante. L'autre colonisation dite moderne, qui en faveur de l'histoire économique, de la révolution industrielle,... a permis l'émergence d'un réseau urbain. Ainsi, la conquête française a entraîné une première rupture dans l'urbanisation de la région et du pays. La deuxième rupture se fera au moment des décolonisations (indépendance du pays, en 1962) par l'exode rural, la conquête de la ville... Une troisième rupture survenue à partir des années 90 et 2000 va « retourner » les villes en Algérie. Le boom urbanistique, l'engouement pour un renouvellement de l'habitat dans une conjoncture économique favorable, l'ère libérale,... vont booster, ces vingt dernières années, une urbanisation tous azimuts.

Le chapitre trois traitera du peuplement et de la formation des villes en Kabylie. Nous nous interrogerons, comme certains auteurs l'ont fait avant nous, pourquoi une venue tardive des villes dans cette région de montagne. En nous appuyant sur certaines hypothèses déjà émises nous proposons une autre piste de réflexion, à savoir le primat du village et sa constance séculaire. Avec les différentes conquêtes que la Kabylie a eu à subir, la ville devient des « morceaux » de l'histoire. Sa forme actuelle, à tendance linéaire, est souvent un conglomérat de villages contigus à centralités multiples. Processus historique et résultat d'une culture spécifique, le village et les axes routiers constitueraient le pivot de l'urbanisation.

C'est dans **le chapitre quatre** que nous analyserons des cas de PDAU. Nous en étudions trois : celui de Tizi-Ouzou, de Mékla et de Draa-Ben-Khedda. Le choix de ces communes qui n'a pas été fortuit, peut se justifier par deux éléments. Le nombre de cas étudié est certes réduit, mais ayant pris connaissance du contenu de la quasi-totalité des PDAU de la wilaya (au nombre de 67), il nous a été de constater la redondance dans l'analyse, les projections et orientations de développement de ces instruments et cela quelque soit la vocation économique de la commune ou sa localisation géographique. Ainsi, le choix des communes a été plus motivé par leurs spécificités locales (Tizi-Ouzou comme capitale régionale, Draa-Ben-Khedda comme nœud de communication et ville « concentrique », Mékla exemple type d'une

ville/village où l'emprise de ce dernier fausse le regard actuel sur la ville et la planification urbaine). Les trois PDAU étudiés sont des PDAU révisés, donc relativement récents. Un grand nombre d'autres PDAU est exploité, de manière indirecte et moins subtile dans les autres chapitres de ce travail. Leur analyse nous informe néanmoins, sur le peu d'emprise que ces instruments ont sur le terrain. D'autres cas de communes auraient bien pu enrichir notre analyse sur les PDAU, tels Larbaa-Nath –Irathen, Ain-El-Hammam, Bouzeguene, Boghni, ... Il s'agit d'études souvent en cours de révision. Dans ce chapitre 4, nous rappelons les facteurs ayant favorisé la formation de ces villes puis, nous en donnons les orientations d'aménagement et de développement tels que prévus par les PDAU. Nous nous intéresserons particulièrement à la ville de Tizi-Ouzou, comme pôle régional qui bénéficie de grands projets de développement dont une nouvelle ville. Mais comme pour le reste de tous les PDAU que nous avons eu à consulter, la faible écoute du terrain semble reproduire les mêmes erreurs du passé, une planification normative et standardisée, peu empreinte des réalités des territoires.

Enfin, dans le **cinquième et dernier chapitre** nous tenterons de présenter les limites des PDAU non seulement des trois communes étudiées, mais aussi de toutes celles ayant fait l'objet de l'enquête par questionnaire, c'est-à-dire une trentaine de communes. L'analyse se fera à travers un ensemble d'éléments déduits de l'enquête, de l'analyse des documents d'urbanisme mais aussi de l'observation des grandes conurbations des routes nationales et des chemins de wilayas. Il ressort de toutes nos investigations que dans une grande partie des actions engagées, la planification se réduit souvent à une « gestion de coups partis ». L'urbanisation devient alors plus comme une somme de manifestations individuelles. L'échec de la planification urbaine s'expliquera essentiellement par une réalité locale peu présente dans les études faites. Puis en reprenant les orientations du plan d'aménagement de la wilaya et en nous appuyant sur nos résultats, nous examinerons cette possible émergence d'une nouvelle génération de villes à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, les villes-villages. La primauté du village sur la ville, aspect non abordé dans les phases diagnostic des PDAU qui pourrait expliquer la non - émergence de grandes villes dans la région.

Éléments de problématique

La spécificité de la région étudiée, la Kabylie (illustrée ici par la wilaya de Tizi-Ouzou), apparaît à travers un fait urbain « éclipsé » par un peuplement villageois depuis les temps les plus reculés de l'histoire. Notre premier questionnement serait alors l'interaction ville/village à l'heure où l'urbanisation entraîne, par ailleurs, congestion et « inflation urbaine ». La ville n'étant que le village (ou les villages) élargi (s), un ensemble des lieux d'appartenance et d'identification des habitants. La ville en Kabylie semble ainsi bien peu « détribalisée », contrairement à ce qu'affirment certains auteurs⁶. Une analyse de l'histoire urbaine de la région de Kabylie, au demeurant très récente, nous éclairera davantage⁷. Par ailleurs, l'observation nous permet de dire que ce ne sont plus les villages (au sens de village traditionnel) qui s'urbanisent mais plutôt les axes routiers et voies de communications. Les villages devenant accolés les uns aux autres en ligne ininterrompue. Il s'agit plus de villages joints que de villes ! Une conurbation oserons-nous dire.

La ville d'aujourd'hui apparaît ainsi comme un conglomerat d'espaces ruraux et urbains, des morceaux de villes et de villages, un « métissage » de l'urbain et du rural. Conséquemment, les dysfonctionnements sont multiples, entre offre et demande de biens et services urbains, entre consommation et production urbaine, entre richesses générées et pressions locales, entre l'esthétique et le rôle des villes...

La ville d'un pays développé n'étant pas le référentiel par excellence, ni la ville de l'après indépendance de construction coloniale. Mais la ville algérienne, d'il y a une décennie ou deux, présentait des ruptures moins tranchées. L'ouverture de l'économie nationale et l'ère libérale a permis un certain confort matériel. En ce début du 21^{ème} siècle, avec l'aisance financière du pays, la libéralisation de l'économie et un contexte de plus en plus mondialisé (changements dans les mœurs et les comportements, phénomènes de mimétisme sur ce qui se fait ailleurs, exigences en termes de qualité et de prestations de services etc.), on exige plus de la ville⁸. Un travail d'investigation sur le contenu des programmes scolaires nous aidera probablement à comprendre sur l'inaptitude (ou la non préparation) du citoyen rural à vivre en ville⁹. Le citoyen habitant la ville, consommant l'espace urbain, ne semble pas être préparé ou prêt à vivre en citadin : respect de l'espace collectif, comportement civilisé s'attelant aux convenances sociales face au rythme accéléré du progrès technique il y a une lente évolution

⁶ P. Bairoch, op. cité

⁷ Nous avons travaillé sur les ouvrages, cités en bibliographie, de Hannoteau A. et Letourneux A. ; A. Mahe ; Ch. A. Julien ; M. Dahmani ; Carette E. Masqueray E,...

⁸ Il aurait été intéressant ici d'interroger, par une enquête par questionnaire portant sur un échantillon de la population stratifiée par structure d'âge, sur leurs attentes de la ville. Ce qui pourrait faire l'objet de futures recherches.

⁹ F. Braudel, « Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XV^e - XVIII^e siècles) », Paris, Armand Colin, volume 1, 1979. L'auteur explique l'invasion de la ville ou sa ruralisation par le fait que dans les manuels scolaires on a toujours fait l'apologie de la ville et dévalorisé la campagne.

sociale et culturelle¹⁰, voire une volonté de ressourcement permanente. C'est la question de la transition sociale expliquant cette transition urbaine.

Ni urbaine, au sens universel du terme, ni franchement rurale avec ses propres spécificités, la ville en Kabylie serait un « mixage » de villages et des prémisses de villes. Nous assistons à un réseau de « nouvelles » villes en construction. La campagne ou le village traditionnel serait un peu comme un continuum de la ville. C'est l'enchevêtrement ville – village (physique, sociologique, culturel, économique,...)

À travers l'analyse des PDAU de la région d'étude, nous tenterons de comprendre pourquoi le phénomène de l'urbanisation tel qu'observé, démographique plus qu'économique, échappe à toute volonté d'organisation spatiale. N'y a-t-il pas là, une réponse des « territoires » qui, n'ayant pas été consultés, écoutés, réagissent plus par l'indifférence à des « injonctions » des pouvoirs centraux ? Les PDAU n'émanent pas d'un besoin « local », mais sont astreints à toutes les communes. Incohérents, les PDAU semblent être des instruments « importés » des pays développés et calqués sur des réalités territoriales, sociologiques et administratives fort différentes. M. Dahmani écrit à ce sujet « le PDAU, (le SDAU en France) en tant qu'instrument d'aménagement urbain et rural, a vu le jour dans les pays industrialisés à économie libérale, à vieilles traditions urbaines. Il est appliqué par les élites politiques, administratives, techniques et associatives compétentes dans un cadre où les collectivités locales sont réellement décentralisées. Est-ce le cas pour l'Algérie, sous-encadrée et bureaucratique ? Les PDAU sont insuffisamment muris et réfléchis car n'ayant pas tenu compte du contexte socioculturel et économique du pays ni des besoins des collectivités locales ». « Imposés » par les pouvoirs centraux, ils ne répondent pas à un besoin exprimé par la collectivité locale quant à l'opportunité de telles études. Il en résulte un manque d'adhésion et un désintérêt.

Les villes sont, très souvent « éclatées », parfois, « bicéphales ». Le noyau urbain ancien avec une certaine centralité et la ville éclatée née de lotissements plus ou moins illicites ou greffées au village traditionnel apparaissent plus comme des ex - croissances de la ville primaire puisque dépendant à tout point de vue d'elle mais ayant du mal à s'y accrocher. Villes tentaculaires ou villes « chapelets », la forme « classique » de la ville avec ses aires concentriques semble se perdre avec le temps. Ce qui semble bien nous éloigner des enseignements de la théorie de l'économie urbaine classique. On assiste à de nouveaux types de villes, reflet de certaines valeurs sociales reproduisant des schémas traditionnels, brassant des villages et de nouvelles formes urbaines. La ville-village, nouvelle forme urbaine, dépassant la notion de village et celle de ville nous invite à un renouveau sur la question urbaine. Le PDAU s'attèle, théoriquement, à minimiser ces ex - croissances tentaculaires, démesurées et échappant à tout contrôle mettant en péril l'équilibre local et le cadre de vie. Dans les faits, arrive-t-il à un tel pari ? L'urbanisme à l'image de l'économie nationale et de toute la société est touché par l'informel, c'est-à-dire l'absence d'existence juridique et fiscale de tout contrôle ou encadrement public.

¹⁰ Le déphasage et l'anachronisme entre le progrès technique, exemple, l'usage du téléphone portable et l'Internet un autre élément sur la mutation de la société.

Si la notion de ville doit puiser du terrain plus que d'un référentiel théorique donné, celle du village dépasse la conception traditionnelle pour épouser celle d'entité ou de creuset social et économique où existent de véritables forces. La dynamique économique de toute la wilaya n'est – t – elle pas la résultante de ces territoires (commerces, services, activités diverses) ?

Hypothèses de travail

Notre travail s'articulera autour de trois grandes hypothèses :

A. L'observation nous donne une urbanisation linéaire, le long des axes routiers. Un étalement urbain sans fin induisant aussi une interaction ville/village.

Il s'agira de comprendre plus qu'expliquer le type d'urbanisation dominant : des villes-routes et des villages – routes. Une urbanisation non plus ramassée autour de centres-pivots, connue à travers l'histoire des villes de par le monde, mais plus lâche, perdant ancrage du territoire. Nous sommes loin de la conception classique et des préceptes de la théorie de l'économie urbaine. Est-ce spécifique à cette région ? Que disent les PDAU sur cette question ? L'urbanisation dans la région de Kabylie revêt deux formes principalement : une forme linéaire, tout le long des axes routiers et une forme éparse à travers les terres agricoles des vallées. Ce ne sont plus les villes ou villages qui s'urbanisent sous la forme concentrique classique mais les routes et pistes agricoles. Certaines communes s'urbanisent plus que d'autres. Les PDAU rendent-ils compte de ce nouveau type d'urbanisation ? L'analyse des images satellitaires des villages de toute la wilaya nous permettra de voir les différentes formes d'urbanisation et de dégager un modèle dominant. Premier constat à partir de photos aériennes, une sorte d'étalement urbain tout le long des crêtes, on parlera d'une manière exagérée d'une sorte de « conurbation ».

B. la région de la Kabylie, au vu de l'histoire et de sa propre évolution n'a pas pu ou su secréter de véritables villes

La pérennité séculaire des villages, tout au long des cimes des montagnes ont toujours gardé comme substrat le village, élargi, éclaté, mais jamais complètement dépeuplé ni érigé en ville. Une urbanisation, « étalée » peu densifiée, conduisant à l'hypothèse de la primauté du village sur la ville. La prédominance du village comme haut lieu des liens sociaux « estampillé » des liens familiaux et des relations lignagères dans la conduite des affaires serait un premier frein à l'émergence de villes. La montagne comme bouclier naturel et gardienne d'un certain conservatisme en serait le second frein. Mais d'autres raisons pourraient être explorées.

1. l'absence du pouvoir central (ou alors sa faiblesse à travers sa faible emprise sur le devenir des villes). A la faiblesse de la présence de l'État se substitue une force sociale construite sur des liens familiaux ou globalement villageois.
2. L'absence de création de richesses et d'accumulation de capital émanant des villes, c'est-à-dire issues de facteurs internes et non pas externes (subventions de l'État...).
3. L'absence d'héritage historique colonial et précolonial (ottoman notamment). En dépit des traces urbaines romaines (Tigzirt, azzefoun...) il n'y a pas eu d'émergence de villes dans la région. Il semble que ce sont les villes les plus anciennes qui sont restées les plus rurales.

4. L'instabilité politique et les agressions coloniales, les déplacements de population suite aux révoltes, aux insurrections, aux révolutions, aux destructions des années 1844, 1857, 1871, 1954-1962, etc.

C. Il y a un déphasage entre l'urbanisation telle qu'observée aujourd'hui et l'effort de l'organiser à travers la planification urbaine

La transition sociale en serait-elle la cause ? Quels indicateurs ou paramètres privilégier pour la définir ? Le « boom » urbain qui en résulte peut être expliqué par l'exiguïté des villages, l'éclatement de la cellule familiale, la rareté du foncier, la politique algérienne en matière d'habitat (l'aide à l'auto-construction rurale...), la hausse du pouvoir d'achat, les nouveaux moyens de télécommunication et l'Internet... L'explication pourrait être recherchée aussi dans le foisonnement des activités de services, dont la localisation ne serait plus l'apanage des villes : les kiosques multiservices de téléphonie, Internet, superettes, garderies pour enfants, salons de coiffure pour dames, autoécoles, saunas, cabinets médicaux spécialisés, commerces spécialisés, restauration, avocats, agences bancaires et d'assurance, concessionnaires d'automobiles... Bref, des éléments de modernité, « d'ouverture » sur un monde globalisé livré à des moyens de télécommunication de plus en plus sophistiqués.

Le choix du terrain d'étude

Deux écueils sont à lever, le choix de la zone d'étude mais aussi celui de l'échantillon des agglomérations sur lequel portera l'analyse. Il nous est impossible de considérer toutes les agglomérations de la wilaya, dont le nombre dépasse largement les 1500. Pourquoi avoir choisi La wilaya de Tizi-Ouzou ? D'abord pour les aspects atypiques que présente la région en matière de distribution du peuplement. Deux traits particuliers la caractérisent. Une occupation spatiale à dominante villageoise, très ancienne empreinte d'une certaine « permanence » jusqu'à l'ère coloniale française. Puis, une urbanisation spectaculaire bousculée à partir de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle. Cette dernière n'a pas produit de vraies villes, mais a souvent investi les villages les allongeant en lignes ininterrompues.

Par ailleurs, travaillant et habitant la ville de Tizi-Ouzou depuis plus de trente ans nous assistons à une métamorphose spatiale radicale, précipitée depuis la décennie 90, avec l'avènement de l'ère libérale. Une métamorphose qui touche, au demeurant, d'autres parties du pays (Boumerdès, Béjaïa, Bouira,...), notamment les contrées dominées par un peuplement villageois et dense. L'urbanisation de l'espace Kabyle est unique en Méditerranée et en Afrique. En effet, pour reprendre les observations de M. Dahmani, on peut dire que tous les territoires sont en transition vers une méga-conurbation des villes et des villages. Quelques exemples de ces lignes urbanisées illustrent nos propos :

- La montagne du Djurdjura : Illiltén ; Iferrhounène ; Abi-Youcef ; Yatafène ; Illoula-Oumalou ; Iboudrarène ; Ouacifs ; Agouni-Gueghrane ; Assi-Youcef ; Frikat ; Bounouh,...
- Les vallées : Sébaou d'Azazga jusqu'à Tadmait, Dellys ; Draa-El-Miza ; Tizi-Ghenif ; Boghni ; Ouadhias,...
- Les oliveraies : Mechtras ; Boghni, les piémonts,...
- Les vergers et figueraies : Tizi-Rached ; Oued-Aissi, Tala-Amara, Tamda,...
- Les crêtes et massif central : Maatkas ; Iflissen ; Larbaa-Nath-Irathen ; Aghribs,...
- Le littoral : Mizrana ; Tigzirt ; Azeffoun ; Ait-Chafaa,..., tout bouge !

L'écueil majeur est, à notre avis, le concept de région. Nous ne pouvons certes pas faire coïncider la notion de wilaya avec celle de région. La première se voulant être purement administrative et politique, la deuxième s'imprégnant plus de l'économique mais aussi de l'abstrait. La notion de région, très difficile à cerner renverrait néanmoins à celle des Kabylies et non à celle de la Kabylie. Pour les caractéristiques propres qu'elle implique, homogénéité spatiale, ethnologique, culturelle, historique,... qu'elle véhicule, la notion de région des Kabylies englobe une grande portion de la partie centrale de l'Algérie (wilayas de Sétif, Tizi-Ouzou, Bouira, Béjaïa, Boumerdès). Nous n'userons pas non plus de la notion de grande Kabylie. Nous parlerons plus de la Kabylie du Djurdjura correspondant plus ou moins à la wilaya de Tizi-Ouzou actuelle.

Quelques éléments de méthodologie

Afin de concilier l'approche théorique et les résultats des investigations de terrain, nous avons procédé, en deux grandes étapes.

• La recherche bibliographique

Celle-ci a porté sur différentes sources du savoir scientifique relatives à notre sujet, de nombreux ouvrages portant sur l'économie urbaine, l'urbanisation, la planification urbaine, l'économie territoriale,... mais aussi plusieurs titres de revues (notamment des revues en ligne, dont l'accès nous a été facilité par l'université de Tizi-Ouzou). Une autre source inestimable de connaissances est celle des mémoires de Magister, de thèses de doctorat, notamment celles, soutenues à l'université de Tizi-Ouzou. Les sites Internet nous ont permis aussi un accès à une mine d'informations, mais l'infini nombre de travaux que nous pouvons y trouver ont rendu notre tâche fastidieuse. Il était impossible de consulter toutes les thèses et autres écrits sur la question urbaine. Néanmoins, nous nous sommes efforcés de lire tout ce que nous avons pu avoir sur les villes algériennes. Le CERIST¹¹ ne nous permet malheureusement pas l'accès aux thèses et aux recherches sur l'Algérie. Il faut noter aussi que nous avons pu bénéficier d'une source inépuisable d'ouvrages anciens numérisés qui nous ont permis de cerner quelques aspects historiques sur le peuplement en Algérie, la colonisation, la Kabylie,... A ces multiples références bibliographiques, s'ajoutent les informations issues des nombreuses discussions avec Le Professeur M. Dahmani, aussi fructueuses qu'enrichissantes. Il faut souligner qu'au-delà de ses différents ouvrages et écrits, cités en bibliographie, il nous a fourni une mine d'informations et fait part d'un grand nombre d'observations, en grand spécialiste de la Kabylie et des villages Kabyles.

• Le travail de terrain

Une autre source d'informations fondera, sans doute, la structure de notre travail. Il s'agit des déplacements dans les différentes villes et villages de la wilaya, le contact avec les responsables locaux, quand cela a été possible, notamment à l'occasion de la réalisation de notre enquête par questionnaire (auprès de 26 communes, voire le tableau n°77 en annexe). La collecte de certains PDAU a nécessité le déplacement auprès de bureaux d'étude (Bejaia, Bouira...), de même nous avons dû nous déplacer à l'office national des statistiques (ONS) sis à Alger (service de documentation), où nous avons travaillé sur les annuaires statistiques de la France et de l'Algérie, pour toute la période allant de 1875 à 1961. Nous avons pu, par ailleurs, récupérer des documents inédits, non publiés qui nous donnent les informations statistiques sur l'évolution des agglomérations en Algérie et les populations urbaines pour les différents recensements. Des documents fortement précieux d'autant que l'armature urbaine de 2008 n'a été publiée que récemment (mise sur le site de l'ONS en Mai 2012), au moment où nous avons presque achevé notre travail. Pour les enquêtes nous avons opéré en deux étapes.

¹¹CERIST : Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique

• L'enquête par questionnaire

Nous avons dû opérer par échantillonnage, le choix ayant porté sur 30 communes représentatives choisies proportionnellement sur les trois grands espaces géographiques (littoral, vallée et piémonts, montagne), ce qui nous a permis une enquête par questionnaire. Mais seules 26 communes ont bien voulu répondre (la période de l'enquête, l'été 2011, a coïncidé avec un mouvement de grève des collectivités locales). L'objet était de recenser des appréciations, des points de vue et le degré d'intérêt suscités par les PDAU auprès des communes. Bref, rechercher le regard objectif des premiers utilisateurs de la collectivité locale sur la question du PDAU et son utilité, vérifier la pertinence de ces instruments mais aussi d'apprécier « l'écoute » du territoire, à travers le point de vue des responsables locaux (voir le questionnaire en annexe). À partir de cet échantillon nous avons choisi dix communes à partir desquelles nous avons dégagé les formes urbaines dominantes et les profils de développement de leurs principales agglomérations. Le but d'un tel échantillon était aussi de construire une cohorte de villes et de villages pouvant donner une nouvelle génération de villes se développant selon une logique autre que celle véhiculée par les instruments de planification en vigueur en Algérie.

• Le deuxième type d'échantillon a porté sur les PDAU

Même si notre ambition de départ était d'analyser les 67¹² PDAU de la wilaya, pour en tirer une sorte de bilan-synthèse, la lourdeur de la tâche, son caractère fastidieux mais aussi la difficulté d'accéder à certains documents (rétention de l'information de certains responsables) nous a conduit à en consulter 43, en les photocopiant ou en les copiant sous forme numérisée quand cela a été possible (voir le tableau n°78, en annexe). Ce qui nous a amené à faire une sorte de débroussaillage par le biais de grands tableaux reprenant les grandes tendances de chacun des documents (les données démographiques, les caractères physiques, les options d'aménagement...). Le but étant de dégager des variables pouvant définir le profil de chaque commune. C'est une approche descriptive incontournable permettant de présenter les divers aspects étudiés ou abordés par ces documents. La nature de la recherche était lourde¹³ d'autant que seuls les PDAU les plus récents (PDAU révisés) sont numérisés. Par ailleurs, après la consultation de tous les PDAU collectés, nous avons constaté que leur caractère redondant ne donnait aucune pertinence à une étude exhaustive de tous les PDAU de la wilaya. En effet, quand c'est le même bureau d'étude qui réalise le document, l'analyse était similaire, seuls les noms des agglomérations et les estimations statistiques changeaient. C'est pour ces différentes raisons que nous avons opté pour l'analyse détaillée de trois PDAU celui de Tizi-Ouzou, Mékla et Draa-Ben-Khedda, le chapitre quatre leur est consacré. Ce choix a été dicté aussi par les situations différenciées que représentent ces communes.

¹² Le nombre de communes de la wilaya de Tizi-Ouzou, 67, représente plus de 4% du total des communes au niveau national.

¹³ Un PDAU contient 3 phases, phase diagnostic, phase aménagement et phase règlement. Les trois parties ont été consultées, le nombre de page variant entre 100 et 150 pages... Seule la partie cartographie a été consultée de manière superficielle car technique (hydraulique, servitudes...)

- **Les résultats du RGPH 2008 et l'exploitation de la cartographie et autres documents dont le PATW**

Les résultats du RGPH de 2008 nous ont été précieux pour l'analyse du phénomène de l'urbanisation et de la démographie. Mais la publication tardive (Juin 2012) de deux documents précieux, à savoir l'armature urbaine de l'Algérie pour 2008 et le plan d'aménagement territorial de la wilaya de Tizi-Ouzou (PATW) nous ont amené parfois à exploiter les données du RGPH de 1998 et du plan de wilaya de 1996. La cartographie a aussi représenté un instrument puissant pour l'identification des agglomérations étudiées à travers leurs formes et leurs extensions. Il s'agit des cartes d'occupation des sols (bâti et voiries) de l'ONS, au 1/2000^{ème}, utilisées lors du recensement de 2008, des cartes satellitaires puisées dans Google-Earth, mais aussi celles des PDAU (numérisés), de l'annuaire statistique de la wilaya de 2010, du PATW de 2012 et d'autres documents téléchargeables sur le site de la wilaya de Tizi-Ouzou (schéma de transport de la wilaya de Tizi-Ouzou, projet de la nouvelle ville de Oued-Falli, ...).

Pour une exploitation judicieuse de certaines cartes et afin de permettre une meilleure lisibilité, nous avons procédé à leur impression en format A3 et les avons jointes dans un document distinct, annexé à cette présente thèse.

Chapitre 1 Des concepts et des théories, le chemin incontournable pour appréhender une réalité complexe

Introduction

Si la ville a intéressé les sciences sociales¹⁴ à des degrés divers, elle n'a interpellé les économistes que tardivement. C'est Von Thünen (1827) et plus tard Christaller (1933) notamment qui vont être les précurseurs de ce qu'on appellera plus tard l'économie régionale et urbaine. L'analyse économique va enfin s'engager dans une réflexion pour tenter de comprendre l'espace économique, considéré comme neutre jusque-là. Il faut noter cependant que certains auteurs¹⁵ considèrent que l'intérêt à l'espace s'est tout de même manifesté chez des économistes classiques tels qu'Adam Smith (1776), W. Petty, Cantillon, etc. Ainsi, un corpus théorique sur la ville se structure et s'affine, en présentant la ville comme « entité sociale » et comme « entité économique ». Quelles sont les positions des différentes écoles de la pensée économique sur la question ?

Dans ce chapitre, nous tenterons de définir les concepts autour desquels s'articulera notre recherche tels que la ville, l'agglomération, la planification urbaine,... Pour situer notre analyse dans un cadre théorique précis nous nous proposons des détours par un regard sur le champ scientifique dans lequel s'insère notre recherche. S'agit-il de l'économie urbaine stricto-sensu, ou de l'économie spatiale, aujourd'hui dite économie territoriale. Car il faut bien noter de prime abord que la dimension urbaine a des implications spatiales, territoriales, ancrées dans un espace réel, localisé dans une région bien définie. Ainsi, seuls les aspects théoriques relatifs aux questions du développement, de l'urbanisation et de la planification urbaine seront traités. Les impacts et retombées économiques sur la région étudiée seront traités dans les chapitres suivants. Cette démarche nous amènera vers le cœur du sujet à savoir que dit la planification urbaine sur l'interaction des villes et villages.

Trois sections vont subdiviser ce chapitre. Il s'agira de voir en premier lieu qu'est - ce - que l'urbain et la ville dans la pensée économique, le caractère interdisciplinaire du sujet, mais aussi la ville définie par la législation algérienne et l'évolution des critères de définition adoptés par l'office national des statistiques (ONS) depuis les premiers recensements de la population. D'autres concepts qui sous-tendent l'approche sur la ville vont être cernés dans la deuxième section. Il s'agit de l'urbanisation, le développement économique et la planification urbaine. Ce dernier sera analysé à travers le cas algérien en présentant l'évolution des

¹⁴ S. Belguidoum in « La ville en question, analyse des dynamiques urbaines en Algérie », communication présentée au colloque sur « Penser la ville, approches comparatives », KHENCHELA, Algérie 2008. L'auteur note aussi que l'école de Chicago et l'intérêt des sociologues au fait urbain a beaucoup contribué à une analyse multidisciplinaire de la ville.

¹⁵ Camagni R., « Principes de l'économie urbaine », édition Economica, 1996 ; Polèse M. et Scheamur R., « Économie urbaine et régionale : introduction à la géographie économique », 2009 édition Economica; Aydalot Ph., « Économie régionale et urbaine », édition Economica; Huriot JM. et Bourdeau-Lepage L., « Économie des villes contemporaines », édition Economica, 2009,...

instruments et du cadre juridique de la planification urbaine dans une Algérie qui a connu des mutations profondes depuis l'indépendance nationale. Enfin, à la lumière de toutes les acceptions examinées, nous nous intéresserons dans une troisième section, au domaine d'investigation de cette recherche, à savoir la wilaya de Tizi-Ouzou en privilégiant trois aspects, l'histoire, la géographie et l'économie.

Section 1 L'espace urbain et la ville dans la pensée économique

Introduction

L'approche des concepts tels que la ville, l'espace urbain, l'urbanisation, le développement urbain,...est sans conteste multidisciplinaire. On remarque un foisonnement de travaux sur l'économie urbaine dans les années 60 à 80 et un étouffement la décennie d'après¹⁶. Ces dernières années, il y a un regain d'intérêt pour la ville et l'urbain mais avec de nouvelles idées et approches ; la préoccupation majeure étant la préservation de la planète et de l'environnement avec pour concept phare le développement durable, mais aussi un intérêt particulier pour « l'humain »¹⁷.

Les sciences sociales et humaines ont sans cesse évoqué et analysé divers aspects de la ville selon les contextes et les périodes. Si les historiens ont toujours lié la naissance de la ville à la civilisation¹⁸, ils ont surtout expliqué que la genèse de l'urbain remonte à la période du néolithique. L'agriculture et son évolution progressive à travers les millénaires a été un des « déclencheurs » des premières urbanisations des hommes. Ainsi, « ville et campagne, ville et non villes, sont deux catégories qui puisent ensemble la totalité de l'espace... »¹⁹. La naissance de « centres » agglomérés allait puiser dans les « surplus » produits par l'environnement rural.

Des chercheurs et théoriciens de toutes les disciplines s'y intéressent, chacun y va de son objet d'étude. Mais la ville vue par l'économie est traitée différemment selon le centre d'intérêt. Pour JM. Huriot²⁰ « malgré nombre d'obstacles, dus à la nature de son objet, aux pratiques et priorités de la recherche en économie et aux limites des instruments de modélisation, une économie des villes émerge, progresse, mais reste à la fois marginalisée et décalée par rapport à son objet ».

Il nous semble ainsi judicieux de baliser notre réflexion autour d'une thématique bien précise avec une conceptualisation appropriée autour de la ville et de l'économie. Mais d'abord qu'est-ce que la ville chez les économistes ? Comment la notion a-t-elle évolué en Algérie ?

1.1 La ville et la question urbaine dans la pensée économique

Les villes sont apparues il y a quelques 7000 ans avec l'avènement du néolithique. Le surplus agricole dégagé a permis une sédentarisation des peuplements qui vont se consacrer progressivement à d'autres activités et d'autres métiers de l'artisanat. Une progression très lente au cours de l'histoire de l'humanité mais qui va s'accélérer à partir du 16^{ème} puis du 17^{ème} siècle de notre ère. Les innovations technologiques en milieu rural ayant permis les surplus agricoles se sont accompagnés d'une « évolution de la structure de la société : la division du travail en activités spécialisées. À ce sujet, économistes, géographes et historiens

¹⁶ Lacour C., « Les nouvelles frontières de l'économie urbaine », ouvrage collectif, édition de l'Aube, 2005

¹⁷ Bourdeau-Lepage Lise, « Regards sur la ville », Éditions Economica et Anthropos, 2012

¹⁸F. Braudel, « La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II », Paris, édition Arman Colin, 1990, tome 2 p107. Pour l'auteur, « Une civilisation est à la base un espace travaillé par les hommes et l'Histoire ».

¹⁹Camagni, R., op. Cité page 8

²⁰Huriot JM, « géographie, économie et espace », 2009, page 25, article en ligne.

s'accordent aujourd'hui pour considérer « les rendements croissants comme le facteur le plus déterminant de l'émergence des villes »²¹.

Avant de parler de l'intérêt des villes pour les économistes, donnons une brève idée de la place que ces derniers ont accordée à l'espace. Pour P. Krugman²², si les économistes ont rarement abordé la question de l'espace (même s'ils en parlent, ils ne s'y attardent pas) « ...La raison est probablement à rechercher dans le fait que les économistes ne disposaient pas de modèles intégrant à la fois rendements croissants et concurrence imparfaite, deux éléments essentiels à la formation de l'espace économique,... ». Von Thunen (1826) est considéré comme étant le précurseur de l'économie spatiale dans son modèle qui explique la distribution des activités agricoles autour d'une ville allemande de la période préindustrielle.

Mais les idées de Von Thunen ont sommeillé pendant plus d'un siècle, ce qui n'a pas permis à la discipline d'évoluer. La concentration des hommes ou de leurs activités ont demeuré longtemps des domaines périphériques à la science économique dont l'intérêt était centré sur les questions de la croissance économique et la distribution des revenus. Les autres disciplines des sciences sociales se sont intéressées à la ville et à la question urbaine plus précocement. Le désintérêt pour la ville est doublé d'un désintérêt pour la spatialisation des activités économiques.

La ville est aujourd'hui au cœur des questionnements des économies modernes mais aussi celles des pays en développement. Considérée comme le lieu de concentration des hommes et de leurs activités, elle représente aussi un terrain de difficultés et d'affrontements entre les différents acteurs : des couts de fonctionnement de plus en plus grands, des formes en perpétuelle transformation, des déséconomies diverses (pollution, congestion, bruits, allongement des temps de déplacements,...). La ville n'est, en fait, pas un « phénomène spontané » comme l'a noté Rémy²³.

À travers l'histoire de la pensée économique²⁴, nous pouvons trouver trois axes abordés par les économistes sans que cela n'aboutisse pour autant à une théorie de la ville.

1. La ville, un lieu de concentration des hommes et des richesses.
2. La ville n'existe comme espace économique que par opposition à la campagne. Un lieu d'affrontement entre le monde urbain et le monde rural. Ce qui a beaucoup moins de sens aujourd'hui, les frontières devenant de moins en moins étanches.
3. Territoire de prédilection des hommes et de leurs activités, la ville fait face à des problèmes spécifiques : équipements, infrastructures, finances locales, bref, la prise en compte de l'intérêt collectif et de la planification.

²¹ Fujita M., JF. Thisse « Économie des villes et de la localisation », éd. De Boeck, 2003, page 17

²² Fujita M., JF. Thisse, op. Cité, page 28

²³ Jean Remy, « la ville, phénomène économique » édition Anthropos, 2000

²⁴ R. Teboul, Ch. Cuenca, A Richaud, « La question urbaine dans l'histoire de la pensée économique », édition L'Harmattan, 2000, pages 11 et suivantes

Ainsi, la thématique de la ville n'a pas intéressé les économistes de tout temps. Si les premiers économistes préclassiques se sont intéressés à la ville, sans l'avoir théorisé pour autant, les classiques et les néoclassiques ont donné des théories a-spatiales et a-temporelles en voulant édicter des lois économiques valables en tout temps et en tout lieu. Un bref aperçu de la place de la ville dans les préoccupations des uns et des autres nous permettent de comprendre l'évolution de la pensée sur la question urbaine.

La ville est évoquée par les économistes du 17^{ème}, 18^{ème} siècle ou bien plus tard, en tant que lieu de marché, lieu d'affrontements entre acteurs économiques. Le processus d'agglomération a engendré progressivement la ville. Dans son évolution, la ville a connu de profondes transformations. Si elle était individualisée, repérable de par ses fonctions propres (lieu du pouvoir, de l'art et de l'industrie) et par sa morphologie physique (remparts, enceintes), son acception est beaucoup plus floue aujourd'hui.

1.1.1 La ville dans l'économie pré-classique

Jusqu'au 16^{ème} siècle, la problématique de la pensée économique « est centrée sur la circulation de la richesse »²⁵. De Monchretien à A. Smith, c'est-à-dire depuis la fin du 16^{ème} siècle à la fin du 18^{ème} siècle, c'est l'échelle nation qui est privilégiée. La ville en tant qu'objet d'étude est encore loin, c'est le lieu d'émergence de nouveaux rapports sociaux.

- **Chez les mercantilistes**

La ville est un marché, c'est elle qui organise l'espace autour des échanges commerciaux. W. Petty s'intéresse à la ville à travers sa place dans l'organisation de l'espace économique. Pour lui, le travail est le fondement de la richesse. La ville serait le lieu d'accumulation des richesses mais surtout un lieu d'échange. La localisation géographique est déterminante. La ville est d'autant plus importante qu'elle est bien située par rapport aux moyens de transport. Ce n'est donc pas juste sa densité démographique qui confère à la ville sa place. C'est aussi un espace de liberté d'où émergent des idées nouvelles (J. Steuart 1774). « Les relations entre la ville et la campagne sont « naturellement » réglées par la localisation des villes »²⁶. La ville est d'autant plus puissante que la campagne est riche.

- **La ville chez les premiers théoriciens du circuit**

Si Boisguilbert dans son idée de circuit économique va intégrer l'espace, F. Quesnay et ses disciples après lui, vont l'évacuer de leur analyse. La ville serait ainsi au cœur du circuit économique. Cantillon, à l'inverse, va s'intéresser aux fonctions de la ville et à la hiérarchisation spatiale en mettant en interaction taille des villes et des marchés et taille de propriétés agricoles. Les fonctions et le rôle des villes s'expliquant par la taille des propriétés agricoles. « Au XVIII^e siècle, l'économie est pensée en termes d'échanges et c'est la ville qui polarise les échanges. Quelques penseurs perspicaces placent la ville au cœur de leurs

²⁵ Teboul, op. Cité, pages.13 et suivantes

²⁶ Teboul, op. Cité, page 30

réflexions sur le fonctionnement de l'économie. Cantillon (1755)... fait de la ville l'élément essentiel des échanges et du circuit économique... »²⁷, écrit Huriot JM.

- **Chez les physiocrates**

C'est la campagne et la terre qui sont au cœur de la richesse. Les physiocrates sont tout de même « ... les premiers à situer théoriquement la ville du point de vue à la fois du circuit économique et de la maximisation du produit net au niveau de la nation »²⁸ noteront Tebboul et al.

1.1.2 L'approche de la ville dans l'économie classique

L'économie classique à son apogée au 19^{ème} siècle concentrée qu'elle était autour de la richesse des nations a tout simplement occulté la ville en tant qu'agglomération d'hommes et d'industries, source de richesses. Les économistes s'intéressaient à la croissance des nations, à la dynamique du capitalisme en occultant l'espace et la ville. Les instruments d'analyse économique ne permettaient pas d'identifier la ville comme une entité économique et sociale en dépit de la révolution du transport et de la révolution urbaine qui se produisaient dans la nouvelle ère industrielle.

Si les notions de ville, bourg sont juste citées dans les travaux des économistes classiques (Smith, Cantillon...), sans être théorisées, celle de région est simplement occultée. « Les penseurs de la science économique naissante, au XVIII^e siècle, situaient spontanément l'économie dans sa dimension spatiale. Mais Cantillon, Smith, et bien d'autres, ont évoqué les villes, les bourgs, mais n'ont jamais envisagé une quelconque échelle « régionale », intermédiaire entre la ville et la nation. »²⁹.

Ainsi, chez les classiques orthodoxes, l'intérêt d'une communauté est la somme des intérêts individuels de ses membres. Avec la division des tâches, la productivité du travail s'améliore en fonction des compétences de chacun. Paradoxalement, la ville ne constitue pas encre une préoccupation. Avec David Ricardo, « les dialectiques vont être a – spatiales et a – temporelles »³⁰. Pour la philosophie libérale, la société bourgeoise va supplanter la société féodale, la richesse n'est plus le seul fait de la campagne, mais de la ville. « Le système social ne doit donc plus être organisé de manière à privilégier les propriétaires fonciers, le droit de propriété est au centre des préoccupations... ». La ville va jouer un rôle important, « elle permet la diffusion des idées libérales » rajoutera le même auteur.

La théorie économique classique est a-spatiale. Avec le développement des outils d'analyse économique et la formalisation mathématique à travers la micro - économie, l'écart se creuse entre la théorie économique pensée, l'essor des villes et des moyens de transport induits par les bouleversements technologiques en cours.

²⁷Huriot« géographie, économie et espace », 2009, page 25, article en ligne.

²⁸Tebboul, op. Cité page 61.

²⁹Huriot et Lepage, RERU, n°2, 2009 p. 274.

³⁰Tebboul, op. Cité page16

1.1.3 La ville dans l'économie néoclassique

Les économistes néoclassiques n'en apportent pas plus pour la ville que leurs homologues classiques. Pour eux, c'est le modèle formalisé qui doit s'adapter à la réalité. Même si la microéconomie fait son chemin, en modélisant les comportements économiques, elle reste abstraite et s'enferme dans le modèle de concurrence pure et parfaite, bien loin de la réalité. L'espace est plus que jamais ignoré car ne pouvant intégrer les hypothèses du modèle de concurrence pure et parfaites, (immobilité des facteurs de production, rendements constants, fonctions de production identiques entre les pays...), trop abstraites et opposées au processus d'agglomération. Chez les économistes néoclassiques, la problématique urbaine n'a pu émerger, ils ont « ...une grande difficulté à considérer la ville comme autre chose que la simple aggrégation d'ensemble bâtis dont la propriété privée devrait rester la seule forme... »³¹.

1.2 Les nouvelles approches théoriques sur la ville

Dans les années 50, les travaux de Ponsard (1955) et d'Isard (1956,) vont introduire les notions de l'espace abstrait souvent lié à la distance, mais pas celles de villes et d'agglomération. L'économie urbaine, discipline qui s'est forgée comme objet la ville est sans cesse enrichie développée, dépassée. «Tout est dit : la ville est bien plus qu'une agglomération d'activités productives et tout se passe comme si sa complexité faisait peur. Mais séparer l'analyse des agglomérations productives et celle de la ville risque de conduire la première à ne concerner que des formations marginales. Quoi qu'il en soit, on ne peut confondre agglomération productive et ville, mais la ville est néanmoins un milieu complexe ou une combinaison originale de milieux... La généralisation spatiale du modèle de concurrence monopolistique de Dixit et Stiglitz a permis la première vague de formulations de l'agglomération dans cette voie (Krugman...). Rendements croissants et différenciation des produits y jouent un rôle majeur.»³²

Ce qui pouvait faire avancer l'approche sur la ville c'est de dépasser l'approche abstraite reposant sur le modèle de concurrence pure et parfaite. Les travaux de Thisse, Fujita et Krugman ont permis de construire la théorie de la concurrence imparfaite qui allait être l'amorce pour un renouveau de la théorie sur les villes et le processus d'agglomération. La redécouverte de la ville par les économistes, qui pour l'essentiel puiseront dans le modèle de Von Thünen, va ainsi, étendre l'échelle d'analyse. La nouvelle géographie économique développée dans les années 90 par Krugman va fournir un champ plus large à l'économie des villes : comment l'espace s'organise autour des forces économiques, dès lors que la notion d'avantages comparatifs est dépassée ?

³¹Tebboul, op. Cité page 19.

³²Huriot, « géographie, économie et espace », 2009, page 31, article en ligne.

1.2.1 A la recherche de l'économie des villes

L'émergence de l'économie urbaine comme discipline de la science économique est née d'un « besoin d'action »³³ pour répondre à des questions concrètes relatives à l'organisation du transport et aux dysfonctionnements multiples de la ville.

Certains auteurs, tel que J. Remy³⁴ se pose la question de savoir est – ce que la ville justifie, à elle seule, une théorie propre tout autant que la monnaie, l'entreprise ou le marché ? Pour l'économiste, la justification des regroupements des hommes et des activités au sein de la ville est la réduction des distances entre les habitants, la recherche de la proximité. Ainsi, le développement de l'économie urbaine est lié à la minimisation des coûts de transport et de déplacement, mais aussi aux prix du sol. Pour résumer, reprenons Aydalot³⁵ qui pose les questionnements de l'économie urbaine.

1. Problème foncier : comment se fixent les prix du sol ?
2. Les externalités : ont un rôle essentiel dans la problématique urbaine, élément non directement issu des relations de marché entre agents, non directement pris en compte par la théorie néoclassique.
3. Économie urbaine et économie publique : les objets urbains étant le plus souvent collectifs. L'économie urbaine se trouve ainsi confrontée aux problèmes que posent les liens entre économie marchande et non marchande.
4. La proximité : la ville c'est l'organisation de la proximité. La proximité étant un facteur d'efficacité chez les néoclassiques (réduit les coûts de déplacements, de mise en contact,...). La ville c'est l'ubiquité.

La ville est ainsi, le résultat de deux facteurs : la division du travail et la contrainte de proximité. Les sociétés anciennes dont la division de travail était faible, étaient peu urbanisées. Ainsi, un double sens est donné à l'analyse économique de la ville : la recherche de rationalité, comment gérer des moyens rares pour arriver à un certain nombre d'objectifs ; comment concilier entre l'homme et la nature ? L'analyse sociologique et historique s'avère être cependant, une dimension incontournable pour comprendre le rôle de la ville dans l'organisation et le développement de l'activité économique.

1.2.2 Les principes de l'économie urbaine

Rappelons les principes de l'économie urbaine³⁶ et de l'organisation territoriale, au nombre de cinq. En fait, il s'agira pour nous de reprendre l'essentiel de la définition analytique de la ville.

- **Le principe d'agglomération** ou synergie, ce qui revient à poser la question « pourquoi la ville ? »

Ce principe recouvre plusieurs notions relatives à la concentration des individus et des activités. « Toute agglomération n'est pas une ville, mais toute ville est une agglomération et résulte d'un processus d'agglomération. L'économie de l'agglomération est donc un

³³ Ph. Aydalot, « Économie régionale et urbaine », édition Economica, 1985, page 290

³⁴ J. Remy, « La ville phénomène économique », édition Economica, 2000, page 1

³⁵ Ph. Aydalot, op. cité page 291

³⁶ Camagni R., « Principes et modèles de l'économie urbaine », édition Economica, 1996, page 19 et suivantes

fondement de l'économie des villes », écrit Huriot³⁷. Le principe d'accessibilité ou de compétition spatiale, c'est-à-dire « où la ville ? » ou quels sont les modes de localisation des différentes activités en compétition entre elles ?

- **Le principe d'accessibilité**

Ce principe est à la base de l'organisation interne de l'espace urbain. Les activités économiques sont en compétition pour la localisation la plus avantageuse. R. Camagni³⁸ définit l'accessibilité comme « le franchissement de la barrière opposée par l'espace au mouvement des personnes et des choses, comme à l'échange des biens, des services et des informations ». L'accessibilité se manifeste pour l'entreprise comme l'accès rapide à tous les facteurs de production et biens intermédiaires, sans en supporter coût ou temps de transport, recueillir l'information stratégique avec un avantage temporel sur les concurrents, ... Concernant les individus ou les personnes, c'est le pouvoir de bénéficier de services rares spécifiques (musée, théâtre, bibliothèque, ...) sans recours à des dépenses ou de longs déplacements, ... Ainsi, on ne peut parler de villes sans parler de processus d'agglomération. C'est Marshall (1920) qui va donner les concepts de base qui vont fonder l'économie des agglomérations (avec les économies d'agglomération marshalliennes). Ainsi, si toute ville est une agglomération, celle-ci n'est pas nécessairement une ville.

- **Le principe de l'interaction spatiale** ou la demande de mobilité et de contact, autrement dit « comment la ville ? »

Toutes les activités localisées dans un espace physique entretiennent des rapports avec le milieu environnant. Chacune est sujette à un champ de force d'attraction : rayonnement, répulsion, coopération, ... et exerce à son tour une influence par des canaux divers (mouvements des facteurs de production, mouvements migratoires de population, diffusion des savoirs faire technologiques et d'information, ...). Il semblerait que ces rapports s'organisent sur la base de champs gravitationnels, sensibles à la dimension des activités localisées sur le territoire et à leur distance relative.

- **Le principe de la hiérarchie** ou l'ordre des villes, la taille et la localisation des différents centres. « Quelles villes, combien de villes ? »

Les principes précédents expliquent pourquoi il y a des villes, comment elles s'organisent ainsi que leur mode de fonctionnement. Dans la réalité, il y a des villes de tailles différentes correspondant à des fonctions économiques différentes avec des distances géographiques différentes. Deux modèles développés dans les années 30 par Lösch et Christaller repris plus tard dans ce qu'on appelle la théorie des lieux centraux vont approfondir le principe de hiérarchie des villes.

- **Le principe de la compétitivité** ou la base d'exportation qui montre les conditions et les modalités du développement des villes. « Pourquoi la ville se développe – elle ? ».

Il s'agit essentiellement de la théorie de la base économique. En effet, on a toujours distingué parmi les fonctions urbaines celles qui s'adressent à des besoins locaux de la population lui permettant de subsister et celles qui définissent la spécialisation des villes, leur rôle dans la division spatiale du travail, ce qui lui permet théoriquement d'exporter vers l'extérieur. La

³⁷Huriot Jean Marie, Bourdeau-Lepage Lise, « Économie des villes contemporaines », Edition Economica, Paris, 2009 pages 31 et suivantes.

³⁸R. Camagni, op. cité page 55

théorie de la base économique distingue entre les activités fondamentales et non fondamentales. Cette notion, a été utilisée pour la première fois par Sombart (1902), un sociologue. Mais ce sont les géographes qui l'ont le plus développée. Le terme «fondamental» est l'équivalent de spécifique, exportatrice, non banale, non résidentielle, basique. Les villes ont deux types de fonctions :

- fonctions fondamentales : celles qui produisent des biens et des services destinés à être exportées de la ville ;
- fonctions non fondamentales : celles qui produisent des biens et des services consommés à l'intérieur de la ville.

La ville est perçue, selon R. Camagni, comme « une grande machine à produire », ...c'est «une entité exportatrice par nécessité ». Pour qu'elle soit exportatrice, la ville doit être compétitive par sa spécialisation dans les fonctions répondant à son rang hiérarchique, par exemple.

Ainsi, la ville est perçue comme un système économique agrégé (intégré, comme le pays) caractérisé par son ouverture. Sa production exclut le secteur primaire et du fait d'un marché de facteurs de production restreint, elle ne peut produire qu'une gamme limitée de biens et services. Ces aptitudes font de la ville une entité exportatrice. Ce qui pousse la ville à une compétitivité externe, pour qu'elle puisse exporter. Pour ce faire, la ville doit se spécialiser dans les fonctions caractéristiques de son propre niveau hiérarchique (comme dans le modèle de Christaller) où chacun des centres exporte, en chaîne, les produits de ces fonctions dans son aire de marché selon un sens unidirectionnel (les centres majeurs n'importent rien des centres mineurs, sauf les denrées agricoles des villages)... La ville peut aussi se spécialiser dans des biens qui font sa vocation productive.

Selon F. GILI³⁹ « l'économie urbaine définit la ville comme un espace au sein duquel les individus interagissent spatialement ». Il y a « une réhabilitation et une reconquête de l'économie urbaine »⁴⁰, telles sont les préoccupations des nouvelles recherches. L'urbanisation à tout va s'essouffle au profit d'une prise de conscience au profit d'une ville plus viable. Le nombre de recherches consacrées à l'étude des villes est impressionnant au profit de celles s'intéressant à la problématique du développement durable⁴¹ notamment.

La ville et l'urbain c'est d'abord une projection spatiale des rapports sociaux le résultat de choix individuels et collectifs, une conjonction entre les hommes et leurs activités, mais ce n'est certainement pas une histoire de hasard. Qui de la branche des sciences sociales s'approprie l'objet d'étude ? Économie géographique, géographie économique, économie spatiale, économie territoriale, économie urbaine ou même économie régionale ? Nous n'avons pas la prétention de définir l'une et l'autre de ces disciplines. Parler d'économie

³⁹F. Gili, Les modèles urbains en économie et géographie, approche comparée », « Espace géographique, tome 30, 2001/2, article en ligne

⁴⁰Lacour C., « les nouvelles frontières de l'économie urbaine », ouvrage collectif, édition de l'Aube, 2005, page 17

⁴¹Ce sujet, somme toute fort intéressant, et surtout d'actualité ne constitue pas notre préoccupation dans le cadre de cette recherche.

géographique de géographie économique, d'économie spatiale ou territoriale, c'est parler d'une et même branche de l'analyse économique. L'évolution de celle-ci a affiné les approches sur la ville⁴².

1.2.3 la ville, comme acteur de l'économie territoriale

Présenter la ville en soi serait assez réducteur. Si l'économie urbaine se trouve être le champ d'analyse tout désigné pour aborder la question, il nous semble pertinent de faire un détour par l'économie territoriale qui va considérer non plus l'espace mais le territoire ou les territoires, comme vecteurs expliquant la ville ou le village. Depuis ces dernières décennies et avec les effets de la mondialisation qui touchent jusqu'aux villages les plus reculés (via Internet et la téléphonie mobile notamment) l'intérêt pour le territoire reste sans appel. Son approche ne se fait plus à partir des déterminants traditionnels habituels, coûts de transport, rendements croissants ou d'autres types d'externalités.

Ainsi, selon C. Courlet⁴³ le territoire est désigné « ... comme système complexe entendu comme le lieu de relations particulières entre de nombreux acteurs doit alors être appréhendé sous différentes dimensions. Le territoire désigne en effet, à la fois :

- un ensemble de facteurs aussi bien matériels qu'immatériels, qui grâce à l'élément de proximité, permet un certain nombre d'avantages. Ceux-ci s'expriment souvent dans la théorie économique par les économies externes et la diminution des coûts de transaction ;
- un système de relations économiques et sociales qui contribue à la constitution de ce que certains appellent le capital relationnel ou social ;
- un système de gouvernance local, qui rassemble une collectivité, un ensemble d'acteurs privés et un système d'administrations publiques locales ».

Ferguène A., lors d'une conférence donnée à Tizi-Ouzou⁴⁴ a résumé les trois éléments définissant le territoire :

- C'est une portion d'espace physique, un contenant de plusieurs ressources
- Un mode d'organisation des acteurs et des relations induites entre eux
- Une dynamique d'apprentissage : un lieu d'acquisition, d'amélioration et de circulation des savoir faire, des connaissances des informations,...

La ville serait ainsi tous ces éléments, un système complexe dans lequel interagissent des acteurs sociaux et économiques permettant l'émergence de territoires. Par ailleurs, la ville est écrite, analysée, modélisée et imaginée par un grand nombre de chercheurs issus d'horizons

⁴² V. Thunen et W. Christaller vont permettre de comprendre les implications économiques de l'espace avec leurs théories respectives des lieux centraux, puis W. ISARD et W. ALONSO avec le développement de la science régionale et urbaine et enfin P. KRUGMAN avec la géographie économique.

⁴³ Claude Courlet, « L'économie territoriale », collection économie plus, Presses universitaires de Grenoble, document téléchargé sur Internet

⁴⁴ Ferguène A, conférence intitulée « SPL, territoires et développement local : éclairages conceptuels sur l'approche territoriale appliquée aux pays du sud », séminaire organisé dans le cadre du Master « Développement local, tourisme et valorisation du patrimoine », du 26 au 28 Juin 2012 à l'université M. Mammeri de Tizi-Ouzou.

différents. Vue d'abord comme un haut lieu de la concentration des hommes et de leurs activités, c'est aussi le lieu d'ouverture, le creuset de la civilisation⁴⁵.

Parler de la ville c'est d'abord parler de l'espace. Mais cette notion, dépassée aujourd'hui semble mieux incarnée dans celle de territoire. A ce sujet, C. Courlet écrit notamment « ... L'espace devenu territoire s'analyse de plus en plus comme une organisation, un système constitué d'acteurs liés entre eux par des rapports sociaux, des rapports dynamiques qui évoluent dans le temps en fonction des relations, des interactions qui s'établissent entre eux »⁴⁶.

Ainsi, note le même auteur, « Les villes et les territoires apparaissent de plus en plus comme des lieux privilégiés pour l'organisation des processus de développement et la création de richesses. Autrement dit, le territoire devient un des éléments fondamentaux de la performance économique ». Villes et territoires sont deux notions indissociables, l'une renvoyant à un système organisé et l'autre à un espace d'interaction des acteurs. Entre l'une et l'autre notion, il y a la volonté des hommes et des nations d'organisation et d'aménagement à travers la planification urbaine. Celle-ci, outillée à travers des instruments de gestion ne traduit pas toujours le dessein des acteurs économiques et sociaux.

Notons que l'économie territoriale et l'économie géographique, si elles permettent d'appréhender les phénomènes urbains, elles demeurent distinctes. La première met le territoire au cœur du développement économique, en termes de savoirs faire, d'histoire, de patrimoine,... l'économie géographique quant à elle, devient une composante du développement construit par des acteurs localisés, situés dans l'espace. C'est ce qui permet à C. Courlet⁴⁷ de parler d'économie territoriale à partir de l'approche de l'offre ou de la demande. L'approche par l'offre est vue à travers les systèmes productifs locaux (SPL), l'imbrication du social et de l'économique, la coordination des activités,... l'approche par la demande est traitée à partir de l'économie résidentielle, nouvelle notion développée à partir de la théorie de la base économique, un des principes de l'économie urbaine fondé sur la compétitivité territoriale. Toutes ces approches permettent de discerner entre l'économie nationale et celle des territoires et par extension celle des villes. La ville peut être vue sous l'optique territoriale dans la mesure où la notion de territoire est fortement liée à celle du développement économique à travers le savoir-faire, l'histoire, le patrimoine,... d'autre part, l'analyse du territoire suppose la prise en compte du social, du relationnel. La ville est le lieu d'un recentrage à travers la mise en œuvre d'un capital social.

⁴⁵ Pour F. Braudel « Une civilisation est à la base un espace travaillé par les hommes et l'Histoire » in « La Méditerranée », tome 2 p107. Il écrit aussi « L'Histoire s'immobilise au sol. La civilisation se définit et se réduit parfois à l'espace *« une civilisation, qu'est ce, sinon la mise en place ancienne d'une certaine humanité dans un certain espace ? »* » in « Civilisation matérielle », tome 1, p 495

⁴⁶ Claude Courlet, « L'économie territoriale », édition PUG, Saint-Martin-d'Hères, France, 2008

⁴⁷ Courlet C., conférence intitulée « Économie territoriale et développement », séminaire organisé dans le cadre du Master « Développement local, tourisme et valorisation du patrimoine », du 26 au 28 Juin 2012 à l'université M. Mammeri de Tizi-Ouzou.

Il ne suffit pas d'avoir des ressources pour se développer, réelles ou latentes, il faut les révéler par des projets de territoire, des villes, un ensemble de villages, des communes, ou un ensemble de communes,... des projets autour d'un objectif ou des objectifs communs. Les projets de territoire ce n'est pas la somme des projets de communes, mais de projets de communes qui ont un objectif commun. Le développement économique va alors se faire autour du territoire, C. Courlet⁴⁸ écrit à ce propos « ...la ressource territoriale s'inscrit dans un lieu et dans un moment particulier. La conséquence est qu'elle ne saurait être définitivement acquise... le lieu doit être envisagé comme un devenir et non comme une réalité donnée, rigide et localisable et délimitable sur le papier... ».

Enfin, la ville suscite depuis quelques temps de nouvelles approches chez les chercheurs. Dans un ouvrage très récent⁴⁹, L. Lepage recueille les différents regards sur la ville des grands spécialistes (C. Lacour, M. Polèse, F. Gilli, R. Camagni,...) autour de la thématique « la ville miroir de nos sociétés ». Toutes les analyses ayant porté sur la métropolisation, l'agglomération comme source de développement, l'information et la gouvernance de villes,... ont conduit l'auteur à repenser la ville. « Observer la ville, c'est analyser le monde dans lequel nous vivons et finalement s'interroger sur la société que nous souhaitons »⁵⁰, écrit l'auteur en défendant l'idée d'une « ville douce, sensible à l'humain ».

1.2.4 La ville, sujet interdisciplinaire : atout enrichissant mais écueil à lever

Toutes les sciences sociales s'intéressent au phénomène urbain. L'historien, l'anthropologue, le géographe, le sociologue, l'économiste mais aussi les poètes, les écrivains, les militaires... tous ont relaté les villes en fonction de leur centre d'intérêt. Chacun y va de son objet, magnifiée par les poètes et les écrivains, la ville est théorisée comme modèle d'organisation de l'homme, elle ne cesse de susciter interrogations et curiosité. C'est d'abord le lieu où la division du travail est la plus élaborée. Pour Tisse⁵¹, « Économistes, géographes et historiens s'accordent pour considérer la ville comme l'institution sociale qui va accélérer - pour certains créer -, la division du travail et la spécialisation des tâches. Comme Adam Smith devait le remarquer, « le fermier des Highlands est à la fois le boucher, le boulanger et le brasseur de son ménage ». Dès qu'une ville atteint une certaine taille, chacun a la possibilité de se spécialiser et d'obtenir un niveau plus élevé d'efficacité dans ses activités professionnelles. La ville devient ainsi rapidement lieu d'échange et de marché. À partir d'une taille suffisamment grande, la concurrence apparaît car il y a la place pour plusieurs producteurs. Il n'est donc pas exagéré de penser la ville comme le creuset des économies modernes ». Il faut dépasser « les clivages existant entre les disciplines pour mieux comprendre la ville d'aujourd'hui » écrit L. Bourdeau-Lepage⁵²

⁴⁸ A. Bagnasco, Courlet C, G. Novarina « Sociétés urbaines et nouvelle économie », édition l'Harmattan, 2010, p120

⁴⁹ Bourdeau-Lepage Lise, « regards sur la ville », édition Anthropos et economica, 2012

⁵⁰ Bourdeau-Lepage Lise, op. cité page 210

⁵¹ Thisse, Encyclopædia Universalis, 2008, article en ligne

⁵² Bourdeau-Lepage Lise, op. cité page 3

La ville ne constitue aucunement un objet de recherche propre à une seule discipline. Il y a certes une profusion des connaissances en sciences sociales en matière urbaine, ce qui est enrichissant en soi, mais le très grand nombre de travaux complexifient quelque peu notre travail. Il est impossible de tout lire. À cette profusion de la connaissance s'ajoute la difficulté de recentrer le sujet.

Parmi les disciplines qui se sont intéressées à la ville, nous pouvons citer :

- **La géographie**

Les géographes ont été parmi les premiers à lier la localisation des hommes et celle du milieu physique. La ville, et son impact sur le milieu a constitué une de leurs préoccupations. W. Christaller va élaborer une théorie des places centrales c'est-à-dire une analyse de la hiérarchie des villes, un modèle davantage destiné à décrire les villes basées sur la production de services. Il lance sa réflexion à partir d'une observation empirique, les villes du Sud de l'Allemagne dont la distribution ne se faisait pas par hasard et semblait correspondre à une logique mathématique rigoureuse.⁵³ L'hypothèse de départ de Christaller est un espace homogène et isotrope, en termes de densités démographiques, physiques et infrastructurelle. Pour lui, toute agglomération est apte à fournir des biens et des services à l'hinterland (arrière-pays). Une première force agglomérative est exercée sur l'arrière-pays, puisqu'il y a un besoin d'approvisionnement. Une deuxième force rendra ce lieu permanent puisque certains biens et services ne peuvent être produits qu'en certains lieux limités où il y a disponibilité des facteurs de production et possibilité de distribution. Ainsi, l'importance du centre de production et l'aire de marché desservie dépendra de la nature du bien ou service produit. On classe les biens et services selon la distance qu'acceptent de franchir les acheteurs pour s'approvisionner. On aura une hiérarchie, les biens et services de première nécessité, et les autres dits supérieurs, plus élaborés. Les premiers ont une aire de marché réduite, les autres, une vaste aire de marché. A ces aires de marché correspondra une hiérarchie des villes où ces biens et services sont offerts. Cette hiérarchie se fera sous forme d'hexagones.

- **L'histoire**

Braudel, sans théoriser la ville, en a fait le défrichement pour comprendre les civilisations et l'évolution du capitalisme. D'autres auteurs comme P. Bairoch, spécialiste de l'histoire économique nous permet de comprendre l'évolution, sur le long cours, de l'urbanisation et des établissements humains. Par ailleurs, d'autres historiens sans débattre directement de la ville nous donnent des informations précieuses sur l'origine des peuplements et les facteurs pouvant expliquer l'absence des villes.

- **La sociologie**

Les rapports sociaux, la ségrégation, les strates sociales ont toujours été véhiculées par la ville et son dynamisme (M. Castells, H. Lefebvre,...). La sociologie urbaine connaît aussi une richesse «... Face à ce "foisonnement" relatif alimenté aussi par la soutenance de thèses de doctorat ou de mémoires de magister, parfois de qualité, il nous apparaît que la branche de la

⁵³POLESE M. et Scheamur R., « Économie urbaine et régionale : introduction à la géographie économique », édition Economica, 3^{ème} édition, 2009, page 252

sociologie urbaine représente, depuis le milieu des années 1990, l'un des secteurs les plus dynamiques de la recherche en sciences sociales »⁵⁴. L'école de Chicago, fondée à la fin du 19^{ème} siècle a été le laboratoire d'étude, notamment sociologique, de la ville. La ville de Chicago, alors en pleine mutation en a constitué un terrain d'investigation.⁵⁵

L'économiste tente par différentes approches de comprendre les implications de la ville, le processus ayant conduit à sa création, les facteurs de sa localisation... Mais l'écueil majeur c'est comment la définir, à partir de quel critère, de quel indicateur, quel paramètre privilégier ? L'important est que la ville c'est moins un espace, notion plutôt abstraite qu'un territoire ou que des territoires, conception plus riche, car renvoyant à des acteurs en interaction. « Le mot « territoire » s'impose sur « espace » parce que celui-ci offrait une vue trop plate de la réalité géographique, une représentation abstraite avec laquelle chaque discipline selon son orientation pouvait jouer. Le territoire est plus riche, même s'il apparaît ainsi d'autant plus difficile à définir, intégrant des équilibres divers selon les auteurs, des limites (plus ou moins contraintes physiquement et administrativement), des cohérences (plus ou moins nettes), des identités et des représentations (plus ou moins affirmées collectivement), des associations et des communautés (officielles ou vécues), le tout sur un espace dument localisé, en continuité, en archipel ou en réseau »⁵⁶.

La multiplicité des définitions est un atout enrichissant car renvoyant à des lectures diverses et complémentaires de la ville. Mais la difficulté réside dans le choix de variables à privilégier pour cerner la notion de ville : seuils statistiques, fonctions et nature des activités dominantes, qualité de vie... Cet écueil majeur ne décourage pas pour autant les chercheurs, chacun ira de son objet en apportant une part d'éclairage. La ville suscite ainsi des regards différents, et il est certes impossible d'en rendre compte sous peine de diminuer l'intérêt de l'analyse. Considérer tel ou tel aspect de l'analyse c'est privilégier un certain regard répondant à une préoccupation spécifique.

1.2.5 La ville est d'abord mesurée par des seuils statistiques

La ville, dans son acception générale, est sans conteste une notion relative. Le référentiel ne peut à notre avis être un cadre universel, ni celui d'un pays développé ou un autre pays en développement. Le repère c'est le pays, la région, bref le rapport avec l'environnement desservi, la population. Sans occulter le fait que définir la ville, quel que soit sa taille, c'est conjuguer un ensemble de critères tant économiques que sociaux et mêmes culturels, historiques et politiques. Théoriquement c'est la rationalité économique qui dicterait les agents économiques dans le choix de localisation. Leur agglomération dans les villes et villages s'explique d'abord par la proximité et les avantages tirés de leur concentration.

⁵⁴Madani Mohamed, "25 ans de sociologie urbaine en Algérie", in colloque sur "penser la ville: approches comparatives", Khenchla, Algérie, 2008.

⁵⁵ P. Clavel, édition Anthropos, 2002, article en ligne. L'auteur note que les transformations de la ville de Chicago qui est passée de 4000 habitants en 1837 à plus de trois millions d'habitants un siècle plus tard, ont constitué l'amorce de la création de cette école.

⁵⁶Armand Fremont, géo. Eco. Société, 2009/1, volume 11, « A la recherche du rural perdu »

• Définition générale de la ville

Avant de définir la ville, il est nécessaire d'aborder la notion d'agglomération. Celle-ci n'impliquant pas nécessairement la ville mais la ville n'est-elle pas d'abord une agglomération ? Ce concept recouvre des situations réelles très diverses. Il constitue un des principes de l'économie urbaine qui implique plusieurs notions relatives à la concentration des individus et des activités. La ville est ainsi, le résultat d'un processus cumulatif d'agglomération (d'autres auteurs diront juxtaposition) d'activités diversifiées et des fonctions de commandement et de coordination. Permanence et diversifications sont deux éléments essentiels. Un village ne peut être une ville car sa taille et ses fonctions n'engendrent pas de processus cumulatifs, la diversité y est absente. Celle-ci est liée à des économies d'urbanisation alors que la spécialisation est liée à des économies de localisation importantes. Toute ville est ainsi d'abord une agglomération d'individus, de firmes, un ensemble d'interactions sociales... engendrant des externalités ou des gains de productivité. Il s'agit alors des économies d'agglomération qu'elles soient de localisation ou d'urbanisation qui vont cesser d'agir au-delà d'un certain seuil de taille.

Définir la ville c'est l'identifier en la distinguant d'autres groupements d'individus ou d'activités ou d'autres entités tels que les villages. Notons de prime abord que le concept de ville fait aussi référence à « une zone urbaine »⁵⁷. Dans ce cas, les expressions de villes, zone métropolitaine, aire urbaine ou métropole sont utilisées indifféremment. Définir la ville c'est aussi faire un choix, ne retenir que quelques caractéristiques, en privilégiant le point de vue économique. Quatre concepts constituent le soubassement théorique de la notion de ville, à savoir : l'agglomération, la proximité, l'interaction et le centre (ce sont les principes de l'économie urbaine, comme on l'a vu plus haut). Par ailleurs, la ville est « un fait multidimensionnel, multidisciplinaire et changeant, rendant la définition imparfaite »⁵⁸. La définition de la ville repose néanmoins sur trois grandes catégories : le visible, l'invisible et le pragmatique.

• Le visible ou l'observable

Il s'agit de la définition descriptive privilégiant les seuils statistiques, les densités démographiques... Les seuils statistiques qui permettent d'identifier une ville varient d'un pays à un autre. Quelques exemples dans le monde : Argentine 2000 habitants ou plus ; Canada plus de 5000 habitants ; Espagne au moins 2000 habitants ; USA au moins 2500 habitants ; Japon au moins 50000 habitants ; Mexique au moins 2500 habitants ; Sénégal au moins 10000 habitants ; Zambie au moins 5000 habitants,... En Algérie, la ville est définie, comme on le verra plus loin, comme une agglomération d'au moins 5000 habitants, alors qu'en France, on parle d'unités urbaines d'au moins 2000 habitants,... La multiplicité des critères pour définir la ville⁵⁹, la diversité et l'hétérogénéité des contextes économiques et sociaux à travers le monde, les différenciations dans les niveaux de développement, permettent ainsi, des définitions très nombreuses.

⁵⁷ Fujita M., JF. Thisse « Économie des villes et de la localisation », éd. DE BOECK, 2003, page 17

⁵⁸ J. M. Huriot – L. Bourdeau-Lepage, « économie des villes contemporaines », page 16

⁵⁹ Il existerait selon, Internet, plus de 200 seuils démographiques à travers le monde.

• **L'invisible ou la définition analytique**

Partant du fait que la ville est une agglomération d'individus et d'activités, deux caractères permettent de la distinguer :

- La spécialisation : l'économie de la ville n'ayant pas les mêmes activités que l'économie entière, elle se singularise par l'émergence d'une activité non agricole.
- L'interaction de la ville avec l'espace non urbain.

Les premières analyses économiques de la ville datent de la période préclassique, 18^{ème} siècle avec Cantillon ensuite Von Thünen (1826), comme nous l'avons noté plus haut. Quatre éléments peuvent fonder la définition analytique de la ville⁶⁰.

- La spécialisation qui apparaît dans les services supérieurs notamment.
- Le processus d'agglomération. La ville serait un processus d'agglomérations résultant des interactions humaines. Elle est le lieu de diversité : diversité des habitants et des activités. Cette diversité est source des interactions qui requièrent la proximité entre les agents
- Les fonctions urbaines : « La ville est le lieu où on coordonne les activités économiques ». Un lieu de contrôle et de commandement ». Reprenant l'historien Braudel, J M. Huriot écrit « ...Avant tout une ville, c'est une domination. Et ce qui compte pour la définir, pour la jauger, c'est sa capacité de commandement, l'espace où elle s'exerce ».
- La ville et le reste du monde. La ville n'existe qu'en fonction de circuits, ..., c'est un réseau. Elle est en rapport avec d'autres villes... Une ville en autarcie ne peut exister. Comme elle ne produit pas toutes les subsistances nécessaires à sa population, elle dépendra alors des autres villes et de son arrière-pays.

Concluons sur le fait qu'au vu de ses transformations et de sa continuelle mutation, la ville devient difficilement identifiable. Elle est définie aussi comme un creuset politique légitimé par le statut administratif. Paul Yatta parle de « zone de pouvoir »⁶¹. « La ville est une notion écran : à travers elle se lit autre chose qui a pour nom capitalisme, territoire, État, équipement collectif... »⁶². C'est aussi un lieu producteur d'économies externes positives ou négatives, de valeurs ajoutées, de plus values, de marchés, des proximités des services, des interactions,...

D'autres auteurs⁶³ suggèrent la notion de proximité pour comprendre la ville. Deux notions sont proposées : la proximité géographique et la proximité organisée. La première notion peut être permanente, c'est-à-dire attenante à la distance au sein de l'espace ou bien une proximité temporaire, c'est-à-dire pouvant engendrer des rencontres occasionnelles lors de déplacements. La deuxième notion, la proximité organisée, dépasse la sphère spatiale pour être plus proches des relations humaines, elle « se traduit en termes de confiance, de communauté d'intérêts, de partage de valeurs, de pratiques et de représentations communes. ». Le seuil statistique, le rang administratif, les fonctions urbaines, la proximité, ... sont aussi les critères de définition de la ville en Algérie.

⁶⁰ JM. Huriot et Bourdeau-Lepage L., « économie des villes contemporaines », page 22 et suivantes

⁶¹ P. YATTA, « villes et développement économique », édition economica, 2006, page 2

⁶² Id. page 3

⁶³ Huriot. , « Géographie, économie et espace », 2009, page 31, article en ligne pages 31-32

1.3 la ville en Algérie

La difficulté de définir de l'urbain est soulignée par l'ONS⁶⁴ dans sa dernière publication sur l'armature urbaine de 2008. Il est rappelé en effet, que la densité du peuplement n'est pas un critère suffisant. D'autres critères sont retenus, comme le rang administratif, la part de la population hors agriculture, l'accès aux commodités urbaines, eau, électricité, assainissement, ... Deux types de stratifications des agglomérations urbaines sont retenus. les stratifications de type légal (inspirées des deux lois n° 2001-20 du 12/12/01 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire et la loi n° 2006-06 de la 20/02/06 portant loi d'orientation de la ville) et les stratifications de type statistique, comme on peut le voir dans les tableaux n°1, 2 et 3.

Tableau 1 Terminologie employée dans la loi 2001-20

Strate	Définition
<i>Région-programme d'aménagement et de développement</i>	Territoire constitué par plusieurs wilayas limitrophes et présentant des caractéristiques physiques et des vocations de développement similaires ou complémentaires
<i>Métropole</i>	Agglomération urbaine dont la population totalise au moins 300 000 habitants et qui a vocation, outre ses fonctions régionales et nationales, à développer des fonctions internationales
<i>Aire métropolitaine</i>	Territoire à prendre en considération afin de maîtriser et organiser le développement d'une métropole
<i>Grande ville</i>	Agglomération urbaine dont la population totalise au moins 100 000 habitants
<i>Ville nouvelle</i>	Agglomération urbaine programmée dans sa totalité, sur un site vierge ou à partir d'un ou de plusieurs noyaux d'habitat existants
<i>Zone sensible</i>	Espace écologiquement fragile où des actions de développement ne peuvent être menées sans tenir compte de sa spécificité

Source : « Collections Statistiques », n° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat– 2008 –(Résultats issus de l'exploitation exhaustive) ARMATURE URBAINE Par « La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie », page 33

La loi n°06-06 du 20 Février 2006 portant loi d'orientation de la ville, dans ses articles 3 et 4, définit la ville (voir les tableaux n°2 et 3), mais parlera vaguement de l'économie urbaine, qui est entendue comme « ...toutes les activités de production de biens et services localisés dans le milieu urbain ou dans on aire d'influence ».

⁶⁴ « Collections Statistiques », n° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat– 2008 –(Résultats issus de l'exploitation exhaustive) ARMATURE URBAINE Par « La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie », page 32

Tableau 2 Terminologie employée dans la loi 2006-06

Strate	Définition
<i>Ville</i>	Agglomération urbaine ayant une taille de population supérieure à 100 000 habitants et disposant de fonctions administratives, économiques, sociales et culturelles
<i>Ville moyenne</i>	Agglomération urbaine dont la population est comprise entre 50 000 et 100 000 hab
<i>Petite ville</i>	Agglomération urbaine dont la population est comprise entre 20 000 et 50 000 hab
<i>Agglomération urbaine</i>	Espace urbain abritant une population agglomérée d'au moins 5 000 hab
<i>Quartier</i>	Partie de ville délimitée sur la base d'une combinaison de données relatives à l'état du tissu urbain, à sa structure, à sa composition et au nombre d'habitants y résidant

Source : « Collections Statistiques », n° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat– 2008 –(Résultats issus de l'exploitation exhaustive) ARMATURE URBAINE Par « La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie », page 33

Les critères de définition des villes ayant été utilisés lors des précédents recensements ont été critiqués, car ne rendant pas toujours compte des réalités des agglomérations. La critique la plus importante, soulignée par l'ONS dans sa publication de l'armature urbaine de 2008, est celle relative au caractère uniforme des critères de définitions des villes pour l'ensemble du pays qui revêt des réalités locales différentes. Cette critique n'a pourtant pas conduit à la refonte de la définition de l'urbain,...en effet, l'ONS a reconduit les mêmes critères de définition de 1998. La seule nouveauté résidera dans la considération d'une nouvelle strate urbaine, la métropole urbaine, comme on peut le voir dans le tableau n°3. Il s'agit d'Alger, Oran, Constantine et Annaba.

Tableau 3 Strates définies par les deux lois 2001-20 et 2006-06

Loi	Strate	Définition
2001-20	<i>Métropole</i>	Agglomération urbaine dont la population totalise au moins 300 000 hab et qui a vocation, outre ses fonctions régionales et nationales, à développer des fonctions internationales.
	<i>Grande ville</i>	Agglomération urbaine dont la population totalise au moins 100 000 hab.
2006-06	<i>Ville moyenne</i>	Agglomération urbaine dont la population est comprise entre 50 000 et 100 000 hab.
	<i>Petite ville</i>	Agglomération urbaine dont la population est comprise entre 20 000 et 50 000 hab.
	<i>Agglomération urbaine</i>	Espace urbain abritant une population agglomérée d'au moins 5 000 hab.

Source : « Collections Statistiques », N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat– 2008 –(Résultats issus de l'exploitation exhaustive) ARMATURE URBAINE Par « La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie », page 34

Pour le RGPH de 2008, l'unité urbaine est toujours l'agglomération, la population urbaine étant celle résidant dans le périmètre de l'agglomération sans tenir compte des limites administratives ni de la population éparse. D'ailleurs, certaines agglomérations ont le statut d'agglomérations urbaines intercommunales (AUI). Il s'agit de celles situées dans la mouvance des métropoles. La wilaya de Tizi-Ouzou n'en est pas pourvue.

Notons par ailleurs, qu'un autre indicateur permettant d'apprécier le degré d'urbanisation par commune à travers le pays est introduit⁶⁵ en 2008. L'ONS donne la classification suivante :

- Communes entièrement urbanisées (E.U)
- Communes à prédominance urbaine (PU) si la part de la population vivant dans les zones urbaines est supérieure à 75%
- Communes mixtes (MI) si la part de la population vivant dans les zones urbaines est située entre 45 et 75%
- Communes à prédominance rurale (PR) si la part de la population vivant dans les zones urbaines est inférieure à 45%
- Communes entièrement rurales (ER)

Il y a certes une évolution dans la terminologie et les critères de définition de la ville depuis le premier recensement de 1966, mais certaines insuffisances sont reconduites lors du RGPH de 2008 rendant l'appréciation de la ville et de l'urbain très discutable, pourtant l'ONS émet lui-même des critiques⁶⁶ sur les critères retenus lors des recensements précédents, mais n'en tiendra pas compte pour le RGPH de 2008. Rappelons l'essentiel des définitions de la ville dans les différents recensements, comme on peut les lire dans l'armature urbaine de 2008.

• Les définitions du recensement de 1966

Ce sont les communes qui ont constitué la base des classifications, communes urbaines, semi-urbaines, rurales et semi-rurales à partir de leurs chefs-lieux. Les critères retenus étaient : un seuil minimum de population agglomérée dans le chef-lieu, par rapport à la commune, un seuil minimal d'actifs non agricoles et le taux d'accroissement de la population entre les deux derniers recensements celui de 1954 et celui de 1966.

• Les définitions du recensement de 1977

Les communes urbaines sont assimilées à des unités géographiques urbaines selon l'ONS, un certain nombre de critères sont introduits, les chefs-lieux de wilaya et de daïra un minimum d'équipements socioéducatifs, les taux d'accroissement de la population entre 66 et 77.

• Les définitions du recensement de 1987

On ne prend plus en compte les limites communales pour définir les agglomérations urbaines. Cinq critères sont retenus : la population, dont le seuil est de 5000 habitants, la proportion des actifs agricoles ne dépassant pas les 25%, la présence de services d'intérêt public, hôpitaux, polycliniques, ... plus les autres critères précédents à savoir, le rang administratif et le taux d'accroissement annuel moyen de la période intercensitaire. C'est ce qui a permis de définir

⁶⁵ Il faut remarquer que lors du RGPH de 1998, on distinguait entre les communes urbaines (celles qui renferment au moins une agglomération urbaine) et les communes rurales (celles qui renferment les agglomérations rurales, semi-rurales ou la population éparse). Les communes étaient classées selon leur niveau d'urbanisation :

- Les communes faiblement urbanisées, avec un taux inférieur à 45%
- Les communes moyennement urbanisées, avec un taux compris entre 45% et 75%
- Les communes fortement urbanisées avec un taux d'urbanisation dépassant les 75%

⁶⁶ Armature urbaine 2008, pages 35 et suivantes

cinq strates (urbaine, suburbaine, semi-urbaine, semi-urbaine potentielle, agglomérations non classées ailleurs,).

• Les définitions du recensement de 1998

C'est grosso-modo les mêmes principes précédents : seuil minimum de 5000 habitants, activité économique, l'accès aux trois raccordements, eau, électricité et assainissement, en plus de l'existence d'autres conditions, un certain type d'équipements (polyclinique, hôpitaux, ...) mais aussi le taux annuel moyen d'accroissement de la population entre 87 et 98, indicateur qui n'était pas nécessairement révélateur de l'attractivité des agglomération, note l'ONS.

Ces définitions, ne rendent pas toujours compte véritablement de la ville, de son ancrage au territoire mais surtout de toutes les interactions entre les acteurs économiques. De même, elles semblent « coupées » de la réalité complexe du terrain, comme on le verra dans ce travail. Comme nous allons travailler sur une wilaya fortement dominée par les villages, nous avons estimé utile de préciser le contenu de la notion de village. Même s'il est exclu de l'armature urbaine en tant qu'entité statistique (taille généralement inférieure à 5000 habitants), il n'en demeure pas moins que de par l'histoire et la sociologie de la région de Kabylie, les villages constituent souvent de véritables agglomérations urbaines. La notion de village renvoie d'abord à celle d'agglomération secondaire selon l'ONS qui ne donne pas une définition explicite du village. Mais selon toute vraisemblance, les agglomérations secondaires correspondant fort bien aux villages que nous connaissons dans la région de Kabylie, on en déduit qu'une agglomération secondaire équivaldrait à un village. L'écueil statistique serait alors levé. Nous pensons que cette entité, le village, devrait faire l'objet de plus d'intérêt vu son poids dans la région de Kabylie.

Le village est souvent présenté comme le creuset des solidarités traditionnelles, un haut lieu des liens sociaux et des solidarités traditionnelles, lieu de partage et d'entraide, il est surtout le socle de la vie de tous les jours. En région Kabyle, « ...le village traduit une forte communauté sociale. Paradoxalement, c'est en pays montagnard où la topographie s'y prête apparemment le moins bien que l'on trouve la majorité de ces groupements villageois. C'est que ce sont que les montagnes qui se sont prêtées le mieux à l'épanouissement de cette société paysanne, communautaire »⁶⁷. Dans sa conception générale, parler de village c'est parler de la campagne, du rural. Le concept mérite, selon nous d'être « creusé ». Si, théoriquement, il ne repose pas sur des aspects urbains, avec le phénomène généralisé de l'urbanisation il en semble bien imprégné, comme nous tenterons de le voir tout au long de ce travail.

Rappelons que l'ONS a repris pour 2008, les mêmes définitions adoptées au RGPH de 1998 relatives aux strates de villes⁶⁸ que nous reprenons ci-après :

- **Strate de l'urbain supérieur** : Le nombre d'occupés supérieur à 10000 dont plus de 75 % non agricoles. Les agglomérations concentrent un grand nombre de services de type supérieur, université, hôpitaux spécialisés, infrastructures de base, gares routières, ferroviaire, stades, centre de loisirs, ...

⁶⁷ M. Cote, « L'Algérie ou l'espace retourné », édition Media- plus, 1993, p. 32.

⁶⁸ Résumé à partir de « Collections statistiques » n°97, RGPH 1998, Armature urbaine, page 22

- **Strate de l'urbain** : les agglomérations ayant au moins 20000 habitants dont le nombre d'occupés non agricoles est supérieur à 2000 et représentent au moins 75% de non agricoles. Elles concentrent un nombre limité de services de niveau supérieur.
- **Strate semi urbaine** : le nombre d'occupés hors agriculture représente 1000 actifs et le seuil minimum d'habitants est de 5000. Elles ont un rayonnement local pour les agglomérations proches et offrent un service minimum en éducation, santé, ...

La strate semi-rurale n'est pas définie par l'ONS, du moins pour 1998, mais nous pensons qu'il s'agit vraisemblablement de villages, c'est-à-dire les agglomérations n'excédant généralement pas les 5000 habitants mais dont la fonction dominante est l'activité agricole et dont le rayonnement est très limité.

Trois indices sont définis par l'ONS pour mesurer le rythme de l'urbanisation.

- L'effectif de la population urbaine : population vivant dans les agglomérations urbaines P_u
- Le taux d'urbanisation ou degré d'urbanisation : part de la population urbaine P_u sur la population totale P_t
- Ratio de la population urbaine à la population totale
- Mesure du rythme de l'urbanisation : c'est la différence entre les taux de croissance de la population urbaine et celui de la population rurale.

Enfin, rappelons aussi la définition de l'agglomération chef-lieu « un groupement de constructions au moins égal à la centaine (100 et plus) telles qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de deux cents (200) mètres ». Les autres types d'agglomération sont définis comme suit :

- « L'agglomération chef-lieu : est une agglomération qui abrite le siège de l'Assemblée Populaire Communale (A.P.C) ;
- L'agglomération secondaire (A.S) : est une agglomération comprenant plus de cent (100) constructions et n'abritant pas un chef-lieu de commune.
- Le hameau : est un groupement de constructions voisines les unes des autres de moins de deux cents mètres (200m) et dont le nombre est supérieur à dix (10) et inférieur à cent (100).
- Le hameau chef - lieu : est un hameau abritant le siège de l'Assemblée Populaire Communale. Il est à remarquer que l'existence de certains hameaux chefs-lieux nous oblige à donner leur définition, bien qu'ils ne soient pas concernés par la typologie des agglomérations ».

Selon les objectifs du SNAT 2030 et du nouveau PATW⁶⁹ 2012 de Tizi-Ouzou, les villes doivent être qualitatives, compétitives, attractives et durables. La politique de la ville, dont nous parlerons plus loin, invite à un nouveau regard sur la ville, en en faisant un espace fonctionnel au service de ses habitants, ce qui suppose le frein à l'étalement des villes et à l'anarchie urbaine qui prévaut aujourd'hui.

⁶⁹PATW de Tizi-Ouzou est régi par la loi 01-20 du 12 Décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.

1.4 les notions d'urbanisation et de développement économique

Il est bien établi aujourd'hui que l'urbanisation n'est pas toujours synonyme de développement (Bairoch, 1985 ; Yatta, 2006). Philip S. Golub⁷⁰ note à ce propos « ... La nouvelle structure des échanges internationaux conduit à une inflation démographique des villes côtières, devenues des entrepôts de produits primaires et de biens destinés au marché mondial. La « décontinentalisation » économique de l'Afrique subsaharienne au profit des côtes, la croissance de la population de Bombay, Calcutta ou Madras et la décroissance des villes de l'intérieur de l'Inde au milieu du XIX^e en témoignent, tout comme la reconfiguration des villes côtières d'Afrique du Nord sous la colonisation française. L'urbanisation rapide de ces régions mondiales au XX^e siècle, surtout au cours de la phase accélérée à partir de 1950, s'est généralement accompagnée sans véritable changement... ».

Il faut noter que l'urbanisation en Algérie concerne une société marquée par un certain nombre de permanences mais aussi de ruptures dans son évolution historique. « La société algérienne présente une grande stabilité dans ses assises : au cours des deux derniers siècles... »⁷¹. L'originalité de cette société, selon le même auteur est « son rapport à l'espace marqué d'une forte intériorité ». Nous retrouverons cette caractéristique « d'intériorité » à travers l'évolution de l'urbanisation en Kabylie.

Développement économique, développement urbain ou simplement développement humain au sein de la ville, est-ce des notions antinomiques ou corolaires ? Urbanisation et développement économique est - ce des notions complémentaires ou « exclusives » ? Développement économique et urbanisation, deux phénomènes qui n'ont pas nécessairement cohabité ensemble, du moins pour les pays en voie de développement. Pour le cas de l'Algérie, c'est peut être une autre histoire. On a d'abord observé une urbanisation voulue, planifiée, dirigée puis spontanée, forcée, mais émanant de la volonté des habitants eux-mêmes. Des raisons économiques puis sécuritaires constitueraient quelques explications.

Urbanisation et croissance urbaine, deux notions à ne pas confondre⁷². Parle-t-on de la même chose ? L'ONS précise la nécessaire distinction entre ces deux notions. La croissance urbaine, « est un processus d'accroissement démographique (croissance de la population urbaine) et/ou spatiale (extension, étalement...) des unités urbaines »⁷³, les aspects économiques ne sont pas abordés, et l'ONS souligne bien cette faille. L'urbanisation veut dire l'augmentation du rapport de la population urbaine par rapport à la population totale. Ces deux phénomènes vont souvent de pair.

Parler de l'urbanisation c'est nécessairement aborder la question du développement. Un détour théorique sur ces questions s'avère ainsi indispensable. L'émergence d'une nouvelle approche du développement par l'approche territoriale met au cœur de la réflexion les notions

⁷⁰ « Des cités – États à la ville globale » in Revue « Manière de voir », Le monde diplomatique n°114, Decembre2010- Janvier 2011, page 12.

⁷¹ M. Cote, « L'Algérie ou l'espace retourné », op. Cité, p.16

⁷² Polèse M. et Scheamur R., « Économie urbaine et régionale : introduction à la géographie économique », édition Economica, 3^{ème} édition, 2009, pages 11 et suivantes.

⁷³ Armature urbaine 2008, page 80

telles que coopération interentreprises..., l'industrialisation diffuse, les SPL (systèmes productifs locaux),... bref, le territoire en tant qu'acteur du développement économique. Celui-ci et le développement local tout particulièrement, suppose une dynamique d'acteurs fonctionnant en réseaux formels et informels mobilisés autour d'un projet collectif, les petites et moyennes entreprises, des savoirs faire locaux,... constituant des acteurs du développement local. L'approche territorialisée du développement est particulièrement adaptée au contexte économique et social des pays en développement⁷⁴.

• Notion de développement économique

La notion de la ville est indissociable de celle du développement, elle en est « une condition essentielle »⁷⁵. Une notion à prendre au sens large c'est-à-dire englobant à la fois des phénomènes économiques et sociaux et l'évolution générale des sociétés. On distingue en effet, les notions de croissance, de développement et même de progrès économique. La croissance est la simple augmentation de la production de biens, alors que le développement implique aussi des changements structurels, le progrès technique ajoute au développement des notions sociales et culturelles plus larges. La notion de développement économique implique ainsi tous les aspects cités. Il est alors synonyme de « vie économique et sociale », l'équivalent chez Braudel de ce qu'il appelle « civilisation matérielle ». Il devient alors difficile de parler de développement économique avant la révolution industrielle au sens actuel du terme.

Tous les spécialistes de la question conviennent de la difficulté de définir l'indicateur approprié pour apprécier le développement⁷⁶. Le plus utilisé a toujours été le revenu par tête (le PNB), mais ne révélant pas les situations réelles des sociétés, un autre indicateur est utilisé depuis les années 90, c'est l'indicateur du développement humain (IDH). De même que d'autres indicateurs quantitatifs peuvent traduire cette notion de développement appliquée à la ville.

- la croissance de la population : croissance démographique et croissance économique des villes ? Mais l'un entraîne-t-il l'autre ? Autrement dit, la croissance des villes et villages est-elle autonome du développement économique du pays ?
- Emploi et chômage urbain
- La structure de la consommation à travers la loi d'Engel qui explique le niveau de développement à partir de la baisse de la part consacrée à la consommation en biens alimentaires dans le revenu total, (ou au niveau national, la baisse de la part des produits agricoles dans la demande nationale à mesure que le pays s'enrichit).

⁷⁴ Les travaux de C. Courlet, de M. Ferguène, présentés au cours de conférences données à l'université de Tizi-Ouzou en Juin 2012 (voir bibliographie), montrent des exemples de réussite dans certains pays tels le Brésil, le Maroc, la Tunisie.

⁷⁵ Bourdeau-Lepage Lise, op. cité page 54

⁷⁶ Treillet Stéphanie, « L'économie du développement : de Banoeng à la mondialisation », 2^{ème} édition, Armand Colin, 2007, pages 18 et suivantes et M. Polèse in « regards sur la ville », op. cité, pages 54 et suivantes.

La ville peut être vue comme un facteur de développement économique. Ainsi, pour C. Courlet⁷⁷ « Il ne suffit pas d'avoir des ressources pour se développer ». Ce qui est valable pour un territoire l'est aussi pour une ville quel que soit sa taille. L'auteur note aussi, « L'analyse des fondements territoriaux de la performance économique dépasse de loin des exigences d'une analyse purement quantitative...Elle invite fortement à dépasser une approche triviale de la ressource qui se contente de recenser l'existant et d'en déduire un potentiel imaginaire de développement. Ainsi, le processus de développement devient « un processus de révélation des ressources construites en liaison avec la dynamique de développement... ». La notion de développement requiert ainsi la connaissance des milieux mais aussi le nécessaire dépassement du diagnostic territorial pour « explorer » dans les ressources non révélées, matérielles ou immatérielles (savoir - faire, richesses culturelles, activités innovantes...). Elle est enrichie par celle du territoire. Mais la notion de développement va au delà. M. Polèse⁷⁸ explique l'origine du développement par les traits culturels et institutionnels des sociétés, l'auteur s'appuie sur l'exemple des pays comme les États-Unis d'Amérique, l'Australie,... dont l'histoire n'a pas secrété de grandes villes, et pourtant leur niveau de développement, aujourd'hui, est des plus élevés. « ...Dans l'histoire, la présence de grandes villes, ne rime pas forcément avec le développement économique, ... », note l'auteur.

• Notion de l'urbanisation

Le concept « urbanisation » est sans conteste lié à l'évolution de la ville dans l'histoire de l'homme, il est relativement récent. Selon P. Bairoch, ce terme apparaît probablement dès le XIV^e siècle et certainement dès 1740. Terme pratiquement synonyme de ville selon le même auteur⁷⁹ qui note aussi que les termes « ville », « cité », « agglomération urbaine » sont considérés comme équivalents. Un terme qui peut aussi être rattaché à l'urbanisme (terme qui apparaît à partir de 1910). Pour M. Polèse⁸⁰ le concept urbanisation désigne le passage d'une société rurale à une société de plus en plus urbanisée. Il désigne aussi la croissance plus rapide des populations urbaines par rapport aux populations rurales.

Le terme « urbanisation » est aussi lié au développement économique. Celui – ci étant difficilement concevable sans les villes. P. Bairoch l'a démontré à propos de l'essor des villes dans l'histoire de l'humanité. Développement économique étant bien entendu ici synonyme de progrès technique. Ce lien de causalité, urbanisation et développement, n'est cependant pas établi aujourd'hui quand il s'agit des pays en développement.

Si le commerce a été, dans le passé, un diffuseur d'urbanisation essentiellement par l'information véhiculée par les commerçants lors de leurs voyages, c'est la révolution industrielle, dès la fin du 18^{ème} siècle qui donne au phénomène de l'urbanisation toute son ampleur. L'urbanisation est, d'une manière générale, un phénomène récent dans l'évolution des nations. La notion renvoie à l'essor des villes et à leur occupation de plus en plus étendue.

⁷⁷ C. Courlet, op. cité

⁷⁸ Bourdeau-Lepage Lise, op. cité pages 54 et suivantes

⁷⁹ P. Bairoch, op. Cité page 14

⁸⁰ M. Polèse, et Scheamur R., op. Cité, page 11

L'origine de l'urbanisation n'est pas toujours économique et ne répond pas nécessairement à l'évolution d'un processus historique. Le terme urbanisation est compris certes comme une « croissance matérielle de la ville »⁸¹ mais il n'implique pas nécessairement une occupation spatiale à l'intérieur du périmètre des plans d'urbanisme comme le note l'auteur. Pour celui-ci, « Le terme d'urbanisation doit être compris ici au sens de la croissance urbaine (croissance matérielle de la ville) sur des espaces non urbains, souvent de façon périurbaine, c'est à dire peu dense, en même temps qu'elle est comprise comme une inscription dans des plans d'urbanisme, et enfin comme une projection des mentalités, des représentations urbaines appliquées à un espace qui a conservé beaucoup des logiques rurales et des logiques du milieu naturel ». Il s'agit de croissance physique des villes, tout au long des axes routiers le plus souvent comme nous aurons à le voir dans les chapitres suivants.

En Algérie, l'urbanisation⁸² et l'essor des villes, relativement récents, sont plus le résultat d'une « déstructuration » spatiale après la venue des français, que l'aboutissement d'une longue histoire. M. Cote⁸³ parle de « retournement » de l'espace. Mais pour F. Colonna⁸⁴, « l'urbanisation volontariste du paysage et des valeurs du monde rural...est moins un legs du passé colonial que le résultat d'un projet délibéré... » Que son origine soit la période coloniale ou l'ère d'après l'indépendance, le phénomène de l'urbanisation est là, nous donnant un pays de villes « jeunes ». Ainsi, si on compare la longue « traversée » du pays en tant qu'espace rural avec la courte période de son urbanisation « précipitée –hâtive- bousculée -malmenée» on comprend vite que des facteurs autres qu'économiques sont à l'origine de ces bouleversements. Ils sont à rechercher dans les faits historiques, sociaux, le contexte mondial, la division internationale du travail, la décolonisation. F. Colonna écrit « le cas de l'Algérie est exceptionnel, dans la mesure où l'absence d'une civilisation citadine dominante dans le passé et la forte participation des paysans à la guerre d'indépendance pourrait laisser croire à la prédominance des valeurs paysannes dans la société actuelle »⁸⁵.

L'urbanisation qui ne cesse de prendre de l'ampleur se traduit le plus souvent par un semis urbain éparpillé au travers des villes et villages. Elle semble selon certains auteurs⁸⁶ être « la conséquence incontournable du développement économique » :

- 1) À haut niveau de revenu (national par habitant) on a souvent un haut niveau d'urbanisation, du moins durant les phases initiales du développement. Mais la difficulté est que cet indicateur, pour le cas de l'Algérie, est la résultante de certaines branches économiques qui gonflent artificiellement le PIB, puis le PIB par habitant⁸⁷.

⁸¹ « Urbanisation et environnement sur les littoraux nord-méditerranéens » in « *Rives méditerranéennes* » 15 | 2003, mis en ligne le 06 juillet 2005, Consulté le 07 mars 2011. URL : <http://rives.revues.org/165>

⁸² Si-Mohamed Djamel, « « L'urbanisation en Algérie, continuité et ruptures d'un processus socioéconomique et spatial », thèse de doctorat d'État, S/D de Ferfêra Yacine, Université d'Alger, 2007

⁸³ M. Cote, « l'Algérie ou l'espace retourné », édition Média plus, 1996.

⁸⁴ F. Colonna, « Méthodes d'approche du monde rural, 1983, page 259.

⁸⁵ F. Colonna, op. Cité, pages 259-260.

⁸⁶ P. Yatta. « villes et développement économique », édition economica, 2006, page 16

⁸⁷ YATTA, op. cité pages 14 et suivantes

- 2) Les structures de consommation : loi d'Engel selon laquelle quand le revenu augmente, la part de la consommation diminue.
- 3) D'autres facteurs sont à considérer, la transition démographique et urbaine, les préoccupations écologiques et le souci de se rapprocher de la nature...

Pour le cas de l'Algérie, nous allons le revoir plus loin, l'urbanisation a été induite principalement par trois facteurs⁸⁸ : les effets de la politique de développement avec le programme d'industrialisation, la promotion administrative donnant aux petites bourgades des poids économiques et administratifs importants presque du jour au lendemain et enfin l'explosion démographique (3 millions d'habitants en 1830, 10 millions en 1960, 37 millions en 2011). Une population multipliée par 3.3 de 1830 à 1960 et par 3.7 entre 1960 à 2011 !

Mais si l'urbanisation dans le monde a été lente à l'ère pré-industrielle, elle a connu une cadence accélérée⁸⁹ au 20^{ème} siècle mais surtout après la deuxième guerre mondiale et les effets de développement économique et technologiques sur les niveaux de vie. Une urbanisation qui s'est accompagnée d'une concentration de richesses.

En Algérie, « L'urbanisation n'est en fait que faiblement liée à « l'urbanisation économique » fondée par l'industrialisation et les activités induites dans les villes. Elle s'est faite par ailleurs au détriment des campagnes, dans la mesure où elle a impliqué pour ces mêmes zones, généralement en difficulté, l'abandon pur et simple des activités rurales... »⁹⁰. L'urbanisation s'est plus développée dans le Nord du pays, 63 % des Algériens vivent dans le Nord, soit 4 % du territoire national. « Les villes et les campagnes algériennes ont connu de profondes mutations sous l'effet de la croissance démographique et des évolutions socioéconomiques des dernières décennies. Les tissus urbains se sont distendus et dégradés, ne permettant pas aux villes d'assumer l'ensemble de leurs fonctions et de développer les services et équipements nécessaires à leur bon fonctionnement et à leur rayonnement », lit-on dans le rapport de synthèse du SNAT⁹¹. L'Algérie est en transition urbaine note le rapport, 86% de la population réside dans les agglomérations chefs lieux (Wilaya-Commune)... ». Une urbanisation qui s'est généralisée à l'ensemble du territoire national, avec une densification plus accentuée au Tell, mais aussi dans le Sud et sur les Hauts Plateaux.

⁸⁸ CH. Rahmani, « La croissance urbaine en Algérie », édition OPU, 1983 et DJ. Si-Mohamed, op. Cité

⁸⁹ Pour P. Bairoch cité par Thisse in économie urbaine et régionale (Internet), « la part de la population urbaine dans la population totale est de 12% en 1800. Elle passe à environ 20 % en 1850 à plus de 60% en 1950 ... il est à peu près supérieur à 77%. A début du 21^{ème} siècle, près de la moitié de la population mondiale est citadine ... ».

⁹⁰ « Demain l'Algérie : la reconquête du territoire », volume II, page 261.

⁹¹ Rapport de synthèse du SNAT, annexé à la loi n°10-02 du 1 Rajab 143 correspondant au 29/06/2010 portant approbation du SNAT, pages 9 et suivantes

Conclusion

L'économie des villes se cherche comme le montre JM. Huriot⁹² quand il dit que les cloisons entre les chercheurs et les disciplines doivent tomber. Pour lui, « L'économie entretient des relations difficiles avec la ville. Les limites des outils de raisonnement et de modélisation n'expliquent qu'une partie de ces difficultés. Les habitudes de pensée, l'attrait du régional, la complexité de l'objet, l'aversion pour la modélisation, le cloisonnement excessif des écoles de pensée, constituent des obstacles au moins aussi importants... L'économie des villes se cherche... ». L'économie des villes doit concilier entre l'économie de l'agglomération et celle de la proximité. Objet complexe, la ville reste un sujet problématique pour le chercheur. Outre les instruments qu'il puisera dans la théorie économique, le regard de l'économiste restera quelque peu subjectif, puisqu'il mettra en avant plus ses préoccupations pour l'appréhension de la ville qu'une démarche plus objective, adoptée par le reste des chercheurs et des disciplines. Le contexte d'un pays en développement, les réalités observées inspirent plus que les modèles théoriques déjà formalisés. Il s'agira sans doute de « reconstruire modèles et théories adaptées » à des situations spécifiques, singulières. La ville, sujet incontestablement interdisciplinaire, ne doit pas être analysée dans une démarche tous azimuts sous peine de « diluer » l'essentiel dans une approche trop générale. Privilégier tel ou tel aspect, apporter quelques éclairages sur un point, serait déjà « constructeur ». L'urbanisation est souvent expliquée par des facteurs économiques, il n'en demeure pas moins qu'elle pourrait être dictée par d'autres facteurs, non économiques comme les découpages administratifs qui vont créer des centres urbains ex-nihilo, le facteur sécuritaire, qui en Algérie a entraîné le gonflement des grandes agglomérations dans les années 90,... La relation urbanisation/développement économique pourrait ainsi être complémentaire mais parfois antinomique quand il s'agit de pays en développement notamment. Ce rapport pourrait être accentué quand la planification urbaine ne suit pas.

En Algérie, les critères de définition de la ville se sont enrichis au fil des recensements. La notion de métropole urbaine, d'agglomération urbaine intercommunale (AUIC) rendent plus compte des nouvelles réalités urbaines du pays, pourtant, beaucoup d'autres aspects de la ville et de l'urbain restent à défricher. Dans la section suivante, nous nous intéresserons à la problématique de la planification urbaine en Algérie, l'évolution des instruments depuis l'indépendance nationale, les principales lois régissant les outils de planification en vigueur,...

⁹²Huriot JM., « géographie, économie et espace », 2009, page 31, article en ligne page 33

Section 2 : La planification urbaine, évolution et instruments

Introduction

Deux points seront abordés dans cette section. D’abord la question de la planification urbaine et l’évolution des instruments d’intervention depuis la période coloniale. Ensuite la vision de l’État à travers l’arsenal juridique mis en place et notamment le dernier outil, le PDAU. Quel est son contenu ? Quels sont ses objectifs ? Quelle est la situation des PDAU dans la wilaya de Tizi-Ouzou ? Les éléments développés dans cette section vont nous permettre des éclairages quand nous aurons à étudier, ultérieurement, les cas pratiques de PDAU de quelques communes dans le chapitre quatre.

L’histoire de la planification urbaine en Algérie ne se réduit pas à celle des outils et instruments mis en place. L’existence des villes et de la trame urbaine a toujours traduit la politique du pouvoir en place. Des vestiges subsistant à travers le territoire, depuis les civilisations les plus lointaines, seules subsistent ceux des pouvoirs les plus présents (les romains et à une moindre mesure les Ottomans, puis les Français de manière plus marquée). La domination française a su estampiller le réseau urbain actuel. Mais la transformation de l’espace reste le résultat des décisions des acteurs économiques, « La conversion de l’espace peut être le fruit d’une planification mais elle peut aussi être spontanée »⁹³.

En Algérie, les choix politiques ont toujours déterminé les choix économiques et les tendances du développement. D’abord, l’option pour le socialisme et une économie dirigée puis le « libéralisme » et une économie de marché. Si le premier se « légitimait » par une logique de décolonisation et une rupture déterminée avec tout ce qui a trait à l’occupation française et au « dictat » colonial (logique idéologique et politique) le deuxième répond à une logique économique et sociopolitique (crise économique induisant une crise sociale sans précédent amenant les pouvoirs publics à une restructuration profonde de l’économie et du politique). Ces différents choix se traduisent par un phénomène d’urbanisation échappant au contrôle de l’État se manifestant moins par une « explosion urbaine » des villes que par leur désarticulation à l’heure où les discours dominants militent pour une occupation plus rationnelle et raisonnée des territoires. Dans son rapport sur le développement humain⁹⁴ de 2009, la banque mondiale revient sur la problématique de la ville et défend son gigantisme au nom de la rationalité économique et de la protection de l’environnement. Densifier l’espace c’est réduire les couts, c’est aussi protéger la planète, tels sont les nouveaux mots d’ordre.

La planification territoriale de manière générale et la planification urbaine de manière particulière ne peuvent avoir un sens que si elles sont replacées dans son contexte temporel mais aussi socioéconomique. Les premières décennies après l’indépendance correspondant aux années 60 et 70 sont marquées par une planification normative, consistant en une ventilation de programmes de développement à travers les wilayas du pays. Les évolutions historiques d’une société dictent et /ou orientent les tendances de l’organisation spatiale. Ainsi

⁹³ Laurence Américi et Olivier Raveux, avant propos, « Rives méditerranéennes », n°38, 2011, article en ligne.

⁹⁴ Rapport de la banque mondiale sur le développement humain, 2009

est produite une législation et des réglementations importées de France, à même de mener l'exécution des orientations sur le terrain.

Sans être neutres, les orientations en matière de planification spatiales sont bel et bien le résultat des choix politiques et de l'idéologie de l'État en privilégiant les atouts régionaux. Dans le rapport « Demain l'Algérie,... »⁹⁵, les rédacteurs du document soulignent le déphasage de la planification par rapport à la logique économique territoriale, une sorte de mea culpa de l'État.

2.1 Évolution des instruments de la planification urbaine

Nous ne pouvons évoquer les instruments de la planification urbaine sans évoquer la planification telle qu'elle a été menée, son processus, ses différentes phases, ses limites et ses impasses. Sur le plan institutionnel, un ensemble d'organismes allaient prendre en charge la mission de l'aménagement du territoire dès les années 70 : le secrétariat d'État au plan, en 1970, un ministère de la planification et de l'aménagement du territoire en 1979 (avec des directions régionales au niveau de chaque wilaya), une agence de l'aménagement du territoire (ANAT) en 1981, un vice - ministère de l'aménagement du territoire en 1984. Mais avant d'aborder la question, qu'est-ce que la planification urbaine ?

• Notion de planification urbaine

La notion de planification urbaine est incontestablement liée à celle de l'urbanisme. La naissance et l'évolution de ces deux concepts sont liées à l'essor des villes au lendemain de la révolution industrielle, notamment en Angleterre. JP. Lacaze⁹⁶ parle de « modes » en analysant la planification urbaine. Il en propose cinq : La planification stratégique ; la composition urbaine ; l'urbanisme participatif ; l'urbanisme de gestion et l'urbanisme de communication.

1. L'urbanisme de composition : conçu en termes de projet dans le cadre « d'un plan de masse »
2. La planification stratégique issue de la planification économique
3. L'urbanisme de participation qui va au-delà des pouvoirs publics en associant les autres acteurs économiques et sociaux.
4. Un urbanisme de gestion qui prend en compte les aléas économiques et sociaux (les périodes de crise par exemple).
5. L'urbanisme de communication qui s'intéresse à l'image que véhicule la ville dans le jeu de l'attractivité.

Ce ne sont pas là les seuls objectifs de la planification urbaine. Aujourd'hui, on met en avant les préoccupations d'ordre écologique et de développement durable. La planification urbaine est outillée à travers un ensemble d'instruments régis par la loi que les collectivités locales se doivent d'appliquer à leur échelle respective. Notons que l'urbanisation, qui n'est pas toujours accompagnée de développement économique, se fera souvent en dehors de la sphère de la planification urbaine.

⁹⁵ « Demain l'Algérie : la reconquête du territoire », volume II, ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire, pages 264. Les termes sont soulignés dans le rapport, de même que pour les mots mis entre guillemets.

⁹⁶ JP Lacaze, « Introduction à la planification urbaine : imprécis d'urbanisme à la française », édition presse de l'école nationale des ponts et chaussées, 1995, pages 58 et suivantes.

La planification urbaine s'est imposée avec l'essor des villes, la croissance démographique mais aussi la rente pétrolière. En Algérie, la préoccupation de la ville et ses implications sur l'environnement ne s'est manifestée que tardivement avec le 2^{ème} plan quadriennal de développement (1974-1977). Le territoire devenant un paramètre non neutre dans les projets de développement. C'est durant cette phase du plan que des structures institutionnelles pour le plan ont été créées et des outils de planification ont été mis en place (PUD, PCD, PMU, ZHUN...). On assiste d'abord à une planification urbaine d'un État centralisateur, une sorte « d'urbanisme d'État »⁹⁷ jusqu'à la fin des années 80 puis à un renouveau à partir des années 90 à travers un intérêt bien que timide pour la ville et la maîtrise de l'urbanisation. La planification urbaine était vue comme « une forme de mobilisation foncière pour les grandes opérations publiques, d'autorisations de construire à caractère provisoire sur les parcelles acquises par les promoteurs et pour l'auto - construction »⁹⁸. La gestion du foncier a ainsi constitué le terreau d'une urbanisation agressive⁹⁹. C'est dans le contexte de libéralisation de l'économie algérienne des années 90, que l'État se donne de nouveaux objectifs dans le cadre de l'aménagement du territoire. « D'un État producteur à l'État organisateur du cadre, d'un État pouvoir à un pouvoir d'État »¹⁰⁰, telle est la ligne directrice de la planification nationale. Ainsi, les instruments de la planification urbaine ont évolué dans des contextes de développement économiques différents. Des années 70 aux années 90, un ensemble de lois et d'instruments sont mis en œuvre n'empêchant pourtant pas l'urbanisation de suivre son cours.

• La période coloniale

L'évolution historique de la planification ne peut occulter la phase coloniale. Car la création des centres de colonisation ou de peuplement a démarré juste après la prise de l'administration turque le 5 Juillet 1830. Si la politique du peuplement de l'Algérie colonisée n'a pas été planifiée, projetée par les nouveaux occupants, les premières « petites villes »¹⁰¹ sont nées dès la conquête coloniale. En dehors de la trame de ville précoloniale, Alger, Tlemcen,... l'essentiel de la trame de ville que nous connaissons aujourd'hui, ce sont les centres de colonisation créés à partir de 1871, c'est-à-dire le transfert du pouvoir aux civils après l'avènement de la troisième république.

C'est au début du siècle dernier qu'on a commencé à parler de planification¹⁰² avec la loi Cornudet (1919). Celle-ci visant à institutionnaliser le plan d'urbanisme par une gestion de la croissance urbaine et de ses extensions. Des aspects purement urbanistiques ont été visés jusque-là ; plans d'alignements et de largeur des routes, les places publiques, l'hygiène,... Un

⁹⁷ Nadir BOUIMAZA « Villes réelles, villes projetées : villes maghrébines en fabrication », éd. Maisonneuve-Larose, 2005, Page 26

⁹⁸ Nadir BOUIMAZA, op. Cité page 26

⁹⁹ NEMOUCHI (op. Cité) et KHELLADI (in « la ville de l'ère des économies fondées sur la connaissance », colloque penser la ville, Khenchla, 2008). Ces deux auteurs avancent certaines raisons pour expliquer cette urbanisation agressive 1. Le prix du m² 2. La proximité des villes des terres agricoles phagocytant celles-ci 3..la politique des ZHUN (Zone d'Habitat Urbain Nouvelle)qui allait consommer de grands espaces pour un habitat peu dense.

¹⁰⁰ « Demain l'Algérie : l'état du territoire », volume I, ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire », 1995, page 4

¹⁰¹ La première ville coloniale créée fût Dely- Brahim à Alger en 1835 à Dély-Brahim, à Alger, puis Kouba, Boufarik...

¹⁰² SAIDOUNI M. « Éléments d'introduction à l'urbanisme », série FAC, éditions CASBAH, 2001

décret datant du 5/01/1922 stipule que toute commune de plus de 10 000 habitants doit établir un plan d'aménagement communal. Et ce n'est qu'en 1948 qu'on a parlé d'un plan d'urbanisme directeur avec un plan pour Alger (l'approche du plan est fonctionnaliste établie sur la base de ratios et de grilles d'équipement avec une planification des réseaux). Puis vint le plan de Constantine en 1959. C'est à ce moment-là que la France adopte, en 1958, les principes contenus dans la charte d'Athènes.

• **La période postcoloniale : les deux premières décennies après l'indépendance**

En 1968, un organisme est mis en place pour mener des études d'urbanisme de plusieurs villes. Mais c'est la C.A.D.A.T (Caisse Algérienne D'Aménagement du Territoire) qui, en 1973, va élaborer le schéma d'orientation d'aménagement et de développement sur le long terme. Deux instruments vont en découler le plan communal de développement (P.C.D) pour toutes les communes et le plan de modernisation urbain (P.M.U) pour un certain nombre d'agglomérations et de villes. L'objectif étant d'atténuer le déséquilibre entre les communes.

En 1975, les ZHUN (Zone d'Habitat Urbain Nouvelle) sont mises en place par le ministère des travaux publics et de la construction afin de faire face à une forte demande en logements. Tizi-Ouzou se voit dotée d'une ZHUN dite ZHUN-sud. De nouveaux organismes sont alors créés afin de gérer la question urbaine : le C.N.E.R.U (Centre National d'Études et de Réalisations en Urbanisme, issu de la C.A.D.A.T.) et le l'A.N.A.T. (Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire.). Le premier est chargé de la gestion des ZHUN, le second de la question de l'aménagement du territoire.

Parmi les instruments mis en place, le P.U.D (Plan d'Urbanisme Directeur.) par commune établi pour une durée de 10 à 15 ans. Il est peu ancré territorialement, et va permettre la programmation spatiale des équipements. Les communes qui n'en sont pas pourvues sont régies par un PUP (Plan d'Urbanisme provisoire). Ces instruments, à caractère technocratique, manquant d'ancrage dans les villes et leurs territoires n'empêcheront pas des débuts d'urbanisation anarchique. C'est alors que le PDAU est mis en place en 1990 pour une durée de 20 ans, pour pallier aux défaillances des instruments antérieurs. Conçu comme un document d'orientation, c'est le POS qui constituera l'outil essentiel d'occupation des sols. Deux lois principales vont en constituer le fondement, les lois 90/25 et 90/29, comme on le verra plus loin. L'idéologie de l'État, centralisateur et véritable tuteur d'une nation jeune allait marquer de son empreinte la structure spatiale comme le souligne Khelladi M¹⁰³. Trois grandes phases de l'économie algérienne peuvent caractériser la planification urbaine :

¹⁰³KHELLADI, M. « La ville de l'ère des économies fondées sur la connaissance », colloque sur "penser la ville: approches comparatives", KHENCHLA, 2008. l'auteur note à ce propos, « ... Avant la libéralisation de la fin des années 80, l'option socialiste et dirigiste était la contrainte à la base de tout projet d'urbanisation. Les décideurs fondaient leur projet sur le principe que modeler la ville participera à modeler l'Algérien Nouveau. À ce titre, l'État sera l'initiateur de tout projet urbain... »

1. Une période d'État - nation de 1962 à la fin des années 70

Une période phare où l'État est centralisateur et aménageur. Les visions sectorielles sont privilégiées dans le cadre de la stratégie globale de développement, et l'adoption du modèle des industries industrialisantes va redessiner les vocations régionales. La place de la ville dans le développement ne constitue pas encore une priorité même si des instruments de planification urbaine sont mis en place. La question urbaine est, en somme, évacuée. La priorité est à l'industrie, à travers le plan triennal (1967-1969) et les programmes spéciaux. L'approche sectorielle au travers des grilles d'équipement établies par les ministères occulte les spécificités locales. Tout était fait comme si le territoire algérien était homogène, uniforme et sans culture locale. La mise en place de nouveaux outils d'aménagement (PCD, PMU, PUD, ZHUN) à partir du premier plan quadriennal (1974-1977) va renforcer cette optique standardisée donnant lieu à des villes uniformisées. En plaine, dans le littoral ou en montagne les villes se ressemblent et n'expriment plus leurs attraits locaux individualisés.

Pour rappel :

- Les PUP, plans d'urbanisme provisoires sont appliqués aux agglomérations (chefs-lieux de commune) dans les années 70.
- Les PUD, plans directeurs d'urbanisme appliqués aux grosses agglomérations et grandes villes du pays.
- Les PMU plan de modernisation urbaine appliqués aux villes moyennes et aux grandes villes des années 70, Tizi-Ouzou en possédait un.
- Les PDAU applicables toutes les communes depuis le début des années 90.

Ces différents instruments constituent plus des budgets établis pour la concrétisation des actions programmées qu'une véritable planification. La mesure concrète de décentralisation c'est la loi sur les réserves foncières de 1974 qui a permis aux municipalités la gestion du portefeuille foncier. Elle préconise, que tout terrain quel que soit sa nature juridique, est versé dans le fonds des réserves foncières communales. Le but étant de stopper les spéculations en municipalisant les sols urbains. Cette loi était censée permettre aux communes de disposer d'un portefeuille foncier pour la localisation des équipements et des infrastructures publiques mais aussi d'assurer une offre foncière pour les particuliers, loin de toute spéculation. Le logement social étant à la charge de l'État, socialiste.

Paradoxalement, un schéma national d'aménagement du territoire n'existe pas encore, ce qui va diminuer considérablement la portée de ces nouveaux outils qui, du reste, ont tout simplement été importés à l'instar des équipement industriels et autres intrants. Pendant toute cette période, il y a « une césure entre politiques prônées et politiques urbaines souvent prédatrices... »¹⁰⁴ Écrit S. Bouchemal. C'est dans ce contexte que sont lancées les études de plans d'urbanisme pour les grandes métropoles puis pour les villes de plus de 10 000 habitants, puis celles de plus de 5 000 habitants. Les ZHUN qui sont lancées dès le deuxième plan quadriennal, vont constituer « des agrégats à la périphérie de la ville, des enclaves sans lien organique ou fonctionnel avec leur contexte »¹⁰⁵. La ville algérienne leur doit cependant beaucoup même si dans leur conception ce n'est que la réplique des ZUP françaises. Les

¹⁰⁴S. BOUCHEMAL « la production de l'urbain en Algérie, entre planification et pratique », article en ligne, centre universitaire L Ben-Mhidi, Algérie

¹⁰⁵ S. BOUCHEMAL, op. cité.

zones industrielles (ZI) sont aussi mises en œuvre. Durant toute cette période, la référence juridique est quasiment la législation coloniale française (années 70-80).

Rappelons que cette première phase de développement (1962 -1978) s'inscrit dans une optique d'équilibre régional¹⁰⁶ à travers les deux plans quadriennaux notamment bien que les résultats ont plus renforcé les tensions sur le Nord du pays, « littoralisant » pour ainsi dire le développement. Il faut remarquer enfin, que « pour traduire dans les faits cette volonté « obsessionnelle » de remaniement du réseau urbain hérité, l'outil privilégié a été la grille nationale d'équipement qui hiérarchise de façon rigide les lieux et les niveaux d'infrastructures »¹⁰⁷, comme l'écrit JF. Troin.

2. La période de l'État décentralisateur

La période 1977/1987 est considérée comme étant la période ayant connu une accélération de l'urbanisation. Durant la décennie 80 et les deux plans quinquennaux (80-84 et 85-89) on parle plus de politique de l'habitat que de politique urbaine. C'est un contexte de crise et de restructurations, avec la volonté de restructurer¹⁰⁸ les grandes unités industrielles une remise en cause de la centralisation. Les communes se chargent de la gestion de sols.

C'est une période charnière entre une ère socialisante et tumultueuse et un lendemain qui allait annoncer de grandes ouvertures. C'est aussi durant cette décennie que le maillage de base devient plus serré avec le nouveau découpage administratif de 1984. On passe de 31 wilayas en 1974 à 48 en 1984. C'est aussi le début d'un recul de l'État dans la gestion des collectivités territoriales. Un désengagement qui n'a pas été relayé par une maturation des élites locales ni par la mise en place d'appuis financiers et managériaux à même d'assurer la relève. La ville va déjà mal et on pare au plus pressé. La production de logements est certes accélérée mais le désengagement de l'État se fait sentir de manière progressive.

La promotion immobilière privée est autorisée dès 1986. Cette forme d'habitat collectif va apporter un nouveau souffle à la forte demande de logements sans cesse croissante et va largement contribuer à la fabrique de la ville¹⁰⁹. Un type standardisé de construction et d'habitation non encadré par des outils et des compétences va très vite produire une uniformisation de la ville.

L'ANAT, créée en 1981, sera chargée d'élaborer le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT). La même année sont promulguées deux lois relatives aux codes de la commune et de la wilaya en les dotant de plan d'aménagement de la wilaya (PAW) et plan d'aménagement de la commune. Mais la politique de l'aménagement du territoire comme pour le reste des politiques économiques, va subir les contre coups de la crise de 1986. L'État se retire, c'est l'échec de la vision sectorielle de l'aménagement du territoire.

¹⁰⁶ « Demain l'Algérie : état des lieux », volume I, op. cité, pages 72, 73

¹⁰⁷ « Le grand Maghreb », ouvrage collectif, s/direction de JF Troin, édition A. Colin, 2006, page 155.

¹⁰⁸ En réalité la restructuration des entreprises industrielles a mené à leur déstructuration.

¹⁰⁹ Madani M., colloque de Khenchla, op. Cité

3. La période de l'État régulateur du marché, l'ère « libérale »

Vers la fin des années 80 et au début des années 90, l'ère libérale souffle sur l'économie algérienne. Un changement de cap s'opère pour une ouverture à l'économie de marché. Avec la constitution de 1989, une batterie de lois relatives à la question foncière est promulguée. Tout un arsenal juridique est mis en place afin de consacrer la nouvelle vision de l'État. L'urbanisation s'oriente plus vers les petites villes (beaucoup sont promues au rang de chef-lieu de Daïra). Mais ce qui caractérise plus cette période c'est la promulgation des deux lois, la loi foncière (loi 90/25) et la loi d'urbanisme (90/29) à travers la mise en place des PDAU (Plans Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme) en 1990, l'abrogation de la loi sur les réserves foncières et la libéralisation des transactions foncières. Mais en dépit de toutes ces mesures, la ville va droit dans une crise multidimensionnelle, reflet de la crise de société : chômage, naissance des poches de pauvreté greffées à la ville, dysharmonie de l'espace urbain, extensions démesurées des villes, urbanisation linéaire le long des axes routiers...

La mise en place des instruments de la planification urbaine traduit bien la vision de l'État à chaque phase de développement du pays. L'approche sectorielle et a-spatiale qui a caractérisé les premières décennies après l'indépendance s'est peut être estompée au fil du temps, mais l'ancrage territorial demeure insuffisant. Le PDAU va permettre la cristallisation des orientations de la planification au niveau national, régional et de wilaya. Sorte de poupées russes, la planification spatiale devient une distribution des projets territoriaux. Le POS, dernier maillon de la chaîne, se veut une application et une concrétisation des dispositions du PDAU.

Avec la loi 06-06 du 20/02/2006, la planification spatiale et urbaine semble, théoriquement, mieux cernée. Dans son article 19, cette loi définit les instruments de la planification spatiale, parmi lesquels nous citons :

- Le schéma national d'aménagement du territoire
- Le schéma régional de la région programme¹¹⁰ (il y en a neuf)
- Le schéma directeur d'aménagement des aires métropolitaines
- Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU)
- Le plan d'occupation des sols (POS)...

Au-delà de la création des instruments de la planification spatiale, un observatoire national de la ville est créée (article 26 de la loi 06-06 du 20/02/2006), communément dénommé observatoire national rattaché au ministère de la ville. De par ses diverses missions, cet organisme veille à promouvoir la ville dans le cadre de la politique de l'aménagement du territoire. Dans la réalité, la ville semble évoluer sans un quelconque cadre planifié, alors un observatoire, est – ce une utopie

¹¹⁰ C'est la notion de ETP, ensemble territorial programmé qui est utilisé au RGPH de 2008.

2.2 Vision de l'État (la politique de la ville) et contenu des instruments

La politique de la ville, existe – t- elle ? Entre les textes légiférant les instruments de planification, on décrit ce que doit être la ville, son rôle dans l'épanouissement des citoyens et le cadre de vie qu'elle doit offrir, mais les rapports officiels (ANAT, CNES ...), les discours des officiels, la presse, les contributions de chercheurs sur la question, les spécialistes intervenant dans l'élaboration des études,... décrivent l'absence d'une planification urbaine.

La politique de la ville préconisée et conduite par l'État¹¹¹ « idéaliste » dirions- nous, car elle donne l'image de la ville, telle que souhaitée sur le plan de la fonctionnalité, de la morphologie urbaine, du cadre de vie¹¹² ... La loi 06-06 du 20/02/2006 portant loi d'orientation de la ville dans son article 1 définit les éléments de la politique de la ville et la replace dans la cadre de la politique de l'aménagement du territoire. Les principes de cette politique sont précisés dans l'article 2 qui stipule : « Les principes généraux de la politique de la ville sont : La coordination et la concertation, la déconcentration, la décentralisation, la gestion de proximité, le développement humain, le développement durable, la bonne gouvernance, l'information, la culture, la préservation, l'équité sociale.»

Dans les documents officiels, le rôle de la ville est incontestablement reconnu. « Rétablir les valeurs républicaines et le civisme dans la ville » tel est le premier principe de cette politique urbaine, car la ville c'est d'abord un territoire, lieu de choix individuels et collectifs, des espaces publics...

La politique de la ville est invoquée dans les rapports officiels¹¹³ qui en donnent les contours : fonctions de la ville, l'organisation et la maîtrise de l'urbanisation, l'armature urbaine... En définissant les fonctions de la ville, on distingue bien, selon le même rapport, les activités basiques « qui relèvent du partage des tâches qui s'opère entre les villes d'une armature urbaine donnée pour assurer le fonctionnement économique et la promotion effective des potentialités de l'espace concerné ». Ces activités de base sont productives ou tertiaires. Par ailleurs, si la ville concentre des activités, agglomère des entreprises, elle agglomère surtout les hommes. Dans l'optique de l'État, les populations doivent être au cœur de la politique urbaine par la promotion des activités induites : santé, éducation, loisirs, culture...

En insistant sur le fait que les villes doivent évoluer autour des activités basiques et productives, les pouvoirs publics soulignent l'intérêt des campagnes, « ... L'équipement des campagnes fait partie de la politique de la ville, dans la mesure où il constitue le rempart essentiel contre le « déracinement » forcé des ruraux et donc, contre l'urbanisation factice et sans causes fondées, que subissent actuellement, bien des zones de l'intérieur du pays »¹¹⁴, lit - on dans l'étude de l'ANAT. Dans ce document (« demain l'Algérie ») on parle bien de

¹¹¹ Loi 06-06 du 20/02/2006 portant orientation de la ville stipule, dans son article 13, que la politique de la ville est conduite par l'État.

¹¹² « Demain l'Algérie, la reconquête du territoire », volume II, op. Cité, pages 320 et suivantes.

¹¹³ « Demain l'Algérie, état des lieux », volume II, op. Cité, page 272 et suivantes

¹¹⁴ « Demain l'Algérie, état des lieux », volume II, op. Cité, page 273

politique de la ville et de cette volonté de rompre avec « le modèle d'urbanisation normative ». Mais dans les faits y – a – t – il réellement une politique de la ville ? Il est précisé en effet, que la ville se doit de remplir des fonctions productives, en tant que « moteur de l'urbanisation ». Deux logiques sous-tendent l'organisation de l'armature urbaine selon le même rapport : une « logique territoriale économique » liée aux fonctions de la ville (commerces, industrie, services supérieurs...) une vocation urbaine pourrait être dégagée (agricole, industrielle, touristique, ...) ; une « logique socio-territoriale » liée à la desserte des populations en services publics et en équipements, y compris pour les agglomérations rurales. En fait, la politique de la ville est axée, selon la vision officielle, sur trois grands points :

- Désengorger les grandes villes en contrôlant l'urbanisation et la distribution des activités, notamment Alger la capitale.
- Reprendre l'option « villes nouvelles » dans les hauts plateaux, en vogue dans les années 80, c'est-à-dire créer artificiellement de nouvelles armatures urbaines.
- Intégrer le milieu rural dans le processus d'urbanisation.

Au-delà de l'intérêt porté aux grandes agglomérations, il faut noter la place de choix qu'occupent les villes moyennes considérées plus comme des relais régionaux que « des villes de transit, des « centres passoires » d' « exode essai » »¹¹⁵, expressions utilisées dans le document « Demain l'Algérie ». Devant faire l'objet d'aides financières particulières de l'État, elles doivent, selon le rapport, éviter « le gigantisme architectural » et l'urbanisme imposant, pour garder un lien avec l'environnement, l'aire de rayonnement étant inter - communale. Théoriquement, il s'agit des chefs - lieux de daïra, elles constitueraient ainsi « ...un palier d'organisation et d'encadrement du développement local ». D'ailleurs, une des quatre grandes lignes directrices du SNAT¹¹⁶ est de créer « un réseau urbain hiérarchisé et articulé » dans le but de redynamiser les territoires non pas en déplaçant les populations mais en leur créant un meilleur cadre de vie et en rendant les territoires plus attractifs. Dans son article 43, la loi de 2001 sur l'aménagement et le développement durable pose aussi la politique de la ville comme une des dispositions pour la réalisation des objectifs d'aménagement du territoire et du développement durable.

Mais concrètement, ce discours idéaliste, a – t – il eut des retombées sur les villes, sur l'armature urbaine et l'organisation territoriale de manière générale ? À travers un premier survol des efforts de planification urbaine dans l'Algérie indépendante, nous tenterons de voir le fossé séparant le bon vouloir de l'État et la réalité observée.

L'effort du législateur algérien est manifeste quand il donne au PDAU la force exécutoire, c'est-à-dire opposable aux tiers (loi 29/90 et article 10 de la loi 06-06 du 20/02/2006). Le souci étant de mettre un terme définitif à l'anarchie régnant dans l'organisation spatiale. Mais

¹¹⁵ « Demain... » volume II, op. cité, page 288

¹¹⁶ Les quatre lignes directrices du SNAT (Schéma National D'Aménagement du Territoire) sont : aller vers des territoires durables – dynamique des rééquilibres par un réseau urbain hiérarchisé et articulé – favoriser l'attractivité des territoires – réaliser une équité sociale et territoriale. Conférence de feu Mékaoui, directeur général de l'ANAT, présentée à Tizi-Ouzou le 01/02/2011. Ce sont ces lignes directrices que nous retrouvons dans le rapport de synthèse du SNAT, publié dans le journal officiel du 21/10/2010, en annexe de la loi portant son approbation (loi 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010).

entre ce que prône la loi, les intentions du pouvoir et la réalité du terrain, il y a des failles perturbant l'engrenage. La loi n'a pourtant, jamais été aussi claire quant à la gestion des sols.

Si les deux premières décennies après l'indépendance sont marquées par une sorte de « vide juridique » en matière de législation sur la ville, les années qui vont suivre dénotent d'un souci du législateur d'intégrer la composante ville dans ses priorités. Une batterie de lois se succèdent se souciant de plus en plus et de la ville et de son environnement, en l'occurrence, le développement durable. Trois lois principales encadrent la gestion des sols et la production du bâti.

- **La loi 90-29 du 01 Décembre 1990¹¹⁷ relative à l'aménagement et l'urbanisme, modifiée et complétée par la loi 04-05 du 14 Aout 2004.**

Les décrets d'application de ces lois sont les décrets 91-177 et 91-178 du 28/05/1991. Dans son article 10, cette loi définit les nouveaux instruments d'urbanisme qui vont supplanter les plans d'urbanisme directeurs (PUD). Il s'agit du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) et des plans d'occupation des sols (POS) suivis de leurs règlements. Ayant force de loi, ces deux instruments fixent les orientations de l'aménagement du territoire en définissant les conditions de l'utilisation de l'espace (article 11) en tenant compte des schémas d'aménagement et des plans de développement (article 16). Cette loi est modifiée/complétée par la loi 04-05 du 14 Aout 2004, laquelle va lui donner plus de rigueur. Trois points principaux ont été particulièrement soulignés :

1. La prise en compte de l'aléa sismique et technologique. Il faut dire que depuis le séisme du 21 Mai 2003, il y a une prise de conscience du risque naturel, le nord du pays étant à forte sismicité. L'élaboration du PDAU doit dorénavant intégrer ce paramètre. De même que tout projet de construction doit être entrepris conjointement avec un architecte et un ingénieur.
2. Les mesures coercitives quant au respect de la réglementation et des actes d'urbanisme (permis de construire, certificat de conformité...) ainsi que le contrôle des constructions. Toute construction doit non seulement justifier d'un point d'eau mais aussi d'un système d'assainissement. Le défaut de permis ou son utilisation frauduleuse peuvent entraîner des sanctions et des poursuites judiciaires.
3. Il n'incombe plus au wali de contrôler les constructions mais au président de l'assemblée populaire communale (APC) et ses services. Des fonctionnaires, assermentés (article 8) sont nommés pour rechercher et constater les infractions (inspecteurs d'urbanisme, agents communaux chargés de l'urbanisme, des fonctionnaires de l'administration de l'urbanisme et de l'architecture). Ces fonctionnaires peuvent recourir aux forces publiques s'ils sont entravés dans leur mission. Le constat de l'infraction donne lieu à un procès-verbal, pouvant conduire à la démolition de la construction.

¹¹⁷Loi la loi 90-29 du 01/12/90 relative à l'aménagement et l'urbanisme, consultable sur le site www.JO.dz

Il faut remarquer que toutes les communes (ou groupe de communes) doivent être couvertes par un PDAU (article 24) mais aussi par un ou plusieurs POS (article 34). Ceux-ci sont de trois types :

1. POS d'aménagement : privilégiant des terrains vierges, en périphérie en délimitant l'agglomération.
2. POS d'extension : portant sur des terrains d'urbanisation pour les extensions futures.
3. POS de restructuration : ils sont entrepris à l'intérieur même de l'agglomération.

Dans tout le texte de cette loi, il n'est nullement spécifié une quelconque distinction entre une commune rurale ou urbaine, de montagne ou de plaine. La densité démographique ou tout autre indicateur relatif à la consistance territoriale de la commune en matière d'activités économiques par exemple. Un outil standard qui ne semble pas encourager les traits originaux des communes. De même, si chaque commune est tenue d'élaborer ce document, il ne semble pas nécessairement répondre à un besoin exprimé par la commune elle-même, comme nous le verrons plus loin. Selon l'article 28 de la loi 90/29 portant aménagement et urbanisme, les PDAU peuvent être révisés s'il y a saturation des secteurs d'urbanisation ou une évolution du contexte, nouveaux projets non prévus par l'ancien PDAU nécessitant l'extension du périmètre urbain,...

- **La loi 90/25 du 18/11/1990 portant loi foncière**

Cette loi stipule la libéralisation des transactions foncières mettant fin à la loi de 1974 (dans l'article 88 de la loi 90/25 sont abrogées les dispositions de l'ordonnance 74/76 du 20/02 /74) sur les réserves foncières suivie par le décret 93/03 du 01/03/93 relatif à la promotion immobilière privée pouvant exercer au même titre que les promoteurs publics. La loi 90/25 fixe dans son article le régime juridique du patrimoine et les instruments d'intervention de l'État et définit les catégories juridiques (biens domaniaux, biens melks ou de propriété privée et enfin les biens wakfs).

- **Loi 2001 relative à l'aménagement du territoire et au développement durable**

Dans son article 3, cette loi définit les zones d'intervention (région programme d'aménagement du territoire, au nombre de neuf, – métropole – aire métropolitaine – grande ville – nouvelle ville – zone sensible). À travers ses instruments (le schéma national d'aménagement du territoire – le schéma régional d'aménagement du territoire – le plan d'aménagement du territoire de la wilaya...), la politique nationale d'aménagement du territoire vise un développement harmonieux de l'ensemble du territoire national (article 4).

- **La loi 06-06 portant orientation de la ville, du 20/02/06.**

Cette loi donne les éléments de la politique de la ville mais aussi des définitions de l'objet même de cette politique, à savoir, la ville, l'économie urbaine,.. Comme on l'a vu dans le chapitre deux. Des définitions très superficielles qui mènent souvent à des confusions et un flou.

Les textes de ces lois sont on ne peut plus explicites quant aux règles à respecter dans la formation et la transformation du bâti. Le PDAU qui se veut être un instrument touchant tout l'espace communal, « participatif », c'est-à-dire dépassant l'approche sectorielle prônée par le PUD et invitant tous les partenaires économiques et sociaux à l'élaboration du document (article 15 de la loi 90-29 du 1/12/90) ne semble pas avoir une force exécutoire sur le terrain et au vu des préjudices apportés à l'espace, car n'étant pas toujours suivis des POS.

Dans « Demain l'Algérie, état des lieux », volume I, il est bien spécifié la nécessaire coordination des différents instruments de planification : SNAT – SRAT – PATW – PDAU. Pour les deux premiers, on souligne l'urgence de les revoir et d'impliquer tous les partenaires concernés : administrations, universitaires, chercheurs, partenaires sociaux, entreprises, associations, ... « Le Schéma National constitue le cadre prospectif et réglementaire que l'État et ses démultiplications administratives doivent respecter, pour aboutir à la mise en valeur cohérente du territoire et à la rationalité de son occupation. Les autres instruments SRAT, PATW, PDAU développent et explicitent, chacun pour son niveau, les prescriptions générales du Schéma National : ils prolongent, complètent et détaillent le SNAT »¹¹⁸. Le SRAT est, rappelons-le, approuvé par la loi loi10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010 et le rapport de synthèse est annexé à cette loi dans le journal officiel du 21/10/2010. Ainsi, La planification urbaine ne peut se soustraire de la politique de l'aménagement du territoire. Elle en incarne les grandes orientations, définit les lignes directrices. Au niveau de la commune, le PDAU doit traduire les choix du pays.

Dans le rapport « Demain l'Algérie », il est noté aussi l'urgence « d'une politique efficace et hardie de la ville »¹¹⁹. On y lit aussi « ...Nos villes souffrent en premier lieu de défaillances au plan de l'urbanisme et de l'architecture et de la maladie des grands ensembles, mais ces éléments ne sont pas les seuls facteurs aggravants de la situation. Le chômage, le sous-emploi, le déficit des services publics et l'absence de politiques de solidarité et de proximité au niveau du quartier, achèvent de donner aux grands ensembles le caractère répulsif et d'exclusion qui fonde la mal vie ». C'est une problématique récurrente dans les documents officiels. La ville, lit-on, doit impliquer une vision globale et non sectorielle, « une politique nationale et intégrée des villes et de la ville ». Dans le PAW de Tizi-Ouzou de 1996 on note aussi, « ...La démarche qui devra être privilégiée dans le développement des différentes zones géographiques devra viser une valorisation systématique des potentialités humaines et matérielles, une valorisation des ressources locales et produits locaux de chaque zone, tout en évitant une spécialisation poussée qui risque d'engendrer à terme des difficultés dans leur adaptation »¹²⁰.

Le PATW¹²¹ 2012 de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui comprend 4 phases, est en cours d'étude, nous avons pu avoir accès à la première phase portant sur l'évaluation territoriale et diagnostic de la wilaya. Il s'inscrit dans le nouveau contexte économique de l'Algérie illustré

¹¹⁸ « Demain l'Algérie, état des lieux », volume II, op. cité, page 79

¹¹⁹ « Demain l'Algérie, état des lieux », volume II, op. cité, page 270

¹²⁰ Plan d'Aménagement de la Wilaya de Tizi-Ouzou », ANAT, 1996, page 170

¹²¹ La loi 01-20 du 12 Décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire

à travers les quatre grandes lignes directrices du SNAT (vers un territoire durable, créer les dynamiques du rééquilibrage territorial ; créer les conditions de l'Attractivité et la compétitivité des territoires ; réaliser l'équité territoriale) et du nouveau rôle régulateur de l'État assurant équilibre, équité, attractivité et valorisation des territoires. Ces lignes directrices ont fait l'objet de 20 programmes d'actions territoriales (PAT). Du fait des dysfonctionnements et de multiples handicaps de développement, les enjeux du PATW sont ceux développés par le SNAT, et le SEPT ¹²² Nord-Centre (Schéma d'Espace de Programmation Territoriale), développement durable et valorisation du patrimoine, rééquilibrage et attractivité territoriaux. La mise en œuvre du PATW se fait par les échelons inférieurs de la planification, les PDAU et les schémas sectoriels. La révision des PDAU, en cours pour un grand nombre de communes permettra la mise en œuvre pratique.

Tous ces rapports, étayés par une législation claire mais inspirée d'ailleurs, expriment une préoccupation du devenir de la ville, de son rôle dans l'avenir des régions et du pays. Pourtant, l'urbanisation et les villes se feront dans l'anarchie notamment depuis la promulgation des deux principales lois 90/25 et 90/29, comme on aura à le voir dans les prochains chapitres.

2.3 L'outil le plus « élaboré » aujourd'hui, le PDAU

Quand nous écrivons outil « élaboré » c'est bien dans l'absolu. Car au vu des textes régissant cet instrument d'urbanisme et d'aménagement urbain, il semble être inapproprié pour une réalité qui n'est pas la sienne. Il est élaboré dans les pays développés. Convient-il alors à un pays en voie de développement ? Les PDAU n'évoquent pas la problématique de la mondialisation de villes par exemple, l'intégration des villes émergentes dans la globalisation, ce qui ne nous permet pas de mesurer le degré de la mondialisation des villes algériennes en général et des villes Kabyles en particulier ?

Le PDAU se distingue des précédents instruments par le nouveau contexte du pays, économie de marché, les nouveaux codes régissant les collectivités locales, la commune et la wilaya mais aussi l'apparition des bureaux d'étude privés. Il doit établir le schéma des infrastructures de la commune, la localisation des équipements publics, les zones d'intervention sur les tissus urbains existants, les zones d'urbanisation à court, moyen et long termes et les zones non urbanisables.

Le PDAU comporte trois phases, la phase 1 qui permet de tracer l'état des lieux de la commune, son diagnostic territorial donnant ainsi une sorte de tableau de bord avec tous les indicateurs et paramètres, économiques, sociaux, géophysiques, ... Ce sont ces indicateurs qui vont conduire aux propositions d'aménagement et d'orientation du développement, c'est-à-dire la phase deux. Ces deux phases sont achevées par une troisième phase, appelée le règlement donnant les règles d'urbanisme telles qu'édictées par la loi 90-29 du 01 Décembre 1990. Le règlement va permettre d'établir les plans d'occupation des sols (POS), ultimes documents sans lesquels l'occupation des sols ne peut être effective.

¹²² Le SEPT est l'ancien SRAT (Schéma Régional Aménagement du Territoire)

Il faut remarquer, que le PDAU se fait théoriquement dans le cadre des orientations du PATW lequel se moule dans le SEPT et ce dernier dans le SNAT. Le PATW de la wilaya de Tizi-Ouzou est en cours d'étude, seule la phase diagnostic est achevée. les PDAU sont pour la plupart en en cours de révision. Certains sont révisés et approuvés (Tizi-Ouzou, Azazga, Azzefoun,...), alors que le PATW n'est pas finalisé ! Pire certains PDAU sont révisés vers 2007-2008, dont celui de Tizi-Ouzou, alors que le SNAT n'est pas encore approuvé !

Dans le tableau n°78 (en annexe) nous donnons l'état des lieux des PDAU dans la wilaya de Tizi-Ouzou, l'ensemble des documents que nous avons pu recueillir (sous forme papier ou numérique) ainsi que les dates d'approbation et les bureaux d'étude qui les ont réalisés. Jusqu'à Juillet 2012, sur les 67 PDAU inscrits et lancés 35 sont en cours de révision dont 8 sont achevés mais non approuvés et 10 approuvés. 32 communes n'ont pas encore lancé la révision de leur PDAU. On compte pour 2012, 32 POS couvrant une superficie de 856.84 ha, 28 sont prévus pour 2013 pour une superficie de 926.95 ha, selon le PATW 2012.

Par railleurs, plusieurs études géotechniques sont inscrites aussi dont 14 sont achevées¹²³. Depuis Janvier 2011, il est instruit à toutes les communes d'utiliser le SIG (système d'information géographique) pour l'élaboration des PDAU en utilisant le logiciel arc-GIS. Cette nouvelle technique d'élaboration des PDAU, exigée de tous les bureaux d'étude soumissionnaires nécessite une réadaptation des profils des personnels et des compétences spécifiques mais aussi tout un travail en amont pour la collecte, le recueil des données fiables, précises et justes. Pour le moment aucun PDAU n'est élaboré sous cette spécificité.

Si les PDAU s'adressent à toutes les communes quel que soit leurs vocations, urbaines, de montagnes, villageoises. Aucune spécificité n'est mentionnée quand la commune est plus à dominante villageoise ou quand elle n'a pas réellement de villes par exemple. Il n'y a pas une législation spécifique relative à cette question. « Les milieux ruraux »¹²⁴, une appellation officielle de tout ce qui n'est pas ville. « Intégrer les milieux ruraux à ce processus d'urbanisation cohérente, en y renforçant les activités et en y créant des conditions de vie suffisamment attrayantes, pour endiguer l'exode rural... ». Il n'est point fait référence à des entités individualisées, tels les villages, appelées à tort agglomérations secondaires¹²⁵. Les PDAU ne précisent pas plus cette question. Or les villages se trouvent être l'essence même de la ville dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Planification urbaine versus la primauté du village sur la ville, tel semble être le schéma des PDAU. La planification urbaine signifierait-t-elle uniquement les villes quand les villages eux-mêmes deviennent des villes ? Doit-elle avoir un sens quand la commune est dépourvue de villes ? Autrement dit la planification urbaine est-elle « une problématique urbaine »¹²⁶ ? L'urbanisme et l'aménagement de villes est-il « un droit des villes » écrit G. Lecat ? L'est-il pour les campagnes et les villages aussi ?

¹²³ « Rapport d'activité de la wilaya durant l'année 2010 », wilaya de Tizi-Ouzou, secrétariat général, service de la synthèse, Mars 2011, page 94

¹²⁴ « Demain l'Algérie... » volume II op. cité p.276

¹²⁵ L'ONS utilise le terme d'agglomération secondaire pour celles qui ne sont pas urbaines. Dans les faits, certaines AS ont plus de 6000 habitants et s'apparentent plus à des villes qu'à des villages.

¹²⁶ G. LECAT, op cité page 10

Le point fort du PDAU c'est le volet concertation puisqu'il requiert la participation des tous les acteurs de la ville, des différents secteurs économiques et techniques (hydraulique, agriculture, gaz et électricité, éducation, travaux publics,...), l'administration locale (commune daïra et wilaya) et la société civile à travers les mouvements associatifs et les comités de village. Théoriquement, c'est un travail participatif qui doit être mené en amont de l'élaboration même de l'étude et ce, à travers un plan de développement que toute commune se doit d'établir. Ce plan recueillerait le profil de la commune, son rôle dans le développement régional, ses attentes et ses moyens mais aussi son portefeuille foncier, comme le stipule la loi (article 42 de la loi 90/29). Dans les faits, cette étape préliminaire indispensable à la planification urbaine est-elle réalisée ?

Conclusion

La planification urbaine n'a pas toujours été une priorité pour les pouvoirs publics algériens. Elle n'a pas été concomitante avec la planification économique nationale, sinon comment expliquer des choix d'investissements (à travers les différents plans de développement économiques) qui allaient métamorphoser les villes alors qu'ils allaient se faire en dehors d'elles. L'économie des villes, semblait être une désagrégation locale de l'économie nationale. Des instruments d'urbanisme sont mis en place dès les années 70, mais souvent en porte-à-faux avec la réalité locale, car souvent importés de l'extérieur (ZHUN, PUD,...) et mal adaptés car non contextualisés. Ainsi, un arsenal juridique existe, mais le sous – encadrement des collectivités locales et des bureaux d'études contrarie une meilleure application de ces instruments d'urbanisme.

Depuis l'indépendance, l'Algérie a expérimenté plusieurs instruments d'aménagement urbain, les PUP, les PUD, Les PMU et les PDAU, les ZHUN et les VSA (villages socialistes agricoles). La multitude d'instruments d'aménagement urbain qui se sont succédé depuis les années soixante dix traduisent les différents choix économiques et politiques de l'Algérie. Pratiquement, à chaque décennie son plan d'urbanisme et son régime politique : les années 70 – 80, le PUP –PUD ; les années 80 -90, le PMU ; les années 90 – 2000, le PDAU. Mais la planification urbaine n'a pas de tout temps accompagné l'urbanisation. Elle ne s'est pas faite non plus en réponse à un besoin du territoire, mais s'est en quelque sorte imposée, car plus imprégnée des préoccupations nationales et centrales. Ce déphasage a été à l'origine des dysfonctionnements relevés aujourd'hui.

Les notions développées dans cette section et dans la précédente vont avoir tout leur sens à travers l'exemple de la wilaya de Tizi-Ouzou que nous présentons sous trois angles, l'histoire, la géographie et l'économie.

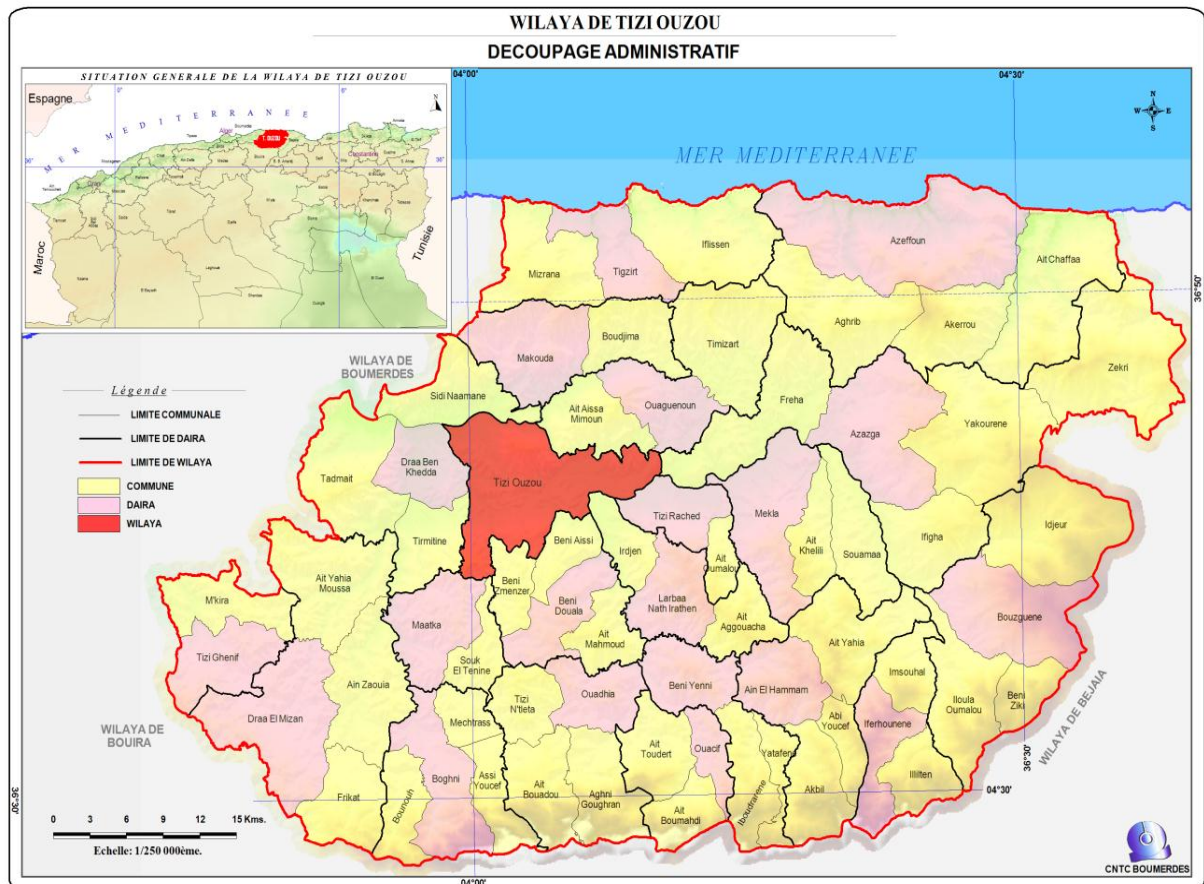
Section 3 : A l'origine de la ville. Éléments de présentation de la zone d'étude

Introduction

La ville est bien la projection territoriale des rapports sociaux. Elle en reflète les forces mais aussi les fragilités et les évolutions. Si la ville réelle apparaît comme la conjugaison des efforts de l'État et des particuliers en matière de production urbaine elle en incarne aussi les antagonismes entre l'un et l'autre.

Qu'en est-il de la wilaya de Tizi-Ouzou ? Peut-on oser le concept de région ou doit-on se confiner inévitablement, fatalement, à l'entité administrative ? Le but de cette section c'est de donner un aperçu sur la zone d'étude, en l'occurrence, la wilaya de Tizi-Ouzou dont la consistance territoriale est illustrée par la carte 1 qui nous donne la localisation des 67 communes, des 21 daïra et du chef-lieu de wilaya. Cette présentation se fera à travers trois aspects. D'abord l'histoire qui nous donnera quelques éléments sur les origines du peuplement et des établissements humains de la région. Ensuite la géographie, qui décrira les diversités physiques ayant dicté une occupation spatiale différenciée, mais aussi ce trait atypique qui caractérise la Kabylie, une région montagneuse fortement urbanisée. Enfin, l'économie et la démographie caractérisant la wilaya au sein de ses communes mais aussi dans son cadre régional, la région Nord centre du pays..

Carte 1 Consistance territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : « Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou » (PATW), phase 1 « Évaluation territoriale et diagnostic (levée de réserves) », direction de la programmation et le suivi budgétaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, bureau d'étude le Centre National des Technologies et du Consulting (CNTC), Boumerdès, Juin 2012

3.1 Histoire : La Kabylie, terre ancienne des Berbères

La région étudiée, la wilaya de Tizi-Ouzou correspond à la Kabylie du Djurdjura qui a depuis longtemps intéressé les historiens comme pour le reste de l'Afrique du Nord par ailleurs. Certains d'entre eux, ont exploré scrupuleusement le moindre élément permettant de comprendre non seulement le fonctionnement de ces sociétés mais aussi, la genèse de leur formation. Émile Masqueray, E. Carette, A. Hanotiaux et A. Letourneux, M. Dahmani, et bien d'autres présentent à notre sens une source inestimable d'informations. Nous nous permettons de reproduire des extraits de leurs écrits, tant il est parfois difficile d'en résumer les idées, ou les descriptions données.

3.1.1 Quelques mots sur l'histoire du territoire Berbère : Afrique puis Berbérie

Dans son ouvrage sur la formation des cités¹²⁷, Émile Masqueay, historien, utilise le terme Africain plutôt que Berbère. Le terme Afrique¹²⁸ va se substituer, faut-il le rappeler à celui de Lybie sous la domination de Carthage. Il note en effet, que « ce nom (berbère) était inconnu dans l'antiquité grecque et romaine, et a paru pour la première fois chez les écrivains arabes... ». Il citera notamment Ibn Khaldoun dans son œuvre sur l'histoire des berbères. L'origine du peuplement Berbère, est fort ancienne « nul ne peut dire exactement quels ont été les habitants primitifs.... Ils peuvent être très anciens pour la plus part ; mais quelques-uns sont contemporains de la période romaine. »¹²⁹.

Ibn Khaldoun demeure une référence incontournable à propos de cette question qui cite à son tour des écrivains arabes. Des Coptes venus d'Égypte pour se répandre dans l'Afrique septentrionale de l'Ouest jusqu'en Andalousie, « des blonds venus d'Europe, s'étaient répandus en Afrique probablement deux mille ans avant Jésus-Christ... » Écrit Masqueray qui cite Salluste, Procope et Ibn Khaldoun. Il note « ...Une longue période d'invasions orientales en Afrique s'ouvrit quelques siècles avant la fondation de Carthage... Carthage profita de ce mouvement, le régla, et tint l'Afrique ouverte à l'orient pendant sept cents ans... ». Sept siècles plus tard c'est Rome qui dominera toute l'Afrique septentrionale, « ...Le courant punique fut arrêté brusquement par Rome. Une invasion septentrionale, puissante et régulière, lui succéda, et dura également sept siècles, depuis la ruine de Carthage jusqu'à l'an 533... ».

L'arrivée de Rome allait donner en pâture l'Afrique du Nord à toutes les invasions européennes. E. Masqueray note en effet, « L'Africa lui était échue dans le butin conquis sur Carthage ; la Numidie avait suivi le sort de Juba I vaincu par César ; la Maurétanie avait été soumise par les armes après l'assassinat de Ptolémée. C'en était bien assez pour que l'Afrique septentrionale entière fût déclarée propriété du peuple romain. Le gouvernement romain n'avait aucune indemnité à prévoir pour créer des centres, et les limites qu'il traçait aux tribus étaient toujours provisoires. ».

¹²⁷ Émile Masqueray, « La formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie (Kabyles du Djurdjura, Chaouia de l'Aouras, Beni Mezâb) », édition Edisud, réimpression de l'ouvrage publié en 1886 chez l'éditeur Ernest Leroux à Paris, pages 1 et suivantes.

¹²⁸ Carette et Rozet, « L'Algérie : l'univers ou histoire et description de tous les peuples, de leurs religions, mœurs, coutumes, etc. ». Paris, Firmin Didot frères, Éditeurs, Imprimeurs de l'institut, rue Jacob, 561850. Livre numérisé en mode texte par : Alain Spenatto, 1, rue du Puy Griou. 15000 AURILLAC. <http://www.algerie-ancienne.com> page 56 et Carette in « exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842 : origine et migrations des principales tribus de l'Algérie » Imprimerie impériale, Paris, M DCCC LII. Ces deux auteurs expliquent que Afrique est le nom des plus anciennes tribus. Ce dernier écrit à ce propos, en page 310. « Enfin, le nom d'Africa semble n'être qu'une corruption de celui d'Aourika. A ces divers rapprochements j'en ajouterai un dernier, qui n'est pas sans intérêt. Marmol rapporte que suivant quelques auteurs africains, le mot d'Afrique vient de *Fêrek*, qui signifie *séparer, diviser* ; et j'ai déjà fait remarquer que le mot *Aourir'a* exprime précisément la même idée. L'ensemble de ces indications autorise à penser que la tribu des Aourir'a, établie primitivement dans l'ancienne province d'Afrique, est celle qui lui a donné son nom ; Que cette origine remonte à la domination carthaginoise sous laquelle cette tribu des Aourir'a aurait été détruite ou dispersée... »

¹²⁹ E. Masqueray, Op. Cité page 4 et suivantes

Les romains avaient mis en place un système de colonisation où de simples soldats pouvaient s'enrichir et ériger des fermes ou des villas fortifiées. L'auteur écrit aussi, « Nous pouvons juger encore aujourd'hui des effets vraiment prodigieux de ce système de colonisation. Ce ne sont pas seulement des arcs, des théâtres, des cirques, des temples et aqueducs qu'il faut admirer en Afrique : bien plus surprenantes sont les petites ruines de villas et de maisons romaines qui en couvrent tant de vallées et de plaines maintenant désertes, si bien qu'au III^e siècle de notre ère, la Maurétanie devait ressembler à la Provence, et la Numidie ou l'Africa à la Normandie contemporaine... ». Puis de rajouter « ... Dans le département de Constantine la région aujourd'hui aride et marécageuse... Lambèse, Thamgad,..., s'y élevaient autrefois et se reliaient par des routes jalonnées de fermes... Elles comptaient ensemble au moins 120000 européens, dix fois plus environ que nos petites villes qui les remplacent... ». La colonisation par le peuplement était ainsi justifiée pour lui, qui prédisait même le doublement de cette population.

3.1.2 Quelques mots sur l'histoire du peuple Berbère ou Amazigh

Les Romains ont bien marqué de leur empreinte les établissements humains en Afrique septentrionale. Pour E. Masqueray¹³⁰, « ...L'Afrique fut envahie successivement pendant treize siècles, par des soldats de l'empire grec, par des arabes et par des turcs, si bien que beaucoup de personnes la regardent encore comme une annexe de l'Orient. Cependant, en ce qui concerne le peuplement, l'importance de ces nombreux conquérants fut loin d'égaler celle de leurs prédécesseurs. »

Le nom de berbère a remplacé celui de Lybien après l'invasion des arabes. « Quoi qu'il en soit, le nom de Berber remplaça depuis la conquête musulmane celui de Libyen, et les géographes arabes appelèrent Belad-el-Berber, ou Berberie, toute la partie de l'Afrique septentrionale comprise entre Barka et l'Océan Atlantique, c'est-à-dire l'ancienne Libye » note E. Carette¹³¹.

Diverses hypothèses ont été avancées quant à l'origine des berbères. Selon le même auteur, seule celle d'Ibn Khaldoun semble être recevable. Il écrit « Ibn-Khaldoun, après avoir exposé les diverses opinions des généalogistes arabes ou berbères, conclut qu'elles sont toutes inadmissibles. La seule opinion à laquelle il faille s'arrêter, suivant lui, c'est que les Berbères descendent de Kanaan et que leur aïeul s'appelait Mazigh. ».

Les berbères sont décrits par les historiens comme étant un peuple libre, qui n'aime point bâtir des villes. Ainsi, E. Carette rapporte un fait se déroulant avant la première expédition musulmane au Maghreb. Un groupe de six hommes berbères se sont présentés auprès du gouverneur de la province du Maghreb qui les envoya au Khalif Omar. Celui-ci les interrogea sur leur origine et le but de leur voyage. Omar leur demanda encore quel était le caractère distinctif de leur nation : « C'est, lui dirent-ils, que nous faisons grand cas des chevaux et que nous n'aimons point à bâtir. — Avez - vous des villes ? Leur dit Omar. — Non, » lui

¹³⁰ E. Masqueray, op. Cité Page 11

¹³¹ E. Carette, « exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842,... », Op. Cité, page 17 et suivantes

répondirent-ils. ». C'est peut-être là, un élément historique qui nous permettra de comprendre la prédominance des établissements humains à caractère villageois, et l'absence des villes comme nous aurons à l'examiner dans les chapitres suivants.

L'origine des berbères est aussi attribuée à la tribu des Ketâma. « La tribu des Ketâma occupe une place importante dans l'histoire de la Berbérie au moyen âge ; elle est aussi une des premières qui aient disparu... Leur présence en Kabylie est notée par les historiens. Dans le même temps, ils habitaient une ville de Mers-ez-Zedjadj, située sur la côte de la Kabylie, entre Dellis et Bougie, à l'ouest des Benou-Djennâd. Au XII^e siècle, leur territoire s'étendait depuis les environs de Sétif jusqu'au-delà des tribus de Kollo et de Bône »¹³².

Les Zouaoua, seraient alors une tribu appartenant à celle des Ketama, comme nous le montre Carette qui écrit « Ebn-Khaldoun compte les Zouaoua comme une tribu des Ketâma, et il ajoute que cette classification est confirmée par les peuples de la contrée qu'ils habitent. Ce témoignage placerait les Zouaoua à la suite des Ketâma ; mais comme, par suite d'une migration considérable accomplie au XVI^e siècle, cette tribu s'est trouvée étroitement unie à la classe que Marmol appelle les Azuagues »¹³³.

Les Azuagues, selon Marmol cité par Carette, migrent vers le 15^{ème} siècle de Constantine où ils obtinrent victoire sur le règne de Tunis. Puis continuèrent leur marche jusqu'au massif Kabyle pour s'établir dans le Djurdjura où ils vont fonder le royaume de Cuco, ce nom est utilisé par Marmol. « ... Ce succès éclatant, donna un grand relief aux Azuagues. Il détermina plusieurs tribus à faire cause commune avec eux et accrut ainsi considérablement leur puissance. Les insurgés poursuivirent leur marche au-delà de Constantine, pénétrèrent dans le massif actuel de la Kabylie, et allèrent s'établir dans les montagnes du Jurjura, où ils fondèrent une principauté que Marmol appelle le royaume de Cuco. Cette désignation s'applique évidemment à la confédération actuelle des Zouaoua, qui renferme, aujourd'hui encore, la montagne et la ville de Koukô. »¹³⁴.

Cette période marquée par une forte migration du peuple Berbère connaît l'établissement du règne Turc. « A l'époque où avait lieu ce mouvement important de migration berbère, la domination turque s'établissait en Afrique. Elle rencontra parmi ses adversaires le roi ou cheikh des Azuagues récemment installés à Koukô, et elle eut à soutenir une rude guerre contre le chef indigène, qui devint bientôt, suivant l'expression de Marmol, un des plus puissants seigneurs de l'Afrique. Ce renseignement fourni par l'auteur espagnol fait connaître l'origine de cette confédération des Zouaoua, qui, aujourd'hui encore, forme l'un des groupes les plus compacts de la Kabylie. »¹³⁵

Selon J. d Crescenzo¹³⁶, le nom de zouave vient de Kouko, village de Beni-Yahia confédération des Zouauas. Les deux premiers bataillons indigènes furent créés, selon l'auteur, par une ordonnance du 01 Octobre 1830. Notons, que les différents occupants ont de

¹³² E. Carette, op cité, page 93

¹³³ E. Carette, op cité page 119

¹³⁴ E. Carette, op cité, page 278

¹³⁵ E. Carette, op cité pages 279, 280

¹³⁶ Jean de Crescenzo, « Chroniques Tizi-Ouziennes 1844-1914 », édition Alpha 2007, tome 1 page 34

tout temps chassé les autochtones de leurs terres. M. Dahmani écrit à ce sujet, « ...Les Ottomans (XVI^e au XIX^e siècle) et les français (1830-1962) ont refoulé les populations Kabyles vers les Chenaoua, Ouarsenis, la basse et la haute Kabylie »¹³⁷.

3.2 Géographie : une région de montagne fortement urbanisée

Avant de présenter la wilaya de Tizi-Ouzou, appelée parfois abusivement de région Kabyle ou Kabylie du Djurdjura, revenons sur le concept « région ». Son acception est ambiguë et ses implications théoriques et les réalités véhiculées sont souvent sujettes à débat.

3.2.1 l'appartenance de la wilaya de Tizi-Ouzou à l'espace de programmation territoriale (EPT) de la région Nord-Centre de l'Algérie

La notion de région est floue et imprécise. Longtemps sujet à débat, elle n'a jamais fait l'unanimité quant à sa définition. Pour JM. Huriot¹³⁸, « la région reste un cadre d'action et d'analyse privilégié mais de quelle région s'agit-il ? Le concept de région est difficile à définir, ce qui laisse penser que la région est un cadre vide, qui peut être rempli comme on le souhaite. La théorie économique spatiale en fait un artifice commode comme cadre d'analyse du processus d'agglomération ... C'est une échelle intermédiaire entre le national et le local comme le souligne l'auteur : une échelle « méso-spatiale » selon lui. La seule caractéristique est son ouverture, elle n'a pas de limites précises. « Toute échelle inférieure à l'échelle nationale fait l'affaire. Le seul élément précis de définition est son ouverture : l'absence de frontières qui autorise la libre circulation des biens et des marchandises... Nous savons bien que la ville, elle aussi, est difficile à définir. Mais elle existe... »¹³⁹.

La notion de région reste mal aisée, floue. Deux principes permettent cependant de l'apprécier selon J. Thisse, son homogénéité et sa fonctionnalité. Pour cet auteur, « Le principe d'homogénéité met l'accent sur la ressemblance des lieux, tandis que celui de fonctionnalité privilégie certaines relations entre les diverses composantes de la région. Le principe d'homogénéité a présidé à l'émergence du concept de région naturelle, développé au XIX^e siècle par les géographes. Le principe de fonctionnalité a mené au concept de région économique développé plus tard. Néanmoins, une grande part d'arbitraire subsiste. De fait, on oublie souvent que la région est un concept relatif. Il est, en effet, intuitivement clair que les régions d'un espace donné résultent d'un processus de découpage de cet espace en un nombre fini de sous-ensembles de lieux fondés sur une certaine relation »¹⁴⁰. Sujet de controverse, les théoriciens de l'analyse spatiale vont « douter de l'existence de régions « en soi ». »¹⁴¹ Tous les auteurs s'accordent cependant à dire que la notion de région est relative.

¹³⁷ M. Dahmani, « Atlas économique et social de la grande Kabylie », OPU, 1990, page 34

¹³⁸ JM. Huriot et L. Bourdeau-Lepage, RERU 2009, op. Cité pages 269 et suivantes

¹³⁹ JM. Huriot et L. Bourdeau-Lepage in RERU, op. cité p. 273

¹⁴⁰ J. Thisse, économie régionale et urbaine, 2008, Encyclopædia Universalis, Francearticle en ligne

¹⁴¹ J. Thisse, article en ligne. L'auteur note « ... les lieux formant une région dépendent totalement de la relation choisie pour les comparer. Différentes relations étant susceptibles d'être retenues à l'occasion d'un découpage territorial, les régions changent dès lors que la relation change. La difficulté rencontrée par les théoriciens de

Les deux principes cités par Thisse convergeraient pour parler de la notion de région en Kabylie. L'homogénéité des lieux, espace compartimenté, aux espaces physiques continus, du littoral vers la montagne de manière progressive, une continuité de montagnes de différentes altitudes entrecoupées par des vaux et oueds donnant un site géographique diversifié. Le deuxième principe étant la fonctionnalité. La région est dominée par des fonctions tertiaires où les services et le commerce sont importants. L'industrie, y est cependant peu prospère et concerne principalement deux secteurs d'activité, l'agroalimentaire et l'électroménager. La fonction de résidence est néanmoins la plus dominante expliquant ainsi une localisation de prédilection pour 3% de la population algérienne¹⁴² en 2008. Il faut noter cependant, comme le remarque Djamel Si-Mohamed¹⁴³ que si la notion de région était appropriée pour la wilaya de Tizi-Ouzou avant les découpages administratifs de 1974 et 1984, correspondant usuellement à la grande Kabylie, elle ne l'est plus depuis. En 1974, la wilaya est amputée de sa partie sud (Lakhdaria et Bouira) et en 1984, elle est amputée d'une partie de sa plaine Ouest et d'une partie de sa façade maritime, en perdant deux villes importantes, Bordj-Ménaiel et Dellys. Par ailleurs, en Algérie, il y a comme le note le même auteur, « une négation dans le vocabulaire spatial ». Du fait de l'ambiguïté de la notion de région, nous sommes conduits à travailler sur le cadre de la wilaya. Depuis le dernier RGPH de 2008 et le SNAT de 2010, le terme « région » est un peu plus occulté. C'est la notion d'Espace de Programmation Territoriale¹⁴⁴, « EPT » qui est définie à partir de « regroupements de wilayas limitrophes présentant des problématiques de développement similaires ou complémentaires ». Neuf EPT¹⁴⁵ sont reconnus par la loi¹⁴⁶ et définies par les SEPT (Schémas des Espaces de Programmation Territoriale). Il s'agit de :

1. Le Nord-centre formé de 10 wilayas : Chlef, Bejaia, Blida, Bouira, Tizi-Ouzou, Alger, Médéa, Boumerdes, Tipasa et Ain Defla.,
2. Le Nord-Ouest formé de 7 wilayas : Tlemcen, Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem, Mascara, Oran, Ain Temouchent et Relizane.
3. Le Nord Est formé de 8 wilayas : Jijel, Skikda, Annaba, Guelma, Constantine, El-Tarf, Souk Ahras et Mila.
4. Les Hauts Plateaux Centre formés de 3 Wilayas : Laghouat, Djelfa et M'sila.
5. Les Hauts Plateaux Ouest formés de 5 wilayas : Tiaret, Saida, El Bayadh, Tissemsilt et Naama
6. Les Hauts Plateaux Est formés de 6 wilayas : Oum-El-Bouaghi, Batna, Tebessa, Setif, Bordj-Bou-Arreredj et Khenchela.
7. Le Sud Est constitué des wilayas d'Ouargla, El-Oued, Ghardaïa et Biskra.

l'espace dans l'analyse du phénomène régional avait déjà amené plusieurs d'entre eux à douter de l'existence de régions « en soi ». »

¹⁴² La population de la wilaya de Tizi-Ouzou est de 1030570 âmes en 2008 et celle de tout le pays est de 34080030 âmes.

¹⁴³ Si-Mohamed Djamel, « La croissance urbaine d'une ville d'Algérie : Tizi-Ouzou », thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, université de Bordeaux, 1987, page 268. L'auteur note en effet, « ... Sur le plan institutionnel, le terme grande Kabylie ne signifie plus rien ... il ne peut signifier la wilaya de Tizi-Ouzou ni en 1974 ni en 1984 »

¹⁴⁴ Loi n° 2001-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire

¹⁴⁵ La dénomination précédente était « régions programmes d'aménagement du territoire »

¹⁴⁶ « Collections Statistiques », N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales, V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2008, (Résultats issus de l'exploitation exhaustive), armature urbaine, pages 15 et 16

8. Le Sud-Ouest formé des wilayas de Bechar, Adrar et Tindouf

9. Le Hoggar-Tassili composé des wilayas de Tamanrasset et d'Illizi

Le SEPT de la région Nord est composé de dix Wilayas : Alger, Blida, Boumerdes, Tipaza, Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira, Medea, Aind Defla, Chelf. Il s'agit des dix wilayates du Tell central concentrant 436 communes sur les 1541 que compte le pays. Elles sont localisées en deux couronnes : la première couronne (Alger, Blida, Boumerdes et Tipaza) la 2^{ème} couronne (Bejaïa, Tizi-Ouzou, Bouira, Médéa, Ain-Defla et Chlef). La carte 2(en annexe) nous donne le contexte régional de la wilaya de Tizi-Ouzou et illustre sa proximité de l'aire métropolitaine d'Alger.

3.2.2 la wilaya de Tizi-Ouzou, un espace physique compartimenté

Masqueray E¹⁴⁷ décrit fort bien la région en puisant dans les spécificités géographique du site occupé mais aussi dans l'origine ethnique du peuplement. Ainsi, « Compris entre l'Ouâd Sahel et la mer, les Kabyles forment une nation à part dans le massif montagneux qu'ils habitent, et dont ils ont hérissé les crêtes de villages coniques semblables à des forteresses. Ils peuvent descendre, pour une part, des Quinquégentants¹⁴⁸ du Mons Ferratus qui tinrent tête au comte Théodose sous la conduite de Firmus, et de ces Nababes dans une inscription nous a révélé l'existence précisément dans la vallée du Sébaou. Ils ne sont pas sans avoir recueilli des débris de la colonisation romaine, si l'on ajoute foi aux Beni Ouaguennoun qui prétendent descendre des Romains de Tigzirt »¹⁴⁹.

Une région où l'établissement humain est fort ancien à la fois homogène de par la langue, la culture et l'histoire mais aussi compartimentée sur le plan physique et géographique. « Le relief, la géographie et ses peuples berbères, socle identitaire premier de l'Afrique du Nord, ont constitué l'originalité ethnique, de même que politique et institutionnelle de la région... Ce massif compact et complexe forme le bourrelet dit Massif Central kabyle, comprenant un ensemble de chaînons montagneux enchevêtrés, orientés nord-sud sans interruptions aucunes, jusqu'à la double vallée du Sébaou : haute et basse vallée. Le bourrelet est limité à l'ouest par la vallée de l'Isser. Au nord de la vallée du Sébaou s'élève le massif maritime qui clos l'isolement de la région, la séparant ainsi nettement de la mer : les AtDjennad. La Kabylie du Djurdjura prend la forme alors d'une "bouche" dont la lèvre supérieure serait formée par le massif maritime, alors que la lèvre inférieure contiendrait le Massif Central bordé par le Djurdjura. La vallée du Sébaou séparera les deux "lèvres" »¹⁵⁰. E. Masqueray parlera d'Afrique et de cités africaines quand il analyse les établissements humains sédentaires de l'Algérie.

¹⁴⁷ E. Masqueray, Op. cité

¹⁴⁸, Selon E. Carette in « Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842 : origine et migrations des principales tribus de l'Algérie », E. Carette, Paris, imprimerie impériale, MDCCCLIII, page 11 il s'agit des « Quinquégentians ou le peuple des cinq nations, situés sur le littoral entre Dellis et Bougie dans le massif de la Kabylie proprement dite.

¹⁴⁹ Masqueray, op. Cité page 17

¹⁵⁰ Bellahcene T. « La colonisation en Algérie : processus de création des centres de peuplement. Institutions, intervenants et outils. Cas de la Kabylie du Djurdjura », Thèse de doctorat, Université de Paris 8, tome 1, 2006, page 55

La région de Kabylie¹⁵¹ est compartimentée en plusieurs sous espaces. Des montagnes qui tombent de manière abrupte sur la mer, collines et basses collines, vallée du Sébaou puis massif central en lignes de montagnes «linéaires» dont les cimes abriteront l'essentiel du peuplement de la région. Le milieu physique de la wilaya est dominé par la montagne, plus de 50% de son territoire est défini comme un ensemble de très haute montagne¹⁵² comme on peut le voir dans le tableau n°4 et la carte3 (en annexe). Ces caractéristiques physiques ont toujours expliqué, voire déterminé les voies du développement de la région mais surtout la permanence d'un peuplement villageois et la venue tardive des villes.

La carte 3 nous donne les ensembles physiques de la wilaya où le massif Kabyle domine avec 60% de la superficie totale. Les vallées et plaines ne représentent que près d'un cinquième du territoire total de la wilaya, situé essentiellement dans la vallée du Sébaou.

Le Sébaou est un Oued qui serpente sur cinq km entre le Belloua (le mont surplombant la ville de Tizi-Ouzou d'une altitude de 650 mètres) et se jette à la mer à six km de Dellys. Avec ses deux affluents principaux : l'Oued-Aissi près de Sikh-Oumeddour et l'Oued Bougdoura près de Draa-Ben-Khedda, il constitue le principal réseau hydrographique de la région. Il ne permettra pourtant pas la localisation de villes avant l'ère coloniale française.

Tableau n°4 Les ensembles physiques de la wilaya de Tizi-Ouzou

Ensembles physiques	% superficie wilaya
Plaines	6.24
Bas piémonts	10.50
Hauts piémonts	31.42
Très haute montagne	51.84
Total	100

Source : « Tableau de bord pour l'identification des actions d'aménagement du territoire : wilaya de Tizi-Ouzou », ANAT, 1996.

Quatre ensembles physiques constituent la wilaya de Tizi-Ouzou, donnant des paysages contrastés, depuis le front de mer jusqu'aux cimes du Djurdjura¹⁵³. Les établissements humains sont de plus en plus nombreux à mesure que l'on pénètre l'intérieur des terres, que l'on gravite les montagnes. Le PAW¹⁵⁴ de 1996 de la wilaya de Tizi-Ouzou définit trois grands ensembles compartimentés. Chacune de ces zones est à son tour subdivisée en deux sous-espaces.

- a. **La zone côtière** qui englobe la frange littorale à topographie montagneuse qui s'étale sur une centaine de kilomètres et l'arrière-pays côtier qui marque la transition avec les premières pentes de l'intérieur de la wilaya.

¹⁵¹ Nous parlerons de Kabylie, relative à la Kabylie du Djurdjura (en gros la wilaya de Tizi-Ouzou) et non de grande Kabylie pour les raisons que nous avons noté plus haut. Celle-ci englobait trois sous-ensembles, la Kabylie des montagnes, celle des plaines et la Kabylie maritime, comme le souligne DJ. Si-Mohamed qui développe largement cette question..

¹⁵² « Tableau de bord pour l'identification des actions d'aménagement du territoire : wilaya de Tizi-Ouou », ANAT, 1996.

¹⁵³ S. Oualikene, « Organisation de l'espace, développement local et problématique de l'environnement en Algérie : cas de la grande Kabylie », S/D de M. Dahmani, UMMTO, 2008, pages 48 à 68.

¹⁵⁴ « Plan d'Aménagement de la Wilaya », ANAT, 1996

- b. **La zone de vallées et plaines intérieures**, constituée par la vallée du Sébaou et la dépression de Draa-El- Mizan.
- c. **La zone de montagne** constituée de la haute montagne (le massif kabyle) et la très haute montagne (le Djurdjura).

Même avec une façade maritime de 85 km sur la mer méditerranée (7% de la côte algérienne et représenté par les quatre communes Iflissen, Tizirt, Azeffoun, Mizrana et Ait-Chaffa), la wilaya de Tizi-Ouzou a « tourné le dos à la mer »¹⁵⁵, tout comme pour le reste du pays d'ailleurs. M. Cote note à ce propos, « l'Algérie est un pays de terriens : paradoxe pour un pays qui a une façade de 1200 km sur une des mers les plus fréquentées et les plus actives qui soient au monde depuis deux millénaires ». Le relief montagneux, les accès difficiles vers l'intérieur des terres, l'aridité des sols, n'ont pas non plus avantage les établissements humains sur le littoral kabyle (hormis Dellys à l'Ouest et Bejaia à l'Est). Même les cités romaines (telles Tizirt et Azeffoun) n'ont pas permis l'émergence de villes maritimes.

3.2.3 La wilaya de Tizi-Ouzou, un espace dominé par la montagne mais porteur de fortes densités démographiques

Espace montagneux et densité démographique des plus fortes en Méditerranée tels sont les caractères puissants de la Kabylie. Si cet attribut est courant dans le Maghreb, « le maghrébin est d'abord un montagnard » note M. Cote¹⁵⁶, il est méconnu dans d'autres contrées. En Chine, « ...les hommes s'entassent dans les plaines minutieusement cultivées laissant intégralement les montagnes à la plaine... », Souligne l'auteur. De même au Japon, constitué à 70% de montagnes, les peuplements sont plus localisés sur les plaines, « ...L'implantation de la culture Japonaise dans les plaines n'est pas seulement due aux milieux physiques mais à une certaine façon de « voir » la montagne... La montagne est perçue comme « le domaine d'une infinité d'esprits et de fantômes »¹⁵⁷ écrit J. Paulet.

• Prépondérance de la montagne

Les grands ensembles physiques de la wilaya représentés par la carte 3 sont repris dans le tableau n°5 qui nous donne le nombre de communes et le poids démographique pour chaque ensemble. Le tableau n°6 (en annexe) nous donne la liste nominative des communes par zone géographique pour l'ensemble de la wilaya.

¹⁵⁵ M. Cote, « L'Algérie... », 87. L'auteur ajoute à ce propos, « ...Et pourtant l'Algérie a tourné le dos à la mer comme l'Égypte tourne le dos au désert »

¹⁵⁶ M. Cote, « L'Algérie ou l'espace retourné », op. Cité p. 38.

¹⁵⁷ J. Paulet, « La géographie urbaine », édition A. Colin, 2009, page 31

Tableau n°5 Zones géographiques selon les communes et le poids démographique, 2008.

Grands ensembles géographiques	Sous zones	Nombre de communes	%	Population	%
La zone côtière	La frange littorale	5	8	56364	5
	L'arrière-pays côtier	6	9	105414	10
vallées et plaines intérieures	Vallée du Sébaou	10	15	347684	32
	Dépression de Draa El Mizan	7	10	162730	15
La montagne	Le massif Kabyle	33	49	370660	35
	Chaîne du Djurdjura	6	9	36881	3
Total des communes et de la population.		67	100	1079733	100

Source : nos regroupements à partir des données de l'ONS (RGH de 2008) et de l'étude du PAW de 1996

Sur les 67 communes de la wilaya, 51 sont en moyenne montagne (42 d'entre elles ont une altitude comprise entre 400 à 800 mètres et 9 ont une altitude comprise entre 800 et 1200 m), 3 en haute montagne avec plus de 1200 m d'altitude et 13 sont en zone de piémont avec une altitude est inférieure à 400 m.

Le tableau n°5, ci-dessus, nous montre bien la concentration de la moitié des communes dans le massif central. Si, près d'une commune sur deux se trouve en zone de montagne, près d'un habitant sur quatre y habite aussi. A l'inverse, la vallée du Sébaou, qui concentre 15% des communes n'agglomère pas loin du tiers de la population totale. C'est dire qu'à poids démographique pratiquement égal entre vallée et montagne, il y a une disproportion dans la consistance territoriale. La frange littorale quant à elle, concentre 5% de la population totale pour 7% du total des communes de la wilaya. Cette partie Nord de la wilaya a toujours été, dans l'histoire, peu occupée expliquant ainsi l'absence de traditions maritimes de la région et sa forte « intériorité » comme nous l'avons souligné plus haut. La forte occupation des zones de montagne exaspère toute politique de développement et d'aménagement urbain, par les couts élevés de terrassement, de viabilisation,... Le SRAT 2010, s'intéresse dans sa première ligne directrice intitulée « Vers un territoire durable : intégrer la problématique écologique dans sa dimension continentale et territoriale »¹⁵⁸ aux zones fragiles, dont les montagnes. 20 massifs montagneux sont ainsi identifiés, parmi lesquels celui du Djurdjura qui rentrent dans le cadre d'un Programme d'Action Territoriale (PAT).

Le tableau n°7 présenté ci-dessous, nous permet de relever un élément pertinent caractérisant la région, c'est la prédominance du peuplement en montagne (60% des communes sont en montagne). Trait atypique propre à la Kabylie mais connu dans le bassin méditerranéen, cette répartition de la population par zones géographiques permet de voir que la montagne est le lieu de prédilection des peuplements expliquant ainsi les fortes densités démographiques.

¹⁵⁸ Rapport de synthèse du SNAT, document annexé à la loi portant son approbation, Loi n° 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010 publié au journal officiel n° 61 du 21/10/2010, page 40

Tableau n°7 Répartition de la population et de la superficie par S/zones géographiques homogènes.

Zones géographiques homogènes	S/ Zones géographiques homogènes	Population en 2008	%	Superficie (km2)	%	Densité (hab. /km2)
A	La frange littorale	56364	5	378.52	12.79	148.9
	L'arrière-pays côtier	105414	10	300.68	22.95	350.6
Total zone A		161778		679.20		238.2
B	Vallée du Sébaou	347684	32	562.77	19.02	617.8
	Dépression de Draa El Mizan	162730	15	310.40	10.49	524.2
Total zone B		510414		873.17	29.52	584.55
C	Le massif Kabyle	370660	35	1219.19	41.21	304
	Chaîne du Djurdjura	36881	3	186.35	6.30	197.9
Total zone C		374348		1405.54	47.51	266.3
Total wilaya		1079733	100	2957.92	100	365

Source : PAW de Tizi-Ouzou, 1996 et données du RGPH de 2008

Les densités démographiques les plus élevées sont dans les zones les plus dynamiques sur le plan économique, à savoir la vallée du Sébaou et la dépression de Draa – El – Mizan, avec plus de 500 hab. / km². Mais ces densités ne sont pas moins importantes en montagne, puisqu'elles dépassant les 300habitants au km² dans le massif kabyle. Il faut dire que les superficies des communes expliquent en grande partie ces écarts. Si la vallée du Sébaou et la dépression de DEM occupent un peu moins du tiers de la superficie totale de la wilaya, en montagne elle représente près de la moitié (avec près de 60% des communes comme nous l'avons noté plus haut). Il demeure que la densité moyenne au niveau de toute la wilaya est relativement élevée, 365 âmes au km². La distribution du peuplement se fait en faveur de la vallée du Sébaou et de la montagne. Près de la moitié des habitants de la wilaya résident dans la première zone contre 38% dans la deuxième. Le littoral, n'est occupé que par 15% des habitants de la wilaya en 2008.

L'importance du peuplement dans la vallée du Sébaou nous invite à en rappeler l'importance historique dans le passé de la région de Kabylie. M.S Fredj¹⁵⁹ relate les éléments historiques marquant le rôle joué par cette vallée. Connue pour ses terres fertiles « ... par où transitaient importations et exportations, (la vallée) contribuait sans nul doute à la prospérité de Dellys qui devint, à partir du XII^e siècle, la capitale économique de la Kabylie ». C'est aussi une voie antique qui est reconstituée entre Dellys et Béjaïa passant par Taourga et Djemaa Saharidj, selon le même auteur. Une vallée inhabitée avant le 16^{ème} siècle mais les terres fertiles étaient cultivées par les montagnards qui remontaient à la montagne le soir venu. Des postes de surveillance sont installés dès le début du 16^{ème} par les Turcs nouvellement installés, à des points élevés de la plaine afin de contrecarrer le pouvoir d'Ahmed Belkadi (Koukou). Un peuplement se forme alors autour de ces postes. Quant à l'origine de ses habitants, ce sont les tribus environnantes mais aussi de nombreux arabophones selon le même auteur. « Ce sont

¹⁵⁹ Feredj Med Seghir « Histoire de Tizi-Ouzou (histoire de la ville et de sa région) des origines à 1954 », édition Entreprise Algérienne de Presse 1990, pages 15 e suivantes

ces gens-là, de classes et d'origines différentes, qui constituèrent les noyaux des futurs villages des Amraoua. Le fait d'avoir été les premiers à occuper la plaine leur valut le nom de Amraoua... »¹⁶⁰. Au début du 17^{ème} siècle, des dissensions au sein de la principauté de Koukou vont renforcer la pénétration turque dont la présence se matérialisera par l'édification du Bordj de Tizi-Ouzou vers 1640, nous y reviendrons.

Le PAW (Plan d'Aménagement de la Wilaya) de Tizi-Ouzou notait en 1996 que « l'aménagement se moule dans des cadres géographiques historiques et culturels dont l'homogénéité paraît propice à la mise en place d'une démarche visant à un aménagement cohérent de l'espace »¹⁶¹. Seize ans plus tard, le nouveau PATW de 2012 et les différents PDAU décrivent les incohérences et les déséquilibres spatiaux au sein de la wilaya. Une distribution des activités économiques qui va être inversement proportionnelle à celle des peuplements...

• Une constance dans les fortes densités démographiques

Pour beaucoup de spécialistes de la région kabyle (M. Dahmani, A. Mahé,...), la région de Kabylie présente ce paradoxe entre un espace rural dominant et une densité démographique en montagne des plus élevées au monde. Dans son étude sur la grande Kabylie, A. Mahé¹⁶² écrit « ... un espace rural d'une densité démographique quasi urbaine dans une région paysanne à la vocation agricole contrariée ... Une grande partie du massif central peut légitimement être considérée comme un espace urbain et non comme une zone rurale, et cela bien avant la colonisation française... ». La morphologie de l'habitat avec sa contiguïté, la densité démographique, l'organisation socioéconomique des villages présentent, en effet, des traits atypiques.

La Kabylie est l'une des régions de montagne les plus peuplées, avec un peuplement dominé par des villages, souvent de gros villages mais aussi des hameaux non moins importants. Paradoxalement, c'est l'une des moins riches en ressources naturelles, « la montagne de Kabylie est l'une des rares chaînes montagneuses dépourvues de ressources naturelles énergétiques (houille) et minérale » écrit M. Dahmani dans l'Atlas économique¹⁶³ consacré à la région. M. Cote¹⁶⁴ aussi souligne cette densité de peuplement unique. Il écrit en effet, « une des régions les plus petites du pays, et pourtant une des plus peuplées... Lieu d'une culture propre... Cette culture qui explique que la montagne, essentiellement rurale, puisse porter des densités de 300 hab. /km², l'une des plus fortes du bassin méditerranéen ». La forte densité du peuplement en montagne s'expliquerait, selon Si-Mohamed Djamel¹⁶⁵, par deux thèses : une recherche de refuge, thèse soutenue par beaucoup d'autres auteurs, mais aussi un choix délibéré des habitants pour les différents bienfaits offerts par la montagne (présence de l'eau, travail de la terre,...). Nous l'avons vu plus haut, plusieurs hypothèses ont été émises quant à l'origine du peuple Kabyle, dont celle d'Ibn-Khaldoun.

¹⁶⁰ MS. Fredj, op. cité page 32

¹⁶¹ « PAW de la wilaya de Tizi-Ouzou : rapport d'orientation », ANAT, 1996

¹⁶² A. MAHE, « Histoire de la grande Kabylie du XIX^e-XX^e siècles. Anthropologie du lien social dans les communautés villageoises », éd. Bouchène, 2001, p. 24

¹⁶³ M. Dahmani, « Atlas économique et social de la Grande Kabylie », Alger, OPU, 1990, page 5

¹⁶⁴ M. Cote, « Paysages et patrimoine : Guide de l'Algérie, édition média – plus », 1996, page 114

¹⁶⁵ Si-Mohamed Djamel, Op. cité, pages 263 et suivantes

Un autre élément pouvant étayer la prédominance du peuplement en montagne aujourd'hui, est la proportion des communes selon le niveau d'urbanisation, telles que définies par l'ONS (voir définitions données dans la section 1). En effet, la wilaya de Tizi-Ouzou compte 13 communes à prédominance urbaine (PU), 9 communes mixtes (MI), 9 à prédominance rurales (PR) et 36 communes entièrement rurales (ER), comme nous pouvons le voir dans le tableau n°8 (en annexe). Plus de la moitié des communes de la wilaya est classée très rurale alors que 20% représenteraient des communes à prédominance urbaine. Ce qui est très discutable, nous y reviendrons dans les chapitres ultérieurs.

Avec ses 1127607 habitants, la wilaya de Tizi-Ouzou représente 10% de la population de la région Nord-Centre (c'est la 2^{ème} en poids démographique après Alger) et la ville de Tizi-Ouzou, à elle seule, représente 10% de poids démographique de la wilaya, s'affirmant comme pôle dominant. C'est la 6^{ème} ville de la région Nord-Centre. Elle se situe à la lisière de l'aire métropolitaine d'Alger, d'où sa dépendance fonctionnelle.

La wilaya de Tizi-Ouzou révèle à l'observateur une grande dynamique démographique. Même si le taux de la population urbaine est parmi les plus faibles au pays¹⁶⁶ (45%), celui de la population agglomérée est l'un des plus élevé, 91% avec une densité démographique des plus fortes, 385 habitants au km² en 2010.

3.3 Économie : Quelques traits de la wilaya de Tizi-Ouzou

La région de Kabylie, est située dans la mouvance d'Alger à une centaine de kilomètres, dans la deuxième couronne de la région Nord-centre. Ressources peu ou insuffisamment exploitées, agriculture peu développée, relief accidenté... Elle assoit son équilibre sur des facteurs extérieurs, bassin d'emploi de la vallée du Sébaou, de l'algérois, d'autres wilayas mais aussi de l'émigration et du secteur informel. Ce dernier prend de plus en plus de l'ampleur jugulant le taux de chômage toujours en hausse.

Avant de présenter un aperçu sur l'économie¹⁶⁷ de la wilaya, nous pouvons survoler la carte 4(en annexe) qui nous donne un aperçu de la wilaya dans son ensemble régional à travers ses potentialités naturelles, économiques, infrastructurelles, mais aussi ses principales agglomérations. Au de là de l'émergence d'un grand pôle urbain, (la ville de Tizi-Ouzou rejoint le groupe des villes de plus de 100000 habitants depuis 2008), la wilaya est articulée au reste de la région par un réseau routier relativement dense parsemé par un grand nombre d'agglomérations, comme on aura à le voir dans les chapitres qui suivent.

Au 31/12/2009, le taux d'activité au niveau de la wilaya est de 47.3% et le taux d'occupation de 30.38%. A l'instar de tout le pays, le taux de chômage¹⁶⁸ est élevé. Estimé à 18% au niveau de la wilaya, il révèle cependant une disparité à travers les communes, comme on le verra plus

¹⁶⁶ Les taux d'urbanisation des wilaya les plus faiblement urbanisées sont, selon l'armature urbaine de 2008 : Bouira (41%), Mostaganem (38%) et Adrar (36%). Au niveau national, ce taux est de 66%.

¹⁶⁷ Les données sur l'économie de la wilaya sont tirées, pour l'essentiel, du PATW 2012 et de l'annuaire statistique de 2010 de la wilaya de Tizi-Ouzou.

¹⁶⁸ Le PATW donne deux chiffres, 18% et 26% sans en expliquer la différence ! Nous pensons que le deuxième chiffre est plus proche de la réalité.

loin à propos de la distribution des activités économiques et l'emploi et les déséquilibres spatiaux. A cela s'ajoute une apathie du secteur agricole.

- **L'économie de la wilaya est caractérisée par la faiblesse des terres agricoles**

La SAU représente 7.4 % de la région Nord-Centre, avec un ratio de 0.09 ha/Hab., la moyenne nationale étant de 0.25 ha/habitant, la wilaya de Médéa, zone de montagne, à un ratio de 0.35 ha ! La carte 5(en annexe) nous montre ce faible potentiel agricole, lequel, conjugué aux problèmes d'indivision des terres et de leur morcèlement, laisse entrevoir un grand handicap pour la région et une dépendance alimentaire accrue vis-à-vis de l'extérieur.

L'agriculture est le dernier secteur pourvoyeur d'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou puisqu'il représente seulement 5.2% des emplois offerts pour l'ensemble de la wilaya en 2009-2010 (il représentait 19% en 2003 !). L'essentiel des emplois agricoles étant concentrés dans le bassin du Sébaou. A l'inverse, la wilaya offre une grande richesse en ressources hydriques (plus d'un milliard de m³ d'eau de précipitations par an, provenant des écoulements des oueds Sebaou et Bougdoura notamment). Le barrage de Taksept (mis en service en 2001) alimente la wilaya de Tizi-Ouzou (38 centres urbains de la wilaya et 750 villages, c'est-à-dire près de 900000 habitants répartis sur l'axe Azazga –TO-DBK- Tadmait et les communes du flanc Nord de la wilaya) mais aussi les wilayas d'Alger et de Boumerdes, comme on peut le voir sur la carte 6 (en annexe).

Cependant, même si elle est riche en eau, la wilaya de Tizi-Ouzou présente un déséquilibre dans sa distribution. Au sud, du fait de son déficit, elle sollicite les eaux de Bouira via le couloir Koudiat Acedoun, à l'ouest elle est d'un grand apport pour les wilayas de Boumerdes et Alger, comme on peut le voir sur la carte 6. D'autres barrages sont en projet ou en cours de réalisation renforçant l'alimentation de Tizi-Ouzou et des autres wilayas. A court terme, le barrage de Souk El Tleta sur l'oued Bougdoura et le barrage de Sidi Khelifa sur l'oued côtier Sidi Ahmed Ben Youcef vont pourvoir les besoins de la wilaya.

- **Les emplois accaparés par le secteur tertiaire**

35.6% des emplois sont dans l'administration, 36.84% dans le commerce, les transports et les services et seulement 11.93% dans l'industrie, 10.43 dans le BTPH et enfin, 5.2% dans l'agriculture. La carte 7(en annexe) nous illustre bien cette répartition donnant à la wilaya un cachet de wilaya « tertiairisée » puisque l'économie est dominée par 72% des emplois dans le secteur ! L'activité de commerce, par exemple, y est particulièrement développée. La wilaya est classée 4^{ème} au niveau national¹⁶⁹ selon le nombre de commerçants inscrits au registre de commerce, derrière Alger, Oran et Sétif.

- **Un grand nombre d'entités économiques et administratives**

Placée dans son contexte régional, en l'occurrence la région Nord-centre, la wilaya de Tizi-Ouzou est pourvue en 2011 de 39722 entités économiques (toutes les activités économiques hors agriculture, industrie, services marchands, commerce, construction,...), ce qui la place

¹⁶⁹ Rapport d'activité de la wilaya durant l'année 2010, wilaya de Tizi-Ouzou, secrétariat général, service de l synthèse, Mars 2011, page 33.

juste après Alger (99405) et loin devant Bejaia (32784) ou Blida (29703). Pour les entités administratives (enseignement, santé, administration), la wilaya a 2053 entités sur un total de 16549 de la région nord-centre. L'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou est le premier pourvoyeur d'emplois dans la wilaya.

La disparition d'un grand nombre d'unités économiques locales ou leur privatisation a entraîné la baisse de l'emploi (une perte estimée à 1461 emplois industriels selon le PATW 2012). D'autres raisons, comme la modernisation de l'outil de production, l'augmentation des charges, la concurrence des produits d'importation, font que la reprise de l'investissement est lente. De plus, le manque de fonctionnalité d'un grand nombre de zone d'activité s'expliquant souvent par des problèmes de viabilisation (comme on peut le voir dans le tableau n° 9) retarde plus le démarrage des entreprises. L'effort de création de l'emploi par le biais de la formule des micro-entreprises dans le cadre de l'ANSEJ, vient un peu diminuer cette « apathie » économique puisque la création des emplois par ce biais est estimée à 6.4%. notons cependant que sur le total des micro-entreprises créées en 2009-2010 40% concernent les services et les transports (services : 822 ; les transports 468 ; industrie 605 ; BTPH 1002, sur un total des 3267 micros entreprises).

• Une industrie à envergure nationale

Le tissu économique hérité des années 70-80 dans l'axe Tizi-Ouzou – Draa-Ben-Khedda a connu un déclin au lendemain des restructurations économiques ce qui a eu un impact sévère sur l'emploi industriel. L'émergence du secteur privé à travers la création des micros entreprises n'a pas pu rattraper ces pertes (l'emploi industriel ne représente que 11.93 % de l'emploi total en 2009) et la PME-PMI représente 74% du secteur industriel. La localisation spatiale au profit de la vallée de Sébaou a entraîné des mouvements pendulaires vers la montagne. Les activités industrielles sont dominées par les unités de production d'envergure nationale puisque le secteur public occupe 60% des effectifs globaux. Le secteur dominant dans les emplois industriels est l'industrie métallique, électronique et électrique (Electro-industries d'Azazga (755 emplois) ENIEM/CAM de Oued-Aissi (2077 emplois) GRIGADEM (grillage gabion de Draa-El-Mizan, 30 emplois), SONARIC-Aboudid (pièces pour cuisinières, 16 emplois) , SONELGAZ (467 emplois, TO)). L'ensemble représente 51.5% (3345 emplois) des emplois industriels publics.

Pour les matériaux de construction, la briquetterie de Fréha représente 65% des emplois de cette branche (105 emplois), puis ENAMARBRE de Mekla avec 38 emplois, soit 24% des emplois de la branche. Le secteur de l'agroalimentaire est représenté par l'ORAC de Draa-Ben-Khedda et de Taboukert qui offrent 72% des emplois industriels de la branche. Tadmaït avec sa principale production de farine panifiable (ERIAD) assure les 27% restants.

L'industrie textile et cuirs représentée principalement par la cotonnière de Draa-Ben-Khedda, avec ses 559 emplois, c'est-à-dire 53% des emplois de la branche. Le reste des emplois est représenté par EURL Chemiserie du centre L.N.I (195 emplois), EURL Numidia-TO avec (102 emplois), EURL Confection Style A.Yahia (162 emplois), EURL Filtal / TO (33 emplois)

Pour l'industrie du bois, l'entreprise Taboukert de production de meubles de luxe emploie 406 personnes. L'industrie chimique et pharmaceutique la SISCOPLAST de Draa-El-Mizan pour

la production d'articles d'écriture et de traçage, elle emploie 72 personnes. Pour les autres industries, la répartition des emplois est comme suit : la SNVI (Oued-Aissi) pour la vente de véhicules industriels et de pièces de rechange (97 emplois), NAFTAL pour la commercialisation du carburant et de gaz (954 emplois, 84 % des emplois des services) et l'ENPI (ex EPLF) avec 86 emplois.

Par ailleurs, la wilaya de Tizi-Ouzou compte 108 unités industrielles privées, 70 unités (c'est-à-dire 65%) sont localisées dans la vallée du Sébaou (41 dans la seule commune de Tizi-Ouzou, 15 sont à Boghni et 11 à Azazga) et 22 dans la dépression de Draa-El-Mizan. Cette localisation en zone de plaine s'explique essentiellement par la disponibilité du foncier industriel et aux commodités infrastructurelles, c'est l'axe économique structurant de la wilaya. Le tissu industriel dans les autres communes de montagne est insignifiant.

Les PME publiques de l'industrie textile représentent 35% des effectifs, elles sont suivies par l'agroalimentaire pour 28% et les matériaux de construction pour 14%. Le commerce et les travaux publics représentent 47.31%. Le secteur des services étant saturé, l'alternative serait l'investissement dans l'industrie.

Le foncier industriel, un élément important pour l'investissement dans l'industrie. La wilaya ne dispose que d'une seule zone industrielle sise à oued-Aissi (superficie de 120.73 ha, surface viabilisée et occupée 120.73 ha, nombre total de lot créés 55 dont 52 cédés). Pour les zones d'activité, les plus importantes sont dans la vallée du Sébaou et beaucoup de petites communes n'en disposent pas handicapant ainsi l'économie locale, comme on a pu le voir dans le tableau 9(en annexe) sur les zones d'activité.

Ainsi, dans certaines communes comme Azazga, Makouda ou Boudjima aucun lot n'a été cédé faute de viabilisation, pour d'autres communes, les superficies occupées sont très faibles pour les mêmes raisons (Ain-El-Hammam, Fréha, Boghni, Mekla, Tizi-Ghenif,...).

• **Le commerce**

C'est la vocation première de la wilaya en l'absence d'un tissu industriel et agricole, c'est le commerce qui est le plus prisé. L'emploi dans le secteur représente 36.84 % de l'emploi total de la wilaya, comme nous l'avons noté plus haut. Le tableau n°10(en annexe) nous donne la prédominance du commerce dans la ville de Tizi-Ouzou puis les principales villes de la vallée du Sébaou et de la dépression de DEM. La commune de Tizi-Ouzou à elle seule concentre 33% du total des commerces, ce qui renforce le caractère dominant de la ville, viennent ensuite les principales villes de la wilaya à savoir, Draa-Ben-Khedda, Boghni et Azazga. Les activités commerciales sont également renforcées par la présence de marchés hebdomadaires.

• **L'habitat**

La wilaya connaît un important programme de logements expliquant une part importante de ce « renouvellement » urbain à travers les multiples chantiers et la reprise du secteur du bâtiment. Le rythme moyen de réalisation est de 2013.4 logements par an depuis 1998, selon les données de l'ONS et des services de la wilaya. Ces différents programmes réalisés depuis 1998 représentent près de 20% du parc logement total de la wilaya. Une grande part concerne l'habitat rural à travers le programme des aides au logement rural qui a concerné les

communes urbaines ou rurales. L'habitat rural représente 70% du parc total, soit 25984 logements. Cette politique vise la fixation des habitants dans leurs villages. De même, les équipements socioéducatifs suivent généralement le même élan. La couverture scolaire est en effet, très satisfaisante notamment pour les deux premiers paliers de l'enseignement, primaire et moyen (99.8%) mais avec le rétrécissement de la base de la pyramide des âges de la wilaya (recul démographique observé aux derniers recensements) peut se répercuter sur la fermeture d'écoles pour cause d'exode, ou de dépeuplement.

- **Nouvelle carte sanitaire**

En plus de ses anciennes structures hospitalières (CHU Nedir 1033 lit, hôpital Belloua, centre psychiatrique de Oued Aissi,...), la nouvelle carte sanitaire distingue les E.P.S.P (Établissements Publics de Santé de Proximité), les polycliniques les salles de soins et les E.P.H (Établissements Publics Hospitaliers). La wilaya est dotée de 8 EPSP (Azazga, Azeffoun, Boghni, D.B.Khedda, L.N.Irathen, Iferhounène, Ouacifs, Ouaguenoun). Quant aux EPH, ils sont localisés à Azazga, Boghni, DEM, Azzefoun, AEH, LNI et Tigzirt.

Conclusion

La wilaya de Tizi-Ouzou appartient à la deuxième couronne de la région Nord-centre de l'Algérie dénommée, l'espace de programmation territoriale (EPT). Cette région accumule autant les richesses économiques (équipements et infrastructures ; activités industrielles ; terres agricoles...) et humaines (Plus de 10% de la population totale du pays,) que les problèmes d'urbanisation, de pollution et de gestion urbaine... La wilaya de Tizi-Ouzou présentée dans cette section offre un cadre d'analyse approprié pour un phénomène aussi intéressant que celui de l'urbanisation et de la problématique de la planification urbaine. Les spécificités décrites de cette sous-région de l'ancienne grande Kabylie motivent de telles investigations. Tant l'histoire, la géographie que l'économie, trois angles qui nous ont permis des regards aussi enrichissants qu'interrogeurs. Une histoire ancienne, un espace compartimenté à priori hostile à tout établissement humain, une économie qui n'échappe pas à la configuration nationale (industrie en déclin fort taux de chômage, secteur « tertiaire » dominant),... Pourtant un peuplement aussi dense, va marquer les territoires de la wilaya par de multiples villes et villages dont la croissance physique va se faire de manière spectaculaire.

Conclusion du chapitre 1

Cerner les notions de la ville, de développement économique, d'urbanisation, de planification urbaine,... est une phase nécessaire pour appréhender la problématique de l'interaction ville/village dans le processus d'urbanisation. Tâche d'autant plus ardue qu'elle fait intervenir plusieurs disciplines. Par ailleurs, le sujet sur la ville et l'urbanisation étant inépuisable, il est bien difficile de le recentrer autour des préoccupations purement économiques. Les définitions de l'ONS qui s'appuient sur les lois en vigueur, montrent bien qu'il y a eu effort de se conformer aux critères urbains universels (seuils statistiques, critères socioéconomiques,...), mais beaucoup reste à faire, tant la réalité urbaine algérienne est complexe, en ce début du 21^{ème} siècle. Si la première section nous a permis de voir qu'est ce que la ville et quel est son sens en Algérie, dans la deuxième nous avons pu voir que la planification urbaine n'a pas toujours été concomitante avec l'essor des villes et de l'urbanisation, qu'il y eu une évolution des instruments et outils mis en œuvre depuis l'indépendance au gré des nouveaux contextes économiques et sociaux. Le rythme de l'urbanisation s'est souvent fait en retrait par rapport à une nouvelle réalité urbaine. En somme, une planification urbaine qui a toujours évolué à l'ombre des programmes développement initiés par l'État algérien depuis les premières décennies de l'indépendance. Le terrain d'investigation étant la wilaya de Tizi-Ouzou, nous avons privilégié trois regards différents, l'histoire, la géographie et l'économie, des éléments pouvant nous permettre de lire l'urbanisation dans la région de la Kabylie (illustrée par la wilaya de Tizi-Ouzou), à travers ses villes et ses villages.

Quelle a été l'évolution des agglomérations et des peuplements en Kabylie, quelles sont les permanences ou les ruptures ayant marqué la période historique la plus lointaine jusqu'à ce début du 21^{ème} siècle. C'est à tous ces questionnements que nous nous proposons d'apporter des éclairages dans le chapitre qui suit.

Chapitre 2 Processus d'urbanisation de la wilaya de Tizi-Ouzou

Introduction

Le phénomène d'urbanisation est un phénomène relativement récent en Algérie, il l'est plus pour le cas de la Kabylie, région demeurée fort longtemps sans villes. Deux grandes ruptures vont bouleverser l'ordre des choses. D'abord la colonisation française qui va être un facteur d'urbanisation déterminant par la création d'un réseau de centres de colonisation devenant plus tard des prémisses de villes. La deuxième grande rupture sera celle de la période après l'indépendance qui va connaître en très peu de temps une urbanisation qui s'emballe et un gonflement du nombre des agglomérations.

Deux sections structureront ce chapitre. La première section abordera deux points. Le premier nous permettra de survoler l'histoire lointaine de la région en esquissant les différentes conquêtes coloniales, depuis la présence romaine, en passant par celle des Arabes, puis celle des Turcs. Est-ce-que cette colonisation dite « traditionnelle », de l'ère préindustrielle, a permis l'émergence des villes ? Qu'en-est-il du deuxième type de colonisation dite « moderne » dont la conquête française ? Nous verrons que c'est à partir de ce moment qu'une première grande rupture se fera dans la formation des villes en région de Kabylie. Après une urbanisation lente caractérisant toute la période précédant la venue des Français, il y eu des créations, souvent ex-nihilo, de germes urbains par greffes successives jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle.

Dans la deuxième section, nous aborderons l'urbanisation telle qu'observée depuis la fin du siècle dernier avec l'autre grande rupture qu'elle entraînera, rupture d'autant plus importante qu'elle se fera en si peu de temps, à peine un demi siècle ce qu'une histoire plusieurs fois séculaire n'a pas pu produire !

La région de la Kabylie offre à notre sens, un exemple intéressant d'étude de ces transformations, un « laboratoire » à ciel ouvert où l'urbanisation ne touche plus les villes « classiques », mais les villages qui s'érigent à leur tour en véritables villes. Des villes-villages où l'urbain et le rural sont imbriqués. Cette urbanisation a-t-elle été encadrée par une planification ?

Section 1 : L'urbanisation de l'Algérie à travers l'histoire lointaine, de longue durée

Introduction

En dépit des différentes conquêtes coloniales préindustrielles, même les plus urbaines (Rome), l'Algérie est demeurée pendant longtemps rurale. Jusqu'à la veille de l'ère industrielle, le nombre de villes algériennes n'est pas très élevé et en Kabylie du Djurdjura la ville n'est pas encore édifée. Contrairement à la colonisation dite traditionnelle (découverte des nouveaux mondes, empire ottoman,...) la colonisation « moderne » induite par la révolution industrielle et les changements structurels qu'elle a entraînés va être une colonisation urbanisante, c'est le cas de la conquête française. Dans cette section, nous allons voir que le premier type de colonisation (depuis l'antiquité) n'a pas produit de villes en Kabylie. Celle-ci est restée très rurale, une « enclave » dans un Maghreb en proie à de multiples invasions. Le deuxième type de colonisation qui de par sa stratégie de colonisation de peuplement, va être à l'origine d'une trame urbaine qui va marquer l'histoire de la ville pas seulement en Kabylie mais dans toute l'Algérie.

Ainsi, l'urbanisation s'est produite en deux grands temps au fil de l'histoire lointaine du pays¹⁷⁰. D'abord une urbanisation lente pendant plusieurs siècles, l'Algérie est restée longtemps rurale à l'ombre des bouleversements ayant touché les pays du Nord. Puis une urbanisation spectaculaire depuis la seconde moitié du 20^{ème} siècle qui est spatialement « sélective » accaparant la bande Nord du pays, une littoralisation des villes s'est dessinée progressivement. Près de 90% résident dans 12% du territoire national (bande littorale de 50 à 150 km de profondeur), avec les meilleures terres agricoles, les infrastructures, les commodités économiques, industrielles, les commodités nécessaires à l'activité industrielle¹⁷¹. Inversement la population croît moins vite sur cet espace qu'à l'intérieur du pays selon le RGPH 2008. Bien que légèrement en recul, cette concentration reste très élevée. La densité moyenne de la population est passée de 9,7 hab. /km² en 1987 à 12,2 hab. /Km² en 1998 et a atteint 14,3 hab. /km² au recensement de 2008¹⁷².

1.1 Les premières villes et la domination du monde rural. Une colonisation traditionnelle sans effet sur la création des villes, du moins en Kabylie

L'agglomération des hommes en des points spécifiques remonte à plusieurs milliers d'années. En effet, et selon Thisse¹⁷³, les hommes se concentrent en des lieux précis parce qu'ils tirent

¹⁷⁰ Marc COTE, op. Cité, distingue à ce propos deux grandes périodes quand il analyse l'évolution de l'urbanisation. La période précoloniale englobant toutes les conquêtes connues par la société algérienne depuis les Phéniciens jusqu'aux turcs, époque caractérisée par une relative « stabilité » et permanence dans le processus d'urbanisation ou de peuplement, puis la période coloniale qui a apporté ruptures et discontinuités.

¹⁷¹ « Collections Statistiques », n° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales, V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2008, (Résultats issus de l'exploitation exhaustive), ARMATURE URBAINE, pages 12

¹⁷² « Collections Statistiques », n° 163/2011, op. cité, pages 15

¹⁷³ Thisse in « Encyclopædia Universalis » France S.A, article en ligne. L'auteur écrit «... Il semble que les hommes aient ressenti très tôt le besoin de posséder des lieux de référence et de mémoire contribuant à défaire le caractère informe de l'espace. Et, de fait, les montagnes et les pics, puis les tumulus et les tombes jalonnent les

plus d'avantages de la proximité, sécurité, interactions sociales, échanges, lieux de divinités et de croyances...

En brossant un large tableau depuis les lointaines civilisations antiques à propos de l'urbanisation et de la création de villes en Kabylie, il en ressort une relative stabilité et une « permanence » d'un peuplement rural à l'ère pré-coloniale. À la conquête romaine marquée par une vie matérielle, des villes et une agriculture, allait succéder une ère s'étalant sur plusieurs siècles, marquée par l'absence des villes. A la veille de la conquête française, on a un maigre legs précolonial en matière de villes. En fait, et comme le souligne bien Si-Mohamed Djamel¹⁷⁴ si « les processus d'urbanisation se sont étalés dans le temps pour les pays industrialisés, ils se sont par contre superposés dans le tiers monde.... ».

L'espace algérien est resté pendant longtemps intériorisé. Les invasions étrangères de l'Algérie se sont d'abord installées sur le littoral, comptoirs ou villes, seule la bande longeant la mer méditerranée a intéressé les conquérants. Les romains sont les premiers qui ont investi l'intérieur des terres en bâtissant des villes (Djemila, Tahert...) ce qui a eu peu d'impact sur l'établissement des villes. L'Algérie va rester profondément rurale, à la veille de la colonisation française, les deux tiers de sa population étaient nomade¹⁷⁵.

Mais avant de parler du fait urbain, il y a lieu de revenir à la vie sédentarisée en Berbérie qui remonterait selon Ch. A. Julien aux temps paléolithiques.¹⁷⁶ C'est Massinissa qui amorce la fixation et la sédentarisation des peuples berbères en le transformant en agriculteurs¹⁷⁷. Avec l'avènement de l'agriculture, il eut besoin de sédentariser, réduisant le nomadisme et entraînant la naissance des premiers bourgs. Ce sont ensuite les Arabes au 7^{ème} siècle qui vont créer des cités Kairouan, Tunis, puis Tlemcen, Tahert, etc. Hormis Carthage qui a su s'imposer en tant que pôle urbain d'échange du temps des Phéniciens, le pays de l'occident (Maghreb) est resté bien éloigné du rayonnement urbain des villes d'orient et d'Italie (Naples, Rome, Venise...).

La ville chez les romains, les Oasis et les Ksours chez les berbères du Sahara et des hauts plateaux, la tribu et les médinas chez les arabes, les Bordjs chez les Turcs voilà ce qui peut résumer treize siècles de domination romaine et arabe.

itinéraires des nomades. Avec la révolution néolithique et la sédentarisation apparaissent les premiers villages. Très vite, de plus grosses agglomérations, que l'on peut qualifier de villes, voient le jour. On y retrouve presque partout des lieux de rencontre pour les populations urbaines - espace politique comme l'agora ou le palais, espace religieux comme le temple ou l'église. La création d'un surplus de produits agricoles permet leur échange contre des biens manufacturés, voire des services. Échoppes et étals des artisans s'installent à proximité des lieux de socialisation, créant des marchés dont le rôle va croître au fil du temps »

¹⁷⁴ Si-Mohamed Djamel, Op. Cité, page 69 et suivantes.

¹⁷⁵ K. Kateb, « Population et organisation de l'espace », in « espace géographique, tome 32, 2003/4

¹⁷⁶ Charles André Julien « Histoire de l'Afrique du Nord : des origines à 1830 », édition PAYOT, 1994, page 30.

¹⁷⁷ Ch. A. JULIEN, op. Cité pages 30 et suivantes. L'auteur note à ce propos, « Les villes ne furent longtemps que des boutures phéniciennes dans le sol africain, et ce ne fut qu'à l'époque où les rois numides fixèrent les nomades qu'on vit se développer des centres indigènes, comme Cirta (Constantine)... Les capitales berbères ne sont que de modestes bourgades si on les compare à Carthage... Ni les Vandales ni les Byzantins n'éprouvèrent le besoin de fonder de nouvelles cités... »

On peut brosser quelques traits caractérisant l'évolution du peuplement en région Kabyle à travers les différentes périodes depuis l'ère précoloniale, M. Dahmani a beaucoup écrit sur les peuplements de la grande Kabylie, il parlera de vagues de peuplement sous les multiples dominations coloniales¹⁷⁸. Rappelons que la configuration de la région, montagnes, faibles vallées et l'absence de routes et d'axes de communication aisés (routes, fleuves,..) a protégé en quelque sorte la pénétration des conquêtes étrangères. Seul le conquérant Français va réussir cet exploit puisque ce n'est qu'en 1844 que la première route est ouverte à partir d'Alger vers la Kabylie.¹⁷⁹

M. NACIRI¹⁸⁰ distingue quatre générations de villes qui se sont succédé au Maghreb :

1. L'ère Phénicienne et la création de villes côtières avec Carthage comme ville dominante
2. L'ère Romaine et la pénétration des terres intérieures
3. L'ère musulmane marquée par les médinas intégrant espace et société.
4. L'ère coloniale qui va tracer la trame urbaine telle que connue aujourd'hui, parfois sur les vestiges anciens (Tigzirt, azzefoun, Dellys, ...)

Nous reprenons ici les traits caractérisant les différentes conquêtes, en soulignant à chaque fois l'importance du fait urbain. Notons que les Phéniciens et les Romains n'ont pas pu pénétrer le massif Kabyle, ni les Turcs d'ailleurs. Ils l'ont entouré par des cités et des forts. Des ruines ont été retrouvées autour du massif Kabyle : Tigzirt, Dellys, Azzefoun, Bougie, Tizi-Ouzou où ils avaient établi un poste au V^e siècle avant notre ère. Bien plus tard, Les Turcs vont occuper la Kabylie mais sans s'y implanter.

1.1.1 Sous la domination romaine, une présence marquée par une vie matérielle, des villes et une agriculture

« La présence de sites et de vestiges préhistoriques distribués sur l'ensemble de la wilaya de Tizi-Ouzou est une marque, une inscription de la présence humaine plusieurs fois millénaire » écrit M. Dahmani¹⁸¹. Contrairement aux invasions précédentes (carthaginoise, phénicienne,... qui n'ont pas dépassé les comptoirs sur le littoral), la présence romaine elle, s'est introduite à l'intérieur des terres. Des vestiges témoignent de leur présence au cœur de la Kabylie (exemple de Djemaa Saharidj)¹⁸². Les Kabyles antiques étaient connus des romains sous le terme des quinquengensiens, c'est-à-dire, les cinq tribus, dont les Ath-Fraoucen, les Iflissen et les Yazzouzen, selon Bellahcene T¹⁸³. Le même auteur précise qu'on a probablement la même configuration à l'arrivée des Français. L'occupation des crêtes était chose courante, à l'origine, des réfugiés qui fuyaient les invasions des tribus arabes.

¹⁷⁸ M. Dahmani, « Valorisation de l'offre touristique régionale ou guide touristique de la grande Kabylie », volume 1, équipe de recherche Économie spatiale, UMMTO, 1999.

¹⁷⁹ J. De Crescenzo, tome 1, op. Cité page 22

¹⁸⁰ « Histoire des villes maghrébines », in « Maghreb », s/direction de Y. LACOSTE, 1995, page 73

¹⁸¹ M. Dahmani, « Atlas économique et social de la grande Kabylie », OPU, 1990, page 41

¹⁸² Certains auteurs affirment qu'en l'absence de fouilles archéologiques on ne peut affirmer une présence plus en profondeur à l'intérieur de la région. L'habitat très dense et l'occupation spatiale fort importante ne peuvent en effet permettre ce type de recherche.

¹⁸³ Bellahcene T., Tome1, op. cité, page 71,

La présence romaine en Afrique, qui dura sept siècles, est considérée par les historiens plus de l'assimilation qu'une colonisation. « Les Romains, une fois sortis de l'Italie, ne colonisaient jamais. Ils ne faisaient que de l'assimilation. Le glaive des légions commençait l'œuvre ; elle s'achevait par le temps, par les maîtres d'école, par la littérature et les arts, enfin par la naturalisation ou le droit de cité donné à pleines mains par les Empereurs »¹⁸⁴ écrit Enfantin au lendemain de la pénétration française en Algérie.

L'époque qui suivit, dominée par la conquête arabe a entraîné de profonds changements. « Combien l'état des choses différait alors de ce qu'il est aujourd'hui ; car depuis la conquête arabe tout a changé : langue, mœurs, sympathies, vie morale, qui est mille fois au-dessus de la vie matérielle, ... » note Enfantin. Cette assertion est appuyée par M. Dureau de la Malle selon le même auteur¹⁸⁵. Les romains, et les pierres parlent pour eux, ont érigé des villes et développé l'agriculture.

L'empire romain ne s'est intéressé à l'Afrique du Nord que tardivement, cette région du monde n'a pas connu véritablement de villes jusqu'à leur arrivée. Les Phéniciens et les grecs se sont implantés sur des territoires presque sans villes. Carthage (vers -1200 ans), fut cependant « un pôle de commerce et de diffusion de la civilisation »¹⁸⁶ parmi le chapelet de colonies autour de la méditerranée. Le Maghreb est très peu urbanisé avant Rome, contrairement au moyen Orient, berceau de la civilisation urbaine, la première cité urbaine ou préurbaine n'est-elle pas Jéricho note P. Bairoch ?

La présence romaine en Kabylie est palpable à travers les vestiges encore présents à Tizirt, à azzefoun, et à moindre mesure à Djemaa-Saharidj¹⁸⁷. Des vestiges qui ne vont pas amorcer la naissance de futures villes dans la région. Jusqu'à la conquête française, et bien au-delà, ces cités demeureront envasées dans la ruralité. Les Kabyles qui ont de tout temps combattu les envahisseurs ont aussi repoussé les romains. E. Masqueray qui insiste sur l'esprit rebelle du peuple kabyle depuis les temps les plus reculés écrit « ... Les Aït Iraten ont certainement tenu tête aux Romains et aux Arabes, avant de combattre contre les Turcs et contre nous. Leur montagne, comprise dans le confluent de l'Ouâd Aissi et du Sébaou, est comme l'éperon de la Kabylie centrale du côté de Dellys et d'Alger... »¹⁸⁸. L'auteur ajoute plus loin, « ... Les Sedka, les Beni Bou Akkache, les Beni bouDrar, qu'on appelle souvent d'un mot les Gaouaoua, ont une situation correspondante à celle de Iraten. Leurs villages sont rangés les uns derrière les autres en face de la trouée de Drah el Mizan. La meilleure preuve des luttes

¹⁸⁴ Enfantin, « Colonisation de l'Algérie », Paris, P. Bertrand Libraire 1843, page 509, livre numérisé en mode texte par : Alain Spenatto, consultable sur le site <http://www.algerie-ancienne.com>

¹⁸⁵ Enfantin, op. Cité page 508, ce spécialiste auquel il a soumis ses réflexions conforte son opinion en écrivant « ... Les Romains n'ont transporté en Afrique, et généralement dans leurs innombrables conquêtes, la *famille*, si ce n'est par exception ; » qu'ils n'ont « ni détruit, ni refoulé les populations vaincues, en Afrique pas plus que dans les Gaules ; qu'ils n'ont pas, comme les Anglais dans les États-Unis, porté dans les pays conquis un peuple tout nouveau de colons ».

¹⁸⁶ P. Bairoch, op. Cité page 58

¹⁸⁷ S. Oualikene, Op. Cité, page 96. L'auteur parlera du premier municipe de la grande Kabylie, le cissi (cité) de Cap-Djinet, des vestiges romains à Zemmouri, qui selon des déclarations récentes révèlent l'existence d'une cité romaine.

¹⁸⁸ Masqueray E., op. Cité page 113

qu'ils ont dû soutenir contre l'empire romain et qu'on ne trouve pas chez eux une seule ruine, ni de tour, ni de maison romaine, pas même un tombeau... ».

1.1.2 Sous la domination arabe, musulmane, création de villes mais pas en Kabylie

Durant la conquête arabe, au VII^e siècle, la grande Kabylie dépendra tantôt des royaumes musulmans de l'Est tantôt de ceux de l'Ouest, jusqu'à la conquête **ottomane**¹⁸⁹. Deux royaumes, les Hammadides et les Zirides caractérisent cette période. Une immigration dans les montagnes s'en est suivie, des « réfugiés » fuyant les invasions à l'origine de la destruction des villes dont Bougie¹⁹⁰, un facteur de transposition des valeurs de la civilisation citadine et industrielle des plaines vers la montagne selon l'auteur. Ce caractère industriel du peuplement Kabyle est souligné par certains auteurs¹⁹¹. Car la région n'étant pas pourvue de villes et de matières premières, elle sut très vite tirer profit du travail de bijouterie, d'armement...

La période de la conquête arabe (du 9^{ème} au 12^{ème} siècle) va connaître un accroissement du nombre de villages en refoulant les populations berbères vers les massifs montagneux et les Oasis. La localisation de prédilection étant les pics des montagnes, permettant des établissements humains naturellement fortifiés. Haut lieu des solidarités sociales, ces établissements humains vont pérenniser un mode de vie et d'organisation sociale et spatiale. La conquête Musulmane est marquée en général, par la création de quelques villes au Maghreb. « Quand on compare l'expansion de l'Islam avec les phénomènes historiques du même genre, on arrive à cette constatation un peu imprévue que jamais sans doute, aucun conquérant n'a été plus empressé de créer des villes que les nomades de la veille. Depuis leur apparition sur la scène de l'histoire, les musulmans ont fait figure de bâtisseurs de villes »¹⁹². Cependant, les Beni-Hilal (comme les vandales au 5^{ème} -6^{ème} siècle de notre ère), venus de la vallée du Nil ont mis à sac tout le Maghreb : villes, villages, campagnes, richesses naturelles,... Les Omeyyades¹⁹³ de Syrie et les Abbassides d'Irak n'ont rien bâti en Algérie ou au Maghreb. Ce sont les royaumes musulmans du Maghreb (Almohades, Almoravides, les

¹⁸⁹ M. Dahmani, « Atlas économique et social de la grande Kabylie », OPU, 1990, page 41

¹⁹⁰ Bellahcene T., tome 1, page 75

¹⁹¹ Hannoteux A. et Letourneux A., A. Mahé,...

¹⁹² Dj. Chabane, « La ville algérienne : rupture entre un dynamisme passé et un réel présent », Colloque de Khenchla, 2008, halshs, version1, 20/05/2009.

¹⁹³ Selon « Le Petit Larousse », édition de 1980 et le site www.larousse.fr/encyclopedie, nous donnons ci-après les dates de règne de ces différentes dynasties

- Les Omeyyades sont une dynastie de califes qui régna de 661 à 750, capitale Damas
- Les Abbassides, dynastie qui détrôna les Omeyyades en 750 et régna jusqu'en 1258, capitale Bagdad
- Les Almohades, une dynastie berbère qui détrôna les Almoravides et régna sur l'Afrique du Nord et l'Andalousie de 1147 à 1269.
- Les Almoravides, dynastie berbère qui régna sur le Maroc, le Maghreb occidental et l'Andalousie de 1061 à 1147
- Les zirides, dynastie dont une partie régna dans l'Est de l'Afrique du Nord de 972 à 1167
- Les Hafssides, dynastie qui régna sur l'Afrique du Nord de 1229 à 1574
- Les Mérinides, dynastie berbère qui régna au Maroc de 1269 à 1465
- Les Rustumides, dynastie qui régna sur le Maghreb central de 777 environ à 909
- Les Hammadides, dynastie qui régna sur le Maghreb central de 1015 à 1152
- Les fatimides, une dynastie musulmane qui régna sur l'Afrique du Nord au Xe siècle

zirides, les Hafsides les Mérinides, les Rustumides, etc. Les Hammadides, les fatimides,...qui ont développé les villes existantes ou crée d'autres agglomérations. Sous les grands empires berbères, almoravides et almohades, prônant un islam laïc distinct de celui de l'orient, de nombreuses villes antiques furent ainsi relevées (Marrakech, Cirta-Constantine). Une stabilité qui ne dura que deux siècles. Elle est suivie par une période de multiples crises. La Kabylie du Djurdjura est organisée alors, autour de deux grandes tribus, les Ath-Irathen et les At-Fraoucen. Située dans la mouvance d'Alger et de Béjaïa, la région de la Kabylie n'a pas connu l'établissement de « cités ». Interroger l'histoire sur l'évolution des villes, donnerait quelques éclairages sur leur devenir aujourd'hui. Selon le même auteur, Dj. Chabane, « La ville algérienne d'aujourd'hui, produit des mutations sociales, interpelle tant sur le plan morphologique qu'organisationnel. Penser la ville ainsi que la société est devenue une exigence .Pour comprendre le présent et prévoir l'avenir il faut revenir à l'Histoire ».

La diffusion de l'Islam a été certes un facteur d'urbanisation dans le pourtour méditerranéen, jusqu'en Espagne. Près de la moitié¹⁹⁴ des villes du Maghreb du 11^{ème} siècle sont fondées dans ce contexte : Alger, Biskra, Fès, Kairouan Meknès,..., créées tout le long des axes de commerce, maritimes ou terrestres. Mais la naissance des villes en Kabylie est encore bien loin. C'est une région excentrée par rapport à ces lignes commerciales et caravanières.

Les seules villes que les Arabes trouvent quand ils arrivent au Maghreb sont celles situées sur les côtes. « Au moment où les Arabes firent irruption dans la contrée qu'ils appelaient Maghreb ou couchant, par rapport à la situation de leur point de départ, un certain nombre de villes, et surtout les villes de la côte, étaient occupées par les Romains de Byzance. Mais les populations indigènes se trouvaient, pour la plupart, sous l'autorité de deux familles ou tribus qui avaient leur résidence dans les monts Aourès, l'une appelée Mâdr'es, au pied des versants septentrionaux, l'autre appelée Brânis, au pied des versants méridionaux de cette chaîne de montagnes. »¹⁹⁵.

Du 11^{ème} au 14^{ème} siècle, les villes musulmanes ne connaissent pas la même prospérité que les villes européennes. Ces dernières gérées par des corporations de métiers et d'industries (les guildes) allaient produire des villes autonomes. Ce n'est pas le cas pour les villes musulmanes, moins indépendantes¹⁹⁶. « L'histoire urbaine,... une histoire individuelle, chaque ville ayant sa propre conjoncture... »¹⁹⁷. L'effritement du monde musulman allait voir propulser un nouvel empire, l'empire Ottoman qui va s'installer dès le 16^{ème} siècle au Maghreb. A la période médiévale, du fait de l'arrivée des réfugiés, le nombre de villages a augmenté, privilégiant une occupation défensive par l'occupation des crêtes.

¹⁹⁴ P. Bairoch, op. Cité page 277

¹⁹⁵ E. Carette, op. Cité page 166, 167

¹⁹⁶ P. Bairoch, op. Cité page 484. L'auteur note aussi l'absence de planification urbaine dans les villes musulmanes... « Les villes musulmanes se caractérisent en général par un dédale de rues étroites et l'initiative privée semble être la règle en ce qui concerne la construction».

¹⁹⁷ P. Bairoch, op. Cité page 482

1.1.3 Sous la domination ottomane et l'épisode Koukou¹⁹⁸

Sous la domination ottomane, « la colonisation a consolidé la division socio-spatiale du territoire de la wilaya en obligeant les populations locales à occuper les montagnes... »¹⁹⁹. Le règne de la principauté de Koukou coïncide presque avec l'installation du pouvoir turc à Alger, au début du XVI^e siècle, vers 1516. Sous ce « royaume » il y a une sorte de rééquilibrage de l'occupation spatiale entre les basses terres et la montagne sans qu'il y ait pour autant une émergence de villes. M. Dahmani²⁰⁰ et al. ainsi que MS. Fredj²⁰¹ nous éclairent sur l'émergence de cette principauté, son essor, puis son déclin. Ainsi, un grand cadî de Béjaïa nommé Abou-El Abbas- El- Ghobrini, sous le règne des Hafçides (Tunis) et originaire des Ait –Ghobri (Azazga actuel) est assassiné après son retour de Tunis. Sa veuve se réfugie à Tunis avec son fils, Ahmed Belkaid, qui devient d'abord gouverneur d'Annaba, puis fondera une principauté à Aourir (dans l'Akfadou), puis dans la région entre Dellys et Djidjel, englobant toute la vallée du Sébaou. Ses successeurs vont s'installer à Koukou (dans la commune d'Ait- Yahia, près d'Ain-El-Hammam). Ses échanges se faisaient via la mer par les ports d'Azzefun, de Dellys, Djidjel et de Béjaïa. Cette principauté dépendait certes de la régence d'Alger mais était en réalité, autonome. Renversé, ce petit « royaume » n'a pas pu dominer longtemps au point de produire une place centrale pouvant induire la création d'une ville. L'emprise de l'organisation sociale traditionnelle a transcendé toute velléité de créer un nouveau type de « cité », méconnu dans toute la contrée.

Enfantin écrit aussi à ce propos, « ...En 1603, les Espagnols firent une tentative pour s'emparer de Zaffoun. Un cheikh kabyle, le roi de Koukô, comme il est appelé par les historiens espagnols, avait promis de leur livrer ce port. Koukô n'est plus maintenant qu'un village du soff... des Beni-Iah'ia, pouvant à peine réunir cent cinquante fusils ; mais, au moyen âge, ce petit pays, dont le chef était de bonne maison et de la race des seigneurs d'Alger, composait une confédération importante de la Kabylie. Les marchands européens donnaient au cheikh de Koukô le titre de roi, et lui-même se parait de qualifications pompeuses qui étaient peu en harmonie avec sa puissance réelle... Aujourd'hui, dit Pellissier, les Kabyles se servent de cette expression sultan de Koukô, pour désigner un petit prince, un roitelet »²⁰². ABoghni, on utilise encore l'expression pour désigner les habitants des Ath - Koufi, les plus pauvres et illétrés des Guechtoula, selon M. Dahmani. Cet épisode de l'histoire de Kabylie semble insignifiant au regard de l'histoire urbaine, tant les implications sur la construction de la « cité » sont négligeables.

Le réseau de villages en Kabylie (du Djurdjura) n'a été ni perturbé ni freiné par l'occupation ottomane. Celle-ci était motivée plus par des raisons économiques (levée de l'impôt) que par une stratégie de peuplement. Seuls des bordjs vont quadriller les territoires investis (Tizi-

¹⁹⁸ Kouko, un cheikh kabyle pour certains historiens (Enfantin), un roi pour les historiens espagnols, était un chef d'une confédération de la Kabylie du moyen âge. C'est un personnage qui va jouer un rôle important puisqu'il va ériger une principauté qui ne disparaîtra que vers la fin du 18^{ème} siècle, selon Fredj page 23.

¹⁹⁹ M. Dahmani, « Économie et société en grande Kabylie », Alger, OPU, 1987, page 59

²⁰⁰ Dahmani M. et al. Op. Cité

²⁰¹ Ferredj Med Seghir « Histoire de Tizi-Ouzou (histoire de la ville et de sa région) des origines à 1954 », édition Entreprise Algérienne de Presse 1990, pages 26 et suivantes

²⁰² Enfantin, op. Cité

Ouzou, Boghni, Bordj-Ménaiel, Dellys, Bouira, Tazemalt Sidi-Naamane,... (Certains existent toujours, tels celui de Tizi-Ouzou).

• Une conquête sans création de villes

Il n'y a pas eu de création de villes ou des villages dans la région de Kabylie sous la conquête turque. Même de nouveaux axes de communication ne sont pas créés. Seuls des postes de surveillance puis des Bordjs furent érigés afin de garantir la collecte d'impôts. Des smalas naissent néanmoins çà et là sur la vallée garantissant l'approvisionnement en alimentation et en bétail mais aussi en garnison. Parmi les smalas créées par les turcs, seules certaines d'entre elles deviendront plus tard des villes. Rappelons que la région de la Kabylie est dans la mouvance de la régence d'Alger, c'est-à-dire autour de « Dar essoltan » qui englobe Alger, le Sahel, la Mitidja et la bordure montagneuse. L'organisation territoriale turque étant de type vertical du Nord au sud, une organisation hiérarchisée²⁰³ elle a peu d'impact spatial, notamment pour la région étudiée. La géographie donnait pourtant des lignes horizontales²⁰⁴ comme lignes de démarcation du territoire : un littoral, une région intérieure et le grand sud. « C'est une singularité de l'histoire que l'Algérie, naturellement divisée en trois zones parallèles à la mer, s'est trouvée partagée en trois régions perpendiculaires à la côte » écrivent Larcher et Rectanwald, cités par Dj. Raham²⁰⁵.

• Stabilité du peuplement, constance du caractère tribal pendant toute l'ère turque

Pendant une durée presque équivalente, environ sept siècles, l'ère romaine sera marquée par l'édification des villes, alors que celle des arabes par les tribus. E. Carette écrit à ce sujet « L'invasion arabe fut le signal d'une véritable révolution, non-seulement dans la nomenclature ethnographique, mais dans la géographie elle-même de l'Afrique septentrionale. L'intérêt qui, sous la domination romaine, s'attachait principalement aux villes se porta davantage sur les tribus et sur les peuples. Ce changement dans les habitudes des géographes était la conséquence naturelle et presque nécessaire de l'apparition d'un peuple pasteur qui apportait avec lui les besoins et les usages de la vie nomade. Au reste, le peuple arabe trouvait en Afrique, aussi bien que le peuple romain avant lui, des conditions d'adhérence et de stabilité »²⁰⁶.

La Berbérie ou le pays de Berbères est décrite par les historiens comme une région n'ayant pu ériger que quelques villes pendant toute l'ère de la conquête musulmane. Dans la vie économique du pays, dans les us et coutumes du peuple Kabyle les auteurs rapportent des exemples édifiants sur la ressemblance avec les grecs et les romains. Pendant plus de sept

²⁰³ JC Brulé et J Fontaine « L'Algérie volontarisme étatique et aménagement du territoire », édition OPU, 1990, pages 108 et suivantes.

²⁰⁴ Raham Djamelet *al.*, « Essai de mesure et d'analyse des formes du maillage administratif. Le cas des wilayas de l'Est algérien », *L'Espace géographique*, 2004/3 tome 33, p. 256-266.

²⁰⁵ Raham Djamelet *al.*, op. cité page 258

²⁰⁶ E. Carette, « Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840 -1841 -1842 ; origine et migrations des principales tribus de l'Algérie », E. Carette, Paris, MDCCCLIII, livre numérisé par Alain Spenato, <http://www.algerie-ancienne.com>, page 13

siècles, la Berbérie s'est trouvée comme éloignée des évolutions du monde. Oliviers²⁰⁷ donne en effet des exemples frappants (technique de l'agriculture, fabrication de poterie, les vêtements des berbères...) qui montrent ce rapprochement avec un mode de vie et un niveau technologique proche de celui des romains et des grecs six ou sept siècles auparavant. L'auteur cite A. Hanoteau et A. Letourneux pour conforter ses conclusions.

L'ère Turque, tout comme l'ère arabe n'ont apporté que peu de villes dans la région. Durant toute cette longue période, l'urbanisation de par le monde est déjà stagnante. Entre l'An 100 et l'an 1700 le taux d'urbanisation²⁰⁸ de par le monde est à peine de 7 à 13%. Nous sommes à une phase où l'humanité dans son ensemble traverse une phase de repli des villes, après l'essor des villes antiques à la veille du premier millénaire de notre ère. Contrairement à la colonisation européenne des nouveaux mondes qui s'est faite approximativement à la même période, la colonisation ottomane n'a pas permis la création de nouvelles villes. L'explication serait, selon P. Bairoch, le fait qu'elle ait porté sur des régions déjà urbanisées inversement à la première. A la veille de la conquête française, l'urbanisation en Algérie est en net recul s'expliquant selon le même auteur par un recul des conditions économiques sous l'empire Ottoman.

La colonisation ottomane si elle n'a pas eu d'impact urbain, notamment dans la région de Kabylie, elle n'a pas non plus drainé un nombre important de colons et n'occupera pas tout le Maghreb²⁰⁹, contrairement à la colonisation française qui non seulement entrainera un afflux important de colons, mais aussi des colons qui habiteront les villes.

Résultat d'un processus naturel, les villes précoloniales englobent des « morceaux » de l'histoire. Romains, arabes ou turcs ayant chacun greffé son empreinte à travers les médinas et casbahs (Tlemcen, Alger, Constantine...) dont les symboles forts du pouvoir de l'heure sont : des monuments, des lieux de culte, etc.

1.2 La «construction» d'un réseau urbain et la naissance de villes «artificielles» sous la domination française. Une colonisation urbanisante.

Avant d'aborder la question de la construction urbaine et de la création de villes sous la domination française, il nous semble judicieux de rappeler le contexte historique de cette époque.

1.2.1 Le 19^{ème} siècle, une période de rupture entre un monde traditionnel et une ère industrielle dominée par les villes

En effet, le 19^{ème} siècle est considéré comme un siècle charnière dans l'essor de l'urbanisation dans le monde. Sous l'effet de la révolution industrielle qui a emballé l'Europe occidentale et profitant des bouleversements technologiques engendrés, les villes et l'urbanisation vont vivre

²⁰⁷ Oliviers M. G., « Recherche sur l'origine des Berbères », Bône, imprimerie Dagand, 1867, livre numérisé

²⁰⁸ JM. Huriot et L. Bourdeau- Lepage, « Économie des villes contemporaines », op. Cité, page 48

²⁰⁹ Si les Ottomans épargnent le Maroc, les Français vont occuper tout le Maghreb sous des régimes différents. Algérie 1830, colonie de peuplement et protectorat au Maroc et en Tunisie respectivement en 1906 et en 1881.

une grande rupture. Le taux d'urbanisation dans le monde développé est multiplié²¹⁰ par plus de trois entre 1800 et 1914. En Algérie c'est la période de mise en place d'un réseau urbain, les centres de colonisation allaient accueillir l'afflux de colons et ébranler l'organisation spatiale en place. Ils sont près de 600000 européens dès 1900 en Algérie, dont la majorité va s'installer en ville selon P. Bairoch²¹¹.

L'accélération de l'urbanisation est observée un peu partout dans le monde. Les bouleversements technologiques entraînés par la révolution industrielle à la fin du 18^{ème} siècle mais surtout vers le milieu et à la fin du 19^{ème} siècle ont engendré des transformations économiques et sociales matérialisées par l'assaut des villes, mais pas partout dans le monde. Même les progrès dans l'agriculture dont les effets économiques ont entraîné l'urbanisation n'ont pas encore concerné les colonies, en dehors des fermes et propriétés coloniales. La région de Kabylie à l'instar de tout le pays est restée en marge de ces évolutions. Le peuplement Kabyle, imperturbable au fil des siècles est resté fidèle à la montagne protectrice. Le village ancestral, le socle de sa culture a demeuré un rempart contre les invasions étrangères.

Une évolution lente et stable mais aussi une progression des peuplements de l'intérieur du pays vers le Nord²¹². La réalité urbaine observée aujourd'hui n'est-elle pas le fruit des de ces évolutions successives, des vicissitudes de l'histoire ? Le bâtiment historique par exemple, est l'essence même de l'identité culturelle de la ville. Quand il existe, il constitue le cœur de la ville. Qu'en est-il en Kabylie ?

Avant de présenter l'armature urbaine fraîchement mise en place en région de Kabylie, il nous semble intéressant de donner un aperçu sur la région telle que vue par les explorateurs français, militaires ou géographes. Nous rappelons que cette région a été l'une des dernières à se soumettre au nouveau conquérant français. L'armée française pénètre pour la première fois la Kabylie le 7 Mai 1844, soit quatorze années après le débarquement de Sidi-Fredj, Bugeaud²¹³ franchit alors l'Oued Sébaou. Les particularités de la région rapportées par de nombreuses études notamment celle de E. Carette²¹⁴ vont forger une certaine opinion pour privilégier les échanges avec cette région. Ce n'est qu'après la bataille d'Icherriden, en 1857, que la Kabylie tombe sous le joug du colonisateur Français. L'absence de routes vers le massif Kabyle va constituer un frein à toute progression sur le terrain. Ce n'est qu'en 1844 qu'une première route carrossable de 30km est ouverte entre le Foundouk (Dellys) et Tizi-Ouzou²¹⁵.

²¹⁰P. Bairoch, op. Cité page 373

²¹¹P. Bairoch, op. Cité page 524

²¹² M. Cote, « L'Algérie ou l'espace retourné », op. Cité

²¹³ J.de Crescenzo, page 20, Tome 1, op. cité

²¹⁴ Il s'agit de l'étude de E. Carette, « L'Algérie proprement dite,..

²¹⁵ J de Crescenzo, Tome 1, page 22

1.2.2 La Kabylie vue par les explorateurs français, une nouvelle terre en friche rappelant l'Amérique lointaine

A la veille de la conquête française, l'état des lieux des villes peut être résumé en puisant dans des écrits de géographes ou de militaires dont les études vont ouvrir la voie pour une colonisation de peuplement. « L'exploration scientifique » entreprise par les militaires, tels E. Carette, A. Hanoteaux et A. Letourneux, ... avaient plus pour objet de répertorier les potentialités de la région, de décrypter l'organisation sociale afin de déceler les failles, les faiblesses de la société Kabyle. Mieux « casser » le système économique en place pour lui substituer un autre nouveau mode d'économie orientée vers l'extérieur. Bugeaud a scié tous les arbres fruitiers et incendié les récoltes de céréales entre 1844 et 1847 !

Les villes décrites par les explorateurs français sont celles du littoral, anciens comptoirs commerciaux. Pour Carette E. « La nomenclature des villes commence par celles de la côte, qu'elle suit depuis l'Égypte jusqu'à l'extrémité de la Mauritanie tingitane »²¹⁶. La Kabylie est ainsi repérée comme une contrée non moins importante. « Ainsi entre Saldæ et Rusuccura, c'est-à-dire entre Bougie et Dellis, on remarque une ville ou plutôt une contrée qui a joué un rôle important dans les annales militaires de la domination romaine : c'est celle des Quinquegentiani ou contrée des Cinq Peuples. » écrit Carette.

L'absence de villes, un paysage économique et social presque intact pendant trois siècles de règne des turcs allaient légitimer une nouvelle organisation spatiale. Celle-ci allait plus puiser dans l'expérience romaine, bien plus lointaine, que dans celle des Ottomans, fraîchement délogés.

Ainsi, les premiers explorateurs ont noté l'absence de villes dans un pays immense, qu'ils attribuent à une longue présence turque sans véritable empreinte spatiale. La politique coloniale française en Algérie allait être celle du peuplement, en envisageant dès le départ un établissement permanent se distinguant ainsi de la conquête turque. Ce qui était amplement justifié par un pays fragilisé par tant de conquêtes et achevé par un empire Ottoman féodal qui durant trois siècles de règne n'a pas été un bâtisseur de villes.

A la veille de la conquête française on observe non seulement un petit nombre de villes mais aussi une faible population urbaine d'origine autochtone. Enfantin note à ce propos « Quoique les villes de l'Algérie soient fort peu nombreuses, elles le sont plus que les villages coloniaux, puisque ceux-ci n'existent réellement pas encore ; et quoique la population indigène des villes soit fort peu de chose, en nombre »²¹⁷. Il faut noter cependant, qu'Enfantin écrit en 1843, nous sommes à l'aube d'une occupation spatiale et bien loin du projet de colonisation par l'établissement du peuplement européen.

À l'arrivée des français en Algérie, peu de villes existaient. L'organisation sociale était à dominante tribale. Le fait urbain y était en conséquence, peu développé. La France va

²¹⁶E. Carette, « Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842 : origine et migrations des principales tribus de l'Algérie », E. Carette, Paris, imprimerie impériale, MDCCCLIII, page 8, livre numérisé

²¹⁷ Enfantin, op. cité, page 472

exploiter cette « faille » de tous les conquérants précédents pour y bâtir des villes, développer une agriculture, bref s'y installer pour longtemps mais autrement. E. Carette qui a été l'un des responsables de l'étude sur l'exploration scientifique de l'Algérie a fort bien décrit cette situation²¹⁸. La Kabylie qui a impressionné géographes et militaires, se présentait dans un état vierge dans ce pays nouvellement conquis « ... une petite république fédérative, fière, hargneuse, entêtée, jalouse à l'excès de son indépendance, préférant sa liberté orageuse et anarchique à un vasselage qui lui donnerait l'ordre et la richesse, industrielle et commerçante... »²¹⁹ Écrit F. Elie de la Primaudaie en 1860. E. Carette²²⁰, A. Hanoteaux et A. Letourneux diront autant de cette région.

Notons aussi que la conquête romaine a été une source d'inspiration pour la colonisation française. « Maintenant, c'est l'Europe qui prédomine à son tour, une seconde fois dans tout le bassin de la Méditerranée. Nous y reprenons, en l'améliorant, l'œuvre des Romains. Notre politique ne diffère pas de la leur que par un point, l'administration des vaincus que nous élèverons jusqu'à notre niveau au lieu de les réduire en servitude ; mais pour tout le reste nous marchons sur leurs traces. Nos villes et nos villages se bâtissent sur l'emplacement des leurs, et nous voulons comme eux, en Afrique, donner la suprématie à l'élément européen... Nous resterons peut-être en Afrique ; mais certainement aucun des peuples qui y est entré avant nous n'en est sorti... »²²¹. Ce sont les axes de communication jadis empruntés par les romains qui constitueront plus tard l'essentiel des voies tracées par les Français²²².

Ce n'est que vers 1844 que les militaires français vont franchir le seuil du Sébaou, à partir du souk – el Kdim²²³. Le maréchal Bugeaud, va d'abord installer un camp, pas loin de Tizi-Ouzou, le lieu portera d'ailleurs son nom le « camp du Maréchal » qui deviendra plus tard Tadmait. C'est le point de départ vers la conquête de toute la Kabylie. Celle-ci, résistera pendant plus d'une décennie et finira par tomber sous la domination du nouvel occupant. L'incursion touchera d'abord les Flissa, leurs montagnes sont alors conquises, les Ath-

²¹⁸ E. Carette, op. cité, pages 13 et 14. L'auteur écrit en effet, « ... Dans ce pays à double face et à double existence, il y avait place pour les nations sédentaires de l'Europe et pour les peuples nomades de l'Asie. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si le plus grand peuple de l'Europe dans l'antiquité, et le plus grand peuple de l'Asie dans le moyen âge, se sont partagé à peu près également, dans la durée de leur séjour en Afrique, l'espace de seize siècles compris entre les débuts de la domination romaine et le déclin de la domination arabe. Chacun d'eux était entré en Afrique par la porte qui répondait à son génie. Les Romains, en abordant le littoral, y avaient trouvé les Maxyes ou Maziques, c'est-à-dire les Africains industriels, laboureurs, sédentaires ; les Arabes, arrivant par la région des oasis, y avaient trouvé les tribus de pasteurs et de nomades appelés par les anciens *Ausesou Auasitoe*. ».

²¹⁹ F. Elie de la Primaudaie, « Le commerce et la navigation de l'Algérie », in « revue algérienne et coloniale », Juin, 1860, page 365, ouvrage numérisé.

²²⁰ E. Carette, « Études sur la Kabylie proprement dite », 1848, imprimerie nationale et A. Hannoteau et A. Letourneux sur « la Kabylie et les coutumes kabyles », 3 volumes, édition Bouchène, 2003

²²¹ E. Masqueray, « Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie (Kabyles du Djurdjura, Chaouïa de l'Aourâs, Beni Mezâb) », réimpression de l'ouvrage publié en 1886 chez l'éditeur Ernest Leroux à Paris, EDISUD, 1983, page 13

²²² « Tizi-Ouzou : Fondation, croissance, développement », ouvrage collectif sous la direction de M. Dahmani,, édition Aurassi, 1993 et Ferredj Med Seghir « Histoire de Tizi-Ouzou (histoire de la ville et de sa région) des origines à 1954 », édition Entreprise Algérienne de Presse 1990

²²³ Ancien souk de Tizi-Ouzou situé à Oued Fallifondé en 1730 par Ali Khodja et transféré à Tizi-Ouzou vers 1840

Djennad, puis Djemaa Saharidj suivront puis c'est le tour de la haute montagne. Les Ath-Irathen sont envahis après la bataille d'Icherridene en 1857.

1.2.3 Les villes nouvellement bâties dans le cadre de la création des centres de colonisation.

Notons de prime abord que ce ne sont pas les facteurs habituels de localisation des villes connus dans la théorie de l'économie urbaine qui ont été à l'origine de l'émergence d'un grand nombre de villes issues de la colonisation. Au-delà de ces facteurs, c'est l'objectif de domination et de colonisation qui primait. Ce n'est plus la voie d'eau, le canal ou le fleuve, quasi absents en Kabylie, qui allaient dicter la localisation des villes mais l'assujettissement d'une région pour un nouveau maître des lieux. L'urbanisation par la création de nouvelles villes allait être l'une des stratégies de la colonisation française.

L'édification des centres coloniaux s'est faite sur les terres confisquées, séquestrées²²⁴ (séquestre sur les tribus des Nezlioua et en partie, les tribus des Béni Frikat, Béni Smaïl, Béni Kouffi, Béni Mendès pour Boghni). Avant les villages de colonisation et hormis les villages traditionnels, certains bourgs existaient déjà du temps du royaume de Kouko, ce qu'on appelait les « azibs ». « Nous pouvons, en suivant le cours des vallées, repérer les établissements amraouas décidés par la politique volontariste du royaume, puis attestés par l'historiographie : les établissements amraouasu'fella (hauts) de la vallée du haut Sébaou : Khara, Oumzizou, Tamda, Tala Atman, Sikh Ou'Meddour, Abid Chemlal, Tizi-Ouzou et Boukhalfa. Puis nous notons les établissements des amraouastahtas (bas) correspondant à la vallée du bas Sébaou: Dra ben Khedda, Dar-Beïda, OuledKeddach, Ben n'Choud, AzibZamoun ... ». ²²⁵ . Sous la domination Turque écrit l'auteur, « seize zmalasoccupaient les terres beylicales du Sébaou, qui en remontant le fleuve constituaient les zmalasde : Kef el Aogab, Bordj Sébaou, Taourga, Draa Ben Khedda, Sidi Naâman et Litama pour les Amraouastehtas. Bou-Khalfa, Tizi-Ouzou, Abid Chemlel (anciens esclaves noirs affranchis), TimizarLoghbar, Sikh Ou'Meddour, IghilOurdjah, Tala- Atman, Tikobaïn, Tamda et Mekla pour les Amraouasu'fella. ».

Les données statistiques sur le peuplement avant la période coloniale sont bien maigres. Seules des estimations globales sont données çà et là par les historiens. Même les statistiques de la période coloniale ne sont pas complètes. E. Masqueray, A. Hanoteau A. Letourneux donnent des informations par tribus. Ce n'est qu'à partir du premier recensement de la population, en 1856 qu'on a les premières données démographiques par circonscription administrative.

Au lendemain de la conquête française, E. Carette²²⁶ décrit une région montagneuse densément peuplée. La brossant par grande tribus, il décrit des activités villageoises multiples

²²⁴ Bellahcene, Tome 2, op. Cité, page 92

²²⁵ Bellahcene, Tome 1, op. Cité, page 98

²²⁶ E. Carette, « Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840-1841-1842 ; origine des migrations des principales tribus de l'Algérie », Paris, 1853, livre numérisé par Alain Spenato, <http://www.algerie-ancienne.com>

et le développement de l'artisanat particulièrement présent dans ces cités nichées au fin fonds de Djurdjura. Le caractère industriel du peuple Kabyle, les aspects architecturaux élaborés de certains villages²²⁷, tout est scrupuleusement exposé. Plus tard, à partir des premiers recensements de la France coloniale, les différents annuaires annuaire vont rendre compte d'une occupation exceptionnelle de cette région, des plus pauvres en ressources naturelles, mais combien grouillante en « bras » et en savoirs faire.

La configuration de l'espace a dicté la localisation des établissements humains. Occupant les montagnes et désertant les plaines, les peuples berbères se distinguent d'autres peuples du monde. Ce n'est que plus tard, après la conquête coloniale française que la vallée du Sébaou va privilégier l'agglomération des hommes et des activités.

Ainsi, les villes sont créées artificiellement à des endroits stratégiques répondant aux ambitions de l'occupant. Elles sont sorties « brusquement » de terre, pour répondre à une demande de peuplement européen. Des villes nouvelles pour une population nouvelle venue d'ailleurs. M. Dahmani²²⁸ parlera de « couloirs de colonisation » constituant des pénétrantes, dont le point de départ est la basse Kabylie. Nous y reviendrons dans le prochain chapitre.

1.3 Après l'insurrection de 1871, le début du régime civil et l'amorce d'un réseau urbain

En 1848²²⁹, l'organisation du territoire algérien est mise en œuvre. Trois types de territoires sont définis :

- Les territoires civils où la population européenne est nombreuse. Ils comportent les communes de plein exercice
- Les territoires mixtes avec une population européenne peu nombreuse et ne comportant pas une organisation complète de services publics
- Les territoires militaires pour le reste du pays.

Les territoires civils sont régis par le droit commun et administrés par le préfet alors que les territoires militaires sont régis par une administration militaire. Des bureaux arabes sont mis en place en 1854 afin d'administrer les algériens, dits indigènes, sur les territoires civils. Le décret du 24 Octobre 1870 proclame l'unicité du pays et son assimilation à la métropole. Les territoires militaires sont supprimés et deviennent des territoires civils. Le 20 Juin 1920, c'est la suppression totale des territoires de commandement²³⁰. Trois départements sont créés : Alger, Constantine et Oran. Ils remplaceront les trois provinces sous la domination Turque.

Les objectifs de la conquête française étaient bien d'installer l'élément européen sur une nouvelle terre, face à la France avec un climat des plus modérés, faisant oublier une Louisiane

²²⁷ Dans sa description des villages des différentes tribus, il décrit les maisons blanchies à la chaux, souvent à tuiles,... de même la présence de forges, la fabrication d'outils de l'agriculture, les armes,...

²²⁸ M. Dahmani, « Économie et société en grande Kabylie », Alger, OPU, 1987, page 60

²²⁹ J de Crescenzo, tome 1, op. Cité, page 30

²³⁰ J.de Crescenzo, tome 1, op. Cité, page 55

américaine, bien lointaine. Enfantin²³¹, fraîchement conquis par une Algérie on ne peut plus propice à une extension de l'empire français décrit cette jubilation de la France. Il écrit « Lorsque l'Algérie sera replantée, reboisée, lorsque les eaux y seront ménagées, recherchées, dirigées, lorsque l'industrie des villes coloniales pourra exciter à la production des fruits, des légumes, à l'exploitation des mines, à la culture de la vigne, de l'olivier et du mûrier, à l'aménagement des bois ; alors des villages, des villes même naîtront facilement, sur plusieurs points qui ne reçoivent pas même une tente aujourd'hui. Mais toutes ces conditions n'existaient pas avant nous... ».

C'est l'expédition de 1857 qui allait précipiter les choses, avec la création de plusieurs centres sur des terres confisquées et avec des ressources spoliées. Ce sont les places militaires aux abords des forts qui vont devenir des petites villes (Tizi-Ouzou, Larbaa-Nath-Irathen, Boghni, Tadmait,...). D'autres vont connaître des extensions comme Dellys, capitale de la Kabylie. « Pour la première fois de son histoire, la Kabylie allait connaître l'occupation étrangère » écrit Fredj²³². Les nouveaux centres seront souvent érigés en dualité avec des villages traditionnels préexistants. Il ne s'agissait pas de villes planifiées mais la mise en place d'un maillage urbain qui sera étoffé jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, pour mieux dominer la région et asservir la population.

1.3.1 Le centre de colonisation qui deviendra la future ville

Les centres de colonisation sont d'abord conçus pour accueillir les colons ruraux destinés à exploiter l'agriculture. « L'armature villageoise coloniale a diffusé, dès son implantation le sous-développement et la misère. Elle a servi les intérêts de la colonisation française » écrit M. Dahmani²³³ en substance. Ce sont des créations ex-nihilo, une trame de village en damier autour des principaux repères urbains, (église, marché, square, mairie) et un lotissement rural. Mais ces centres vont vite avoir plus un sens de ville que de village d'agriculteurs. Ils deviennent progressivement des territoires de production et d'échange, notamment avec l'arrêt du processus de création de centres de colonisation (1899-1919). Le pouvoir colonial va adopter une autre stratégie en confortant les villages existants par des extensions. Il en fera de véritables petites villes. Nous donnerons, dans le chapitre quatre, l'exemple des mutations du centre colonial de Tizi-Ouzou en véritable ville à partir du début du 20^{ème} siècle.

Le choix de localisation est souvent dicté par la position géographique du lieu, la proximité d'un axe de communication, un point d'eau, la fertilité des terres, la présence d'un fort militaire ou d'un Bordj Turc (Tizi-Ouzou, Fort National, Bouira, Bordj-Ménaiel,...), la présence d'un souk, un carrefour de chemins,... La localisation du chapelet de villages depuis la porte de la basse Kabylie, tout au long de la RN12 jusqu'à celle de la haute Kabylie. Ménerville (1872, l'actuelle Thénia) – Si-Mustapha - Issers - Bordj-Ménaiel – Naciria – Tadmait – Draa-Ben-Khedda – Tizi-Ouzou, la localisation de toutes ces villes sur un même axe n'est certainement pas fortuite. Distancées d'à peine 5 à 10 km les unes des autres, ce

²³¹ Enfantin, op. cité page 71

²³² Feredj Med Seghir « Histoire de Tizi-Ouzou (histoire de la ville et de sa région) des origines à 1954 », édition Entreprise Algérienne de Presse 1990, page 131

²³³ M. Dahmani, « Économie et société en Grande Kabylie », OPU, 1987, page 77

positionnement va répondre à une stratégie de contrôle, à une meilleure exploitation des terres (vallée des Issers jusqu'à la vallée du Sébaou), axe routier déjà ouvert depuis Alger,... L'ensemble de ces centres créés artificiellement le long des axes de communication, distantes d'une moyenne de vingt kilomètres, va donner l'armature urbaine d'aujourd'hui. On peut résumer l'évolution des centres de colonisation qui deviendront plus tard des petites villes dans le tableau n° 11

Tableau n°11 Évolution des centres de colonisation en petites villes algériennes (1850 – 2011)

Aires géographiques	Les villes d'avant la colonisation française	Centres de colonisation française	Centres devenus CL de commune
La zone côtière	Tigzirt, Azefoun*		Tigzirt, Azefoun
vallées et plaines intérieures (Sébaou et DEM)	Tamda**, Kahra, Oumzizou, Sikh ou Medour, Abid-Chamlal, Tizi-Ouzou, Boukhalifa, DBK, Azib – Zamoum, Sidi-Naamane, Timizar-Loghbar, Tala athmane, Tikobain, Mekla	DEM, Boghni, Tizi-Ouzou, Ghenif, Ain zaouia, Mekla, - Tizi-N'Tleta, Yakourene, Azazga, Fréha, Boukhalifa, Tamda, DBK, Tadmaït, Tizi-Ghenif, Ouadhias, Mechtras, Beupetre	DEM, Boghni, Tizi-Ghenif, Ain zaouia, Mekla, Tizi-Ouzou, Tizi-N'Tleta, DBK, Yakourene, Azazga, Fréha, DBK, Tadmaït, Ouadhias, Mechtras
La montagne massif et chaîne Djur.)	Villages traditionnels LNI, AEH,...	LNI, AEH,...	LNI, AEH,...

Source : nos regroupements à partir de Dahmani et al. (1993), Bellahcène T (2006), Tessa A. (2005),...

* Les villes précoloniales sur le littoral sont d'origine romaine ou comptoirs Phéniciens

** Les « villes » précoloniales des vallées et plaines intérieures sont des « zmalas » de création turque ou des Souks - carrefours.

Une colonisation de peuplement, « agraire dans son essence, fut rapidement urbaine par ses effectifs : dès 1886, 65% des Européens vivaient dans les villes ; en 1954 ils seront 80% »²³⁴.

La substance économique de ces villages se traduit progressivement par de nouveaux métiers :

- L'agriculture : vigne, agrumes, tabac, maraichages,...
- Le commerce : commerce de détail, produits coloniaux manufacturés, boulangeries, bars, cafés, restaurants,...
- Les services : postes, gendarmeries, mairies, éducation nationale, transports, santé,...
- L'artisanat : menuiseries, plomberies, maçonneries, mécanique auto,...

Au-delà de la création de villages coloniaux depuis la fin du XIX^eme, le plan de Constantine prévoyait « 1000 nouveaux villages »²³⁵. L'idée est reprise plus tard par le président Boumediène en 1973 avec le projet des 1000 villages socialistes.

1.3.2 Peuplement à travers la première division administrative de l'Algérie sous l'empire français. Une colonisation urbanisante.

La construction d'un réseau urbain hiérarchisé à travers les multiples centres de colonisation, qui deviendront plus tard des villes, est le produit d'expériences « héritages et reconstructions d'éléments déjà expérimentés outre horizons en Nouvelle France, en Louisiane (perte de la

²³⁴ M Cote, « l'Algérie... », op. cité P. 157

²³⁵ M Cote, « l'Algérie... », op. cité P. 157

Louisiane en 1803) et dans la Caraïbe » écrit Bellahcène²³⁶. Cette stratégie se situe dans le cadre d'une politique de peuplement et d'établissement durable dans l'Algérie colonisée. L'auteur note deux grandes phases dans la réalisation des centres de colonisation sous le deuxième empire militariste avec la création des villages militaires (Fort National, Tizi-Ouzou,...). L'ouverture des routes, dès la conquête de la Kabylie en 1857, allait briser l'obstacle naturel de la montagne, note l'auteur. « La soumission de la région fera durablement installer les troupes françaises et induire une première génération de places-garnisons assises sur les anciens bordjs ottomans : Tizi-Ouzou, Draa-el-Mizan et Boghni, tandis qu'en hauteur, une véritable "ville militaire", entièrement neuve, se verra nichée au cœur du Massif Central : Fort Napoléon, un symbole »²³⁷. Et l'auteur d'écrire « ...Ces points de contrôle allaient constituer la première armature fortifiée française de Grande Kabylie, des points fixes, vite reliés par l'ouverture/élargissement de routes - pour les troupes et qui, par conséquent, attireront une population civile, le premier noyau européen et former "spontanément" des agglomérations au pied des forts, que l'administration militaire devra reconnaître, non sans une certaine réticence (en particulier à Boghni et Fort Napoléon) ». Il s'agissait de points stratégiques de contrôle pour un quadrillage du réseau urbain.

• **L'émergence des centres européens confortée par l'ouverture de nouvelles voies de communication**

L'émergence des centres européens va être confortée par l'ouverture de nouvelles voies de communication. Selon Bellahcene²³⁸, la Kabylie va connaître entre 1857 et 1899, (fin des centres de colonisation) trois types de « projections urbaines » :

- des isolats (Tizi-Ouzou, Draa-El-Mizan, Fort-National (qui devient Larbaa-Nath-Irathen), Boghni, Tizi'Ntleta, Michelet (qui devient Ain-El-Hammam) ;
- un « archipel conjoncturel ou pseudo-système de centres » (villages de Draa-El-Mizan) ;
- une armature réellement planifiée (les centres du haut Sébaou).

Ces centres ne constituent pas des opérations dument planifiées, mais résultent souvent de l'évolution du processus de colonisation.

Quelle est la consistance territoriale de l'Algérie puis celle de la Kabylie jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle ? À partir de 1848, l'Algérie est régentée comme une partie du territoire Français. Tizi-Ouzou devient une sous-préfecture du département d'Alger jusqu'à 1956, c'est-à-dire près d'un siècle après la conquête de la Kabylie. Elle est subdivisée en quatre arrondissements : Azazga, Bordj Ménaiel, Bouira, Draa El Mizan, Fort National et Palestro.

Après 1870-71 le régime militaire français est supprimé en Algérie. Le pouvoir civil en place va vite se traduire par un large séquestre des terres de Kabyles. Un « pouvoir absolu des colons et des civils européens »²³⁹.

²³⁶ Bellahcene T, Tome 2, op. Cité, page 332

²³⁷ Bellahcene T, Tome 2, op. Cité, page 339

²³⁸ Bellahcene T, Tome 2, op. Cité, page 348

²³⁹ MS. Fredj, op. Cité, page 142

D'après le dénombrement de 1875, l'Algérie était répartie en trois divisions administratives. Il s'agit des départements d'Alger, Oran et Constantine. Ce qui correspondait aux trois provinces du temps des turcs, l'Est, le centre et l'Ouest. Une division régionale longitudinale qui va du littoral vers l'intérieur du pays « Durant cette période historique (turque), fait du hasard ou fait volontaire, la partition de l'espace en trois provinces ou beyliks — le Beylik du Levant pour l'Est avec Constantine pour capitale, le Beylik du Titteri pour la partie centrale avec pour capitale Médéa et le Beylik du Ponant correspondant à l'Algérie occidentale avec Oran pour capitale — était fondée sur le principe de complémentarité des terroirs »²⁴⁰. Le tableau n° 12 nous donne la division administrative du département d'Alger et la constitution territoriale de Tizi-Ouzou.

Tableau n°12 La division administrative du département d'Alger selon le recensement du 1^{er} Octobre 1875

Arrondissements	Communes mixtes
Alger (préfecture)	- Berrouaghia - Gouraya - Menrade
Miliana (sous-préfecture)	- Palestro - Adelia
Orléansville (sous-préfecture)	- Malakoff - Oued Fodda - Tines
Tizi-Ouzou (sous-préfecture)	- Draa El Mizan - Isser (Bordj Menaïel) - Tizi-Ouzou

Source : « Annuaire statistique : la France », première année, 1878, Paris, imprimerie nationale, MDCCCXXVIII, ministère de l'agriculture et du commerce (service de la statistique générale de France), page 530.

À partir de 1875, la dénomination de circonscription cantonale est supprimée au profit de celle de commune mixte. L'Algérie étant à cette date divisée en territoire civil et en territoire de commandement²⁴¹. Le territoire d'Alger s'étale sur une superficie de 105167 km² dont 8268 km² (près de 8%) de territoire civil. La population du département d'Alger, est estimée en 1875 à 909920 dont un tiers d'algériens pour une densité de près de 58 habitants au km².

Entre les deux recensements de 1876 et 1881, il y a un net recul du territoire militaire au profit du territoire civil. Le nombre de communes de plein exercice a sensiblement augmenté comme nous pouvons le voir dans le tableau n° 13. La superficie totale de l'Algérie est estimée à cette date (1883), à 318334 km²²⁴², il s'agit de l'Algérie du Nord dite « utile » à ce moment-là.

²⁴⁰« Djamel Raham et al. « Essai de mesure et d'analyse des formes du maillage administratif. Le cas des wilayas de l'Est algérien », *L'Espace géographique* 3/2004 (tome 33), p. 256-266. URL : <http://www.cairn.info/www.sndi.arn.dz/revue-espace-geographique-2004-3-page-256.htm>.

²⁴¹ Le territoire de commandement du département de Tizi-Ouzou est subdivisé en trois : Aumale, Médéa, Orléansville. Ces trois subdivisions sont à leur tour réparties en communes mixtes.

²⁴²« Annuaire statistique de l'Algérie », 1883, Paris, imprimerie nationale, MDCCCLXXXIII, page 566

Tableau n° 13 Divisions administratives, dénombrement de 1881

Territoire	Dénombrement de 1881							
	Nombre				Nombre			
	1	2	3	4	1	2	3	4
Territoire Civil								
.Alger	4	69	12	-	5	76	26	-
.Oran	5	49	13	-	5	54	19	-
.Constantine	6	49	18		6	65	32	-
Total	15	167	43		16	195	77	-

Source : tableau élaboré à partir des données issues de « Annuaire statistique : la France », 6^{ème} année, 1883, Paris, imprimerie nationale, MDCCCLXXXIII, ministère du commerce (service de la statistique générale de France)

Légende : 1 Arrondissement ; 2 Commune de plein exercice ; 3 communes mixtes ; 4 communes indigènes

Ce n'est qu'à partir du dénombrement de 1886 qu'on parle de l'arrondissement de Tizi-Ouzou. Le département d'Alger enregistre un nombre plus élevé de communes de plein exercice marquant une présence plus accrue des colons, comme on peut le voir dans le tableau n°14. C'est l'apogée des centres de colonisation, l'essentiel étant créé à cette période. La décennie 1870 marquée par l'insurrection de 1871 et le recouvrement du régime civil, connaît le plus grand nombre de création de villages coloniaux. L'afflux de la population européenne va suivre le même rythme.

Tableau n°14 Divisions administratives, dénombrement de 1886

Territoire	Dénombrement de 1886				
	Nombre				Population
	1	2	3	4	
Territoire Civil					
Alger	5	89	23	-	1202768
Total	17	232	78	-	3324475

Source : tableau élaboré à partir des données issues de « Annuaire statistique : la France », 6^{ème} année, 1883, Paris, imprimerie nationale, MDCCCLXXXIII

Légende : 1 Arrondissement ; 2 Commune de plein exercice ; 3 communes mixtes ; 4 communes indigènes

Par ailleurs, l'arrondissement de Tizi-Ouzou (avec ses deux annexes Boukhalfa et Draa-Ben-Khedda) couvre une superficie de 346738 hectares pour une population totale de 368107 âmes. Sa densité démographique de 106.2 habitants au km² est l'une des plus élevée en Algérie (à Alger elle est de 45.9, à Orléanvilles de 27.8, à Médéa de 17 et Miliana de 20.3).

Jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, la population de la région de Kabylie reste très rurale. La proportion de la population agglomérée n'y est que de 4% alors qu'elle est de 25% à Alger comme on le voit dans le tableau n° 15.

Tableau n° 15 Population de Tizi-Ouzou en 1896

	Département d'Alger	Arrondissement de Tizi-Ouzou
Population totale	1526667	269808
Population agglomérée	382369	10644
% de la population agglomérée	25%	4%

Source : Nos regroupements à partir des données de « Annuaire statistique de la France », 1887, 10^{ème} année, Paris, imprimerie nationale, MDCCCXXXVII

L'essentiel de la population agglomérée est localisée dans les centres de colonisation nouvellement créés qui deviendront plus tard des villes. Plusieurs sont créés entre 1858 et 1861 : Bordj Ménaïel ; Baghlia (Rebeval) ; Draa-El-Mizan ; Boghni ; Palestro... Lieux de résidence de la population européenne essentiellement. La colonisation allait être progressivement urbanisante car investissant des espaces quasiment sans villes. « ... Moins la société était urbanisée avant la domination coloniale, plus celle-ci a été en règle générale un facteur d'urbanisation... »²⁴³ Écrit P. Bairoch à propos de la colonisation moderne induite par la révolution industrielle.

Les fondations d'une armature urbaine se mettront alors en place. Si la colonisation française s'est bâtie sur le peuplement et l'agriculture ; son établissement en Kabylie s'explique aussi par une stratégie de contrôle sur une autre portion de l'Algérie, rebelle, réfractaire. Remarquons aussi, comme le note Si-Mohamed Dj.²⁴⁴ que l'un des traits marquants du réseau urbain colonial est « l'inexistence de villes moyennes, relais entre la campagne et la grande ville, une polarisation urbaine très poussée au profit de la grande ville, généralement la capitale,... ».

Selon M. Dahmani « les villages de colonisation européenne ne portaient aucune empreinte ou marque de la culture ou civilisation des « indigènes » : pas de mosquée, pas de cimetière musulman, pas de saint maraboutique, pas d'arbre ni de rochers sacrés, pas de djemaas, pas d'El-Wadaa, pas de Tmechrett,... Tout l'espace a été européenisé, occidentalisé. Les Algériens ont été exclus de ces villages de colonisation. Ce qui expliquera, plus tard, une réappropriation quelque peu anarchique et « agressive » des lieux, par les algériens.

• Urbanisation jusqu'à la veille de l'indépendance

La taille des principales villes d'Algérie, fort peu nombreuses jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, n'excède pas les 25000 habitants pour la plus part d'entre elles excepté Alger, la capitale, dont la population en 1886 est de 74792 habitants, comme on peut le lire dans le tableau n° 16.

²⁴³P. Bairoch, op. Cité, page 649

²⁴⁴ Si-Mohamed Dj., Op. Cité, page 69

Tableau n° 16 Population des principales villes du département d'Alger en 1881 et en 1886

Villes	1881	1886
Alger	70747	74792
Blida	22844	24304
Mustapha	13556	17729
Médéa	15391	14211
Dellys	13010	13288

Source : Nos regroupements à partir des données de « Annuaire statistique de la France », 1887, 10^{ème} année, Paris, imprimerie nationale, MDCCCXXXVII, page 658

Seule la commune de Dellys enregistre une population de plus de 10000 habitants dans la basse et la haute Kabylie (correspondant en gros aux wilayas de Boumerdès et de Tizi-Ouzou aujourd'hui) en 1886. Jusqu'en 1936, l'arrondissement de Tizi-Ouzou est le plus densément peuplé, comme nous pouvons le voir dans le tableau n° 17.

Tableau n°17 Nombre de communes par arrondissement pour le département d'Alger, 1931

Arrondissements	Communes	Superficie (km2)	Population	Densité
Alger	79	23669	993088	41
Médéa	11	14813	160360	10
Miliana	17	5868	183896	31
Orléansville	10	5754	214550	37
Tizi-Ouzou	20	3717	506077	136
Total	137	53821	2057971	38.23
Total Algérie	396	2196284	6553451	2.98

Source : « Annuaire statistique de l'Algérie, année 1931 », ancienne imprimerie V. Heintz, Alger, 1932

L'arrondissement de Tizi-Ouzou totalise plus d'un dixième des communes du département d'Alger et un quart de sa population pour une densité démographique de 136 habitants au km2. Celle-ci sera portée à 144.97 en 1936 (contre 80.24 à Blida, 15.39 à Aumale ou 12 à Médéa) et de 156 habitants au km2 au recensement de 1948 (contre 322 à Alger, 109 à Blida, 18 à Aumale, 15 à Médéa...). Cette stabilité et permanence dans le poids et les densités démographiques le demeureront jusqu'à aujourd'hui.

La population urbaine est en majorité européenne. Elle est localisée essentiellement dans les villes du Nord alors que le caractère rural touche la population algérienne. Ainsi, 20% de la population totale du département d'Alger réside dans les chefs- lieux et 60 % sont des européens, comme on peut le voir dans le tableau n° 18.

Tableau n°18 Dispersion de la population dans le territoire du Nord, 1931

Départements	Population							Total général
	Agglomérée au chef-lieu		Eparse		Totale		Total	
	Europ.	Indigènes	Europ.	Indigènes	Europ.	Indigènes		
Alger	257466	170041	73079	14524216	330545	1694527	2024802	2057971
Oran	305513	194667	50389	866193	355902	1060860	1416762	1436666
Constantine	164485	214492	148172	4447183	875636	5026383	5902019	5978833
Total de l'Algérie	732441	657667	149143	4930647	881584	5588314	6469898	6553451

Source : « Annuaire statistique de l'Algérie, année 1931 », ancienne imprimerie V. Heintz, Alger, 1932

Rappelons qu'en 1931 nous sommes au lendemain du centenaire de la colonisation, il n'y a plus de création de nouveaux centres de colonisation depuis le début du siècle, comme on peut le voir dans le tableau n° 19. Les villes vont connaître des extensions avec de nouvelles périphéries, il s'agit des centres de cantonnements et cités de recasement destinés à accueillir des algériens. Cette ségrégation spatiale va accentuer la dualité dans la ville. D'une part des européens jouissant des avantages de l'agglomération urbaine et d'autre part des algériens, aux portes de la ville.

Tableau n°19 Évolution de l'extension coloniale de l'Algérie jusqu'à 1938

Périodes	Villages agrandis	crées ou	Nombre livrés à la culture européenne	d'hectares de la culture	Chiffres de la population française ²⁴⁵
1841 à 1850	126		115000		65437
1851 à 1860	85		250000		103322
1861 à 1870	21		116000		129898
1871 à 1880	264		401099		195418
1881 à 1890	107		176000		267672
1891 à 1900	103		120097		364257
1901 à 1920	199		200000		633149
1921 à 1938	73*		70481**		733242**

Sources :

- « Annuaire statistique de l'Algérie, année 1932 », imprimerie E. PFISTER, Décembre 1933.
- « Annuaire statistique de l'Algérie de 1938 », gouvernement général de l'Algérie, service central de la statistique, imprimerie Minerva, Alger, 1939.
- Douze années plus tard, au recensement de 1948, la densité est aussi élevée sinon plus, 156 habitants au km²

Notes :

*Il s'agit de centres et de groupes de fermes.

**Il s'agit ici de données jusqu'en 1932.

L'année 1952 marque la fin de la période quinquennale (1949 – 1952) « sur laquelle s'est échelonnée l'exécution du premier plan de modernisation et d'équipement de l'Algérie... »²⁴⁶. C'est la veille du déclenchement de la guerre de libération nationale qui va entraîner de grands bouleversements dans les villes (cité de recasement, exode rural,...). Il faut rappeler qu'il s'agit ici de la période après- guerre (deuxième guerre mondiale). Au recensement de 1954 la population totale de l'Algérie, sans le Sahara, était de 9039032 âmes, avec une densité démographique moyenne de 30.6 habitants au km². Celle-ci est relativement élevée en Kabylie et à Alger comme on peut le voir dans le tableau n°20 qui nous donne la répartition du peuplement à travers quelques départements du centre du pays.

Tableau n° 20 Population de l'Algérie au recensement d 1954

Départements	Superficie (km ²)	Population totale	Densité au km ²
Alger	3393	1114362	328.5
Tizi-Ouzou	5806	803693	138.4
Bougie	6571	720717	109.7
Algérie (sans le Sahara)	295033	9039032	30.6

Source : « Annuaire statistique de l'Algérie », Nouvelle série, Xème volume, 1958, service de statistiques générales, délégation du gouvernement en Algérie.

Une nouvelle organisation territoriale va reconfigurer le pays à partir de 1954. Tizi-Ouzou est promue département avec quatre arrondissements (voir le tableau n° 21). Son poids démographique est de près de 9% de la population du pays, le département couvrant quatre arrondissements.

Tableau n°21 Population du département de Tizi-Ouzou en 1954

Arrondissements	Superficie	Population		Pop. Comptée à part	Pop. totale	Densité
		Non Musulmane	Musulmane			
Tizi-Ouzou	947	3295	150620	1469	155384	164
Bordj Ménaïel	1153	2475	153296	165	155936	135.2
Bouira	1856	2040	163381	96	165517	89.1
Fort National	1754	1773	315672	1071	318516	180.5
Total	5720	9583	782269	2801	795353	139

Source : « Annuaire statistique de l'Algérie », Nouvelle série, 8^{ème} volume, 1955, service de statistique générale, ancienne imprimerie V. Heintz, Alger

La superficie du département de Tizi-Ouzou au recensement de 1954²⁴⁷ est de 5806 km² pour une population totale de 803698 habitants dont 791289 (98%) de musulmans. La densité démographique est estimée à 138.4. Pour le même recensement, les villes de plus de plus de 20000 habitants sont Tizi-Ouzou, Issers - Issers –ville, Bordj Ménaïel et Dellys dont les populations respectives sont regroupées dans le tableau n°22.

²⁴⁶ « Exposé de la situation générale de l'Algérie en 1952 », R. Leonard et M. Cuttoli, avant-propos, page 5, imprimerie officielle, 1953

²⁴⁷ « Annuaire statistique de l'Algérie », Nouvelle série, 10^{ème} volume, 1958, service de statistique générale, ancienne imprimerie V. Heintz, Alger

Tableau n°22 Population des villes de plus de 20000 habitants dans le département de Tizi-Ouzou au recensement de 1954

Villes	Tizi-Ouzou	Issers – Issers ville	Bordj Ménaïel	Dellys
Population totale :	55497	20161	27920	21591
• Dont pop. Musulmane	52971	19407	27046	20839
• Pop. Agglomérée	5099	1704	8035	5022

Source : Tableau reconstitué à partir des données de « Annuaire statistique de l'Algérie », Nouvelle série, 7^{ème} volume, 1954, service de statistique générale, ancienne imprimerie V. Heintz, Alger

A cette date (1954), l'Algérie compte 36 villes de plus de 20000 habitants dont trois seulement ont plus de 100000 habitants (Alger, Oran et Constantine). Quatre parmi les 36 villes sont en Kabylie (Tizi-Ouzou, Dellys, Bordj Ménaïel et Issers), une seulement dans la wilaya de Tizi-Ouzou actuelle (la ville de Tizi-Ouzou).

A la veille de l'indépendance nationale, c'est-à-dire au recensement de 1960, les densités démographiques sont toujours aussi élevées notamment dans les communes de montagne. En dépit des affres de la guerre, celle-ci n'a pas été dépeuplée comme en basse Kabylie, où des villages entiers ont été désertés. Le tableau n° 23 nous traduit cette durabilité d'un peuplement fortement densifié à travers les territoires de la Kabylie du Djurdjura.

Tableau n°23 Population du département de Tizi-Ouzou en 1960 (en milliers d'habitants)

Arrondissements	Superficie En km2	Population totale	Population agglomérée au chef- lieu	Population éparse	Densité au km2
Azazga	1682	105.6	20.2	85.2	97.6
Bordj Ménaïel	724	114.7	57.9	55.7	158.4
Bouira	1338	89.4	32.4	57.0	66.9
Draa El Mizan	687	111.0	45.0	65.9	161.5
Fort National	518	113.4	29.4	83.3	218.9
Palestro	734	65.2	23.8	41.4	88.8
Tizi-Ouzou	723	151.9	65.3	85.3	210.0
Total	5806	751.2	274.0	473.8	129.4

Source : « Annuaire statistique de l'Algérie », 1961, sous-direction des statistiques, Alger

La population donnée dans le tableau n° 23 est celle de chefs-lieux de commune selon l'annuaire statistique de 1961, ce qui semble peu probable. Ce poids démographique inclut certainement celui de l'arrière-pays s'il ne se confond pas avec celui de la commune toute entière.

L'évolution de la population des différents arrondissements d'Alger depuis 1906 jusqu'à la veille du nouveau découpage territorial de 1954 (tableau n°24) va propulser Tizi-Ouzou en nouveau département. Celui-ci est l'un des plus peuplés de tout le département d'Alger depuis le début du siècle. En 1906 il dépasse même Alger ! Notons au passage que la superficie de Tizi-Ouzou va, à ce moment là, du seuil de la Basse Kabylie à Bouira.

Tableau n°24 Population totale des arrondissements du département d'Alger aux dénombrements de 1906, 1931, 1936, 1948 et 1954

Arrondissements	1906	1931	1936	1948	1954
Alger	323048	516617	569495	778849	922662
Aumale	234012	260000	285093	334655	358537
Blida	145635	190943	203738	276096	307355
Médéa	146325	158791	176647	218371	227431
Miliana	154006	181637	201456	248508	267520
Orléansville	177155	212579	237748	290478	331839
Tizi-Ouzou	416152	504235	532952	581832	673555
Total	1596333	2024802	2207129	2728789	3058899

Source : tableau reconstitué à partir des données de l'ONS. Il s'agit, selon la terminologie employée de la population totale, c'est-à-dire de la population musulmane et non musulmane.

Ainsi, on observe une progression très rapide du poids démographique de certains arrondissements plus que d'autres. Alger voit sa population tripler en un demi - siècle, Tizi-Ouzou, à l'inverse, connaît une évolution régulière et constante.

L'évolution du peuplement n'est pas concomitante avec l'évolution des villes. Celles-ci sont restées jusqu'aux années 50 le lieu de prédilection des européens. La guerre de libération nationale enclenchée en 1954, puis l'indépendance du pays en 1962 allait provoquer une nouvelle rupture dans l'urbanisation et la taille des villes en Algérie. La dualité ville européenne –village autochtone (ou traditionnel) née dès la création des centres de colonisation allait produire les premières ségrégations spatiales. Cette dualité ayant permis « ...Aux uns la ville neuve, aux autres la vieille ville »²⁴⁸ allait être accentuée par la création des centres de recasement à la périphérie de ces mêmes villes, comme nous l'avons noté plus haut.

L'afflux important des colons dès les premières décennies de la colonisation va accélérer l'urbanisation. Dès 1900, la population urbaine²⁴⁹ en Algérie est deux ou trois fois plus importante que dans les années 1830-1840. Elle va doubler entre 1900 et 1935. Le taux d'urbanisation passe de 14-16% vers 1900 à 20-22% vers 1930. La progression est plus modérée dans le reste du Maghreb²⁵⁰. Ainsi, note P. Bairoch, « ... Alors que vers 1830, les européens ne représentent certainement pas plus de 1% de la population urbaine du Maghreb, vers 1936 ce pourcentage était de l'ordre de 45% (60% en Algérie, 25% en Tunisie, 15% au Maroc). En règle générale, plus la ville était grande, plus forte y était la proportion d'européens... Il apparaît que près de 90% des européens vivant au Maghreb étaient citadins, contre 7% pour la population autochtone. Cette différence souligne bien le caractère spécifique de cette urbanisation liée à la colonisation »²⁵¹. La ville serait ainsi « un allié de la colonisation » ayant favorisé l'exploitation économique du pays, selon le même auteur.

²⁴⁸ Y. Lacoste, S/D, « Histoire des villes maghrébines » in « Maghreb », 1995, page 73

²⁴⁹ P. Bairoch, op. Cité

²⁵⁰ Rappelons que les autres pays du Maghreb étaient sous protectorat français et n'ont pas connu une colonisation de peuplement.

²⁵¹ P. Bairoch, op. Cité page 526

Soulignons enfin, que le caractère extraverti de l'économie coloniale allait privilégier les villes côtières liées aux activités d'exportation de produits bruts et d'importation de produits manufacturés. Elles sont bien souvent plus prospères que celles de l'intérieur du pays.

Notons enfin, que l'administration coloniale a mis en pratique une « technique de transition urbaine » (à Tizi-Ouzou et à Alger) comme le fait observer M. Dahmani. Il s'agit d'une architecture adaptée aux populations victimes de l'exode rural ou comment les faire passer d'un mode de vie rural à l'urbain. Dans les premières habitations HLM (Habitations à loyer modéré) de la ville de Tizi-Ouzou par exemple, les cités « les cadis », « les eucalyptus », « les palmiers »,... Il s'agissait « des bâtiments de transition sociale où les ex-ruraux vont s'initier à la vie urbaine de type européen ; ils apprennent les habitudes, les pratiques, les us et coutumes des citadins. Ils découvrent des appartements, radicalement différents de maisons rurales traditionnelles ; ils ont un séjour (« salon »), des WC, une salle de bain, etc. En un mot, ils accèdent au mode de vie européen », écrit M. Dahmani²⁵². L'architecture de ces immeubles, bâtis aux quatre coins de la ville, est identique, « ...Il n'existe pas de cages d'escaliers ; l'escalier de service est à l'extérieur du bâtiment ; le balcon est collectif à tous les appartements de l'étage ; cela est conçu volontairement afin de « ne pas dépayser les femmes rurales », encore attachées à leurs traditions villageoises ! Elles peuvent se voir et communiquer (comme au village) sans contraintes extérieures », ajoute l'auteur.

Conclusion

L'organisation spatiale et les prémisses d'urbanisation de l'Algérie remontent essentiellement à la période coloniale. Après l'insurrection de 1871, le régime civil fût étendu à toute l'Algérie. Les trois départements Oran, Alger et Constantine correspondant aux trois beylicats, sous l'autorité Ottomane, sont répartis en lignes verticales le long du territoire et se sont vues investies par de nouveaux centres de peuplement, des villes sont créées quasiment de toute pièce. Ces villes, ne sont pas, pour beaucoup de cas, la résultante d'évolutions historiques successives, mais bâties comme on aurait bâti une fabrique ou une usine. C'est la résultante d'une « colonisation urbanisante » comme l'écrit P. Bairoch. En Kabylie, le peuplement est massivement rural jusqu'à l'édification des centres de colonisation bâtis près des villages traditionnels ou de forts militaires ou Bordjs turcs. C'est ce qui constituera l'essentiel de l'armature urbaine en Kabylie, comme on pourra le voir dans la section suivante.

Toute la période coloniale a été empreinte d'une dichotomie ville moderne / ville traditionnelle, l'une à trame urbaine (en damier, ruelles, trottoirs....), l'autre à trame villageoise à caractère tribal casbah, médina,... Les deux espaces étant bien distincts l'un de l'autre, cohabitant ensemble mais ne se mêlant pas pour autant. Ils vont finir par s'enchevêtrer en estompant tout clivage entre la ville moderne et la ville traditionnelle. Nous assistons alors à la naissance d'une nouvelle ville métissée, la ville algérienne enfantée par une histoire tumultueuse. Même si « le centre colonial » reste souvent au cœur de la ville celle-ci devient

²⁵² M. Dahmani, « Tizi-Ouzou : de la ségrégation raciale à l'émancipation urbaine » (1844-1962), in revue « Campus », n°3, UMMTO, page 13

plus un brassage d'espaces contigus qu'un cadre urbain harmonieux de type classique, concentrique autour d'une place centrale, comme on aura à le voir dans les chapitres qui suivent.

L'urbanisation amorcée par la colonisation française va constituer ainsi un premier rythme caractérisant la fin du 19^{ème} siècle jusqu'à la veille de l'indépendance nationale. Ce rythme correspond à un ancrage d'établissements humains nouveaux, une greffe de nouvelles entités spatiales, de nouvelles créations de centres de colonisation, étape suivie par un début d'extension de certains d'entre eux, aménagement des centres de colonisation déjà en place, la création de centres de cantonnement et de regroupement. Le deuxième rythme sera celui de l'après-indépendance.

Section 2 : L'urbanisation effrénée de la fin du XX^e siècle et début du XXI^e siècle

Introduction

L'attrait pour la ville apparaît bien avant l'indépendance. La guerre de libération nationale et le plan de Constantine, vont booster l'exode vers la ville. Puis vient le départ des colons en 1962-63 et la reconquête de la ville par les algériens. Mais la dimension de la ville prend toute son ampleur avec les différents programmes de développement économique initiés par l'État qui vont permettre aux habitants d'opter pour la ville, d'en faire une destination de choix. Un détour par l'importance du phénomène de l'urbanisation en Algérie puis dans la région étudiée s'avère nécessaire. Parle-t-on de population urbaine pour prétendre à une planification urbaine ? Cette notion n'est-elle pas un « fourre-tout » où l'amalgame entre la ville, le village, l'urbain, le rural, l'exode rural, les bidonvilles, reste de mise ?

Parler de l'accélération de l'urbanisation depuis la fin du siècle dernier ne doit pas nous faire occulter le contexte historique ayant permis cet état de fait. Nous avons déjà évoqué la colonisation comme un facteur d'urbanisation, mais dans un ordre plus général, celui des pays du tiers monde, l'Algérie a dû vivre aussi les effets d'une « inflation urbaine ». Celle-ci ayant résulté de la décolonisation mais aussi de tous les effets induits du progrès économique du monde. L'automobile, l'amélioration des commodités urbaines et des conditions de santé, la scolarisation, le téléphone, le gaz de ville, l'électricité, bref, un meilleur bien-être économique permis par la ville, lieu d'innovation et de développement technologique et de progrès.

Cette section va aborder trois points, d'abord un essor de l'urbanisation au niveau national depuis la reconquête de la ville par les algériens en 1962-1963, une population restée longtemps en marge des progrès et de la modernité. Il en résultera une « inflation urbaine... unique dans son ampleur »²⁵³ due à un exode rural massif induit par les multiples actions de développement initiées par l'État. Dans un deuxième point nous verrons qu'au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, l'armature urbaine, esquissée par la création de centres de colonisation, s'est construite parallèlement à un réseau très dense d'agglomérations non moins importantes. Enfin, si l'urbanisation est à son apogée c'est aussi parce qu'elle a été permise par un ensemble de facteurs dont l'amélioration des commodités urbaines et des conditions de vie qui vont attiser l'attrait pour la ville et accélérer le processus d'urbanisation.

2.1 Essor de l'urbanisation au niveau national

La croissance rapide des villes du tiers monde s'explique très souvent par l'exode rural. En Algérie, fait exceptionnel, le départ précipité des colons, en 1962, a brusquement libéré les villes d'une grande partie de leurs occupants. Ce qui a conduit ipso facto à une reconquête des

²⁵³P. Bairoch, op. cité page 547

centres coloniaux et des villes par les algériens en 1962-1963, une substitution pure et simple d'une population par une autre. Phénomène plutôt rare dans les annales historiques. L'occupation de la ville n'a pas été un choix délibéré par les algériens au lendemain du départ des colons, mais une opportunité offerte par le contexte d'alors. Cette occupation commençait à se faire de manière timide pendant la guerre, puis de manière manifeste et brutale après 1962. Tous les biens abandonnés par les colons (habitat, terres, commerces, services,...) furent déclarés « biens vacants », comme en 1830, lorsque les Français ont déclarés « biens vacants » les biens abandonnés par les Algériens et les Turcs. Ce legs colonial reconquis allait provoquer une première rupture dans l'occupation de la ville. D'autres ruptures vont suivre, traduisant chacune une étape dans le développement du pays : effets des politiques de développement économiques et des programmes spéciaux, ère libérale,... Comme on va le voir dans ce point.

2.1.1 Les déterminants de l'urbanisation de l'ère postindépendance, une urbanisation rapide au gré du développement économique du pays, les étapes

Le tableau n°25²⁵⁴ (en annexe) nous donne l'essor du phénomène urbain depuis la fin du 19^{ème} siècle. Si la proportion de la population urbaine en Algérie est d'à peine 14% en 1886, elle atteint près de 66% au dernier recensement de 2008, c'est à dire multipliée par plus de 4.5 fois. En 1987, la population urbaine représente près de 4 fois celle enregistrée un siècle plus tôt. Mais la progression, rapide depuis 1954, est accélérée depuis 1987, s'expliquant essentiellement par le découpage administratif de 1984 et la multiplication des chefs-lieux de commune. Ainsi, nous remarquons une progression relativement régulière de la population urbaine de 1886 à 1954, puis des bonds à partir de l'indépendance jusqu'à 1998. En un peu plus d'un demi-siècle (de 1886 à 1954), la population urbaine en Algérie a été multipliée par 1.8 mais entre 1954 et 1998, elle est multipliée par plus de 2.3. Une progression lente mais progressive au rythme de la création des centres de colonisation pendant l'ère coloniale, puis rapide pendant les cinquante dernières années.

Aussi, la localisation des villes n'a pas toujours été dictée par des raisons économiques : présence de ressources naturelles, fleuves, axes routiers... Au-delà du facteur « colonisation » qui a été à l'origine d'une part importante dans l'urbanisation du pays à l'instar des autres pays en développement, d'autres facteurs vont expliquer l'accélération de ce phénomène. Un type d'urbanisation qui sera véhiculée par de nouveaux déterminants dans l'Algérie indépendante : les retombées des différents plans de développement économique, les

²⁵⁴ Il faut remarquer que pour les taux de la population urbaine donné dans le tableau n° 25 diffèrent de ceux que nous avons relevés des annuaires statistiques de l'Algérie issues des différents annuaires statistiques de la France puis de l'Algérie (depuis 1875 à 1960) que nous avons consulté au service de la documentation de l'ONS à Alger. Les taux de la population urbaine que nous avons relevés de ces Annuaires sont :

Annuaire	1886	1906	1926	1931	1936	1948	1954	1960
• 1958	13.9	16.6	20.2	21.2	22.0	23.6	22.9	-
• 1960, 1961	15.6	18.6	22.5	23.8	24.7	27.3	27	33
• ONS, 2011	13.9	16.6	20.1	21.1	22.0	23.6	25	-

Source : « Annuaire statistique de l'Algérie », 1958, 1960, 1961

découpages administratifs opérés depuis 1963, les effets de l'économie libérale et de la libéralisation des transactions foncières,... Autant d'éléments qui vont donner un nouveau paysage urbain qui ne sera que l'aboutissement naturel à un long processus historique. Trois grandes périodes caractéristiques vont expliquer les grandes phases d'urbanisation :

1. Les deux premières décennies de l'indépendance

Pour faire face au problème d'encadrement des collectivités locales, après le départ massif des colons, le nombre de commune a diminué lors du premier découpage administratif de 1963²⁵⁵. Il passe de 1577 à 676 alors que le nombre de départements est maintenu au nombre de 15. Le découpage de 1974 avait pour objectif « la cohésion géographique » des nouvelles wilayas, le nombre de commune est porté à 704, alors que celui des wilayas passe à 31. Après la reconquête de la ville en 1962, c'est le début d'une nouvelle ère de développement avec la mise en place du plan triennal (1967-1969) et les deux plans quadriennaux de développement. Les grands objectifs étaient de mettre fin à l'exode rural par une politique d'industrialisation, la population urbaine va alors doubler. Les plans de développement ont ainsi fortement bousculé l'armature urbaine algérienne et l'essor des villes à travers les programmes d'industrialisation. Durant cette période (1966 -1977) le taux d'urbanisation passe de 31 à 40% alors que le nombre d'agglomération passe de 1736 à 2221, soit 485 nouvelles qui viennent renforcer le réseau urbain national.

2. La décennie 80

La décennie 80 est marquée par le découpage administratif de 1984 qui visait l'équilibre régional principalement. Le maillage administratif de base est réorganisé en rehaussant le statut des nouveaux chefs-lieux. Le nombre des communes atteint 1541 et celui des agglomérations recensées en 1987 est de 3470 soit 1249 nouvelles agglomérations enregistrées, c'est-à-dire deux fois plus qu'en 1966. Résultat, la croissance urbaine se poursuit puisqu'un algérien sur deux habite la ville au recensement de 1987. Certes, les nouveaux chefs-lieux de commune ne sont pas tous des villes mais beaucoup d'entre eux le deviendront à la faveur des nouveaux équipements et programmes de développement dont ils vont bénéficier. Ayant touché tous les niveaux de l'armature urbaine, le fait urbain a été, jusque dans les années 80, la résultante de deux facteurs essentiellement²⁵⁶, à savoir la promotion administrative mai aussi de l'évolution démographique.

3. Les décennies 90 et 2000

Cette période est marquée par une multiplication des acteurs intervenant dans la production urbaine (bureaux d'études, agences foncières, promoteurs immobiliers,...) et l'apparition de nouveaux instruments d'urbanisme. L'urbanisation et l'essor des villes est à son apogée conséquemment à l'adoption de la nouvelle constitution de 1989 qui va libéraliser le marché foncier. La nouvelle législation, les lois foncière et d'urbanisme (loi 25/90 et loi 29/90) va permettre une autre rupture dans l'urbanisation du pays. La population urbaine est de 66% en 2008, pour la première fois, le taux d'accroissement annuel moyen de la population rurale est

²⁵⁵. La nouvelle commune algérienne est régie par l'Ordonnance numéro 67-24 du 18 janvier 1963

²⁵⁶ Ch. Rahmani, « La croissance urbaine en Algérie », édition OPU, 1982.

négalif. Par ailleurs, la population urbaine croit plus vite que le croit naturel, ce qui s'explique essentiellement par l'exode rural et le reclassement des agglomérations. Le nombre d'agglomérations recensées en 2008 est de 4563 dont 751 classées urbaines²⁵⁷ (236 apparues entre 1977 et 1987, 132 entre 87 et 98 et 172 durant la dernière décennie). La wilaya de Tizi-Ouzou, dont le taux d'urbanisation en 2008 n'est que de 45%, recouvre seulement 4% des agglomérations urbaines du pays !

Avec la libéralisation et l'ouverture de l'économie, l'usage de plus en plus généralisé de la voiture (27.3% de détenteurs de véhicules dans la wilaya de Tizi-Ouzou contre 23.7% au niveau national en 2008) mais surtout la libéralisation des transactions foncières : la constitution de 1989 reconnaît le droit de la propriété privée²⁵⁸ a permis l'accélération de l'urbanisation²⁵⁹. Celle-ci s'emballe et change rapidement la physionomie du pays et de la région de la Kabylie. Mais si l'urbanisation s'est accélérée ces deux dernières décennies, elle s'est faite aussi à l'horizontale, peu densifiée, elle a produit ce qu'on appelle un véritable étalement urbain. Deux concepts qui se sont conjugués au rythme du développement du pays.

En une quarantaine d'années la population urbaine a plus que doublé au niveau national, passant de 31.4% en 1966 à 66% en 2008. Mais cette accélération de la population urbaine s'est faite dans un contexte de recul progressif du taux d'accroissement de la population totale du pays. Le tableau n°26 nous montre bien cette corrélation négative entre l'évolution démographique du pays et celle de la population urbaine depuis 1966.

Tableau n°26 : Évolution du taux d'accroissement de la population totale de l'Algérie.

	1977/1966	1987/ 1977	1998/ 1987	2008/1998
Taux d'accroissement de la population totale	3.21%	3.1 %	2.1 %	1.6 %
Proportion de la population urbaine	31%	49%	58%	66%

Sources :

- « Collections Statistiques », N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales, V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2008, (Résultats issus de l'exploitation exhaustive), ARMATURE URBAINE de 2008, page 18
- « Collections Statistiques », N° 97/2000 Série S : Statistiques Sociales n°11, IV° Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 1998, (Résultats issus de l'exploitation exhaustive), ARMATURE URBAINE de 1998, page 9

Le fléchissement de la population totale de l'Algérie depuis 1966 est manifeste, la démographie algérienne est en phase de transition depuis 1998 au vu des multiples indicateurs démographiques dont les taux d'accroissement de la population (tableau n°26). La région Nord-Centre est touchée de plein fouet par cette décroissance, la wilaya de Tizi-Ouzou semble être la plus affectée par ce recul démographique (recul de l'âge du mariage, baisse du taux de

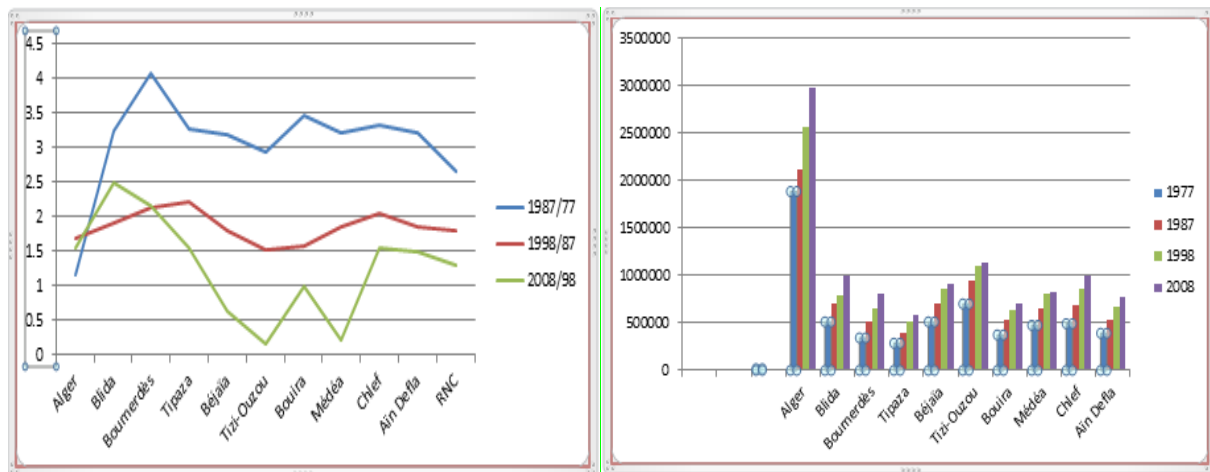
²⁵⁷ « Armature urbaine de 2008 », ONS, page 85

²⁵⁸ Loi 90-25 portant orientation foncière et loi 90-30 sur la gestion du domaine public.

²⁵⁹ Selon NEMOUCHI, in « Crise multidimensionnelle des villes algériennes entre discours et réalité. La gestion du patrimoine foncier de la ville de Skikda », 2005, article en ligne, «... Cette reconnaissance du droit de propriété a largement contribué à accélérer le phénomène de l'urbanisation dans la mesure où le droit de construire est formulé en fonction de la légalité de la propriété : lorsqu'on est propriétaire de son terrain on dispose de la totale liberté de le construire ».

fécondité et baisse du croît naturel...) élément souligné dans le PATW 2012 de Tizi-Ouzou et le SNAT 2030, comme on peut le voir dans la figure 1 représentant cette lente progression démographique de la wilaya de Tizi-Ouzou par rapport au reste des wilayas du centre du pays.

Figure 1 : Évolution des taux d'accroissement de la population des wilayas de la région Nord-Centre à travers les différents recensements



Source : PATW de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2012

A l'inverse, il y a un rebondissement spectaculaire de la population urbaine et de la population agglomérée. Celle –ci était, de l'ordre de 56,3% en 1966, elle est de 85,4% en 2008, soit un accroissement de près d'un tiers en une quarantaine d'années, comme on l'a vu précédemment.

L'urbanisation va se faire avec ou sans l'État. Celui-ci s'étant désengagé progressivement depuis la libéralisation économique, laisse faire et va taire une situation dont il n'a plus les moyens ou la politique à mener. Les discours officiels sont bien loin de relater une situation échappant à toute rationalité. Les textes de loi sont pourtant bien là, comme on le verra plus loin, mais la réalité semble être « au –dessus » des lois.

Toutes les étapes citées ci-dessus constituent un deuxième grand rythme de l'urbanisation après la période coloniale. La population urbaine si elle est relativement faible à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème}, elle va faire un bond en avant dès la fin de la deuxième guerre mondiale et bien avant la guerre de libération nationale de 1954 où elle atteindra le quart de la population totale. Elle va en s'accroissant dès les premiers plans de développement et notamment le plan spécial (1967-1969) qui va être grandement profitable à la wilaya de Tizi-Ouzou. Une décennie plus tôt, le plan de Constantine a déjà permis un envol urbain.

2.1.2 Essor du nombre d'agglomérations au niveau national, évolution de la population agglomérée et urbaine depuis la première décennie de l'indépendance

Durant les premières décennies après l'indépendance, les actions sur l'espace sont des actions ponctuelles. Même si l'effort y est, les dysfonctionnements sont tels que la ville commence à devenir un conglomérat d'espaces contigus, hybrides. Pour F. Colonna, l'accélération du taux d'urbanisation durant cette période, conjuguée à d'autres indicateurs, « ...permet légitimement de se demander si on n'assiste pas plutôt ici à une ruralisation de la société dans son ensemble, malgré, ou à cause d'une concentration massive et rapide de la population d'origine rurale autour d'un certain nombre de pôles appelés villes »²⁶⁰.

On notera que l'urbanisation, phénomène relativement récent, reste inévitablement liée, théoriquement, au développement économique. Mais le rythme est très différent selon les périodes. Très rapide, l'urbanisation est souvent loin de répercuter les effets du développement économique initié par l'État.

• Prépondérance des petites villes au niveau national

Le nombre des petites agglomérations de 5 à 10000 habitants a été multiplié par 6 entre 77 et 2008. Celui des agglomérations de 10 à 20000 a été multiplié par 3.4 pour la même période et les petites villes de 20 à 50000 hab. a été multiplié par 3.7 en 31 ans. Mais l'élément le plus important est l'accroissement des grandes villes. Il a doublé entre 77 et 87, ce qui s'explique essentiellement par les deux découpages administratifs avec leurs lots d'équipements et d'infrastructures. La décennie 90 marquée par l'insécurité, a accentué l'exode vers les villes, déjà convoitées pour l'emploi et la recherche de meilleures conditions de vie. La ville est prise d'assaut, nouvel espace refuge, la campagne se vidant progressivement, mais pas les villages de Kabylie, lesquels en dépit d'un recul du taux d'accroissement de la population, enregistrent néanmoins une croissance physique des agglomérations.

L'évolution des agglomérations telle que présentée par l'ONS²⁶¹ depuis le recensement de 1966 à celui de 2008 nous permet de saisir l'ampleur du phénomène de l'urbanisation justifiant, à juste titre, l'expression de P. Bairoch « l'inflation urbaine », phénomène que vont connaître les futurs pays du tiers monde à partir des années cinquante. En fait, écrit M. Dahmani²⁶² à propos de Tizi-Ouzou, depuis l'indépendance « tous les verrous ont sauté. C'est toute la Kabylie qui est en chantier... ». Le nombre d'agglomérations au niveau national, toutes strates confondues, passe de 1736 en 1966 à 3470 en 1987 puis à 4563 en 2008 il est multiplié par 2.5 entre 1987 et 2008 ! La carte 8 (en annexe) nous donne la spatialisation du réseau urbain au niveau national illustrant une dynamique urbaine plus accentuée dans certaines wilayas du pays plus que dans d'autres, la bande nord restant une zone privilégiée.

La répartition des agglomérations selon leur taille, fait ressortir un réseau urbain national dominé par les petites villes, comme on peut le voir dans le tableau²⁷ et la carte 8 qui nous

²⁶⁰ F. Colonna, ouvrage collectif, « Méthodes d'approche du monde rural », OPU, 1984, page 260

²⁶¹ Document de l'ONS non titré, non publié, téléchargé auprès de services de l'ONS en Juillet 2011 et de l'armature urbaine de 2008.

²⁶² M. Dahmani, « Tizi-Ouzou, fondation, croissance et développement » édition l'Aurassi, 1993, page 315

donne la spatialisation des agglomérations selon les espaces de programmation territoriale (EPT) du pays.

Tableau 27 : le réseau urbain national selon la taille des agglomérations, RGPH de 2008

Taille	Total	Urbaines (1)	Urbaines (2)
moins de 5 000	3562	19	3
5 000 à 10 000	465	296	283
10 000 à 20 000	257	257	238
20 000 à 50 000	178	178	142
50 000 à 100 000	61	61	47
100 000 à 300 000	38	38	33
300 000 et plus	2	2	5
Totaux	4563	851	751

(1) En tenant compte des limites administratives

(2) En tenant compte des AUIC (agglomérations urbaines intercommunales)

Source : « Collections Statistiques », N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales, V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2008, (Résultats issus de l'exploitation exhaustive), ARMATURE URBAINE de 2008, page 41

Cette prépondérance des petites villes est manifeste depuis 1987, comme nous le montre le tableau 28 (en annexe). En effet, le nombre d'agglomérations urbaines de 5 à 10000 habitants par exemple est multiplié par 4 entre 1977 et 1987, celui des agglomérations urbaines de 20 à 50000, a doublé. L'origine directe de cette « inflation » de petites villes semble bien être liée au découpage administratif de 1984

Aussi, plus d'une ville sur huit a une population inférieure à 50000 habitants, alors que 7 sur 10 des villes algériennes ont moins de 20000 habitants en 2008 ! Même si les grandes villes du pays se sont largement accrues (le nombre des villes de plus de 100000 habitants a quintuplé entre 1977 et 2008), ce sont surtout les petites agglomérations qui se sont multipliées entre 77 et 2008. Notons aussi que les trois quarts de toutes ces villes sont de la strate semi-urbaine²⁶³ et seulement cinq villes de l'ensemble du réseau national ont une taille supérieure à 300000 habitants, une quarantaine de villes ont une taille supérieure à 100000 habitants, comme on peut le voir dans le tableau 29.

²⁶³Pour rappel, la strate semi-urbaine est définie par l'ONS dans l'armature urbaine de 2008, page 39, comme étant « les agglomérations dont les occupés hors agriculture est fixé à 1000 actifs et celui du seuil minimum d'habitants à 5000. Cette strate est composée d'unités qui ont un rayonnement local et offrent un service minimum notamment en matière d'éducation et de santé pour non seulement leur population mais également au profit des unités rurales proches (semi-rural et le rural aggloméré et épars) ».

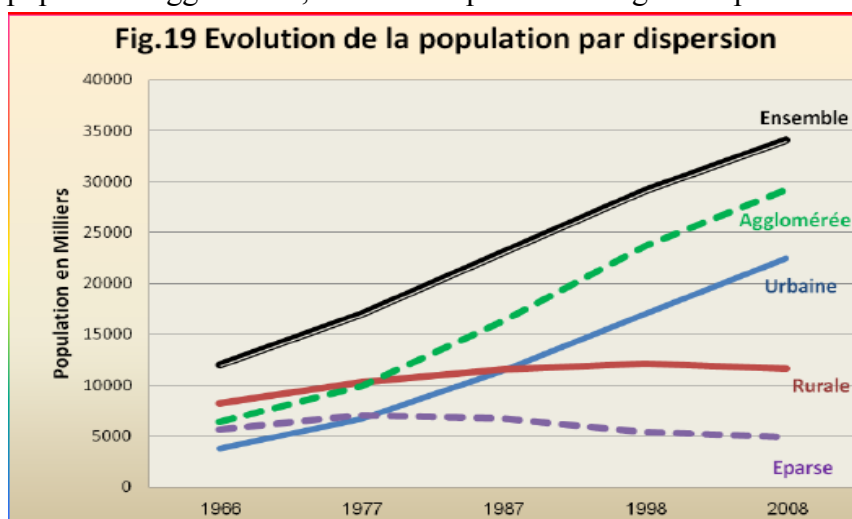
Tableau n°29 le réseau urbain national selon les strates et les tailles des agglomérations, RGPH de 2008

Taille des agglomérations	Strates					Total
	MU	US	U	SUB	SU	
moins de 5 000	0	0	0	3	0	3
5 000 à 10 000	0	0	0	25	258	283
10 000 à 20 000	0	0	0	27	211	238
20 000 à 50 000	0	0	114	26	2	142
50 000 à 100 000	0	2	37	8	0	47
100 000 à 300 000	0	30	2	1	0	33
300 000 et plus	4	1	0	0	0	5
Totaux	4	33	153	90	471	751

Source : « Collections Statistiques », N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales, V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2008, (Résultats issus de l'exploitation exhaustive), ARMATURE URBAINE de 2008, page 62.

La figure 2, ci après décrit bien cette évolution spectaculaire de la population urbaine et agglomérée et du recul de la population rurale.

Figure 2 La population agglomérée, urbaine et éparse de l'Algérie depuis 1966



Source : « Collections Statistiques », n° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat– 2008 –(Résultats issus de l'exploitation exhaustive) ARMATURE URBAINE, Par « La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie », page 83

Le nombre des agglomérations dont la taille est comprise entre 5000 et 10000 habitants s'est accru de 150 agglomérations entre 77 et 87, la même chose la décennie suivante. Depuis, seules 56 nouvelle agglomération de cette taille sont enregistrées. Le nombre des agglomérations dont la taille est comprise entre 10 et 20000 a été multiplié par 2.5 entre 87 et 2008, celle de la classe de 20 à 50000 est augmentée de 45 agglomérations, celle des classes de 50 à 100000 hab. a été multipliée par six entre 1966 et 2008, et enfin le nombre des agglomérations de plus de 100000 hab. a doublé en 21 ans (entre 87 et 2008). Entre 1998 et 2008, 237 agglomérations ont accédé au statut urbain.

Les agglomérations urbaines sont à 63.5% situées au nord du pays, mais surtout dans la région centre avec une tendance à un rééquilibrage à l'Est et à l'Ouest du pays selon l'ONS. En 2008

le réseau urbain national s'est enrichi de 6 nouvelles grandes villes dont celle de Tizi-Ouzou, la moitié est- située au Nord du pays. De manière générale, la hiérarchie urbaine au niveau national, n'a pas véritablement changé puisque, note l'ONS, « Si leur taille a changé, les villes les plus peuplées en 1966 sont les mêmes qu'en 1977, 1987, 1998 et qu'en 2008. On peut dire qu'il y a une continuité dans la hiérarchie des villes 46 ans après l'indépendance ». Alger étant toujours prédominante. Cependant, la place des villes dans la hiérarchie a changé notamment pour celles du sud et des hauts plateaux.

Quant à la population agglomérée²⁶⁴, elle est passée à l'échelle nationale, de 53.1 % en 1966 à 85.73 en 2008 comme nous pouvons le voir dans le tableau 30.

Tableau 30 Évolution de la population totale de l'Algérie selon la dispersion depuis 1966

Années	Population			% pop agglomérée	Taux d'accroissement annuel Moyen	
	Zone Agglomérée	Zone Eparses	Total		Population Totale	Population Agglomérée
1966	6408920	5613080	12022000	53,31	-	-
1977	9908812	7039188	16948000	58,47	3,49	4,45
1987	16286913	6752129	23039042	70,69	3,12	5,09
1998	23698009	5402854	29100863	81,44	2,10	3,39
2008	29215767	4864263	34080030	85,73	1,62	2,15

Source : document ONS sur l'évolution des agglomérations, non publié, téléchargé en Juillet 2011, ONS, boulevard Mohamed V, Alger.

Le nombre d'agglomérations de 1966 à 2008 a presque triplé en l'espace de 42 ans ! Ce gonflement s'explique en grande partie par le découpage administratif de 1984 qui a octroyé le statut d'agglomération à plusieurs nouveaux chefs-lieux de commune et de daïra dénommées dès lors « agglomérations », quel que soit la taille de leurs populations ou leurs fonctions spécifiques. La variation nette du nombre total des agglomérations étant de près de 1000 agglomérations entre 1977 et 1987, comme on peut le voir dans le tableau n°27, plus haut. Ce qui est intéressant à souligner ici, est l'accroissement du nombre des agglomérations urbaines durant cette période, proportion qui va en diminuant les décennies suivantes. Cela s'explique aussi par la fusion de certaines agglomérations d'un recensement à un autre et le déclassement de certaines agglomérations secondaires en hameaux... Ainsi, si nous considérons la cohorte de wilayas du centre du pays, présentée dans le tableau n°31 nous pouvons voir l'augmentation du nombre des agglomérations pour certaines d'entre elles.

²⁶⁴ Il faut préciser ici qu'il s'agit bien de la population agglomérée et non de la population urbaine. La population agglomérée étant celle résidant dans des agglomérations, pas nécessairement des villes.

Tableau n°31 Évolution du nombre des agglomérations pour la cohorte de wilayas du centre du pays

Wilayas	Nombre d'agglomérations en 1998	Nombre d'agglomérations en 2008
Tizi-Ouzou	389	382
Alger	117	116
Béjaïa	234	248
Bouira	95	128
Boumerdès	123	149
Médéa	60	100
Blida	83	91
National	4057	4563

Source : extrait du document ONS, non publié, 2011

La wilaya de Tizi-Ouzou est pourtant en légère régression, ce qui s'explique par la fusion d'agglomérations opérée par l'ONS lors du recensement. Mais cela ne diminue pas le caractère constant du nombre de ses agglomérations, aspect avéré depuis les premiers recensements. C'est l'élément que nous soulignons tout au long de ce travail, une certaine « permanence » et une continuité dans le peuplement au sein d'un grand nombre d'agglomérations villageoises.

L'accroissement de la population agglomérée étant plus faible au nord du pays qu'au sud. De plus la population urbaine a plus progressé dans les grandes métropoles urbaines que dans les autres villes comme Tizi-Ouzou dont le taux d'accroissement annuel de la population est le plus faible. D'une manière globale, les wilayas du Nord du pays enregistrent les taux d'accroissement les plus faibles alors que celles du sud enregistrent les taux les plus élevés.

Le tableau n°31 nous donne l'importance du nombre des agglomérations en 1998 et en 2008 pour les wilayas du centre du pays. Pourtant un grand nombre de wilayas du centre, dont Tizi-Ouzou, Bejaia, Médéa enregistrent les taux d'accroissement annuels les plus faibles de tout le pays. L'émigration, la baisse de natalité sont sans doute des facteurs explicatifs de ce déclin de la population. Tizi-Ouzou demeure néanmoins prééminente en termes de population agglomérée et du nombre d'agglomérations.

L'Algérie est un pays de petites agglomérations, comme on a pu le voir : 70% des agglomérations urbaines ont moins de 20000 habitants contre 5% qui ont une population supérieure à 100000. C'est dire que le problème en Algérie est plus une question de gestion de l'espace, de cohérence de la planification urbaine, que d'explosion des villes, comme on peut le voir un peu partout dans les pays en développement.

- **Une proportion de population agglomérée de plus en plus importante**

La figure 2, plus haut, traduit bien cette croissance spectaculaire de la population agglomérée et urbaine depuis l'indépendance alors que la population rurale est en net recul. La carte 9 (en annexe) sur l'évolution du taux de la population agglomérée aux RGPH 1987, 1998 et 2008) traduit aussi cette tendance à la hausse.

En 42 ans, le trait rural qui a longtemps caractérisé le pays s'estompe au profit de la conquête de la ville. La figure 3 (en annexe) sur la structure du croit urbain montre aussi cette tendance pour les deux derniers recensements (1998 et 2008). Le peuplement en zone éparse au niveau national a régressé considérablement en passant de près d'un tiers de la population totale en 1987 à 18.51% en 1998, puis à 14.27% en 2008. Le même phénomène est observé pour les petites agglomérations dont l'évolution est en recul pendant la décennie 90. Le facteur sécuritaire étant présenté comme la principale raison de ce recul au profit d'un regain des villes et des grosses agglomérations chefs -lieux. De plus, le besoin d'être proche de la route et des infrastructures sociales est ressenti par de plus en plus de ménages en quête de modernité et d'opportunités d'activités économiques, commerciales notamment.

Par ailleurs, le taux d'accroissement de la population agglomérée est nettement supérieur à celui de l'accroissement annuel moyen de la population elle-même. Entre 1998 et 2008, le taux d'accroissement annuel moyen de la population agglomérée est de 2.14 %, alors que celui de population totale n'est que de 1.62%, comme on peut le voir sur la figure 4 (évolution du taux d'accroissement annule moyen de la pop urbaine, 2008)en annexe.

L'armature urbaine de 2008 nous permet un certain nombre d'observations dont la polarisation de la population au Nord. Selon le rapport du SNAT²⁶⁵ de 2010, 63% des habitants du pays sont regroupés dans le Nord sur 4% du territoire national (28% sont localisés sur les Hauts-Plateaux, sur 9% du territoire, alors qu'au Sud qui représente 87% du territoire national on ne recense que 9% de la population). Les algériens vivent plus dans les villes (le taux de croissance de la population urbaine demeure très fort, 2.89 par an). Le phénomène de sub-urbanisation se renforçant autour des grandes villes. Mais l'armature urbaine nationale est dominée par les petites villes, évoluant dans une anarchie que les instruments d'urbanisme n'ont pu remédier. La préoccupation de l'État à travers les objectifs du SNAT 2030 est de faire des villes viables, offrant le cadre de vie de qualité, des pôles économiques compétitifs à l'ère de la mondialisation, ... comment se présente l'armature urbaine et villageoise au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou ?

2.2 Constance du nombre des agglomérations au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

Dans la région Nord-Centre du pays, la wilaya de Tizi-Ouzou occupe la sixième place en termes de superficie (2 958 km² soit 8,66% de la superficie de la région Nord Centre) mais la deuxième en poids démographique, représentant ainsi 10% de la population de cette zone. Ce qui explique les fortes densités de la wilaya, c'es la quatrième de la zone. La période de réalisation de grands projets, les années 70 et 80, correspond à l'essor démographique alors que le fléchissement de la population coïncide avec la baisse des investissements et la fermeture de plusieurs unités économiques dans la wilaya.

²⁶⁵ Rapport de synthèse du SNAT, op. cité page 4

2.2.1 La wilaya est connue pour sa population fortement agglomérée

La population agglomérée est plus importante partout au niveau national. Si elle est plus prononcée dans certaines wilayas du sud, elle maintient son cap dans celles du Nord. La wilaya de Tizi-Ouzou ne connaît pas de rebonds particuliers d'un recensement à un autre, il n'y a pas d'oscillations brusques dans les proportions de sa population agglomérée comme pour la wilaya de Médéa²⁶⁶ par exemple. Tizi-Ouzou affiche toujours cette constance dans l'importance de la population agglomérée, eu égard à l'importance de ses agglomérations, 382 le plus grand nombre au niveau national. Une constance et une permanence affirmées depuis les premiers dénombrements, aspect déjà souligné pour la période coloniale.

Le taux d'agglomération est de 92% en 2008, l'un des plus élevé du pays (il est de 85.72 au niveau national, 87.1% pour la région Nord-Centre). Les taux d'agglomération sont cependant disparates selon les communes, comme on peut le voir dans le tableau n°32 (en annexe), les plus fortes proportions indiquent souvent des conurbations et une urbanisation linéaire sans précédent. La population éparsse se présente souvent sous forme de petits hameaux.

Le nombre d'agglomérations est relativement important depuis 1966, représentant approximativement 10% du total des agglomérations du pays. Ce réseau va secréter progressivement un ensemble de villes qui viendront enrichir le réseau urbain national. Si cela marque une dynamique urbaine certaine, cela dénote aussi une présence très forte des autres petites agglomérations, comme on peut le voir dans les tableaux n°33 et 34

Tableau n°33 Évolution du nombre des agglomérations depuis 1966 pour la wilaya de Tizi-Ouzou

RGPH	1966	1977	1987	1998	2008
Total des agglomérations	233	262	394	389	382

Source : Nos regroupements à partir des différents tableaux Excel sur les RGPH, l'armature urbaine de 1998 et de 2008, ONS.

La wilaya de Tizi-Ouzou enregistre le plus grand nombre d'agglomérations²⁶⁷ à l'échelle nationale, vient ensuite la wilaya de Bejaïa avec 244 en 1987, 234 en 1998 et 248 en 2008. Le degré de primatie est alors incontestablement détenu par la wilaya de Tizi-Ouzou (en termes de démographie des agglomérations). Mais comme nous l'écrivions plus haut, l'importance du nombre d'agglomération n'implique pas autant de villes.

²⁶⁶ Cette wilaya a été particulièrement éprouvée par le terrorisme durant les années 90. Beaucoup de villages et hameaux ont été désertés au profit des villes qui ont été prises d'assaut. Ce phénomène est expliqué par la question sécuritaire ayant entraîné l'afflux des villes de manière très générale.

²⁶⁷ Il faut rappeler ici, que les agglomérations décomptées sont celles définies par l'ONS, c'est-à-dire de strate urbaine, semi urbaine ou semi rurale. Les hameaux et lieux-dit ne sont par conséquent pas pris en compte. C'est ce qui explique que le chiffre de 382 agglomérations pour la wilaya de Tizi-Ouzou est loin des 1500 villages que nous avons noté plus haut.

Tableau n°34 Évolution du nombre des agglomérations au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou (en milliers d'habitants), selon la taille, depuis 1987

Classes de population (milliers d'habitants)	1987	1998	2008
Moins de 5	366	351	340
5 à inférieur à 10	22	23	25
10 à inférieur à 20	5	11	11
20 à inférieur à 50	0	3	5
50 à inférieur à 100	1	1	0
100 et plus	0	0	1
Total	392	389	382

Source : extrait du document ONS, non publié, 2011

Parmi les 382 agglomérations de la wilaya de Tizi-Ouzou en 2008, seules 33 agglomérations prétendent au statut de ville (voir tableau n°35 donnant la liste des agglomérations classées urbaines en 2008, en annexe).

Près de 9 agglomérations sur 10 ont une taille inférieure à 5000 habitants comme on peut le voir dans le tableau n° 36 (en annexe). De même que seulement 10 % d'entre elles ont une taille comprise entre 30 et 5000 habitants. Il n'y a aucune autre agglomération « moyenne » c'est-à-dire d'une taille de 30 à 100000 habitants. Seule la ville de Tizi-Ouzou effleure à peine les 100000 habitants.

Le nombre d'agglomérations qui est passé de 392 en 1987 à 382 en 2008 s'explique par la fusion des agglomérations, c'est-à-dire des extensions physiques (dus à la croissance démographique) des agglomérations proches. La tendance à l'agglomération est d'autant plus forte que la distance d'un pôle d'attraction est grande.

Avec ses 382 agglomérations la moyenne est 5.7 agglomérations par commune, différemment distribuées avec une prédominance des agglomérations de moins de 1000 habitants (43% du total représentant 10% de la population), 4 agglomérations chefs-lieux ont moins de 1000 habitants. 89% des agglomérations, soit 340 ont moins de 5000 hab. représentant 57.13% de la population totale. Celles dont le poids est situé entre 5000 hab. et 20000 hab. au nombre de 36 dont 27 sont des chefs-lieux de commune et 9 des Agglomérations secondaires. Seulement 5 ont une taille comprise entre 20 et 30000 hab., aucune n'excède les 30000 sauf Tizi-Ouzou (en 2008).

Les agglomérations de la wilaya sont majoritairement localisées dans le massif central qui concentre 252 agglomérations, soit 70% des agglomérations de la wilaya et près de 55% de la population agglomérée de la wilaya. La zone de plaine et la dépression de DEM concentrent 48 agglomérations et 310124 hab., il s'agit ici des plus grandes agglomérations (Tizi-Ouzou, Draa-Ben-Khedda, Azazga,...).

Si la population agglomérée est plus concentrée dans les petites agglomérations de moins de 5000 habitants, plus d'un habitant sur 6 y résidait en 1987 (64.55%), cette proportion tend à diminuer progressivement pour baisser à moins de 50 % (45.77%) en vingt ans. Les

agglomérations dont le poids démographique se situe entre 5000 et 20000 habitants concentrent plus du tiers du total de la population agglomérée. Enfin, un dixième de la population agglomérée réside dans la ville de Tizi-Ouzou. Rappelons que le nombre des agglomérations de plus de 100000 habitants est passé de 10 à 40 en vingt ans à l'échelle du pays.

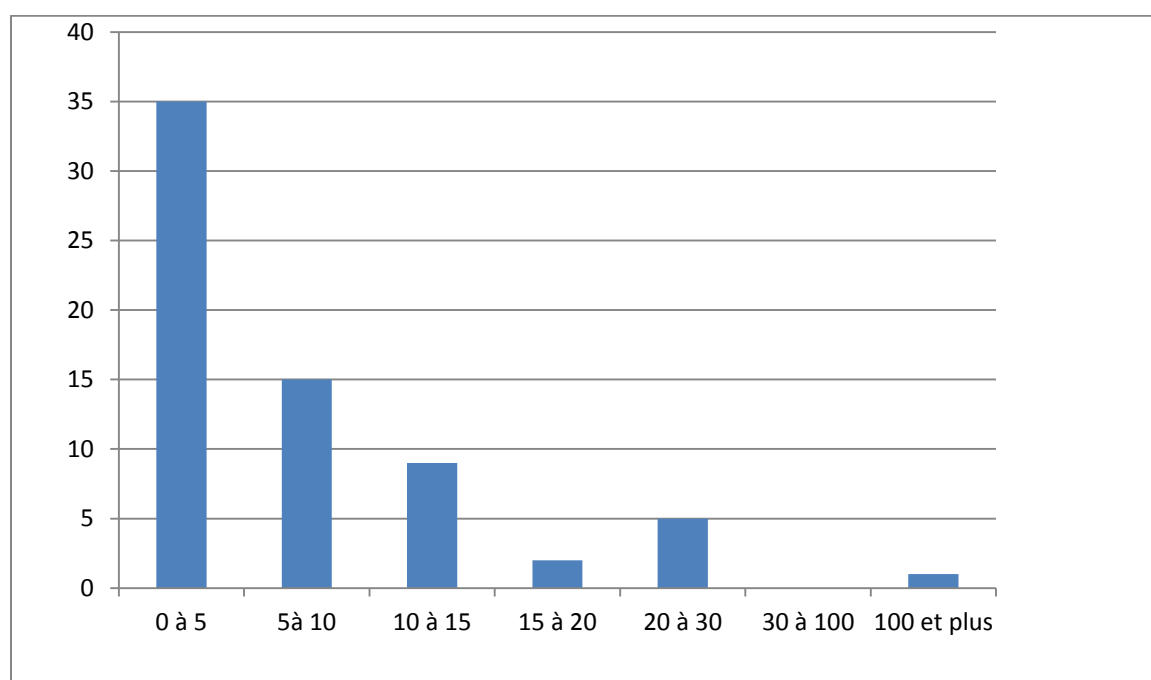
Le tableau 37, appuyé par la figure n°5, ci-dessous, confirme la primauté des petites agglomérations dont le poids démographique ne dépasse pas les 5000 âmes, accaparant l'essentiel des chefs-lieux de commune.

Tableau n°37 Évolution de la population agglomérée dans de la wilaya de Tizi-Ouzou

Classes de population (en milliers d'habitants)	1987		1998		2008	
	Nb habit.	%	Nb habit.	%	Nb habit.	%
Moins de 5	492236	64.55	523080	53.27	471487	45.77
5 à inférieur à 10	143940	18.87	158996	16.19	173199	16.81
10 à inférieur à 20	66893	8.77	149677	15.24	157677	15.30
20 à inférieur à 50	-	-	73857	7.53	123895	12
50 à inférieur à 100	58810	7.72	76206	7.77	-	-
100 et plus	-	-	-	-	104312	10.10
Total	762479	100	981816	100	1030057	100

Source : extrait du document ONS, non publié, 2011

Figure n°5 Répartition des chefs lieux de commune de la wilaya de Tizi-Ouzou selon le poids démographique en 2008



La figure précédente montre non seulement la part des agglomérations de moins de 5000 habitants, ayant un statut administratif de chefs-lieux de commune mais aussi l'absence des villes intermédiaires entre la grande ville de Tizi-Ouzou et le reste de la wilaya. Ce qui laisse deviner la force gravitaionnelle su chef lieu de wilaya. Au niveau national, nous observons

des caractéristiques proches. La croissance urbaine a été plus dynamique dans les petites agglomérations. En trente ans, le nombre d'agglomérations de plus de 5000 habitants a été multiplié par six²⁶⁸. Mais, si les grandes agglomérations de plus de 100 000 habitants ont connu une croissance spectaculaire à travers le pays²⁶⁹, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la ville primatale, reste la même.

Le tableau²⁷⁰ n° 38 que nous présentons en annexe, nous donne la liste exhaustive des toutes les agglomérations des 67 communes de la wilaya ayant plus de 900 habitants ainsi que leurs poids démographique depuis 1966, date du premier recensement de l'Algérie indépendante. Ces agglomérations n'ont souvent pas fait l'objet d'une fusion lors des différents recensements et évoluent comme des entités individualisées de manière régulière et permanente. Les différentes strates urbaine, semi-urbaine ou semi rurale telles que définies par l'ONS en 2008 sont aussi considérées mais seulement pour les années 1998 et 2008, années pour lesquelles ces informations sont disponibles. L'analyse du tableau nous permet un ensemble de remarques.

1. Seule Tizi-Ouzou est reconnue comme ville dans toute la wilaya au lendemain de l'indépendance. Elle l'est déjà dès les premiers moments de son édification en centre colonial, après celle de Dellys, vers la fin du 19^{ème} siècle. La primatie d'une seule « grande » ville, Tizi-Ouzou plus de 79000 habitants en 1998, et 104 312 en 2008 et l'absence de villes intermédiaires entre cette strate et celle de niveau inférieur. Le degré de primatie, à l'échelle de la wilaya, est de 3.54²⁷¹ pour 2008, en tenant compte des populations des chefs lieux. Déjà les scénarios d'évolution des agglomérations selon la taille, élaborés par l'ANAT en 1996, soulignait la prédominance de la ville de Tizi-Ouzou, une absence de villes intermédiaires, puis un grand nombre de petites agglomérations. Par ailleurs, Tizi-Ouzou, ville de montagne, « ...verrouille le passage et les communications entre le haut et le bas Sébaou, entre la haute et la basse Kabylie, entre la grande Kabylie et l'algérois, ... » Écrit M. Dahmani²⁷².
2. Sur les 114 agglomérations de plus de 900 habitants recensées en 1966, près de neuf agglomérations sur dix (98 agglomérations, 86%) n'ont fait l'objet d'aucune fusion lors des différents recensements. Autrement dit, ces agglomérations sont dénombrées comme telles en tant qu'entités individualisées, certaines d'entre elles ont évolué en grosses bourgades, à l'instar de Rédjaouna dans la commune de Tizi-Ouzou.
3. Une constance dans le poids démographique des agglomérations. Il est rare de voir un recul significatif du poids démographique. Preuve d'une pérennité des villages et de leur ancrage aux territoires. Un petit nombre de villes dont la population est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants, au nombre de neuf. Si on élargit la fourchette à 30 000 habitants, nous aurons 14 villes.

²⁶⁸ Kateb K., « Population et organisation de l'espace », in « Espace Géographique », tome 32, 2003/4

²⁶⁹ « Entre 1966 et 1998 il (le nombre d'agglomérations) a pratiquement doublé tous les 10 ans. Auparavant, il avait fallu un peu plus de trente ans (1921-1954) pour que leur nombre augmente d'une seule unité. » Écrit Kateb K., op. Cité.

²⁷⁰ Ce tableau a été reconstitué par nos soins

²⁷¹ La primatie peut être calculée comme étant le rapport P1/P2, P1 étant la ville de premier rang en termes de poids démographique et P2 la deuxième ville. En Europe il est en moyenne de 2 à 3. in D. PUMAIN « les formes des systèmes... »

²⁷² M. Dahmani, (s/d), « Tizi-Ouzou, fondement, croissance et développement, édition l'Aurassi, 1993, page 312

4. Tout le réseau urbain donne une grande ville et des petites villes. Aucune autre ville n'a de poids démographique excédant les 30000 âmes au recensement de 2008. Draa Ben Khedda, la plus grosse agglomération après Tizi-Ouzou n'en enregistre qu'un peu plus de 29 000, vient ensuite Azazga avec 26 515 habitants
5. Parler de réseau urbain suppose des interactions permanentes entre les éléments le constituant, une fonctionnalité permettant une dynamique économique.

Enfin, plus de la moitié des chefs-lieux de commune ont une population inférieure à 5000 habitants, comme on peut le voir dans le tableau n°39, ce qui traduit une trame plus villageoise qu'urbaine.

Tableau n°39 : Répartition des chefs lieux de commune de la wilaya de Tizi-Ouzou selon le poids démographique en 2008

Classes d'agglomération (chefs lieux de communes) selon le nombre d'habitants	Nombre d'agglomérations
Inférieur à 5000 habitants	35
5000 à Inférieur à 10000 habitants	15
10000 à Inférieur à 15000 habitants	9
15000 à Inférieur à 20000 habitants	2
20000 à Inférieur à 30000 habitants	5
30000 à Inférieur à 100000 habitants	0
100000 habitants et plus	1
Total des agglomérations	67

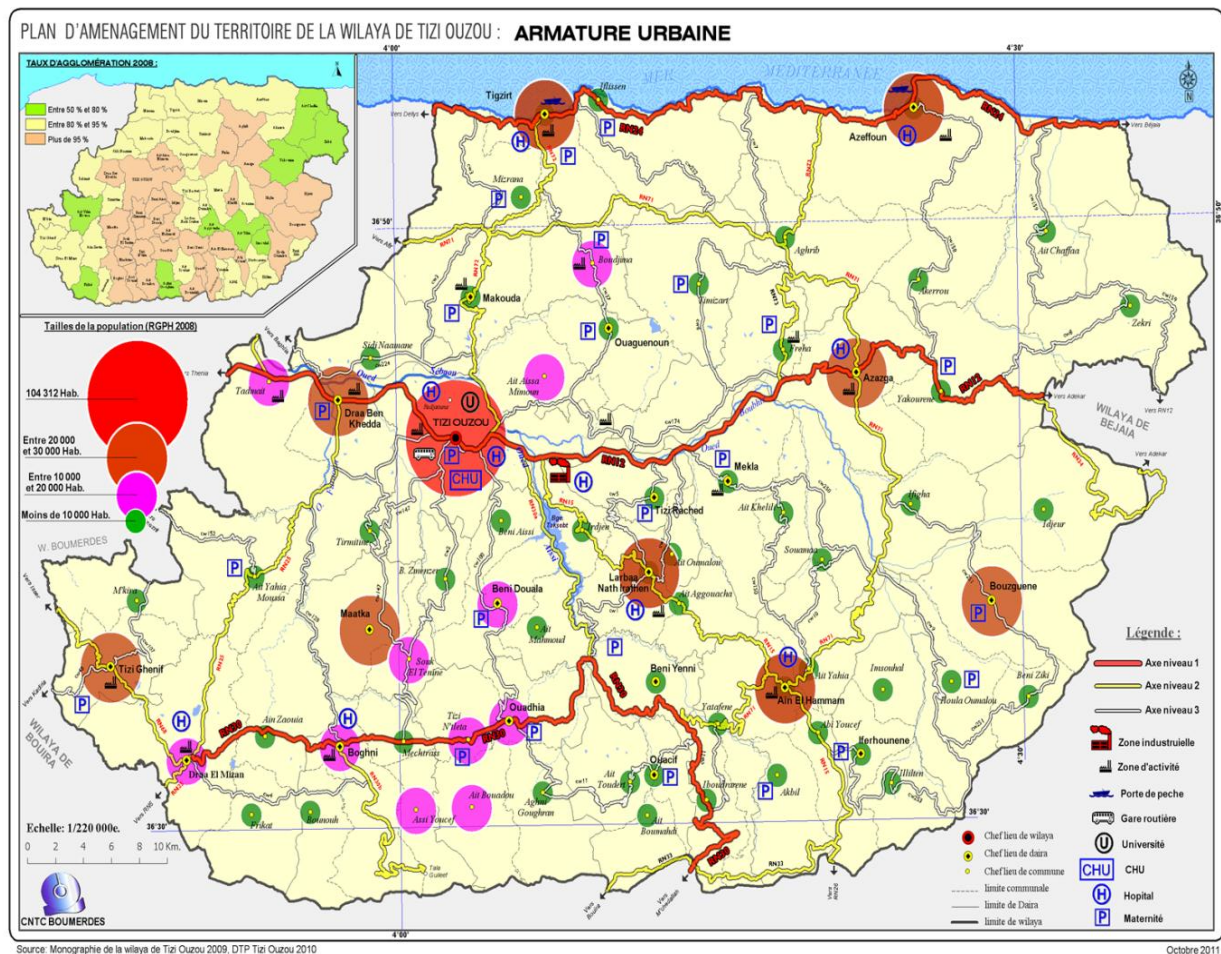
Source : nos regroupements à partir des « Résultats du RGPH de 2008, wilaya de Tizi-Ouzou », Septembre 2009.

Au-delà de toutes ces remarques, nous tenterons de comprendre que contrairement à d'autres régions du pays, les villes de la région de Kabylie sont souvent entourées de villages. Ceux-ci ne vont pas être dépeuplés pour gonfler les grosses agglomérations, mais ils vont constituer une sorte de régulateur en fixant les populations sur place et conserver ainsi une harmonie dans le réseau urbain local.

2.2.2 Armature urbaine de la wilaya de Tizi-Ouzou

L'armature urbaine algérienne est en gros, le fruit de la colonisation française, elle va constituer l'ossature du réseau urbain algérien connu aujourd'hui et dominé par les petites agglomérations. La wilaya de Tizi-Ouzou n'échappe pas à cette configuration, elle va pourtant se distinguer par le degré de primatie de sa seule grande ville et l'importance d'un réseau de petite villes et de villages (dénommés par l'ONS, les agglomérations secondaires), comme on peut le voir sur la carte n°10, présentée ci-après.

Carte n°10 L'armature urbaine de la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : PATW de Tizi-Ouzou, 2012

Si le nombre des agglomérations traduit l'importance du réseau urbain dans le pays, il n'explique pas à lui seul le poids des villes ni celui de leurs populations. Telle que définie par l'ONS, la notion d'agglomération n'implique pas toujours une ville. Celle-ci étant une agglomération d'une certaine strate, comme nous l'avons déjà défini. Ainsi, quand nous parlons de montée vertigineuse du nombre d'agglomérations cela n'implique pas nécessairement autant de villes. La conception englobe par conséquent et les villes et les villages.

Le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou qui présente ce paradoxe d'un nombre élevé d'agglomérations et d'un petit nombre de villes, illustre bien la difficulté de se fier aux seuls chiffres sur les agglomérations. Par ailleurs, notons que le taux d'accroissement annuel moyen

de la population ne cesse de décroître depuis quelques décennies : 2.93% entre 1977 et 1987 ; 1.54 entre 1987 et 1998 et 0.2% entre 1998 et 2008. La même tendance est observée pour les deux dernières périodes intercensitaires relatives à la population agglomérée. Si le taux d'accroissement annuel moyen pour cette catégorie de la population est de 2.27 % pour la période 98/87 il est de 0.49% pour la période d'après. Ce qui s'explique en partie par un attrait plus grand pour la ville puisque les taux d'accroissement annuels moyens de la population urbaine passe de 1.8% à 2% pour les deux périodes considérées. Mais cela n'explique pas tout, car les flux migratoires vers d'autres régions du pays ou vers l'étranger sont très importants.

Sur les 382 agglomérations recensées dans la wilaya en 2008, et hormis les 33 qui sont classées comme urbaines, 41 sont classées rurales, comme on peut le voir dans le tableau n°40 (en annexe). Les 308 agglomérations restantes sont dites des agglomérations secondaires, elles vont constituer, dans leur grande majorité, des germes urbanisateurs. Ce tableau nous montre aussi la place de la wilaya de Tizi-Ouzou par rapport au reste du pays en matière d'agglomérations rurales, dont le nombre et la consistance restent les plus importants. En raison de l'importance du démographique, qui quelque fois dépasse les 6 ou 7000 habitants, mais aussi leur rayonnement, nous avons complété l'armature urbaine de la wilaya de Tizi-Ouzou par les agglomérations de la strate du semi-rural, que nous donne le tableau n° 41.

Tableau n°41 Armature urbaine de la wilaya de Tizi-Ouzou complétée par la strate semi-rurale en 1998 et en 2008, par classe de population et par strate

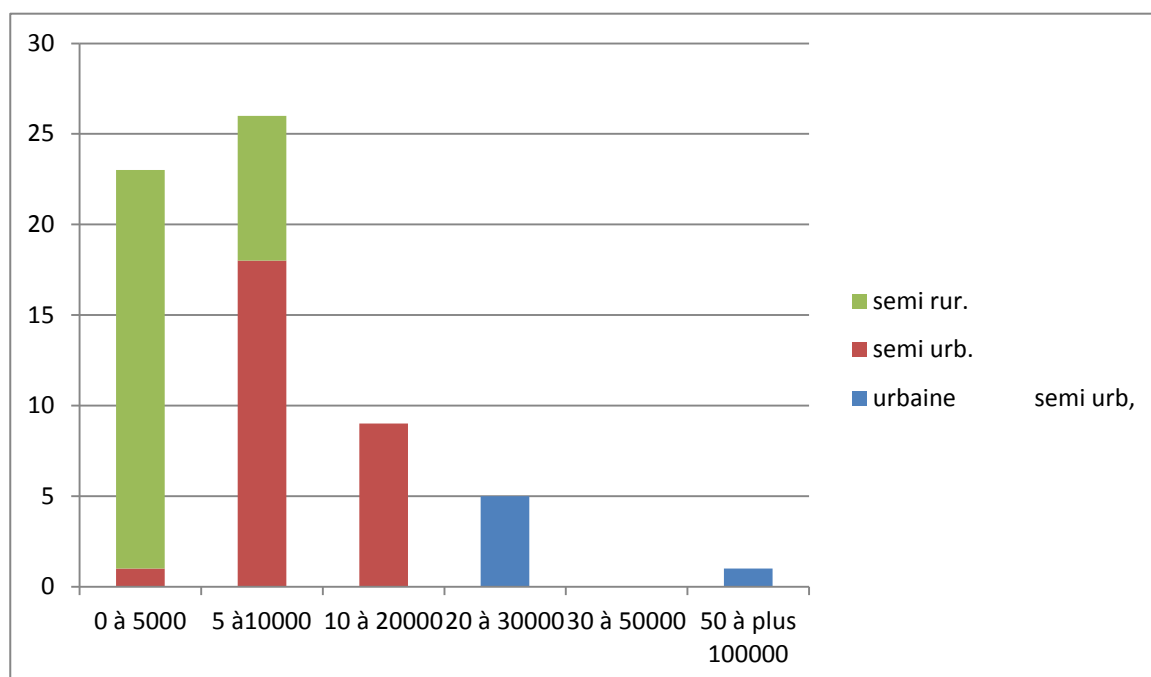
Classes de villes en nombre d'habitants	1998 ¹	2008 ²			Total
		Strate urbaine	Strate semi-urbaine	Strate-semi rurale	
Moins de 5000	-	-	1	22	23
De 5 à 10000	12	-	18	8	26
De 10 à 20000	10	-	9		9
De 20 à 30000	4	5	-		5
De 30 à 50000	-	-	-		-
De 50 à 100000	1	-	-		-
Plus de 100000		1			
Nb d'agglomérations	27	6	27	30	63

Sources : Tableau reconstitué à partir de :

- 1 « Collections statistiques » n°97 sur l'armature urbaine, RGPH 1998, les strates ne sont considérées.
- 2 Notre dépouillement des données du RGPH de 2008.

Cette armature urbaine peut-être illustrée dans la figure n°6 qui montre que la wilaya de Tizi-Ouzou présente un réseau « maigre » en villes mais riche en agglomérations rurales.

Figure n°6 Armature urbaine de la wilaya de Tizi-Ouzou, enrichie des agglomérations de la strate semi-rurale.



Cette cohorte d'agglomérations urbaines²⁷³ au nombre de 33 est caractérisée par la petite taille, comme nous l'avons noté plus haut. Il faut noter nonobstant, que les villes dont il s'agit sont majoritairement de la strate semi urbaine. Outre le grand nombre d'agglomérations encadrées par 67 communes et 21 daïras, les chefs-lieux administratifs (de commune ou de daïra) se distinguent par leur petite taille.

Le nombre de communes de la wilaya est passé de 31 à 67 en 1984. Ce qui a bousculé le réseau urbain et rural. Une promotion administrative étant synonyme de nouvelles localisations, (administratives et services d'abord), de nouvelles fonctions n'émanant pas des besoins ou des ressources locales. 13 communes sont considérées à prédominance urbaine au recensement de 2008 (voir définition donnée à la section 1 du chapitre 1), comme on peut le voir dans tableau n°42(en annexe), alors que seule la commune de Tizi-Ouzou pourrait prétendre à ce classement. Parmi les 12 autres, certaines pourraient mériter relativement ce statut comme Draa-Ben-Heda, mais pas plus. C'est dire que la manipulation des chiffres peut nous éloigner de la réalité et donner un non-sens.

²⁷³ Curieusement, le PATW de 2012 de la wilaya de Tizi-Ouzou donne deux chiffres 32 et 34 agglomérations ! Or notre propre décompte, l'armature urbaine de 2008 ainsi que les feuilles Excel relatives au RGPH de 2008 pour l'ensemble des 48 wilayas du pays nous donnent 33 agglomérations urbaines !

La ville de Tizi-Ouzou rejoint la classe des grandes villes en 2008, nombre qui a été multiplié par deux au niveau national entre 1987 et 2008, tout comme pour les villes de 5000 à 10000 habitants. L'accession au stade grande ville permet à Tizi-Ouzou de renforcer son degré de primatie sur le réseau urbain de la wilaya et va rompre le caractère, jusque-là homogène, du réseau urbain de la région. L'évolution du nombre d'agglomérations urbaines est spectaculaire, d'une ville en 1966 on passe à 33 villes en 2008, en seulement 40 ans ! L'explosion du nombre de villes est d'autant important que la taille de la wilaya s'est considérablement rétrécie après les différents découpages administratifs (1974 et 1984). La tableau n°43 nous permet le classement de ces villes selon la loi n°06-06 du 20 Février 2006 portant loi d'orientation de la ville.

Tableau 43 les agglomérations urbaines de la wilaya de Tizi-Ouzou en 2008 selon la loi n°06-06 du 20 Février 2006 portant loi d'orientation de la ville

Type	Strates correspondantes	Nom de la ville
Grande Ville	Urbain supérieur	Tizi-Ouzou
Ville moyenne		
Petites villes	urbain	Draa-Ben-Khedda, Azzazga, Maatkas, Bouzeguenne, Tizi-Ghenif
Agglomérations urbaines	Semi-urbain	Draa-El-Mizan, Boghni, Assi-Youcef, Souk-El-Tnine, Boudjima, Tadmaït, Ouadhias, Tiz-N'Thlata, Thala-Ililane, Ait-Bouaddou, Beni-Douala, Makouda, Irdjen, Mechtrass, Beni-Zmenzer, Larbaa-Nath-Irathen, Fréha, Tigzirt, Ain-El-Hammam, Tizi-Rached, Tikobaine, Ain-Zaouia, Azzefoun, Beni-Yenni, Beni-Aissi, Ifigha

Source : nos regroupements

En reprenant ce tableau selon la stratification définie par l'ONS (strate de l'urbain supérieur, strate urbaine, strate semi-urbain,...), revenons sur chacune de ces strates.

1. La strate urbaine

Six agglomérations ont un statut urbain confirmé au recensement de 2008. Il s'agit de Tizi-Ouzou qui est classée de l'urbain supérieur, Draa-Ben-Heda, Tizi-Ghenif, Bouzeguène, Maatkas et Azazga. Une évolution spectaculaire depuis 1966 comme on peut le voir dans le tableau n° 44

Tableau 44 Évolution du nombre des agglomérations depuis 1966 pour la wilaya de Tizi-Ouzou

RGPH	1966	1977	1987	1998	2008
Nombre d'agglomérations urbaines	1	5	16	27	33

Source : Nos regroupements à partir des différents tableaux Excel sur les RGPH, l'armature urbaine de 1998 et de 2008, ONS.

Ce qui nous semble particulièrement intéressant à relever ici est la présence d'au moins un village de poids démographique relativement important autour de la ville, comme on peut le voir dans le tableau n° 45. L'hinterland de la ville n'est pas nécessairement un habitat épars mais des « noyaux » structurés, des satellites.

Tableau n°45 Distribution des villages selon le nombre d'habitants autour des villes de statut urbain (ACL)

Nb d'AS / Nb hab.	1000 à 2000	2000 à 4000	4000 à 6000	6000 et plus
Tizi-Ouzou	Sikh-Oumeddour	Abid-Chamlal-Rehahlia ; Ait-Ahcene-Tazibt ; BouhinounTaddert ; Tala-Athmane	-	Rédjaouna ; Tassadort-Mezdata-Kemouda
Tizi-Ghenif	Meddah ; Tzkrit ; VAS	-	-	-
Azazga	Hendou ; Boubroun	Ait-Bouada	-	-
DBK	Ain-Faci	-	-	-
Bouzeguène	-	Ighil Tizi-Tazrout –Ikoussa	-	-
Maatkas	-	-	Berkouka	-

Source : tableau élaboré à partir du tableau des tableaux récapitulatifs communaux (TRC), RGPH de 2008

À noter que les « villes » de Bouzeguene et de Maatkas par exemple, sont en réalité un ensemble de gros villages, qui ayant entamé une « conurbation » depuis les années 90 (au recensement de 1998 beaucoup d'agglomérations secondaires ont fusionné avec le chef-lieu), elles terminent leur fusion au dernier recensement de 2008 où elles vont former une seule entité territoriale éclatée. Selon l'ONS, elles sont identifiées comme des agglomérations urbaines, au même titre que Draa-Ben-Khedda ou d'Azazga, pourtant elles ne présentent en réalité, qu'une contiguïté de villages étalés, sans centralité urbaine à proprement parler. Ce qui nous permet de dire que la notion de ville, telle que véhiculée par les chiffres de l'ONS est loin de relater la réalité. Comment dans ce cas envisager une planification urbaine du même type que celle prévue pour une ville comme Tizi-Ouzou, Draa-Ben-Khedda, ... ?

2. La strate semi-urbaine

À mi-chemin entre la ville et le village, les agglomérations de la strate semi-urbaine, au nombre de 27 vont former l'essentiel de l'armature urbaine de la wilaya, (voir le tableau n° 35 en annexe). Si les villes définies plus haut sont toutes des chefs-lieux de daïra ou de wilaya (pour la ville de Tizi-Ouzou), les agglomérations semi-urbaines sont équitablement soit des chefs-lieux de communes ou de daïra et pour moins d'un cas sur cinq ni l'un ni l'autre. Par ailleurs, trois agglomérations secondaires ont été promues des agglomérations urbaines en 2008. Il s'agit de Rédjaouna (6953 habitants, commune de Tizi-Ouzou), Beni-Mendès 7499 habitants, commune de Boghni) et Djemaa-Saharidj (6530 habitants, commune de Mekla). D'autres nouvelles agglomérations sont classées urbaines en 2008, il s'agit de Ain-el-Hammam (7 575 habitants) ; Irdjen-Tamazirt (9383 habitants) ; Makouda (9948 habitants) ; Ouaguenoun-Tikobain (6712 habitants) ; Ain-Zaouia (6685 habitants) ; Azzefoun (6196

habitants) et Tizirt (8001 habitants). Pareillement à la strate urbaine, il serait intéressant de voir pour ces villes quel est le poids des villages distribués autour d'elles, comme on peut le voir dans le tableau n°46(en annexe). Ces agglomérations chefs- lieux de communes de strate semi-urbaine ont au moins un village, souvent de plus de 2000 habitants sur leur territoire communal. Ce qui constitue un véritable contre poids pour la ville en question.

3. La strate semi-rurale

Parmi les 382 agglomérations on dénombre 41 classées semi-rurales, comme on peut le voir dans le tableau 47 (en annexe).Il faut noter, qu'ayant exploité toutes les tables Excel²⁷⁴ relatives à la ventilation des agglomérations depuis 1966 et jusqu'en 2008, il en ressort que les agglomérations semi rurales et même semi urbaines sont en grande partie une fusion d'un ensemble d'agglomérations, mitoyennes, ne donnant pas lieu à une entité compacte autour d'un centre. Par ailleurs, le rural aggloméré est un ensemble de hameaux, de petits villages, plus épars que les précédentes. Leur croissance se fait le long des routes nationales (RN), des chemins de wilaya (CW), des chemins communaux (CC), pistes agricoles, etc. Leur « conurbation » est inévitable ! C'est une nouvelle carte urbaine qui se dessine à l'horizon 2020 !

Les éléments précédents confirment la constance d'un peuplement villageois, nonobstant l'émergence de nouvelles villes, ce que nous révèle le tableau n° 48qui montre bien la prépondérance du peuplement dans les petites agglomérations.

Tableau n°48 Évolution de la population agglomérée dans de la wilaya de Tizi-Ouzou

Classes de population (en milliers d'habitants)	1987		1998		2008	
	Nb habit.	%	Nb habit.	%	Nb habit.	%
Moins de 5	492236	64.55	523080	53.27	471487	45.77
5 à inférieur à 10	143940	18.87	158996	16.19	173199	16.81
10 à inférieur à 20	66893	8.77	149677	15.24	157677	15.30
20 à inférieur à 50	-	-	73857	7.53	123895	12
50 à inférieur à 100	58810	7.72	76206	7.77	-	-
100 et plus	-	-	-	-	104312	10.10
Total	762479	100	981816	100	1030057	100

Source : extrait du document ONS, non publié, 2011

La wilaya de Tizi-Ouzou reste l'un des territoires où le taux de population urbaine est le plus bas et le moins rapide. Contrairement à d'autres régions d'Algérie où le centre de gravité s'est déplacé progressivement de la montagne vers la plaine²⁷⁵, en Kabylie, la montagne semble imperturbable quant à ce type de glissement. La densité de population atteignait déjà 200 hab./km2 en 1954²⁷⁶ en haute montagne, elle est toujours élevée aujourd'hui. Les taux d'agglomérations les plus élevés sont enregistrés dans les communes de montagne et la dépression de Draa-El-Mizan, mais aussi dans la vallée du Sébaou pour plus de 95 %. La

²⁷⁴ Il s'agit d'une table Excel pour l'ensemble des agglomérations du territoire national. Elle est donnée par wilaya en retraçant l'évolution des agglomérations depuis 1966 sans en préciser la strate jusqu'à 1998. Il faut remarquer aussi que nous l'avons exploité avec prudence en passant en revue toutes les agglomérations, quelque soit la taille, et ce pour les 67 communes de la wilaya de Tizi-Ouzou.

²⁷⁵ M. Cote, « l'Algérie ou l'espace retourné... », édition Media-plus, 1993, pages 140 et suivantes.

²⁷⁶ M. Cote, l'Algérie ou l'espace retourné... », Op. Cité p. 150

proportion de la population urbaine passe ainsi de 5.33% en 1966, 11.85 en 1977, 23.16 en 1987, 35.13 en 1998, 44.6 en 2008.

Depuis 1966, la croissance de la population urbaine, au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou dépasse celle de la croissance démographique, une croissance qui recule depuis les années 80 mais qui est toujours supérieure au croit démographique. De 10.87% entre 1966 et 1977 le taux d'accroissement de la population urbaine passe à 5.4 entre 1987 et 1998 puis à 2.48 pour la période 1998-2008. Le taux d'accroissement de la population suit aussi une tendance baissière puisque pour les mêmes périodes les taux enregistrés sont respectivement de 2.73%, puis 1.54% et enfin 0.1%.

Cette croissance de la population urbaine est soutenue par celle de la ville de Tizi-Ouzou et d'autres villes, comme Draa-Ben-Khedda, Azazga. La multiplicité est entités urbaines est observée entre 1966 et 1987 sous l'effet de l'envol économique de la région. Cette dynamique va en diminuant depuis.

2.2.3 Une urbanisation différenciée selon les espaces géographiques

Une différenciation qui apparait dans la forme (aspect que nous étudierons dans le chapitre prochain) mais surtout dans l'intensité spatiale de l'urbanisation. Elle est plus forte dans la vallée du Sébaou où on observe un taux d'urbanisation de 65.41%, (il était de 45% en 1977). Ce qui est incontestablement lié à la dynamique économique de la zone mais aussi à la présence des deux grands centres urbains, Tizi-Ouzou et Draa-Ben-Khedda qui concentrent à eux seuls près du quart de la population urbaine de la wilaya. Vient ensuite la dépression de Draa-El-Mizan avec un taux d'urbanisation de 50%. Enfin, la zone de montagne et la chaîne côtière sont les moins urbanisées puisqu'elles concentrent respectivement 35.57% et 42.15%. Cependant, ces taux sont en nette progression par rapport aux taux enregistrés en 1977, comme on peut le voir dans le tableau 49.

Tableau 49 Évolution de la population urbaine et du taux d'urbanisation par zones géographiques

	1977		1987		1998		2008	
	Pop urb	%	Pop urb	%	Pop urb	%	Pop urb	%
Bande littorale	1767	1.60	5644		-	-	14797	26.25
Chaîne côtière	-	-	5431	7.26	16 562	11.07	36549	35.09
Vallée du Sébaou	51 289	45.52	88 060	54.66	124 500	52.31	155661	65.41
Dépression DEM	10 474	11.86	24 213	23.68	53 382	41.20	65660	50.67
Chaîne centrale	18396	4.70	94 203	17.83	138581	32.77	210961	35.57
Total	81926	11.85	217551	23.16	389449	35.13	497825	44.60

Source : PATW 2012 de la wilaya de Tizi-Ouzou

L'explosion du nombre des agglomérations concerne plus le massif central et la chaîne côtière. La chaîne centrale voit le nombre d'agglomération se multiplier par 6 (il passe de 3 en 1977 à 18 en 2008), et par 4 dans la chaîne côtière (le nombre passe de 1 en 1987 à 4 en 2008). Les zones les plus « anciennement urbanisées » sont celles les plus stables (Sebaou 4 agglomérations en 1977 et 4 en 2008 ; dépression de DEM, 2 en 1977 et 4 en 2008). Paradoxalement ce sont la vallée du Sébaou et la dépression de DEM qui concentrent le plus de population (45% de la population urbaine de la wilaya). Alors que les 18 agglomérations du massif central concentrent 42 % de la population urbaine.

Ceci traduit la forme dominante de l'urbanisation dans la wilaya. D'une part la localisation des principaux centres urbains dans la vallée du Sébaou et la dépression de DEM et d'autre part, l'émergence de petits centres en zone de montagne. C'est la partie centrale de la wilaya qui concentre le plus grand nombre d'agglomérations, la vallée du Sébaou, les piémonts et les contreforts du Djurdjura, s'expliquant par la concentration de l'activité économique. D'où ce déséquilibre entre cette partie de la wilaya et le reste donnant ainsi un réseau urbain non hiérarchisé avec une ville primatale, Tizi-Ouzou.

2.3 L'amélioration des commodités urbaines, un des déterminants de l'urbanisation

Avant de voir la question des commodités urbaines dont l'amélioration sensible depuis l'indépendance, explique en partie l'essor de l'urbanisation, notons l'imprécision quant au contenu de l'armature urbaine entre l'étude de l'ANAT et l'ONS à travers ses recensements. Dans son étude de 1996²⁷⁷, l'ANAT donne la trame urbaine de la wilaya en définissant les indicateurs économiques et ce qu'elle entend par fonctions urbaines. L'étude, qui porte sur les 67 chefs-lieux de communes, fait ressortir une hiérarchisation des agglomérations et souligne la concentration des équipements au niveau de la ville de Tizi-Ouzou et un sous-équipement du reste des agglomérations. Un aspect qui sera appuyé par l'étude du nouveau PATW de 2012 de la wilaya de Tizi-Ouzou, en cours d'élaboration. Notons que la hiérarchisation définie par l'ANAT en 1996 ne coïncide pas totalement avec celle élaborée lors du recensement de 2008.

2.3.1 Imprécisions sur l'armature urbaine

Pour mettre en exergue l'imprécision quant à la définition des strates des agglomérations constituant l'armature urbaine de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous avons élaboré le tableau n°50 (en annexe) qui montre que l'étude l'ANAT et les deux RGPH ne donnent pas la même composante du réseau urbain. Ainsi, si l'ANAT considère les trois strates (urbain, semi urbain et semi-urbain potentiel), les deux RGPH de 1998 et de 2008 considèrent la ville de Tizi-Ouzou comme relevant de l'urbain supérieur mais la strate du semi-urbain potentiel est évacuée.

²⁷⁷ « Tableau de bord pour l'identification des actions d'aménagement du territoire : wilaya de Tizi-Ouzou », ANAT, 1996.

La vision de l'ANAT s'appuie sur des indicateurs économiques propres aux fonctions urbaines à savoir : le taux d'occupation par tranches, les activités prédominantes (agriculture, BTP, industrie, tertiaire), l'éducation (lycée), l'enseignement supérieur (université), la formation professionnelle, la santé (hôpital, polyclinique), les postes et télécommunication (recette principale, centres téléphoniques), la commercialisation (grandes surfaces, unités de distribution) et les équipements touristiques (hôtels classés). Sur la base de ces critères l'étude de l'ANAT a dégagé un ensemble d'agglomérations urbaines plus proches de vraies villes que celles définies par le RGPH de 2008. Celui-ci considère par exemple Maatkas comme urbaine alors que Tadmait est classée semi-urbaine au même titre que les villages de Ath-Mendès (commune de Boghni) ou Thala-Illilen (commune de Ait-Aissa-Mimoun) ou même Rédjaouna (commune de Tizi-Ouzou). Les observations relevées à partir de nos sorties sur le terrain et des diagnostics territoriaux nous permettent de dire que le caractère urbain attribué à tort par l'ONS à un grand nombre d'agglomération lors du dernier recensement n'a mis en avant que les critères statistiques standard notamment la concentration spatiale des populations. Le PATW de la wilaya de Tizi-Ouzou de 2012 reprend d'ailleurs la même classification du RGPH de 2008 et occulte de ce fait un pan entier de l'armature villageoise, fortement dominante dans la wilaya. Cette divergence dans l'identification de l'armature urbaine s'expliquerait par l'insuffisance des critères de définition des caractères urbains (taille et densité démographique, structure urbaine de l'habitat, fonctions urbaines, équipements urbains, morphologie,...).

L'ANAT souligne dans son étude la faiblesse dans les fonctions urbaines et une prédominance des agglomérations rurales faiblement équipées. Ce qui renforce la dépendance vis-à-vis de la ville de Tizi-Ouzou. Par ailleurs, il est souligné une forte concentration de la population urbaine dans la vallée du Sébaou, notamment dans les villes de Tizi-Ouzou et de Draa-Ben-Khedda. C'est le résultat de la politique d'industrialisation des années 70 (froid, électroménager, textile...) qui a plus profité à cette partie de la région. L'urbanisation accélérée c'est aussi le résultat de cet effort de développement autocentré (centralisé, polarisé) qui s'est greffé à un espace rural relativement vierge. Il faut remarquer que les seuils démographiques ne sont pas mis en avant par l'étude, ni les densités alors que certaines agglomérations classées comme rurales, semblent bien jouer les rôles de petites villes

2.3.2 L'amélioration progressive des commodités urbaines, effet indirect de la progression de l'urbanisation

Les commodités urbaines induites par la localisation des équipements et infrastructures (écoles, routes, structures de santé, électrification, alimentation en gaz, en eau, détention d'équipements ménagers, de voitures,...) sont des sources d'externalités économiques à l'origine du développement des villes et villages. Les villes mais surtout les nouveaux chefs-lieux de communes issus du dernier découpage de 1984 deviennent des lieux générateurs d'externalités positives, ce qui constituera souvent un facteur de leur croissance économique mais surtout physique de leurs agglomérations. La conjugaison des commodités urbaines va ainsi révéler en grande partie l'essor urbain. En analysant leur évolution depuis le premier recensement de 1966, nous aurons un indicateur révélateur de l'attrait des villes, mais surtout

l'essor de l'urbanisation. Nous considérons quelques villes de la région centre du pays pour pouvoir établir des comparatifs. Pour rendre la lecture plus aisée, les tableaux relatifs aux données exploitées dans ce point sont versés dans la partie « annexes ».

En 1966 (voir le Tableau n°51), la wilaya de Tizi-Ouzou est faiblement pourvue en commodités urbaines, dépassant à peine Médéa et en deçà des moyens dont dispose Alger la capitale. L'alimentation en eau potable est essentiellement puisée dans les fontaines et les puits. L'électrification n'est qu'à ses premiers balbutiements, avec 3.48% pour Tizi-Ouzou, 2.39 pour Médéa contre 31.62 % pour Alger, la capitale.

La première décennie après l'indépendance est marquée par de gros efforts de développement de la part de l'État. Les répercussions sont déjà perceptibles sur la hausse du niveau d'urbanisation et le décollage des villes. Le tableau n°52, nous donne des statistiques significatives au recensement de 1977.

Le taux d'électrification est multiplié par plus de huit en 1977 pour la wilaya de Tizi-Ouzou (par plus de neuf pour Médéa). C'est le début d'une nouvelle ère avec l'approvisionnement en gaz de ville touchant essentiellement les agglomérations les plus importantes. La consommation des bouteilles de gaz demeure importante (80.29%) tout comme pour d'autres régions de montagne (Bouira, Béjaia,...) révélant ainsi, une dissémination du peuplement sur un territoire montagneux, très accidenté. Tizi-Ouzou ne profite pas encore du raccordement en gaz de ville. Enfin, pour l'assainissement et le système d'évacuation, l'essentiel des wilayas du centre en sont faiblement pourvues, à l'exception d'Alger qui demeure la mieux lotie.

Les commodités urbaines ne seront plus l'apanage des villes. En termes de confort matériel (raccordement aux réseaux d'AEP, assainissement, électrification, gaz naturel, équipement électroménager...), les villages vont en tirer profit. C'est ce qui apparaîtra à travers la hausse des proportions des commodités urbaines à partir de 1987. L'urbanisation va produire le développement. À partir de cette date, l'ONS fait intervenir d'autres indicateurs d'urbanité et de confort (la présence de cuisine, de salle de bain, de cabinet d'aisance). Tizi-Ouzou est moyennement lotie en logements pourvus de ces commodités comme nous le montre le tableau n°53.

Comparativement à des villes comme Alger ou Blida, elle est en effet parmi les moins avancées. Le taux d'électrification est par contre multiplié par presque 20 en une vingtaine d'années d'efforts de développement. Le taux de raccordement en gaz de ville a presque triplé en une décennie.

À partir de 1998, d'autres indicateurs d'ordre qualitatif sont pris en compte pour traduire le niveau de développement, un certain niveau de confort, un genre de vie urbain. Il s'agit de la possession de véhicules particuliers, la connexion au réseau Internet, la dotation en certains équipements d'électroménager, d'autres commodités domestiques.... Une amélioration des conditions de vie est soulignée.

Enfin, le recensement de 2008 nous permet de voir que la wilaya de Tizi-Ouzou enregistre des proportions relativement avantageuses, comparée au reste du pays, ce qui révèle un certain

mode de vie de plus en plus « urbanisé ». L'usage des équipements électroménagers par exemple ou le taux de détention de véhicules, l'un et l'autre expliquant d'une certaine manière l'accès au mode de vie urbain moderne mais aussi une mobilité mécanisée de plus en plus croissante, permettant l'étalement des villes et des villages (voir le tableau n°54)

Pour les commodités de logement c'est à dire cuisine, salle de bain, toilettes, réseau électrique, et adduction à l'alimentation en eau potable, d'égout et de gaz naturel, les chiffres sont assez révélateurs. Les conditions de vie se sont améliorées entre le recensement de 1998 et celui de 2008 (globalement toutes les commodités citées plus haut ont connu une nette amélioration notamment pour l'électricité (le taux d'électrification est estimé à 95,28% en 2010), l'eau mais concernent surtout les milieux agglomérés). On observe relativement la même situation pour Tizi-Ouzou, sauf pour l'alimentation en gaz naturel, dont la progression reste lente (un habitant sur quatre est alimenté en gaz de bouteille, cette proportion est plus grande en milieu rural, 88%).

D'autres éléments pourraient expliquer ce regain « d'urbanité » comme le niveau de fécondité, l'âge tardif du mariage,... Ces évolutions sont d'autant plus importantes que le niveau d'instruction est élevé. On remarque une nette amélioration du niveau d'instruction à l'échelle du pays (la part de la population sans instruction de 6 ans et plus passe de 40.5% en 1987 à 22.4% en 2008, elle est de 20.66% dans la wilaya de Tizi-Ouzou). Ainsi, si la part de la population avec un niveau secondaire et universitaire était respectivement de 7.7 et 2.3 en 1987 ; de 13.1 et 4.6 en 1998 cette part est de 15.8 et 7.5 en 2008. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le niveau universitaire est relativement plus élevé (9.23%), les femmes ayant un niveau plus élevé que ce soit pour le niveau secondaire (16% contre 15.68%) ou le niveau supérieur (7.7% contre 10.7%).

Il faut remarquer que depuis le RGPH de 1998²⁷⁸ il y a une nette progression de toutes ces indicateurs socioéconomiques, ce qui permet de déduire une amélioration des conditions de vie des algériens²⁷⁹ mais aussi une conséquence des politiques économiques adoptées par l'État (crédits à la consommation...). Si le véhicule était possédé par 17% des algériens en 1998, en 2008 près d'un algérien sur 4 en possède, dans la wilaya de Tizi-Ouzou cette proportion est de 27.3% l'un des taux les plus élevés²⁸⁰. Pour la détention d'une parabole satellitaire par exemple, on passe d'un peu plus d'un tiers (26.5%) à près des trois quarts (73.5%). Il va sans dire que ce regain de confort est plus perceptible en milieu aggloméré qu'en milieu rural. Enfin, la wilaya de Tizi-Ouzou enregistre la plus grande proportion de détenteurs de titres d'occupation du logement, 84.2% (contre 64.9% au niveau national, 48.3% dans la wilaya d'Alger), élément révélateur d'un certain attachement au terroir, une appartenance au territoire, une identité territoriale (aspect qui mérite une recherche plus approfondie

²⁷⁸ « RGPH 2008 Les principaux résultats du sondage au 1/10^{ème} », ONS, Décembre 2008

²⁷⁹ L'espérance de vie à la naissance est de 75.7 en 2008, 74.9 pour les hommes et 76.6 pour les femmes.

²⁸⁰ On enregistre 39.9 pour Alger ; 31.9 pour BLIDA ; 31.2 pour BOUMERDES ; 28.5 pour BEJAIA ; 27.8 pour SETIF ; 27.6 pour ORAN.

L'élévation relative du niveau de vie de la population algérienne²⁸¹ peut être un indicateur dans l'élan d'urbanisation connu dans le pays se répercutant d'abord par un ensemble d'éléments :

1. Un rétrécissement de la taille des ménages (le ménage était constitué de 7,1 en 1987 passant à 6,6 en 1998 à 5,9 en 2008 (il est de 5,8 dans la wilaya de Tizi-Ouzou ; 5.7 en ACL²⁸² ; 5.8 en AS et 6.1 en ZE).
2. Le taux d'occupation des logements (TOL) : au niveau national le TOL est estimé à 6,4 personnes²⁸³, 6,3 en milieu aggloméré et 7,1 en zone éparse. Ces rapports sont relativement plus favorables dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Le TOL est de 5,7 (5,6 en agglomération chef-lieu, 5,8 en agglomération secondaire et 6,1 en zone éparse), il était de 6.7 en 1998. Le nombre moyen de ménages par logement est de 1.06 à Tizi-Ouzou, il est de 1.10 au niveau national.
3. Le type de construction : si le type de maison individuelle est dominant sur tout le territoire du pays, de l'ordre de 58.7% du total des logements occupés, cette proportion est de 72% dans la wilaya de Tizi-Ouzou contre 13% pour l'habitat en immeuble (celui-ci est de 19.1 % au niveau national). La maison traditionnelle représentant 14.5% pour tout le pays, sa part est de 10. 6% pour la wilaya de Tizi-Ouzou. Ces proportions diffèrent selon que l'on soit en ACL, AS ou ZE²⁸⁴
4. Le taux d'occupation par pièce (le TOP) : il est de 1.9 en moyenne pour la wilaya de Tizi-Ouzou mais le nombre moyen de ménages par logement est de 1.06, il est de 1.1 au niveau national.
5. Equipment des ménages : il s'agit ici des équipements en matériel électroménagers, révélateurs d'une certaine aisance de vie.

Tous ces facteurs ont été déterminants directement ou indirectement dans l'essor de l'urbanisation du pays. Ce qui traduit la transition vers l'urbain. Face au choc colonial qui s'est traduit par l'implantation d'un réseau de villes dans une région rurale, ce qui a constitué une première rupture dans l'urbanisation du pays, nous assistons à une deuxième grande rupture née du développement de l'Algérie indépendante ayant permis un renforcement des agglomérations et à un meilleur cadre de vie. « Les genres de vie ont subi de profondes transformations, impossibles à imaginer, après l'indépendance du pays... », Écrivait M. Dahmani²⁸⁵ en 1987. Il n'y a cependant pas un modèle économique et social spécifique pour les villes de Kabylie.

²⁸¹ Dans son rapport « The global competitiveness report 2009-2010 » publié par World Economic Forum, L'Algérie est considérée comme un pays en transition en tenant compte du niveau de développement lequel repose sur une douzaine de critères de compétitivité (institutions, infrastructures, éducation, santé, macro économie...). Le PIB par tête est estimé à 4 897 \$/hab en 2008 contre 3 482 \$/hab en 2006 selon le rapport du SNAT de 2010.

²⁸² ACL : agglomération chef-lieu ; AS agglomération secondaire ; ZE zone éparse

²⁸³ Selon le RGPH 2008, le TOL était de 7,1 en 1998.

²⁸⁴ En agglomération de chef-lieu (ACL), l'immeuble est occupé pour 20% et la maison individuelle pour 59.1%. Si la proportion reste relativement proche pour la maison individuelle en Agglomération secondaire (AS), 69.6%, elle est très faible pour l'occupation des immeubles (3.1%).

²⁸⁵ M. Dahmani, « Espace et société en grande Kabylie », OPU, 1987, page 224

2.3.3 Autres facteurs explicatifs de l'urbanisation, causes et conséquences de l'urbanisation

Cette progression rapide de la population urbaine en une cinquantaine d'année correspond à un processus de développement accéléré du pays. Conséquence de cette « hypertrophie urbaine »²⁸⁶, l'urbanisation va se faire sans développement économique (chômage structurel élevé, montée de l'économie informelle, gonflement excessif de l'emploi dans le tertiaire et notamment l'administration, précarité de l'emploi, structure de la balance des paiements de mono exportation et importation des produits alimentaires,...), comme dans la grande majorité des pays en développement. P. Bairoch compare l'urbanisation du tiers monde à celle de l'Europe du 19^{ème} siècle qui a été concomitante de la révolution industrielle. Il parlera alors de sur urbanisation et d'une urbanisation sans développement économique. En effet, les pays en développement connaissent une progression plus rapide du taux d'urbanisation par rapport à la croissance de la production. La concentration des habitants incite à l'importation de l'étranger de tous les produits manufacturés. La ville n'est plus le lieu de création de richesse et d'innovation²⁸⁷, c'est un facteur de sous-développement d'une certaine manière. Pourquoi une croissance urbaine alors qu'il n'y a pas développement économique et industrialisation ? L'urbanisation rapide a été possible grâce aux importations massives de produits alimentaires. Bairoch écrit « ...Si la croissance urbaine du tiers monde a été possible, malgré la stagnation de la productivité agricole, s'est grâce aux importations croissantes de produits alimentaires et surtout de céréales. Avant la deuxième guerre mondiale, le tiers monde était encore excédentaire dans son commerce extérieur de céréales, mais dès les années 1950, un déficit se forme et va s'accroissant... »²⁸⁸. Importations de céréales mais aussi de viandes et produits laitiers. La balance commerciale algérienne est toujours dominée par la prépondérance du poste « importations de marchandises » non seulement les produits alimentaires mais aussi tous les biens de consommation finale. Un recours systématique aux importations permis par la manne pétrolière, une aisance financière du pays dépendant à près de 98% des seules exportations d'hydrocarbures.

Un autre élément ayant favorisé la montée de l'urbanisation c'est l'amélioration des conditions de vie et de santé, les commodités urbaines de plus en plus propices vont finir par faire de la ville, la destination de choix. Par ailleurs, les programmes de l'enseignement et d'éducation valorisant plus la ville et se référant aux sociétés développées va parachever cette image idyllique de la ville chez les habitants. En conséquence, l'urbanisation n'est pas toujours un résultat du développement économique. Ce qui créera des déphasages entre les modes de vie rural et urbain. On ne peut pas parler encore de transition urbaine, la transition sociale n'étant encore pas réalisée. C'est le début de la production de « l'urbain informel »²⁸⁹, un habitat illicite se manifestant d'abord par des « bidonvilles » aux alentours des grandes villes, puis un habitat plus « normalisé » mais se faisant en dehors des sphères de la réglementation et de l'urbanisme. Dans ce contexte général, les politiques de développement

²⁸⁶P. Bairoch, op. Cité page 585

²⁸⁷J. Jacobs, « Les villes et la richesse des nations », édition du Boréal, 1992

²⁸⁸P. Bairoch, op. Cité page 603

²⁸⁹S. Belguidoum et N. Mouaziz, « l'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale », in « Espace et société », n°143, 2010

prônées par l'État sont généralement a-spatiales mais elles sont surtout a-urbaines²⁹⁰ car ne considérant pas les villes comme un espace de production.

Dans un contexte de « renouveau » urbain à travers le raffermissement de son armature urbaine, la wilaya de TO enregistre, des indicateurs démographiques faibles par rapport aux moyennes nationales et régionales. La tranche des moins de 30 ans par exemple représente moins d'un tiers de la population de la wilaya alors que la moyenne nationale est de 39% (elle est de 36% au niveau de la région Nord-Centre). Par contre, la part de la population agglomérée est 92%, l'une des plus élevée du pays au RGPH de 2008, en dépit du site montagneux où plus de la moitié du territoire de la wilaya est montagneux (des pentes supérieures à 25%).

Le recul démographique²⁹¹ apparaît à travers le taux d'accroissement intercensitaire entre 1998 et 2008 de 0.17%, le plus faible enregistré au pays (1.59 % au niveau national). Ce qui s'explique essentiellement par un recul de la natalité, indice de fécondité, recul de la nuptialité émigration vers d'autres wilayas ou à l'étranger... Les taux d'accroissements sont négatifs dans 37 communes (des taux négatifs pouvant atteindre parfois -2.8%). La présence de centre urbains ne limite pas cette déperdition de la population, Boghni, Ouadhias, Larbaa Nait Irathen... un cinquième des communes a un taux d'accroissement très faible (entre 0.01 et 0.89%).

La faiblesse en apport démographique se traduit par l'infime augmentation de la densité démographique. Si celle-ci était de 317 hab. /km² en 1987, elle est de 381 en 2008. A l'inverse, la population agglomérée a augmentée, de 81.2 en 1987 elle atteint près de 92% en 2008 ce qui révèle la tendance au regroupement autour des centres urbains, mais surtout à l'effet de la conurbation et de la fusion des agglomérations par l'ONS. La faible dispersion dont parle l'ONS (RGPH de 2008, armature urbaine de 2008), le PATW, l'annuaire statistique de 2010,... ne révèle pas à notre avis l'effet des villages-routes ou la dissémination de petits hameaux. Une faible dispersion selon le document qui occulte l'effet linéaire de l'urbanisation, les villages-routes,....

Le diagnostic du PATW privilégie les données du dernier RGPH et ne semble pas se baser sur des enquêtes de terrains. La fusion des agglomérations n'a qu'un sens statistique, dans les faits l'habitat demeure dispersé, il s'agit de petites hameaux éparpillés... les sens donné, à tort à une diminution de la population dispersée au profit de celle agglomérée est, à notre avis, très discutable. Pour preuve, les nouvelles habitations ne viennent pas se greffer aux chefs-lieux de communes, mais s'alignent au bord des routes.

²⁹⁰ Goudjil M. « Quelle configuration de la ville pour accompagner le développement d'un pôle de compétitivité ? Cas de la ville de Bejaia », mémoire de Magister, sous la direction de M. Khelladi, Université Mira, faculté des économiques, commerciales et de gestion Bejaia, Juin 2012, page 129.

²⁹¹ Tizi-Ouzou figure parmi les wilayas ayant enregistré les taux d'accroissement annuels moyens les plus faibles entre les RGPH de 1998 et 2008 (les wilayas de Tizi-Ouzou (0.17%), Médéa (0.22%), Bejaia (0.64%) et Annaba (0.90%)) selon l'ONS. Ces taux sont plus élevés dans les hauts plateaux et au sud (Le taux d'accroissement annuel moyen de la population agglomérée de 2008, varie entre 0.49% pour la wilaya de Tizi-Ouzou et 6.48% pour la wilaya de Tindouf !).

Le taux d'accroissement annuel moyen de la population de l'Algérie baisse progressivement depuis l'indépendance en passant de 3.1 entre 77/87 à 2.1 entre 87/98 à 1.61 entre 98/08, selon l'ONS. En 2012 et suite à la publication de nouveaux indicateurs démographiques, l'ONS²⁹² semble être plus optimiste en annonçant des chiffres à la hausse, avec 37 millions d'habitants en Algérie au 01/01/2012 et 900000 naissances vivantes enregistrées soit un accroissement relatif de 2.4% par rapport à 2010. Un fléchissement démographique qui devrait impulser un décollage économique par des projets économiques et des investissements.

Conclusion

Les villes algériennes ont connu des mutations profondes, duales pendant la période coloniale elles se complexifient quelques décennies plus tard. Les transformations observées en ce laps de temps dépassent celles générées pendant les siècles écoulés. Une urbanisation accélérée dont les retombées multiples sont souvent destructives : sur le plan foncier comme sur le plan spatial les réparations semblent être très lourdes.

Dans cette section nous avons pu voir que ce sont les petites agglomérations, fort nombreuses qui constituent l'ossature du réseau urbain de l'Algérie et de la wilaya de Tizi-Ouzou. L'essentiel des villes est entouré de villages tout autour comme un réservoir de travailleurs-consommateurs (les migrations pendulaires quotidiennes en attestent l'importance). Ce qui constitue un « barrage » pour les extensions démesurées des villes. Le découpage de 1984, avec la création de 67 chefs-lieux de communes, va contribuer à retenir les populations mais aussi à l'essor de nouvelles villes. L'urbanisation produite s'explique par la venue progressive du confort urbain partout (électrification, instruction, possession de véhicules, ouverture sur le monde extérieur par l'accès à la télévision satellitaire,...). On a pu souligner enfin, ce rapport extrême entre un très grand nombre d'agglomération (au nombre de 382 en 2008 sans compter l'ensemble de villages) et le très petit nombre de villes. C'est peut-être à ce niveau que la question de la planification urbaine doit être abordée.

²⁹² <http://www.ons.dz>

Conclusion du chapitre 2

La région Kabyle a subi de multiples conquêtes aux empreintes spatiales différenciées. De la civilisation matérielle romaine créatrice de ville, en passant par la conquête arabe peu estampillée en Kabylie, puis turque, plus féodale, c'est la colonisation française qui donnera le coup de fouet urbain à une région, demeurée longtemps rurale. Colonisation urbanisante qui allait mettre en place une armature urbaine, face à une armature villageoise séculaire. Celle-ci, ne sera pas évincée, au contraire, elle survivra à travers de nouvelles formes qu'elle cherchera au gré des étapes de développement du pays, en puisant dans l'urbain et l'urbanité sans en sacrifier l'essence du terroir, le village et l'appartenance locale. Ce chapitre nous a quelque peu éclairé sur les raisons d'une urbanisation lente dans la région, puis les différents acteurs ayant bouleversé l'ordre spatial, les différentes conquêtes, puis quelles sont celles qui ont été les plus urbanisantes.

Ainsi, nous avons pu voir que le premier déterminant de l'urbanisation en Kabylie a bien été la colonisation française. Celle-ci a implanté progressivement un réseau de centres de peuplement européens qui allaient devenir de futures villes. Cette première rupture dans un environnement resté longtemps rural allait entraîner d'autres ruptures dès la guerre de libération nationale (1954-1962). Ainsi, dès l'indépendance, l'urbanisation et la ville vont connaître des mutations et des bouleversements profonds à l'ombre d'une planification urbaine balbutiante, outillée certes par des textes législatifs nombreux mais combien inopérants car ne se traduisant pas sur le terrain.

L'élément déclencheur de ces différentes mutations est sans conteste les découpages administratifs que le pays a connus depuis l'indépendance. Celui opéré à la veille de l'indépendance, c'est-à-dire en 1956, a permis la division territoriale du pays en 15 départements dont celui de Tizi-Ouzou. En 1963²⁹³, c'est le même nombre de wilayas qui est reconduit, en 1974²⁹⁴, le pays est subdivisé en 31 wilayas (avec 704 communes), et enfin en 1984²⁹⁵, le territoire algérien est divisé en 48 wilayas et 1541 communes. Ces différents découpages qui ont secrété, à chaque fois, de nouvelles agglomérations expliquent en grande partie le boom des agglomérations, notamment à partir de 1984. Beaucoup de chefs-lieux de communes sont créés entraînant l'apparition de nouvelles agglomérations ex-nihilo. Le lot d'équipements et de programmes de développement communaux (PCD) dont seront dotées ces nouvelles entités vont beaucoup contribuer à l'amélioration des conditions de vie mais aussi à la fixation des populations sur place. Enfin, les constructions individuelles qui s'intensifient à l'heure où les logements du secteur public se raréfient constituent un vecteur privilégié des extensions urbaines. S'éloignant des centres urbains (des anciens centres coloniaux), l'urbanisation se fait le long des axes routiers. Porteuse de développement, réceptacle des immigrants de la campagne, la ville, tout en restant village rural, phagocyte celui-ci. Les

²⁹³ Le décret 63-189 du 16 Mai 1963 texte qui réorganise les communes issues de la colonisation française reconduit les 15 départements et porte le nombre de commune de 1485 à 631 communes.

²⁹⁴ L'ordonnance 74-69 du 02/07/1974 portant réorganisation des communes et des wilayas porte le nombre de wilayas à 31 au lieu de 15

²⁹⁵ La loi n°84-09 du 04/02/1984 relative à la réorganisation du territoire algérien porte le nombre de wilayas à 48 et le nombre de communes à 1541.

habitants de la ville ayant souvent un pied en ville, un autre au village, c'est-à-dire à la montagne.

Toute cette ingénierie urbanistique et une législation rigoureuse n'ont pas empêché le chaos caractérisant les villes et villages d'Algérie et de Kabylie. Il faut dire que la décennie noire, les années 90, a particulièrement gêné l'exécution des PDAU, ce qui a facilité l'anarchie urbaine et la dilapidation des réserves foncières communales. Dans le chapitre suivant, nous nous proposons de voir les formes urbaines telles qu'observées dans la région avant de revenir à des cas d'étude de la planification urbaine à travers les PDAU.

Deux éléments peuvent être soulignés. D'abord un paysage urbain composé essentiellement d'une « conurbation » de villages, un phénomène échappant, à priori, à tout contrôle. Pourtant, il permet de relativiser, d'une certaine manière l'ampleur du phénomène de l'urbanisation. Ensuite, même si la ville de Tizi-Ouzou a, depuis sa formation, accueillie beaucoup d'habitants, les autres agglomérations de la wilaya ont continué à jouer leurs rôles de retenues et de fixation des populations.

Chapitre 3 Peuplement et formes urbaines en Kabylie

Introduction

Jamais la ville algérienne et par extension la ville dans les pays en développement n'a été autant décriée, par la presse, par les médias, par les officiels, par les simples citoyens. Jamais de qualificatifs virulents, acerbes à l'endroit de la ville n'ont été écrits dès la fin du siècle dernier et en ce début de ce siècle. Les villes souffrent de gigantisme et de désarticulation urbaine dans un grand nombre de pays en développement, impliquant des préoccupations différentes de celles des pays développés ou des pays émergents ayant de forts taux de croissance économique. La solution à la question urbaine réside alors dans une urbanisation « verticale », en érigeant des grattes ciel et des jardins « aériens » pour une plus grande densification du tissu urbain ou même une urbanisation « à étages »²⁹⁶ où on bâtit d'autres villes sur les villes. Aux uns c'est un problème d'organisation spatiale et de gestion urbaine, aux autres c'est un problème de densification du tissu urbain et de rareté de l'espace face au gigantisme de la ville. Et si ces jugements étaient fondés sur des référentiels de pays développés, des stéréotypes de villes connues ailleurs, sous d'autres valeurs, sous une autre culture et d'autres types de société ? Les villes et villages que nous observons aujourd'hui en Algérie ne signifient pas nécessairement désordre et dysfonctionnements. Les « diaboliser » serait les regarder avec un œil étranger, ce serait occulter toutes les forces et les survivances qu'elles véhiculent. Ces espaces d'un nouveau genre ne seraient que l'incarnation d'une culture, d'un autre mode d'organisation sociale, comme l'a remarqué M. NACIRI²⁹⁷. Dans la région étudiée, on observe en effet, un renouvellement général de l'habitat. Mais celui-ci donne vite une impression de paysages bétonnés et mités, sans réglementation ni esthétique architecturale ! Le village traditionnel, secrété par une économie rurale bien ancrée à l'espace a disparu. Il a laissé place à l'émergence d'agglomérations économiquement sans attache aux besoins et socialement répulsives !

Dans ce chapitre, nous tenterons d'abord de comprendre pourquoi n'y eut-il pas de villes en Kabylie avant l'arrivée des Français ? L'ensemble des hypothèses que nous proposons pour appuyer notre analyse va être conforté par un autre point relatif au primat séculaire du village sur la ville. C'est l'objet de la première section. Dans la seconde section nous présenterons l'articulation du réseau urbain-villageois à celui des routes, la route étant le vecteur principal de l'urbanisation. Enfin, dans la dernière section, nous nous intéresserons aux éléments ayant amené à la formation des villes et villages en région de Kabylie en esquisant les formes des agglomérations de la région et en dégagant les tendances dominantes à partir de dix cas d'étude.

²⁹⁶ Dans la mégapole de Hong Kong, le nouveau plan d'urbanisme préconise la construction d'une ville « au-dessus » de la ville pour pallier au problème de l'extension démesurée de la ville. Rareté de l'espace et coûts sont les principaux moteurs de cette réflexion (documentaire sur la chaîne « escales » intitulé « villes, une vue du ciel diffusé le 23/01/2010). Cette nouvelle ville « aérienne » est bâtie sur une superficie de 2x3 kilomètres, à 200 mètres d'altitude.

²⁹⁷ Mohamed NACIRI, historien, in « Les rencontres d'Averroès », 3-4 Novembre 2000, 2ème table ronde : Cités antiques et villes modernes, site <http://www.lafriche.org/averroes/2000/naciri.html> . L'auteur écrit : « ... Les villes islamiques présentent un tout autre modèle en matière d'aménagement urbain. Celui-ci privilégie les espaces de convivialité et de sociabilité, et ce qui pourrait passer pour du « désordre » aux yeux des occidentaux n'est en réalité que l'expression d'une autre culture, d'une autre foi, et d'autres institutions ».

Section 1 Pourquoi une non émergence des villes en région Kabyle ?

Introduction

Si nous remontons à l'ère de la création des premières villes de l'humanité, le Maghreb est l'une des régions du monde ayant été le plus tardivement urbanisée par rapport au Moyen-Orient ou à l'Afrique du Nord-Est (Égypte,...). Et pour cause, l'agriculture y est apparue plus tard. Pour les cas de l'Algérie, et la Kabylie de manière particulière, les différentes conquêtes ont toutes été peu urbanisantes jusqu'à la colonisation française qui a apporté villes et peuplement pour mieux durer. Mais, l'établissement berbère primitif, le village Kabyle a existé depuis les temps les plus reculés. Il ne s'agira pas pour nous de traiter de l'histoire ni de l'anthropologie de la société Kabyle. Cependant, il semble être intéressant d'identifier les éléments ayant freiné l'apparition des villes avant l'ère coloniale française mais aussi les éléments ayant favorisé la formation des premiers établissements humains, les villages.

1.1 Une venue tardive des villes

La question de savoir « pourquoi n'eut-il pas de villes dans la Kabylie marchande » a été posée par Camille Lacoste-Dujardin²⁹⁸ qui s'appuie à son tour sur les travaux de E. Masqueray. M. Dahmani relève aussi cette caractéristique de la région, il note en effet « ...malgré ses fortes densités au km² (plus de 250 habitants au km² en moyenne régionale), l'espace Kabyle se singularise jusqu'à ces dernières décades par l'inexistence de gros bourgs ou de grands centres urbains. Ceci peut s'expliquer par l'économie, l'histoire, la géographie, l'absence de facteurs initiaux et indispensables à la formation de toute cité... »²⁹⁹. Ces auteurs présenteront un ensemble d'hypothèses, que nous reprenons ici, puis nous les compléterons par d'autres pistes de réflexion.

1.1.1 Quelques hypothèses émises

Tout en traduisant une transition entre une société paysanne et une société urbaine pour la Kabylie marchande avant la conquête coloniale française, les hypothèses avancées par C. Lacoste-Dujardin vont expliquer les prémisses de la formation urbaine laquelle n'a pas abouti à l'émergence de ville, avant la venue des français. Nous en résumons ici les plus significatives :

- Les densités démographiques très fortes bien avant la pénétration française ;
- La constitution des groupements est antérieure au 18^{ème} siècle ;
- Une hiérarchie dans les groupements, des villages aux allures urbaines aux hameaux ;
- La structure de l'habitat³⁰⁰ fortifié par sa contigüité formant un ensemble compact pour des raisons défensives : la qualité du construit, pierre, à étages ; présence de mosquées

²⁹⁸ Camille Lacoste-Dujardin, « Pourquoi n'eut-il pas de villes dans la Kabylie marchande » formation des cités en méditerranée », colloque 1988

²⁹⁹ M. Dahmani, (S/D), op. Cité, page 312 ; « Atlas économique et social de la grande Kabylie », OPU, 1990, page 33

³⁰⁰ Camille Lacoste-Dujardin écrit aussi sur cette question dans un autre article « Géographie culturelle et géopolitique en Kabylie La révolte de la jeunesse kabyle pour une Algérie démocratique », *Hérodote* 4/2001 (N°103), p. 57-91. URL: <http://www.caim.info/www.sndi.arn.dz/revue-herodote-2001-4-page-57.htm>. L'auteur écrit, à propos des villages

dont certaines à minarets, une moyenne d'un édifice religieux pour 400 habitants selon E. Carette ; présence de lieux publics de réunion destinés à la « vie municipale ».

- Une spécialisation du travail avec l'existence d'un artisanat, métier de la ville par excellence. C'est un élément révélant « un processus d'urbanisation » en rupture avec un mode de vie fondé sur l'agriculture. Il y a selon l'auteur, un « procès de différenciation sociale, l'existence de nombreuses boutiques et d'atelier l'ont révélé... ». Les exemples des métiers d'armuriers et d'orfèvres, corroborent la thèse de l'auteur qui s'appuie sur l'exemple des villages d'Iflissen L'bhar³⁰¹ dont la spécialisation était l'industrie des armes, de même pour l'orfèvrerie pour le Beni-Yenni³⁰² dans la production des bijoux. Par ailleurs, le commerce de cette industrie permet des échanges lointains (en Algérie, dans le Maghreb, en Afrique) et de grands profits. Mais ces profits ne pouvaient être réinvestis au village pour des raisons d'équilibre social selon l'auteur. Ce qui allait constituer un frein à l'accumulation du capital. L'initiative privée étant étouffée par l'effet du groupe ! La spécialisation un autre critère pour définir la ville, c'est un stade avancé dans les établissements humains. A la veille de la colonisation française, cette spécialisation existe dans les villages Kabyles mais n'ayant pas favorisé l'urbanisation. Et pourtant « ... Cette spécialisation de l'activité est en rupture avec l'homogénéité de la société paysanne ». note l'auteur.
- L'urbanisation entraîne l'individualisation, et la libération des structures de parenté. À travers l'exemple d'une grande famille des Iflissen, l'auteur montre en effet, l'existence d'une tradition combinant l'endogamie et l'exogamie tribale, ce qui traduit une marque d'ouverture. C'est la thèse de Masqueray E. qui est reprise. Celui-ci, en comparant les cités mozabite et Kabyles conclut que si la première a évolué en ville, la seconde n'a pas pu évoluer vers un stade urbain. Elle est restée au stade de Toufik, cœur de Taddert selon l'auteur. Le processus d'urbanisation est resté, selon C. Lacoste, inachevé, du fait notamment de ce lien fort avec les structures patrilignagères. Hypothèse qui demeure toutefois insuffisante soutient l'auteur. En effet, les individus appartiennent parfois à plusieurs ensembles sociaux spatialement dissociés (appartenance résidentielle, parentale

kabyles, « ... Construits en grosses et belles pierres taillées, entourés de murailles souvent formées par les murs extérieurs jointifs des maisons et fermés de portes, ces bourgs étaient de véritables forteresses ceintes de remparts, pourvues à l'intérieur de plusieurs places, de mosquées et de « maisons des hommes », *tajmaât*, garnies de bancs de pierres où se tenaient les assemblées villageoises (les *jemaâ*), réunissant périodiquement les hommes. Les quartiers – *tikharroubin* (*takharroubt* au singulier) – des grandes familles lignagères dominantes – *imerkantiyen* (singulier : *amerkanti*) – « riches » (surtout des commerçants) se distinguaient des quartiers plus indifférenciés (les *iderman/adrum*) des autres villageois (*idaâfen*, « pauvres, chétifs »). Des corps spécialisés d'habitants au service de la communauté assuraient différentes tâches, d'entretien et de voirie, de garde nocturne ou diurne, et tous étaient réunis dans une même communauté de défense. C'étaient bien là de réels embryons de cités ».

³⁰¹ Les « *Tlatatuddar* » dans les *IflissenLebhar en Kabylie maritime* (Taourirt n'âitZouaou, IghilBoussouil et Issoukan) concentraient plus d'une centaine d'armuriers ; in « Géographie culturelle et géopolitique en Kabylie La révolte de la jeunesse kabyle pour une Algérie démocratique », C. Lacoste-Dujardin *Hérodote* 4/2001 (N°103), p. 57-91

³⁰² Un autre exemple sur les « *Tlatatuddar* » des Ath-Yenniqui réunissaient les villages de Aït Larbaâ, Taourirt Mimoun et Aït Lahcène, qui selon C. Lacoste- Dujardin rassemblaient plus de 200 ateliers et boutiques d'orfèvres et d'armuriers avec une population de près de 5000 habitants, selon la même source.

et politique), ce qu'il appelle les « Tlata-tuddar », les trois villages. Exemple qu'il illustre à travers les Iflissen et les Ath Yenni, ce schéma préfigure une agglomération en cours d'élaboration. Un autre terme semblable, celui de ttufiq, désignant une forme « supra villageoise » va étayer son analyse. La question de vocabulaire concernant les cités kabyles, différente d'un auteur à un autre et d'un site à un autre vont toutefois relativiser ces notions.

- Les agglomérations d'aujourd'hui ont connu une différenciation sociale. Elles ont intégré des individus sans lien de consanguinité, de grandes familles endogames et une population individualisée, selon l'auteur.

La spécialisation dans les affectations spatiales (lieux de culte, de réunion, de marché,...) permet, selon la conceptualisation de l'économie urbaine de parler de la présence d'une centralité géographique autour de laquelle s'organisait la vie de la cité. En outre, l'artisanat et l'industrie dénotent de la présence d'activités spécialisées dans ces cités, elles étaient même très prospères dans la Kabylie du 19^{ème} siècle. La colonisation française allait vite les anéantir, par les spoliations, les séquestres,... Les cités décrites par l'auteur donnent ainsi les prémices de villes de par la structure de leur habitat, les fortifications et remparts, les fonctions productives mais aussi de par la gestion de la cité. Les embryons d'agglomération sont là mais un ensemble de blocages vont être à l'origine du retard du processus d'urbanisation et de son aboutissement. Une urbanisation plus accomplie ne pouvait se faire. L'auteur soutient un ensemble d'hypothèses que nous résumons ainsi :

- La montagne, entrave géographique majeure du fait de la difficulté des communications.
- Montagne-rempart et culture spécifique de résistance chez les Kabyles (connus dans l'histoire par leur amour de la liberté et de l'indépendance), deux éléments qui vont permettre de se protéger contre l'étranger.
- La particularité de leur commerce « extra muros et itinérant ». Les Kabyles exerçaient leur commerce en dehors de leurs montagnes. « ils n'étaient guère accueillants aux éventuels clients ». Ce qui expliquerait la localisation de leurs marchés, loin de l'espace résidentiel, souvent dans un endroit neutre, carrefour de plusieurs villages
- « L'idéologie démocratique Kabyle elle-même » peut expliquer selon l'auteur un des freins au développement urbain. La limite à l'enrichissement des commerçants pour maintenir un équilibre social. Les nouveaux riches se soumettent ou s'en vont investir dans d'autres villes.
- L'absence de l'écriture, la société Kabyle étant orale, sauf chez les marabouts, les zaouias et écoles coraniques (plus de 20 écoles).

Masqueray E.³⁰³ a, bien plus tôt, expliqué longuement la formation des « cités ». Les villages Kabyles, fortifiés par leur position géographique, essaïmaient au sein des nombreuses

³⁰³ E. Masqueray, « formation des cités,... », Op. Cité . D'autres auteurs des historiens, des géographes ou des militaires ayant défriché la région au lendemain de la conquête coloniale comme E.Carette ou A. Hanoteaux et

confédérations tribales. Des gros villages existaient déjà dans les Ath-Yenni, les Ath-Irathen. Quels sont les éléments ayant permis leur formation ? Masqueray E., en s'intéressant aux peuples sédentaires de l'Afrique du Nord va rechercher les éléments ayant concouru à la genèse des cités en dégagant les facteurs ayant favorisé la pérennité des villages ou leur métamorphose en cités de niveau supérieur. Pour lui, les principes de cette formation sont : le primat de l'intérêt commun, l'entraide, l'association commerciale, les liens, les unions de mariage,... Il écrit en effet, « ...Ainsi naît la cité chez nos africains sédentaires, quelque nom qu'elle porte, Taddèrtchez les Kabyles, Thaquelèth dans l'Aourâs, Arch chez Beni Mezâb, Tireremt au Maroc ; elle n'est composée que d'individus, elle ne connaît que des individus, elle ne protégera que des individus. Quel que soit le nombre de ses membres, ne serait-que la somme des jeunes gens et des hommes de deux familles, elle a, dès qu'elle se forme, ce caractère d'être l'expression d'énergies individuelles... »³⁰⁴. Mais ces facteurs expliqueraient aussi la fixation des cités, comme la nature du lieu d'habitation (vallée, montagne) ou la nécessité qu'expriment les tribus de s'unir contre un envahisseur commun. Selon l'analyse de Masqueray E., ce qui prime dans la formation des cités ce sont les liens sociaux, « Il me semble plus sage de s'attacher , pour expliquer les cités africaines, à cette cause universelle, permanente, humaine et parfaitement simple, que l'individu tend sans cesse, dans quelque situation qu'il se trouve, à témoigner de sa sympathie envers ses semblables. C'est de là qu'elles sont nées, dans le Djurdjura, dans l'Aourâs, dans l'Ouâd-Mezâb, dans le Deren, aussi bien, je pense, que toutes leurs sœurs, dans l'Europe gréco-latine et germanique». En somme, la formation des cités Kabyles n'échappe pas à la règle universelle du besoin des hommes de se concentrer pour mieux tirer bénéfice de l'avantage du groupe. On dira en termes économiques, tirer profit des économies de localisation et d'urbanisation.

La cité Kabyle a toujours été érigée sans enceintes ni murailles pour la délimiter, comme pour les vieilles villes du monde. « Jalouse de son honneur, fière de l'assistance qu'elle donne aux faibles qui l'invoquent, enrichie déjà par des donations de quelques amendes, dirigée par sa djemaâ, protégée par sa loi, la cité africaine existe en principe sans murailles ni édifices. Elle n'a pas besoin, pour être et pour régner, d'être bâtie sur la terre, visible, matérielle, délimitée par un Romulus ou un Thésée... »³⁰⁵. Le village est fortifié naturellement, par sa localisation mais aussi par la structure de son habitat. Délimité par le relief escarpé, l'absence de routes de désenclavement, toujours cachés dans les forêts ou derrière les rochers ou crêtes des massifs montagneux. Les habitations sont contigües et étroitement enserrées les unes aux autres mais aussi fermées sur l'extérieur. Par ailleurs, deux éléments de la vie publique sont tolérés au sein même du village, la mosquée et la Tadjemaat. Le souk, lieu d'échange commercial et d'interaction social avec d'autres villages sont toujours excentrés, situés en dehors du village, généralement dans une zone neutre³⁰⁶.

A. Letourneux donnent des informations d'une grande qualité sur les peuplements et l'organisation sociale des villages kabyles.

³⁰⁴E. Masqueray, op. Cité page 24

³⁰⁵E. Masqueray, op. Cité 80

³⁰⁶Dahmani M. (in « Économie et société en grande Kabylie », édition OPU, 1987). Doumane S. (in « Le marché (Suk), Encyclopédie berbère XXX, édition Peeters, Paris-Louvain-Warpole MA, 2010 pages 4594 à 4603), Alain Mahé (in Histoire de la Grande Kabylie, XIX^e XX^e siècles. Anthropologie du lien social dans les communautés villageoises, Éditions Bouchène, 2001)... ont abordé cette question.

Selon Masqueray E.³⁰⁷, la formation des cités chez les Mزاب, dans l'Aurès et chez les Kabyles se distinguent par degrés, selon le niveau de confédération. Pour lui, la cité Kabyle n'a pu évoluer en cité urbaine contrairement à la cité mozabite. « ...On trouve chez les Kabyles une cité élémentaire, et deux degrés de confédération ; chez les Béni Mezâb, une cité à deux degrés, et une seule sorte de confédération. ». Il établit un rapprochement entre les éléments ayant permis la formation de Rome et ceux expliquant les villages Kabyles, les pagi et les vici. Il écrit « Les éléments premiers de la ville de Rome ont été des bourgs isolés très semblables aux Tiddar et aux Touâfeq kabyles. Leur nom l'indique. On les appelait pagi : orle radical de pagus, qui est pag, pax, accord, (pacisci faire une convention) a précisément le même sens que l'arabe ouafîqa, « convenir », d'où toufîq est dérivé. Les vici(pâtés de maisons, hameaux) étaient exactement ce que les Kabyles désignent par le nom de tiddar... ». Il note aussi, « chacun de ces pagi avait très certainement son organisation indépendante, son assemblée, son petit sénat, sa loi, comme les tiddar kabyles ont leur djemâat complètes ou restreintes, et leur kanoun... »³⁰⁸.

Il s'agit d'une organisation politique horizontale. De petites républiques sans autorité suprême. « Les cités africaines n'ont pas eu de rois tels qu'on imagine les premiers rois de Rome. En dépit de l'autorité qu'ils ont exercée, les grands chefs de qçar ou d qebîla kabyle ne se sont jamais substitués aux « djemâat » pour entreprendre sur le droit privé ou s'ils l'ont pu faire, ce n'a pas été en leur nom personnel, mais au nom de la religion musulmane sur laquelle ils se sont toujours appuyés. Il s'en suit que les qêbilat mozabites, pas plus que les tiddar kabyles, n'ont jamais eu lieu de se réunir pour conférer à un souverain le « regium imperium » et accepter la « lexcuriata de imperio ». Cependant elle créaient leur chef en cas de guerre, exactement comme les curies de Rome... »³⁰⁹. Même si des éléments similaires ont été observés dans la formation de Rome, les cités africaines décrites par Masqueray E. n'ont pu donner des empires. Il écrit en effet, « ...Bien qu'on ait constaté parfois chez eux de véritables seigneurs, et que Bougie ait eu ses Sultans comme Tlemcen et Tunis, leurs lois ont toujours été des lois de villages ; leurs petites républiques, grains de sable épars, n'ont jamais été les matériaux d'un empire. »³¹⁰. M. Dahmani note à ce propos que l'absence des villes s'explique par le fait que « la grande Kabylie n'a jamais connu d'institution traditionnelle centralisée »³¹¹.

La formation des cités, comparée à Rome, selon Masqueray, a toujours été entravée, freinée par les multiples conquêtes étrangères qu'ont connues les peuples de ces contrées : Rome, les Vandales, les Byzantins, les Arabes, les Turcs. « Qu'il nous suffise d'avoir constaté en comparant peut-être hardiment, la Rome de Romulus à un qçar de l'OuâdMezâb, que ces cités sont exactement celles par lesquelles ont débuté tous les peuples de notre race, et qu'elles ne diffèrent de notre société actuelle que comme les arbrisseaux battus par le vent saharien diffèrent des arbres de nos forêts, en développement, non en nature. » écrit le même auteur.

³⁰⁷E. Masqueray, op. cité, page 178

³⁰⁸E. Masqueray, page 224

³⁰⁹E. Masqueray, page 251

³¹⁰E. Masqueray, page 260

³¹¹ Dahmani M (S/D), op Cité, page 313

En dépit de tous les critères permettant la définition de la cité urbaine, artisanat, rempart, spécialisation, densité démographique, la transition vers l'urbain n'a pu se faire, comme on a pu le voir précédemment.

1.1.2 D'autres pistes de réflexion

À Tous ces éléments, nous pouvons avancer d'autres hypothèses que nous tentons d'explorer afin de comprendre la venue tardive des villes et des grandes villes en Kabylie.

- **L'absence de facteurs favorables à la localisation de la ville : absence d'une voie d'eau et des axes de communication.**

La première forme de peuplement est sans conteste le village traditionnel, retranché au cœur des montagnes. L'essentiel des « villes » observées sont nées ou de la conquête coloniale ou des différents découpages administratifs depuis 1974. C'est dire que contrairement à l'histoire urbaine³¹², ce ne sont guère les lois économiques qui vont être à l'origine de la naissance des villes et de leur puissance, mais des facteurs plus politiques, voire de domination.

P. Bairoch en expliquant la localisation des villes, écrit « les villes s'établissent (ou se développent) si l'une des trois situations suivantes est présente :

1. La fin d'une voie de transport
2. La jonction de deux voies de transport d'un même type
3. Le point de jonction de deux types de voies différentes »³¹³.

Les axes de transport et la présence de carrefour demeurent ainsi essentiels pour ériger une ville, ce qui semble expliquer aisément pourquoi la ville n'a pas élu domicile dans les montagnes Kabyles et même dans ses plaines. En Kabylie, le passage par le Sébaou a certes été emprunté dès la haute antiquité mais il est resté inexploité pour des raisons géographiques mais aussi de résistance des tribus occupant les cimes de montagne. De plus, l'oued Sébaou n'était pas navigable³¹⁴.

Aussi, une des premières raisons de l'absence des villes c'est la défection de facteurs de localisation favorables à la création des villes, comme le souligne M. Dahmani. Notons que l'élément déterminant dans la localisation des plus vieilles villes du monde c'est la voie d'eau : fleuves, confluent, rivières, près de sites favorable à l'établissement de ports... La Kabylie (du Djurdjura) n'en est pas pourvue.

Les couts de transport, c'est un autre élément important de localisation. Dans les premières villes du monde, dès qu'il y a surplus agricole, il y a nécessité de l'échanger et d'assurer son transport. De plus, pour nourrir une ville plus grande il faut l'approvisionner loin. Ce qui suppose un transport long et coûteux. Ce que Bairoch appelle « la tyrannie de la distance ». L'absence de voies de communication ne pouvait favoriser les moyens de transport, sauf le mulet plus prompt à escalader les sentiers les plus abrupts. L'agriculture étant faiblement

³¹² L'école de Chicago s'inspirant de l'exemple de l'évolution de la ville de Chicago à partir du 19ème l'essor et la puissance des villes.

³¹³ P. Bairoch, op. Cité page 189

³¹⁴ Si-Mohamed Djamel, op. Cité page 137 notera aussi que par sa nature de fleuve non navigable compte tenu de l'irrégularité de son cours, il n'a pas favorisé le développement de la région.

développée en Kabylie, cela ne permettait pas de réaliser des surplus agricoles destinés à l'échange.

Après la révolution industrielle, les canaux (en Europe) et surtout à partir de la deuxième moitié du 19^e siècle, les lignes de chemin de fer jouèrent un rôle semblable à celui des fleuves³¹⁵. Tizi-Ouzou en profite dès 1888, mais ce moyen de transport n'est pas développé : la ligne de chemin de fer Dellys –Boghni est fermée peu de temps après son ouverture et le projet de ligne entre Draa-Ben-Khedda et Azazga lancé dès la fin du 19^{ème} siècle ne sera jamais lancé. Le chemin de fer qui s'est arrêté à Tizi-Ouzou a « stoppé » en quelque sorte la diffusion de villes dans l'hinterland.

De plus, la conquête française de la Kabylie a non seulement bloqué le processus naturel de développement des villages (interdiction de l'artisanat, séquestres, expropriations, interdiction du colportage, de faire du commerce de détail, de demi-gros.... Mais elle a à trois reprises 1844-1847, 1857 et 1871 détruits et incendiés la majorité des villages. Plus de la moitié de la population Kabyle a été déplacée, fuyant l'armée coloniale. La toponymie actuelle l'atteste bien. Après 1871, il fallait repartir de zéro ! C. Lacoste-Dujardin et E. Masqueray n'ont pas voulu étudier ce phénomène !

- **Une absence d'industrialisation, mais l'existence d'un artisanat et d'une spécialisation relative des cités.**

L'absence d'industrialisation est tout de même tempérée par un artisanat local, un métier permanent. L'industrialisation est un vecteur principal de l'urbanisation dans l'histoire économique des villes. Mais la Kabylie comme pour le reste du pays d'ailleurs, est restée à l'ombre des bouleversements entraînés par la révolution industrielle du 19^{ème} siècle. En revanche, une présence d'un artisanat relativement développé (arme, bijoux, poterie, textile et tissage, ferronnerie, vannerie, tapisserie, sellerie,...) et une spécialisation du travail attestent des caractères urbains aux villages comme nous l'avons souligné plus haut. L'artisanat et l'affranchissement du travail agricole est l'un des critères ayant permis de définir les premières cités urbaines dans l'histoire de l'humanité. C'est un stade supérieur de spécialisation permettant la distinction entre la ville et la campagne. Mais notons, qu'en dépit de cette spécialisation la transition du village Kabyle vers un stade urbain supérieur ne s'est pas faite en raison d'autres blocages dans le processus d'urbanisation.

- **La nature de la propriété chez les populations autochtone de l'Algérie**

La propriété foncière a de tout temps été collective de la famille ou de la tribu. Ce caractère collectif dominant chez le peuple algérien n'était-il pas aussi une raison freinant l'apparition de villes ? Enfantin³¹⁶ dans son analyse sur la constitution de la propriété en Algérie écrit « Le caractère général de la propriété foncière, dans les villes, était, donc individuel ; dans les tribus, au contraire, il était collectif. Par exception, dans les villes, il y avait des propriétés

³¹⁵ P. Bairoch, p. Cité page 190

³¹⁶ Enfantin « Colonisation de l'Algérie », Enfantin, Membre de la Commission scientifique d'Algérie, Paris P. Bertrand Libraire 38, rue Saint-André-des-arts 1843, Livre numérisé en mode texte par : Alain Spenatto. 1, rue du Puy Griou. 15000 Aurillac, site : <http://www.algerie-ancienne.com>, page 67

collectives assez nombreuses, celles de l'État et celles des corporations religieuses. Dans les campagnes, il y avait, par exception aussi, des propriétés individuelles qui consistaient (de fait sinon de droit) en jardins et maisons, surtout chez les Kabiles montagnards ; ou bien (de droit très-exceptionnel) en propriétés libres (melk), fort rares hors des banlieues des villes... ». Aussi, la nature de la propriété foncière privilégiant la propriété collective à la propriété individuelle propice à la spéculation et à la libre entreprise, pourrait constituer un autre élément explicatif de la venue tardive de villes en Kabylie. Mahoui K³¹⁷ note aussi, que jusqu'à la promulgation de la loi du Sénatus-consulte en 1863, la nature de propriété foncière était dominée par l'indivision, la propriété privée, négligeable, concernait surtout les villes.

• Le primat de la tribu dans l'organisation sociale et politique de la Kabylie

Selon certains auteurs³¹⁸ l'absence de villes c'est une histoire de tribus. Les incessantes luttes tribales ayant caractérisées la région mais aussi les luttes entre nomades et sédentaires habitants des plaines et des montagnes, expliqueraient l'émergence tardive des villes. « Ce ne sont pas la ville ou le territoire qui constituent l'unité fondamentale, mais la tribu, isolée ou agrégée à ses voisines »³¹⁹. Ch. A. Julien rajoute plus loin « la Berbérie n'a jamais connu de capitale permanente, définitive. Jamais autour d'une métropole, elle n'a pu réaliser son unité. On a invoqué son compartimentage géographique, la difficulté de communications, l'absence de vallées convergentes, l'inutilité des fleuves, l'hostilité de la mer, l'exigüité de sa superficie utile... ». Seuls deux moments dans l'histoire selon le même auteur où les berbères étaient sur le point de bâtir un véritable empire en dépassant le primat tribal. Massinissa, au II^{ème} siècle avant JC avait donné l'amorce de la construction d'une nation en encourageant la sédentarité par le développement de l'agriculture. Après lui, « sous la dynastie des Sanhadja au XI^{ème} siècle de notre ère, les Berbères furent sur le point de réaliser, par leurs propres moyens, l'unité du Maghreb... », une double expérience vaine, rompue par Rome puis par l'invasion Arabe. À notre sens, l'absence de ville s'expliquerait par l'histoire même du peuplement Berbère³²⁰ (peuple jaloux de sa liberté, frondeur, ...), mais aussi à celle de toute l'Afrique septentrionale, terre des multiples conquêtes.

Massinissa « auteur essentiel de la transformation économique du Maghreb central ... contribua à l'urbanisation des Berbères ... Il s'inspira des constitutions des villes côtières pour donner aux nouvelles cités une organisation punique avec des magistrats... »³²¹. Avec la propagation de l'agriculture, c'est la vie urbaine qui se développe, mais elle reste localisée sur les bandes côtières (Tigzirt, Azzefoun, Béjaïa, Alger, Dellys) et dans une ligne intérieure (Sétif...). Il faut noter cependant, que la civilisation urbaine demeurera longtemps inexistante en Berbérie donnant aux conquérants successifs l'image d'une région repliée sur elle-

³¹⁷ Mahoui K., « Marché foncier urbain et sa régulation : modes d'allocation de l'espace et formation des valeurs foncières. Cas de la ville de Tizi-Ouzou », S/D de Ch. Ainouche, 2006, page 340

³¹⁸ Ch. A. Julien, Gautier (cité par Julien), A. Mahe,...

³¹⁹ Ch. A. Julien, op. Cité, page 32

³²⁰ Ibn Khaldoun, Masqueray, Carette, Charles André Julien, A. Mahé,... et tant d'autres auteurs qui ont largement écrit sur le caractère spécifique du peuple Kabyle, ses hautes valeurs de liberté et d'indépendance contestant ainsi une tendance au « fédéralisme ».

³²¹ Julien Ch A. op. Cité, page 119

même. Nous avons pu le voir dans les premiers chapitres, la construction urbaine de l'Algérie et de la Kabylie de manière particulière a été en marge des transformations qui ont eu cours dans le reste du monde notamment sous une domination arabe avide d'une organisation tribale et une domination turque moins présente spatialement. C'est l'ère coloniale française qui tracera l'essentiel du tissu urbain.

Le facteur rassembleur du peuplement Berbère est la tribu. Les historiens et les géographes la décrivent comme l'élément « d'agrégation ». Carette et Rozet³²² écrivent à ce propos « Dans les flans abrupts de la montagne, dans les horizons découverts de la plaine, dans les steppes et dans les oasis du Sahara, partout nous retrouvons la constitution isomorphe des peuples berbères, nous retrouvons le même élément d'agrégation, la tribu ; la tribu c'est l'unité, c'est la commune. Chez les peuples stables, qui ne font point usage de la tente, la tribu se présente comme une agglomération de villages... Le village pour les uns, le douar pour les autres, tels sont les éléments principaux de la tribu ». Autant de tribus, démultipliés en un grand nombre de villages, mais ne s'agrégeant pas en une « nation fédérale ». C'est d'ailleurs une des faiblesses de l'organisation sociale de la Kabylie sur laquelle le conquérant français s'est appuyé pour faire aboutir ses expéditions sur le sol de la Kabylie du Djurdjura. Cette hypothèse, étayée par E. Carette, explique une organisation politique horizontale, non verticale comme dans les sociétés féodales, un chef, un émir, un khalif, etc. Car la ville est d'abord synonyme de puissance, de diversité. Si la puissance s'arrêtait au niveau de la tribu ou du village, s'apparentant à son autonomie, son indépendance, la diversité et le cosmopolite ne pouvait se concevoir.

Le type d'organisation sociale en tribus donne une sorte de « républiques », qualifiées ainsi par les historiens et géographes (Masqueray E., Carette E.,...). N'ayant pu évoluer en une seule république, elles ne vont pas permettre l'édification d'une « cité » fédératrice. Présentés comme de petites républiques, les villages Kabyles ont pu préserver leur autonomie et leur indépendance en dépit des vicissitudes de l'histoire. Ainsi, et selon Masqueray E.³²³, « Les Kabyles dont l'état social n'admet même pas la subordination d'un village à l'autre, ne conçoivent en aucune façon qu'une Qebîla commande régulièrement à des tribus, si faibles qu'elles soient ; néanmoins si un danger universel appelait sur un même point une multitude de guerriers, tous les petites groupes isolés, si indisciplinés qu'ils fussent, se laissaient diriger, pendant le temps de l'action, par cette confédération prépondérante... Une sorte de nation se dessinait ainsi, puis s'effaçait à peine ébauchée, à mesure que les idées générales, les sentiments universels qui l'avaient produite, diminuait d'intensité. ». Pour le même auteur³²⁴, ces petites républiques attestaient une indépendance sans égal et ne pouvait conduire à une fédération des tribus. Celle-ci n'avait lieu que de manière épisodique pour contrer un ennemi extérieur ou commun. Les tribus recouvraient leur indépendance une fois les querelles tues. Cet élément ne favorisant pas la formation d'une cité « hétéroclite » formée de plusieurs

³²² Carette et Rozet, *L'Algérie par les capitaines du génie. « L'univers ou histoire et description de tous les peuples, de leurs religions, mœurs, coutumes, etc. »*, Paris Firmin didot frères, éditeurs, imprimeurs de l'institut, rue Jacob, 1850, page 56

³²³ E. Masqueray, *Op. Cité*, page 115

³²⁴ E. Masqueray, *Op. Cité*, pages 125 et suivantes.

tribus. Ce qui, à notre sens, pourrait constituer un autre élément expliquant l'absence de l'émergence de ville en région de Kabylie.

Pour E. Carette³²⁵, les tribus sont de « petites nations ». Il écrit « Les Zouaouas (Gaouaous chez les indigènes selon Masqueray), qui originellement, ainsi que l'histoire nous l'apprend, formaient une seule nation compacte, réunie sous l'autorité d'un seul chef, n'ont aujourd'hui de commun que le nom qu'ils portent, le génie industriel qui les anime, la contrée rugueuse qu'ils habitent, et le double besoin d'indépendance au-dedans et, en même temps, d'expansion au dehors, qui forme un des traits saillants de leur caractère national. Du reste chaque tribu a son chef et son gouvernement distinct... ». Il écrit plus loin « ... Le sentiment de la solidarité s'élève ainsi de la famille au village, du village à la tribu, de la tribu à la confédération. Survient-il une querelle de village, on laisse dormir pour quelque temps les querelles de famille. Survient-il une querelle de tribu, on laisse dormir les querelles de village. Survient-il une querelle de confédération, on laisse dormir les querelles de tribu... ». L'absence d'un pouvoir central, une organisation horizontale des villages, une démocratie égalitariste,... des éléments ne pouvant favoriser la naissance d'une grande ville.

• La configuration géographique de la région : la montagne

Un rempart naturel mais ne bénéficiant pas de la présence d'autres facteurs favorables à l'émergence d'une ville, fleuve, mer,... La Kabylie maritime n'a pas vu naître de grandes villes en raison d'un arrière-pays hostile. En effet, quand la voie d'eau existe, l'arrière-pays joue aussi en faveur ou en défaveur de la localisation de la ville. P. Bairoch écrit à ce propos « L'importance de la voie d'eau est déterminée non seulement par la qualité de celle-ci mais par la valeur économique du hinterland qu'elle dessert : un excellent port naturel d'une région désertique et dépourvue de ressources minimales demeurera rural... ». Pourrait-on expliquer ainsi le recul des cités romaines d'Azzefoun et peut-être de Tigzirt qui n'ont pas évolué en grandes villes même sous la domination française. Les mis en cause seraient-ils un hinterland pauvre et une absence de voies de communication terrestre ?

Par ailleurs, la configuration géographique de la région entraînant une « imperméabilité » de la Berbérie et du Maghreb face aux invasions extérieures est une hypothèse soutenue par Ch. A. Julien³²⁶. Représentant 70% de la superficie de la Kabylie, la montagne est un élément conservateur de la région, constituant un frein aux progressions étrangères et un bouclier aux invasions. Ce qui a constitué paradoxalement un véritable salut pour la pérennité de sa culture, de ses mœurs, de sa langue.

Hormis Béjaïa à l'Est, Alger ou Dellys, à l'Ouest, la région de Kabylie du Djurdjura semble dépourvue de civilisation urbaine au cours de l'histoire. La colonisation française allait s'approprier une « terre vierge » en termes de villes et surtout de traditions urbaines,

³²⁵ Carette E., « Origine et migrations des principales tribus de l'Algérie », chef de bataillon du génie, membre et secrétaire de la commission scientifique d'Algérie, Paris, imprimerie impériale, M DCCC LIII. Livre numérisé en mode texte par : Alain Spenatto, 1, rue du Puy Griou, 15000 AURILLAC.spenatto@club-Internet.fr <http://www.algerie-ancienne.com>

³²⁶ Julien Ch A. op. Cité, page 57

notamment en montagne. Par ailleurs, l'absence ou la faible présence de centres coloniaux dans les plaines s'expliquerait par la faiblesse de peuplement Kabyle dans la région. Ce qui n'offrait pas de main d'œuvre agricole pour les nouveaux colons installés et dissuadait en conséquence la création de fermes coloniales.

Les écrits sur l'histoire ancienne de la Kabylie restent rares. Société orale, elle n'a pu ou su imprimer ses traces sur des livres ou des gravures, ni érigé des monuments ou autres vestiges. A une Histoire peu matérialisée par des vestiges, s'ajoute un « vide » civilisationnel qui a duré plus de sept siècles : une organisation sociale et politique de type féodal et tribal chez les arabes et une présence Ottomane plus soucieuse d'amasser l'impôt que de bâtir des villes.

Toutes ces hypothèses peuvent être étayées par un autre élément à savoir la constance séculaire d'un peuplement villageois, trait atypique de la région. À propos de la ville de Béjaia, à construction urbaine ancienne, l'essor urbain en tant que pôle régional a été tardif. M. Khelladi³²⁷ l'explique aussi par la primauté du village sur la ville. Il écrit « ... Les Kabyles ne contribuèrent pratiquement en rien dans le développement de la ville, se contentèrent dans la plupart des cas de tirer profit de leurs contacts avec les différents occupants. Les Espagnols chassèrent les Arabes et prirent leur place, les Turcs chassèrent les Espagnols sans leur succéder dans la ville de telle sorte que pour la première fois depuis plusieurs siècles elle retomba aux mains des indigènes. Ce qui pourrait expliquer selon nous que personne n'ait songé à la rebâtir pour lui redonner son prestige... ». La persistance du village même après l'apparition des villes témoigne à notre avis de cette velléité « inconsciente » avec le refus de ville. Celle-ci est après tout source cosmopolite d'individus venus de partout pouvant rompre avec un peuplement homogène.

Une dernière hypothèse est suggérée par M. Dahmani, il s'agit de l'absence de « féodalité » politique et économique en Kabylie. En effet, les fiefs des saints Marabouts présents dans chaque confédération tribale n'a pas débouché sur la formation de petites villes religieuses et féodales. Exemples :

- Sidi-Ali Bounab des Iflissen Oumellil(Tadmait)
- Sidi-Ali-Moussa des Maatkas (Maatkas)
- Sidi-Ali-Ouyahia des Guechtoula(Boghni)
- Sidi-Belloua des Amraoua (Tizi-Ouzou)
- Sidi-Abderrahmane Boukébrine des Guechtoula
- Sidi-Khelifa Ivahriyène (Azzeffoun)
- Sidi-Abderrahmane des Ath-Oughelis (Illoula)
- Jeddi-Ath-Menguellat des Iguaouaouene (Ain-El-Hammam)
- Sidi-Abdekkader des Beni-T'hor (Dellys)
- Cheikh Behloul frd Ath-Ghobri (Azazga)
- Sidi-Mansour des Ath-Djennad...

³²⁷ Khelladi M., « Urbanisme et systèmes sociaux : la planification urbaine en Algérie », édition OPU, 1993, pp91, 92

Pourtant, leurs zaouïas appartiennent toutes à la confrérie de la Rahmania. Ce vaste réseau de « saints » locaux, une « aristocratie » maraboutique divisée et morcelée, n'a jamais secrété une ville ou une cité religieuse régionale.

1.2 La continuité du peuplement villageois

Quand la ville garde comme substrat l'essence même du village, n'est-ce- pas là un indicateur de la pérennité d'un mode de vie, d'une culture, d'une appartenance ou même d'une résistance à l'étranger, à l'inconnu ? Une ville qui change et qui se transforme constamment est une ville qui frustre ses habitants. Le village à l'inverse est signe d'une constance, d'une permanence, d'une continuité dans les mœurs, dans le mode de vie. Une constance relative du caractère villageois mais empreinte aussi de mutations et de changements. Nous ne pensons pas ici à son « caractère mythologique » comme le note Nadir Marouf³²⁸. Notre objectif est de souligner ici l'importance d'un peuplement villageois en montagne notamment et sa dissémination autour de multiples chefs-lieux de commune ou de daïra. Si les densités démographiques élevées ont été signalées dans les premières recherches sur la Kabylie (E. Carette, E. Masqueray, A. Hannoteau – A. Letourneux,...), nous nous appuyons pour notre part sur la période de l'Algérie indépendante, c'est-à-dire à partir du recensement de 1966.

Les différentes étapes de développement national ont certes entraîné un exode rural massif vers les villes dans l'ensemble du pays, la Kabylie n'a pas échappé à la règle, néanmoins ses villages n'ont pas été dépeuplés. Deux points nous semblent intéressants à explorer ici afin d'appuyer la thèse du primat du village dans la région et sa force d'explication comme facteur ayant, en quelque sorte « évincé » la ville. D'abord l'importance des villages et hameaux selon leur nombre et leur taille à travers les communes de la wilaya, ensuite la densité démographique observées, des plus élevée dans tout le pays. Le peuplement en montagne, ne s'explique pas uniquement par une recherche de refuge ou de sécurité comme l'avancent certains historiens³²⁹. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, plusieurs hypothèses expliquent la longévité d'une armature villageoise (une organisation sociale horizontale séculaire, des facteurs économiques et géographiques,...)et l'absence de villes.

1.2.1 Dissémination des villages à travers la wilaya de Tizi-Ouzou

La Kabylie est connue pour la multiplicité de ses villages et hameaux, plus de 1500 villages³³⁰, notamment en montagne comme nous l'avons noté plus haut. Elle présente ce paradoxe entre une forte densité démographique et un caractère fortement rural. Pour Hamla Arezki³³¹ « ...L'implantation des villages kabyles sur les piémonts d'une des plus hautes montagnes de l'Algérie et leur dispersion ne sont pas fortuits... Car, pourchassés dans les montagnes où ils résistent le plus, les habitants de la Kabylie n'ont eu ni le temps, ni les moyens de fonder une ville prospère et grandiose ».Beaucoup d'auteurs, des géographes, des

³²⁸ « La relation ville campagne : dans la théorie et la pratique contribution à une sociologie des pays dominés », Nadir Marouf, OPU, 1981, page 56

³²⁹ Selon la thèse développée par Alain Mahé, op. Cité, page 66

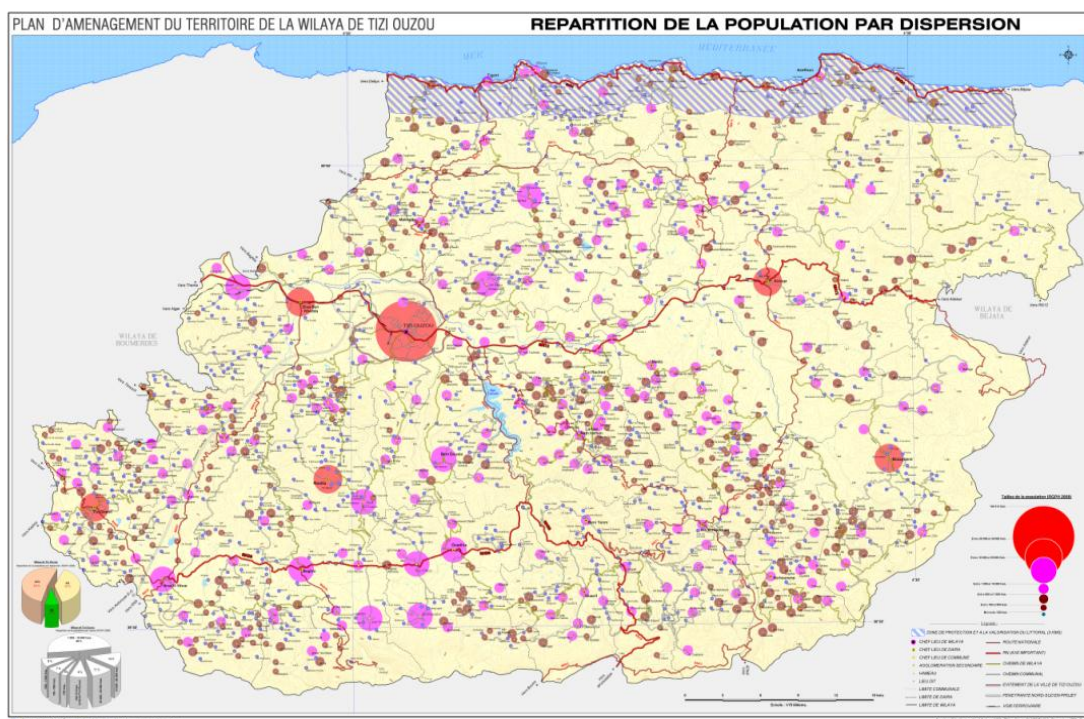
³³⁰ On relève en effet, 1252 hameaux et lieux dits selon notre décompte à partir des Tableaux récapitulatifs communaux (TCR), RGPH 2008 en sus des 349 autres agglomérations secondaires identifiées en 2008.

³³¹ « Wilayate en développement », ouvrage réalisé sous la direction de Kamel Bendimered, éditions En.A.P 1989

historiens, des sociologues ont souligné ce trait atypique de la région, une montagne densément peuplée. Pour Marc Cote³³² « une des régions les plus petites du pays, et pourtant une des plus peuplées ». Lieu d'une culture propre selon l'auteur, « ...Cette culture qui explique que la montagne, essentiellement rurale, puisse porter des densités de 300 hab. /km², l'une des plus fortes du bassin méditerranéen. »

Le village est entendu comme étant une agglomération secondaire selon le RGPH de 2008. Il ne s'agit pas là d'une définition explicite du village. Mais, selon toute vraisemblance, les agglomérations secondaires correspondant fort bien aux villages que nous connaissons dans la région. L'ONS n'utilise pas dans son langage la notion de village, mais des agglomérations secondaires, des hameaux et des lieudits. À notre avis, l'entité village devrait faire l'objet de plus d'intérêt vu son poids dans la région de Kabylie par exemple. D'autant que, quelque fois, au-delà d'un certain seuil statistique, certaines agglomérations sont considérées, et d'ailleurs à tort, comme urbaines comme on l'a vu dans le chapitre précédent. La dissémination du peuplement peut aussi être vue à travers l'importance des villages constituant sa trame de fonds. La carte n°11 nous révèle la dispersion démographique à travers celle des établissements humains.

Carte 11 Dissémination du peuplement dans la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : PATW 2012, Tizi-Ouzou

- **Un grand nombre de villages par commune et souvent de gros villages**
Pris selon leur nombre ou leur taille, les villages et hameaux traduisent un peuplement étalé autour des chefs-lieux de commune. Ils se trouvent toujours dans le sillage des villes comme

³³² M. Côte, « Paysages et patrimoine : GUIDE D'ALGÉRIE », édition Média-Plus, 1996, page 114

on peut le voir dans les tableaux qui suivent n°55 et 56 où nous élaborons une répartition communale selon le nombre de villages.

Tableau n° 55 Répartition des villages (agglomérations secondaires selon l'ONS) par commune dans la wilaya de Tizi-Ouzou en 2008

Classes de villages	Nombre de communes
Moins de 5 villages	37
5 à moins de 10 villages	23
10 à moins de 15 villages	6
15 et plus	1
Total des communes	67

Source : nos regroupements à partir du RGPH 2008 et des TRC (tableaux récapitulatifs communaux).

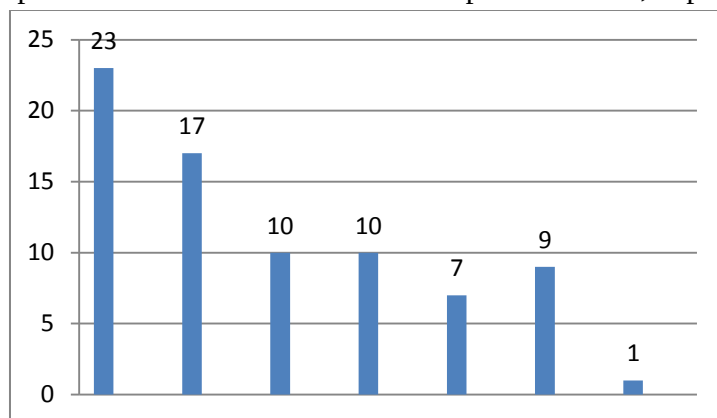
Les valeurs modales situées entre 23 et 37 indiquent bien la forte fréquence des communes ayant jusqu'à 10 villages. 55% des communes ont au moins 5 villages, alors que 34% n'en ont pas moins de 10. Près d'une commune sur dix peut avoir jusqu'à 15 villages ! En somme, il n'y a pas une seule commune dépourvue de villages. C'est dire que même avec l'essor des villes, les villages n'ont pas été dépeuplés à l'instar d'autres régions d'Algérie (Basse Kabylie par exemple). L'importance des hameaux et lieudits n'est pas en reste. Toutes les communes sont parsemées de ces petits établissements, on en compte parfois jusqu'à plus de 40 (commune d'Azzefoun,...), comme on peut le voir dans le tableau n° 56 et la figure n°7.

Tableau n°56 Répartition des hameaux et lieux dits par commune dans la wilaya de Tizi-Ouzou en 2008

Classes de hameaux et lieux dits (HLD)	Nombre de communes
Moins de 10	23
10 à moins de 20	17
20 à moins de 30	10
30 à moins de 40	7
40 à moins de 50	9
50 et plus	1
Total des communes	67

Source : nos regroupements à partir du RGPH 2008 et des TRC (tableaux récapitulatifs communaux).

Figure n°7 : Répartition des hameaux et lieux dits par commune, dépouillement RGPH 2008



Maatkas compte près de 60 villages et hameaux, c'est le plus dense en termes de villages, selon les observations de M. Dahmani. Pourtant le RGPH de 2008 n'en recense qu'une seule

agglomération secondaire, celle de Berkouka. A l'inverse, l'agglomération de Maatkas est classée urbaine avec un taux d'urbanisation de 81.38 en 2008 contre 81.73 en 1998 (voir le tableau n° 57 en annexe) ! Les mêmes observations peuvent être faites pour un grand nombre de communes dont Tizi-Ouzou qui compte, en réalité près d'une vingtaine de villages et hameaux, mais seulement 7 sont recensés comme agglomérations ! Le même trait dépeint le reste des communes puisque l'essentiel d'entre elles a jusqu'à 30 hameaux ou lieux – dits. Ce qui rappelle le cachet fortement villageois de la région.

La prédominance des villages dans les communes est manifeste. Les trois quart des communes ont jusqu'à 30 hameaux et lieux dits. Il s'agit dans beaucoup de cas de gros villages dépassant parfois la population du chef-lieu de commune. Par ailleurs, notons que sur les 67 communes que compte la wilaya, 31 communes (46%) ont des villages de plus de 2000 habitants, comme on peut le lire dans le tableau n°58.

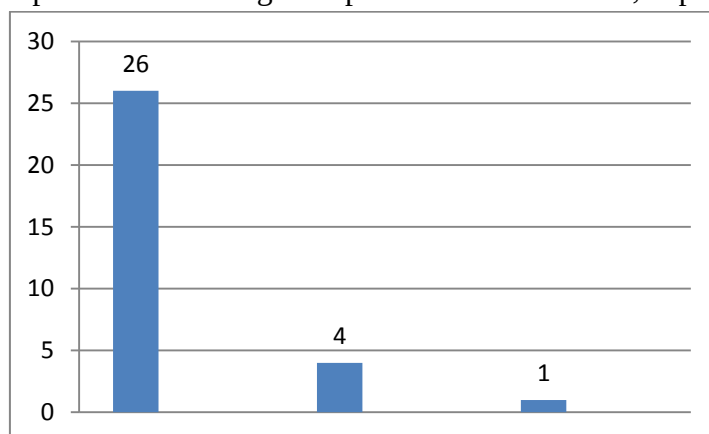
Tableau n°58 Répartition des communes selon le nombre de villages de plus de 2000 habitants dans la wilaya de Tizi-Ouzou en 2008

Nombre de villages	Nombre de communes
1 à 2 villages	26
3 à 4 villages	4
Plus de 5 villages	1
Total	31

Source : nos regroupements à partir du RGPH 2008 et des TRC (tableaux récapitulatifs communaux).

Près d'une commune sur deux a au moins un village de plus de 2000 habitants, comme montré dans la figure n°8. S'il y a une forte présence de villages, il s'agit surtout de gros villages.

Figure n°8 : Répartition des villages de plus de 2000 habitants, dépouillement du RGPH 2008



L'armature villageoise donne en moyenne 5.7 villages par commune si nous considérons les 382 agglomérations recensées, la moyenne est d'environ 20 si nous prenons en compte l'ensemble des hameaux et petits villages de la wilaya ! On devine le degré de dépendance du

grand nombre des agglomérations de la wilaya par rapport aux chefs-lieux de commune, au nombre de 67. Sur les 382 agglomérations 67 sont des chefs-lieux de communes, pourvus d'un minimum d'équipement administratif socioéconomique et de commerce, les 315 restantes en sont dépendantes. Comme on le lit dans le document du PATW 2012 de la wilaya de Tizi-Ouzou, 82% des agglomérations sont dépendante ainsi des 18% représentés par les chefs-lieux de commune ce qui engendre des déplacements de plus en plus nombreux. Cette proportion est néanmoins beaucoup plus élevée si on considère les 1252 autres hameaux. Les effets sont plus spectaculaires pour l'ensemble des villages. Plus une agglomération offre des services plus elle est sollicitée. Le PATW de Tizi-Ouzou 2012 articule, d'ailleurs ses objectifs autour de la problématique du déséquilibre spatial entre les différents territoires de la wilaya comme nous le montre la carte n°11, plus haut, qui révèle une concentration en zone de montagne et dans la partie Sud-Ouest de la wilaya. La partie Nord, notamment Nord-Est connaît une faible dispersion.

• Une gravitation exceptionnelle autour des centres urbains

Cette attraction est plus exercée par la ville de Tizi-Ouzou qui concentre tous les services. Du fait de la centralité qu'elle représente, elle attire quotidiennement un nombre élevé de visiteurs. De plus, la motorisation de plus en plus généralisée, offre plus d'aptitudes aux déplacements vers les villes les mieux pourvues en service. Ce qui explique les mouvements pendulaires. Au sein de l'armature urbaine de la wilaya, de gros villages gravitent autour des centres urbains représentés généralement par les chefs-lieux de communes. Tizi-Ouzou compte à elle seule six villages dont certains dépassent les 6 000 habitants. Parmi ces villages, certains sont classés de la strate semi-urbaine au dernier recensement. C'est ce qui nous permet d'avancer, que la forte présence du village c'est peut-être la manifestation d'une survivance culturelle propre à la région, même si elle n'est pas une négation de la ville, elle en a probablement ralenti l'émergence. Chaque ville est satellisée à une nébuleuse villageoise. Néanmoins, ce sont les agglomérations qui ont pu (su) faire un contrepoids aux villages qui ont pu émerger. Tout se passe comme si la ville ne peut s'imposer, émerger qu'en « écrasant » le village. Tant que celui-ci est dominant, la ville ne semble pas signifier une puissance économique.

Par ailleurs, la ville de Tizi-Ouzou représentant en quelque sorte le centre de gravité de toute la wilaya (elle est située en moyenne à une quarantaine de kilomètres des différents chefs-lieux de communes, voire moins), freine l'émergence de villes compétitives. La proximité d'Alger (une centaine de kilomètres) avec toutes les économies d'agglomération et d'urbanisation qu'elle engendre dans son sillage, n'a pas non plus favorisé la naissance de grandes villes³³³ dans la région.

La présence de gros villages constitue, à notre sens, une sorte de « barrage »³³⁴ à l'émergence de grandes villes, même si l'agglomération des individus est en soi le facteur déterminant pour la création d'un établissement humain. On remarque ainsi que les chefs-lieux de

³³³Selon M. DAHMANI, ouvrage collectif 1993 « elle (Tizi-Ouzou) joue un double rôle : d'une part, elle constitue un pôle de croissance au niveau de la grande Kabylie et, d'autre part, elle remplit ses fonctions de satellite de la capitale ».

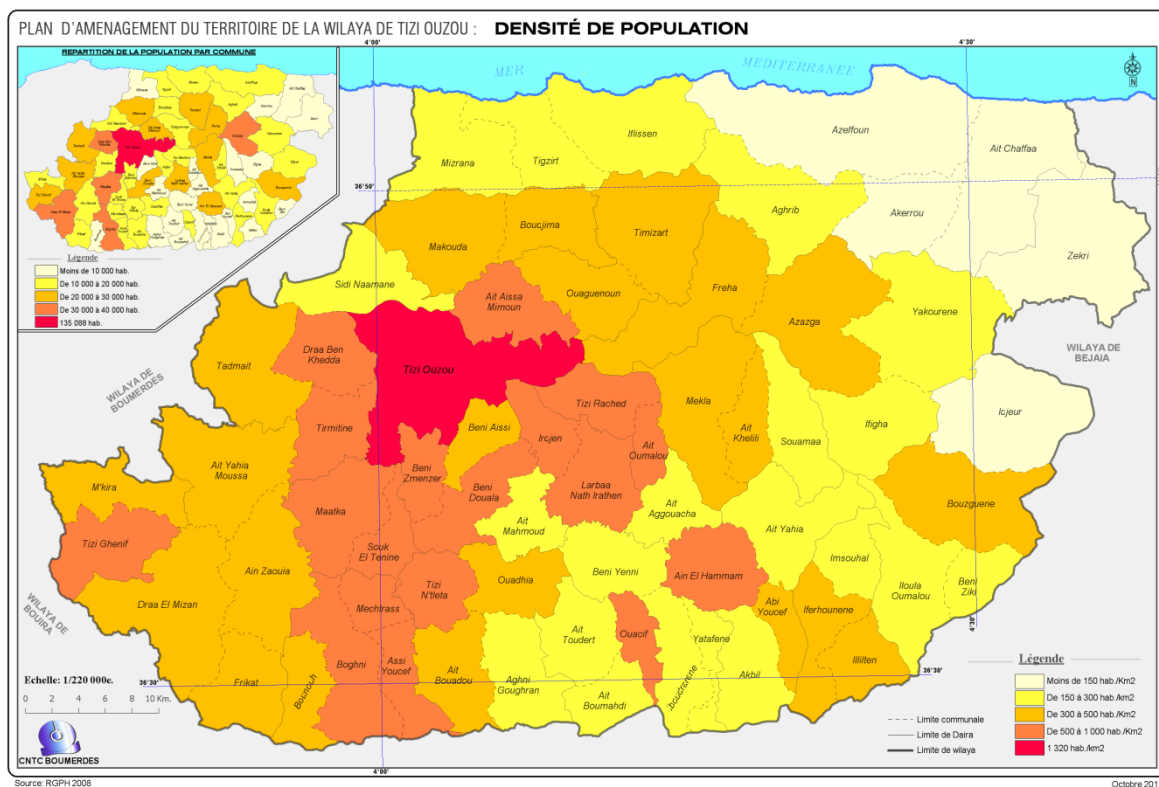
³³⁴ L'expression a été utilisée par M. DAHMANI (in« Tizi-Ouzou, fondation, croissance et développement », 1993), quand il parle des villes dans la ceinture d'Alger, BOUMERDES, TIPAZA, BLIDA... « Des espèces de barrages humains et économiques ... », page 315.

communes autour desquels gravitent de gros villages (supérieur à 2000 habitants) n'émergent pas en tant que grandes villes, exemple de Larbaa-Nath-Irathen (avec 8117 habitants dans le chef-lieu et trois gros villages de plus de 3000 habitants pour deux d'entre eux ; Azouza et Ait Frah ; Taderret Mokrane 7000 hab.) ; Tigzirt ou Beni Douala.... A l'inverse les villes telle que Draa-Ben-Khedda (avec 28 924 habitants), qui n'a qu'une agglomération secondaire (Ain Faci, 1384 habitants en 2008) et une dizaine de hameaux dispersés, s'impose bien comme une ville. Enfin, il faut remarquer que la majeure partie de ces gros villages sont situés en haute montagne, de la chaîne littorale aux fins fonds du massif du Djurdjura, le gros village s'impose et semble évincer toute ingérence des villes.

1.2.2 La densité démographique

La densité démographique peut être le deuxième élément attestant d'une armature villageoise qui vient renforcer celle des villes, « nouvelles » venues en terre Kabyle. La carte n°12 illustre cette forte présence humaine

Carte 12 Les densités démographiques de la wilaya de Tizi-Ouzou



La population totale de la wilaya de Tizi-Ouzou est de 1 116 059 en 2008³³⁵ dont 580 975 dans les agglomérations chefs-lieux (ACL) de communes, soit 52% du total. C'est la

³³⁵ Il faut remarquer que l'ONS donne parfois des chiffres différents d'un document à un autre. Dans « RGPH 2008 : résultats par commune », Septembre 2009, on note Population de la wilaya de TIZI-OUZOU : 1127166 et total des populations dans les chefs-lieux de communes elle est de 585200. Le document portant résultats du RGPH, au 1110 « RGPH 2008 les principaux résultats du sondage au 1/10^{ème} », ONS Décembre 2008 sur tout le pays donne les chiffres notés dans le texte.

cinquième wilaya du pays en matière de poids démographique après celles d'Alger, Sétif, Oran, Djelfa³³⁶, Constantine n'en compte que 938475 habitants en 2008.

« Comment expliquer la densité exceptionnelle de l'armature villageoise traditionnelle ? » se questionne M. Dahmani³³⁷. Deux éléments sont avancés, la configuration géographique et l'exiguïté de l'espace. « Les facteurs de polarisation qui ont déterminé l'espace habité du Djurdjura ne sont pas les facteurs classiques (fleuves, points d'eau, carrefours,... mais le relief, c'est –à-dire la crête, position de défense, un refuge naturel,... » rajoute l'auteur. Pour E. Masqueray, c'est A. Hanoteaux et A. Letourneux qui notent en 1866 l'importance de la densité en Kabylie et dans le Djurdjura particulièrement³³⁸. La densité demeure ainsi un indicateur clé pouvant permettre de comprendre la ville d'aujourd'hui. Ce n'est donc pas un fait nouveau, comme on le voit dans le tableau n°59 qui nous donne les densités démographiques enregistrées au milieu du 19^{ème} siècle.

Tableau n°59 Population de la Kabylie du Djurdjura en 1866

Cercles	Population indigène	Surface en hectares	Densité d'habitants au Km2
Fort National	76.616	65.309	118.70
Tizi-Ouzou	100.334	124.071	80.59
Draa-El-Mizan	48.413	78.486	61.67
Dellys	50.446	98.038	51.36
Kabylie du Djurdjura ou subdivision de Dellys	275.809	365.904	75.25

Source : A. Hanoteaux et A. Letourneux, op cité page 249

Les deux auteurs notent le caractère exceptionnel des fortes densités démographiques, notamment en haute montagne (à Fort National, aujourd'hui Larbaa-Nath-Irathen) quand il les compare aux densités des autres départements français.

La carte n°12 sur les densités démographiques fait ressortir des situations différenciées. La plus forte c'est celle enregistrée dans la commune de TO, 1320 hab./km2 du fait de son statut de pôle régional. Mais des densités importantes sont aussi observées dans la dépression de Draa-El-Mizan et la vallée du sebaou et dans les zones montagneuses au sud-ouest. Le littoral et sa partie Est sont moins peuplés... Parmi ces densités démographiques en 2008 ; Draa-Ben-Khedda 924 hab. /km2 ; Larbaa-Nath-Irathen 738 hab. /km2 ; Souk-El-Tnine 701 hab. /km2 ; Mechtras 708 hab. /km2, etc. En effet, le peuplement Kabyle est fort ancien. Rural, ou plutôt montagnard, il est accroché aux confins des montagnes depuis des temps anciens, comme pour le reste des pays de la Méditerranée.

³³⁶ Les populations respectives de ces wilayas sont : 2 880 162 ; 1 570 132 ; 1 429 509 ; 1 155 320 habitants.

³³⁷ M. Dahmani, « Économie e société,... », op. cité page 94

³³⁸ Masqueray E., op. cité page 99

Un premier débroussaillage sur les facteurs pouvant être à l'origine de cette occupation humaine nous permet de dégager trois grands facteurs : l'histoire, l'économie et la société. Des facteurs qui rejoignent ceux à l'origine de la formation tardive des villes, comme nous l'avons vu dans la section précédente.

1. L'histoire du peuplement Kabyle et sa lointaine tradition à l'attachement territorial à l'instar de toute la région méditerranéenne ; identité, attachement au terroir, l'identification au territoire appartenance et besoin de ressourcement permanent sont les constantes ayant marqué l'évolution historique de toute la Berbérie. Ce qui pourrait constituer un élément explicatif de la pérennité des villages. L'histoire, la culture et la société véhiculent des valeurs ancestrales inaliénables se répercutant sur la perception du territoire, son usage. Le territoire devenant ainsi une sorte d'héritage des ancêtres, à léguer aux générations futures dans la pure tradition méditerranéenne.
2. L'économie : Les effets du développement économique induits par le progrès technique (routes, infrastructures, niveau de vie...). Il faut noter cependant, que parler du développement économique ne concerne pratiquement que la deuxième moitié du 20^{ème} siècle à nos jours. La période antérieure à la conquête française ou turque n'ayant laissé que peu de chose en termes de civilisation humaine. Les établissements humains créés ne concernent que certaines zones littorales (Alger, Bejaïa,...) ou intérieures, (Tlemcen...). L'ouverture des voies de communication dans un contexte de révolution des moyens de transport (commodités de transport, l'usage de plus en plus grand de l'automobile, l'accès très rapide aux grandes voies de communication) a été un élément accélérateur de la localisation et de la densification des villes. L'amélioration des infrastructures et la mise en place des commodités urbaines (meilleur état des routes, leur revêtement jusque dans les vallées et tout au long des pistes agricoles) a entraîné une urbanisation continue. Tirant en même temps les commodités urbanistiques vers elle (éclairage public, alimentation en eau potable et gaz naturel, bitumage de voies d'accès...), zones d'activité, zones industrielles, de dépôt, croissance des activités commerciales et services privés, banques et assurances, trésor public, santé, bureaux d'études, avocats, éducation, formation,...
3. La question du foncier et de la propriété privée des terrains. Une rente de localisation sans doute, car construire sur une terre privée, familiale, c'est aussi se soustraire des méandres de l'administration³³⁹. C'est aussi une alternative à la construction n'induisant ni cout foncier ni attente inespérée d'un logement social. Souvent dans les confins des villages, loin des couloirs étatiques, sauf pour le cas des ZHUN. Étant le corolaire de la question de l'appartenance territoriale, la question du foncier a de tout temps été problématique en région de Kabylie. Rareté, exigüité, configuration physique désavantageuse, terres inhospitalières, mais terres des aïeux.

Certains auteurs³⁴⁰ parlent du « théorème du volcan » pour expliquer ces nouvelles formes de localisation qui se traduisent généralement par une périurbanisation. Mais la dispersion du peuplement en Kabylie ne répond pas nécessairement à des lois économiques (distance, coût,

³³⁹ KHELLADI M., colloque de KHENCHLA, 2008, op. cité

³⁴⁰ C. LACOUR « les nouvelles frontières de l'économie urbaine », ouvrage collectif, édition de l'Aube, 2005

transport,...) mais à des facteurs souvent non économiques (appartenance au village, repères culturels,...). Certaines activités censées être au centre se trouvent éjectées dans les périphéries, dynamisant ainsi l'espace rural et périurbain. Banalisation des villes ou redynamisation des campagnes ?

Singulière par ses fortes densités démographiques, la région de la Kabylie offre cette « permanence » cette continuité de l'histoire qu'aucune conquête étrangère n'en a pu altérer la constance. A l'instar de toute la Berbérie du Nord-africain, depuis l'Atlas marocain, cette forte densité en haute montagne dénote bien de l'ancrage profond du peuple kabyle dans son terroir, mais avec un « rejet » dirait-on de la ville comme synonyme de l'étranger, de l'intrus, du danger,...

La ville serait ainsi une nouvelle venue dans un paysage de villages. Résultat d'un long processus historique caractérisé par une urbanisation progressive, « calme » au gré de l'accroissement démographique lent en raison des guerres, du niveau de vie bas, de la misère humaine, du taux élevé de la mortalité infantile, des famines... En somme une urbanisation stable sur le long cours du temps. Prises individuellement, les agglomérations de Tizi-Ouzou, que ce soit les chefs-lieux de communes ou les villages de manière générale, offrent des densités démographiques des plus élevées du pays. Il y a certes un recul de la population en raison de la baisse de la natalité et du fort taux d'émigration vers l'étranger, mais la région offre toujours ce grand potentiel de capital humain.

1.3 Les formes résultant des vicissitudes de l'histoire

Les principales formes dominantes à l'origine des villes observées aujourd'hui sont le village traditionnel et le centre de colonisation issu de la conquête française.

1.3.1 Le village traditionnel

Le village traditionnel appelé Thaddert, est une évolution naturelle d'un premier regroupement primitif, le Toufik selon E. Masqueray³⁴¹. C'est d'abord « l'unité politique et administrative »³⁴². Un village peut être formé par deux ou plusieurs hameaux. L'union de plusieurs villages donnera alors la tribu ou « communauté villageoise ». C'est la première forme d'occupation humaine qui, de par l'ingéniosité des hommes dans son organisation sociale et la structuration de son espace a pu durer dans le temps, comme on a pu le voir précédemment. Déjà au 19^{ème} siècle, E. Masqueray compare la dispersion des villages Kabyles aux régions d'Auvergne et de Savoie en France. Il écrit « ... De petites ruches humaines, ces cités minuscules visiblement indépendantes les unes des autres, ces républiques en enfance qui ne forment pas une nation, ce peuple sans capitale, ce moyen âge sans château... »³⁴³

Le village dans sa forme traditionnelle n'existe presque plus, le site originel se transforme. Il n'est souvent pas abandonné totalement puisqu'il y a parfois, une sorte de substitution de l'habitation ancienne par une autre moderne (par les matériaux de construction utilisés, la

³⁴¹E. Masqueray, op. Cité page 83

³⁴²Hanoteau A. et Letourneux, « La Kabylie et les coutumes Kabyles », tome I, 2^{ème} édition Bouchène, page 248

³⁴³ E. Masqueray, pages 87, 88

forme d'ensemble, l'architecture...). Les usages des espaces et le cachet « intérieurisé » du village traditionnel ainsi que la morphologie même du village subsistent (ruelles sinueuses, forte densité de la population, proximité des habitations,...). La survivance du village apparaît à travers une nouvelle occupation des sols sur le site même de l'ancien village ou non loin de là, sur les flancs de montagne ou alors, très fréquemment aux abords des routes. Ce qui produit les villages-routes dont on reparlera plus loin. Notons aussi, qu'à travers les villes, certains quartiers, produits des nouveaux lotissements, vont reproduire le schéma traditionnel du village. Il n'est pas rare d'observer dans certains quartiers de la ville de Tizi-Ouzou par exemple (lotissements les « corbeaux, le « sud-ouest », « bastos »,...), ou le lotissement « Mouldiouène » à Draa-Ben-Khedda, une reproduction du schéma du village, moins dans l'architecture que dans l'usage de l'espace intérieur des quartiers, exigüité des rues, absence des trottoirs, promiscuité des habitations,... Même si le genre de vie urbain a pénétré partout, l'absence de la planification urbaine se lit dans les nouveaux paysages des villes et villages qui s'offrent à l'observateur.

Les différents découpages administratifs vont bouleverser certains villages en accélérant leur métamorphose. Devenant malgré eux de nouvelles petites villes, ils « s'entêteront » à rester au stade de villages de par leur morphologie et la structure de leur habitat.

En brossant un tableau très général sur l'évolution de la trame urbaine dans la région et à travers les siècles, nous soulignons la forte présence des villages comme illustré par la figure 9.. S'ils sont les seuls établissements pour le peuplement Kabyle depuis plusieurs siècles, ils vont perdurer jusqu'à aujourd'hui même avec l'émergence des villes. Le fait marquant à relever est qu'en dépit d'une apparition rapide des villes, le réseau de villages demeure toujours dynamique.

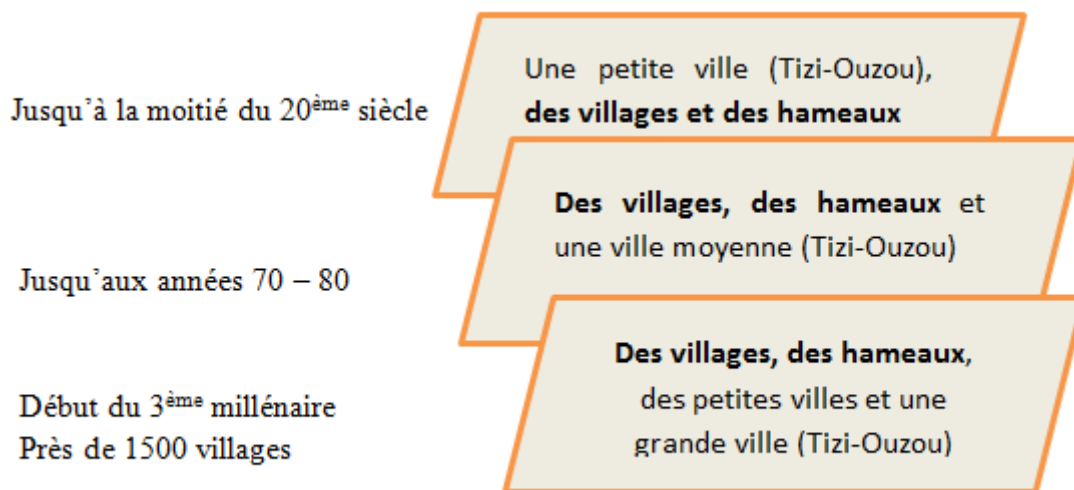


Figure n°9 Pérennité des villages à travers les siècles

Le temps, l'histoire, les événements mais surtout les hommes ont su préserver le village comme socle à leur organisation sociale. Le village traditionnel n'existe plus, mais c'est sur ses ruines que se bâtissent les nouvelles agglomérations, non plus en formes concentrique ou ramassés, mais étalées et surtout linéaires.

Au fil des siècles, la « permanence » du peuplement villageois n'est plus à démontrer. La figure n°9 nous montre la pérennité du village à travers l'histoire et le temps. Une permanence séculaire qui ne s'est interrompue qu'à partir du milieu du 19^{ème} siècle avec la conquête coloniale française. Une rupture qui va à son tour connaître plusieurs phases. D'abord, une phase « lente » marquée par la création des centres de colonisation³⁴⁴ qui s'est étalée de 1857 à 1889, pour la zone étudiée, avec 25% de ces créations juste après les révoltes de 1871. Une deuxième phase concerne la guerre de libération nationale (entre 1954 et 1962) avec son lot de migrations, d'exode et d'instabilité des populations. Cependant, c'est moins dans l'architecture que la constance semble être établie que dans les usages de l'espace et des territoires que le fait s'avère indéniable. Et cela même si les bâtis, ont plus ou moins « adhéré » aux vicissitudes du temps. M. Dahmani³⁴⁵ décrit fort bien les facteurs déterminants ayant favorisé la formation des villages Kabyles : les villages-souks, les villages-Oued, les villages-fontaines, les villages-routes, les villages-collines,... Mais de nouveaux types d'agglomérations sont apparus dans l'Algérie indépendante, notamment les ZHUN et les villages agricoles socialistes (VAS) dans les années 70.

Le village traditionnel, caractérisé par une économie traditionnelle de subsistance va être peu à peu envahi par une économie de type capitaliste fondée sur les règles du marché et l'échange³⁴⁶. Dans sa morphologie et dans ses fonctions, le village devient urbain malgré lui. Le rôle des villages de montagne dans le processus de développement a de tout temps été limité, note M. Dahmani³⁴⁷ réservoir de main d'œuvre, produits de l'artisanat, huiles, figes,... Surplus transférés vers Alger, d'autres régions, Maghreb, ou l'extérieur. Ils ont « un rayonnement réduit dans la propagation du développement » note l'auteur plus loin. Le village traditionnel a cessé d'être structuré à la Von-Thünen, c'est-à-dire, en cercles concentriques³⁴⁸. « L'ancienne organisation spatiale a éclaté sous l'effet de la transformation générale de l'économie régionale. L'agriculture péri-villageoise est complètement abandonnée au profit de la rente foncière, des extensions des terrains bâtis, des ZHUN, des zones d'activités, des infrastructures collectives », écrit M. Dahmani.

³⁴⁴ Le processus de création de centres de colonisation en Algérie s'est interrompue à la fin du 19^{ème} siècle comme nous l'avons vu dans le chapitre deux.

³⁴⁵ M. Dahmani, « Atlas économique et social en grande Kabylie, OPU, 1990, page 228, 229

³⁴⁶ Tessa A. « Essai d'analyse des idées et faits en matière d'aménagement du territoire contenus dans les politiques de développement national », A. TESSA, thèse de doctorat d'État S /direction de M. DAHMANI, UMMTO, 2005

³⁴⁷ M. Dahmani, « Économie et société,... », Op. Cité pages 92 et suivantes

³⁴⁸ M. Dahmani, « Atlas économique et social en grande Kabylie, OPU, 1990, page 146

1.3.2 Le centre colonial comme l'amorce de la future ville (Draa-Ben-Khedda, Tadmaït...).

La création des centres de colonisation va se faire principalement à partir de la seconde moitié du 19^{ème} siècle et notamment après l'insurrection de 1871 et l'instauration d'un régime civil en refoulant les populations locales. Le tableau 60 nous donne les dates de création des centres de colonisation s'étalant entre 1857 et 1889. L'essentiel des créations coloniales est réalisée après les événements de 1871, sous la troisième république.

Tableau n°60 Dates de création des centres de colonisation de la wilaya de Tizi-Ouzou

Dates	1857	1858	1875	1876	1878	1881	1882	1884	1887	1888	1889	total
Centres	LNI	.TO .DEM	.Boukh. .A.Zaou .T.Ghe .DBK	Bogh.	Tadm.	Azzef	Mekla	.Tamd. .Fréha .Azaz.	AE H	Yakou.	Tigz	
Total	1	2	4	1	1	1	1	3	1	1	1	17

Sources : Tableau établi à partir de données de Bellahcène T, 2006, pages 550 et suivantes et A. Tessa, op. Cité.

C'est aussi à cette époque que les effets de la deuxième révolution industrielle vont être profitables pour l'économie coloniale, l'électricité, le chemin de fer, la chute des coûts de transport et de déplacement,... En nous basant sur les travaux de T. Bellahcène³⁴⁹ ayant porté sur les centres de colonisation dans la grande Kabylie de la fin du XIX^e siècle, retraçons brièvement les facteurs de localisation de principaux villages.

1. Tizi-Ouzou : Une formation spontanée depuis 1855, 600 habitants sont recensés en 1857. Sa vocation, un village routier et commerciale qu'on nomme « ville ». Les constructions du centre colonial sont entamées dès 1859. Il s'agit d'une « régularisation » d'un centre né spontanément qu'une opération planifiée, il ne s'agit pas d'une création ex-nihilo. La décision de « régulariser » ce lieu en centre colonial est motivée notamment par la présence spontanée d'un peuplement aux abords du Bordj, aggloméré pas loin des troupes. Ce qui allait encourager l'installation de nouveaux immigrants. « La décision de créer le centre relèvera davantage d'un fait accompli que d'une volonté de coloniser ».

2. Dra-el-Mizan : Tout comme Tizi-Ouzou, DEM est formé spontanément, un autre cas de « régularisation d'un fait accompli » à partir de 1855 autour d'un Poste militaire (créé en 1852), avec 150 habitants en 1857. La vocation du village est agricole, partiellement industriel et commercial. On a voulu « réitérer dans cette partie occidentale de la Grande Kabylie, l'expérience fructueuse et prometteuse faite à Tizi-Ouzou en terme de régularisation d'un

³⁴⁹ Bellahcene T., Tome 2, Op. Cité

établissement déjà existant »³⁵⁰. La région offrait de plus grandes possibilités foncières et la présence d'une garnison garantissant la sécurité pour les nouveaux immigrants.

3. Fort Napoléon : « La « ville nouvelle » militaire au cœur de la montagne kabyle. Fort Napoléon est perçu, selon le Gouverneur Général Randon, cité par T. Bellahcène, comme « l'épine plantée dans le cœur de la Kabylie » avec la pénétration du souk Larbaaa (du Mercredi) de la tribu des Ath-Irathen. C'est la porte d'entrée militaire vers la Kabylie et l'aboutissement de la conquête de la région, au lendemain de la bataille d'Icherridenen 1857 qui sera renforcé par l'ouverture de nouvelles routes. Contrairement aux autres centres de colonisation, LNI, s'est vu doté d'un quartier de civil, amorce du peuplement européen qui se renforcera après la chute du second empire en 1870. Fort Napoléon devient dès 1872, Fort National dans la 3^{ème} république.

4. Boghni : Un village agricole appelé à devenir un centre commercial et industriel. C'est dans le cadre de la relance de la colonisation (sous l'empire d'abord puis dès le régime civil, 1871-1872, après l'insurrection de 1871) c'est-à-dire sous la 3^{ème} république et dans des conditions favorables en disponibilités foncières, résultats du séquestre et des tributs de guerre que va naître un ensemble de centres dans la dépression de DEM et dans le haut Sebaou notamment. La création de Boghni se fera parallèlement à l'agrandissement de DEM et la création de quatre autres centres : Aïn Zaouïa, Bou-Fhaïma, Tizi-Reniff et Aomar. Sa vocation, agricole puis industrielle et commerciale, en fera « une petite ville très florissante... prendra place à la tête de la riche et intelligente confédération des Guechtoulas »³⁵¹. En général, les centres créés dès la veille de la troisième république (fin des années 1860) sont à vocation agricole puisque destinés à recevoir des colons-agriculteurs venus de la métropole.

5. Aïn Zaouïa : Les nouvelles disponibilités foncières résultant du séquestre (terres confisquées aux communautés Frikat, At Smaïl et Abids) vont permettre d'ériger de nouveaux centres sur les voies de communication déjà ouvertes. Aïn-Zaouia, un centre intermédiaire entre DEM et Boghni³⁵², est érigé en prévision de la pénétration de la vallée des Ouadhias et pour constituer un marché pour les tribus environnantes.

6. Boufhaïma : c'est un village annexe de Dra-el-Mizan (après son érection en commune mixte en 1872), à vocation agricole et routier, il est érigé sur les terres prélevées dans la communauté des Nezlouas.

7. Tizi-Reniff : un centre agricole et routier et un relais commercial, réalisé fin 1875. Il est situé sur une voie stratégique dans la Kabylie occidentale reliant DEM aux Issers.

8. Tizi n'Tléta : qui s'inscrit dans le lot des centres de DEM dont le but était de renforcer le peuplement dans cette partie de la Kabylie. Mais en l'absence de conditions de vie

³⁵⁰ Bellahcene T. Tome 2, Op. Cité, page 26

³⁵¹ Bellahcene T. Tome 2, Op. Cité, page 63

³⁵² Bellahcene T. Tome 2, Op. Cité, page 97

appropriées (eau, terres inadaptées pour les cultures,...) seul un projet de lotissement urbain verra le jour.

9. Aïn el Hammam/Michelet : Il ne s'agit pas d'une création au sens strict, comme l'écrit Bellahcene T, mais « relève d'une décision gouvernementale liée à la réorganisation administrative de l'Algérie, notamment en Kabylie, avec la création de nouvelles Communes mixtes »³⁵³. Le centre a été construit pour accueillir les services administratifs et judiciaires. C'est à partir de 1886-1887, que la vocation du village est revue comme le note le même auteur, « ...dans le but de contrôler les populations kabyles extrêmement denses et alignées sur les crêtes et les contreforts du Djurdjura, le premier gouvernement civil de l'Algérie, à sa tête Albert Grévy (1879-1881), successeur du dernier Gouverneur Général militaire, Chanzy, décide de revoir le découpage administratif de la région... L'ancien territoire de la fédération des At Manguellet, deuxième par son importance démographique – et politique – après celle des At Iraten et ce, pour former par arrêté du 25 août 1880, le territoire de la Commune mixte du Djurdjura. ».

Le haut Sébaou va être largement investi par l'édification de centres coloniaux autour des deux points stratégiques Tizi-Ouzou et Fort-National et de la route Tizi-Ouzou-Bougie et ses pénétrantes ainsi que des projections d'ouverture de voies. Les centres de cette partie de la Kabylie, Mekla, Tamda, Fréha, Azazga et Yakouren, s'inscrivent dans le cadre du « Programme Général de Colonisation 1877-1888 » du Gouverneur Général Chanzy. Il s'agit, cette fois « d'un système planifié et linéaire »³⁵⁴. Ce programme s'inscrit dans des conditions exceptionnelles de disponibilités foncières, résultat du séquestre au lendemain de l'insurrection de 1871. Cependant, note l'auteur, « une précipitation dans le choix des emplacements des centres, sans coordination réelle... se bornant à « créer des villages suivant les nécessités du moment, sans se préoccuper de constituer un réseau d'ensemble répondant aux besoins du peuplement et de sécurité. Chaque création se trouvant isolée et par conséquent, sans point d'appui, entraînant par cela même, l'obligation de pourvoir immédiatement à l'installation de tous les services communaux : chemin, conduite d'eau, école, mairie, église, etc. ». Ce qui conduit à une grande déperdition du foncier.

L'ensemble de ces centres de colonisation, nés « spontanément » ou dans le cadre d'un programme planifié nous donnent les villes observées aujourd'hui. Trois grandes lignes se dégagent, correspondant en gros, à la configuration physique du territoire de la wilaya, comme nous avons pu le voir dans le premier chapitre.

- Une ligne littorale offrant les deux principales villes (Tigzirt et Azzefoun).

L'histoire nous instruit bien que c'est moins la tradition maritime du peuplement Berbère qui serait un des facteurs de localisation de la cité que la volonté de contrôle et de domination des différentes conquêtes coloniales. La configuration de lieux (site abrupt, tombant sur la mer coupant celle-ci de l'arrière-pays fortement déshérité) en a freiné l'épanouissement. Des cités

³⁵³ Bellahcene T. Tome 2, Op. Cité, page 314

³⁵⁴ Bellahcene T. Tome 2, Op. Cité, page 191

romaines qui seront désertées par toutes les civilisations ultérieures. Carette, Rozet et Masqueray expliquent la désertion d'une grande partie du littoral de l'Algérie septentrionale par la configuration physique du site.

- Une ligne épousant la vallée du Sébaou.

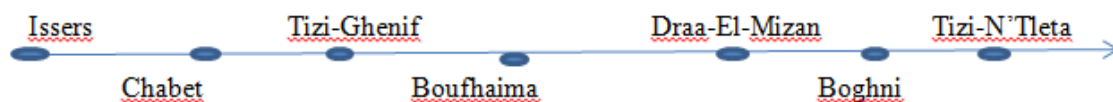
Territoire riche, plat et généreusement irrigué, terre de choix pour les établissements humains mais paradoxalement restée quasi-inhabitée jusqu'à la conquête française. Cette région fût nommée, au lendemain de la conquête française la deuxième Mitidja³⁵⁵. C'est aussi la « voie » romaine reconquise par les français qui ont repris le tracé pour la localisation des voies de communication.

- Une ligne intérieure plus au sud

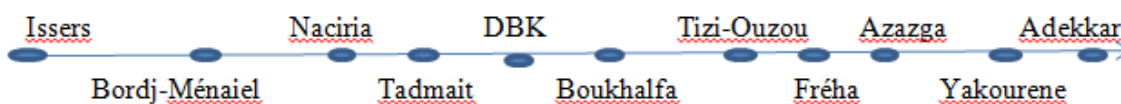
Elle privilégie les lignes de crête (Larbaa-Nath-Irathen – Ain-El-Hammam – Bouzeguene ...) reliant à vol d'oiseau l'Est à l'Ouest en enjambant les montagnes.

Ces trois grandes lignes vont constituer des « couloirs de colonisation » comme l'observe M. Dahmani³⁵⁶. Elles vont être des pénétrantes vers les montagnes à partir de la basse Kabylie déjà soumise. Nous reprenons ici les principaux axes de ces couloirs.

L'axe longeant les RN 68, RN 30



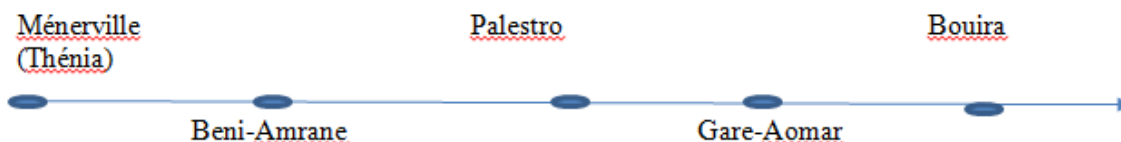
L'axe longeant la RN 12



L'axe longeant la RN 24



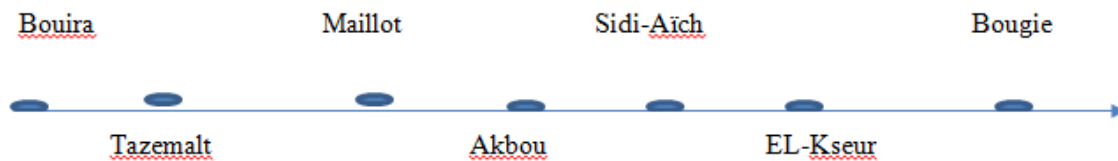
L'axe longeant la RN 5



³⁵⁵ Rozet et Carette, op. Cité

³⁵⁶ M. Dahmani, « Économie et société en grande Kabylie », Alger, OPU, 1987, page 60

L'axe longeant la RN 24



Ces « couloirs de colonisation » vont recevoir l'essentiel de l'équipement urbain, l'infrastructure de base, chemin de fer, routes, téléphone,... « Contrairement aux places militaires, les villages coloniaux, plus nombreux que les « bordjs » turcs ont été créés sur les emplacements des souks régionaux et parfois même interrégionaux ou encore des carrefours de circulation des hommes et des biens exemples : Tizi-Ouzou, Draa-El-Miza, Boghni, Issers, Azazga, etc. les plaines et le littoral furent les premiers espaces à être dotés de villages de colonisation d'où les populations locales étaient exclues, ... », note M. Dahmani³⁵⁷.

Ainsi, les centres de colonisation localisés tout au long des grands axes de communication ne sont jamais loin des villages traditionnels, émergeant souvent à partir de centres militaires. Seuls les centres de colonisation situés loin de la nébuleuse villageoise vont constituer, plus tard, les villes à morphologie véritablement urbaine à l'instar de Tadmait, Draa-Ben-Khedda, Tizi-Ouzou ou Azazga. Cependant, ce ne sont pas tous ces centres de colonisation qui deviendront des petites villes. Parmi les 17 centres créés, deux resteront des bourgs sans envergure territoriale et n'évoluent ni en chef – lieu de commune ni en petite ville. Il s'agit de Boukhalfa et Tamda, exemples types d'échec de création artificielle de ville. La conjugaison de plusieurs facteurs expliquerait cette situation.

- Le cas de Boukhalfa considérée comme agglomération secondaire depuis le RGPH de 1966, elle a fusionné avec l'agglomération chef- lieu de Tizi-Ouzou à partir de 1987. Elle en était l'annexe dès 1873 dans le département d'Alger. Elle constitue aujourd'hui le lieu de la localisation du futur stade olympique.
- Le cas de Tamda : petit bourg créé pour les besoins de la colonisation. Il accueille aujourd'hui la nouvelle ville universitaire de la wilaya avec ses 22000 places pédagogiques, ses différents laboratoires et autres structures scientifiques. Les effets d'agglomération attendus propulseront sans conteste ce petite bourg crée en 1884 en véritable ville près de 130 ans plus tard !

Fait du hasard ou revanche de l'histoire, ces deux bourgs créés respectivement en 1875 et en 1884 deviendront plus de 130 ans plus tard des lieux de prédilection pour des localisations aussi prestigieuses qu'une université et un stade olympique !

Par ailleurs, nous avons d'autres centres coloniaux qui ne connaîtront pas de promotion dans la hiérarchie urbaine. Ainsi, selon la configuration géographique nous avons :

1. Dans le haut Sebaou : Tamgout par exemple, centre colonial resté un petit village, n'ayant pas prospéré et n'étant pas devenu un chef-lieu de commune.

³⁵⁷ M. Dahmani, « Economie et société de la grande Kabylie », PU, 1987, page 77

2. Dans les plaines et les basses collines occidentales : Si Tadmait (Camp du maréchal) est devenue petite ville prospère, ce n'est pas le cas pour Sidi-Ali-Bounab, resté au stade de petit village.
3. Dans les plaines et basses collines orientales : Boumahni et Pirette (Ain Zaouia) ne sont pas devenues des chefs-lieux de communes.

A l'inverse, l'essentiel des villes d'aujourd'hui ont été à l'origine un centre colonial. Le tableau n° 61 nous donne l'armature urbaine actuelle dont l'origine est une création coloniale. Hormis Tiggirt et Azzefoun dont les traces urbaines sont plus anciennes, toutes les autres villes prennent leur envol à partir de la fin du 19^{ème} siècle.

Tableau n°61 Les centres de colonisation devenus, pour la plupart des villes

Vallée du Sébaou et Littoral dépression de Draa-El-Mizan				Montagne	
1	Tizi-Ouzou	11	Tiggirt	13	LNI
2	Tadmait	12	Azzefoun	14	AEH
3	Draa-Ben-Khedda			15	Tizi-Ghenif
4	Boghni			16	Maatkas
5	Draa-El-Mizan			17	Beni –Douala
6	Fréha			18	Mekla
7	Azazga			19	Makouda
8	Yakouren				
9	Ouadhias				
10	Mechtras				

Source : Nos regroupements

L'évolution de l'armature urbaine va dans le même sens que celle des découpages administratifs. En effet, Tizi-Ouzou l'une des villes les plus récentes d'Algérie a connu une croissance spectaculaire au vu de l'histoire. Elle doit son essor à la conquête coloniale dont l'obstination était d'assujettir la Kabylie du Djurdjura. De cercle administratif elle devient commune mixte puis un arrondissement intégré au département³⁵⁸ d'Alger à partir de 1870. À partir de 1880, on dénombre 6 autres communes mixtes : Mizrana ; Fort national (ex- fort de Napoléon en 1872) ; Dra- El –Mizan (1868) ; Michelet (1880) ; Azazga (1880) ; Azzefoun – Port – Gueydon.

³⁵⁸ Le département vient remplacer dans le nouveau découpage administratif celui de province du temps des turcs.

Ce sont les axes de communication rendus possibles par l'ouverture de nouvelles routes qui ont dicté la localisation de tous ces centres de colonisation. D'abord tout le long de la vallée du Sébaou et la dépression de Draa-El –Mizan (à partir de 1858) qui offraient les meilleures terres après celles de la basse Kabylie, ensuite dans et le haut Sébaou (à partir de 1882). À partir de 1868, les Cercles deviendront des arrondissements-Cercles (ou Cercles-Arrondissements). Ce sont les premières Communes mixtes d'Algérie. Le premier centre de colonisation est créé en 1858 au Bordj Sébaou (devenu Tizi-Ouzou), après ceux du Sahel et de la basse Kabylie. Constituant plus un « accident » de l'histoire qu'une création planifiée, car constituant une sorte de porte d'entrée vers la Kabylie du Djurdjura, alors indomptable et seule région d'Algérie encore non conquise. Ce centre va évincer Dellys jusque-là capitale régionale sous la domination Turque. Un siècle et demi plus tard, cet ex- centre colonial devient une grande ville.

En plus de ces deux entités, le village traditionnel et le centre de colonisation, deux autres agglomérations anciennes viennent compléter ce panorama de l'armature urbaine et villageoise de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il s'agit de Tizirt et d'Azzefoun, des « cités » romaines³⁵⁹ qui en dépit de leurs prémisses de villes, à travers la présence de vestiges urbains, n'ont pas pu s'imposer en grandes villes. Elles sont restées au stade de villages, de gros villages sans traditions urbaines. Notons que les affres de la guerre de libération nationale (1954-1962) ont particulièrement affecté ces contrées. Ainsi, la plupart des villages de Mizrana, Iflissen Lavhar, Tizirt, Azzefoun, Ait-Chaffa et Beni-Ksila ont été évacués puis détruits par l'armée coloniale française. Leur population s'est réfugiée, pur l'essentiel à Alger. Leur réoccupation et reconstruction fût très lente. Certains d'entre eux sont encore en ruines. En dépit de la greffe d'un centre colonial et des programmes de développement économiques depuis une cinquantaine d'années, elles n'ont pas pu être propulsées comme de grandes villes. Avec ses 6258 habitants en 2010 (36.78 % du total de la commune en 2010), la petite ville d'Azzefoun n'est pas dotée d'une assise économique développée : taux de concentration des PME pour 1000 habitants de 26.97% (pour Tizirt il est de 35.94) ; nombre de commerçants de 864 (Tizirt 855), pas de supermarché, la ville n'est pas raccordée au gaz nature, son TOL est égal à 6, relativement élevé (il est de 5.3 à Tizirt) un petit hôpital de 24 lits et l'absence de polycliniques. Il n'y a pas non plus de stade (il en existe un mais sans tribunes) son taux de raccordement au réseau d'assainissement est de 51% et enfin son extension urbaine est ralentie par le faible nombre de lotissements, 5 au total (alors que Tizirt en a 12) sur un total de 246 au niveau de toute la wilaya. Le grand nombre de villages gravitant autour de ces deux « villes » expliquerait sans doute, l'atavisme de toute expansion urbaine. Pour Azzefoun par exemple, 18 villages³⁶⁰ de 200 à 1000 habitants et plus de 40 petits villages³⁶¹ qui sont disséminés tout autour de la ville. Tels des gardiens de valeurs ancestrales, ils constitueraient une sorte de « verrouillage » à l'essor de la ville. Tizirt (8227 habitants en 2010, c'est-à-dire 66.89 du total de la commune), avec ses deux villages de plus de 1000 âmes

³⁵⁹ D'autres ruines romaines existent dans le territoire de la wilaya, tels que Djemaa Saharidj (dans la commune de Mekla), ou le sud de la ville de Tizi-Ouzou. Mais cela n'atteste pas une présence urbaine selon les historiens. Ces vestiges se situent sur une voie de passage...

³⁶⁰ Il s'agit, selon le RGPH 2008, des agglomérations secondaires

³⁶¹ Il s'agit, selon le RGPH 2008, de hameaux et lieux dits, au nombre de 44

et ses 17 petits villages, accuse moins de léthargie urbaine, les indicateurs économiques que nous avons esquissé sont plus favorables à Tizirt qu'à Azzefoun. L'une et l'autre de ces villes sont pourtant des villes touristiques qui voient leur population doubler chaque été !

Même l'histoire lointaine ne donne pas la ville d'Azzefoun comme une ville prospère. Les historiens l'évoquent comme municipe pour les romains et comme comptoir commercial pour Carthage. Enfantin écrit à ce propos «... Cette petiteville, sous la domination romaine, ne paraît pas avoir eu une grande importance, bien que la côte sur laquelle elle était située fût célèbre alors, si l'on en juge par les nombreux municipes qui s'y succédaient... Au cinquième siècle, elle était connue comme siège épiscopal... »³⁶². De 1992 à 1999, la zone était sinistrée (décennie noire). Mais depuis les années 2000, ces villes côtières ont attiré de très nombreuses résidences secondaires et estivales. La RN 24 est en voie d'urbanisation. Des deux côtés de cet axe routier s'érigent de belles demeures estivales, accompagnées ici et là d'hôtels, de restaurants, d'auberges et d'artisans de services : menuiseries, mécanique, alimentation générale, etc. Azzefoun s'est doté d'un grand hôpital et de plusieurs hôtels – restaurants. L'axe routier Dellys – Bejaia redevient fréquentable.

Conclusion

Si les villes ne sont pas apparues tôt en Kabylie, elles se sont par contre imposées très vite dans le paysage de la région durant la période coloniale puis dans l'Algérie indépendante. Mais le développement urbain s'est fait de manière concomitante avec celui des villages, des petites agglomérations dont l'ancrage est bien plus ancien que celui des villes. La montagne ne s'est pas dépeuplée avec l'essor de l'urbanisation. Au contraire, par le nombre de ses villages, de ses hameaux et lieudits, le peuplement villageois est demeuré fortement dense. Le village originel, le village Kabyle, dépeuplé, a pratiquement disparu. C'est souvent sur ses vestiges que se bâtiront de nouveaux villages aux allures de ville tant les nouveaux rythmes de l'urbanisation ont été rapides et non contrôlés. Le village est ainsi bien présent dans le paysage urbain de la région. Demeurant certes le creuset des solidarités traditionnelles et le haut lieu des liens sociaux du fait de sa taille, il va connaître de nouvelles mutations pour produire de nouvelles entités urbaines.

Les trois formes de peuplement opposées de par l'histoire (villages, centres de colonisation, cités antiques) vont « fusionner » vers une forme unifiée donnant pêle-mêle des villes-villes, des villes-villages, des villages-villes ou des villages-villages en ce début du 21^{ème} siècle. Il est indéniable que les seuls critères nous permettant ce type de lecture sont basés sur la morphologie urbaine et économique (enquête 2011 et statistiques diverses). C'est l'objet de la section suivante à travers laquelle nous tenterons de présenter les formes urbaines observées aujourd'hui qui toucheront aussi bien les anciens villages, les centres de colonisation que les plus vieilles cités que la région de Kabylie ait connu.

La ville n'a pu émerger en Kabylie de montagne pour l'ensemble des raisons que nous avons tenté de résumer dans cette section. Mais notons cependant, que la proximité d'Alger (capitale du centre située à une centaine de kilomètres), de Bejaia (capitale de la petite Kabylie et de

³⁶² Enfantin, op. cité

la vallée de la Soummam), ... des villes dont l'histoire urbaine est lointaine expliquerait sans doute l'inexistence des villes dans la Kabylie du Djurdjura. Les péripéties de l'histoire inhérentes à l'ensemble de l'Afrique septentrionale tout comme la géographie élucident cette question. Le peuplement Kabyle est d'essence rurale. Organisé en villages traditionnels, il n'a pas permis la formation de ville, de cités pouvant générer des traditions et une histoire urbaine, trois éléments, à priori, expliquer cette situation.

1. Une accumulation du capital faible freinant la création des richesses.

L'hypothèse émise par C. Lacoste Dujardin explique le frein de la communauté villageoise à tout enrichissement individuel par souci d'égalitarisme et d'équité sociale

2. La présence d'un pouvoir central et de l'autorité de l'État.

L'organisation sociale et politique de type horizontal ne permettait pas l'émergence de chef pour l'ensemble des confédérations tribales. Celles-ci demeuraient de « petites républiques » individualisées. D'ailleurs, la division administrative de la Kabylie reprend, en gros, la configuration tribale de la région : 67 communes regroupées en 21 daïras lesquelles englobent un ensemble de villages. Ce qui correspond à des groupements tribaux³⁶³.

3. Un héritage historique en matière de constructions urbaines quasi nul.

Avant la conquête coloniale, toutes les autres invasions coloniales sont restées en marges des territoires de la Kabylie du Djurdjura. Les Turcs ont érigé des Bordjs mais n'ont pas bâti des villes. Nous pensons que la constance séculaire des villages, une distribution du peuplement en petits groupements, pourrait aussi constituer une autre piste pouvant expliquer la venue tardive des villes. En fait, si les villages traditionnels n'existent presque plus dans leurs formes primaires aujourd'hui, ils vont revivre à travers des agglomérations aux formes nouvelles. C'est ce que l'on tentera de voir dans la prochaine section.

Les principales villes sont des anciens centres coloniaux avec sa trame en damiers, structurés autour des principaux symboles de la ville, la mairie, l'école, le marché et la place publique,... le centre colonial se caractérise par l'ilot qui structure les rues et le quartier et la « barre », développé à partir des années 50 dans le cadre de la transition urbaine dont parle Dahmani. TO en est l'exemple-type. La ville draine quotidiennement 200000 visiteurs, ce qui donne plus de d'encombrements, les différents plans d'urbanisme, les différentes trémies réalisées n'ont pas atténué le problème. Un « perpétuel chantier », « une ville dénuée de toute urbanité », tels sont les qualificatifs donnés par le PATW à la ville de TO. Trois entités se sont greffées les unes aux autres au fil de l'histoire sans que l'articulation ne se fasse.

³⁶³Camille Lacoste-Dujardin « Géographie culturelle et géopolitique en Kabylie La révolte de la jeunesse kabyle pour une Algérie démocratique », *Hérodote* 4/2001 (N°103), p. 57-91. URL : <http://www.cairn.info/www.sndl.arn.dz/revue-herodote-2001-4-page-57.htm>, page 61

Section 2 : La ville observée est une « mixture » d'espaces contigus

Introduction

Les villes et villages survivent et se pérennisent grâce à l'ingéniosité des hommes qui les ont bâtis. Du village vers la ville en passant par le centre de colonisation dans beaucoup de cas, les villes d'aujourd'hui vont vivre des mutations qui vont les mener vers de nouvelles formes urbaines. Qu'elle soit d'origine romaine, Berbère (autochtone, africaine au sens de E. Masqueray), ou coloniale, la ville d'aujourd'hui semble être un agrégat de ces vestiges. C'est dans ce sens que la ville devrait être replacée dans un contexte historique, socioéconomique et évolutif, et non pensée à travers un référentiel exogène venu d'ailleurs (la ville occidentale). Ce sont les forces endogènes de chaque espace qui pourraient suggérer la vision de la ville. Les différents découpages administratifs³⁶⁴ ont été un facteur déterminant dans la naissance de nouveaux germes urbanisateurs, beaucoup de nouveaux chefs-lieux de communes vont connaître des transformations.

³⁶⁴**Les communes existant d'avant 1962** : Tizi-Ouzou 1873, **Azzefoun 1886**, Mekla 1887, Azazga 1886
 Celles résultant du découpage de 1963: Ain-El-Hammam, Fréha, Irdjen, Timizart, Makouda, Draa-El-Mizan, TiziGhenif, Iferhounene, IlloulaOumalou, Yakourene, Larbaa-Nath-Irathen, Tizi-Rached, Zekri, Ouaguenoun, Maatkas, Beni Douala, Bouzeguene, Ouadhias, Tigzirt, Boghni, DBK, Ouacifs, Beni Yenni, Tadmait, Aghribs.
Les communes rsultant du découpage de 1974 : Yatafene, Ait Yahia Moussa, Souk El Tnine, Akerrou, Ait Khellili. **Celles résultant du découpage de 1984** : Akbil, Souamaa, Mechtras, Bounouh, Ait Chaffa, Frikat, BeniZmenzer, M'kira, Ait Yahia, Ait Mahmoud, Ait Aissi, Ait Boumahdi, Illilten , Ait Gouacha, AitAissaMimoun, Ifigha, Ait Oumalou, Tirmatine, Beni Zikki, Idjeur, Tizi-N'Tleta, Iflissen, Boudjima, Sidi Naamane, Iboudrarene, AgouniGueghrane, Mizrana, Imsouhal, Ait Bouadddou, Ait Toudert, Ain Zaouia, Abi Youcef, Assi Youcef

Avant d'analyser les formes des agglomérations à travers dix cas, donnons un aperçu sur l'articulation du réseau urbain à celui des routes. Car après tout, celles-ci vont être le principal vecteur de l'urbanisation, comme nous l'avons émis dans nos hypothèses.

2.1 La route vectrice de l'urbanisation : l'articulation du réseau routier au réseau urbain et villageois

L'urbanisation étant de tendance linéaire, il nous a paru judicieux de donner une brève idée sur l'articulation du réseau urbain et villageois au réseau routier. La prédilection pour la route comme nouveau vecteur de l'urbanisation est avérée. En tirant les commodités urbanistiques, éclairage public, alimentation en eau potable et gaz naturel, mais aussi le bitumage de voies routières... les routes deviennent non plus de simples couloirs de déplacements mais aussi de l'établissement humain. C'est ainsi que les agglomérations de la wilaya de Tizi-Ouzou, dans leur configuration, leur extension ou leur dynamisme économique, ne peuvent être appréhendées sans qu'elles soient articulées au réseau routier. Celui-ci est particulièrement étoffé avec une densité de 1.5 km/km². Sa jonction avec l'armature urbaine et villageoise semble incontestable.

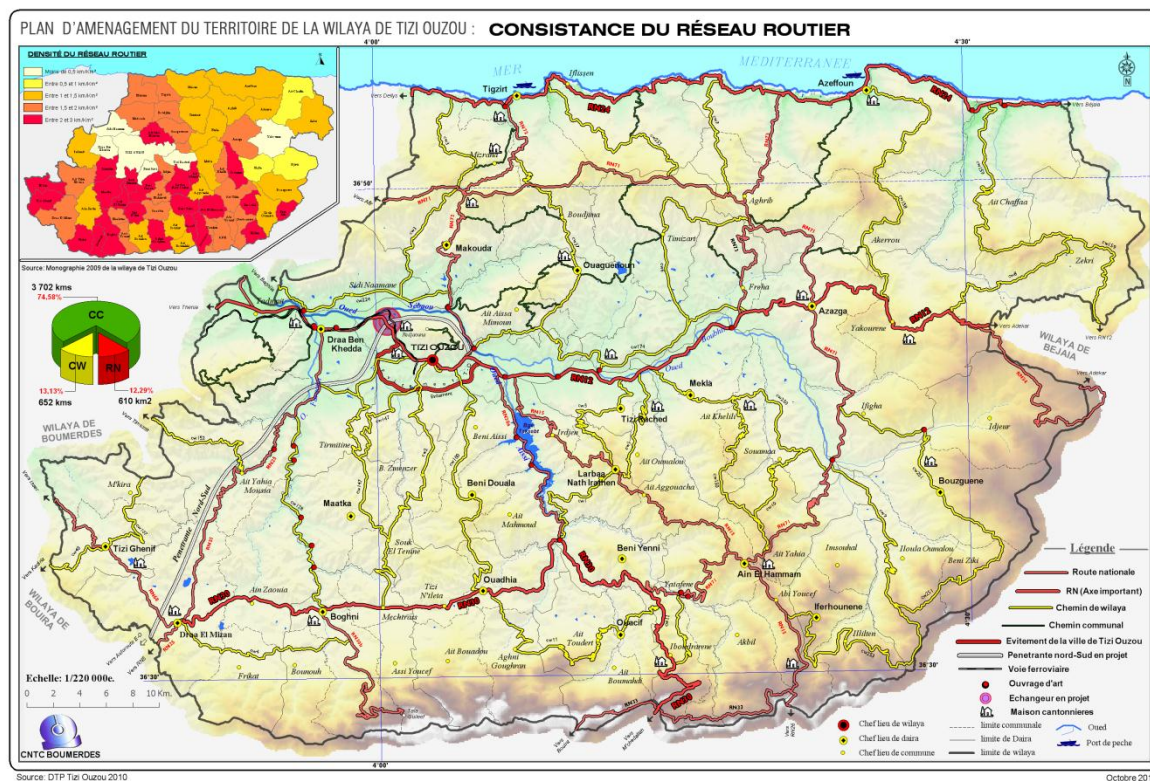
En effet, la route a toujours été déterminante dans l'urbanisation. Ainsi, la création des centres coloniaux dans la région ne s'est-elle pas faite d'abord le long d'un axe de communication ? « ... Cette première pénétration ex-nihilo de la colonisation française en Kabylie nous traduit plutôt une somme de tentatives juxtaposées d'établissements urbains, où seule l'ouverture de l'axe Alger-Tizi-Ouzou aura offert l'ossature d'un système, sa logique... »³⁶⁵. La première préoccupation du Général Randon (1851-1857), « principal artisan de la conquête de la Kabylie du Djurdjura »³⁶⁶, était d'intégrer la Kabylie à l'Algérie du Nord déjà investie. « Le peuplement européen massif n'était pas à l'ordre du jour, conformément à la politique impériale naissante. Les villages de Randon visaient davantage la dotation du territoire d'infrastructures défensives, routières et ferroviaires », selon le même auteur.

Deux axes routiers structurants articulent les liaisons de la wilaya vers l'Est (Bejaia) et vers l'Ouest (Alger, Boumerdes) les RN 12, 24 et la voie ferrée (Tizi-Ouzou-Alger) et le Sud (Bouira) par la dépression de Draa-El-Mizan par les RN 25 et 30, comme on peut le voir sur la carte 13.

Carte n°13 le réseau routier de la wilaya de Tizi-Ouzou

³⁶⁵ Bellahcene, tome 1, op. cité T1

³⁶⁶ Bellahcene, « La colonisation en Algérie : processus de création des centres de peuplement. Institutions, intervenants et outils. Cas de la Kabylie du Djurdjura », Thèse de doctorat, Université de Paris 8, tome 2, 2006, page 2



Deux axes routiers importants porteurs de deux couloirs de développement dynamiques, l'articulation par une pénétrante, avec l'autoroute Est-Ouest, envisagée va donner encore plus de poids à toute la partie Sud-Ouest de la wilaya.

Le réseau routier de la Wilaya est d'un linéaire total de 4 966,26 km et d'une densité de 1,46 km/km², Il couvre un linéaire de 3,5 km pour 1 000 habitants, comme on peut le voir sur la carte 13. Il épouse généralement à la topographie des régions traversées. Sur les 4966.26 km, on a 609.45 de Routes Nationales (RN) dont seulement 50.2 km sont à 2X2 voies, 652,27 Km de Chemins de wilaya et de 3 704,53Km de chemins communaux, en sus des ouvrages d'art qui désenclavent certaines zones. Seulement 55% du total du réseau routier est estimée en bon état selon la direction des travaux publics. Les dégradations sont importantes pour des raisons de saturation mais aussi de climat, les intempéries, le site physique,... certains axes, des routes nationales saturés nécessitent des élargissements dont certains sont en cours de réalisation (axe TO- Azazga ; RN 72 reliant TO à Tigzirt ; RN 30 reliant DEM à Beni-Yenni,...).

Le réseau routier de la wilaya est dominé par les chemins communaux qui représentent les trois quart de l'ensemble du réseau. 44% du réseau de la wilaya requiert des travaux d'aménagement, charge qui incombe aux communes

La RN 12 est l'axe principal et central de la wilaya, reliant Boumerdès à Bejaia et traversant le couloir économique et d'urbanisation du Sébaou. Elle enregistre le plus grand trafic. C'est aussi le lieu d'aboutissement des autres RN. La forte densité du réseau routier expliquerait celle du bâti tout le long des routes. Ainsi, ce sont les communes de montagne et celle de la

dépression de DEM qui ont les densités les plus élevées, comme on peut le voir à travers la carte 14 (en annexe) qui nous permet de relever, à titre indicatif quelques exemples :

- les densités de moins de 0.5 km/km² sont observées à Yakouren, Tizi-Ouzou, Sidi-Naamane, DBK, Tizi-Rached,...
- entre 0.5 et 1 km/km² : Ait Chaffa, Idjeur, Ifigha,...
- 1 à 1.5 km/km² Iflissen, Azzeffoun, Akerrou,...
- 1.5 à 2 km/km² DEM, Irdjen, Ait-Khellili,...
- Entre 2 et 3 km/km² Tizi-Ghenif, Boghni, Maatkas, AEH,...

Aujourd'hui, l'impact des axes routiers sur les étalements urbains apparaît à travers l'étirement des villages.

Avec le foisonnement des activités de commerce et de services il n'est pas rare de trouver des services urbains tout au long de ces lignes de villages (médecins spécialistes, vétérinaires, pharmacies, services Internet...). La ville a intégré les villages, à travers le mode de vie et de consommation. L'urbanité n'est plus le propre de la ville, elle a élu domicile au village. Ainsi, la morphologie urbaine serait dominée par cet élément structurant, qu'est la route mais pas la rue. La route, souvent axe principal d'accès au village, route nationale, chemin de wilaya, ... La ville serait ainsi, « le corrélat de la route. Elle n'existe qu'en fonction d'une circulation et de circuits ; elle est le point remarquable sur des circuits qui la créent ou qu'elle crée... »³⁶⁷

Ainsi, les villes et villages situées dans la mouvance de la ville de Tizi-Ouzou prennent le plus souvent une forme linéaire. Cette observation nous permet d'utiliser le terme de « conurbation » de villages, aspect que nous développerons plus loin. Les exemples donnés ci-dessous illustrent bien ces nouvelles formes qui envahissent tout le réseau routier, les routes nationales, les chemins de wilaya, les chemins communaux, les pistes agricoles, ... le tout composant un chapelet de villes – route !

- Quelques exemples observés d'une urbanisation dictée par la forte densité du réseau routier

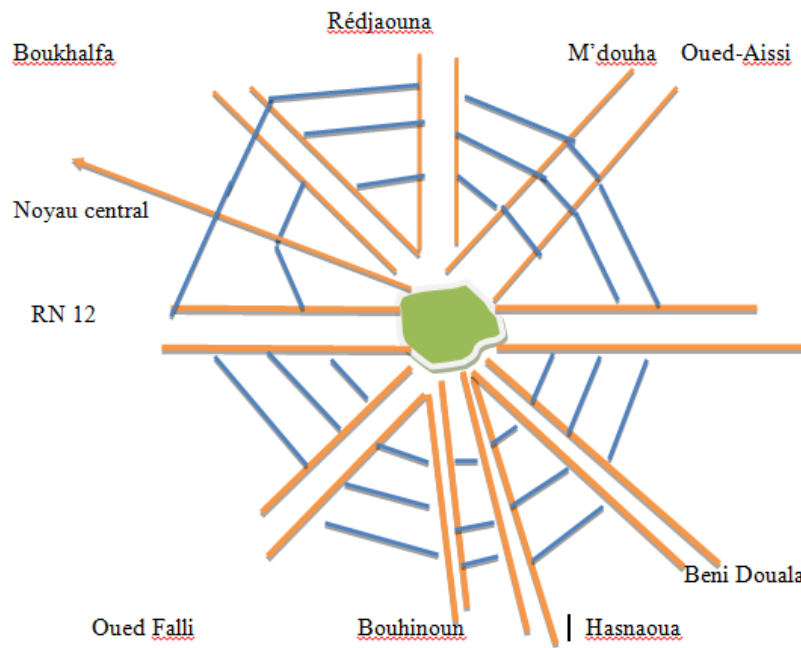
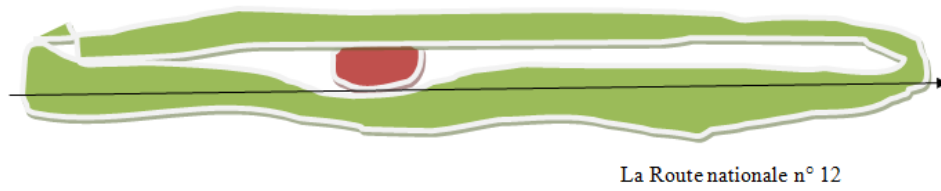
Il semble en effet que là où les densités sont les plus élevées, c'est là où les villages-routes sont le plus présents comme on peut le voir à travers les croquis suivants. L'axe central, la RN 12 structurant et porteur de l'urbanisation

Exemple 1 L'agglomération des Ouadhias (tribu des Ah-Sedka, Iouadhiane et périphériques) : une urbanisation linéaire sur plus de 7 km

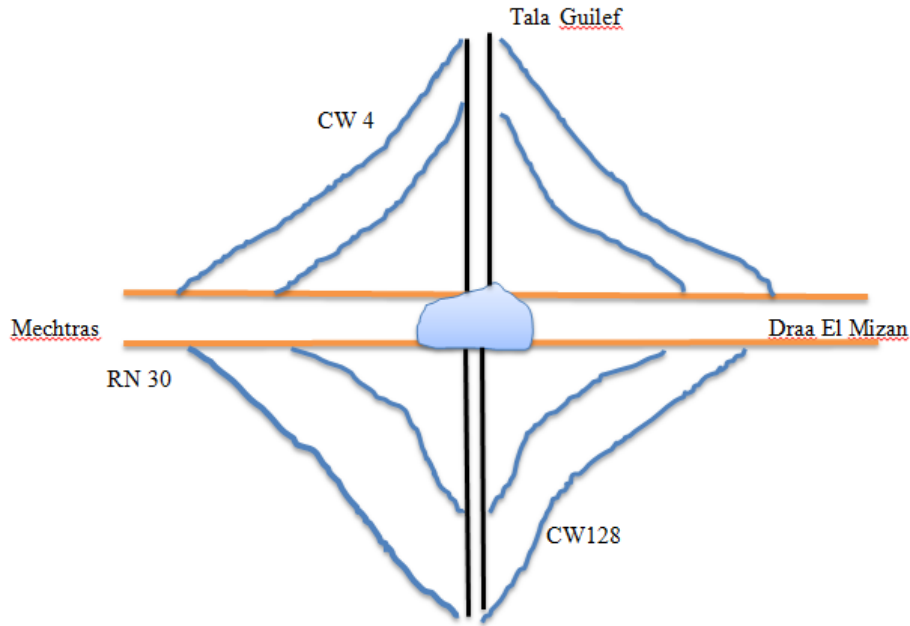


³⁶⁷ JM. Huriot et L. Bourdeau-Lepage, « Économie des villes contemporaines », 2009, op. Cité, page 24

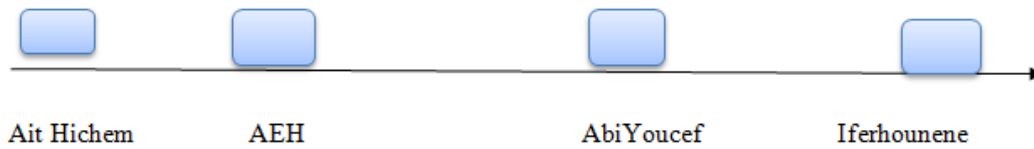
Exemple 2 L'agglomération d'Azazga (tribu des Ath-Ghobri et périphériques) : une urbanisation linéaire sur plus de 7 km



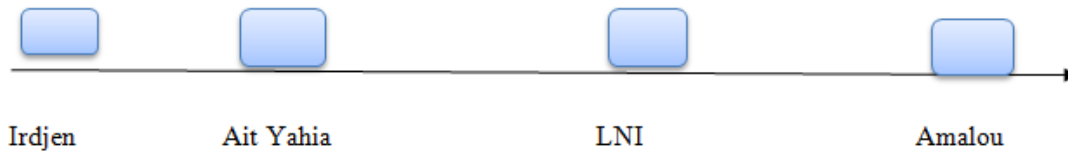
Exemple 4 L'agglomération de Boghni (tribu des Guechtoula et tribus périphériques) : une urbanisation en étoile.



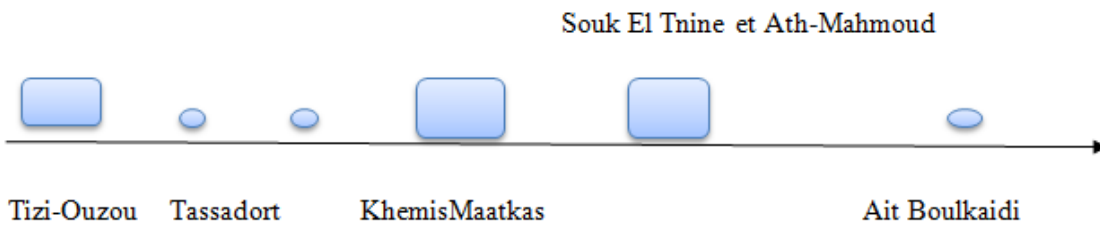
Exemple 1 : Ain El Hammam, une urbanisation linéaire le long de la route nationale 15



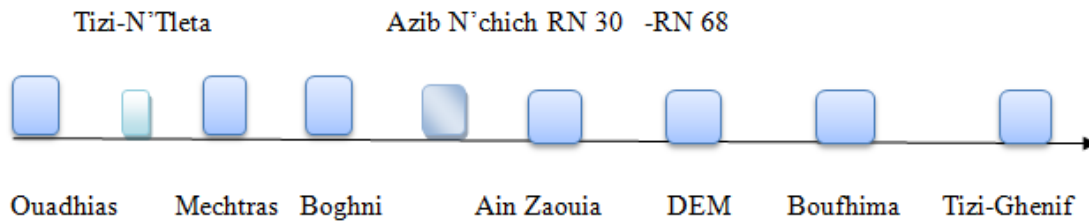
Exemple 2 : Larbaa-Nath-Irathen une urbanisation linéaire le long de la route nationale



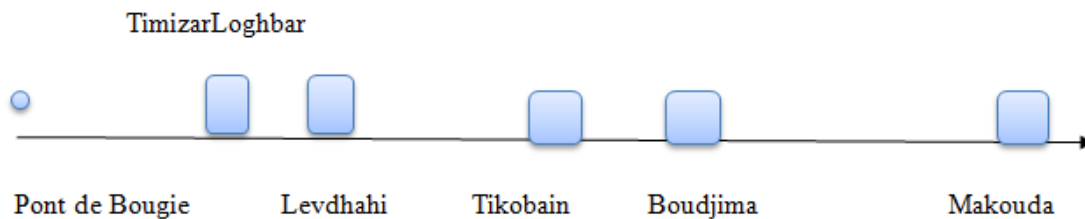
Exemple 3 : Maatkas une urbanisation linéaire le long le CW147, sur 20 km



Exemple 4 : Ouadhias une urbanisation linéaire le long de la RN 30, sur 60 km



Exemple 5 : Ouaguenoun une urbanisation linéaire le long du CW 37



Ces quelques exemples s'appliquent à tous les autres axes routiers de la Kabylie, y compris de la petite Kabylie. Épousant souvent les voies de communication, il s'agit de villes longilignes à formes tentaculaires s'étalant sur des dizaines de kilomètres, voire plus, sans que cela ne nous donne un véritable étalement urbain. « Tous les villages et bourgs bougent, se desserrent, quittent les sites originaux pour envahir les périphéries immédiates longeant les axes routiers,... », écrit M. Dahmani³⁶⁸ en substance. Ce schéma de ville tentaculaire va rompre avec le schéma classique de la ville concentrique avec ses auréoles. « Dévorées »³⁶⁹, par des lignes ininterrompues de locaux (abritant pêle-mêle magasins de commerces, de mécanique, de menuiserie, débits de boissons...) tout au long des axes routiers. Les schémas esquissés ci-dessus, nous donnent un aperçu sur les formes dominantes de l'urbanisation observée à travers toute la wilaya.

Mais cette «concentration urbaine» procure bien des avantages définis par les économistes comme des économies d'agglomération, de localisation ou autres³⁷⁰. Au-delà des paramètres économiques induits par ce type d'avantages, nous pensons que les liens sociaux et culturels, l'appartenance ethnique, l'ancrage au terroir, l'enracinement spatial et l'histoire expliqueraient de manière plus réaliste et juste cette densité démographique que les théories les plus évoluées en économie urbaine ne peuvent démontrer. Il faut noter aussi, que l'urbanisation de la région se caractérise d'abord par le primat de la maison individuelle. Il s'agit là « d'un vecteur privilégié de la croissance urbaine »³⁷¹. Quand elle se situe aux abords de la route, la maison individuelle est plus une construction à plusieurs niveaux (un niveau pour chaque fils comme le fait observer M. Dahmani), un immeuble, avec des locaux à usage

³⁶⁸ M. Dahmani, ouvrage collectif dirigé par, « Tizi-Ouzou : fondation, croissance et développement », édition L'Aurassi, 1993, page 320

³⁶⁹ Le terme a été utilisé par Braudel, in « civilisation matérielle, économie et capitalisme, 15^{ème}-18^{ème} siècle », 1979, à propos des boutiques ayant envahi les villes européennes au 17^{ème}-18^{ème} siècle

³⁷⁰ P. Yatta, « Villes et développement économique », édition Economica, 2006 page 29, 30

³⁷¹ LECAT G. « analyse économique de la planification urbaine », thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Bourgogne, 2006

commercial au rez-de-chaussée. La route devient un facteur de localisation, dépassant sa fonction première, à savoir, une voie de communication et un vecteur de transport.

2.2 Les agglomérations étudiées

Nous tenterons d'examiner dans ce point les formes urbaines des agglomérations de la wilaya, à travers un échantillon de dix communes. Notre démarche s'appuie sur une lecture de la typologie des villes de la wilaya. Le bon sens voudrait que l'analyse dépasse les limites administratives pour absorber une région plus large laquelle déborderait sur la limite administrative. On aurait eu certes un ensemble géographique plus homogène, scientifiquement plus intéressant. Il s'agirait d'une grande partie des wilayas de la région centre du pays à savoir, Boumerdès, Béjaïa, Bouira et Tizi-Ouzou. Mais, étant confrontée à la difficulté statistique et à la nécessaire investigation du terrain, il nous est impossible de considérer cette région élargie. Notre démarche devient alors indicative pouvant s'étendre à d'autres régions.

Les dix exemples d'agglomérations que nous examinons ici, nous offrent les grandes situations urbaines observées dans la région de Tizi-Ouzou. En nous appuyant sur des visites de terrain, les PDAU respectifs des communes et diverses autres données statistiques, nous avons esquissé les formes et tendance de la croissance urbaine. Ce qui nous a permis de dégager une multiplicité de formes et une uniformité à la fois. Mais une tendance à la standardisation va effacer les « morceaux » de l'histoire que certaines de ces agglomérations ont su préserver jusqu'à il y a peu de temps de cela. L'échantillon tient compte aussi de la typologie des communes selon le taux d'urbanisation, telle que définie par l'ONS dans l'armature urbaine de 2008 : les communes à prépondérance urbaine (PU), les communes à prépondérance rurale (PR) et les communes mixtes (MI), comme on l'a vu dans le chapitre 1. Le tableau 57 en annexe, nous donne cette typologie pour les 67 communes de la wilaya de Tizi-Ouzou. L'échantillon considéré ici couvre ainsi trois types de communes, selon le taux d'urbanisation tel que défini et déterminé par le RGPH de 2008 :

- Celles classées communes à prépondérance urbaine (PU) comme Tizi-Ouzou, Draa-Ben-Khedda, Maatkas, Fréha ou Azazga et dont le taux d'urbanisation est souvent très élevé (supérieur à 76% sauf pour Fréha avec 33%).
- Celles classées communes à prédominance rurale (PR) comme Azzefoun, Makouda et Mékla dont le taux d'urbanisation n'excède pas les 36%.
- Celles classées communes mixtes (MI) comme Draa-El Mizan et Beni-Douala.

L'orientation dominante des agglomérations étudiées est sans doute la linéarité suivant les axes routiers donnant une tendance à l'uniformisation. La carte n°13 qui représente la carte du réseau routier de la wilaya nous permet aussi de voir les orientations de l'urbanisation sur un faisceau routier aussi dense. La wilaya est devenue une toile de routes, si de plus l'urbanisation s'y invite tout au long de ces axes nous devinons aisément la diffusion spectaculaire des villages. La route devient déterminante pour les nouvelles constructions lesquelles ne sont plus entravées par les lieux abrupts de la montagne. Le PATW parle « d'étalement multidirectionnel » des constructions et une tendance à la conurbation, phénomène d'importance différenciée selon les zones géographiques. Nous parlerons pour

notre part d'une urbanisation linéaire formant des villages-routes filiformes. La linéarité des agglomérations, nous donne une sorte de hiérarchisation qui va de la forme classique, concentrique ou presque, s'étirant en plusieurs points (Tizi-Ouzou, Draa-Ben-Khedda) à la forme linéaire quasi pure (Makouda, Maatkas,...). Des cas intermédiaires entre ces deux situations peuvent être signalés. Des cartes satellitaires prises dans Google Earth nous permettent une représentation assez fidèle aux formes urbaines observées.

1. **Tizi-Ouzou** (population de la commune ,139171 habitants en 2010 dont 77.22% dans le chef-lieu), ancienne « capitale » des Amraoua

Sous l'effet de ses différents éclatements, la ville de Tizi-Ouzou se présente aujourd'hui, en forme de toile d'araignée au niveau communal (voir figure 10), et au niveau de toute la wilaya, comme nous le montre la carte 15 (en annexe). Cette dernière fait ressortir le rôle de la ville comme nœud de communication à travers l'importance des flux de transport intercommunal. L'intensité des mouvements qui transitent par la ville de Tizi-Ouzou et manière plus étendue tout le couloir du Sébaou traduit le rôle gravitationnel de la capitale des genets, qui n'est en réalité, que l'aboutissement d'un faisceau de voies de communication. Pas moins de quatre routes nationales³⁷² (RN12, RN72, RN30, RN15) et six chemins de wilaya (CW128, CW100, CW147, CW2, CW174) mènent l'arrière-pays vers le centre, comme on peut le voir aussi à travers la carte 13 représentant la carte du réseau routier de la wilaya. La figure 10 illustre l'ouverture de la ville sur son environnement par toutes les pénétrantes permettant son accès.

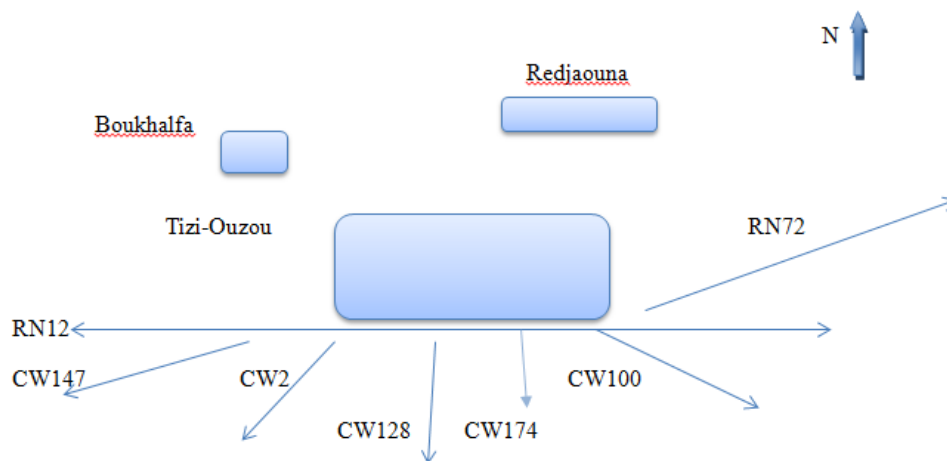


Figure n°9 La ville de Tizi-Ouzou, une ville en forme de toile d'araignée

Figure10, La ville de Tizi-Ouzou, forme d'araignée

³⁷² Selon le PDAU de la commune de Tizi-Ouzou, phase1, 2007. Les liaisons des RN sont : RN12 d'Alger vers Azazga et Béjaia ; la RN72 Venant de Tigzirt et Makouda ; RN30 Venant des Ouadhias et Beni-Yenni ; RN15 Venant de Larbaa-Nath-Irathen et Ain-El-Hammam. Les liaisons CW sont CW100 venant de Beni-Douala et At-Aïssi ; CW128 Venant de Draa-El-Mizan ; CW147 venant de Mechtras passant par Tassadort ; CW02 venant de Mechtras passant par Bouhinoun ; CW174 venant de Freha – Tamda – Tala Athmane.

La forme concentrique de la ville, dans ses phases primaires de développement, va exploser dans la direction Est Ouest et le sud, notamment à partir des années 90³⁷³. Dans le chapitre quatre nous y reviendrons plus en détail en analysant le PDAU de la commune. Mais donnons de prime abord, un aperçu des formes actuelles de son urbanisation.

La ville de Tizi-Ouzou est le lieu d'une centralité géographique pour tout le territoire de la wilaya tirant aussi avantage de la proximité d'Alger (port et aéroport) et du littoral. De par son statut de l'urbain supérieur (RGPH 1998 et 2008), la ville de Tizi-Ouzou assure les fonctions de coordination³⁷⁴ (présence de sièges sociaux des entreprises, de commandement³⁷⁵ siège de wilaya, de daïra,... (46.10 % des emplois selon le PDAU) des fonctions centrales (ville universitaire, banques, services de comptabilité et de gestion, publicité,...) et des fonctions de redistribution de biens et services (32.33% des emplois selon le PDAU). C'est une ville primatiale³⁷⁶, puisque sa population représente plus de deux fois celle de Draa-Ben-Khedda, la deuxième ville de la wilaya. La carte 15 montre bien cette prédominance de la ville à travers les flux de transport intercommunal. Ce qui d'une certaine manière conforte aussi la thèse de la forte interaction entre la ville et les villages environnants. La substance économique de la ville de Tizi-Ouzou est constituée par les commerces et services :

- Le marché régional de fruits et légumes est délocalisé sur Tadmait (le marché prévu n'a pas encore vu le jour), c'est un marché informel qui fait office de marché de gros il est très fréquenté par les commerçants de la ville de Tizi-Ouzou. A l'inverse, le marché officiel de Talla-Atmane, est peu dynamique, il est « boudé » par les commerçants pour son insalubrité et les conditions qui y sont offertes³⁷⁷.
- La zone industrielle d'Oued-Aissi (ENIEM 1986 emplois en 2010), Sonatrach, SNVI, Pharmacie,...
- La zone d'activité Ouest de Tizi-Ouzou 24 ha, 155 lots créés, 153 attribués et tala-Athmane : 23 ha, 163 lots créés et 157 attribués
- Les unités de confection, de briqueteries, de matériaux de construction
- Toutes les agences bancaires et d'assurances, CNEP, postes et télécommunication, etc.
- Antenne de la douane nationale, ...

« L'exercice de prérogatives politiques et administratives contribue de son côté à entretenir dans la ville de Tizi-Ouzou un mouvement d'affaires important... »³⁷⁸, Écrit M. Zenboudji.

³⁷³ La ville connaît trois phases « d'explosion » urbaine comme on le verra dans le chapitre 4, Le plan de Constantine 1958, le plan spécial 1968 et le plan quadriennal 1974 et enfin la libéralisation du marché foncier en 1990.

³⁷⁴ Huriot –Lepage, « Économie des villes contemporaines », op. Cité, pages 74 et suivantes

³⁷⁵ M. Zenboudji, « Le rôle de la ville de Tizi-Ouzou dans l'organisation et l'encadrement de sa région », S /direction de M. Dahmani, mémoire de Magister, UMMTO, 2003

³⁷⁶ L'ONS définit la ville primatiale comme suit« ...Une ville primatiale est d'au moins deux fois plus peuplée que la deuxième plus grande ville du pays. Pour certains chercheurs, la population de la ville primatiale est plus grande que la population combinée des villes de deuxième, troisième et quatrième rangs d'une nation... Alger est primatiale dans le réseau urbain national... » armature urbaine de 2008, page 75.

³⁷⁷ « Appropriation d'un espace urbain par un « souk » informel : Exemple du marché de la nouvelle ville dans l'agglomération de Tizi-Ouzou »,Agharmiou-Rahmoun Naima et Aknine-Souidi Rosa, colloque « la ville algérienne, 50 ans après, bilan et visions d'avenir » EPAU, Alger, Novembre 2012

³⁷⁸ M. Zenboudji, op. cité page 133

L'auteur présente Tizi-Ouzou comme pôle régional à travers la multitude de fonctions urbaines dont elle est pourvue : un pouvoir de commandement à travers la localisation de sièges de banque, des entreprises, des structures administratives, directions régionales, institutions économiques, sièges des quotidiens nationaux, ...

1.1 Des extensions dans toutes les directions formant une toile d'araignée

L'extension de la ville se fait dans toutes les directions, Est, Ouest et sud. La limite Nord, le mont de Rédjaouna, constitue la limite naturelle, mais au rythme de l'urbanisation observée aujourd'hui, sa conurbation avec la ville semble s'annoncer pour les décennies à venir (lotissements Hamoutène et Salhi en contrebas du village et les constructions qui se multiplient tout le long de la route de Redjaouna). De nouvelles lignes de croissance naissent créant des carrefours de plus en plus nombreux : Kef nadja, l'axe Krim Belkacem, l'axe des frères Belhadj, carrefour du 20 Avril des 600 logements, la tour, Génisider,... . Les trois entités « traditionnelles » la haute ville, le centre-ville et la nouvelle ville vont connaître des extensions dans tous les sens. Plusieurs lotissements viennent s'y greffer depuis les années 1980. Leur sous-équipement exerce une pression supplémentaire sur le centre-ville, déjà sollicité par les villages des communes environnantes. Mais la nouvelle ville semble s'imposer comme un nouveau repère de la ville, concentrant des activités, des emplois, du tertiaire,... l'université « Hasnaoua I » et « Hasnaoua II », près de 30000 étudiants sur les 47000 que compte l'Université Mouloud Mammeri

La croissance de la ville va se faire surtout vers le sud, comme on peut le voir sur la carte n°16 en annexe, du fait notamment de la localisation de la ZHUN et de l'université. L'urbanisation future de la ville est prévue dans cette zone pour toutes les économies d'agglomération et de la localisation tirés des nouveaux équipements structurants tels la rocade sud et la voie ferrée, la ville nouvelle d'Oued Alli, le stade olympique,... . Les différentes extensions ne créent pas systématiquement de nouvelles centralités, elles demeurent le plus souvent monofonctionnelles, dénuées des équipements urbains primaires (lotissements Hamoutène, Salhi, Bordj, Bastos, Sud-Ouest, les Corbeaux... à fonction résidentielle pure ; Anar-Amellal, route vers Beni-Douala à fonction commerciale,...). La ZHUN-Sud, amorcée dès les années 70 peine elle aussi à créer de nouvelles centralités. Avec l'expansion de l'université et des activités commerciales et de services et concentrant près de la moitié de la population de la ville, aucune place, jardin public³⁷⁹, même un marché couvert n'existe pas. Le centre de gravité entame son déplacement vers le Sud entraînant avec lui les périphéries : une antenne de mairie, les commissariats de police, la gendarmerie nationale, les pompiers, une grande mosquée, et son centre culturel, l'ex-marché régional est transformé en « parc culturel », la gare multimodale de Bouhinoun, une agence des postes et télécommunications, le siège régional de la SAA et autres agences bancaires et des assurances, une polyclinique publique, plusieurs cliniques privées, des écoles et instituts privés,... Le marché informel qui s'est installé durant les années 90-2000, éradiqué en 2011 s'est « restructuré » en sédentarisant les commerçants de fruits et légumes sur place par la

³⁷⁹ Hormis les quelques aires de jeux pour enfants qui ont été réalisées ces dernières années aucune placette ou place publique n'a été créée non seulement dans les nouveaux quartiers mais dans toute la ville et ce depuis la première trame urbaine coloniale !

location de locaux commerciaux dans la cité³⁸⁰. Mais cette centralité est peu ou pas présente dans le reste des nouvelles périphéries (Lotissement Bastos, les corbeaux, Salhi, Hamoutène, Bordj...) qui demeurent des agrégats d'immeubles sans aucune cohérence et surtout sans identification ni repère, aucune placette ou jardin public n'est créé dans ces espaces, comme pour toute la ville d'ailleurs. À propos de la ville d'Alger, Sidi-Boumedienne³⁸¹ note en effet, que depuis l'indépendance, aucune place publique n'a été créée. La nouvelle ville s'est d'ailleurs inventée un marché informel³⁸², non seulement comme lieu d'approvisionnement en biens et services mais surtout comme lieu d'interactions sociales et de contacts.

1.2 Deux types de densifications urbaines

L'extension de la ville prend une nouvelle direction, d'une densification des espaces intramuros de la ville par l'occupation des espaces publics (les interstices initialement conçus comme espaces verts) jusqu'aux nouveaux quartiers résultant de lotissements qui viennent étirer la ville et ses périphéries dans toutes les directions. Les décennies 90 et 2000 vont être les plus foisonnantes en matière de productions urbaines suite à la libéralisation du marché des transactions foncières. De 1995 à 2003, quarante lotissements sont approuvés à Tizi-Ouzou dont la moitié sont privés. L'anarchie urbaine s'y installe durablement en dépit de la mise en place du PDAU à la même période (1990). Les programmes d'habitat sont souvent des mesures ponctuelles, sans visée d'harmonie urbaine, multipliant le nombre de « quartiers » et désintégrant davantage la ville.

Quatre échangeurs et deux ponts, deux rocade au sud et au Nord (par Boukhalfa) et une voie ferrée contournant la ville, autant de facteurs structurants pour la ville qui s'étale de plus en plus, en ce début du 21^{ème} siècle. Par ailleurs, dans la ville intramuros, les trois trémies réalisées et le pont du 20 Avril (nouvelle-ville) ont contribué à désengorger, quelque peu, le trafic urbain. De même que les différents aménagements des carrefours (carrefour fleuriste avec feux tricolores, Krim Belkacem,...) et le pont enjambant la voie ferrée vers le lotissement du sud-Ouest, apportent un autre souffle au trafic urbain et articule les différents quartiers de la ville. Sans oublier la création des quatre gares multimodales à la périphérie de la ville de Tizi-Ouzou, créées à partir de 2011 :

- Pont de Bougie (Nord –Nord-Ouest et Nord-est)
- Oued-Aissi (Est de la ville de Tizi-Ouzou)
- Beni-Douala (Sud-est)
- Bouhinoun (Sud-Sud-ouest)

Le projet de Oued- Falli prévoit la réalisation d'une nouvelle-ville sur une superficie de 320 ha dont 55 ha pour le centre d'enfouissement technique) et d'un pôle d'excellence qui englobera outre le stade olympique de 50000 places, un ensemble d'équipements (complexe sportif, Opéra, musée, CHU, centre d'affaires, hôtel aqua parc, grande distribution, parc

³⁸⁰Agharmiou-Rahmoun et Aknine-Souidi, op. cité

³⁸¹Sidi-Boumedienne, « fabrication urbaine à Alger, une partie de Bonneteau ? », premier colloque international sur la fabrique de la ville et mutations des formes d'urbanité », USTO, faculté d'architecture et de génie civil, 2005

³⁸²Agharmiou-Rahmoun et Aknine-Souidi, op. cité

d'attraction, habitat, CMS, palais des expositions etc.) à Boukhalfa. Ce grand projet rehaussera le rang de la ville en véritable pôle régional.

Pour résumer, la ville de Tizi-Ouzou concentrique qu'elle était dès sa création sous la colonisation française autour de repères urbains (jardin, mairie, poste, église et place centrale quadrillées en boulevards et rues) est éclatée au fil des années sous l'effet des actions de développement ponctuelles. Elle reproduit aujourd'hui l'image de la ville qui a grandi très vite sans avoir eu le temps de murir. Son ancien village traditionnel (la haute ville), son Bordj ou son centre colonial ne semblent plus constituer un continuum avec les nouveaux lotissements. La ville s'étend sur toutes les voies de desserte, les voies pénétrantes. Tel un « entonnoir » elle reçoit les flux venant des différents territoires de la wilaya en fixant un nouveau type d'urbanisation sur ces entrantes sans produire de véritables boulevards, la ville entame son « explosion » en s'étalant de plus en plus. Par ailleurs, tous comme pour le reste des communes et villages de la wilaya, les villages de la commune de Tizi-Ouzou semblent phagocytés par le poids de la commune. En dépit de leur poids démographique (plus de 2000 habitants à Bouhinoun, 7000 habitants à Tassadort -Mezdata -Kemouda, Rédjaouna plus de 6000 habitants, Boukhalfa, plus de 6000 à Thala-Athmane,...), ces villages sont dépendants de la commune pour le moindre service administratif. Ce qui devrait amener à réfléchir sur la possibilité de développer en leur sein les moyens de développement autour de projets de territoire. Le développement tentaculaire de la ville de Tizi-Ouzou est en phase de phagocyter l'ensemble de l'arrière pays, autrement-dit tous les villages environnants :

- Azib-Ahmed et Hasnaoua
- Anar-Amellal et Bouhinoun
- Tassadort et Bétrouna
- Oued-Falli et Boukhalfa
- Redjaouna-Techt et Redjaouna El-Bor
- Abid-Chamlal, Oued-Aissi, Timizar-Loghbar
- Réhahlia -Irdjen, ...

2. AZZEFOUN (population de la commune 17016 habitants en 2010 dont 36.78% au chef-lieu)

Chef-lieu de daïra depuis 1985, la commune couvre 126.66 km² de superficie, son front de mer est de 20km, sa densité est de 134 habitants au km² en 2010 et compte 49 villages. Elle est située à mi-chemin entre Tizi-Ouzou (65km) et Bejaia (90km), et à 168 km d'Alger et à Tizi-Ouzou par la RN12 et la RN73 et à Alger par la RN24. Azzefoun est la « capitale » de l'Arch des Iverhayène.

La localisation de la ville était dictée par les contraintes topographiques, détachée de l'ancien village romain, comme on peut le voir sur la carte¹⁷, en annexe. Le premier tracé est établi en 1881, privilégiant le site culminant et la présence de l'eau notamment. Comme pour les autres centres de colonisation, la ville a une trame en damier où les premiers équipements sont installés. Le premier noyau est érigé en altitude (50 m) qui sera ensuite relié à la partie basse vers la fin du 19^{ème} siècle. La ville ne connaît pas de croissance significative même après l'indépendance puisque jusque dans les débuts des années 70, on assiste plus à des mutations dans les usages des équipements existants. C'est à partir de ce moment que les ruptures avec

l'ancien centre colonial commencent à apparaître avec l'étirement de la ville vers le sud-Ouest. Le PUD des années 80 dont l'optique était sectorielle et de zoning va être à l'origine de la désarticulation urbaine. Un éclatement de la ville en tâches d'huile est observé. Cette période (85-95) durant laquelle Azzefoun est promue chef-lieu de daïra, beaucoup de programmes sont réalisés (lotissement Ait-Naim, cités d'habitation, CEM, lycée,...) sans souci de limites foncières. Le gâchis des sols est alarmant. Le PDAU révisé de 2006 rapporte cette irrationalité l'illustrant par ces lotissements s'étalant sur 32 ha pour seulement 521 lots ! Contenir l'urbanisation a été un des objectifs des planificateurs mais sans pour autant s'intéresser à l'arrière-pays (Azzefoun étant la commune qui a le plus grand nombre de villages, 49 !). Le cimetière chrétien est occupé par des coopératives immobilières, le cimetière juif (face au port) est livré au vandalisme.

Azzefoun (ex-Pot-Gueydon), foyer d'émigration vers Alger (Casbah), était un petit centre de production de charbon de bois pour Alger, un petit port de pêche, avec un souk hebdomadaire, un phare,...des plages assez larges. Après les séquestres de 1871, toutes les terres fertiles, à l'ouest de la ville, ont été attribuées aux colons. Elle a constitué un point d'appui et un relais entre Fréha et la mer Méditerranée, entre Béjaia et Tizirt. En 1885, une calle de 20 m et une jetée sont construits, il ne s'agit pas d'un port à cette date, un chemin reliant Azzefoun à Tizi-Ouzou est en cours de réalisation³⁸³ à cette date. Jusque là le centre n'a que la voie maritime le reliant à Alger ou Dellys. Un ensemble d'équipement vient renforcer le nouveau centre colonial : des édifices communaux, école, une brigade de gendarmerie, un poste douanier, une justice de paix, une garnison de 50 hommes. Créé sur 1567 hectares, selon de Creszenzo, le centre est composé de 23 lots de village, 14 lots industriels et 4 lots de ferme à sa naissance. Mais son enclavement par le manque de routes suffisantes et le relief montagneux n'ont pas favorisé son épanouissement. Azzefoun est restée enclavée jusqu'après l'indépendance.

Le PDAU de 2006 préconise en effet, un nécessaire passage de la ville du stade rural vers le stade urbain en offrant un plus grand parc logements (920 logements pour un TOL de 5 pour tous les cinq ans c'est-à-dire un total de 3680 logements pour accueillir 23000 habitants supplémentaires sur vingt ans). Ce qui nécessite toutes les infrastructures nécessaires. Avec ce nouvel apport démographique, un habitant de la commune sur deux devrait résider dans le chef-lieu (la proportion de la population urbaine est de 36.78% en 2010). Cette attraction entrainera tous les effets induits en termes de création d'emploi et de nouvelles fonctions de la ville. Étoffer la ville par la production de l'urbain c'est aussi préserver les villages traditionnels en offrant des logements en ville, en évitant les constructions anarchiques au sein des villages. Rappelons que pour le cas d'Azzefoun, l'urbanisation est confrontée à deux contraintes majeures, le relief accidenté et sa position de ville de littoral qui l'astreint théoriquement, à une réglementation rigoureuse en matière de protection et de développement durable.

³⁸³ J. de Creszenzo, « Chroniques Tizi-Ouziennes 1844-1914 », édition Alpha 2007, tome 1, page 24

Le développement du port et la mise en exercice de l'unité d'écloserie et d'élevage de poissons de M'Lata induisant un trafic routier intense, imposent une restructuration de l'espace urbain, une déviation de la ville s'impose. Celle-ci se justifie aussi par la vocation touristique de la ville qui est particulièrement dynamique en période estivale. Notons enfin, que la forme étalée de la ville n'a pas été renforcée par des équipements urbains structurants. L'absence d'une gare routière par exemple ou d'infrastructures hôtelières et touristiques suffisantes (Azzefoun est dotée de 6 hôtels non classés d'une capacité totale de 123 chambres mais n'a aucune agence de voyage, aucune agence bancaire ou d'assurance, aucun service des douanes, ou d'activités de la mer (sport nautique,...) liées à la présence du port. Ce qui donne à la ville un cachet plus rural qu'urbain. Un grand hôpital vient néanmoins d'ouvrir ses portes. Par ailleurs, Une zone d'activité de 108.670 m² dont 88.229 m² sont cessibles. 77 lots créés sont attribués ; 66 lots régularisés par acte ; 4 projets en production ; 32 projets n'ont pas démarré. Azzefoun est dotée de 3 zones d'expansion touristique, elle est appréciée par les estivants qui investissent dans les résidences secondaires. Mais Azzefoun ne possède pas de station d'épuration des eaux usées lesquelles sont rejetées dans les oueds et la mer Méditerranée.

3. FREHA (population de la commune 24715 en 2010 dont 33.66% au chef-lieu)

Née d'un lotissement³⁸⁴ résidentiel de 120 lots créé en 1870 pour l'exploitation agricole de la vallée, l'agglomération restera à ce stade jusqu'aux années 70. C'est avec le plan spécial de développement de la wilaya de Tizi-Ouzou que Fréha connaîtra son envol : une ZHUN, des équipements urbains, un complexe industriel ENEL (746 emplois en 2010), une croissance de la ville se fait progressivement tirant avantage des économies d'urbanisation. Le découpage de 1984 va l'ériger en chef-lieu de commune³⁸⁵. Fréha est la « capitale » de l'Arch des Ath-Djennad. Comme pour le reste des communes de la wilaya, deux types d'agglomération composent les établissements humains : le chef-lieu (la ville) et les villages au nombre de 21. La proximité géographique³⁸⁶ entre Fréha et Azazga et leur appartenance à un même ensemble géographique, la vallée du Sébaou n'a pas privilégié pour autant une vision globale de développement de ces villes. La question urbaine n'a pas favorisé la voie de l'intercommunalité³⁸⁷ par exemple. La ville rayonne sur deux types d'espaces : les plaines 73% et les montagnes 27%.

L'urbanisation observée dans ce cas, est linéaire tirant les agglomérations villageoises le long des axes routiers en direction du chef-lieu. Comme partout ailleurs, ce phénomène est accentué dès la libéralisation du marché foncier dans les années 90, de la disponibilité des sols mais aussi de la politique d'aide au logement rural qui, s'appuyant sur la mobilisation de terrains privés va contribuer à encourager les constructions individuelles. Fréha possède une zone d'activité de 134.782 m² dont 112.714 m² sont cessibles ! 58 lots sont créés sont 40 sont

³⁸⁴PDAU de Fréha, phase 1, bureau d'études Ads-Progress, Azazga, 2006

³⁸⁵La commune de Fréha, née du découpage de 1984 couvrait les agglomérations de Aghribs et Tamda jusqu'à 1987, date à laquelle Aghribs devient commune et Tamda fera partie de la commune de Ouaguenoun.

³⁸⁶A une dizaine de kilomètres d'Azazga et à 30 km de Tizi-Ouzou, 130 d'Alger, pas loin de la mer, à une vingtaine de km

³⁸⁷Selon le PDAU de Fréha, chacune des deux communes a sa propre agence foncière.

attribués, 26 sont régularisés par acte et seul un projet est entré en production. 16 projets n'ont pas encore démarré. Fréha ne possède pas de station d'épuration des eaux usées qui sont rejetées dans l'oued qui la jouxte !

La forme résultant de toutes ces localisations donne est une ville éclatée, comme on peut le voir sur la carte n°18, en annexe, insuffisamment densifiée dans son centre, celui-ci se confond avec la périphérie. C'est aussi une structure urbaine embryonnaire, le vieux centre, la ZHUN et le lotissement, trois entités urbaines qui demeurent non intégrées. Par ailleurs, la zone d'activité (dominée par la production de matériaux de construction) située au nord ne semble nullement affecter la dynamique urbaine, elle est plus intégrée à l'espace villageois par les mouvements pendulaires de l'emploi qu'elle crée. L'habitat collectif est dominant dans le chef-lieu, en immeubles, type R+4 et de type individuel dans les villages, R+0 ou R+1. Entre 1987 et 1998 l'augmentation du parc logement est estimée à 70%, il est de 89 % dans le chef-lieu. L'essor est aussi important dans les villages et moins en zone éparse en raison notamment des problèmes de viabilisation.

La croissance de la ville s'explique plus par des facteurs exogènes qu'à une dynamique interne propre. D'abord la proximité d'Azazgadont les problèmes de glissement de terrain ont conduit à reporter les extensions sur Fréha. Ensuite la proximité du pôle industriel de l'ENEL et la disponibilité foncière offerte par les terrains plats et accessibles. Un « trop plein » (selon les termes du PDAU) venu d'ailleurs mais n'ayant pas entraîné la création d'équipements et d'infrastructures urbaines adéquates. Ce qui produit une « cité dortoir ».

La ville de Fréha tout comme celle de Mékla est excentrée par rapport à la RN 12, elle est par contre desservie par la RN 73 menant vers Azzefoun via Aghribs. Un autre axe non moins important est le CW 174 menant vers Tamda et longeant l'Oued Sébaou.

Fréha est dotée d'un tissu industriel, matériaux de construction, confection, produits alimentaires (glaces). Les activités tertiaires dominées par l'administration créent un pôle d'attraction pour les villages et communes environnantes. Sa position de carrefour conforte certes cette polarité mais n'est pas appuyée par une structure urbaine appropriée, une place centrale, un marché couvert, une gare routière, ...ce sont là des facteurs structurants pour la ville.

De par sa position géographique et la disponibilité foncière dont elle tire avantage Fréha est vue comme futur pôle régional avec l'extension urbaine au Nord³⁸⁸ de Oued Diss, la zone d'activité d'El-Madjen, la zone industrielle Techno-Verre, avec la réalisation d'un ensemble d'équipements structurants tels le barrage de Oued Diss, les deux rocade Est (qui relie la RN 12 et la RN 73) et Ouest, la voie de chemin de fer et la gare intermodale, la station d'épuration intercommunale... La majeure partie de ces équipements est prévue dès 1996 par l'ancien PDAU, beaucoup sont toujours au stade d'étude. Notons que ces projets viendront renforcer les orientations d'aménagement de la wilaya, comme la gare ferroviaire d'Oued-Aissi et son

³⁸⁸ L'absence de viabilisation de toute la zone Nord a empêché son urbanisation de même que les périmètres d'urbanisation ne sont pas suffisamment identifiables, repérables, ce qui pose problème quant à l'élaboration des actes d'urbanisme.

prolongement vers Fréha puis Azazga se doublant d'un prolongement de l'activité industrielle, le port d'Azzefoun,... Avec ces réalisations, la ville deviendra « un repère majeur » avec ses 20484 habitants prévus pour 2028, dont un tiers habitera le chef-lieu sur une superficie de 28 ha.

Remarquons que les disponibilités foncières s'expliquent essentiellement par la sous-occupation des sols tels que définis par les POS de l'ancien PDAU (1995). Des poches non urbanisées subsistent toujours tant au niveau du chef-lieu³⁸⁹ que des villages. D'autre part, certains POS ne sont pas adaptés aux villages. Si certains secteurs à urbaniser sont sous-exploités, d'autres secteurs définis comme non urbanisables se trouvent, dans la réalité, urbanisés. Ce qui s'explique par une cartographie dépassée³⁹⁰ n'ayant pas pris en compte la présence d'agglomérations sur le terrain, ou ayant défini certaines zones non urbanisables alors qu'elles sont habitées (Nezla et Baagou), selon les rédacteurs du PDAU.

Aujourd'hui, le développement de la ville doit se faire dans une optique régionale : la réalisation du port d'Azzefoun avec tous les effets induits qui en découlent en termes de flux et les externalités positives que pourrait en tirer la ville. Fréha étant un carrefour, son contournement (déviation de la RN 73) devient une urgence. Par ailleurs, c'est un centre de transit pour l'ensemble des communes environnantes (Aghrib, Timizart, Ouaguenoun, Azazga).

4. DRAA-BEN-KHEDDA (32013 habitants en 2010 dont 93.7% dans le chef-lieu)
DBK c'est la deuxième ville de la wilaya c'est le prolongement naturel de la ville de Tizi-Ouzou au vu de sa proximité géographique, selon le PATW. Son aire d'influence se réduit aux communes de la daïra qu'elle encadre (Tadmait, Sidi-Naaman, Tirmatine) en dépit de se deux zones d'activité. La ville s'est vue dotée récemment de deux centres médicaux de dimension régionale, un établissement hospitalier spécialisé en cardiologie pédiatrique et un centre anticancéreux.

Draa-Ben-Khedda est la « capitale de l'Arch des At-Khelifa ». La ville de DBK est l'une des plus anciennes de la wilaya. D'un centre colonial créé en 1881 puis agrandi en 1884 avec une école, 17 maisons et 95 habitants³⁹¹, on assiste à une croissance exponentielle du fait urbain après l'indépendance du pays. Le programme spécial de 1968 et les autres programmes de développement économiques ont permis à la ville de DBK de passer d'un bourg rural et agricole à une ville industrielle. La localisation de l'industrie textile³⁹² et d'un complexe laitier (380 emplois en 2012) non loin de la ville a été l'un des propulseurs du dynamisme urbain. Entre 1962 et 1977 le parc logements a été multiplié par 2.5. Sa progression est restée régulière et stable jusqu'en 2008, date du dernier recensement.

³⁸⁹ La difficulté de densifier le chef-lieu s'explique par le litige relatif à l'indemnisation des propriétaires de terrain où est bâtie la ZHUN. La procédure de publication de l'arrêté d'intégration de la ZHUN de FREHA d'une superficie de 108 ha n'a pas été finalisée, selon le PDAU.

³⁹⁰ Certains PDAU faits durant les années 90 s'appuient sur des cartes de l'Etat-major ignorant la présence de nouveaux hameaux.

³⁹¹ J de Crescenzo, « Chroniques Tizi-Ouziennes 1844-1914 », Tome 1, éditions Alpha, 2007

³⁹² Aujourd'hui c'est un secteur en léthargie, seule l'unité cotonnerie existe en 2010 avec 500 emplois.

Dense et ramassée, la ville suggère l'image de la ville fermée autour de son centre, en rupture nette avec l'environnement rural. Draa-Ben-Khedda a illustré pendant longtemps ce cas classique d'une ville concentrique dont la trame en damiers à rues perpendiculaires rappelle le vieux centre colonial au cœur de l'agglomération, les éclatements successifs qu'elle va connaître au cours de son développement va raffermir sa trame urbaine et renforcer sa position de nœud de communication comme on le voit à travers la carte n°19, en annexe. Ainsi, l'extension Est, longeant la voie ferrée et l'essor du lotissement Mouldiaoune va étirer la ville, de même l'extension du lotissement Touarès et les différents programmes d'habitat, vers le sud. Le PDAU de Draa-Ben-Khedda ³⁹³ envisage Ain-Faci comme une réserve foncière pour accueillir les extensions urbaines de la ville, seule alternatives en raison des zones inondables tout au long de l'Oued Bougdoura. Le village socialiste agricole est phagocyté par l'extension de la ville.

C'est l'une des cités les plus urbaines, pourtant l'occupation des sols « intra-muros » est peu optimale. En fait il s'agit plus d'un conglomérat de tissus urbains plus ou moins compacts (l'entité coloniale, la ZHUN, le lotissement Touares, le lotissement de l'auto – construction, le village de Ain – Faci) qui ont, en réalité, bien du mal à donner une ville homogène.

Il faut noter que, selon les témoignages des techniciens de l'urbanisme (URTO), l'extension urbaine qui va prendre une forme longiligne de DBK (après avoir demeuré longtemps concentrique) s'explique plus par un fait accompli résultant de l'apparition de constructions aux abords des routes. Le nouveau périmètre urbain, défini par le PDAU, s'adapte ainsi à une occupation de l'espace non organisée et non planifiée.

C'est autour du centre colonial que l'ensemble des autres entités viennent se greffer, la ZHUN, les lotissements, la zone industrielle, la zone d'activité et une cité industrielle, le tout donnant un ensemble relativement compact. La densité y est estimée à 925 habitants au km². Un habitant sur dix de la commune est établi dans le chef-lieu. Selon l'analyse du PDAU, cet espace est aujourd'hui saturé freinant ainsi tout développement urbain. Les contraintes foncière, géologique et physique expliquent presque tout. À l'ouest l'Oued Bougdoura et le massif de Tadmaït ; au Nord, Oued Sébaou ; à l'est Oued Falli et la zone industrielle ; au sud les Touares et les terres agricoles. Mais la vétusté du centre-ville et sa faible densification faussent le degré de saturation. Y a-t-il rationalisation dans l'occupation de l'espace ? Dans le chapitre quatre nous y reviendrons sur le cas de Draa-Ben-Khedda pour voir la problématique de la planification urbaine.

DBK possède deux zones d'activité Mouldiouène (51.165 m²) et la zone d'activité de DBK (411.206 m²). Quelques 258 m² sont cessibles ; 175 lots sont créés, 161 lots sont attribués dont 131 sont régularisés par acte ; 10 lots non attribués. Seuls 22 projets sont en production, 52 projets non démarrés ! DBK ne possède pas de station d'épuration des eaux usées en dépit de sa forte densité démographique et des traits urbains qu'elle offre. Ces eaux sont rejetées dans l'oued Bougdoura et le Sébaou.

Enfin, le tissu économique de Draa-Ben-Khedda est aussi constitué par un marché informel de casse-auto qui a vu le jour depuis le début des années 90. S'étalant sur quatre kilomètres et

³⁹³ « PDAU de DBK, phase 1, 2 et 3 », Bureau d'études URBASE de Béjaïa, 2007

longeant de part et d'autre la RN 25, il est devenu le principal centre d'animation commerciale de la zone DBK –Tirmitine. En dépit de son caractère non officiel³⁹⁴, il rayonne pratiquement sur toutes les wilayas du centre-Nord du pays. On y vient de partout pour s'approvisionner en pièces détachées. Le PDAU n'en prend pas compte, ni le PATW 2012 dans sa phase diagnostic. Pourtant, cette activité commerciale « spécialisée » structure toute une partie de la ville !

5. MAATKAS et SOUK-EL-TNINE (populations communales respectives 32314 et 14807 habitants en 2010)

Maatkas est la « capitale » de l'Arche des « Maatkas ». Situées dans le massif Kabyle, entre la vallée du Sébaou et la chaîne du Djurdjura, les deux agglomérations de Souk-El-Tnine et Maatkas sont accolées. Elles offrent, en réalité, l'aspect d'une seule entité linéaire s'étirant tout le long de la crête, avec une densité démographique des plus fortes de la wilaya, respectivement de 714 et 710 habitants au km² en 2010 (la densité moyenne de la wilaya est de 385 habitants au km² pour la même date).

Chacune de ces agglomérations est loin d'être une entité individualisée puisqu'elle regroupe un ensemble de villages juxtaposés contigus dont les extensions se confondent, comme on peut le voir sur la carte n°20, en annexe. Pourtant l'ONS classe l'agglomération de Maatkas comme urbaine (parmi les six de la wilaya ayant ce statut) en 2008. L'annuaire statistique de la wilaya, dans son édition de 2010, va plus loin en donnant les taux des populations urbaines pour les deux communes, 81.39% pour Maatkas et 99.17% pour Souk-El-Tnine, c'est-à-dire dépassant de loin ceux de la ville de Tizi-Ouzou et de Draa-Ben-Khedda ! Des qui ne reflètent pas du tout la réalité, et ne peuvent permettre une analyse sérieuse du fait urbain. De plus les statistiques sur l'emploi étant partielles, les chiffres sur le nombre de commerces, de services,... sont souvent donnés pour l'ensemble de la commune. L'observation et les visites du terrain de ces deux agglomérations demeurent alors un outil puissant pour relever de l'urbanité de ces deux agglomérations.

Le souk traditionnel qui se tient sur la placette de la mosquée occupe tous les trottoirs et une partie de la chaussée longeant la « ville » de Souk-El-Tnine. Les deux communes ne possèdent pas de stations d'épuration des eaux usées. Celles-ci sont rejetées dans les ruisseaux et l'oued Boghni ! Le réseau de routes et de pistes qui s'est développé tout autour au fil du temps a contribué fortement à leur « conurbation ». Deux grands vecteurs véhiculent le développement de ces deux agglomérations. L'artisanat à travers la poterie, spécificité de la région de Maatkas et la confection et le commerce pour Souk-El-Tnine, nécessitant pourtant des zones d'activité (les deux agglomérations n'en possèdent pas faute d'assise foncière). Le souk constitue aussi une véritable institution ayant joué pendant longtemps un rôle rassembleur pour tous les villages environnants autour de Souk-El-Tnine et Souk El Khemis. La vocation des deux communes est sans conteste la production oléicole.

³⁹⁴ L'informel touche toute l'économie nationale. Pour le Professeur Bouyacoub A., l'informel représente quelque 50% du PIB en Algérie, in le quotidien national « El-Watan » du 27/02/2012

Souk El Khemis est un ensemble de villages adjacents dont l'extension converge vers le chef-lieu de la commune. Sa densification et l'articulation des intersections entre les différents axes renforceraient l'agglomération en tant qu'entité homogène. De même, la création des équipements cadrant avec le profil de la commune revitaliserait l'espace économique (équipement pour l'activité de la poterie, l'oléiculture, la confection surtout la dentellerie, la menuiserie, le commerce ambulant,...) et social (création de l'emploi, renforcement des liens sociaux, ...).

L'occupation des sols actuelle longe les routes, le PDAU ne trouve pas une autre alternative puisqu'il privilégie les axes routiers (périmètre à urbaniser ou à urbanisation future) dans la programmation des projets. Ce qui renforce l'aspect linéaire des villages, déjà bien accentué. Souk-El-Tnine, par la présence de ses deux souks hebdomadaires (Lundi et Jeudi) a permis une relative stabilité du peuplement contrairement à Maatkas qui a connu une certaine régression lors des recensements précédents. Ce n'est pas une agglomération individualisée mais, tout comme Maatkas, est un ensemble de villages attenants qui tendent à former un gros village à « centres multiples ». Une certaine « centralité » se dessine néanmoins que le PDAU appelle « les prémices d'un centre urbain... occupant une position de convergence de tous les villages. »³⁹⁵. Nous n'appellerons pas cela des quartiers intégrés mais des agglomérations dans l'agglomération. Même si tous ces villages, ont en commun une histoire un parcours historique, elles se singularisent chacune par une sorte d'appartenance identitaire, des liens familiaux, un mausolée, un saint,... Trois villages de niveau inférieur structurent la commune et autour desquels le PDAU préconise le schéma d'aménagement communal, très superficiel d'ailleurs, il s'agit de AgouniBoufal, Tighilt Mahmoud et Taarkoubt.

Le poids démographique de l'agglomération chef-lieu de Maatkas explose (il est multiplié par 6.69 en 40 ans). Cette statistique est en réalité l'addition des populations de tous les villages composant le chef-lieu ! C'est un village aussi tentaculaire que celui de l'agglomération de Souk-El-Tnine ou d'autres chefs-lieux de la wilaya. Un gros village qui propulse ses extensions sur toutes les voies d'accès, chemin de wilaya, de commune.

La linéarité de l'agglomération est quasi présente sur tout le périmètre de l'agglomération même si certains lieux d'habitat plus ou moins compacts, semblent se dessiner au Nord mais un peu moins au sud. Souk El Tnine et Maatkas ont réalisé leur conurbation grâce au CW 147. Les visites de terrains et nos observations nous permettent d'écrire ce fait établi, l'urbanisation est continue et surtout linéaire depuis le carrefour DBK-Tirmitine –Tizi-Ouzou (Tizi-Lilène et Igurridène) –Maatkas. Une ligne urbanisée ininterrompue doublée d'activités multiples : commerce de gros en alimentation, matériaux de construction, pièces détachées, alimentation générale, boucheries, menuiserie, pompe à essence. Beaucoup de chantiers sont en cours. La mixité du bâti entre l'ancien et le nouveau alternent les axes routiers. Les constructions sont le plus souvent à étages des R+1 ou R+2 avec des activités donnant sur la chaussée. La continuité du bâti est conjuguée à une mixité des fonctions, dominée néanmoins par le commerce de matériaux de construction, activité dynamique du fait de l'essor du

³⁹⁵ PDAU de Souk-El-Tnine, page 31, 1998

secteur du bâtiment. Pas de gare routière ! Il n'existe malheureusement pas d'agence bancaire ni des assurances. Il faut se rendre à Tizi-Ouzou ou à Boghni pour ces services !

Un brassage d'activités mais aussi de styles architecturaux traduisant une transition sociale mais surtout une absence de planification. À certains endroits de la ligne urbanisée, longue de plusieurs kilomètres, des tronçons de routes donneront l'allure de boulevard, des prémisses de boulevard abritant de multiples commerces spécialisés : pharmacies, autoécole, laboratoire d'analyses médicales,... Un boulevard départageant le site en deux parties, d'une part un habitat à tendance traditionnelle et d'autre part un habitat moderne de type R+2 ou plus dominés par de nouvelles activités de commerce : laboratoire de photographie numérique, la téléphonie, librairies, salons de coiffure,... En fait, il s'agit bien d'un boulevard « en construction » préfigurant un centre urbain en devenir dénué de places publiques, de jardins publics d'espaces verts !

L'examen de l'agglomération dans son ensemble montre combien l'anarchie dans l'occupation des sols est à son comble. A la rareté des assiettes foncières plates s'ajoute une irrationalité dans l'usage des sols, on construit comme on veut où on veut. Il ne semble exister aucune orientation spécifique à la croissance de l'agglomération rappelant la vocation première de la région, la poterie. Une agglomération banale qui ressemble à toutes les autres, sans repères ni marque singulière se confondant avec l'agglomération prochaine, Sou-El-Tnine.**Maatkas** dépourvue d'équipements structurants, seules les structures de proximité, centres de soins, équipements éducatifs et commerces existent. C'est une agglomération de villages ! Son statut de ville est dû aux effets statistiques dus à la fusion des agglomérations secondaires.

6. MAKOUDA (Population de 23574 habitants en 2010 dont 42.54% considérée comme urbaine)

C'est la « capitale » des Iflissen Levhar. L'agglomération de Makouda a le privilège d'une position géographique stratégique (le site est culminant à 600 – 800 mètres d'altitude) liant la zone littorale à l'intérieur de la Kabylie. C'est le point charnière entre la montagne et les replats, un des territoires de l'ancienne commune de Mizrana. Pôle attractif de par sa position de transit entre Tizi-Ouzou et Tizirt et l'importance de son réseau routier, la RN 72 du Sud au Nord et la RN 71 d'Est en Ouest et une forte densité démographique (411 habitants au km² en 2010). C'est un siège de daïra, ce qui lui a permis la localisation d'un ensemble d'équipements. Le problème majeur c'est les sols urbanisables pour cause de contraintes physiques et de saturation des agglomérations et du chef-lieu. Son premier souci, l'extension des terrains urbanisables, la création d'une rocade de la RN 72.

L'agglomération est sinueuse, elle serpente les axes routiers, peu densifiée elle s'allonge le long de la RN 71 et 72, le CW3 et des chemins secondaires, comme on peut le voir sur la carte n°21, en annexe. C'est le type même de l'agglomération route, se développant aux abords immédiats sans emprise réelle sur l'arrière-pays.

Faute d'assiette foncière, la commune ne possède pas de zone d'activité. Dans le PDAU on parle même de « semblant de centre urbain » puisqu'il s'agit d'un ensemble de villages³⁹⁶ au nombre de cinq. Le site de localisation des équipements de base (siège de l'APC, écoles,...) était dicté par la centralité qu'il offrait par rapport à l'ensemble des villages environnants mais aussi par rapport à l'axe de la RN 72 qui coupe l'agglomération en deux. Les villages Ait Fares, Tinekachine, Izaaichen, Ichikar, forment le chef-lieu de commune et de daïra. Mais ces équipements primaires n'ont pas donné le caractère urbain à l'agglomération. La topographie a dicté une urbanisation linéaire réduite à un agrégat de constructions éparses le long de la RN 72. Celle-ci est demeurée une voie de passage, non structurante pour le reste de l'agglomération. Une trame urbaine cohérente n'existe pas. Le problème du foncier inhérent à la propriété privée des terrains, inhibe la croissance de Makouda, celle-ci se fera d'ailleurs sur un autre site, Azaghar, ce qui renforce l'éclatement de l'agglomération et rend l'urbanisation plus diffuse. Par ailleurs, la proximité des villes de Tizirt vers le Nord et Tizi-Ouzou vers le sud et leur aire d'influence limite aussi l'essor de l'agglomération. Le PDAU de Makouda ne va pourtant pas en parler car sa vision n'intègre pas le cadre régional. Makouda ne possède ni agence bancaire, ni de station d'épuration des eaux usées, qui sont rejetées dans les ruisseaux traversant la commune, ni agence des assurances ni de souk hebdomadaire !

7. BENI-DOUALA (population de la commune 21637 dont 48.93% de population urbaine en 2010)

C'est la « capitale » de l'Arche des Ath-Douala. C'est sur le site d'un ancien marché rural, que les équipements administratifs de la commune et de la daïra sont localisés. Commune mixte en 1946 regroupant les villages des Ath-Aissi, les Ath-Mahmoud et les Ath-Douala. Sa densité est de 617 habitants au km² en 2010, l'une des plus élevées dans la wilaya. Elle a cinq agglomérations secondaires : Ait Mesbah, Icherdiouene, Taguemount-Oukerouche, Talla Khllil – Ait Hellal – Taboudrist et Ait yahia-Bouadda et aussi une zone éparse.

L'agglomération chef-lieu, un ensemble de villages de montagne, est limitée à l'Est par la RN 30 et le barrage de Taksept. Elle est traversée par le CW 100 qui coupe l'agglomération en deux et la relie à Tizi-Ouzou au Nord et aux Ouadhias au sud. Tout comme pour Maatkas, l'agglomération est linéaire et suit les cimes des montagnes comme on peut le voir sur la carte n°22, en annexe.

Même chose pour cette commune, très rurale, on parlera abusivement d'ailleurs, de « population urbaine »³⁹⁷. Elle est estimée à 48.93% ! C'est-dire qu'un habitant sur deux de la commune habite en ville, le chef-lieu en 2010. Or celui-ci est un ensemble des villages (Tamaghoucht, Ait Ali Ouali , Ait Idir, Ait Bouali, Ighil-Mimoune, Tadert-Oufella, Ait Bouyahia) dont la conurbation est quasi terminée tandis que le PDAU tente de développer une problématique urbaine³⁹⁸ alors qu'il s'agit d'une réalité différente. Le paradoxe c'est que les

³⁹⁶ Dans le document du PDAU de Makouda on note bien qu'il s'agit d'un ensemble de villages et pourtant dans la problématique on parle de centre urbain, comment maîtriser la croissance de la ville, d'anarchie urbaine,...

³⁹⁷ Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou de 2010, n°26, édition de 2011

³⁹⁸ Ses questionnement sont les mêmes que ceux développées pour d'autres communes telles Makouda, DBK,... comment gérer la croissance urbaine ? L'anarchie urbaine ? Continuités urbaines ? Nécessité de créer plusieurs centres urbains ?... notons que les PDAU de ces différentes communes ont été élaborés par le même bureau d'études, c'est-à-dire l'URBAB de Bejaia.

projections d'équipements pour l'échéance 2008-2028 sont faites selon la grille des villes de 25000 et 30000 habitants. Mais a-t-on affaire à une ville ? Il n'est, bien entendu, pas du tout spécifié dans les documents de planification de quels types de territoires il s'agit d'un « semblant d'un centre urbain » lit-on dans le document. Or, sa position stratégique de par le réseau routier, la RN 30, le CW 100 et le barrage de Taksept justifie la création de zones d'activités, la rénovation des villages, l'artisanat, le tourisme de montagne lié au barrage et à la RN30... Dans les faits, la commune est entièrement tournée vers Tizi-Ouzou. Ses territoires sont déshérités !

Le chef-lieu est une juxtaposition de constructions et d'équipements le long du CW100, de manière linéaire sans en former une agglomération urbaine. La localisation des équipements n'a pas permis un réel rayonnement sur l'ensemble des communes limitrophes (Beni-Zmenzer, Ath-Aissi, et Ath-Mahmoud) du fait de sa proximité de la ville de Tizi-Ouzou et de l'absence d'une structure urbaine. Par ailleurs, Les agglomérations secondaires n'échappent pas à la configuration précédente. Ait-Hellal et Tala-Khellil se développent le long de la RN 30, de même pour le village Amsiouenec qui se développe tout au long d'un chemin vicinal. Ath-Mesbah, village plus densément peuplé se déploie autour de la mosquée mais en raison du relief accidenté les extensions suivent la route tout comme le village d'Ichardiouene-Oufella qui se développe tout au long du CW100.

La structure urbaine du chef-lieu est peu développée, elle s'étend spontanément au gré des disponibilités foncières. Celles-ci étant rares, la commune ne dispose que d'un seul lotissement de 56 lots, la route devient alors un espace porteur des projets de construction étirant l'agglomération sur toutes les lignes de crête. La production du bâti devient ainsi une somme d'initiatives personnelle sans aucun ancrage à l'ensemble du site. Faute d'assiette foncière, la commune ne possède pas de zone d'activité. De même, en l'absence de station d'épurations, les eaux usées sont déversées dans le barrage d'eau potable de Taksept.

8. DRAA-EL-MIZAN (population de la commune 39120, densité 484 habitants au km2 et population urbaine 50.02% en 2010)

C'est la « capitale » des Inezliouène. La ville de Draa-El-Mizan est l'un des multiples centres de colonisation créés au 19^{ème} siècle. Emplacement militaire dès 1851, vers 1858 un centre de colonisation est érigé. En 1930, Draa-El-Mizan est institué comme chef-lieu de commune puis d'arrondissement.

Le peuplement européen s'y établit autour des terres fertiles et des centres de colonisation furent localisés tout au long de la dépression de DEM : Beauprêtre (l'actuelle Boufhaïma) ; Pirette (l'actuelle Ain Zaouia), Tizi-Ghenif et Boghni. Comme partout ailleurs en Algérie, ces localisations se sont faites au prix du refoulement des autochtones vers les zones montagneuses, inhospitalières.

Tout comme pour Draa-Ben-Khedda, la ville de Draa-El-Mizan est constituée du noyau colonial et d'un ensemble de conglomerats venant s'y greffer mais sans garder la trame du centre, comme on peut le voir à travers la carte n°23, en annexe. Il faut dire qu'avec les affres de la guerre de libération nationale et la politique coloniale de recasement et de cantonnement, la ville en a subi les contre coups : gonflement forcé de la population aux abords de la ville.

Après l'indépendance, la recherche d'un emploi, d'un cadre de vie meilleur, d'une scolarité pour les enfants, d'un logement,... a amené beaucoup de citoyens à s'établir en ville, où l'essentiel des équipements de base y est présent. Plus tard, c'est la quête d'un climat de sécurité dans les années quatre-vingt-dix pour une population rurale, exposée aux effrois du terrorisme, qui va être attirée par la ville. Durant cette décennie dite « noire », les villages se sont partiellement dépeuplés. La donne sécuritaire prime alors sur tout effort de développement (électrification, AEP, routes,...). Les années 70, la ville bénéficie d'une unité ENPC (articles scolaires, stylos,...), d'une unité de grillage, d'un lycée,... ; les années 80, elle bénéficie d'un grand hôpital, d'une ZHUN,... Un souk traditionnel se tient tous les Jeudis.

Draa-El-Mizan est à la croisée de trois voies routières importantes : la RN 30 (reliant Tizi-Ouzou via Boghni – Ouadhias), la RN 25 (reliant gare Aomar à Dellys via Oued Ksari) et la RN 68 (reliant Draa-El-Mizan– Cap Djinet – Issers) et d'un chemin de wilaya, la CW 4 reliant Draa-El-Mizan à Frikat. Les projets de rocades pour contourner la ville, et celle pour relier l'autoroute Est –Ouest vont conforter ce rôle de nœud de communication. Un autre atout majeur pour son développement dans la région d'autant que la ville est pressentie comme future chef – lieu de wilaya³⁹⁹. De grands projets urbains sont prévus afin de la rehausser au statut de ville (centre d'affaires à l'emplacement de la station-service à délocaliser,...). Agriculture, tourisme de montagne et artisanat trois fonctions économiques autour desquelles l'avenir de la ville peut être pensé. Si l'avenir de la commune est dans l'agriculture, d'autres atouts constituent aussi autant de créneaux porteurs pour l'avenir de Draa-El-Mizan. Le tourisme de montagne et l'artisanat constituent le socle d'une économie de montagne prospère à l'heure où le taux de chômage est à son plus haut niveau et où la population jeune ne cherche qu'à être mise à profit. Les données sur l'emploi sont malheureusement très globales, seules des extrapolations sur les données de 1998 donnent une indication sur l'ampleur du phénomène. Si la commune de Draa-El-Mizan est la plus peuplée après Tizi-Ouzou, elle en est aussi la plus pauvre (taux de chômage élevé, tissu industriel faible, agriculture moribonde, secteur informel rampant,...). DEM possède une zone d'activité de 67.411 m² dont 57281 m² sont cessibles. 34 lots sont créés dont 15 sont attribués. Aucun n'a été régularisé par acte. Les projets sont en production, le reste est en friche, non viabilisé. Les eaux usées de DEM coulent directement dans le barrage agricole de DEM.

Le PDAU mise beaucoup sur le futur statut de chef-lieu de wilaya. Et c'est autour de ce nouveau rôle que toutes les projections sont faites. La ville de Draa-El-Mizan est d'ailleurs décrite comme « centre régional de développement industriel »⁴⁰⁰ notamment avec la réalisation de ZI (zone industrielle) et la ZAD (zone d'activité et de dépôts). C'est dans ce cadre, que le PDAU préconise par exemple la réalisation d'une station urbaine des transports digne des grandes villes.

³⁹⁹ « Le nouveau chef – lieu de wilaya », comme on le note dans le PDAU, empiètera sur les trois wilayas limitrophes : la partie Sud Ouest de la wilaya de Tizi–Ouzou, la partie Sud Est de la wilaya de Boumerdès et la partie Nord Ouest de la wilaya de Bouira. Le PDAU met d'ailleurs cette éventualité au centre de toutes ses propositions

⁴⁰⁰ PDAU de DEM, phase 1, URTO, 2008, page 30

9. AZAZGA (Population communale 34683 habitants, population urbaine 76.45 % et densité de 461 hab. /km2 en 2010)

Azazga c'est la troisième ville de la wilaya, située dans le haut Sébaou sur l'axe structurant DBK- TO-Azazga mais aussi le point de passage vers Bejaia. Dotée de plusieurs équipements structurants, tels la zone d'activité, l'hôpital, un centre commercial,... son influence dépasse le territoire de la daïra, pour atteindre d'autres communes, Mekla, Azzefoun,....

C'est la « capitale des Ath-Ghobri. Créée en 1886, la commune englobait un certain nombre de villages (Illoula-Omalou, Idjeur, Mékla, Beni-Zikki,...) qui deviendront plus tard des communes à leur tour. Le village d'Azazga est créé dès 1882 et connaît une extension une décennie plus tard. La ville domine un territoire différencié, plaine, piémonts, collines et montagne (oliveraies, figueraies, terres céréalières). C'est aujourd'hui un chef-lieu de daïra qui rayonne sur toutes les communes du haut Sébaou : Ifigha, Fréha, Yakouren, Zekri,... ainsi que l'ensemble de leurs villages. La ville d'Azazga est l'une des plus importantes de la wilaya, du point de vue peuplement et fonctions. Elle concentre plus les trois quarts de la population de la commune en 2010. En 1977 la population du chef-lieu d'Azazga représentait 35%, un taux qui passe à 49% en 1998, en considérant l'agglomération de Tirsatine, le taux est de 55.11% en 2008, ce qui lui confère le statut urbain. Statut qui va être confirmé avec la réalisation des pôles de Tizi-N-Fliki et Tizi-Bouchène et leurs programmes d'habitat (OPGI, EPLF et AADL).

L'agglomération d'Azazga s'étale sur une longueur de plus de 9 km (du stade communal, entrée Ouest jusqu'à l'hôpital, sortie Est). Le territoire de la ville est entravé par la forêt au Nord et l'Oued Sebaou au sud. Sa position est centrée par rapport au reste des villages et traversée par deux axes routiers importants, la RN 12 et la RN 71, comme on peut le voir à travers la carte n°24, en annexe. La RN 12 traverse le chef-lieu d'Est en Ouest et dessert Yakouren à l'Est et Tirsatine et Tizi-Bouchène à l'Ouest. Des projets en cours vont renforcer ce réseau routier (axe d'Azazga à Fréha à partir de la RN 12 ; projet d'évitement de la ville d'Azazga). Azazga est au cœur d'un réseau de villages hiérarchisés : Cheurfa-Nbahloul – Tinikicht – Ait Bouada – Boubroun – Fliki – Hendou et d'un habitat éparé. La jonction est quasiment faite avec certains villages, Cheurfa par exemple, de même pour le village Aï-Bouadda.

La création du village colonial s'est accompagnée d'un ensemble de quelques équipements urbains et militaires donnant à la future ville centralité et repères. Le phénomène de glissement de terrain (accentués durant la période 1973 – 1985) va perturber l'orientation de la croissance de la ville, notamment dans ses parties Nord et Est. Ce qui va engendrer l'apparition de noyaux périphériques non articulés et sous-équipés autour du vieux centre colonial saturé et précipitant ainsi l'anarchie urbaine. Mais le problème de glissement revient en Février 2012 et remet en cause le développement de la ville et son urbanisation anarchique mettant à nu la défaillance de la planification urbaine : absence d'études géotechniques, complaisance dans la délivrance des permis de construire, défaut de suivi et de contrôle des constructions, ... Bref, une gestion foncière irrationnelle.

Le centre colonial devient un passage obligé, un accès incontournable vers les villages alentour (de Boubroun à Cheurfa ; De Tizi-Bouchen vers Boubroun ou vers Ighil-Bouzel).

Trois pôles d'urbanisation se greffent au vieux centre colonial Tizi-Bouchene, Cheurfa, pôles dynamiques et Thazaghart, la zone Chalets-Taazibt qui subissent le problème de glissement de terrain. Tizi-Bouchene est relativement compact alors que Cheurfa suit une croissance linéaire. « La centralité du transit et le développement radial favorisent l'urbanisation linéaire. Les liaisons radio concentriques sont pratiquement inexistantes », écrit le PDAU. La zone d'activité, non viabilisée n'a pas été attractive en matière d'urbanisation.

L'habitat est de type urbain dans le centre colonial, de type collectif concentré notamment au sud et à l'Ouest du chef-lieu, pavillonnaire à la périphérie de l'agglomération et dans les agglomérations secondaires. Mais en tant que ville de transit, Azazga est dépourvue d'équipements structurants tels une gare routière, des infrastructures hôtelières et de tourisme,... Son activité industrielle repose sur l'ENEL (1400 travailleurs), le BTP et les services. Le taux de concentration des PME pour 1000 habitants est de 34.52 (il est de 19.53 au niveau de la wilaya et de 36.94 au niveau de la commune de Tizi-Ouzou en 2010). L'activité commerciale est par contre plutôt florissante avec l'existence d'un super marché, de 17 superettes, de 2565 commerçants dont 105 grossistes et 26 boulangeries. La ville a aussi son marché hebdomadaire. De par son statut de chef-lieu de daïra, Azazga est un centre administratif et de services (75% des emplois dans les services) localisés essentiellement dans l'ancien centre urbain. Trois pôles territoriaux s'imposent dans l'analyse : l'axe Azazga/Fréha ; l'axe Yakouren/Zekri ; l'axe Ifigha/Ait-Issad, selon le PDAU. Un souk hebdomadaire qui se tient tous les samedis, un marché de véhicules d'occasion tous les Mercredi, un grand hôpital, des agences bancaires et d'assurances, plusieurs restaurants.

La perspective de statut de wilaya pour Azazga sera sans doute décisif pour les options de développement, notamment l'axe Azazga/fréha. Cette optique sera renforcée avec le projet de chemin de fer et le port d'Azzefoun. Une rente de situation dont tireront profit les autres axes sur les RN 12, RN 24 et RN 2. Des rocades sont nécessaires pour gérer les flux futurs. La mise en place de la rocade Nord-Ouest à partir de l'ENEL et la rocade Sud en passant par Tifirine réorienteront les axes d'urbanisation. Le PDAU parle de « germes urbanisateurs » comme points véhiculant l'urbanisation (routes, carrefours, site religieux, marché, source d'eau,...). La logique étant valable dans l'agglomération elle-même. Exemple : l'agglomération Tirsatine – stade communal – ENEL, un triangle de carrefours. Autre exemple l'agglomération de Cheurfa, un centre religieux des Ath-Ghobri (grande zaouïa et medersa) qui offre un espace collectif avantageux pour recevoir une urbanisation future.

Fréha et Azazga sont très voisines sur le plan spatial, d'autant que les deux agglomérations sont traversées par deux axes de communication importants, la RN 12 et la RN 71. Le projet de ligne de chemin de fer va rapprocher les deux localités. Par ailleurs, le projet du port à Azzefoun entraînera des retombées positives sur le développement des deux villes. Autre vecteur de développement, le couloir Sébaou. Elles en constituent l'aboutissement, favorisant la localisation industrielle et autres activités économiques, en tirant avantage des axes routiers, du réservoir de main d'œuvre, des ressources naturelles, du chemin de fer,... Une alternative à la saturation du bassin d'Oued-Aissi. Des villes frontières dont la compétitivité pourrait profiter au développement régional. Et pourtant dans les faits, chacune opère sans optique régionale, sans cohérence globale. Nous l'avons noté plus haut, chacune de ces villes

a sa propre agence foncière, ce qui entraîne des visions divergentes sur les problématiques urbaines. Enfin, la zone d'activité de 344.233m² (dont 28.083 m² cessibles, 135 lots créés) ne traduit pas de dynamique économique puisqu'aucun lot n'est attribué. Toute la zone est livrée à elle-même ! Azazga ne possède pas non plus de station des eaux usées qui sont rejetées dans l'Oued Sébaou !

10. MEKLA (Population communale 24334 habitants, population urbaine 18.41%, densité 376 hab./km² en 2010)

C'est la capitale des Ath-Fraoucène. La commune de Mekla est située sur le flanc Nord du massif central de Kabylie, en position centrale, à l'Est dans la wilaya. Excentrée par rapport à la RN 12, au Nord de la commune, le chef-lieu de commune marque le point de jonction entre ces deux espaces géographiques, la vallée au Nord et la montagne au Sud.

Le chef-lieu de commune, Mekla a cette particularité d'être une agglomération bicéphale avec le village de Djemaa-Saharidj, comme on peut le voir sur la carte n°25, en annexe. Deux pôles distincts il y a quelques années, ils tendent pourtant à former une conurbation avec leur jonction. L'un est issu d'un centre de colonisation, siège du pouvoir administratif (commune et daïra) et l'autre village ancestral, avec son saint, sa zaouïa, ses fontaines séculaires, le plus important de la wilaya (6529 habitants en 2008). Pas moins de 19 villages entourent le chef-lieu de commune, le rendant ainsi un micro-pôle et une aire d'attraction incontestable. Sur l'ensemble de ces villages, deux sont situés en contrebas, sur la vallée, il s'agit de Chaib et Chaoufa, le reste des villages sont localisés en montagne, le plus souvent sur les lignes de crête. Au Nord de la commune, aux abords de la RN 12, on observe l'émergence de deux villages Chaoufa et Taboukert en pleine conurbation de plusieurs kilomètres :

- Taboukert : lieu de localisation d'une unité de production de meubles et de beaucoup d'autre activités en pleine effervescence (unité de matériel agricole unité avicole, gros marché de voitures, fruits et légumes, confection, quincaillerie, pierres taillées, artisans, commerces de détail, habillement, matériaux de construction, services de sécurité...).
- Chaoufa : un bidonville, une unité de marbre, une station d'essence, un artisanat, une grande polyclinique, des commerces de détail, d'habillement, de matériaux de construction, services de sécurité,...

Ainsi, la commune de Mékla offre trois lignes d'urbanisation en allant du Nord vers le Sud. Quelques hameaux autour de la RN 12 et les villages de Chaoufa et Chaib, une deuxième ligne centrale englobant Mekla et Djemaa-Saharidj, sur la colline et enfin plus au Sud sur toutes les lignes de crête, de nombreux villages, les plus anciens. Mekla concentre l'essentiel des équipements et constitue de ce fait un pôle d'attraction pour les communes environnantes⁴⁰¹ (Ath-Khellili et Souamaa). Contrairement à ce qu'écrivent les rédacteurs du PDAU, le chef-lieu n'est pas le seul à disposer « d'un tissu urbain »⁴⁰². Nous pensons que cette vision est réductrice du fait que le village de Djemaa-Saharidj, classé d'ailleurs comme agglomération urbaine lors du dernier recensement (alors que le chef-lieu de Mekla est classé comme strate semi-rurale). A moins que le référentiel de la ville soit juste la trame coloniale

⁴⁰¹ Les communes d'Ath-Khellili et de Souamaa échappent en réalité à la zone d'influence de Mékla, plus tirées vers Azazga, Fréha ou Tizi-Ouzou.

⁴⁰² PDAU de Mékla, phase 1, 2008, bureau d'étude Ads-Progress, Azazga, page 16

en damier, qui du reste n'est pas très développée à Mékla comme dans la ville de Draa-Ben-Khedda ou D'Azazga ou de Tizi-Ouzou par exemple.

Par ailleurs, l'extension villageoise se fait sur l'ensemble des axes routiers et en contrebas des crêtes, sur les zones de replat. Les villages tendent à se joindre par une ligne ininterrompue de constructions, sur les axes CW 150, CW250, CW 10 et par des chemins communaux ou vicinaux plus ou moins carrossables. Comme pour beaucoup d'autres agglomérations, l'urbanisation longiligne est le résultat d'un ensemble de facteurs : les contraintes topographiques, les contraintes foncières, les rentes de localisation tirées de la route par sa fluidité et sa commercialité, l'absence de l'État dans le contrôle des constructions (car la réglementation existe !), mais aussi le flou de la planification et des instruments d'urbanisme comme nous aurons à l'examiner dans le chapitre quatre.

Ce sont les villages qui caractérisent l'armature urbaine dans la commune. Le chef-lieu de Mékla couplé au village de Djemaa-Saharidj conforte le primat du village, n'offrant pas un cadre urbain élaboré en tant que chef-lieu de daïra mais sa situation de ville bicéphale, offre une situation intéressante de cas de « nouvelle ville » conjuguant la ville et le village à la fois, que la réglementation n'envisage pas dans le cadre de la planification urbaine.

La zone d'activité créée dans les années 1980 est toujours en friche, non viabilisée. La superficie de la zone d'activité est de 114978 m², 59 lots créés dont 55 lots sont attribués, 27 lots sont régularisés par acte. Seuls 2 lot sont en production. Le commerce et l'agriculture sont les principales activités de la commune de Mékla. Il existe une petite unité de production des dérivés du marbre sur la RN 12. L'industrie est inexistante, le tourisme pourrait se développer autour du pôle de Djemaa-Saharidj.

2.3 Une urbanisation qui accentue la vulnérabilité des villages et de l'environnement

Pour toutes les agglomérations présentées ci-dessus, la forme urbaine dominante est la linéarité. Toutes leurs extensions privilégient la route, et aucun modèle spécifique à la ville ou au village Kabyle ne semble se dessiner, en dépit des gros efforts de développement et de planification. Les spécificités locales ne sont pas mises en avant et les croissances physiques actuelles donnent des gros bourgs banals, sans aucun attrait pour le visiteur. A la fin des années quatre vingt⁴⁰³, M. Dahmani rapportait la formation de « villages-routes » ou des « villages-rues », c'est à-dire « des néo-bourgs » construits le long des axes routiers, en vallée, sur les crêtes. Il note à ce propos que cet état de fait « confirme la thèse selon laquelle les villages de montagne sont des « refuges »...près de vingt ans plus tard, les mêmes schémas de villes et de villages se dessinent encore aggravant davantage les problèmes environnementaux et de paysage.

En effet, l'urbanisation en montagne s'est faite au détriment des villages traditionnels, c'est-à-dire en empiétant sur tout un patrimoine culturel et architectural (le village traditionnel avec toutes les ressources qu'il recèle, savoir-faire, techniques de construction,...). Le renouvellement de l'habitat qui traduit les mutations socioéconomiques de la société, se

⁴⁰³ M. Dahmani, « Économie et société,... » op. cité page 99

manifeste souvent par densification des tissus villageois, une promiscuité mais surtout le débordement du village au profit d'un étalement linéaire, altérant l'environnant mais aussi en engendrant des couts supplémentaires (raccordement aux réseaux collectifs d'eau d'assainissement, d'électricité, éclairage, ...).

Si dans la conception traditionnelle les habitations, sont érigées au sein du village loin des zones marché, considéré comme zone neutre, aujourd'hui, routes et zones neutres sont aussi des lieux de localisation, les constructions sont édifiées en dehors du village, aux abords de la route. Celle-ci devient un nouveau porteur de l'urbanisation car permettant une grande accessibilité.

Parmi les contraintes majeures de ces nouvelles formes d'urbanisation, c'est

- les couts croissants dans la réalisation des réseaux collectifs d'alimentation en eau potable, en gaz, en électrification, le ramassage des ordures, l'éclairage public,... de même cette grande insalubrité constatée partout s'expliquant par les insuffisances dans la gestion des déchets urbains mais surtout une urbanisation anarchique et incontrôlée, les mutations dans les modes de consommation,... En moyenne, 0.7 kg de déchets sont produits par habitant et par jour dans la wilaya de Tizi-Ouzou selon le PATW de 2012. Souvent mal collectés mais surtout non traités, ils sont déversés dans les 1300 décharges sauvages de la wilaya. La quantité quotidienne de déchets générés quotidiennement par les 67 communes de la wilaya est estimée à 829 tonnes !
- Cette dégradation de l'environnement est aggravée par toutes les eaux usées que toutes les agglomérations déversent dans les oueds ou dans la nature. Nous l'avons vu à travers les dix agglomérations analysées plus haut, presque toutes ne sont pas dotées de stations d'épuration. Il y a certes beaucoup de projets en cours de réalisation dans les différents PDAU et dans le PATW (Mechtras, protection du barrage de Taksept par la réalisation de 5 stations d'épurations à 2 Irdjen, Ouadhias, AEH, Ouacifs), achèvement des travaux de réhabilitation de la station d'épuration de DBK... mais il y a tout un travail d'éducation et de civisme à faire.
- les dégradations causées à l'environnement, « la déforestation, l'érosion des sols et la déstabilisation des terrains », comme le note le PATW 2012 de Tizi-Ouzou mais aussi au mitage, banalisation des paysages et l'allure répulsive qu'ils donnent à l'observateur.
- Une sous-utilisation des zones d'activité, qui accentue l'inertie de l'activité économique locale, souvent pour cause de non viabilisation (voir dans le tableau 9, en annexe).

Tous ces effets néfastes engendrés par une urbanisation pesante ne nous fait pourtant pas oublier que la wilaya de Tizi-Ouzou enregistre le plus faible taux d'habitat précaire du pays. Le taux de construction précaires est estimé à 0.9% au niveau de la wilaya contre 4% au niveau national, des taux qui cependant sont différenciés selon les communes (0% Bounouh, 5.1% à Irdjen qui englobe une partie importante de la vallée du Sebaou). Selon le PATW 2012, la wilaya est classée à la 41^{ème} place avec 76% des communes dont le taux de constructions précaires est inférieur à 1%. En 2007, 98 sites ont été recensés aux abords de la localisation des activités industrielles (Oued-Aissi, Chaoufa,...). De plus, et du fait de l'ampleur du phénomène de l'émigration, la wilaya de Tizi-Ouzou a un taux d'habitat secondaire de près de 16%, ce qui la place au premier rang au niveau national.

Conclusion

L'essentiel des nouvelles constructions, notamment celles réalisées aux abords des routes, assurent la création d'activités économiques de manière concomitante avec la fonction résidentielle, le rez-de-chaussée pour les activités commerciales et les étages supérieurs pour l'habitat. M. Dahmani⁴⁰⁴ le notait déjà en 1987 ! Il n'est pas rare de voir, parfois, qu'il y a autant d'étages que de fils, comme le fait observer le même auteur.

Des différents cas étudiés dans cette section, qui vont de la figure concentrique (Tizi-Ouzou, Draa-Ben-Khedda) jusqu'à figure la plus éclatée (Beni-Douala, Makouda,...), l'allure la plus dominante est la tendance longiligne comme on a pu le voir à travers les différentes cartes satellitaires. Trois types « d'éclatement » des agglomérations peuvent être distingués : une forme linéaire pure, en toile d'araignée ou en forme tentaculaire s'étirant dans tous les sens. Dans tous les cas de figure on observe un éclatement de l'habitat, un étalement, une périurbanisation s'agissant des villes et une péri ruralisation s'agissant des villages et hameaux. De toutes ces situations, nous relevons une sorte de « hiérarchie » dans cette linéarité :

- Le cas des villes de forme traditionnelle, concentrique ou presque, il s'agit de villes individualisées dans une trame urbaine plus ou moins compacte : Tizi-Ouzou, Draa-Ben-Khedda et dans une moindre mesure, les villes de Fréha et d'Azzefoun. Ce sont en général d'anciens centres coloniaux.
- Le cas des villes de montagne, constituant plus une agglomération de villages qu'une ville, il s'agit de Maatkas, Souk-El-Tnine, Beni-Douala, Makouda. L'ONS classe d'ailleurs à tort, l'agglomération de Maatkas comme une ville au même titre que Tizi-Ouzou.
- Le cas des villes mixtes, éclatées, à partir de leur vieux centres urbains et s'accolant aux villages environnants : Draa-El-Mizan, Azazga
- Le cas de villes conjuguant les deux situations, les villes « bicéphales » avec deux pôles l'un traditionnel et l'autre urbain un ancien centre colonial à trame urbaine : Mékla – Djemaa-Saharidj.

La forme concentrique quand elle existe, est en mutation. En effet, il ne s'agit pas réellement de formes classiques, au sens de villes ou d'agglomérations concentriques, à la Lösch ou à la Christaller c'est – à – dire avec un lieu central auréolé de cercles aux fonctions hiérarchisées. Nous sommes plutôt en face de physionomies de villes nouvelles assises sur les vestiges des anciens centres de colonisation le plus souvent mais dont l'éclatement a rompu l'aire contenue, ramassée de la ville traditionnelle. Une forme concentrique au départ, mais en perpétuelle mutations au gré des nouvelles occupations spatiales. A l'inverse, l'agglomération en montagne s'impose comme un conglomérat de gros bourgs (Beni Douala ou Souk-El-Tnine ou Maatkas) dont l'élément rassembleur ne semble pas être juste la route mais aussi d'autres éléments plus subtiles à montrer qu'à dire, l'appartenance locale.

⁴⁰⁴ M. Dahmani, « Économie et société,... » op. cité page 100

Ces différentes formes dépendent fortement des spécificités locales physiques (relief accidenté, topographie, routes, littoral, zone montagneuse), aux aspects culturels, politiques, sociaux et économiques fort semblables... mais aussi la rareté de l'assiette foncière. La propriété privée du terrain constitue alors une rente de localisation.

Dans tous les cas de figure la ville dominante aujourd'hui est la ville rectiligne uniforme ne sachant plus s'arrêter. La route devenant plus un vecteur de communication et un lieu de prédilection des établissements humains. Du fait d'une urbanisation continue et linéaire et du «foisonnement» du réseau routier, les limites entre les villages tendent à s'estomper et confondent même leurs extensions. Les formes urbaines des agglomérations semblent conforter la thèse du primat de la forme du village sur celle de la ville au sens d'espace ouvert et « ramassé ». Ainsi, quel que soit son origine, les villes vont converger vers des entités uniformes, standard, empiétant sur des caractéristiques urbaines sans réellement se détacher des spécificités rurales, villageoises. Les axes routiers deviennent des lieux de prédilection pour la localisation des établissements humains et de leurs activités économiques, des « zones d'activité routières informelles », comme l'observe M. Dahmani avec des spécialisations territoriales. Ce qui engendre de nouvelles voies d'urbanisation⁴⁰⁵ :

- RN 25 (Draa-Ben-Khedda - Tirmatine) : la « casse-auto »
- RN 12 (Oued-Aissi Taboukert) : matériaux de construction
- RN 71 (Tamda – Fréha) : aliments de bétail
- RN 12 (Azazga – Yakourene) : carrière de pierres taillées
- RN 24 (Tigzirt – Azzefoun) : tourisme et loisirs
- RN 68 (Draa-El-Mizan -Tizi-Ghenif – Chabet) : agriculture, etc.

L'état de l'urbanisation telle qu'exposée ici, échappe à toute rationalité et logique économique. Pourtant, les moyens de conception, d'exécution et de suivi des PDAU-POS existent théoriquement et en nombre suffisant. L'université, à elle seule, est dotée des départements d'architecture et d'urbanisme, de sciences économiques et de gestion, de génie civil avec des formations post-graduées,... La ville concentre aussi plusieurs bureaux d'études techniques ; des bureaux d'architectes-urbanistes individuels ; des centres de formation professionnelle pour tous les corps de métiers ; le CTC (centre de contrôle technique des constructions) ; des entreprises de réalisation en bâtiment (BTP) ; des institutions locales (DUCH et SUCH plus les services de la daïra) ; des banques, assurances, impôts ; programmes d'auto construction ; programmes de promotion immobilière divers...

Enfin, pour parachever la présentation des agglomérations de la wilaya reprenons quelques observations de M. Dahmani à propos de la richesse économique des villes de montagne :

⁴⁰⁵ De nos observations, nous remarquons que toutes les bâtisses érigées aux abords des routes, et parfois à l'intérieur des terres consacrent le premier niveau de l'habitation aux activités commerciales ou autres donnant parfois des « lignes » de garages de plusieurs kilomètres. Exemple le CW174 depuis le pont de Bougie vers Ath-Aissa-Mimoun, une agglomération longiligne d'une dizaine de kilomètres se forme doublée d'une activité foisonnante de commerces et de services. De même, dans le haut Sébaou, sur la RN 12, la ville d'Azazga est longue d'une dizaine de km à l'Est du vieux centre urbain et de plusieurs autres km jusqu'à l'hôpital, le long de ce tronçon grouille d'activités multiples (commerces, salle de fêtes, écoles privées, menuiseries, commerces divers,...). Cette observation est fréquente partout ailleurs sur les principaux axes routiers de la Kabylie.

- Des espaces urbains dépendant de la rente pétrolière (infrastructure, ZHUN, services publics, auto construction, transferts sociaux, des activités commerciales banales, des transferts de l'émigration (auto constructions familiales informelles,...). Il s'agit en gros, de villes ou de villages qui ne produisent pas ce qu'ils consomment, pour reprendre J. Jacobs⁴⁰⁶ à propos de l'économie des villes.
- des déséconomies urbaines : embouteillages des agglomérations, présence de souks et des stations de voitures, commerce informel le long des trottoirs, l'absence de plans de circulation urbains, l'absence de gares routières,... sont autant de moins-values et de facteurs répulsifs de cette armature urbaine.
- Les espaces de loisirs, de détente, de récréativité, de distraction sont quasi-inexistants à l'exception des cafés et de quelques restaurants. Aucune ville ne possède de musée ! les rares salles de cinéma communales sont fermées ou incendiées.
- Le mobilier urbain est inexistant : des cités, des lotissements, des rues sans arbres sans poubelles, sans cabines téléphoniques, sans bancs, sans abribus, sans plans de la ville,...
- L'absence de numérotation des habitations, la confusion avec les numéros des différents RGPH augmentent le chaos urbain.

⁴⁰⁶ J. Jacobs, Op. cité

Conclusion du chapitre3

En Kabylie, la ville n'a émergé qu'avec la conquête coloniale française. Plusieurs hypothèses sont émises pour comprendre une venue aussi tardive, la géographie, l'histoire, l'organisation sociale des tribus, l'insuffisance des facteurs de localisation favorables à la création des villes, la forte présence d'une structure villageoise,... Aussi, la formation de la ville n'a pas échappé à un long processus historique. Il est vrai que l'essentiel des villes sont de création coloniale (Tizi-Ouzou, Draa-Ben-Khedda, Azazga,...), mais les « nouvelles villes » ou « agglomérations de villages » constituent en réalité la nouvelle configuration urbaine, du moins en Kabylie, que les instruments de planification ne semblent pas considérer comme des « villes en formation ». Les grilles d'équipement, les images stéréotypées de la ville sont les leviers de la planification urbaine telle que développée dans les instruments d'urbanisme. La formation des villes et villages en région de Kabylie s'est faite, comme on a pu le voir dans ce chapitre sur les vestiges d'établissements humains fort anciens.

L'urbanisation a « dévoré »⁴⁰⁷ les villages en ne laissant presque rien du substrat traditionnel⁴⁰⁸. Mais, le fait avéré que nous avons pu souligner est la permanence et la continuité du peuplement marquée par des densités démographiques des plus élevées dans tout le pays. Ainsi, contrairement à d'autres wilayas, Tizi-Ouzou ne souffre pas de bouleversements ou de ruptures dans l'évolution de ses peuplements. A l'inverse, les formes d'occupation de ses établissements humains ou de ses « cités » vont subir, violemment, des politiques de développement économiques, pas suffisamment réfléchies. Deux formes d'urbanisation se dégagent. Une forme en « étoile » des principales villes dont les extensions vont s'établir tout au long des accès, multiples de la ville. Telle Tizi-Ouzou, Boghni, ... Une autre forme linéaire caractérisant les principales agglomérations de montagne et s'étirant sur plusieurs kilomètres : Azazga, Tizi-Ghenif, Maatkas, ...

La forme concentrique « pure » n'existant plus. Même les villes les plus « ramassées », les plus « rebelles », éclatent en différents faisceaux, plus ou moins longs. L'urbanisation s'est étirée aussi dans tous les sens, sous forme tentaculaire formant des « routes » interminables. De longs tronçons de routes nationales, de chemins de wilaya, de pistes agricoles et autres voies de contournement de villages et villes sont « urbanisées » ou en voie de l'être. Nous assistons à la formation « d'agglomérations routes », une urbanisation linéaire de plusieurs dizaines de kilomètres (Mechtras – Boghni – Ain Zaouia ; Irdjen – Larbaa-Nath-Irathen ; Tizi-Ouzou – Oued Aissi ; Fréha – Azazga ; Ouadhias – Tizi N'Tleta, etc.). La ville n'est pas la résultante d'un processus évolutif sur le long cours du temps. Un peuplement anciennement établi a su garder de ses origines lointaines un ancrage puissant au terroir. Ce qui nous permet de dire que le village demeure le socle de l'urbanisation.

Les différentes formes observées montrent bien une urbanisation incontrôlable, en dépit d'une réglementation rigoureuse outillée par des textes de loi et des études systématiques pour chaque commune. Il s'agit d'une croissance physique et démographique sans développement :

⁴⁰⁷ Le terme a été utilisé par BRAUDEL, in « civilisation matérielle, économie et capitalisme, 15^{ème}-18^{ème} siècle », 1979, à propos des boutiques ayant envahi les villes européennes au 17^{ème}-18^{ème} siècle

⁴⁰⁸ Souvent en lieu et place de la maison traditionnelle, on érige une maison « moderne » à plusieurs niveaux, sans lien aucun avec le tissu traditionnel, rompant ainsi avec le village originel.

activités informelles, exode rural, déplacements pendulaires,... La conurbation est doublée d'une multiplicité d'activités commerciales, des lignes de garages abritant diverse activités de commerce et de service, des économies urbaines liées le plus souvent à l'importation, à la rente pétrolière, mais pas aux productions locales. Seul le secteur du bâtiment semble attractif par les multiples commerces de matériaux de construction.

Toutes ces agglomérations, en pleine croissance démographique, spatiale, sociale, économique offrent des images plutôt repoussantes pour ne pas dire répulsive ! En effet, les carences environnementales dévalorisent ces nouveaux espaces habités : absence d'hygiène, de signalisation, de plans de circulation, des noms de rue, des numéros de bâtiments et des résidences, d'arbres d'ornement, de poubelles, d'abris bus, de gares routières, de transports publics, les façades et les bâtisses ne sont pas entretenues et souvent non achevées, les parcs de stationnement inexistantes ou squattés par de jeunes chômeurs. Cette transition se fait dans la douleur !

Les équipements publics et les réseaux collectifs sont sous-dimensionnés, les embouteillages, encombrements et autres bouchons sont quotidiens. Toutes ces pollutions créent des déséconomies importantes et rendent vulnérables le développement des agglomérations. Les rocades d'évitement des centres urbains tardent à se concrétiser ! Les trémies intra-urbaines ne règlent pas les problèmes. Les aménagements urbains se font en fonction des budgets de wilaya, des APC, des secteurs, des PCD. Il n'existe pas de planification à long terme ! C'est le court terme qui prime malgré les SNAT, les STRAT, les PDAU, les PAW...

Les contraintes topographiques, la rareté du foncier urbanisable, les couts élevés de viabilisation, le site accidenté,...n'ont pas empêché la formation progressive d'une véritable armature urbaine régionale grâce au développement des moyens de transport, le désenclavement des zones rurales,... mais aussi favorisé par des apports extérieurs (emplois, émigration, transferts sociaux,...) comme l'observe M. Dahmani⁴⁰⁹ à la fin des années 80. A cette époque, l'auteur décrit déjà la dégradation des lieux, une occupation spatiale anarchique et peu rationnelle, la décrépitude des villages traditionnels. Il décrivait très justement, l'éclatement des villages et des bourgs coloniaux le long des axes routiers en prédisant des conurbations entre les sites originels des villages et les sites coloniaux. Aujourd'hui, il s'agit d'une méga-conurbation envahissant l'ensemble des villages et villes, des « méga-villages » comme le notait M. Dahmani.

Pourquoi les instruments de planification urbaine n'ont – ils pas été respectés ? Pourquoi semblent-ils gérer des coups partis ? L'urbanisation s'est emballée dans les années 90, et pourtant c'est à partir de cette année que le PDAU est mis en œuvre. Le chapitre suivant consacré à l'étude des PDAU de Tizi-Ouzou, de Draa-Ben-Khedda et de Mekla nous instruira davantage sur la question.

⁴⁰⁹ M. Dahmani, « Économie et société,... », p. cité page 171

Chapitre 4 : PDAU et villes, les cas des communes de Tizi-Ouzou, Mékla et Draa-Ben-Khedda

Introduction

Les chapitres précédents nous ont permis de voir l'évolution du peuplement, la venue tardive des villes en Kabylie mais aussi la forte présence de villages. Les formes que nous avons pu dégager témoignent non seulement de l'ancrage territorial dans la région, à travers le rapprochement des villes aux villages mais aussi l'appartenance locale, la nature de la propriété privée, elles témoignent aussi d'une défaillance de la planification urbaine. Les outils juridiques mis en place progressivement par le pouvoir algérien depuis l'indépendance, n'ont pas pu contenir une anarchie urbaine bien installée depuis les années 90. Que ce soit dans les villes ou dans les villages, cette anarchie est présente partout.

Ce chapitre porte sur l'analyse des PDAU de trois communes, Tizi-Ouzou Draa-Ben-Khedda et Mékla. L'objet est de voir la planification urbaine à travers ces trois cas de villes. L'intérêt du choix du cas de la ville de Tizi-Ouzou se justifie doublement. D'abord de par son statut spécial de grande ville de Kabylie, nouvelle grande ville en très peu de temps, elle a eu à vivre des bouleversements et des mutations sans précédents. Ce qui nous amènera très vite à parler non plus de ville mais d'agglomération urbaine avec une multiplicité de centralités. Son extension rapide, son potentiel de services supérieur urbain, son université, ses projets urbains, promettent la grande ville que la Kabylie ait peiné à avoir. Draa-Ben-Khedda et Mékla sont deux autres situations qui illustrent deux types d'urbanisation, l'une concentrique, l'autre villageoise, linéaire conjuguant la ville et le village. Ces deux communes offrent autant d'intérêt puisque la ville de Draa-Ben-Khedda se trouve être un autre exemple des rares villes mono centriques de la Kabylie, c'est le cas de la ville classique. Mékla, l'exemple atypique de ville « bicéphale » où le pôle traditionnel (Djema-Saharidj) l'un des plus importants de la wilaya, urbanisé, étendu, c'est le chef-lieu de commune, où l'essentiel des équipements sont localisés. Et pourtant, le PDAU ne se penche pas trop sur cette question.

Trois sections seront abordées dans ce chapitre. La documentation sur la ville de Tizi-Ouzou et ses mutations étant très riche, nous avons dû lui consacrer toute une section. L'analyse du PDAU qui nous donne la ville de l'horizon 2028, sera traitée dans une deuxième section. Ce n'est qu'à la troisième section que nous analyserons les PDAU des deux autres communes, Mékla et Draa-Ben-Khedda.

Section 1 : Tizi-Ouzou, naissance et formation

Introduction

De par sa formation⁴¹⁰, Tizi-Ouzou offre un exemple intéressant de ville de montagne, dont l'évolution accélérée lui a permis de passer de stade de bourg à celui de grande ville en seulement un siècle et demi. Le processus d'agglomération cumulatif lui permettant ce bond spectaculaire ne traduit pas un cheminement économique progressif (ou rationnel) que d'autres villes de par le monde ont connu⁴¹¹. C'est-à-dire, une industrialisation territorialement ancrée, des emplois industriels en progression, une activité fondamentale lui permettant d'être compétitive face à d'autres villes, une évolution démographique régulière,... bref des ressources propres pour produire elle-même ce qu'elle consomme. C'est souvent grâce à l'injection de programmes volontaristes de l'État que la ville a dû s'imposer et grâce à l'exode rural que sa population s'est accélérée.

Passant d'une phase de village à celui de bourg colonial entrecoupé par la phase de Bordj, la transition vers la ville moyenne puis la grande ville a été très rapide. Il en a résulté des éclatements successifs de la ville, éclatements qui ne cessent d'ailleurs d'étendre la ville au point de confondre presque le périmètre urbain et le périmètre communal ! Par ailleurs, la ville de Tizi-Ouzou présente un certain nombre de spécificités par rapport à d'autres villes d'Algérie, comme le montre bien Si-Mohamed Djamel⁴¹², lui donnant le caractère de nouvelle ville dans le réseau urbain national au regard de sa croissance rapide.

1.1 Village, Bordj puis bourg colonial : les premiers tissus urbains⁴¹³

L'origine de la ville de Tizi-Ouzou serait une Zmala Turque⁴¹⁴. Le village de Amraoua⁴¹⁵ est créé vers le milieu du XVII^e siècle. La vallée du Sébaou était inhabitée avant le XVI^e siècle, mais cultivée et travaillée, date à laquelle les Turcs pénètrent le pays. Elle n'était qu'une zone de passage dès l'époque romaine (1^{er} au 5^{ème} siècle) un passage de Délélys, à Tirimtine

⁴¹⁰ Les informations relatives à la création de la ville de Tizi-Ouzou, les dates de création des équipements, l'extension de la ville, les données démographiques relatives à la période coloniale,... sont essentiellement puisées dans « Chroniques Tizi-Ouziennes,... » J. De Crescenzo, tome 1 et tome 2, l'ouvrage de Fredj mais surtout les multiples travaux réalisés par M. Dahmani dont l'ouvrage collectif qu'il a dirigé sur la ville de Tizi-Ouzou. Par ailleurs, les différentes thèses de Magister et de doctorat qui ont été consacrées à la ville ou à la wilaya de Tizi-Ouzou que nous citons en bibliographie, nous ont été grandement bénéfiques.

⁴¹¹ P. Bairoch, 1985 ; Huriot – Lepage, 2009 ; Polèse – Sheamur, 2009,...

⁴¹² Si-Mohamed Djamel, Op. Cité, pages 70 et suivantes. L'auteur donne pas moins de sept spécificités qui lui permettent de conclure sur le caractère atypique de la croissance urbaine de la ville. Ces spécificités sont : l'histoire (dont celle de la haute ville), la démographie (où le rapport substantiel de l'arrière-pays est souligné) ; l'État (qui a injecté de grands projets de développement) ; le programme spécial (qui a été le propulseur du développement) ; les relations avec la région (dont le dynamisme des petites centres ont constitué des barrages pour l'exode rural) et enfin la spécificité culturelle qui en fait une région homogène.

⁴¹³ Pour les éléments historiques sur la formation de la ville de Tizi-Ouzou nous nous référons notamment à MS. Fredj, M. Dahmani in « Tizi-Ouzou, fondation,... », 1993 et J de Crescenzo tome 1, 2007 et tome 2, 2010

⁴¹⁴ Selon M. Dahmani, in « Tizi-Ouzou, fondation,... » Op. Cité page 324, la première agglomération est liée à l'édification d'un poste de surveillance vers 1640. L'absence de fouilles archéologiques, précise l'auteur, privilégie cette thèse auprès des historiens et chroniqueurs.

⁴¹⁵ MS. Fredj, 1990, page 23

(Azemmour Meriem), à Djemaa-Saharidj, vers Béjaia. C'est une voie de contrôle sur laquelle des camps sont érigés mais pas de villes. Au 17^{ème} siècle (1640), les Ottomans vont installer des forts, les bordjs, dont certains subsisteront jusqu'à nos jours. C'est à partir de ce moment que les premiers postes de surveillance sont implantés sur les points culminant la vallée. Les habitants des alentours commencent alors à s'agglomérer sous forme de zmala autour de ces postes. C'est l'amorce du village de Amraoua⁴¹⁶. Un premier fort est construit à Tazaghart en 1715, sur la rive droite du confluent, près de l'Oued –Aissi. Il disparaîtra plus tard, car trop proche des montagnards. Mais une ferme est érigée à Timizar- Loghbar pour l'exploitation des terres et l'approvisionnement en grains et bétail pour les besoins du beylik. Le Bordj Sébaou ne sera construit qu'en 1720. À cette époque, les Turcs sont bien avancés dans la vallée du Sébaou sans véritable implantation. Mais la formation de Tizi-Ouzou en tant qu'agglomération n'a débuté qu'après les événements de 1857 et 1871⁴¹⁷.

Le village existe –t-il avant l'arrivée des Turcs, est-il né avant la création du Bordj ? La question reste toujours posée⁴¹⁸. Un Bordj puis une Zmala, ou une zmala puis un Bordj ou encore un village Kabyle avant l'apparition des deux établissements. Le village de Rédjaouna et de Sidi-Valloi existent depuis bien longtemps, selon les observations de M. Dahmani. Les « terres » de Bouhinoun, des Hasnaoua, des Ath-Aissi arrivaient jusqu'à l'avenue actuelle de Abane Ramadane. Les terres des Ath-Khelifa (Tirmitine) et Bétrouna (Tassadort) arrivaient jusqu'à Boukhalfa. Deux bâtisses importantes distinguent le village musulman : la résidence des Ath-Kaci construite en 1858 et la mosquée de Lalla-Saida, plus ancienne.

1.1.1 Le Bordj

Avant les turcs, les Arabes (vers le 10^{ème} siècle), les Beni-Hilal et les Beni Souleiman chassés d'Égypte, vont pousser les Kabyles vers les montagnes, puis au 16^{ème} siècle le royaume de koukou va tenter de gouverner la Kabylie. Dellys est à ce moment-là la capitale de la Kabylie (vers 1517), profitant des échanges avec le Sébaou, elle va être le point d'ancrage des turcs. Ce n'est que deux siècles plus tard, que le Bordj de Tizi-Ouzou est érigé. D'autres Bordjs⁴¹⁹ vont être bâtis sur tous les sites stratégiques, cols, littoral, entrée de vallée. Ils vont quadriller la région. Ainsi, furent construits les bordjs de Bordj-Ménaiel, Boghni, Hamza, Tizi-Ouzou, Isser.

⁴¹⁶ A propos de l'origine du peuplement du village de Amraoua, Si-Mohamed Djamel avance deux thèses. La première s'expliquant par la venue de transfuges kabyles ayant fui les montagnes. La deuxième, partagée par beaucoup d'auteurs (M.. Dahmani, MS Fredj), dont Si-Mohamed est celle qui dit que les premiers habitants sont d'origine turque ou Koulougli qui auraient acquis des terres dans la vallée. Deux indices permettent d'étayer cette hypothèse selon l'auteur, les noms portés par d'anciennes familles de la haute ville, à consonance turque, et la langue parlée dominée par l'arabe.

⁴¹⁷ Une insurrection qui s'est traduite par le siège du Bordj, puis par l'incendie du village européens et autochtones Kabyles. Les contributions de guerre ont permis de construire le noyau urbain.

⁴¹⁸ Question posée par Fredj, page 34, que nous repons.

⁴¹⁹ Selon Fredj, après la défaite des Boukhtouche, les Turcs vont avoir le contrôle de la vallée du Sébaou. Ali Khodja, officier Turc, nommé en 1720, dont le rôle était de surveiller la vallée va construire deux Bordjs le Bordj Tizi-Ouzou sur la rive droite de l'Oued Sébaou vers 1720 et le Bordj Boghni. Ce dernier, sera détruit, alors que celui de TO demeurera un symbole de lutte mais aussi un facteur de localisation pour la future ville.

La localisation du Bordj de Tizi-Ouzou a été dictée par la configuration même de l'espace, enserré entre deux monts habités (Belloua et Hasnaoua), en contrebas, une vallée bien irriguée. Un souk⁴²⁰ vient enfin renforcer ce rôle stratégique de contrôle et d'animation. C'est autour du Fort que la première agglomération est née. « C'est autour du Bordj Sebt-Amaraoua que s'organise la vie de la « smala » turco-Koulougli. Les Kabyles cantonnés à la périphérie du Sébaou et sur les massifs environnants... »⁴²¹.

Les terres agricoles entourant le village ont été divisées par les Ottomans en grandes parcelles⁴²², qui au gré du droit de passage, deviennent progressivement structurantes dans le tracé de la future ville. L'organisation du village se fera autour de deux éléments essentiels dans la formation des villes, le souk et la mosquée. Le même « bâtisseur », Ali Khodja qualificatif donné par Fredj⁴²³ est à l'origine de l'implantation des colonies d'Abid-Chamlal⁴²⁴ (dans la vallée du Sébaou), à Ain-Zaouia à Boghni.

Le Bordj sera agrandi plus tard, vers 1737 par le Bey Mohamed Ben-Ali afin de consolider le Makhzen de Amraoua. Son objectif était de pénétrer la Kabylie. Opération qui restera vaine. A la mort du Bey Mohamed Ben-Ali, en 1754, la tribu des Amraoua est scindée en deux fractions⁴²⁵. L'origine du peuplement de ces villages est diverse et étendue : les montagnes environnantes, la vallée des Issers ; Bouira ; Bordj-Bou-Argeridj,... Mais une grande partie du peuplement est d'origine Koulougli, c'est-à-dire un métissage issu du mariage entre autochtones et turcs. Les villages étaient embryonnaires sous Belkadi, leur extension s'est achevée sous les turcs. Ainsi, sous leur domination, le Bordj a constitué plus qu'une forteresse, d'abord un centre administratif puis un lieu d'affrontements à partir duquel les Ottomans voulaient conquérir la Kabylie. Peine perdue puisque celle-ci ne tombera⁴²⁶ sous le joug d'un autre conquérant que trois siècles plus tard, après la prise de Dellys en 1517-1518.

⁴²⁰ Le souk Essebt est érigé par Ali Khodja à Oued Falli, il sera délocalisé un siècle plus tard à Tizi-Ouzou, il constituera alors un des facteurs de sa localisation en tant que centre européen. Les échanges portaient sur les produits du terroir (figue, huile, céréales, tissages,...) et sur les produits manufacturés venus de l'extérieur, selon J. de Crescenzo, (tome 1, page 18). Un des souks les plus importants de la région. Un autre souk est créé à la même période, c'est le souk de Baghlia.

⁴²¹ M. Dahmani, Op. Cité, page 324

⁴²² PDAU TO phase 1, page 26

⁴²³ Fredj, p. Cité, page 36

⁴²⁴ L'origine du peuplement des ouvriers maraichers, selon Fredj (page 35), des esclaves installés sur des terres fertiles pour ravitailler la garnison du Bordj de Tizi-Ouzou.

⁴²⁵ Les Amraoua Fouaga (d'en haut) et les Amraoua Tehata (d'en bas), chacune représentée par une famille puissante. Elles vont jouer un rôle important pendant toute l'occupation Turque et au début de la colonisation Française. Les villages formant les Amraoua Tehata sont : Baghlia ; Kef-El-Ogab ; Bordj-Sébaou ; Taourga ; Draa-Ben-Khedda ; Sidi-Naamane ; Litama. Cette fraction est sous l'influence des Ouled-Mahieddine. A partir de Boukhalfa, vers l'Est, c'est les Amraoua Fouaga, sous l'influence des Ait-Kaci de Tamda. Les villages constituant cette fraction sont : Ouled-Boukhalfa ; Tizi-Ouzou ; Abid-Chamlal ; Timiza-Loghbar ; Sikh-Oumeddour ; Ighil-Ou-Radjah ; Tala-Athmane ; Tikobaine ; Tamda et Mekla. Fredj⁴²⁵ ajoute à cette liste d'autres villages qui, selon lui bien qu'appartenant aux Amraoua ne faisaient pas partie du Makhzen et ne fournissaient pas de cavaliers pour la smala. Il s'agit de Sebaou-Elqdim ; Ketous ; Ouled-Ouareth ; Tala-Moqquer ; Zimoula ; Bourdim ; Bouhabachou ; Tala-Alem ; Rédjaouna ; Rehahlia ; Draa-Khelifa.

⁴²⁶ Seule Dellys, dans la région de grande Kabylie tombera sous la domination ottomane en 1517 – 1518, devenue depuis lors, capitale de la Kabylie jusqu'à la création de l'arrondissement de Tizi-Ouzou en 1874

C'est vers 1844 que la colonisation française pénètre la vallée du Sébaou. Le Bordj du Sébaou⁴²⁷ va devenir un point d'encrage, un pont d'appui, de ravitaillement, d'observation et des attaques,...un repère pour le nouveau conquérant qui en fera le catalyseur pour l'envahissement de la région. Il est fortifié et aménagé dans les années 1851-1852, au même moment (1850) le Bordj-Ménaïel est restauré et devient la résidence de l'Agha des Flissa-Ben-Zammoum où un camp définitif des militaires est installé. Le bordj turc a été rasé pour laisser place à l'édification du bâtiment de la première mairie coloniale. Des routes stratégiques sont ouvertes à la même période entre Dellys et Aumale par Draa-El-Mizan. Le Bordj Amraoua continuera à être un repère pour la future ville de Tizi-Ouzou. C'est l'un des premiers sites à bénéficier du progrès technologique de la révolution industrielle. Il est doté du téléphone dès 1919.

1.1.2 Facteurs de localisation de la ville de Tizi-Ouzou

Le choix de localisation du centre de peuplement européen n'a pas été fait au hasard. Parmi les facteurs de sa localisation, la présence du fort turc, un passage obligé vers la Kabylie de montagne, un site culminant l'un des oueds les plus importants, le Sébaou, la présence de l'eau, des terres fertiles tout autour, une position naturellement fortifiée par sa position de col entre deux monts, le Belloua au Nord et le mont Hasnaoua au sud. Le village ne pouvait être érigé qu'entre la smala, ou village musulman en contrebas du mont Belloua et le Bordj Turc. L'amorce d'une agglomération « spontanée » autour du Bordj a été une prémisse à la naissance de la ville. Notons cependant, que le village colonial de Tizi-Ouzou n'a pas été une création ex-nihilo, comme le fait remarquer T. Bellahcene⁴²⁸, comme on l'a vu dans le chapitre précédent. L'agglomération s'est formée progressivement, à partir d'un noyau né spontanément aux abords du Bordj. Saheb Zohra⁴²⁹ cite les facteurs ayant favorisé la localisation de Tizi-Ouzou tels que relatés dans le document impérial portant création du village à vocation industrielle et commerciale

- « - Localisation spontanée d'une population en contrebas du fort (bordj Tizi-Ouzou) d'environ 600 habitants et ce à partir de 1840 et d'assez importantes constructions
- Localisation de la route Alger-Bougie en contrebas du fort, qui offre des perspectives de développement de la « ville » de Tizi-Ouzou et qui facilite le contact avec l'arrière-pays
- Main-d'œuvre locale abondante
- Le fort domine un site élevé et offre par conséquent sécurité et salubrité (éloigné des marécages des plaines du Sébaou)
- Potentialités hydriques suffisantes quantitativement et qualitativement, fournies par les sources de la montagne Belloua située au nord du fort
- Disponibilités des terres de culture s'élevant à un peu plus de 286 hectares
- Disponibilité du bois de chauffage dans les forêts environnantes
- Couloir de transit facile à contrôler et à surveiller. »

⁴²⁷ J De Crescenzo, op. Cité, tome 1, page 38

⁴²⁸ Belahcene T., Tome 2, page 8

⁴²⁹ In « Tizi-Ouzou, Fondation,... », page 40 et 41, ouvrage collectif dirigé par M. Dahamani . J de Crescenzo, Tome 1, page 18 évoque aussi les facteurs de localisation de la ville.

Les premiers colons s'installent dès 1840. Deux parcellaires sont délimités à partir de 1858⁴³⁰, « un parcellaire urbain et un parcellaire agricole. Le premier est délimité au nord par le village de Amraoua, au sud par le col des genêts à l'Est par oued Hallouf et à l'ouest pas Châabet Sebt. Le parcellaire agricole est délimité au Sud et l'Est par le ravin de la prairie, au Nord par l'axe antique Dellys – Bougie et l'Ouest par Châabet Sebt. Les parcelles agricoles ont été subdivisées perpendiculairement au ravin de la prairie, les limites entre les parcelles étaient : soit des chemins préexistants de l'époque antérieure ou bien des cours d'eau »⁴³¹. C'est sur le parcellaire urbain que va être érigé le centre européen.

Tizi-Ouzou a constitué un point nodal pour toute la Kabylie. En 1851, seul existait au flanc du Belloua à 300mètres d'altitude du col un petit village Eredjaouna. Tizi-Ouzou est chef-lieu de cercle en 1856. Jusqu'à la création du fort Napoléon, devenu Fort National (Labaa-Nath-Irathen) en 1857 elle va constituer le point d'appui stratégique de toute la région. Deux camps sont installés aux alentours, un camp sur les contreforts sud-est du belloua et un autre à l'est du Bordj, à Kef-Enadja⁴³². Le plan du village est déjà dessiné en 1856, qui ne présente pas de parcellaire rural⁴³³. Une année plus tard, on dénombre 150 à 200 habitants. On érige une maison pour la Bachagha dès 1856 dans le nouveau périmètre urbain afin de libérer le logement qu'il occupait à l'intérieur du Bordj.

A la même période, la première pierre est posée pour la création du Fort National (Napoléon qui deviendra Larbaa-Nath-Irathen) en 1857, après la bataille d'Icherridene. La construction du fort ne dura que cinq mois. Une route est construite reliant Tizi-Ouzou à ce nouveau fort, carrossable sur 22 km, en seulement 17 jours ! La rapidité des travaux s'expliquait par l'urgence d'une présence coloniale au cœur de la Kabylie. « ...le tracé tourné vers l'efficacité de la surveillance plutôt que vers la facilité de la construction... »⁴³⁴. Le cercle de Fort National comporte alors neuf circonscriptions.

Dès sa création, Tizi-Ouzou est reliée à Alger et à Dellys⁴³⁵. À partir des années 1859-1860, le village de Tizi-Ouzou prend forme, les rues sont tracées, une source au centre du village, des arbres plantés aux abords des routes. Ce qui ne manque pas d'attirer de nouveaux colons, d'autant qu'il y a des promesses de concessions agricoles. 286 hectares issus des séquestres et confiscations sont distribués⁴³⁶ aux colons en 1854. Vers 1855, les premières constructions des colons sont réalisées en dessous du Bordj, aux abords de ce qu'on appelle aujourd'hui la grande rue (Boulevard Abane Ramdane). La limite du village musulman, se situait en ligne parallèle à ce boulevard, à une centaine de mètres au –dessus, allant jusqu'en contrebas du

⁴³⁰ Belahcene T, Tome 2 note en effet, que le parcellaire rural n'était pas délimité au moment de la formation du premier noyau du village. C'est le décret signé le 27/10/1858 qui va fixer le périmètre de colonisation, légalisant et régularisant ainsi l'agglomération, née spontanément, selon l'auteur.

⁴³¹ PDAU TO phase 1, page 24

⁴³² J de Crescenzo, T1 page 42

⁴³³ Belahcene T, T2, page 10

⁴³⁴ J de Crescenzo, T1 page 47

⁴³⁵ Une liaison assurée par des diligences tirées par quatre ou six chevaux. J. de Crescenzo décrit ainsi les lieux au moment de la création du village de Tizi-Ouzou. « ...Sur la pente du Belloua, se trouvent les villages indigènes d'Erdjaouna ElBour et Erdjaouna Tacht, et sur le versant oriental le village des Ouled Boukhalfa... Le village d'Erdjaouna situé sur les pentes du Belloua est séparé du village européen par un large espace... », J. de Crescenzo pages 43, 49

⁴³⁶ Dahmani M., « Tizi-Ouzou,... », Op. Cité, page 311

Belloua dont le centre était la mosquée Lallla-Saida. Après 1871, l'arrivée du train en 1888, la croissance de la ville s'accélère, de même que son rang administratif.

1.2 Les extensions de la ville, démographie et économie avant 1962

Le premier noyau urbain va s'agrandir au fil des décennies pour produire vers la fin du siècle une vraie ville. Les contributions de guerre⁴³⁷ imposées aux Kabyles qui ont mené l'insurrection de 1857 a permis le développement du premier germe de Tizi-Ouzou : des travaux d'agrandissement du Bordj, des infrastructures, des services de base, un bureau de poste, une école, une gendarmerie, une église,... sont réalisés en 1858. C'est à cette date qu'un décret officiel est promulgué portant création d'un centre de peuplement européen à Tizi-Ouzou. Le recensement de 1858 donne une population de 276 habitants (population européenne).Après l'insurrection de 1871 une extension⁴³⁸ majeure va métamorphoser la ville, dans sa trame et dans ses fonctions.

1.2.1 Les extensions

Le village européen de Tizi-Ouzou s'est agrandi au détriment du village des Amraoua après l'insurrection de 1871⁴³⁹. L'extension⁴⁴⁰ de la ville de Tizi-Ouzou se fera à partir de ce moment, sur les terres spoliées du village. Les Kabyles expropriés vont être relocalisés sur d'autres lotissements. Le centre européen va devenir un lieu stratégique puisqu'en 1872 Tizi-Ouzou est érigée commune de plein exercice et siège d'arrondissement une année plus tard⁴⁴¹, supplantant ainsi la ville de Dellys avec le transfert de la sous-préfecture.

Le conseil municipal a réussi dès 1875 à faire du petit bourg colonial une petite ville importante. Ce qui va attirer de nouveaux colons⁴⁴², lesquels n'étant pas versés dans l'activité

⁴³⁷ Fredj, page 136, J. de Crescenzo, op. cités, tomes 1 et 2

⁴³⁸ L'extension du village se fait à partir de 1872. Elle est décidée par une commission nommée par le gouverneur général, en Décembre 1871, propose « ... de porter le centre de Tizi-Ouzou à 200 feux et 6240 hectares,...agrandissement justifié par la situation centrale et la position stratégique de Tizi-Ouzou... ». Le douar du Belloua est alors annexé, comme source supplémentaire de revenus. Celui-ci englobant, selon J de Crescenzo ⁴³⁸ « 3300 habitants répartis entre Tizi-Ouzou, Eredjaouna, Abid-Chamlal et Ouled Boukhalfa ». Cette extension reposant sur les terres confisquées, va étendre le périmètre urbain vers le Nord. Selon le même auteur, le territoire de Tizi-Ouzou se verra doté d'une « banlieue agricole » (terme de l'auteur) de 6240 hectares en sus de 288 hectares existants. Les terres confisquées proviennent des villages environnants : Amraoua (Belloua) ; Betrouna ; Beni-Zmenzer ; Beni-Aissi ; Beni-Douala, selon J de Crescenzo.

⁴³⁹ Selon Fredj, l'insurrection de 1871 est suivie du siège du Bordj et de l'incendie du centre colonial par les révoltés (les Kabyles) mais aussi du village des Amraoua et des fermes et villages alentour par les soldats français (Azibs de Betrouna, Oued Falli, Tmizar- Loghbar, Sidi-Naamane,...)

⁴⁴⁰ Au lendemain de l'insurrection de 1871, la ville est en ruine, tout est détruit. Hormis l'église qui a résisté, tout ce qui a été construit avant 1857 est dévasté. Les mesures de représailles consistant en le séquestre des terres des Kabyles et de lourds tributs de guerre vont permettre de reconstruire la ville, selon Fredj, pages 157, 158.

⁴⁴¹ Tizi-Ouzou, commune de plein exercice en 1873, le même jour que la création de l'arrondissement. C'est la troisième commune créée en Kabylie, après Dellys et Bordj Ménaiel, seules communes existantes en 1870. La commune de plein exercice existe en parallèle à la commune mixte administrée par un cadî pour les indigènes. Elle couvre tous les douars environnants.

⁴⁴² L'agrandissement de la ville en 1873 et la création de nombreux lots de colonisation va voir arriver de nombreux alsaciens lorrains. Deux centres vont les accueillir, Boukhalfa (c'est le premier centre alsacien Lorrain d'Algérie rattaché à la commune de Tizi-Ouzou en contrebas du Belloua, à 4 km de TO) et Mirabeau, future Draa-Ben-Khedda, ensuite le Camp du Maréchal et Azib-Zammoum. Selon J. de Crescenzo, Tome 1, page 95

agricole, vont occuper des fonctions en villes « des colons industriels » selon l'expression de de Crescenzo. Les lots qui leur sont attribués vont être loués aux Kabyles, les propriétaires tenant boutique en ville. Toute la partie sud du village va être annexée au périmètre urbain du centre colonial. Les deux villages vont être séparés par une voie horizontale, appelée aujourd'hui le boulevard du Nord, délimitant ainsi, la ville européenne et le village musulman. Ce refoulement de la population vers de nouveaux lotissements, à la périphérie de la ville va créer une dualité spatiale avec deux niveaux de développement. C'est à partir de 1880 que se sont peuplés les quartiers de Zellal, Hadj-Dahmane, Ihammoutène, Houmet-El-Hdjer, Safsafa, Ain-Hallouf,...

L'agrandissement⁴⁴³ du village décidé au lendemain de l'insurrection s'est fait vers le Nord-Ouest sur des terres confisquées aux douars. Des rues nouvelles et des places sont ainsi créées. Un plan de la ville est proposé par la municipalité qui se charge de distribuer de nouveaux lots de terrain aux nouveaux colons. Mais les ressources de la commune étant limitées beaucoup de travaux de viabilisation et d'alimentation en eau, ne sont pas réalisés, il n'y a pas encore d'école ni de mairie. La superficie de la ville a été quintuplée selon De Crescenzo. Pour renflouer les caisses de la municipalité, le douar du Belloua est annexé à la commune de Tizi-Ouzou en 1876⁴⁴⁴. Vers 1878⁴⁴⁵, le centre colonial manque d'aménagement, seules quelques rues ont des trottoirs, l'éclairage ne touche que la grande rue. Les ressources apportées par ces annexions vont permettre de réaliser des travaux communaux, à l'aménagement de la ville, empierrement et ensablement des rues... L'alimentation en eau potable se fait à partir de deux fontaines, Ain-Soltane et la fontaine turque. Le bureau de poste ne sera créé qu'une année plus tard, en 1879. Mais les prémisses d'un centre urbain sont là puisque Tizi-Ouzou à son premier journal colonial « Le Sémaphore », créé en 1877.

Entre 1870 et 1885, Tizi-Ouzou connaîtra une grande extension. Mais, le développement et l'urbanisation qui en ont découlés n'ont été profitables que pour la population européenne : des bâtiments administratifs (palais de justice, école de garçons, nouvelle mairie,...), des travaux de canalisation pour l'eau potable, l'installation de bornes fontaines, l'éclairage de la rue (à l'acétylène). Le village musulman est resté à l'écart de ces développements, en dépit de sa proximité géographique. Seules quelques fontaines et abreuvoirs et un lavoir furent construits : Ain-El-Hallouf, Ain-Soltan.

Parmi les autres conséquences de l'insurrection de 1871, la création de nouveaux centres de colonisation à partir de 1872, distants de 10 à 15 km. Ce type de localisation rapprochée était justifié par la donne sécuritaire. « ...Afin qu'ils (les centres de colonisation) puissent se secourir mutuellement en cas de besoin... » Écrit J de Crescenzo⁴⁴⁶, l'insurrection ayant fragilisé l'implantation coloniale en grande Kabylie. Six centres de colonisation sont proposés dans le cadre de l'extension selon le même auteur :

⁴⁴³ J de Crescenzo, Tome 1, page 107 à 113

⁴⁴⁴ Les autres douars suivront entre 1884 et 1885, il s'agit de Sikh-Oumeddour, Beni-Zmenzer, Maatkas, Betrouna, Draa-Ben-Khedda, Beni-Khelifa et Beni-Arif.

⁴⁴⁵ J de Crescenzo, Tome 1, page 113

⁴⁴⁶ J de Crescenzo, Tome 1 page 90

- « à Camp du Maréchal Tadmait) pour un hameau de 20 à 30 feux,
- A Draa-Ben-Khedda, pour en faire un carrefour de la route d'Alger à Bougie et de la route du Sébaou,
- A Ouled-Bou-Khalifa, pour un hameau agricole dans un endroit où toutes les terres sont séquestrées. En 1917 le nom de Guynemer sera associé au nom de Boukhalifa.
- A Sikh-Ou-Medour, au confluent de l'Oued-Aissi et de l'Oued-Sébaou,
- A Sidi-Naamane, sur la piste muletière de Délélys à Tizi-Ouzou
- Sur la rive droite de l'Oued Sébaou, au lieu-dit Maison David, en amont de Rébeval, à Dar-El-beida ».

Ces centres de colonisation⁴⁴⁷, pour l'essentiel réalisés, sont suivis de la réalisation de voies de communication importantes, nous reprenons les données de J de Crescenzo. Il s'agit de :

- Une route Alger-Tizi-Ouzou avec un embranchement vers Dellys à Boukhalifa
- Une route militaire entre Tizi-Ouzou et Fort-National

A l'instar de Tizi-Ouzou, les centres de colonisation commencent, dès les années vingt⁴⁴⁸, à bénéficier des avantages des avancées technologiques⁴⁴⁹. L'urbanisation de la ville de Tizi-Ouzou entraîne le développement du commerce où les habitants autochtones furent admis comme ouvriers, artisans, cafetiers,... Une activité commerciale florissante profitant aussi de sa place commerciale du marché du Sebt. Tizi-Ouzou devient « la plaque tournante et la capitale économique de la grande Kabylie »⁴⁵⁰. Mais jusqu'en 1885, les routes sont rares en Kabylie et « Tizi-Ouzou est un important centre de pénétration du massif Kabyle »⁴⁵¹. Le transport se fait par diligence⁴⁵². Il faut noter aussi qu'à cette époque, en 1885, la municipalité⁴⁵³ crée le poste d'architecte communal chargé de surveiller l'entretien du patrimoine, la question urbaine est déjà une préoccupation de la commune !

L'extension de la ville est aussi touchée par les effets du chemin de fer, arrivé à Tizi-Ouzou en 1888 doublant⁴⁵⁴ ainsi la route nationale n°12. Dorénavant, Le trajet sur Alger peut se faire en cinq heures de temps au lieu de douze en diligence. Cette accessibilité va profiter à la ville de Tizi-Ouzou et à toutes celles qui s'y grefferont, Draa-Ben-Khedda, Tadmait, Naiciria, Bordj-Ménaïel,... Une gare est construite sur le marché du sebt⁴⁵⁵ à deux kilomètres du centre colonial, ce qui ne profitait pas au commerce de la ville qui demande son rapprochement. Elle ne sera délocalisée que 47 ans plus tard. Mais la gare est renforcée par la

⁴⁴⁷Le centre des Ouadhias est construit en 1922, il dépendait administrativement de Fort National mais était tributaire de Boghni, selon J de Crescenzo, Tome 2 page 208

⁴⁴⁸J de Crescenzo, Tome 2 page 236

⁴⁴⁹À Beni-Yenni une cabine téléphonique est installée à Taourirt-Mimoun. L'accès par la route y est facilité par une route rénovée et un nouveau pont. Des circuits de cyclisme sont organisés en 1923 à partir d'Alger via Tizi-Ouzou, Draa-El-Mizan, Chabet-El-Ameur et Palestro. Les voies de communication sont ouvertes ou renforcées, dès les premières années des années vingt par route (Tizi-Ouzou - Port-Geydon ; Tizi-Ouzou - Azazga) ou par rail (Méneville - Tizi-Ouzou ; la ligne Délélys - Boghni est supprimée).

⁴⁵⁰MS. Fredj, op. Cité, page 179

⁴⁵¹J de Crescenzo, Tome 1, page 128

⁴⁵²Vers Alger deux diligences au départ de Tizi-Ouzou ou vers la kabylie (Ouadhias, Boghni, Azazga, Michelet, Dellys) sur des voies carrossables en mauvais état, selon J de Crescenzo.

⁴⁵³J de Crescenzo, tome 1, page 133

⁴⁵⁴Dahmani M. « Tizi-Ouzou,... », Op Cité page 341

⁴⁵⁵Ce souk drainait, un millier de personnes.

réalisation d'une halte à Boukhalfa en 1890. C'est à partir de ce moment que Tizi-Ouzou va devenir une ville commerciale, le peuplement colonial est plus important, 6000 hectares agricoles sont distribués en 1887, selon M. Dahmani

Le chemin de fer, un des moteurs de l'urbanisation dans beaucoup de villes du monde ne l'a pourtant pas été pour le cas de Tizi-Ouzou. Deux grands projets qui auraient pu apporter et développement et urbanisation dans toute la Kabylie ne vont malheureusement pas porter leurs fruits. La ligne Tizi-Ouzou Mékla (et/ou la ligne Tizi-Ouzou Azazga) qui ne verra jamais le jour et la ligne Dellys –Boghni ⁴⁵⁶ par Draa-Ben-Khedda avec embranchement aux Oudhias pour Draa-El Mizan ne survivront pas après l'indépendance.

Même si la ville est électrifiée dès 1910, sa croissance et ses projets vont être mis en berne pour cause de guerre. Le premier projet à être sacrifié c'est la ligne de chemin de fer Tizi-Ouzou – Azazga. Néanmoins, à partir de 1925 et jusqu'à 1935 des chantiers importants sont réalisés : sous-préfecture, marché couvert, salle des fêtes, stade communal (inauguré en 1927), travaux d'assainissement, écoles,... C'est à partir de cette période que l'action de la municipalité va porter sur la gestion de la ville : nettoyage des rues, lutte contre les dépôts d'ordures ménagères sur la voie publique, ramassage des ordures par le passage du tombereau. En raison de l'augmentation de la population, le problème d'approvisionnement en eau se posait. Une série d'autres équipements est aussi réalisée ⁴⁵⁷. De même, d'autres types de commodités urbaines ⁴⁵⁸ sont initiés à l'instar des grandes villes. La poste, en face de la mairie est réalisée en 1924, d'autres centres de colonisation en profiteront ⁴⁵⁹. Dans les années vingt, en 1927, la sous-préfecture ⁴⁶⁰ est construite en contrebas du Bordj, dans le prolongement du boulevard Beauprêtre. Une salle des fêtes, un marché couvert, une école primaire au boulevard du Nord ⁴⁶¹. Les premiers éléments de la vie urbaine apparaissent : les journaux (le premier journal date de 1873 imprimé à Tizi-Ouzou) ; le train mettra fin à la

⁴⁵⁶ En 1920, la ligne ferroviaire entre Dellys et Boghni est supprimée

⁴⁵⁷ Une école (futur Lycée Fatma M'Soumeur) est construite en 1926, achèvement du stade, travaux de routes Tizi-Ouzou – Tigzirt ; l'ouverture de nouvelles lignes de transport reliant Tizi-Ouzou à Fort-National et Michelet (Ain-El-Hammam). A cette période le téléphone est faiblement implanté. Les journaux locaux rapportent, en 1925 cette insuffisance ⁴⁵⁷. D'autres séries de travaux sont engagés dans les communes de l'arrondissement dès 1925 : à Draa-Ben-Khedda, on note l'aménagement de la gare, son empiérement, l'installation de pont à bascule, éclairage de Tadmait et de Tizi-Ouzou. A Tizi-Ouzou, on construit les trottoirs en 1926 à la grande rue puis leur revêtement une année après.

⁴⁵⁸ Des équipements sont réalisés mais aussi un « confort » urbaine à travers les moyens de transport comme les wagons du train de la ligne Alger-Tizi-Ouzou sont équipés de commodités d'aisance..., Mais la presse de l'époque dénonce le fait que cette amélioration provient de la récupération de vieux wagons et que les commodités convenues sont les loin de leurs attentes. Ils dénonceront le fait que « ...la Kabylie semble être le parent pauvre de la capitale... ».

⁴⁵⁹ Des mairies sont construites à la même date à Boghni (une école y est construite en 1925) et Tadmait (éclairage fin 1925) avec le même style d'architecture que celle de Tizi-Ouzou. D'autres équipements dans d'autres communes : des écoles à Tizi-Ouzou, Azazga, Fort-National (qui voit aussi arriver l'électricité en 1928, il devient un centre touristique et une station de montagne les plus prisées d'Algérie, selon de Crescenzo), Tirmatine, Michelet, Mekla,...

⁴⁶⁰ Il s'agit de la résidence actuelle du wali.

⁴⁶¹ A la même année, une société anonyme d'habitations à bon marché est constituée (HBM) dont le but est de construire, comme son nom l'indique des habitations au profit des communes du département d'Alger.

dépendance du port de Dellys qui approvisionnait toute la Kabylie⁴⁶² et reliera la région avec la plaine de la Mitidja : la justice avec la nomination de cadis musulmans ; la création de l'état civil musulman avec la loi de 1882 instituant officiellement l'état civil des musulmans algériens...

Les facteurs de localisation ayant contribué à la création de la ville de Tizi-Ouzou puis les différentes phases de son extension, vont produire une ville harmonieuse avec une centralité, des équipements urbains, des boulevards. Toutefois, une dualité avec le village traditionnel est accentuée par une disparité du niveau d'équipement et les commodités urbaines, accessibles pour les uns et interdites pour les autres. À partir des années 1950, une technique de transition urbaine est appliquée aux « indigènes » désirant habiter la ville coloniale, comme on l'a vu plus haut.

Le centre colonial français est ainsi bâti par touches successives jusqu'à former un noyau urbain qui s'est greffé au village Amraoua et au Bordj Turc. Trois espaces qui vont se souder les uns aux autres au fil du temps. Après l'indépendance du pays, d'autres espaces compléteront l'ossature de la ville, certains planifiés par l'État, d'autres spontanés exprimant les mutations de la société. La ville deviendra en ce début du troisième millénaire une somme d'espaces, des « morceaux » de l'histoire qui vont s'enchevêtrer disputant les mêmes contraintes, un relief accidenté et l'exigüité des lieux. La ville n'est-elle pas le fruit des vicissitudes de l'histoire ?

1.2.2 Économie de la ville de Tizi-Ouzou

Dès le début du 20^{ème} siècle, l'économie urbaine de la ville de Tizi-Ouzou est en marche : spécialisation, fonction de commandements, activités économiques liées au tertiaire, équipements, réseau de communication étoffé vers la Kabylie ou vers Alger... Un « centre des affaires » par des transactions d'exportation, de commerce,... Le rang administratif donnera plus d'envergure à la ville. La Kabylie commence à tirer avantage des retombées du progrès technologiques, tardivement mais de manière très timide aussi. Elle deviendra à la veille du déclenchement de la guerre d'indépendance nationale un centre de guérilla urbaine. Trois éléments appuient l'économie de la ville :

- Une économie urbaine soutenue, des productions liées au terroir, olive, figue, commerce, multiplicité des services, hôtellerie,...
- Des équipements urbains, des boulevards, jardins, place,... des repères urbains sont créés autour du triangle marché – église – jardin ou place publique (square).
- Une fonction de coordination et d'information, une fonction d'interaction et de proximité ayant permis de développer l'esprit nationaliste et de coordonner les actions du soulèvement de 1954. Les retombées de l'émigration⁴⁶³, entamée dès le début du siècle, vont renforcer cet esprit.

⁴⁶²MS. Fredj, op. Cité, page 175

⁴⁶³J de Crescenzo, T2, page 33 et 263. L'auteur note que sous la pression démographique, une main d'œuvre bon marché, une promesse de réformes libérales rejetée par les colons, un ensemble de circonstances qui conduira à la première vague d'émigration en France, au début du 20^{ème} siècle. Les premières vagues d'émigration en France datent de 1915-1917. Le nombre d'émigrés est estimé à 80000 selon J de Crescenzo, destinés aux usines et campagnes de la métropole mais aussi pour intensifier les industries de guerre qui ne pouvait s'accommoder

L'olive et la figue, deux signes distinctifs de la Méditerranée à la base de l'économie Kabyle. À l'ombre des avancées technologiques, et loin de tout progrès, qui ailleurs dans le monde, a permis d'élever les productivités agricoles et les rendements, les moyens de production oléicoles en Kabylie sont restés rudimentaires. Cela n'a pas empêché, néanmoins, d'ouvrir l'économie à l'exportation⁴⁶⁴. Cette source de revenu s'ajoutait à celle que procurait la figue. C'est à partir de la première guerre mondiale, qu'il y a une véritable dynamique⁴⁶⁵ dans les activités économiques dans la ville Tizi-Ouzou. La figue est produite, conditionnée, traitée, triée puis acheminée vers Alger pour l'exportation vers Marseille ou Sète. Les villages écoulent leurs productions sur le marché de Tizi-Ouzou, lequel traitait et assurait l'exportation.

La production de la figue a entraîné un foisonnement d'activités dans des activités auxiliaires telles le négoce, le travail des femmes (tri des figues), magasins de conditionnement. C'est un des premiers bouleversements sociaux au lendemain de la deuxième guerre mondiale⁴⁶⁶. La compétition entre différents concurrents a permis une amélioration de la qualité du produit. Par ailleurs, des corporations de métiers⁴⁶⁷ apparaissent, reflet d'une fonction urbaine de coordination, l'une des principales fonctions de la ville. Ce sont ces guildes⁴⁶⁸ qui ont permis l'essor des grandes villes européennes, Londres, Paris, dès la fin du 18^{ème} siècle.

Au recensement de 1931, Tizi-Ouzou est toujours un arrondissement du département d'Alger. Le nombre de communes de plein exercice est de 14 (sur les 113 que compte le département d'Alger) et le nombre de communes mixtes est de 6 (sur les 24 du département). La densité démographique est de 136 habitants au km² (à Alger elle est de 41 alors qu'elle est de 10 à Médéa). C'est l'une des régions d'Algérie les plus densément peuplée. En 1948, la superficie de l'arrondissement de Tizi-Ouzou est de 3735km² pour une population totale de 581800

de la seule main d'œuvre nationale. Les retombées financières sur la Kabylie se font vite sentir. « ... Cette manne providentielle permet d'améliorer le niveau de vie de ces villages très pauvres du Djurdjura... », Écrit l'auteur. Un signe de reconnaissance envers les Kabyles ayant participé à la guerre. Cette vague d'émigrés va permettre non seulement un apport en capitaux, plus de qualification mais surtout un changement dans les mentalités notera aussi Makacher (in « Les récits de la mémoire : Tizi-Ouzou, le destine d'une ville et de sa région », édition El-Amel, 2^{ème} édition, 2010 page 182). D'ailleurs, les colons demanderont plus tard l'arrêt de l'émigration.

⁴⁶⁴ Mékacher S., « Les récits de la mémoire : Tizi-Ouzou, le destine= d'une ville et de sa région », édition El-Amel, 2^{ème} édition, 2010), page 138,139

⁴⁶⁵ À partir des années vingt, divers types de services sont offerts par la ville de Tizi-Ouzou, de nouvelles fonctions urbaines sont confortées, la restauration et même les locations de voitures, selon J. de Creszenzo, T2 page 185. D'autres équipements sont réalisés : un stade créé à l'est de la ville en 1922, en contrebas de la mosquée. On note aussi une évolution dans la fonction d'éclairage.

⁴⁶⁶ Selon Makacher Salah, op. cité

⁴⁶⁷ J de Creszenzo, Tome 2, page 264 qui note la naissance d'une association de commerçants et industriels de Kabylie, créée le 25 Janvier 1925 qui va porter le nom de « syndicat du commerce et de l'industrie de la grande Kabylie ». Son objectif était de faciliter les relations entre les membres, s'occuper du problème d'interdiction d'huile d'olive, le chemin de fer, impôts,... Elle est conquise par une centaine de partisans dès sa création.

⁴⁶⁸ P. Bairoch à propos de l'évolution des premières villes de l'ère industrielle.

habitants et une densité démographique de 156 habitants au km²⁴⁶⁹. La population de la commune de Tizi-Ouzou est de 50679 dont 4700 agglomérés. Elle est considérée comme une grande ville lors du recensement de 1948. De multiples activités s'y sont développées : transport, torréfaction, briqueterie, tuilerie, limonaderie,... Mais les productions de base, figue et olive vont périr et la guerre d'indépendance va précipiter l'appauvrissement de toute la région. Déjà, sous le joug colonial l'entreprise figue (notamment l'exportation) est étouffée, un frein de plus pour toute initiative d'investir et d'accumulation du capital des Kabyles.

La ville de Tizi-Ouzou présente ainsi, un cas typique d'une « nouvelle ville » algérienne née de la dernière conquête coloniale. Nouvelle car dans une région de montagne désertée par l'urbanisation et le fait urbain, la Kabylie du Djurdjura n'a pas connu l'émergence de villes. Par ailleurs, elle présente cette particularité d'avoir prospéré très vite. En un siècle et demi elle devient le produit de greffes d'espaces et de territoires successifs, chacun renvoyant à une époque historique, à un projet de développement différent : village-Bordj ; centre colonial ; chef-lieu de département ; chef-lieu de wilaya et pôle important dans la hiérarchie urbaine nationale. À chacune de ces phases correspond un niveau de développement et des extensions entraînant ainsi l'éclatement progressif de toute la ville. À noter que sa mutation s'est faite dans le cadre d'un site topographique particulier, col étroit, topographie accidentée, rareté du foncier urbain,... Mais son rôle de passage obligé, porte vers toute la Kabylie, a aussi, en quelque sorte « imposé » son développement.

1.2.3 Démographie : une inflation urbaine en quelques décennies !

En 1872, lendemain de l'insurrection, la population compte 241 européens, mais beaucoup vont quitter la ville⁴⁷⁰. Les données démographiques présentées dans le tableau n°62 (en annexe) concernent la population européenne depuis 1858 jusqu'à l'avènement du service d'état civil qui est institué en 1882 pour les algériens. En 1885 on compte 1500 européens dans la ville de Tizi-Ouzou, soit dix fois plus qu'en 1858 !

La population européenne, qui réside essentiellement en ville, progresse très vite et ce dès la création du centre de peuplement, mais elle stagne quelques décennies plus tard. À partir du début du 20^{ème} siècle la décroissance⁴⁷¹ du peuplement européen est continue s'expliquant par la première guerre mondiale, comme on peut le voir dans le tableau n°63. En 1921, la population de la commune de Tizi-Ouzou est de 34599 dont 1205 européens.

⁴⁶⁹ À cette date, les densités démographiques en Algérie sont, à titre indicatif de : 322 à Alger, 18 à Aumale, 109 à Blida, 15 à Médéa...

⁴⁷⁰ J de Crescenzo, Tome 1, op. Cité, page 96

⁴⁷¹ Une diminution progressive de la population européenne depuis 1906, du fait de la première guerre mondiale qui a touché aussi la population Kabyle qui y a laissé beaucoup d'hommes. Si la population Européenne diminue depuis 1881, la population Kabyle a relativement augmenté. Voir le tableau de Crescenzo tome 2 page 260. Après la publication des résultats du recensement de 1921, la presse de l'époque réagit en parlant d'« une véritable politique d'abandon de la Kabylie » selon J de Crescenzo, Tome 2, page 261

Tableau n°63 Recensement de 1906, 1911, et 1921, du département d'Alger

Population	1906	1911	1921
Européens	301452	280742	265593
Indigènes	1401424	1431139	1354004
Total	1762876	1720881	1619597

Source : J de Crescenzo, T2, page 146

A l'inverse, la population algérienne continue de croître, notamment dans les grandes villes⁴⁷². En 1926, la ville de Tizi-Ouzou ne fait pas encore partie des 24 villes du pays ayant plus de 5000 européens⁴⁷³. Depuis sa création à la veille de l'indépendance nationale comme chef-lieu de département, Tizi-Ouzou n'a pas connu un développement spectaculaire. M. Dahmani écrit à ce sujet, «... La lente croissance économique, urbaine et démographique de Tizi-Ouzou entre 1870 et 1954 n'est que le reflet exact des conditions historiques locales,...elle vit des transferts sociaux, ...des mandats des émigrés, des revenus agricoles,... ». La proximité d'Alger expliquerait aussi la léthargie de la ville note aussi l'auteur. Mais avec le plan de Constantine, la ville va le bénéficier d'autres programmes de développement qui vont très vite la hisser au rang de métropole régionale, comme on peut le voir dans le point qui suit.

1.3 Tizi-Ouzou postcoloniale, la future grande ville

À partir des années 50, après le déclenchement de la guerre d'Algérie, on observe un début de flux migratoires vers la ville entraînant les premières cités de recasement : cité Mokadem, cité la carrière,... L'éclatement de la ville est ainsi entamé. Plusieurs équipements sont réalisés dès le plan de Constantine en 1958 (habitat, éducation, artisanat, formation professionnelle). Les premiers éléments de désarticulation de la ville apparaissent⁴⁷⁴. Avec le plan de Constantine, le premier grand déséquilibre et la désarticulation du tissu urbain se dévoilent. Au lendemain de l'indépendance, « ...l'héritage colonial est quasi-nul » écrit Si-Mohamed⁴⁷⁵ à propos de la ville de Tizi-Ouzou, « ce n'est que dans les années 60 que cette ville amorce son véritable décollage... », ajoute l'auteur.

⁴⁷²J de Crescenzo, Tome 2 page 431 qui note, sur la base de la presse de l'époque, que la population indigène des grandes villes croît deux fois plus vite que la population européenne en raison de meilleures conditions d'hygiène et de la baisse du taux de mortalité.

⁴⁷³Population totale de l'Algérie : 5981231 habitants contre 5716371 en 1921

⁴⁷⁴ « ...L'éclatement de la ville dans toutes les directions marque une rupture au niveau de la morphologie de la ville. On assiste à la réalisation des premières HLM à Tizi-Ouzou : les Genêts, les Fonctionnaires et le Cadi. L'application du zoning a conduit à la fragmentation de la ville et à la rupture avec le tracé existant. La ville connaît une croissance linéaire suivant l'axe Alger – Bougie, cet axe antique devient une ligne de croissance, La ville s'agrandit dans les directions Est et Ouest, perdant ainsi ses limites. La porte Est devient un nœud, et la porte Ouest qui constituait, elle aussi une borne de croissance, devient un pôle de croissance renforcé par des équipements : mairie (et sa place), la poste (et sa place), l'hôtel Koller. La ville sera divisée en cinq zones fonctionnelles, par la suite de l'application du système fonctionnaliste (le zoning) qui sont : Zone d'équipement socio – éducatif au Nord- Est, Zone administrative et habitat à l'Est, Zone sanitaire au Sud – Est, Zone de dépôt et activité à l'Ouest, Zone sanitaire au Nord. Les principaux équipements réalisés sont : l'hôpital, l'agence postale, le stade, la préfecture, le commissariat de police, l'école Jean Maire, le trésor... », Peut-on lire dans le PDAU de Tizi-Ouzou, phase I, pages 29 et 30.

⁴⁷⁵ Si-Mohamed Djamel, Op. Cité page 90

Sa position centrale et de nœud de communication⁴⁷⁶ a été déterminante dans le choix de sa localisation, comme on a pu le voir plus haut. Parmi les voies de communication empruntées dans le territoire de Tizi-Ouzou, certaines sont connues depuis des temps très anciens. Ce sont des voies « naturelles » épousant la structure topographique des lieux. Ainsi, en citant le PDAU⁴⁷⁷, on a :

- « La RN 24 reliant Béjaïa à Alger par Dellys : Ancien chemin phénicien, c'est le parcours littoral.
- La RN 12 reliant Béjaïa à Alger par Tizi-Ouzou via El Kseur, Adekar et Azzazga : ancien chemin romain le long de l'oued Sébaou
- La RN 26 reliant Bejaïa à Bouira via El-Kseur, Sidi-Aïch, Akbou, Tazmalt le long de la vallée de la Soummam, ancien chemin romain qui continu jusqu'à Sour-el Ghozlan pour rejoindre le chemin caravanier qui venaient de Teveste (Tébessa) en passant par Timgad, Sétif et qui rejoignait la frontière marocaine le long de l'Atlas tellien.
- La RN 09 reliant Béjaïa à Sétif jusqu'à Souk-el-Tenine (où elle rejoint la RN 43 le long de la côte jusqu'à Jijel), puis le long de la vallée de l'oued Agrioun jusqu'à Sétif : ancienne route coloniale française ».

La conjugaison de la topographie et les voies d'accès naturelles qui se sont dégagées au rythme des conquêtes vont préfigurer la localisation des établissements humains et la formation des premières cités. La ville de Tizi-Ouzou se présente ainsi, en toile d'araignée, offrant à partir de son centre l'aboutissement d'un faisceau de voies de communication, pas moins de quatre routes nationales et six chemins de wilaya, comme on a pu le voir dans le chapitre précédent.

1.3.1 Évolution de Tizi-Ouzou à travers les programmes de développement

Il faut noter de prime abord, que quand nous parlons de la commune de Tizi-Ouzou, il s'agit principalement de la ville, l'essentiel des équipements y est localisé. Quant à l'agglomération de Tizi-Ouzou, elle englobe outre le centre urbain, l'ensemble des agglomérations qui lui sont attenantes, ou comprises de son territoire communal. Il s'agit de zones⁴⁷⁸ situées aux alentours de la ville, certaines ont pratiquement réalisé la conurbation avec la ville, comme Boukhalfa ou Azib-Ahmed, Tassadort ou Oued Aissi. La proximité de la ville de Tizi-Ouzou a renforcé leur dépendance en tout point de vue alors que la zone de Bétrouna est restée rurale et pauvre !

⁴⁷⁶ La commune de Tizi-Ouzou est limitée : au Nord par les communes de Sidi Naâmane et de Ait Aissa Mimoun ; à l'Est par les communes de Ouaguenoun et Tizi Rached ; au Sud par les communes de Irdjen, Beni Aissi, Beni Zmenzer et Souk el Tenine., à l'Ouest : par les communes de Draa Ben Khedda et Tirmatine

⁴⁷⁷ PDAU TO phase 1, page 18

⁴⁷⁸ Dj. Si-Mohamed , op. Cité, pages 287. L'auteur décrit ces zones comme suit : 1. Boukhalfa ; 2. Rédjaouna ; Oued-Aissi (et ses villages Tmizar Loghbar, Abid-Chemlal, Réhahlia, Sikh-Oumeddoue, Thala-Athmane) ; Bouhinoun (et ses villages Ait-Ouanech, Ait-Hassan, Taddart-Tamokrant, Azib-Ahmed, et Ait-Mansour) ; Bouassam (et ses villages Ath-Annane, Akandjour, Ighil-El-Mal et Afdrek) ; Betrouna (et ses villages Mezdata, TAddaert-Oufella et Kemouda).

Trois périodes phares caractérisent l'essor économique et social de la ville de Tizi-Ouzou. M. Dahmani parlera des trente années de croissance urbanistique⁴⁷⁹. D'abord le plan de Constantine qui amorcera le décollage de la ville avec son équipement urbain et sa consécration en ville, rehaussée en centre de commandement (le siège de la préfecture, lycée, une cour de justice, un sanatorium, un hôpital, une prison, cités d'habitation,...). Ensuite, le programme spécial (1968-1973) qui va donner le coup d'envoi à beaucoup de réalisations d'envergure, renforçant le statut de ville de niveau supérieur tels : Hôtels Lalla Khedidja et Belloua ; Stade du 1^{er} Novembre ; Instituts ITE, ITHT ; Cité psychiatrique (à Oued Aissi) ; Abattoirs ; des centres de formation professionnelle, cinémas, une briquetterie, une Gare ferroviaire et routière. Un premier frein contre l'exode vers Alger, la ville constituera alors une sorte de « barrage » vers l'algérois. Selon M. Dahmani⁴⁸⁰, c'est durant cette période que le souci de rationaliser l'espace apparaît, à travers la mise en œuvre du PUD (Plan Directeur d'Urbanisme) suivi du POS en 1971 et des études d'urbanisme de détail en 1974. Selon le même auteur, la ville de Tizi-Ouzou a reçu 80% des investissements du programme spécial 66-70. Elle en profitera dans la même proportion pour les plans de développement qui vont suivre. « Le couloir central s'est toujours accaparé l'essentiel des enveloppes budgétaires au détriment des zones de montagne et littorales », écrit l'auteur. La structuration de la ville se fera davantage par les équipements que par l'habitat écrit JL. Coll⁴⁸¹ traduisant ainsi les choix de l'État. Le premier plan quadriennal : une zone industrielle de Oued-Aissi, une zone de dépôts et d'activité à l'Ouest de la ville, l'électrification des villages, l'asphalte des routes de wilaya et de commune, une piscine olympique, une maison de la culture, un théâtre régional,...)

Mais c'est le 2^{ème} plan quadriennal (1974-1977) qui donnera à Tizi-Ouzou son décollage, avec tous les équipements structurants dont elle va bénéficier et le renforcement de son statut de capitale régionale. Ainsi, la réalisation d'une université, d'un centre hospitalo-universitaire, de plusieurs centres de formation professionnelle et instituts de technologie, des sièges d'entreprises nationales, une ZHUN⁴⁸² créée en 1977, une densification tout au long de la RN12, l'extension des espaces industriels et résidentiels vers l'Ouest, Boukhalfa, et vers l'Est, Oued-Aissi. Avec l'extension de la ville dans toutes les directions, Est, Ouest et sud, Tizi-Ouzou continue son éclatement. De nouvelles lignes de croissance naissent créant des carrefours de plus en plus nombreux : Kef nadjia, l'axe Krim Belkacem, l'axe des frères Belhadj, carrefour du 20 Avril des 600 logements, la tour, Génisider,...

La ville de Tizi-Ouzou s'impose avec sa fonction de commandement à travers un centre d'équipements tertiaire et une offre variée de services de fonctions supérieures. En 1987, ce sont 75,44% de la population active de la ville de Tizi-Ouzou qui occupait un emploi dans les

⁴⁷⁹ M. Dahmani, 1993, op. Cité, pages 346 et suivantes

⁴⁸⁰ M. Dahmani, 1993, Op. Cité page 347

⁴⁸¹ JL Coll, « La croissance urbaine et développement : le cas de Tizi-Ouzou, ville algérienne », thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, S/D DE Ledrut, université de Toulouse, 1978

⁴⁸² La ZHUN (zone d'habitat urbain nouvelle), dite ZHUN-Sud est réalisée selon M. Dahmani sur 235 hectares, elle fait six fois la superficie de l'ancienne ville selon l'auteur.

secteurs de l'administration, services et commerces, la proportion est aussi importante aujourd'hui. Son pouvoir d'attraction draine un flux important de population en quête de logements et d'emplois. Entre 1966 et 1987, sa population a doublé.

La croissance de la ville va se faire en direction du sud, d'abord du fait de la localisation de la ZHUN (50% de la population de la ville y réside en 2007), puis de l'université, suivront d'autres lotissements qui vont étirer la ville dans toutes les directions. Une rupture avec la partie nord de la ville s'annonce. Trois entités vont se dégager : le village traditionnel ou la haute ville, le centre-ville et la nouvelle ville. Plusieurs lotissements viennent se greffer à ces entités depuis les années 1980. Leur sous-équipement va exercer une pression supplémentaire sur le centre-ville, déjà sollicité par les villages des communes environnantes et l'ensemble de la wilaya ou des wilayas limitrophes. Avec la libération du marché foncier dans les années 1990, l'espace urbain va subir les conséquences d'une spéculation sans précédent à travers les diverses ruptures observées, « ...ruptures physiques et fonctionnelles entre la ville de fondation coloniale et les différents plans de croissances issues du programme spécial de 1968 », lit-on dans le PDAU⁴⁸³.

De l'observation, on note deux types de densifications relevées dans la ville⁴⁸⁴. Celle issue de la récupération de terrains dans l'espace urbain lui-même, les interstices initialement conçus comme espaces verts et celle issue d'une création pure et simple de nouveaux quartiers résultant de lotissements. De 1995 à 1997, quarante lotissements sont approuvés à Tizi-Ouzou dont la moitié sont privés. En 2010 près de 55% des lotissements recensés dans la wilaya sont localisés dans la commune de Tizi-Ouzou contre seulement 5% à Draa-Ben-Khedda, à Tizirt ou à Draa-El-Mizan.

Le tableau n° 64 (en annexe) nous donne l'évolution démographique de la ville de Tizi-Ouzou depuis 1954. En moins d'une décennie, la population a quadruplé. Quinze ans plus tard, le rythme est somme toute, moins accentué, mais spectaculaire. Cette « inflation urbaine » est le résultat direct des différentes phases de développement vécues par la ville : plan spécial de 1968, ZHUN, lotissements résidentiels, ... La production importante de logements urbains a permis une absorption progressive des nouveaux arrivants. En 2010, la population de la commune est de 139171 habitants (dont 107465 dans le chef-lieu) soit 12% du total de la wilaya (qui compte 1139593 âmes à cette date). La population urbaine est de 77% en 2010 traduisant une progression très rapide en quelques années seulement. Cette proportion était de 58% en 1977 puis s'est stabilisée depuis, à 63-64%. C'est dire l'explosion de la ville sous l'effet des lotissements, nous l'écrivions plus haut, le périmètre urbain tend à se confondre avec le périmètre communal, tout est urbanisé et bitumé !

⁴⁸³ PDAU TO phase 1, page 29, 33

⁴⁸⁴ « L'extension de la ville de Tizi-Ouzou sous la contrainte foncière », M. Laiche et M. Sadoudi, revue Campus n°8, UMMTO, 2006

La ville devenue un pôle de croissance régionale⁴⁸⁵ va avoir ses fonctions urbaines fondamentales, notamment dans l'industrie, le commerce, la distribution et les services. Les commodités de vie urbaines sont en nette progression, même si l'arrière-pays est souvent à la traîne par rapport au chef-lieu. Tous les secteurs de la vie économique sont affectés par l'évolution de la ville. Concentrant l'essentiel des équipements et de la population, elle en tirera plus avantage, au détriment des autres villages de la commune mais aussi de ses propres périphéries. Ainsi, seule la ville est raccordée à un réseau d'assainissement⁴⁸⁶ mais son industrie se résume en ses trois zones d'activités⁴⁸⁷. Le barrage de Taksept⁴⁸⁸ lui permet de couvrir les besoins de la ville.

En plus de son statut de ville carrefour, point d'aboutissement de plusieurs routes nationales et départementales, et d'un réseau ferroviaire⁴⁸⁹ moins développé, la ville est contournée par la rocade sud, laquelle avec ses quatre échangeurs, semble restructurer l'espace urbain. Par ailleurs, dans la ville intramuros, les trois trémies réalisées et le pont du 20 Avril (nouvelle-ville) ont quelque peu contribué à désengorger le trafic urbain. De même que l'aménagement du carrefour du fleuriste (feux tricolores) et le pont enjambant la voie ferrée vers le lotissement du sud-Ouest, apportent un autre souffle au trafic urbain. Parmi les équipements prévus dans le cadre du PDAU, certains sont déjà réalisés, d'autres sont en cours⁴⁹⁰, on y reviendra dans la section suivante.

En matière de transport, la commune de Tizi-Ouzou demeure la mieux lotie en termes de moyens que ce soit en bus, en fourgons aménagés ou en taxis, ce qui engendre un trafic urbain toujours plus intense et cela en dépit de la rocade sud et des différentes trémies. C'est dire que

⁴⁸⁵ Plusieurs thèses de Magister et de doctorat ont traité de ce sujet : Oualikène, Ait-Sidhoum, Si-Mohamed, Zenboudji, ... elles sont citées en bibliographie.

⁴⁸⁶ Les villages environnants font leurs rejets à ciel ouvert, des eaux non traitées qui affectent dangereusement la nappe phréatique et les terres agricoles. Une station d'épuration supplémentaire sera installée à Oued-Falli qui collectera et acheminera tous les rejets des villages de la commune. Le taux de raccordement de la population au réseau d'assainissement est de l'ordre de 95%. Les villages concernés par ces rejets sont : Rédjaouna, Boukhalfa, Sud-Ouest, Hasnaoua, cité habitat, Chamlal, Tmizar-Loghbar. Remarquons que même les zones d'activité rejettent leurs eaux usées à ciel ouvert, ce qui aggrave d'autant le problème de l'environnement.

⁴⁸⁷ Une zone industrielle à Oued-Aissi, une zone d'activité à Tala-Athmane (partiellement exploitée pour des raisons de viabilisation) et une zone de dépôt (sortie sud-ouest de la ville, partiellement exploitée). Ces zones sont gérées par l'agence foncière et le bureau d'étude URBAB Blida.

⁴⁸⁸ Avec une capacité de 175 millions de m³ il alimente les trois wilayas du centre : Alger, Boumerdès et Tizi-Ouzou. Une grande partie de la ville de Tizi-Ouzou est alimentée à partir de ce barrage avec un volume mobilisé de 15000 m³ par jour. La station de traitement des eaux du barrage de Ath-Aissi, qui sera mise en service prochainement va améliorer la dotation en eau par habitant selon le PDAU. L'adduction en eau potable se fait aussi à partir d'autres points de captage des eaux. Tout le réseau de distribution d'eau vient d'être rénové avec l'utilisation d'un nouveau matériau.

⁴⁸⁹ Sur une longueur de 18 km, le réseau ferroviaire (à une seule voie) traverse le territoire de la wilaya depuis Tadmait en passant par DBK, Boukhalfa Tizi-Ouzou jusqu'à Oued-Aissi depuis peu de temps. L'objectif est double, desservir la banlieue Est en facilitant le transport des personnes mais aussi la zone industrielle de Oued-Aissi et son port sec sur une longueur de 14 km. Quatre gares sont prévues : une halte à Boukhalfa, la gare de la ville de Tizi-Ouzou qui est entièrement rénovée, une gare multimodale à Kef-Nadja et une gare de marchandises à Oued-Aissi.

⁴⁹⁰ Un échangeur au niveau de Bouaid, une ceinture périphérique du stade 50 000 places, une liaison Boukhalfa - Sidi-Naamane à partir de l'échangeur de Bouaid (avec réalisation d'un viaduc), un échangeur à l'intersection de la RN 12 et de la RN30, un échangeur à l'intersection de la RN 12 et de la RN15.

les déplacements intra-urbains sont intensifiés avec l'étalement de la ville. Avec le nouveau plan de circulation de la wilaya et la multiplicité des gares multimodales à la périphérie de la ville (pont de Bougie, Beni-Aissi, Oued-Aissi...) aux différentes entrées de la ville, cette intensité du trafic s'est relativement atténuée. La voie ferroviaire, même sur un petit tronçon permettrait, à terme, de soulager le trafic⁴⁹¹ vers l'Est. De même le projet de réalisation du téléférique depuis Kef-Nadja à Redjaouna via l'hôpital et la nouvelle ville facilitera la mobilité urbaine.

La ville de Tizi-Ouzou de par son rang de l'urbain supérieur, est dotée d'une infrastructure hôtelière⁴⁹² relativement étoffée. Par ailleurs, la commune de Tizi-Ouzou concentre en 2010⁴⁹³ un tiers des commerçants de la wilaya, 55% de grossistes et distributeurs, 23% des boulangeries et un cinquième des superettes. Ce qui traduit l'attraction de Tizi-Ouzou mais aussi sa fonction dominante dans le commerce et la distribution. Des axes entiers sont dédiés à certaines spécialisations à l'exemple d'Anar-Amellal pour le gros alimentaire, la mercerie et tissus Kabyles...

Tizi-Ouzou concentre aussi l'essentiel des structures éducatives⁴⁹⁴, de formation professionnelle⁴⁹⁵ et des instituts spécialisés⁴⁹⁶ c'est aussi une ville universitaire. Pour l'année universitaire 2010/2011, le nombre d'étudiants inscrits est de 45671 en graduation et 1657 en post-graduation répartis à travers 9 facultés, l'encadrement étant assuré par 1657 enseignants permanents.

En tant que capitale régionale, La ville de Tizi-Ouzou est dotée de diverses structures médicales, tant privées que publiques, elles permettent de couvrir l'essentiel des besoins des

⁴⁹¹Selon le PDAU, page 54, une prospection de terrain est en cours pour l'implantation de parkings à étages au niveau de la ville de Tizi-Ouzou

⁴⁹²7 hôtels classés et 8 hôtels non classés pour une capacité 691 lits soit 46,50% de la capacité d'accueil de la wilaya de Tizi-Ouzou (1487 lits), selon le PDAU qui se base sur les données de la DPAT. Le nombre d'artisans de la commune s'élève à 139 dont 103 de production, 19 traditionnels et 17 de services.

⁴⁹³ Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2010

⁴⁹⁴49 écoles **primaires** sont recensées sur le territoire de la commune pour 684 au niveau de toute la wilaya (plus de 10%) donnant une proportion de 28 élèves par classe et un taux d'encadrement de 19 élèves par enseignant (données de 2004, annuaire, à actualiser !). L'essentiel des écoles est pourvu en cantines scolaires. Un programme d'extension et de réalisation d'autres écoles est en cours. Pour les **établissements moyens** on en dénombre 20 sur 150 que compte la wilaya, pour près de 8000 élèves avec un taux par classe de 31 élèves (38 pour l'ensemble de la wilaya) et une proportion de 16 élèves par enseignant. Pour les établissements **d'enseignement secondaire** on en dénombre 7 (taux d'occupation de 36 élèves par classe) sur les 51 que compte la wilaya (taux d'occupation de 41.67 élèves par classe). Un autre lycée est en projet à la nouvelle ville mais entravé par la contrainte de terrain. Des ratios jugés appréciables pour la commune, comparativement à ceux observés au niveau national.

⁴⁹⁵**La formation professionnelle** est dotée de 8 établissements dans la commune dont deux spécialisés, 4 CFPA. Certains de ces centres ont une vocation régionale et relèvent de tutelles différentes. Un CFPA de 300 places est en projet en remplacement de celui de l'annexe Kerrad Rachid en face de l'ITE de Tizi-Ouzou. Une prospection de terrain est en cours pour la réalisation de deux CFPA à Bouhinoun et Rédjaouna, selon le PDAU.

⁴⁹⁶De par son rôle de capitale régionale, la ville de Tizi-Ouzou accueille un ensemble d'établissements spécialisés tels ITHT (ministère de tourisme) ; école paramédicale (ministère de la santé) ; ITMA de Boukhalfa (ministère de l'agriculture).

habitants. L'aire de rayonnement est importante puisqu'elle déborde des limites de la wilaya. On recense en effet, trois hôpitaux, deux cliniques urbaines, trois polycliniques une dizaine de cliniques privées, dix salles de soins. Dans le cadre de la nouvelle politique sanitaire, le centre de santé est supprimé au profit de la hiérarchie salle de soins – polyclinique – CHU avec comme perspective une polyclinique pour 25000 habitants.

La commune de Tizi-Ouzou est aussi dotée de l'essentiel des infrastructures sportives, ce qui traduit la part importante des jeunes dans la population, mais aussi du fait de son statut de pôle régional. Un cinquième de la population de la wilaya a moins de 14 ans alors que plus de 50% ont moins de 30 ans en 2010. L'infrastructure est de deux stades (18000 et 5000 places), 3 salles de sport, une piscine olympique et une autre intégrée dans le complexe omnisport et plusieurs aires de jeux. Ce qui est en deçà de la demande exprimée d'autant que toutes les autres communes de la wilaya en sont faiblement loties. Un stade de 50000 places est en cours de réalisation, la livraison est prévue pour 2013 à Boukhalifa, une salle polyvalente dans la même localité, une piscine semi-olympique à Azib-Ahmed, deux autres centres de loisirs et de sport sont prévus sur le site de l'ex marché de gros, en sus des divers projets inscrits dans le cadre du projet du pôle d'excellence de Boukhalifa et de la nouvelle ville de Oued Falli.

Enfin, les infrastructures culturelles⁴⁹⁷ sont en deçà des besoins de la population de la commune et celle de la wilaya. Car comme chef-lieu, le rayonnement de ces équipements dépasse la seule commune. Toutes les salles de cinéma, au nombre de quatre sont fermées. Seule la maison de la culture (900 places avec une salle de spectacles de 700 places et une bibliothèque de 200 places) et un théâtre communal d'une capacité de 1027 places survivent à un désert culturel, imposé depuis les affres du terrorisme des années 1990. Déséquilibre patent entre une demande croissante et une absence criante d'infrastructures.

L'essentiel des investissements profitant à la ville provient de programmes de développement national, une source d'accumulation d'origine publique, exogène à la région écrit M. Dahmani en 1993. Si-Mohamed Djamel l'écrivait⁴⁹⁸ aussi en 1987, « la croissance de Tizi-Ouzou a reposé sur des facteurs davantage exogènes qu'endogènes vis-à-vis du conteste local... ».

1.3.2 L'éclatement de la ville

La formation de la ville a été progressive comme on a pu le voir dans les sections précédentes : village de Amraoua, Bordj, centre colonial, lotissements. Mais le rythme de la production urbaine depuis le premier noyau jusqu'à la ville actuelle n'a pas été le même. Lent et modéré tout le long du 19^{ème} et la première moitié du 20^{ème} siècle, ce rythme s'est accéléré à partir de ce moment. Trois étapes⁴⁹⁹ peuvent ainsi être distinguées dans l'évolution de la

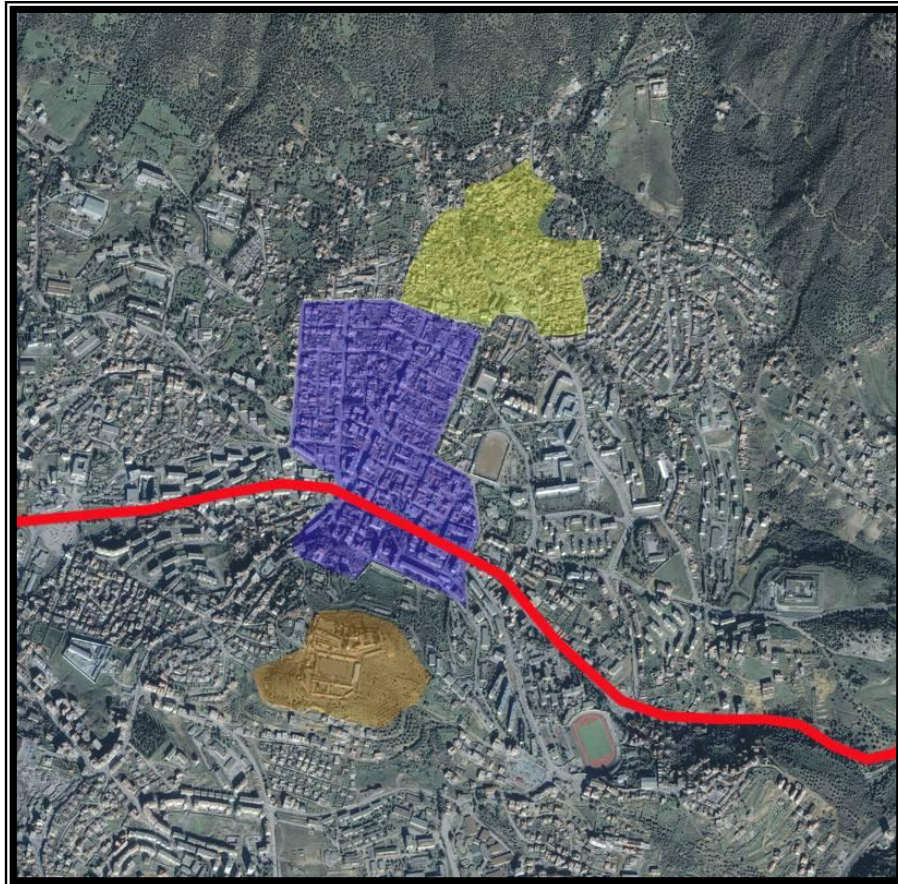
⁴⁹⁷ Le PDAU note la rénovation de la maison des Ath-Kaci à la haute ville, construction érigée au milieu du 19^{ème} siècle (1858 ?), la réalisation d'une nouvelle bibliothèque (annexe de la bibliothèque d'El-Hamma) sur le site de l'ex marché de gros, de deux autres bibliothèques à la nouvelle ville (650 m² et 500 m²). Plusieurs autres projets en perspectives : la rénovation de l'ancienne mairie en musée, la réhabilitation de la maison des pères blanc en bibliothèque, un centre culturel à Rédjaouna, le Bordj turc.

⁴⁹⁸ Si-Mohamed Dj., Op. Cité, page 357

⁴⁹⁹ PDAU de Tizi-Ouzou, 2007. Dahmani M. Op. cité pages 342 à 344 distinguera quatre étapes 1888-1913 (la ville de Tizi-Ouzou devient une ville commerciale) ; 1920-1930 (émergence d'une dynamique commerciale

ville, chaque étape donnant lieu à un nouvel éclatement de la ville, comme on peut le voir dans la carte26. L'extension de la ville se fait dans la direction Est et Ouest, elle sera divisée, selon le PDAU, en cinq zones fonctionnelles :

- la zone d'équipement socio – éducatifs au Nord- Ouest
- la zone administrative et d'habitat à l'Est
- la zone sanitaire au Sud – Est
- la zone de dépôt et d'activités à l'Ouest
- une seconde zone sanitaire au Nord (sanatorium)



Carte26 : Les trois premières étapes de l'évolution du tissu urbain de Tizi-Ouzou
(Le village Amraoua, en Jaune, le centre colonial en violet et le Bordj turc en marron)

Source : le PDAU de Tizi-Ouzou, Bureau d'études Ads-Progress, Azazga, phase 2, page 12

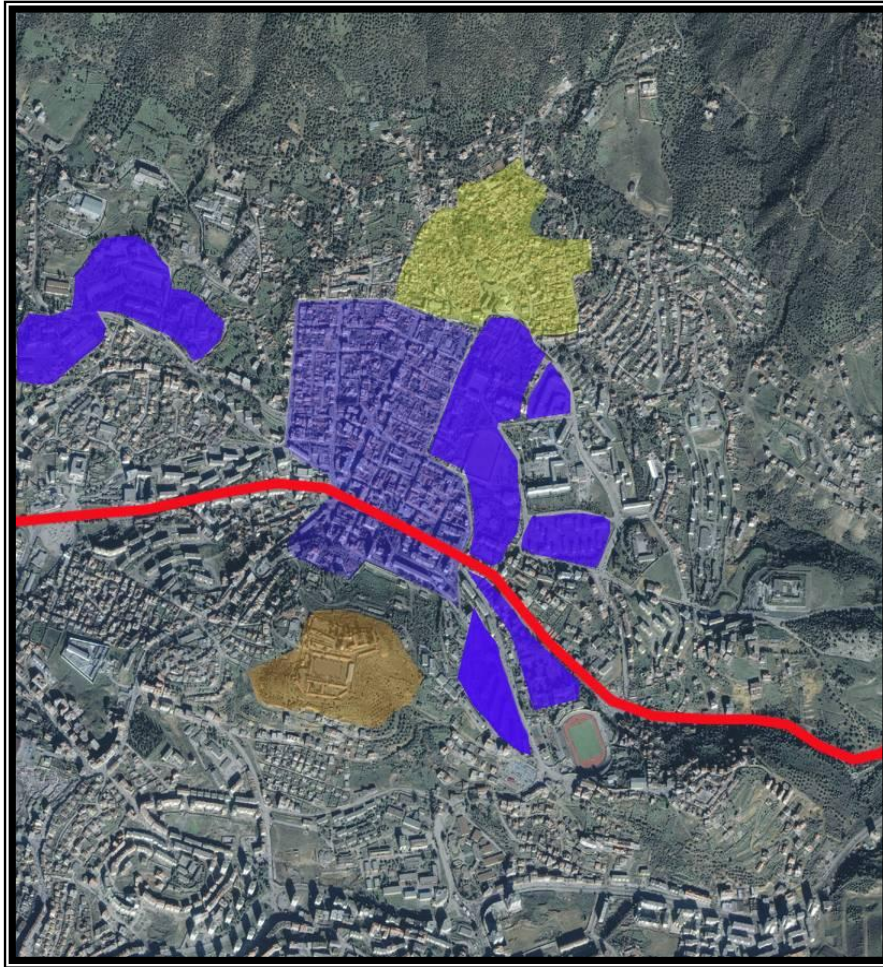
Reprenons dans ce qui suit les étapes de l'éclatement de la ville, qui coïncident avec les phases de développement du pays.

De 1954 à 1962

Durant cette période, le centre colonial et la haute ville sont deux entités individualisées, séparées par le boulevard du nord. La ville est promue chef-lieu de département et va bénéficier d'équipements dans le cadre du plan de Constantine. La carte27 nous montre les

locale) ; 1950-1960 (une période de forte expansion, promotion en département) ; 1968-1990 (phase de croissance et de développement économique et social).

premières désarticulations de la ville. L'exode rural massif résultant de la reconquête de la ville, en 1962 -1963, va quadrupler la population de Tizi-Ouzou.



Carte27 : Le 1^{er} éclatement de la ville résultant du plan de Constantine, 1958
(On distingue, en bleu foncé, l'emprise des projets initiés par le plan de Constantine et la première désarticulation du tissu urbain).

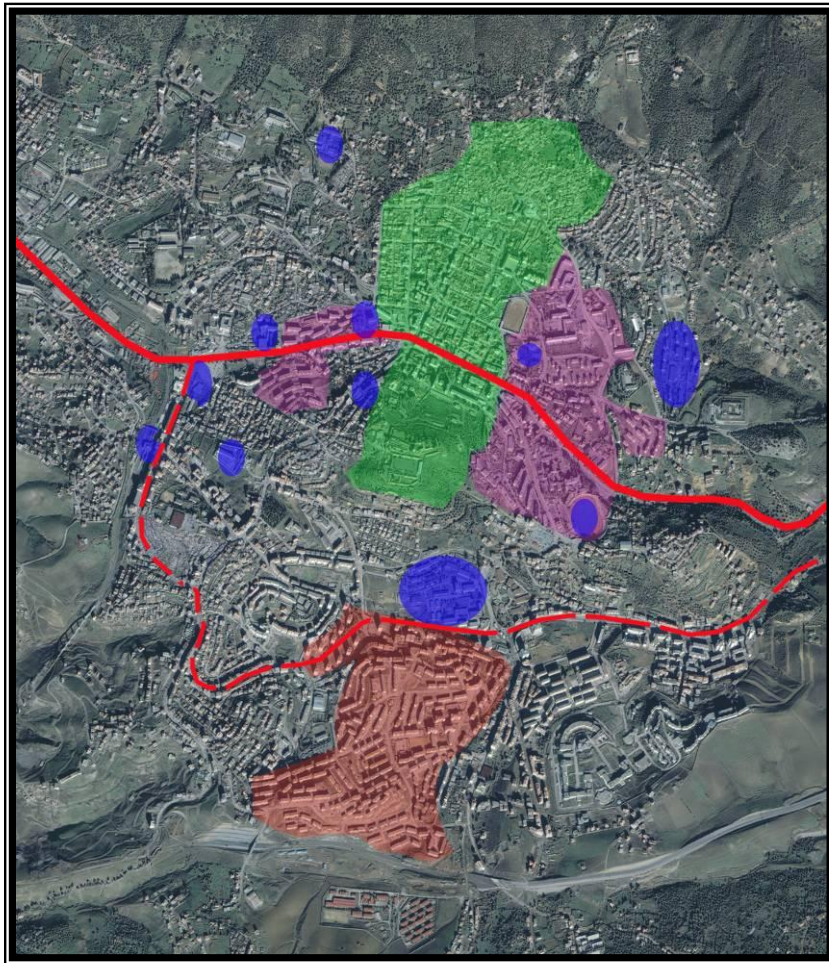
Source : le PDAU de Tizi-Ouzou, phase 2, page 13

De 1962 à la décennie 90

C'est une période englobant les phases de développement économique, depuis l'ère socialiste jusqu'à l'ère libérale avec l'ouverture du marché foncier. Le taux d'urbanisation⁵⁰⁰ de la wilaya de Tizi-Ouzou passe de 8% à 15% entre 1966 et 1977, il sera de 23% en 1987 pour atteindre le taux de 43.33 % en 2010. Après l'indépendance, c'est le deuxième éclatement de la ville (voir la carte28). Le programme spécial et les deux plans quadriennaux vont permettre la réalisation d'un certain nombre d'équipements : cité administrative, hôtels, stade,... C'est surtout le deuxième plan quadriennal (1974-1977), avec la réalisation d'une université, de la ZHUN sud (sur 320 ha) qui va étirer la ville vers le sud. Avec cette extension, une première rupture est ainsi créée avec le noyau ancien. Mais la ville continue de se développer dans

⁵⁰⁰ Dahmani, « Tizi-Ouzou, fondation,... », Op Cité. Pour les chiffres jusqu'en 1987, le taux de 1998 est issu du RGPH de 1998, celui de 2010 de l'annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou de 2010.

toutes les directions, vers l'Est et vers l'Ouest. Les années 60 et 70 sont marquées par un important gaspillage du foncier⁵⁰¹.



Carte 28 Le 2^{ème} éclatement de la ville : 1968 et 1974/77

(On distingue, en bas, la ZHUN Sud et, en bleu, les projets ponctuels du plan spécial de 1968)

Source : le PDAU de Tizi-Ouzou, phase 2, page 14

Rappelons que la wilaya de Tizi-Ouzou est amputée d'une partie importante de son territoire en 1974 (daïras de Bouira et Lakhdaria). Son territoire se réduit plus après le découpage de 1984 où elle perd deux autres daïras, Bordj-Ménaiel et Dellys. Cette période est marquée par un gaspillage de l'espace urbain. « La localisation des populations et des activités à l'intérieur de la ville de Tizi-Ouzou étaient dictées par des logiques non économiques. Les règles d'affectation du sol sont principalement régies par des logiques politiques (les interventions publiques)... » Écrit Mahoui⁵⁰² K. Ce gaspillage de l'urbain apparaît surtout à travers la zone

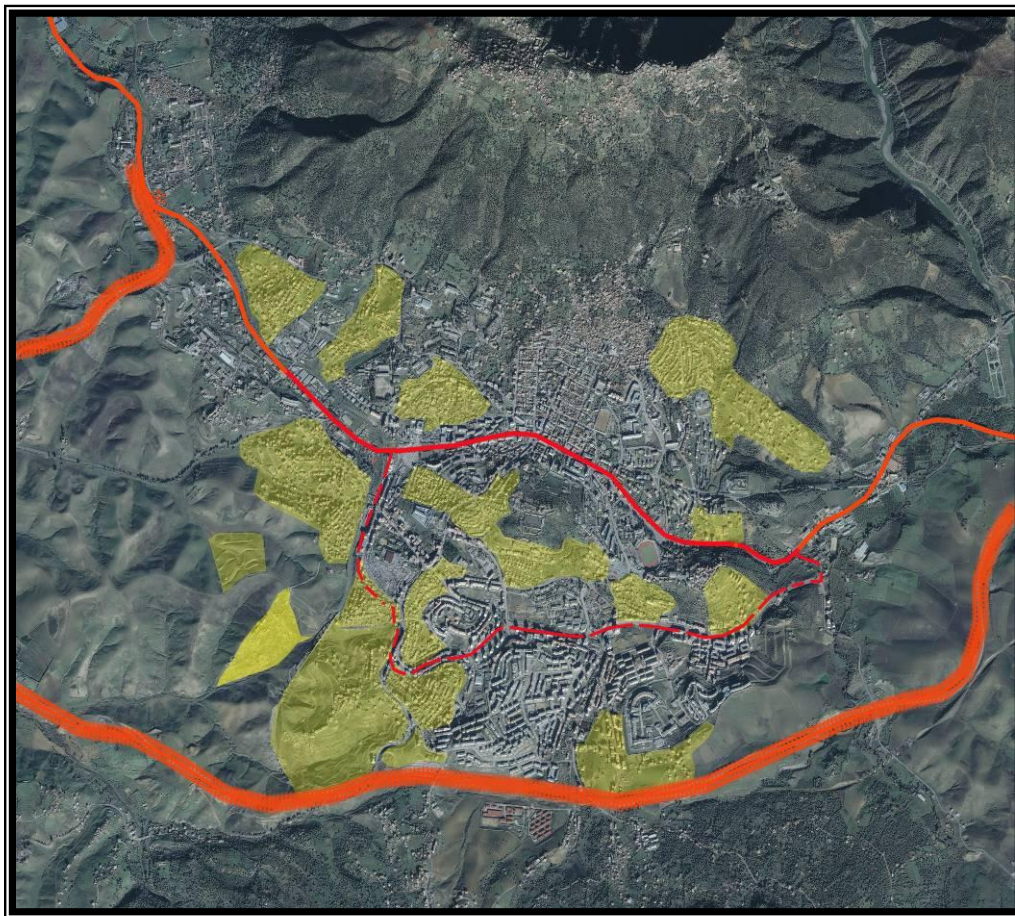
⁵⁰¹ « L'extension de la ville de Tizi-Ouzou sous la contrainte foncière », M. Laiche et M. Sadoudi, revue Campus n°8. Tadjine Radia en parle aussi in « Analyse de l'impact de la libéralisation sur l'espace urbain de Tizi-Ouzou », thèse de Magister, S/D de M. Khelladi, UMMTO, 2005
magister, 2004

⁵⁰² Mahoui K., Mahoui Karim, « Marché foncier urbain et sa régulation : modes d'allocation de l'espace et formation des valeurs foncières, le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou », S/D de M. Sadoudi, UMMTO, 2006, page 10.

d'habitat urbain nouvelle (ZHUN). Ait-Sidhoum H.⁵⁰³ note à ce sujet « Le COS (coefficient d'occupation du sol) est très faible au niveau de la ZHUN, il nous donne une idée sur la gestion publique du foncier. Par exemple, pour la cité Djurdjura (centre-ville, on a 145 logements /ha, pour la cité EPLF, 45logements/ha, pour la cité Boudiaf 50 logements /ha, ces chiffres nous démontrent un gaspillage énorme du foncier... ».

De 1990 à nos jours

La décennie 1990 est une époque charnière à partir de laquelle le taux d'urbanisation s'emballe, s'accélère, où le nombre de lotissements va en augmentant et où l'urbanisation et l'essor de la construction connaît un nouveau départ. On observe une rupture dans la relative stabilité du phénomène d'urbanisation. Les mutations urbaines vont transformer la ville et accélérer son éclatement. Comme on peut le voir à travers la carte 29.



Carte 29 Le 3^{ème} éclatement de la ville, les années 90
(On distingue, en jaune les lotissements de la ville de Tizi-Ouzou participant à l'éclatement de la ville).

Source : le PDAU de Tizi-Ouzou, phase 2, page 16

Cette période est marquée par un élément majeur à l'origine de la mutation de la ville : la constitution de 1989 qui consacre la propriété privée. La loi 90-25, dite loi d'orientation

⁵⁰³ Ait-Sidhoum Houria, « Etude de coûts d'aménagement des lotissements de la ville de Tizi-Ouzou », S/D de M.Y. Ferféra, UMMTO, 1997, page 71

foncière va libéraliser le marché des transactions foncières. Elle est suivie par la loi 90/29 portant instruments d'urbanisme (PDAU et POS). De nouveaux acteurs dans la question urbaine rentrent en jeu. Ce contexte inédit ne va pourtant pas être mis à profit d'une production urbaine contrôlée. La décennie 90 est la période de l'emballlement de l'urbanisation en Algérie, qui peut être illustrés à travers le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Plusieurs thèses de Magister⁵⁰⁴ et de doctorat soutenues à l'université de Tizi-Ouzou notamment, nous apportent de riches enseignements sur l'urbanisation durant cette période sous l'impulsion de la libéralisation de l'économie nationale et de celle du marché des transactions foncières. L'effet de l'ouverture de l'économie nationale sur l'espace urbain de la ville est perceptible, le périmètre urbain de la ville est multiplié par dix depuis les années 80 notera Tadjine R. c'est le secteur de l'habitat qui connaît le plus grand essor, augmentant de plus de 153 % en 10 ans dira l'auteur⁵⁰⁵. Ce qui a permis non seulement une évolution dans le nombre de logements réalisés mais aussi une diversification de l'offre qui fera intervenir de nouveaux partenaires économiques (promoteurs immobiliers privés, bureaux d'études, l'essor de l'auto construction...). Une amélioration du TOL est assez significative durant cette période, il est de 5.6 dans la ville de Tizi-Ouzou contre 6.1 au niveau de la wilaya, en 2010. Les autres indicateurs économiques tels l'emploi n'ont pas été aussi reluisants, du fait de l'augmentation du chômage et de la montée du secteur informel.

Cette période est aussi caractérisée par l'apparition d'un marché foncier au gré de la nouvelle loi 90/25 du 18 Novembre 1990. L'occupation de l'espace ayant été largement dominée par des logiques non économiques comme l'a montré Mahoui K⁵⁰⁶. Irrationalité dans la consommation des sols et l'inexistence d'un « véritable marché foncier libre et compétitif », deux raisons expliquant une urbanisation incontrôlée, selon l'auteur. Cette urbanisation effrénée s'est traduite par le grand nombre de lotissements qui sont réalisés au début de cette décennie. Selon Ait-Sidhoum H⁵⁰⁷, jusqu'en 1993, 17 lotissements sont approuvés, puis un à deux sont approuvés annuellement, mais à partir de 1995, le nombre augmente très vite. 12 lotissements sont approuvés en 1995, 11 en 1996, 16 en 1997,... ce qui reflète une spéculation importante du foncier. Aspect que va éclairer quelques années plus tard, Mahoui K. quand il montre l'inexistence d'un marché foncier et la prédominance de la spéculation foncière dans

⁵⁰⁴ Il s'agit entre autres des thèses de

- Mahoui Karim, « Marché foncier urbain et sa régulation : modes d'allocation de l'espace et formation des valeurs foncières, le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou », thèse de Magister, S/D de Ch. Ainouche, UMMTO, 2006
- Ait-Sidhoum Houria, « Etude de coûts d'aménagement des lotissements de la ville de Tizi-Ouzou », thèse de Magister, S/D de M.Y. Ferféra, UMMTO, 1997
- Tadjine Radia, « Analyse de l'impact de la libéralisation sur l'espace urbain de Tizi-Ouzou », thèse de Magister, S/D de M. Khelladi, UMMTO, 2005
- Si-Mohammed Djamel, « L'urbanisation en Algérie : continuité et ruptures d'un processus socio-économique et spatial », thèse d'État s/direction de Y. FERFERA, UMMTO, 2005
- Oualikène Selim, « Organisation de l'espace, développement local et problématique de l'environnement en Algérie : cas de la grande Kabylie », thèse d'État S /direction de M. DAHMANI, UMMTO, 2008
- Zeboudji Moncef, « Le rôle de la ville de Tizi-Ouzou dans l'organisation et l'encadrement de son espace », Thèse de Magister sous la direction de M. Sadoudi, UMMTO, 2003,

⁵⁰⁵ Tadjine R., Op. Cité, page 100 à 124

⁵⁰⁶ Mahoui K., Op. Cité page 195

⁵⁰⁷ Ait-Sidhoum, Op. Cité, page 88

la ville de Tizi-Ouzou, notamment après l'annulation des arrêtés d'expropriation. Les prix du foncier ont littéralement explosé. De 19 DA/m² en 1973 (prix officiel, public) sont passés à 100000 DA/m² en 2012 au centre ville est à plus de 50000 DA/m² en périphérie. Le m² bâti est à 120000 DA en milieu urbain et en collectif !

Enfin, le troisième éclatement de la ville de Tizi-Ouzou se traduit par une extension de la ville dans une nouvelle direction. D'une densification des espaces « intramuros » de la ville par l'occupation des espaces publics on passe à de nouveaux lotissements qui viennent étirer la ville et ses périphéries dans toutes les directions. Les transactions foncières prenant l'allure de spéculations vont accélérer l'occupation anarchique de la ville. L'essor de l'urbanisation apparaît à travers le nombre de lotissements approuvés. Il est de 40 entre 1995 et 2003 (dont la moitié relève du secteur privé) et passe 135 en 2010. En une quarantaine d'années, l'espace urbain de la ville est passé de 137 ha (Bordj, centre colonial, haute ville) à 1197 ha, selon Mahoui K⁵⁰⁸. C'est dire, que dépourvue d'arrière-pays rural, c'est toute la superficie communale qui s'urbanise. Par ailleurs, fait assez rare dans le pays, l'habitat précaire ne s'est jamais développé de manière alarmante comme c'est le cas autour des grandes métropoles urbaines. Il en subsiste, cependant, quelques poches⁵⁰⁹ çà et là.

En outre, c'est durant les années 90, dans un contexte national d'insécurité et en l'absence d'instruments d'urbanisme approuvés ou achevés, que l'anarchie urbaine s'installe entraînant le gaspillage des sols mais aussi les spéculations foncières observent Sadoudi M. et Laiche M.⁵¹⁰. Ces deux auteurs soulignent la grande densification des lotissements motivée par les gains engendrés sacrifiant au passage les espaces publics, les réseaux et les sols nécessaires aux équipements publics urbains. Les premières conurbations apparaissent : Tizi-Ouzou vers Boukhalfa, Tizi-Ouzou vers Bouhinoun, Tizi-Ouzou vers Rédjaouna, , Tizi-Ouzou vers Tassadort... Les années 2000 marquées par la réalisation du pôle Bastos, des trémies, le pont du 20 Avril, les boulevards Krim Belkacem, Stiti, Beggaz, la rocade sud,...étirent la ville tout en la désengorgeant quelque peu.

La ville de Tizi-Ouzou joue un rôle double selon M. Dahmani⁵¹¹ « ...D'une part, elle constitue un pôle de croissance au niveau de la grande Kabylie, et d'autre part, elle remplit ses fonctions de satellite de la capitale... ». Selon l'auteur, si la ville de Tizi-Ouzou ne fait pas partie des premières villes du pays en termes de poids démographique des personnes résidentes, les flux diurnes qu'elle draine quotidiennement (plus de 250000 personnes selon l'auteur) en font incontestablement une grande ville. Ainsi, « son modeste rang dans la hiérarchie urbaine nationale ne reflète pas son véritable poids démographique,... » Note M. Dahmani. En 2008, la ville de Tizi-Ouzou est classée 38^{ème} parmi les villes de plus de 100000, elle était à la 41^{ème} place en 1998.

⁵⁰⁸ Mahoui K., Op. Cité page 136

⁵⁰⁹ Les sites recensés, selon le PDAU sont : cité Mokadem, cité carrière, Tazmalt –El-Kaf, base Pascal, Rehahlia, croissant rouge, sinistrés Eniem, sinistrés Belloua, piscine olympique, vestiaires CEM Lotfi, site des tunisiens, Oued-Aïssi – Rehahlia. La municipalité tente d'éradiquer au gré des programmes de relogement. Afin de résorber ce type d'habitat, un programme de 300 logements sociaux est inscrit, localisé à la zone de dépôts.

⁵¹⁰ « L'extension de la ville de Tizi-Ouzou sous la contrainte foncière », M. Laiche et M. Sadoudi, revue Campus n°8, 2006, UMMTO

⁵¹¹ M. Dahmani, (S/D), 1993, Op. Cité, page 316

Notons enfin, que la ville de Tizi-Ouzou s'est forgée, en quelques décennies, un rôle de pôle régional comme l'a bien montré M. Zenboudji⁵¹². Ainsi, elle devient un centre régional à travers les services administratifs, postaux de communication, son pouvoir décisionnel,... bref un centre d'affaires. Les différentes fonctions qu'elle exerce, lui permettent de jouer pleinement son rôle de métropole régionale comme l'écrit l'auteur. Sa place dans la hiérarchie urbaine nationale et confortée par son rôle dans l'hinterland, un pouvoir de décision à travers les structures administratives localisées dans la ville. Tizi-Ouzou accumule les trois fonctions, c'est le chef-lieu de commune, de daïra et de wilaya. Elle enregistre en 2010 la plus haute densité démographique de la wilaya, 1360 habitants au km². La superficie de la commune est de 102.36 km², la plus grande après celle d'Azzefoun (la wilaya couvre une superficie de 2957.94 km²). Parmi ses différentes fonctions urbaines, une fonction bancaire et directionnelle des affaires, un lieu de concentration des activités (des entreprises économiques, deux zones d'activités, des emplois tertiaires et de services, des infrastructures sanitaires,...) selon l'auteur. Par ailleurs, au vu de son rôle de pôle régional et de l'importance des villages relevant de son espace communal Bouhinoun Thadarth (2355 habitants en 2008), Tala-Athmane (6353 habitants), Tassadort – Kemouda – Mezdata (7063 habitants)... excentrés par rapport au chef-lieu, il serait intéressant de reconsidérer leur statut administratif. Les promouvoir en relais d'animation locale, redonnerait plus de vie à ces localités en leur permettant des équipements de proximité, plus de pouvoir, moins de dépendance vis-vis de la commune de Tizi-Ouzou, des conditions favorables aux initiatives locales, une revalorisation des ressources locales autour de projets de territoire...

Conclusion

L'émergence d'une ville sous la domination coloniale est le produit d'une « colonisation urbanisante » et des conditions particulières voire exceptionnelles de son développement. Le processus cumulatif d'agglomération est précipité par des facteurs autres qu'économiques : une volonté coloniale de créer un poste stratégique tirant avantage d'une centralité établie depuis l'ère turque.

La ville de Tizi-Ouzou n'est pas le produit d'une évolution historique ayant permis le développement urbain des grandes villes du monde. De 200-600 habitants au moment de sa création en 1858, la taille de la ville passe à 107465 habitants en 2010. En 150 ans d'existence, la ville de Tizi-Ouzou aura vu sa population multipliée par 500 fois ! C'est un processus accéléré qui n'est pas semblable aux villes du monde développé occidental. Il ne s'agit pas non plus d'un phénomène exceptionnel, puisqu'il est observé dans d'autres pays en voie de développement depuis les années 50. Paul Bairoch parlera « d'inflation urbaine » quand il compare l'évolution des villes du monde développé à celles du tiers monde. Tizi-Ouzou n'a pas d'histoire urbaine, comme pour Béjaïa par exemple. Cette dernière, dont la

⁵¹² Zenboudji Moncef, « Le rôle de la ville de Tizi-Ouzou dans l'organisation et l'encadrement de son espace », Thèse de Magister sous la direction de M. Sadoudi, UMMTO, 2003, pages 106 et suivantes

formation en tant que ville s'est faite progressivement, s'est forgée une tradition urbaine et une citadinité séculaire, notera M. Dahmani⁵¹³.

Par ailleurs, le phénomène urbain étant tardif dans la région, nous assistons en très peu de temps, au regard de l'histoire lointaine du pays et de la région, à la survenue d'une grande ville dans un environnement fortement rural. C'est peut-être cette « surchauffe » de la ville, qui, n'ayant pas été prise en charge précocement, a produit les dysfonctionnements que l'on connaît aujourd'hui : en matière de transport, d'équipements urbains, de localisation de l'habitat, exigüité des routes, ...bref l'asphyxie de la ville. Dans la section qui suit, nous présenterons le PDAU de Tizi-Ouzou, ce qu'il préconise en termes de développement et d'extension de la ville.

⁵¹³ M. Dahmani, (S/D), Op. Cité, page 360

Section 2 : Tizi-Ouzou, projet urbain et ville future

Introduction

Nous avons pu le voir dans la section précédente, la ville de Tizi-Ouzou a très vite acquis le statut de pôle urbain de type rural, par ses extensions et la diversité de ses équipements. Elle devient un centre gravitationnel pour les hommes et leurs activités en concentrant l'essentiel des richesses essentiellement commerciales et immobilières de la wilaya. De même, son statut de chef-lieu de wilaya, lui a permis de conforter sa fonction urbaine de coordination et de commandement en concentrant l'essentiel des sièges des entreprises industrielles, de banque, de services, d'administration,... Elle a pu s'imposer comme métropole régionale avec tous les équipements structurants dont elle a bénéficié depuis les années 70, université, ZHUN,... La ville continue de vivre une croissance physique avec la multiplication de la production urbaine à travers des lotissements de plus en plus nombreux. Le PDAU⁵¹⁴ de la commune, approuvé le 23/03/2009 avec les projets d'envergure prévus l'horizon 2028, semble promettre la grande ville, que la Kabylie a tardé à voir naître. À travers les projections de son développement, ce plan revoit la réorganisation de la ville en canalisant la croissance urbaine à travers de nouveaux axes possibles d'expansion. En raison de l'importance du projet urbain prévu pour la ville de Tizi-Ouzou et le grand nombre de propositions d'aménagement qui lui sont destinés, nous avons été contraints de consacrer une section entière à l'analyse de cet instrument d'urbanisme. Nous y présenterons les principes du projet véhiculé puis les propositions du plan.

Rappelons que le PDAU sur lequel nous travaillons est ce qu'on appelle le PDAU révisé. C'est-à-dire l'ancien PDAU approuvé de 2000 revu, corrigé et augmenté en tenant compte du nouveau contexte de développement régional et national : baisse de la fécondité et fléchissement de l'urbanisation dans les grands pôles urbains, options d'aménagement du territoire, retour des conditions de sécurité, recul de la croissance urbaine des grandes villes au profit des petites villes... Il s'agira aussi, de réévaluer les projections en matière d'équipements en fonction des tendances de développement, des options du SNAT,... Notons que M. Dahmani⁵¹⁵ dans l'ouvrage collectif qu'il a dirigé en 1993 soulignait le caractère banal de la ville de Tizi-Ouzou, « une croissance et un développement sans planification urbaine ni projet urbain,... ».

2.1 L'espace urbain, ou le projet urbain véhiculé par le PDAU

Le périmètre urbain de la ville est délimité à l'Est par Oued-Aissi et Oued-Sebaou, à l'Ouest par Oued-Sebt, au Nord par le village de Rédjaoua et au sud par les villages de Hasnaoua. Les servitudes des deux infrastructures, le chemin de fer et la rocade sud, deviennent alors intercommunales. Le mont Belloua est considéré « comme centre de convergence de l'ensemble des voies menant vers Tizi-Ouzou »⁵¹⁶.

⁵¹⁴ PDAU révisé de la commune de Tizi-Ouzou, Phases 1, 2 et 3, Bureau d'étude Ads-Progress, Azazga, 2007, consultable sur le site <http://adsprogress.com>

⁵¹⁵ Dahmani M. (S/D), 1993, Op. Cité page 360

⁵¹⁶ PDAU de TO, phase 1, page 87

Avant de voir ce que prévoit le PDAU pour la ville de Tizi-Ouzou, évoquons d'abord les projections de l'ancien instrument d'aménagement⁵¹⁷. Parmi les projets qui ont été réalisés, nous citons : la rocade Sudet la rocade Nord (Boukhalfa et Oued Stiti) , l'extension du chemin de fer, l'extension des universités de Hasnaoua et Boukhalfa, le complexe sportif (délocalisé vers l'entrée Ouest de Tizi-Ouzou), le marché de gros (délocalisé vers Tadmait et Tala-Athmane), le dépôt Naftal (réalisé au niveau de la zone industrielle de Oued-Aïssi), l'ouvrage d'art (autopont) destiné au désenclavement de la zone d'Oued Falli,... D'autres projets sont en cours, ou non réalisés, nous citons : la rocade nord en contrebas de Redjaouna en cours de réalisation, l'autoroute longeant l'oued Sébaou, la délocalisation de la décharge publique vers Tirmatine qui est remplacée par le Centre d'Enfouissement Technique de Oued-Falli,... Les quatre gares multimodales et les trois trémies du centre ville, qui sont réalisées.

Comme le prévoit la réglementation régissant le PDAU (voir chapitre 2 sur les instruments de la planification urbaine), Le PDAU donne le diagnostic de la commune en passant en revue tous les aspects de la vie économique et sociale de la commune. C'est ainsi que le PDAU de Tizi-Ouzou présente, une analyse détaillée⁵¹⁸ sur l'évolution de l'agglomération urbaine de Tizi-Ouzou, celle de l'occupation des sols, etc. Une occupation spatiale par greffes successives. Un village traditionnel, puis un bordj Turc et enfin un centre de la colonisation française. Le tout est coiffé par une appropriation progressive de l'espace au gré des multiples étapes de développement du pays. Avec la réalisation de l'autoroute Est-Ouest et la saturation de la RN12, le PDAU note son inquiétude quant à l'isolement régional de la wilaya.

Ville de commandement, comme l'a montré M. Zenboudji⁵¹⁹ dépassant le cadre de la wilaya, Tizi-Ouzou joue un rôle dans la région centre, avec notamment une université avec près de 50000 étudiants en 2012. Cette situation crée un réseau de relation tant au niveau national qu'international. Même si elle est classée loin derrière les grandes villes du pays.

Le plan se devra « d'impulser les synergies », car jouissant des avantages de localisation : porte de la Kabylie, proximité d'Alger bien que loin de son influence, une place commerciale, une forte densité démographique caractérisant tout l'arrière-pays, une ouverture sur l'extérieur de par son passé de terre d'émigration de rencontres d'autres cultures se traduisant par l'infrastructure hôtelière et la restauration. « L'arrière-pays de Tizi-Ouzou est orienté sur la ville par un relief qui se présente comme un véritable amphithéâtre sur Tizi-Ouzou »⁵²⁰. La ville de Tizi-Ouzou exerce un pouvoir gravitationnel sur l'hinterland, centrée géographiquement, c'est « l'embouchure » pour l'ensemble des villages environnants, comme nous l'avons noté précédemment. « 'Grande ville le jour', avec ses quelques 250000 visiteurs, 'ville moyenne' la nuit, 60000 habitants, Tizi-Ouzou arrive difficilement à maîtriser sa

⁵¹⁷Le PDAU de Tizi-Ouzou, phase 2, page 18 et suivantes

⁵¹⁸Fait rare, mais le PDAU de Tizi-Ouzou comme ceux réalisés par le même bureau d'étude (ADS Progress Azazga), l'analyse urbaine y est détaillée. Des efforts de recherche et de documentation sur la question urbaine sont à souligner, même s'il s'agit souvent de constats, d'un état de fait et non de leur exploration ou de leur origine. Malencontreusement, la majeure partie des PDAU que nous avons eus à consulter n'offrent pas cette pertinence.

⁵¹⁹ Zenboudji M. Op. Cité, page 106

⁵²⁰ PDAU de TO, phase 1, page 69

croissance et à ordonner l'aménagement de son arrière-pays... », Écrit M. Dahmani⁵²¹ en 1993. Vingt ans plus tard, avec une population qui a doublé, il y a plus de visiteurs quotidiens et près de 50000 étudiants, la ville connaît des problèmes plus complexes. Le PDAU de 2007 va tenter de proposer des voies de développement pour la ville.

Les concepteurs du PDAU tentent de montrer combien leur préoccupation est de traduire par le plan de la ville toutes les énergies des acteurs composant la ville. Toutes les facettes du problème urbain, de la donne économique, sociale jusque dans les revendications légitimes sur l'identité berbère doivent être, selon les rédacteurs, traduites dans le projet urbain qu'ils défendent dans le cadre de ce PDAU. Mais les problèmes d'extension urbaine sont-ils soulignés suffisamment dans le document : les problèmes financiers, le problème du foncier (les expropriations), les problèmes agricoles (le grignotage de plus en plus important de ces terres), les contraintes topographiques et géotechniques, le problème de l'eau ?

2.1.1 Les principes du PDAU de Tizi-Ouzou

Plusieurs principes véhiculent la démarche du PDAU. Une attention particulière est accordée à la connaissance du territoire⁵²² de la ville, son histoire, son parcours, ses mutations mais aussi son devenir. Nous reprenons ici les concepts développés par le bureau d'étude autour desquels s'est construite la réflexion sur la ville de Tizi-Ouzou.

- **La Mixité des fonctions**

La grille d'équipement ne sera sollicitée que pour certains types de programmes (éducation, santé), Pour le reste, il y a lieu de laisser émerger les initiatives locales, lit-on dans le document. Dans la réalité, est-ce que cela est pris en compte ? Nos discussions avec certains anciens responsables de la direction de l'urbanisme et de l'habitat nous permettent de répondre par la négative. En effet, l'absence de plans de développement des communes et de leurs portefeuilles fonciers ne permet pas l'émergence des initiatives locales. Prérogatives des élus des communes limitées, insuffisance de l'encadrement et de la maturation des projets,... de telles études doivent être établies en amont des études de PDAU.

Le point de départ du projet urbain tel que défini par le PDAU est la ville coloniale « ouverte sur la rue et différenciée horizontalement et verticalement »⁵²³. C'est ce qui la distingue du village traditionnel, la haute ville. L'unité urbaine est définie, comme étant la parcelle avec une approche basée sur le structurel et non le quantitatif, c'est-à-dire dépasser l'approche du zoning. La rue par exemple, différente de la route, est un élément essentiel dans la structure de la ville. Pourtant, les rues sont de plus en plus exiguës dans les nouveaux lotissements de la ville, ce qui accentue les problèmes d'embouteillage.

⁵²¹ M. Dahmani, (S/D), 193, op. cité page 332

⁵²² Notons que le PDAU de Tizi-Ouzou tout comme les autres PDAU d'ailleurs, ne se réfère à aucun travail universitaire, notamment ceux réalisés à l'université de Tizi-Ouzou et ayant porté sur la problématique urbaine de la région : thèses de Magister ou de doctorat, articles de revues,...

⁵²³ PDAU de TO, phase 1, page 71

• Les espaces publics, les rues

Dans l'approche du PDAU on accorde une place de choix aux espaces publics, les rues et les places. Le seul obstacle, selon les rédacteurs du document, c'est l'exiguïté des voies. Des normes sont proposées pour atténuer cette contrainte. Ce sont les POS qui préciseront les aspects techniques quant à la valorisation de ces deux éléments, la place et la rue dans leur rôle d'articulation entre le nouveau et l'ancien espace urbain. De la simple observation, nous notons que l'exiguïté des rues se reproduit dans tous les nouveaux lotissements. L'exemple du lotissement Bastos, le Bordj, Annar-Amellal, Sud-Ouest, Hammoutène, Salhi... est édifiant. On construit toujours plus haut sans proportionnalité aucune avec les voies de desserte. Le mis en cause est l'absence de POS. L'exemple de la nouvelle ville, dont le POS n'est pas encore approuvé en Juin 2012 est éclairant. Le quartier est envahi par des coopératives immobilières, défigurant de plus en plus le quartier. Rappelons que le PDAU n'étant qu'un instrument d'orientation, c'est le POS qui constitue en réalité la concrétisation sur le sol des projets de développement. En son absence, les détournements et les malversations vont bon train.

Par ailleurs, nous remarquons qu'aucune place publique ni jardin ou square n'est prévue par le PDAU, ni un autre document d'urbanisme depuis l'indépendance ! Les résidents s'approprient parfois des espaces publics à la recherche d'une nouvelle centralité, d'un repère, d'un lieu de contact. L'exemple du marché informel⁵²⁴ de la nouvelle ville est très parlant. Une réponse typique à un besoin de « centralité » émanant des résidents de ce nouveau quartier qui a pris son envol à partir des années 90 avec la réalisation des nombreuses cités (2000 logements, 600 logements géni-sider, EPLF,...).

• La symbolique

C'est un autre concept-clé qui permet de distinguer la ville de l'identifier, comme repère et orientation. La ville de Tizi-Ouzou offre beaucoup de ces points de repère et de symbolique : l'ancienne mairie, l'ancienne poste, la mosquée, le monument au mort de M'Douha, la mosquée lalla-Saida, le cimetière chrétien, le Bordj turc (qui est d'ailleurs proposé pour classement comme monument historique, un POS spécial lui est consacré). Un autre site symbolique, la haute ville « première ville hautement symbolique parce que lieu de rencontre de la plaine et de la montagne en même temps lieu de rencontre de la culture arabophone et de la culture berbérophone, qui se sont, apparemment parfaitement intégrées puisque la population de cette ville communique aussi bien dans l'une et l'autre langue »⁵²⁵, lit-on dans le document.

Des espaces d'articulation avec la ville doivent permettre un espace urbain plus intégré, en sauvegardant l'habitat traditionnel de la haute ville dont la densification risque fort d'effacer la spécificité villageoise. Toute la ville coloniale constitue une trame symbolique, avec l'architecture du 19^{ème} siècle pour certains bâtiments, le PDAU propose même leurs classements.

⁵²⁴ Voir communication en cours d'élaboration de Aknine Rosa et Agharmiou Naima (Alger Nov. 2012), op. cité

⁵²⁵ PDAU de TO, phase 1, page 74

Certain axes nouveaux de la ville deviennent à leur tour une trame symbolique, le document cite le boulevard des frères Belhadj⁵²⁶ tout le long de l'axe jusqu'au carrefour menant vers Bouhinoun, vers l'Ouest, il longe l'université pour faire jonction avec le boulevard Krim Belkacem à l'Est. D'autres axes structurants le long desquels sont localisés d'autres équipements marquant la souveraineté nationale, le pouvoir central : le siège de la wilaya, la mairie, le stade, certains bâtiments comme les bâtiments bleus, l'immeuble Djurdjura,... Une liste non exhaustive, qui va être reprise par les POS. Le monument aux morts de M'Douha qui en dépit de son emplacement n'est pas articulé à la ville. La rue, la place publique, la symbolique trois vecteurs autour desquels le PDAU est conçu. Le boulevard Stiti dessert un ensemble d'équipements : sièges de concessionnaires automobiles (Peugeot), gare ferroviaire, banque d'Algérie, URTO, les abattoirs, BNP, les quartiers comme les Corbeaux, le nouveau lycée, la future bibliothèque...

• la mobilité, l'accessibilité et la circulation

D'autres éléments objectifs soutiennent l'étude : la mobilité, l'accessibilité et la circulation. La ville est en fait en situation de « passage urbain ». La fluidité de la circulation des personnes et des biens dans la ville, un objectif visé par le plan qui préconise d'agir sur la largeur des voies. La mobilité telle que pensée se fera par une meilleure lisibilité des entités de la ville : plan en damier quand c'est possible, ériger des « portes » de la ville, des parkings en sous-sol... Ce qui, à notre avis, et vu le développement actuel de la ville semble relever de la pure utopie, du moins dans l'espace « intramuros » de la ville actuelle. Le sens de la circulation est à revoir, en sens unique pour le boulevard autour du Bordj par exemple. Le transport en commun articulera la desserte selon la trame de la ville avec des arrêts tous les 400-500 mètres.

Selon le document, il est nécessaire de dépasser la relation centre- périphérie, dans le sens où le centre abrite les activités fondamentales de la ville et la fonction résidentielle est rejetée en périphérie. Le PDAU invite à aller plus dans la mixité des fonctions de la ville, sans en préciser pourtant si c'est pour l'ancien centre colonial ou pour l'ensemble des nouvelles périphéries, les nouveaux quartiers. Ceux-ci et au rythme du développement de la ville sont pratiquement monofonctionnels, avec une fonction résidentielle dominante et des activités commerciales, mais dépourvues d'équipements structurants, marché couvert, parking, espace de détente... D'autant que le centre colonial est devenu le lieu d'une compétition des activités économiques pour une localisation la plus avantageuse. Les prix du sol, aujourd'hui très élevés, freinent cette tendance à la concentration⁵²⁷.

La trame de la ville définira, selon le plan, la hiérarchie des rues et ruelles par ordre d'importance selon l'accessibilité et l'ouverture par rapport à la rue principale, au centre. Ainsi, cette lisibilité de l'espace urbain ou de la trame qui permet la localisation des investisseurs est un indicateur pour le marché foncier et immobilier. Cette trame permet aussi de fixer les directions de croissance de la ville interne ou sur les voies d'extension de la ville.

⁵²⁶Communément appelé « boulevard des 12 salopards », puisqu'à l'origine douze spéculateurs fonciers ont investi l'axe en y bâtissant des immeubles structurants (activités diverse, hôtels, bureaux, magasins de luxe,...)

⁵²⁷ R. Camagni, « Principes de l'économie urbaine », l'auteur en parlant du principe d'accessibilité montre que les prix du sol et le centre sont deux éléments à la base d l'organisation interne de l'espace urbain.

L'exemple du pôle technologique de Bastos qui tire une nouvelle voie d'urbanisation suivie d'une dynamique économique (activités commerciales et de services, restauration,...) montre ce caractère aléatoire de l'urbanisation. Celle-ci s'étend dès lors qu'il y a un facteur développant. Encore une fois, en l'absence de POS, tout semble permis, même la police d'urbanisme, effective selon la loi, est impuissante.

• Le PDAU envisage aussi de prendre en charge les demandes latentes

Il se fixe comme objectif de considérer ces nouvelles expressions dans la ville, comme l'exemple des marchés, qui n'ayant pas été programmés, planifiés naissent spontanément et viennent en réponse à une demande réelle de la part des habitants de la ville. L'exemple le plus expressif est le marché de la nouvelle ville, qui au rythme du temps s'est structuré et a formé une centralité et un repère autour duquel les individus s'orientent. Mais le PDAU ne propose aucune alternative à la question. Très vague dans ses propositions, il n'offre pas de substitut à cette structure informelle née d'un besoin. Comme il ne propose pas de lieux d'interaction spatiale, comme des places ou jardins publics pour les quartiers de la ville. Ceux-ci s'approprient progressivement de nouveaux lieux de rencontre.

Par ailleurs, le PDAU se donne aussi pour mission de se pencher sur la question architecturale, qui doit traduire la culture locale et la spécificité de la région. Une architecture sinistrée, hybride c'est un brassage de styles, l'expression d'une recherche identitaire. Dans la trame ancienne de la ville, la lisibilité⁵²⁸, l'orientation des individus est aisée du fait de l'existence d'espaces ou de sites repères. Ce n'est pas le cas dans les nouveaux ensembles, tels la nouvelle ville, où le nombre de logements et d'immeubles est beaucoup plus important que le nombre d'équipements urbains.

La symbolique déserte aussi les places d'envergure tels les carrefours : du 20 Avril, le « fleuriste », le campus universitaire de Hasnaoua.... Une demande sociale est exprimée et doit trouver un écho dans le cadre du plan. L'édification de stèles, très banalisée sans signes distinctifs doivent pourtant véhiculer une symbolique.

Les cinq points cités constituent le soubassement conceptuel du PDAU révisé de 2007. Contrairement à beaucoup d'autres études de PDAU réalisées par différents bureaux d'étude, l'étude de Tizi-Ouzou se distingue par un effort d'analyse théorique et empirique renforcé par cette volonté de dépasser, par des critiques, les limites des anciens instruments d'urbanisme. La rigueur de l'analyse apparaît, d'ailleurs, dans d'autres études menées par le même bureau d'étude⁵²⁹ (PDAU de Mekla, d'Azaga, d'Azzefoun, d'Ain-El-Hammam,...). Mais, toutes les propositions faites se basent juste sur un constat et non une approche exploratrice pouvant permettre de comprendre comment et pourquoi les phénomènes ont-ils évolué ? Toutes les désarticulations urbaines, signalées d'ailleurs par le PDAU sont considérées comme des « coups partis ». On fait avec et on ne procède pas aux démolitions quand cela est nécessaire par exemple, pourtant la loi est bien claire ! En outre, le projet de la nouvelle ville d'Oued-

⁵²⁸ Cette lisibilité si elle est bien claire dans le centre ancien, nom des rues, numéros des résidences,... elle l'est beaucoup moins pour ne pas dire inexistante dans les nouveaux lotissements. L'absence de plaques identifiant les rues et boulevards. Les noms des cités même s'ils ont été baptisés officiellement ils gardent toujours comme nom le nombre de logements de la cité, cité des 2000 logements, des 600 logements,...

⁵²⁹ Il s'agit du bureau d'étude d'architecture et d'urbanisme ADS- progress, situé à Azazga.

Falli, ne se présente-t-il pas comme une sorte de projet de « rattrapage » permettant d'oublier les incohérences, les erreurs ayant donné le fiasco urbain observé dans la ville actuelle ?

2.1.2 La ville vit une dynamique urbaine sans précédent.

La dynamique urbaine observée dans la ville de Tizi-Ouzou se traduit par ce foisonnement d'idées et de projets donnant ainsi une production urbaine et des chantiers interminables. Deux éléments porteurs de cette dynamique, la rocade sud et le pôle technologique. Ce sont deux vecteurs diffuseurs de l'urbanisation future de la ville. Avec la ZHUN sud qui compte près de 50 000 habitants aujourd'hui (avec l'achèvement de l'ensemble des programmes d'habitat, sans les lotissements) et de fortes densités démographiques, de nouvelles attractions sont créées, les infrastructures et les voiries doivent suivre la même dynamique. Avec la localisation de nouveaux équipements (SAA, CAAR, caisse des retraités,... sur le carrefour de l'université et autres équipements ailleurs), la ville s'impose comme place centrale, lieu de coordination et de commandement par excellence.

La rocade sud va créer incontestablement une multiplicité d'entrées vers la ville, selon les rédacteurs du PDAU. Les deux anciennes portes étaient les portes Ouest et Est. « Avec la rocade Sud, il y aura une démultiplication des portes vers Tizi-Ouzou... Le CW menant vers Beni-Douala et Ouadhias, le CW 2 menant vers Hasnaoua, le CW 128 menant vers Draa-El-Mizan,... »⁵³⁰. À terme, il y a lieu de prévoir un accès vers la rocade sud tous les 500 mètres. La rocade sud va ainsi bouleverser les axes d'urbanisation « ...d'un développement linéaire porté par la RN 12, quelque peu compensé par le développement autour du bordj. Nous aurons, en plus, un développement radioconcentrique porté par ces radiales qui convergent toutes vers Sidi-Belloua... » Lit-on dans le document.

Le pôle technologique est un autre vecteur d'urbanisation, porteur de la croissance urbaine. C'est un total d'étudiants de près de 50 000 (en 2012), 10 fois la population de Tizi-Ouzou en 1954 et un tiers de la population de 2010. Toute cette population jeune, c'est autant de consommation, autant de demande distraction, de bibliothèques, d'aires de détente et de sport, de mobilité,... C'est une nouvelle demande d'emploi, mais aussi une nouvelle élite qui cherche un partenariat local, à l'université ou en ville. C'est un nouvel apport en capital humain, une richesse, un plus pour la ville. Le PDAU ne propose pourtant pas un programme particulier pour cette « nouvelle-ville » dans la ville, présente neuf mois sur douze dans l'année, consommant, dépensant et circulant dans la ville. Par ailleurs, à travers les projets retenus, nous ne remarquons aucune spécificité inhérente aux spécialités de différentes facultés (parcs de zoologie, de botanique,...), de musée, de stades, de piscines, d'espaces vert, une autre zone d'activité,...

2.1.3 Les outils d'intervention urbaine : les POS et les zones règlementaires

Parmi les outils d'intervention du PDAU, les POS et les zones règlementaires. Théoriquement tout est régi, cadré par la loi, la réalité est pourtant toute autre.

⁵³⁰ PDAU de TO, phase 1, page 83

1. Les POS

Leur délimitation tient compte du site lui-même, limites physiques, naturelles,... Leurs tailles se justifient par l'enveloppe financière qui leur est allouée. Les POS approuvés sont ceux de Boukhalfa (35ha), la haute ville (65.02 ha), celui de la ZHUN sud (la nouvelle-ville, 15 ha) ne l'est pas encore⁵³¹. Ils sont considérés comme prioritaires car touchant des sites stratégiques dans l'urbanisation de la ville. Une fois réalisés, ils renforceront l'attractivité des lieux. Par le lancement de ces POS prioritaires et en prenant en compte les trames juridiques du parcellaire le PDAU se propose de corriger quelque peu l'urbanisation de type linéaire qui s'organise sur l'axe Ouest-Est. La trame urbaine de Tizi-Ouzou est définie par le PDAU comme la superposition d'une trame de relief qui inscrit les routes et d'une trame symbolique. Les POS vont définir les articulations entre les différents tissus. Avec la libéralisation du marché foncier et immobilier la réglementation doit être plus rigoureuse sur les aspects d'urbanisme et la protection des espaces publics, mais en l'absence des POS, c'est l'anarchie urbaine qui s'est installée en même temps que la mise en place du PDAU, c'est-à-dire dans les années 90.

Le village de Tala-Athmane constitue une « borne de croissance de la ville de Tizi-Ouzou »⁵³², notamment avec la zone d'activité de 93 hectares, le marché de voitures et le marché à bestiaux. Un POS prioritaire est nécessaire estiment les rédacteurs du PDAU. Avec sa croissance accélérée, l'agglomération a déjà l'allure d'une petite ville. Un autre POS prioritaire s'impose à Oued-Aissi, point de rencontre de la RN 12 et RN 15, la zone industrielle, la nouvelle gare du chemin de fer. Autant de vecteurs d'urbanisation, mais avec la contrainte des terrains inondables et d'un bidonville non encore éradiqué, une planification rigoureuse doit être établie.

Sur la route de Larbaa-Nath-Irathen, la RN 15, une ligne d'urbanisation s'annonce touchant le site protégé de Taksept d'où la nécessité d'un POS. Les autres villages de la commune (Timizar-Loghbar, Sikh-Oumeddour, Hasnaoua, Belloua) feront l'objet d'une réglementation spécifique leur délimitant l'espace villageois. Les POS permettront de mieux gérer leurs extensions. Celles-ci sont, depuis l'approbation du PDAU en 2007, de plus en plus développées. Le village de Tmizar-Loghbar par exemple se réduit aujourd'hui à deux lignes de locaux ininterrompus de part et d'autre du CW 174 jusqu'au chef-lieu de commune de Ath-Aissa-Mimoun. Et à partir de là jusqu'à Tala-Athmane et jusqu'à Tikobain.

Au total, 88 POS sont identifiés pour la commune de Tizi-Ouzou dont trois prioritaires (ZHUN, Boukhalfaa, haute ville). Le POS de la ville, noyau colonial, est aussi considéré comme prioritaire puisque ce tissu, très dynamique connaît une densification de plus en plus élevée, sans cohérence d'ensemble, une certaine anarchie s'y installe. La partie Est et Nord-Est de la ville, entre la boulevard Krim Belkacem, la RN 12 et la route de M'Douha connaît aussi une effervescence, en matière de constructions et d'activités, une dynamique économique qui impose un POS pour mieux orienter cette croissance, avec une borne de

⁵³¹ Nous observons régulièrement à la nouvelle-ville, au niveau du carrefour « fleuriste » des banderoles accrochées par des habitants du quartier. Elles dénoncent la lenteur de l'approbation du POS de la nouvelle ville mais surtout la dilapidation du foncier et l'absence d'aires de détente dans cette partie de la ville.

⁵³² PDAU de TO, phase 1, page 86

croissance, le pont de Bougie. Cette partie de la ville peut porter la croissance urbaine, d'autant qu'une ébauche est là par la réalisation d'un certain nombre de lotissements.

2. Zones règlementaires

Le tissu urbain est un espace règlementaire où on distingue les zones règlementaires de faible, moyenne ou forte densité, les zones constructibles ou à protéger, de production et de services. Le PDAU distingue les zones urbanisées, à urbaniser ou à urbanisation future. Il se défend de produire du zoning, qui a été à l'origine de la désarticulation de la ville, la démarche serait alors une planification basée sur le tissu ou la trame urbaine. Les fortes densités étant portées par les rues principales considérées comme des remparts pour leurs quartiers. A la hiérarchie des voies correspondra une hiérarchie dans les équipements : une rue principale portera un équipement de niveau supérieur,...

La dynamique urbaine est comprise dans le sens des directions de sa croissance par rapport à une centralité. Deux grandes zones règlementaires sont envisagées, de forte densité et de faible densité. La première va concerner tout le territoire urbain jusqu'à la rocade sud et à partir de là on parle de zone de faible densité, c'est-à-dire les villages. Ceux-ci se développent dans un sens linéaire vers la ville. Pour cela le PDAU préconise de rompre cette linéarité par des voies pénétrantes tous les 100 mètres. Ce qui permet, à terme, d'amener l'urbanisation vers l'intérieur par le développement d'ilots et non plus aux abords des routes, comme cela se fait actuellement.

Quel est l'inconvénient du développement linéaire ? La linéarité est génératrice d'économies externes négatives :

- Coûts additionnels de réalisation des réseaux collectifs : eau, assainissement, entretien, hygiène
- Gaspillage de foncier urbanisable
- Distance à parcourir de plus en plus longue,...
- Perte de l'esthétique urbaine et des centralités, dilution de la centralité.

La zone de forte densité englobe un périmètre urbain produit ou en cours : Krim Belkacem, frères Belhadj, ZHUN, nouvelle-ville de Oued-Falli, Boukhalfa (université, cités résidentielles)... où il y a ces espaces interstitiels, non encore densifiés, en attente ou en chantier. Deux remarques sont notées dans le document : l'élargissement des rues dans des espaces relativement denses (absence d'aires de stationnement, manque d'ensoleillement pour les habitations,...). D'ailleurs, plusieurs constructions sont réalisées sans études de sol, des problèmes de fissuration sont souvent signalés. Pour le centre-ville, les constructions verticales et la densification tendent à asphyxier la ville. Reconvertir l'ancienne ville en espace piéton est une proposition du PDAU.

Les secteurs urbanisés, à urbaniser ou d'urbanisation future sont compris entre ces deux zones règlementaires, le centre urbain actuel et les villages au sud. Rappelons que le périmètre urbain comprend l'ensemble des secteurs urbanisés et urbanisables duquel on soustrait le secteur d'urbanisation future, les secteurs non urbanisables les zones inondables ainsi que les zones protégées. Le secteur d'urbanisation future se voit affecter de deux zones classées agricoles (non urbanisable pendant la durée du PDAU, c'est-à-dire vingt ans). Il s'agit de « la zone comprise à l'Ouest de la RN12 et au Nord-Ouest du tronçon de la rocade articulant la

rocade Nord et la rocade Sud à partir du pont de Thala Allam jusqu'à l'Ouest Sebt ». La deuxième zone d'urbanisation future « ...est délimitée par la rocade Nord à hauteur de Abid Chemlal, la RN 12 et du côté Ouest par le Talweg venant du pont de l'habitat, actuel institut d'architecture passant au nord de la briqueterie allant jusqu'au niveau de la rocade sud », lit-on dans le PDAU.

Les zones protégées concernent les zones forestières et complantées d'oliviers, du mont Belloua au nord du lotissement Hammoutène et Hasnaoua (azib-Ahmed et Tassadort) c'est-à-dire hors du périmètre des villages. Elles concernent aussi les zones inondables et le Bordj turc. Ces zones seront dotées de POS spécifiques. A ces zones s'ajoutent les tissus villageois, ceux de la haute ville, et certains sites du centre colonial.

2.2 Les nouvelles localisations, direction des extensions de la ville

Le PDAU en cours, prévoit un grand nombre d'autres projets : un marché de gros en fruits et légumes à la rocade Sud (les travaux ont été entamés puis arrêtés) et un abattoir à l'entrée Est de la rocade Sud ; deux parkings urbains à étages, une gare marchande d'Oued-Aissi dotée d'un port sec et d'une zone sous douane et une gare routière en face de la gare ferroviaire intercommunale ; une zone de grande distribution à proximité de l'échangeur de Bouaid. Les rédacteurs de l'étude défendent une « nouvelle stratégie d'urbanisation » justifiée par la saturation de l'espace urbain actuel, la marginalisation des périphéries urbaines qui, surdensifiées, sont paradoxalement sous-équipées. Il s'agit aussi de rompre avec une urbanisation linéaire longeant tous les axes routiers.

2.2.1 les orientations du PDAU

À travers l'ambition du PDAU, c'est la réhabilitation de la fonction d'urbanisme qui est soutenue, c'est un instrument de concertation puisqu'il implique l'ensemble des acteurs urbains mais aussi d'orientation. Il doit être impérativement suivi de POS. Sa priorité est de rétablir l'ancien centre historique et la canalisation des flux démographiques vers les nouveaux pôles urbains, à développer vers le sud de la ville, en assurant les commodités urbaines nécessaires. Celles-ci (viabilisation, électrification,... et même expropriation si nécessaire) sont l'œuvre de l'État qui doit préparer de nouveaux espaces destinés à l'urbanisation. L'axe menant vers la rocade sud, de nature juridique privée, doit faire intervenir un organisme spécialisé d'aménagement pour dépasser des actions ponctuelles. La disponibilité du foncier étant la principale contrainte à la réalisation des projets du plan, car relevant souvent du secteur privé.

À la suite de l'analyse du développement de la ville un certain nombre d'actions a été recommandé dans la première phase du PDAU. Nous les reprenons ici :

- « Déviation du chemin de fer venant d'Alger à partir de Draa Ben Khedda passant à l'Ouest de Oued Falli, le long de Oued Sebt pour rejoindre au Sud de la ville le tracé qui mènera vers Oued Aissi. La gare actuelle ne changera pas de place ; ainsi elle sera de plus en plus au centre géométrique de la ville. Une gare avec toutes ces commodités y est à construire. Cette déviation changera le statut de la RN 12, au Sud-Ouest du pont de chemin de fer, la rendant ainsi comme boulevard des parois de part et d'autre de la

chaussée, la délocalisation des rails donnera une opportunité foncière pour la transformation de cette route en figure urbaine de boulevard.

- Construction des rocades Nord et Sud qui, même si elles se retrouvent à l'intérieur du tissu urbain du fait du développement de celui-ci, garderont le statut de voies rapides flanquées d'échangeurs tous les 500 mètres et de voies urbaines de part et d'autre avec un terreplein planté de 2 à 3 mètres.
- Construction d'une déviation qui passera au Nord du Mont Belloua en suivant le cours du Sébaou. Cette déviation partira de Draa Ben Khedda et aboutira au pont de Bougie.
- Construction d'une autoroute de part et d'autre des deux rives du Sebaou allant du pont de Bougie pour rejoindre Azazga-Fréha. Les deux voies délimiteront les zones inondables de l'Oued qui seront les limites de l'urbanisation sauvegardé de l'espace agricole.
- Création d'une zone industrielle à l'échelle de tout le bassin du Sébaou entre Timizart et Freha.
- Délocalisation du marché de bétail et de voitures pour être implanté du côté de Timizart.
- Élargissement des voies menant à Tizi-Ouzou sur dix à 20 km selon les conditions d'urbanisation et de relief »⁵³³.

Avec la croissance de la ville et sa dynamique interne, le centre de gravité s'est déplacé entraînant avec lui les périphéries. La mairie, les sièges des sociétés nationales, la gendarmerie nationale. La gare routière est déplacée à Bouhinoun, sur la rocade sud, depuis l'été 2011. Elle est ponctuée par de petites gares à chaque entrée de la ville. Le transport est relayé par un transport urbain assuré par des navettes, opérationnel dans le cadre du nouveau plan de circulation de la ville. Avec la multiplication des portes de la ville, l'accessibilité est plus aisée vers la ville, rendant le centres colonial un centre géométrique à la future grande agglomération. Par ailleurs, afin de réaliser une meilleure intégration urbaine, un réaménagement des sites universitaires de Boukhalfa et de de Hasnaoua s'imposent. La future cité olympique, jouissant des accessibilités vers la RN 12, le chemin de fer et la rocade sud et du fait de sa proximité d'Alger, renforcent les économies d'agglomération du grand Tizi-Ouzou.

Deux cimetières sont proposés, l'un à l'Est de la cité olympique et un autre à l'Ouest de la ville (M'Douha étant saturé). La décharge publique sera implantée à Tirmatine avec un statut d'intercommunalité. Une reconversion de la zone de dépôt à la sortie Ouest de la ville, va permettre de créer une nouvelle centralité en attirant, par des mesures incitatives de nouvelles activités productives. Il y va de même pour la zone de dépôt de Sonatrach qui doit être délocalisée d'abord dès l'ouverture de la ligne de chemin de fer Tizi-Ouzou –Oued-Aissi ensuite vers Timizart dès l'opérationnalité de la ligne de chemin de fer Tizi-Ouzou –Azazga..

Des ouvrages d'art sont à prévoir pour l'articulation entre toutes les voies de communication, rocade sud et Nord, un autre pour la ville de Oued-Falli, à réaliser avant que la zone ne soit totalement urbanisée. Enfin, des sièges APC à prévoir pour la haute ville, Boukhalfa et la nouvelle ville.

⁵³³ PDAU de TO, phase 1, page 91

Les espaces se situant dans l'axe entre la rocade sud et la ligne de chemin de fer et du fait des servitudes qu'ils entraînent et des nuisances qu'ils occasionnent ne peuvent être avantageux pour une localisation résidentielle. C'est dans ce sens que la PDAU préconise d'y implanter toutes les activités dites de périphérie, comme le marché de gros, structure générant des nuisances. Cette localisation étant provisoire, en attente de la création de la zone d'activité prévue à Timizart – Fréha qui sera dotée d'un autre marché. Mais ce stock foncier, notent Sadoudi-Laich⁵³⁴ est difficilement mobilisable du fait de la nature privée des terrains et des problèmes d'indivision mais aussi pour tous les problèmes de procédure pour les expropriations et le droit de préemption. Face à ces contraintes, il y a effectivement problème de rareté des ressources foncières. Pour ces deux auteurs, l'extension vers le sud est une voie « plombée » ce qui conduit à privilégier la voie vers l'Est, c'est-à-dire Tamda, ou vers l'Ouest Draa-Ben-Khedda. L'importance des équipements implantés dans la direction Est expliquerait le choix de cette direction d'extension urbaine. Trois quarts de la superficie programmée pour la réalisation des cités universitaires dans le cadre du plan quinquennal 2005-2009 est située à Tamda et Djebba dans la commune de Ouaguenoun expliquent les deux auteurs. L'agglomération de Tamda constituant un réceptacle pour l'urbanisation future de Tizi-Ouzou, c'est le site de choix pour l'implantation d'un important programme de logements. Avec toute la dynamique entraînée, les économies d'agglomération et d'urbanisation engendrées et le développement du réseau routier et ferroviaire, c'est l'essor de l'urbanisation dans cette direction. Les opportunités foncières du domaine privé de l'État et la topographie des lieux sont avantageuses pour l'urbanisation, ... ainsi, le développement du pôle urbain de Tamda pourrait être favorisé par un ensemble de facteurs :

- **Les disponibilités foncières** : l'axe d'urbanisation Tizi-Ouzou – Oued-Aissi – Tamda – Azazga peut être renforcé en tirant aussi avantage de la zone industrielle de Oued-Aissi (120 ha, occupée à 30%) saturée et la zone d'activité de Thala-Athmane (90 ha) peu fonctionnelle. Avec l'urbanisation du pôle de Tamda et le projet de la zone industrielle de Timizart – Fréha, ces deux zones pourraient être délocalisées. Les lieux libérés deviendraient de nouvelles centralités, selon les auteurs. Le tronçon de la RN 12, Tizi-Ouzou – Oued-Aissi – Taksept – Fréha est devenu « une véritable zone d'activité linéaire » selon M. Dahmani. Le CW 174 est devenu un axe d'habitation et une « zone d'activité linéaire » pour reprendre l'expression de M. Dahmani.
- **La disponibilité de l'eau** : la nappe phréatique du Sébaou, le barrage de Taksept, et à moindre mesure celui de Timizart, constituent autant de potentialités hydrique pour l'urbanisation future.
- **L'accessibilité** : deux voies routières importantes permettent l'accès vers la zone urbaine future de la ville de Tizi-Ouzou, la RN 12 menant vers Azazga en passant par Oued- Aissi desservant Tamda et Fréha et une autre voie parallèle (le CW174), de l'autre côté du versant du Sébaou en passant par le pont de Bougie, timizar-Loghbar, Ath-Aissa-Mimoun jusqu'à Tamda, Fréha puis Azazga en reprenant la RN12. Cette accessibilité est renforcée par la voie ferrée, dont une partie du projet est réalisée, jusqu'à Oued-Aissit et qui s'étendra à Tamda puis Fréha.

⁵³⁴ Sadoudi –Laich, « extension de TO,... », op. cité

- **Le port d'Azzefoun** qui permettra de lier l'économie de la kabylie à l'extérieur via les échanges maritimes. Ce qui diminuera la dépendance de Dellys, de Béjaia ou d'Alger. Le
- renforcement du réseau routier de desserte, sur la RN 71, les projets de contournement des voies permettront de contenir l'urbanisation dans les villes satellites, Fréha,...
- **La position stratégique de la ville, zone de transit pour les populations de communes environnantes.** Nous l'avons déjà noté, la ville de Tizi-Ouzou est l'aboutissement d'un faisceau de voies de communication venant des différentes communes environnantes. Tel un entonnoir, elle reçoit et oriente l'essentiel des flux de personnes et de biens, comme on l'a vu dans les chapitres précédents. Sa partie Est se trouve être plus sollicitée, avec l'orientation de l'urbanisation vers Tamda, processus déjà en marche, la pression sur la ville diminuera.

Cette proposition d'extension, vers l'Est, émise par Sadoudi M. et Laiche M. en 2006 n'a pourtant pas été prise en considération dans l'étude du PDAU de Tizi-Ouzou achevée en 2007, ni d'autres recherches ou réflexions d'universitaires, qui pourtant sont fort nombreux à avoir travaillé sur la question⁵³⁵.

2.2.2 Disponibilités foncières dans les secteurs urbanisables

Dans l'ancien PDAU, près de la moitié du territoire de la commune était prévu comme surface urbanisable mais les réserves émises par les services de l'agriculture ont ramené cette proportion à 33.63%, près du tiers de la superficie de la commune. Ainsi, la surface urbanisable à l'horizon 2015 est passée de 5 098,66 ha à 3 442,77 ha, soit une réduction de 1 655,99 ha. Quant à la surface non urbanisable (SNU), elle est passée de 5 137,99 ha à 6 793,23 ha, soit une augmentation de 1 655,99 ha. Cette surface comprend les terres agricoles, les zones boisées et forestières, les sites à protéger (périmètre de protection du barrage de Tassent, zone des forages du pont de Bougie ...), des zones inondables situées le long de l'oued SEBAOU...

La répartition détaillée entre secteur urbanisé et à urbaniser est donnée dans le tableau n° 65 montrant ainsi l'écart important entre l'ancien PDAU et les estimations du présent document.

Tableau n° 65 les surfaces d'urbanisation entre l'ancien et le nouveau PDAU

	Surface prévue (Carte des secteurs INITIALE)	Surface prévue (Carte des secteurs APPROUVEE)	Différence en valeur absolue
Secteur :			
- urbanisé (URB)	1 800,22 ha	1 800,22 ha	0,00 ha
- à urbaniser (AURB)	2.3 263,89 ha	1 642,55 ha	- 621,34 ha
- d'urbanisation future	1 034,65 ha	-	- 1 034,65 ha
TOTAL	5 098,76 ha	3 442,77 ha	1 655,99 ha

Source : PDAU de Tizi-Ouzou, phase 1, 2007, page 96

Le PDAU note la saturation de l'espace urbain, puisque 60% est fortement occupé (1090.21 hectares), les 410.34 hectares restants sont, selon le document, faiblement urbanisés et offrent une disponibilité foncière de 567.04 hectares (79,82 %). Le secteur non urbanisable d'une

⁵³⁵ Les nombreux travaux de M. Dahmani, les multiples thèses de Magister et de doctorat que nous avons cités dans ce travail dont beaucoup ont été encadrées par M. Dahmani.

superficie de 1642.55 hectares fait l'objet de deux POS. La superficie totale des disponibilités foncières, impropres à l'urbanisation dense et à l'habitat collectif est, donc de 355,01 ha en URB et 447,79 ha en AURB, soit un total de 802,80 ha. Il reste, sur un total de 1 737,94 ha de disponibilité foncière, à l'intérieur du périmètre urbain, une superficie mobilisable à l'urbanisation dense de 934,94 ha. Théoriquement, un tiers de cette superficie sera réservée à l'implantation d'équipements structurants inter-quartiers, il restera 623,29 ha à mobiliser pour l'urbanisation à caractère résidentiel dense. Cette superficie correspond, avec une densité moyenne de 60 logements/ha, à un parc de 37.397 logements pour une population de 224 384 habitants, à l'horizon 2028. Rappelons que selon le PDAU, la densité d'occupation « intramuros » de Tizi-Ouzou n'est, actuellement, que de 18 logements à l'hectare !

Entre ancien et nouveau PDAU, les propositions d'aménagement et d'équipement de la commune de Tizi-Ouzou sont pratiquement les mêmes⁵³⁶. Les rédacteurs du PDAU notent que l'ancien plan (PDAU 2000) a opté pour une large consommation du foncier, en vertu de sa projection de la population à l'horizon 2015, surestimée (233.296 habitants en 2015, au lieu de 171.266, générant une disponibilité foncière urbanisable de 1 737,73 ha). Ce qui correspond à un besoin en parc logements de 70000 pour un TOL moyen de 6hab. /logt et une densité moyenne, toutes typologies d'habitat intégré confondue de 40 logt/ha, et une population additive de 420.000 habitants. Certaines options d'aménagement ont été réalisées, mais beaucoup ne le sont pas, à cause essentiellement du statut juridique du foncier, la topographie des lieux qui engendrent des couts supplémentaires, enfin la contrainte de viabilisation qui conditionne toute nouvelle localisation (AEP, assainissement, gaz de ville).

La révision du PDAU a permis de reconsidérer de nouvelles superficies, inférieures à celles prévues par l'ancien PDAU, au profit du secteur non urbanisable. C'est le secteur à urbaniser qui se voit diminuer comme on peut le lire dans le tableau n° 65, plus haut.

L'hypothèse de départ de l'ancien PDAU était la concentration de la population au niveau du chef-lieu de commune dans une proportion de 60%, taux qui ira en augmentant. Sur cette base, ce plan prévoyait que le périmètre urbain sera confondu ou égal au périmètre communal. Pour 2010 le total des agglomérations secondaires donne 59 947 habitants. Les projections de l'ANAT donnent, pour la même année, 197 659 habitants pour la commune, 113 756 habitants pour l'ACL et 83 903 habitants pour les AS. Ce dernier chiffre comparé à 59947 nous donne un différentiel de 23956 habitants qui vont bien résider quelque part !! Ils ne sont ni dans le périmètre urbain ni dans le périmètre villageois, c'est dans ce sens que le PDAU suggère de revoir tous les PUP des villages !

La nature juridique des terrains reste une contrainte majeure pour les projets d'urbanisation. La faiblesse dans les aménagements primaires et secondaires constitue une autre contrainte. La révision du PDAU a été aussi l'occasion de marquer l'importance de la coordination intersectorielle. Le document note en effet, « A titre d'exemple, le choix initial du terrain d'assiette du stade olympique de Tizi-Ouzou s'est fait sans tenir compte, au départ, du passage de la voie de chemin de fer et de la proximité du gazoduc »⁵³⁷. Le PDAU fait

⁵³⁶ PDAU de TO, phase 1, pages 99 et 100

⁵³⁷ PDAU de TO, phase 1, page 104

remarquer aussi que la localisation du complexe olympique s'est faite sur un terrain hors du périmètre urbain.

Avec la réalisation de la rocade sud, « la ville de Tizi-Ouzou peut désormais connaître un développement radio concentrique avec l'avènement des quatre (04) nouvelles portes de la ville (à partir de la rocade Sud) en plus des deux entrées (Est et Ouest) le long de la RN 12. D'un développement axial, initial, le long de la RN 12 d'autres axes de développements sont désormais possibles »⁵³⁸.

2.2.3 Les propositions

Nous reprenons ici les principales propositions du PDAU concernant les vecteurs structurants de l'urbanisation de la ville, à savoir, le réseau routier et ferroviaire et le schéma de transport,...

• Les infrastructures routières

La réalisation de la rocade sud, l'élément structurant majeur, avec ses cinq échangeurs et un pont, va mettre fin au développement linéaire de la ville. La rocade Nord à partir de l'échangeur Bouaid va constituer le deuxième élément structurant. Parmi les actions retenues dans le Schéma directeur des infrastructures routières, on note :

- « Matérialisation de l'itinéraire de la rocade Nord : Tazmalt El Kef – Échangeur Bouaid longeant la RN 72 et le CW 224.
- Prolongement de la Rocade Sud le long de Oued Sebt vers la RN12
- Liaison rocade Sud – Rocade Nord
- Aménagement en axe autoroutier de la RN 12 sur l'axe Tizi-Ouzou –Azazga
- Création d'une nouvelle liaison RN12-Tamda »

Ces différents projets vont mettre fin à l'urbanisation linéaire de la ville, un développement radio centrique de la ville, réduira les économies externes négatives (bouchons à l'entrée Est et Ouest de la ville, embouteillages et manque de parkings, pollution mécanique...). Ce programme ambitieux développera aussi l'offre d'économie externes positives : mobilité et accessibilité facile, offre foncière additionnelle, attractivité positive,...

• Les infrastructures ferroviaires

Parmi les actions retenues dans le Schéma directeur des infrastructures ferroviaires, on cite : la modernisation et électrification de ligne ferroviaire Thenia – Tizi-Ouzou ; l'extension de la voie ferrée Oued-Aissi – Tamda ; l'achèvement d'autres infrastructures (voie ferrée Tizi-Ouzou – Oued Aissi – Gare Voyageurs de Tizi Ouzou qui est achevée et fonctionnelle ; gare Kef Naadja (Intermodale) ; gare Voyageurs de Oued Aissi ; gare marchandises et port sec à Oued Aissi ; Haltes à Oued Aissi et Boukhalfa.

• Schéma directeur de transport

Il se résume en la concrétisation des gares intermédiaires autour de la ville, la délocalisation de la gare routière et des stations de fourgons et taxis, la mise en service de l'entreprise de transport urbain, bref l'application du plan de circulation de la ville qui a pris effet depuis 2011. . La nouvelle gare de Bouhinoun accueille 60000 voyageurs /jour et dispose de 20 quais, une dizaine d'autres est prévue

⁵³⁸ PDAU de TO, phase 1, page 109

pour le court terme selon le PATW 2012 de Tizi-ouzou, plus les deux stations inter-daïra aux sorties Ouest et Est de la ville.

Le schéma directeur⁵³⁹ prévoit un ensemble d'infrastructures permettant l'articulation entre la ville et son arrière-pays : une gare marchande à Oued-Assi ; une gare Intermodale et Inter-Wilaya à Kef Naadja ; une gare routière à Oued Aissi (gare de l'Est) en face de la gare ferroviaire (Intercommunale) ; une gare routière à proximité du complexe sportif 50 000 places (gare de l'Ouest) Intercommunale ; un ensemble d'ouvrages d'évitement,... Par ailleurs, un ensemble de travaux du secteur sont en cours de réalisation selon le site web de la wilaya : la mise en exploitation de la voie ferrée Tizi-Ouzou- Oued-Aissi ; la modernisation de la voie ferrée Thénia –Tizi-Ouzou (réalisation d'une ligne électrifiée) ; la réception de l'étude de faisabilité et le lancement des travaux de réalisation du téléphérique Kef-Naadja – Rédjaouna. Ce moyen de transport par câble permettra d'atténuer la pression sur les transports entre certains points de la ville. Un itinéraire sur une distance de six kilomètres, qui va relier par voie aérienne Kef-Naadja – la haute ville –l'hôpital – Rédjaouna –El-Bour et Rédjaouna-Techt. Ces deux derniers lieux étant les points culminants de la ville (650 mètres d'altitude). La disparité dans les moyens de transport dans la wilaya, traduit celles du niveau de développement des communes. Ainsi, **Le transport inter communal** est plus étoffé vers le sud de la wilaya (Larbaa Nath Irathen, Ain El Hammam, Ouadhia, Draa El Mizan, Tizi Ghenif) du fait d'un maillage de route plus développé. A l'inverse, la partie Nord de la wilaya est mal desservie pour le faible maillage des routes. Le transit par la ville de Tizi-Ouzou est souvent inévitable, la carte n° (sur les flux intercommunaux) le montre bien puisque la majeure partie des lignes inter communales convergent vers TO.

2.2.4 Ville nouvelle de Oued Falli et pôle d'excellence de Boukhalfa

Le projet de nouvelle ville de Tizi-Ouzou dit Oued Falli, se situe dans le cadre du SNAT⁵⁴⁰. C'est un ancien projet défini par un arrêté du ministère de l'habitat du 20/01/1983. D'une superficie de 670 ha, il est scindé en réalité en deux pôles. Le pôle d'excellence de Boukhalfa qui reçoit l'essentiel de la superstructure, et le pôle urbain de Oued Falli, le cœur de la ville pour près de 70000 habitants et 140000 logements. Le choix du site d'Oued-Falli est d'abord dicté par la disponibilité des terrains, comme on peut le voir dans la carte n°30 (en annexe) qui montre l'état parcellaire du périmètre de la nouvelle ville où le foncier est principalement une propriété de l'État, des réserves foncières de la commune, ou en voie d'acquisition par expropriation.

⁵³⁹ PDAU de Tizi-Ouzou, phase 2, page 27 et site de la wilaya de Tizi-Ouzou www.T.O-dz.com

⁵⁴⁰ Rappelons les quatre grandes lignes directrices du SNAT 2010 (la loi n°Loi n° 10-02 du 16 Rajab 1431 correspondant au 29 juin 2010, publié au journal officiel n° 61 du 21/10/2010) : Vers un territoire durable (intégrer la problématique écologique dans sa dimension continentale et territoriale) ; créer les dynamiques du rééquilibrage territorial, créer les conditions de l'attractivité et de la compétitivité des territoires ; réaliser l'équité territoriale.

Les prix faramineux des terrains sont donnés, à titre indicatif dans les tableaux n°66 et n°67(en annexe).

Le deuxième facteur de localisation est la desserte en voies de communication (la rocade Nord et Sud, la RN 12, la CW 128) et en servitudes (viabilisation, gaz, électricité et eau). Pour ces deux principales raisons, le projet va investir toute l'entrée Ouest de la ville, comme on peut le voir dans la carte n°31(en annexe).

Ainsi, le choix du site permet d'assurer une articulation de la structure urbaine de la ville de Tizi-Ouzou, à travers trois types de liaisons⁵⁴¹ :

- Une liaison « extramuros » avec les voies de communication existantes et/ou projetées, rocades Nord et Sud.
- Une liaison « intramuros » avec les voies urbaines présentes, RN 12, CW 128, le boulevard Stiti, le quartier de Boukhalifa, zone des dépôts, lotissement du Sud-Ouest.
- Une liaison articulant les différents pôles constituant la nouvelle ville.

La carte 32(en annexe) nous donne la localisation des différents équipements prévus pour cette nouvelle ville.

Ces équipements sont répertoriés dans les tableaux n°68 et 69(en annexe) respectivement pour les pôles de Boukhalifa et de Oued-Falli.

Un projet grandiose qui prévoit des équipements structurants pour la ville, le stade olympique de 50000 places, Opéra, musée, CHU, centre d'affaire, hôtels, aqua parc, grande distribution,...Ce grand projet rehaussera le rang de la ville de Tizi-Ouzou en véritable pôle régional rattrapant ainsi les erreurs urbaines de l'ancienne ZHUN. Notons qu'une large partie des travaux sont engagés aujourd'hui, dont le stade, les travaux de terrassement étant entamés. Par ailleurs, 5000 logements sociaux sont en voie de réalisation dont 1500 sont lancés, selon le site web de la wilaya. La gestion de cette nouvelle ville se fera par l'Agence de Wilaya de Gestion et Régulation Foncières urbaines de Tizi-Ouzou.

Les principes d'aménagement véhiculés par ce projet, peuvent être résumés comme suit⁵⁴² :

- L'aération de l'espace 18% (123 ha) de la surface est destinée à aux espaces verts et de détente.
- La poly-fonctionnalité des espaces, intégrant habitat et commerces, une mixité sociale de l'habitat,...
- La hiérarchie urbaine par la définition des places, des repères urbains,...
- La variété des formes urbaines, les tours, les barres, les ilots,...

Avec le grand projet de la nouvelle ville de Oued – Falli, c'est la ville de Tizi-Ouzou qui va entrer dans une nouvelle ère de grande ville affirmée. Une étendue spatiale de 670 ha, qui va multiplier ses perspectives de ville ouverte, décongestionnée. C'est un projet qui s'étale sur le long terme qui est certes amorcé, mais beaucoup reste à faire comme on peut le voir à travers la carte 33 (en annexe).

⁵⁴¹ « Étude d'aménagement de la ville nouvelle de Tizi-Ouzou (nouveau pôle urbain de Oued-Falli et pôle urbain d'excellence de Boukhalifa), commune de Tizi-Ouzou », direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Tizi-Ouzou, maître d'œuvre Ads-rogress, Avril 201, page 35

⁵⁴² Étude d'aménagement de la ville nouvelle de Tizi-Ouzou (nouveau pôle urbain de Oued-Falli et pôle urbain d'excellence de Boukhalifa), commune de Tizi-Ouzou », op.cité

qui donne les échéances d'urbanisation. Ce projet grandiose de future ville a toujours suscité des interrogations quant à son intégration à l'ancienne ville mais aussi à la possible reproduction des erreurs de la ZHUN-Sud (cité dortoir sous équipée, aménagement inadéquats,...). M. Dahmani⁵⁴³, s'en inquiétait il y a déjà vingt ans ! Ce grand projet dont le coût est estimé à 182 milliard de centimes a pour premier objectif de rattraper le retard en réalisation de logements qu'accuse la commune, le bureau d'étude se garde d'ailleurs de parler de « nouvelle ville », mais plutôt d'extension de la ville de Tizi-Ouzou. Notons que l'étude replace les visions de la ville dans le cadre des préoccupations du SRAT de 2030.

Conclusion

Quand nous lisons les différents articles du règlement du PDAU nous découvrons une rigueur et une coercition quant au respect des normes de la construction, de l'aménagement, du recul par rapport aux voies de desserte, etc. L'observation nous donne pourtant, une altération de ces recommandations et textes de loi opposables aux tiers. L'absence des POS explique presque tout. Sinon comment expliquer ces entorses au règlement, ces dépassements observés, subis par une anarchie dans l'occupation de sols de plus en plus criante, notamment depuis la mise en application de ce même PDAU, c'est-à-dire le début des années 90. Certes, la wilaya a connu deux périodes extrêmement troubles (1992-1999 et 2001-2003) qui ont largement facilité le développement de l'anarchie et le recul de l'autorité de l'État. Mais, cela n'explique pas tout. Les compétences humaines et institutionnelles susceptibles d'exécuter les PDAU et les POS sont inexpérimentées, peu douées et peu motivées !

La vue prospective de la ville de Tizi-Ouzou à l'horizon 2028 est fort ambitieuse, pourtant des failles persistent quant à la prise en charge d'un pan entier de la population, les jeunes et plus particulièrement les étudiants de l'université. Ils représentent près de 50000 étudiants en 2012, c'est-à-dire un tiers de la population de la ville en 2010 et 10 fois celle de 1954 ! Qu'a-t-on prévu spécialement pour ces jeunes, pour leur consommation, leurs sports, leurs activités, leurs déplacements, leur mobilité, leurs distractions,... ? Cette population est présente en ville presque toute l'année. Les interrogations se posent aussi pour la population étudiante de Tamda, ville universitaire créée ex-nihilo. Quelles capacités d'absorption pour ce marché de consommateurs, d'acteurs et d'énergie ? Le PDAU de la commune de Tizi-Ouzou n'analyse pas suffisamment ces aspects. Pourtant une ville s'est investie dans une ville à travers la présence de l'université.

La préoccupation du PDAU a été dès les premières pages à « l'écoute du site », et nous avons pu le voir à travers les diverses propositions qui défendent un développement radio centrique de la ville. Mais le travail d'investigation en amont de l'étude a-t-il été fait ? Selon d'anciens responsables de la DUC, cette phase préparatoire, impliquant et les responsables locaux et la société civile dans le cadre d'un plan de développement de la commune, n'a pas été réalisé. Toute l'étude s'est basée sur des constats sans analyse approfondie sur les attentes de la commune et de ses territoires. D'ailleurs, nous ne notons aucune proposition valorisant une

⁵⁴³ M. Dahmani, Op. 1993, Cité, page 351. L'auteur écrit en effet, « La deuxième ZHUN (Oued-Falli) serait justifiée par la demande de logements de plus en plus forte. Mais l'expérience de la première ZHUN mériterait-elle d'être renouvelée ? »

spécificité particulière de la région. Plus grave, aucune recherche universitaire (thèse de Magister ou de doctorat, projets de recherches, articles de revues,...) portant sur la ville ou la région n'ont été mises à profit de l'étude.

Dans l'espace urbain intramuros, beaucoup d'incohérence, de désarticulations persistent sans que le plan n'en donne des solutions. La multiplicité des quartiers nés des lotissements reproduit les effets condamnés par la planification urbaine et le PDAU, exigüité des chaussées, absence de trottoirs, promiscuité des habitations, manque d'ensoleillement, vis-à-vis, édification de bâtisses à plusieurs étages dans des cités pavillonnaires,... Un désordre dans la production urbaine elle-même doublé d'une absence criante d'équipements adéquats, d'aires de détente de jardins, de places publiques, de parcs, ... Toute la ville de Tizi-Ouzou n'est pourvue que d'un seul marché couvert. Avec l'extension de la ville, aucun autre marché n'est prévu dans les nouveaux quartiers, aucune poissonnerie ! Le moindre interstice de la ville est envahi par le béton. Hormis le projet du pôle de Oued Falli où sont prévus un ensemble d'équipements sociaux et de détente aucun autre site n'est prévu pour recevoir un parc, un jardin ou une grande aire d'aération pour la population de la nouvelle-ville par exemple. Nous l'avons noté, nous observons, au fil des années la création spontanée de nouveaux espaces d'interaction, notamment durant les périodes estivales et pendant le mois du ramadhan. Ce besoin de ressourcement exprimé à travers ces lieux « inventés » n'est pas pris en charge par le PDAU. Or, ces nouvelles centralités traduisent une demande, peut être à l'origine de toute une dynamique économique (échanges, consommation, création d'emplois directs ou indirects, jeux pour les enfants,...). Ces agglomérations de personnes, plus importantes à certains moments de la journée (fin de journée), ou de l'année (mois de ramadhan, été, périodes de vacances scolaires,...) peuvent être à l'origine d'économies externes profitables pour la ville et les habitants.

Mis à part le rappel des exigences du SRAT, le PDAU de Tizi-Ouzou ne prévoit un développement du rayonnement intra-wilaya ou supra-wilaya de la ville, un développement de l'attractivité de Tizi-Ouzou ou alors sa place dans la mondialisation. Par ailleurs, les problèmes de gestion urbaine s'accroissent avec la croissance de la ville. Celle-ci, en produisant de nouvelles périphéries ne procure pas une desserte suffisante en transport (à partir des nouveaux lotissements vers la ville) ou les moyens de gestion des ordures ménagères par exemple. Il y a plus d'habitants, plus de production journalière de déchets ménagers, mais leur collecte ne suit pas. Tous les nouveaux quartiers deviennent très vite repoussants de par cet amoncellement quotidien de déchets auxquels on a rarement prévus des espaces appropriés.

Toutes ces désarticulations produites au sein d'une ville « nouvellement » bâtie (puisque l'essentiel des « éclatements » sont nés dès les années 90 comme on a pu le voir) sont-ils la résultante d'un problème de foncier. Selon Mahoui⁵⁴⁴ c'est plus un problème de gestion urbaine qu'un problème de pénurie du foncier, corruption et malversations rendent cette gestion opaque. M. Dahmani le soulignait déjà en 1993 dans ses conclusions, il notait en effet, « ...les réserves foncières sont épuisées par dilapidation, ... ». De plus, les privés spéculent

⁵⁴⁴Mahoui, K., Op. Cité

souvent par anticipation de peur d'être expropriés pour utilité publique. Les écarts constatés entre l'ancien PDAU (2000) et le nouveau PDAU révisé (2007) en disent long sur la gestion foncière de la commune et le manque de visibilité sur l'orientation future de la ville.

Enfin, et selon les observations de Dahmani Med, le PDAU ne met pas en avant l'histoire et le parcours tumultueux de la ville de Tizi-Ouzou. Très technique, il n'explorera pas la vie de la « cité » et les multiples mouvements⁵⁴⁵ qu'elle a vécus, par exemple. Pourtant, ce sont là des éléments révélateurs d'une dynamique de groupe dont peut profiter la ville...

⁵⁴⁵Selon les observations de M. Dahmani, la ville de Tizi-Ouzou peut-être considérée comme la locomotive des revendications démocratiques, culturelles et surtout de l'amazighité du pays. En 1962, Tizi-Ouzou abrite le GPRA face à Tlemcen qui accueille Ben-Bella, H. Boumediene et l'armée des frontières. En 1974, la JSK de Tizi-Ouzou revendique la démocratisation du pays et l'amazighité. En 1980, les premières contestations du régime et manifestations pour des revendications démocratiques et culturelles. En 1988, des manifestations pour les libertés pour le pays. En 2001, des revendications amazighes...

Section 3 : Mékla, la ville bicéphale et Draa-Ben-Khedda la ville concentrique

Introduction

Comme le fit remarquer Md Dahmani, le PDAU n'est pas un plan de développement économique et social d'une ville ou d'une commune. Ce n'est qu'un outil officiel de régulation, d'encadrement et d'orientation d'un processus de développement urbain et des zones rurales périphériques. Néanmoins, le PDAU anticipe, par sa production de valeurs ajoutées et d'économies externes sur les formes de localisation, habitat, services, commerces, industries,... Il n'est pas faux de dire que le PDAU rajoute de la cohérence dans l'exécution des PCD, des plans sectoriels, des plans nationaux de développement économiques et sociaux. Cela dit, nous pouvons présenter la section 3, consacrée à Mékla et Draa-Ben-Khedda.

Afin de compléter la vision de la planification urbaine développée par les instruments d'urbanisme, nous présentons dans cette section les PDAU de ces deux autres communes, aux caractéristiques distinctes et au parcours historique fort différent. Mékla se présente comme l'exemple-type de la ville bicéphale combinant à la fois les avantages du village (Djemaa-Saharidj) et ceux de la ville. Leur conurbation annoncée n'empêche pas une urbanisation linéaire des villages. A l'inverse, la ville de Draa-Ben-Khedda, l'une des premières villes de la région après celle de Tizi-Ouzou semble constituer, par son poids démographique et la diversité de ses activités commerciales, un relais régional. Sa forme concentrique, relativement préservée jusque-là appelle à une maîtrise de sa croissance urbaine. Mais avant d'examiner ces instruments, nous donnerons pour chaque cas un aperçu sur la ville. Notons de prime abord, qu'il est très fréquent de trouver une analyse similaire d'un PDAU à un autre, quand c'est le même bureau d'étude qui a réalisé le travail.

3.1 Mekla, bicéphalisme-centralité et vision du PDAU⁵⁴⁶

Le village colonial de Mékla est créé en 1880, avec 58 maisons et une mairie-école pour 174 habitants⁵⁴⁷, cas unique dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Situé à proximité du village de Djemmaa-Saharidj, l'un des plus gros villages de la Kabylie (plus de 6000 habitants en 2008), il est à 25km de la ville de Tizi-Ouzou. La commune de Mekla⁵⁴⁸ est créée en 1887 et devient chef-lieu de daïra en 1991, elle regroupe deux autres communes Ath-Khellili et Souama, voir la carte n°34 Parmi les facteurs ayant favorisé la localisation du centre colonial nous pouvons citer :

- La volonté de contrôler l'ensemble des villages des Ath-Fraoucen depuis Djemmaa-Saharidj. Mékla allait constituer un passage obligé vers la montagne, une sorte

⁵⁴⁶ PDAU de Mekla, phases 1, 2 et règlement bureau d'étude ADS Progress, Azazga, 2008

⁵⁴⁷ J de Crescenzo, Tome 1op. Cité, page 127

⁵⁴⁸ Les limites communales de Mékla sont : au Nord la commune de Fréha ; au Sud les communes d'Ath-Yahia, Ain-El-Hammam et Ath-Gouacha ; à l'Est les communes d'Ath-Khellili et Souamaa et à l'Ouest les communes d'Ath-Agoucha, Tizi-Rached et Ath-Oumalou

- « d'entonnoir » sur l'ancienne voie romaine ainsi que la route menant à Ain-El-Hammam ;
- L'impossibilité d'ériger un centre de peuplement en lieu et place du village de Djemaa-Saharidj. Celui-ci présentait une trame villageoise avec des rues étroites ;
- Une centralité physique et géographique et des terrains propices pour un établissement humain non loin d'un réservoir de main d'œuvre, les Kabyles des villages ;
- Une ressource hydrique suffisante pour les besoins de la population locale ;
- Du bois de chauffe à volonté ;
- Des oliveraies et des terres céréalières ;
- Des traditions artisanales (ébénisterie, ferronnerie,...)

Carte n° 34 : localisation de la commune de Mékla



Source : PDAU de Mekla, phase 1, page 10

Deux traits particuliers distinguent l'agglomération de Mékla. D'abord, un bicéphalisme affirmé à travers la juxtaposition spatiale de deux pôles, l'un d'essence traditionnelle, le village de Djemaa-Saharidj et l'autre un ancien centre colonial, la ville de Mékla. Ensuite, une centralité par rapport à la commune et à la wilaya dans un site géographique contrasté. Mekla est située sur le flanc Nord du massif central de Kabylie, en position centrale, à l'Est de la wilaya. Le Nord de la commune est constitué de plaines de la vallée du Sébaou, le relief devient montagneux à mesure qu'on avance vers le Sud, l'altitude va ainsi de 150 à 950 mètres. Une variété de paysages, de la vallée sur la RN 12 (58% du territoire de la commune est constitué de vallées offrant de grandes potentialités agricoles) jusqu'à la montagne qui abrite l'essentiel du peuplement. Le chef-lieu de commune marque le point de jonction entre ces deux espaces géographiques. C'est une ville de piémont.

Le territoire communal couvre une superficie de 6 471 hectares. Accessible au nord par la RN 12 qui la relie à Tizi-Ouzou et Azazga – Fréha. Cependant, cette route nationale est excentrée par rapport au territoire communal, elle ne constitue donc pas un axe structurant pour son développement. Seuls le CW150 la traverse et le CV 04 qui dessert les villages. La commune est par contre à proximité du CW 250 qui relie Mekla à Boubhir et de la RN 71 vers l'Est. Le schéma d'aménagement s'articulera d'ailleurs autour de ces axes.

3.1.1 Une position stratégique avantageuse

Deux pôles distincts il y a quelques années, Mékla et Djemaa-Saharidj tendent à former une conurbation donnant une grande agglomération urbaine. Pas moins de 19 villages entourent le chef-lieu de commune, le rendant ainsi un micro-pôle et une aire d'attraction incontestable. Sur l'ensemble de ces villages, deux sont situés en contrebas, sur la vallée, il s'agit de Chaib et Chaoufa, sur la RN 12, tous les autres villages sont localisés en montagne, le plus souvent sur les lignes de crête⁵⁴⁹. Ces villages sont de création relativement ancienne, ceux de la vallée sont plus récents. Ces dernières années, et du fait des flux migratoires vers d'autres régions ou vers l'étranger, mais aussi du fait du recul de la natalité et de l'éparpillement de l'habitat, les villages connaissent un repli de leur croissance.

Trois lignes d'urbanisation sont à distinguer, en allant du Nord vers le Sud, quelques hameaux autour de la RN 12 (longeant la commune sur 9 km) les villages de Chaoufa et Chaib, peu denses, une deuxième ligne centrale englobant Mekla et Djemaa-Saharidj, sur le piémont et enfin plus au Sud, des montagnes englobant la majorité des villages sur toutes les lignes de crête, les nombreux villages dont la densité démographique est relativement importante. Djemaa-Saharidj constitue l'un des villages les plus densément peuplés de la wilaya alors que Mekla concentre l'essentiel des équipements et constitue de ce fait un pôle d'attraction pour les communes environnantes. Souk hebdomadaire, commerces, services, zone d'activités, stade municipal, ... Le PDAU note cependant, le manque d'intégration de ces équipements avec l'ensemble des villages. L'approche intercommunale (qui considère toute la daïra et

⁵⁴⁹ Il s'agit des villages de : Mesloub ; Lanasser ; Tigrine ; Taourirt aden ; Taliouine ; Ait aich ; Agouni bouafir ; Ait mansour ou ahmed ; Ait moussa ou brahim ; Amazouz ; Tizi n'terga ; Maouia ; Laghrous Bouzahrir ; Igoulfane ; Ait mekki ; Mahmoud

même plusieurs) est préconisée dans la vision du PDAU de même qu'un nécessaire rapprochement entre la dimension urbaine et villageoise. «...Un projet global et/ou régional de développement qui intègre la dimension villageoise et urbaine du territoire pour y réaliser une symbiose entre cadre physique et socioéconomique, établissements humains et environnement naturel... »⁵⁵⁰ Lit-on dans le PDAU.

De sa position avantageuse par rapport aux axes de communication, la RN 12 au nord, le CW 250, la RN 71 à l'Est la RN 15 au Sud, le CW 10 qui relie les deux CW 150 et 250 qui permettent l'accès au chef-lieu de Souamaa et la liaison avec Ath-Hichem et Ain-el-Hammam, la commune profite des échanges multiples avec le reste de la région. Le CW 150 est l'axe permettant les flux vers la RN12 au Nord et la RN 15 au sud. Mais avec le projet du pôle économique de Boubhir, le CW 250 se verra plus sollicité. On lit dans le PDAU en effet, « ...Le chef-lieu est seul à disposer d'un tissu urbain dans son noyau colonial. À mesure que l'on s'éloigne de cette partie centrale, l'urbanité recule progressivement pour laisser la place au caractère villageois. Le développement d'une armature urbaine régionale incite à l'évolution des chefs-lieux des communes de Souamaa et d'Ait-khellili vers des rangs supérieurs d'un double point de vue structurel et fonctionnel. »⁵⁵¹. À notre avis cette vision est réductrice à plus d'un titre. D'abord du fait que le village de Djemaa-Saharidj, s'impose comme une ville de par sa configuration spatiale, son bâti, ses équipements, son artisanat et ses différents métiers, sa densité démographique, sa symbolique et ses repères historiques. D'ailleurs, Djemaa-Saharidj est classée comme semi-urbaine lors du dernier recensement de 2008 alors que Mékla est classée semi-rurale. À moins que le référentiel de la ville soit la trame coloniale, en damier comme le souligne le PDAU. Cette vision nous semble erronée. L'ancien centre colonial concentre certes les équipements éditaires de la commune et de la daïra, mais au vu de la sous-densification de son tissu urbain de sa désarticulation, la centralité de l'agglomération ne semble pas s'affirmer face au village de Djemaa-Saharidj, où il n'aya certes plus un m2 où localiser une crèche et encore moins une mairie, une daïra, un lycée ou un HLM, le village est densément peuplé. Djemaa est un village traditionnel, sans ruelles, sans aucune commodité, à mobilité réduite. Il n'a que des économies externes négatives. Djemaa doit être classée « monument » historique de la wilaya de Tizi-Ouzou, selon Md Dahmani. On estime aussi que l'effet de rayonnement du chef-lieu s'avère faible, Souama et Ath-Khellili semblent échapper à son aire d'influence. Par ailleurs, l'extension villageoise se fait sur l'ensemble des axes routiers et en contrebas des crêtes sur les zones de replat. Les villages tendent à se joindre par une ligne ininterrompue de constructions, d'où l'urgence d'intervention. Le document note aussi que les villages sont accessibles à partir des axes CW 150, CW 250, CW 10 et par des chemins communaux ou vicinaux plus ou moins carrossables. L'urbanisation linéaire le long de ces axes est le résultat des contraintes topographiques, foncières, mais aussi d'une certaine rente de localisation produite par la situation de transit et des commerces induits.

⁵⁵⁰ PDAU de Mekla, phase 1, 2008, page 14

⁵⁵¹ PDAU de Mekla, phase 1, 2008, page 16

3.1.2 Peuplement et démographie

L'évolution du peuplement de Mékla a toujours été dominée par l'importance des villages, la densité démographique est de 376 au km² en 2010. Mekla concentre 18.41% de la population de la commune (4479 habitants) en 2010⁵⁵², mais en tenant compte de la population de Djemaa-Saharidj ce taux est de 44% alors que 48.5% vivent dans d'autres grands villages. Entre 1966 et 2008, la population de la ville de Mékla a été multipliée par plus de trois alors que celle de Djemaa-Saharidj a augmenté de moitié, comme on peut le voir dans le tableau n°70 Son statut d'agglomération semi-urbaine lui permet de devancer le chef-lieu de commune.

Tableau n° 70 Les agglomérations principales de la commune de Mekla, évolution de la population depuis 1966

Recensements	1966	1977	1987	1998	2008
Mekla ACL	1335	1820	2799	3990 SR	4460 SR
Djemaa Saharidj	4540	5312	6583	7342 SU	6529 SU
Tourirt Aden	1423	1499	1836	2180 RA	1856 RA
Agouni Bouafi	1191	1184	1546	1717 RA	1511 RA
Total commune		18800	22338	26315	24975

Source : regroupements à partir des données de l'ONS

Ce qui différencie les agglomérations de Mékla, qui concentre les équipements et Djemaa-Saharidj où réside l'essentiel des habitants, ce sont les flux humains. Pendant que Mékla quintuple sa population la journée, Djemaa se vide de sa population active. La nuit tombée, c'est Mékla qui se vide de ses visiteurs qui rejoindront Djemaa et les autres villages. Le gonflement de la population diurne, est un phénomène courant dans les principales villes de la région, M. Dahmani le fait remarquer pour la ville de Tizi-Ouzou dans l'ouvrage collectif qu'il a dirigé sur la ville, en 1993.

3.1.3 Économie, habitat et infrastructures

Selon les données du PDAU⁵⁵³, une partie importante de la population active est occupée dans le secteur de l'administration (33%), du commerce et des transports (36%), à l'instar de la commune de Tizi-Ouzou qui enregistre des proportions proches, respectivement 36% et 35%. Sa vocation agricole première (la Surface Agricole Utile représente 40.27% de la superficie de la commune) ne se traduit pas par des emplois nombreux dans ce secteur, seulement 7% (5% dans la commune de Tizi-Ouzou) travaillent dans le secteur agricole. Le PDAU note les insuffisances constatées pour promouvoir cette activité : insuffisance des terres irriguées et des pistes agricoles, moyens limités de stockage et d'écoulement des produits,... Une insuffisance en amont et en aval des produits agricoles renforcés par la faiblesse des capacités d'absorption. Par ailleurs, les emplois industriels ne sont pas non plus aussi répandus puisqu'ils ne représentent qu'environ 13% des emplois totaux, tout comme pour la commune de Tizi-Ouzou. Une seule entreprise publique active sur le territoire de la commune, l'ENAMARBRE de Chaib, le reste du tissu industriel est composé par des PME/PMI privées

⁵⁵² Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2010

⁵⁵³ PDAU de Mékla citant la monographie de la wilaya de 2003

dans la confection et une minoterie. Notons que le marché informel très répandu dans cette commune et partout ailleurs dans la wilaya et le reste du pays, masque les données de l'emploi.

L'habitat est dominé par un parc logement de deux types, collectif issu de la promotion immobilière publique ou privée (type R+4) dans le chef-lieu et de type individuel (villas, R+0, R+1) notamment dans les villages, la proportion des maisons individuelles par rapport à l'ensemble des logements de la commune, est de 72% en 2010. Le taux d'occupation par logement (T.O.L) est de 5.67 (RGPH 2008, celui de la wilaya est de 6.1), le taux d'occupation par pièce est de 1.7 contre 1.8 au niveau de la wilaya, la proportion de logements inoccupés est estimée à près de 7% pour la même année. L'habitat public programmé est d'un total de 1064 logements dont 290 déjà réalisés et 532 en cours selon l'enquête⁵⁵⁴ de 2008. L'essentiel du programme en cours se situe au Nord-Ouest, au lieu-dit Chiva. Un important programme d'aide à l'habitat rural est mis en place, ce qui a permis la fixation de la population et la modernisation des constructions. Deux lotissements importants sont recensés : le lotissement Ouanech (77044 m² pour 125 lots) et la zone d'activité de 124000 m² pour 58 lots. L'annuaire statistique de la wilaya de 2010, donnera le chiffre de 5 lotissements avec 140 lots attribués.

Depuis 2007, l'alimentation en eau potable ne se fait plus uniquement à partir des six forages situés sur la nappe de l'Oued Sébaou-Rabta, mais aussi à partir du barrage de Taksept qui fournit un débit de 3000 m³ par jour. Six villages (Agouni-Bouafir, Ait-Aich, Taliwin, Maaouia, Mesloub et Taourirth-Aaden) sont reliés, depuis peu, à des réseaux de distribution. Le réseau devrait néanmoins être renforcé pour faire face aux besoins des nouveaux lotissements. En 2010, le taux de raccordement à un réseau d'AEP est de 100%

En matière d'assainissement, le taux qui était de 50% en 1996, il dépasse les 90%, en 2008. Seules les nouvelles extensions n'en sont pas couvertes. Le problème d'assainissement concerne le traitement des eaux usées, puisque ces rejets se font dans la nature. L'environnement devient alors une question préoccupante du fait du déversement des eaux usées urbaines et industrielles sur les lieux, des décharges publiques anarchiques, tant au niveau du chef-lieu qu'au niveau des villages (le ramassage des ordures ménagères se fait régulièrement à Mekla et à Djemaa-Saharidj mai une fois par semaine dans les villages) ... Un centre d'enfouissement technique intercommunal est prévu à Boubhir. Du fait de ces pollutions, l'oued Rabta est entièrement pollué !

Le taux d'électrification est de 95.53% en 2010, l'ensemble des villages en est couvert. Seules quelques nouvelles constructions ne le sont pas encore. Un renforcement est envisagé car les chutes de tension sont fréquentes. Enfin, le taux de raccordement au gaz naturel est de 70% les agglomérations couvertes sont : Mekla-ville ; Djemaa Saharidj ; Mesloub ; Lanasser ; Tigrine ; Taliouine ; Taourirth aden.Par ailleurs, trois recettes, une agence postale et un central téléphonique constitue l'infrastructure de télécommunication de Mekla.

⁵⁵⁴ Il s'agit d'une enquête réalisée par le bureau d'étude ads-progress ayant réalisé le PDAU de Mékla

Le réseau routier est constitué par la RN 12 au nord sur 9 km ; la CW 150 qui traverse la commune au Nord-Ouest sur 10km, il traverse Mékla et Djemaa-Saharidj ; le CV 04 desservant les villages de la partie sud sur 9 km ; le chemin intercommunal de Chaoufa, c'est un nouvel axe qui lie la RN12 et la RN71 à hauteur de Boubhir ; des pistes agricoles sur 20 km ; le CW 250 qui convergent vers Mékla. La forte activité de transport qui se traduit par une grande proportion des emplois dans le secteur (36%, y compris le commerce), n'a pourtant pas permis la création d'une gare routière. Ce qui rend la desserte anarchique et désorganisée. Pas moins de 100 fourgons et huit bus assurent la liaison Mekla-Tizi-Ouzou. La desserte intra-commune menant vers les multiples villages est assurée par plus de 70 taxis et taxis-fourgons. La commune assure aussi le transport scolaire, avec quatre bus.

En dépit de son attrait particulier, la commune n'est dotée que d'une seule auberge (2 étoiles d'une capacité de quatre lits). Le nombre d'artisans est de 18 dont huit dans l'artisanat de production, et trois dans le traditionnel. Tout comme pour le reste du pays, le secteur du tourisme demeure le parent pauvre de l'économie. La commune de Mékla⁵⁵⁵ ne concentre que 2% des commerçants de la wilaya, c'est-à-dire 20 commerçants pour 1000 habitants, les proportions sont tout aussi faibles pour les grossistes (moins de 2% des grossistes du total de la wilaya), et pour les boulangeries (moins de 3% du total de la wilaya). La commune enregistre une proportion de 24.16 de taux de concentration de PME pour 1000 habitants (la moyenne dans la wilaya est de 19.53%) et moins de 4% des superettes de la wilaya. Il est noté aussi la présence de marchés informels de fruits et légumes à Mekla et à Djemaa-Saharidj. Un marché régional est d'ailleurs prévu à Chaoufa sur 6 hectares, les travaux sont en cours de réalisation.

La commune est dotée de 15 écoles primaires (dont une fermée pour manque d'élèves) pour 2700 élèves, 4 collèges dont deux à Djemaa-Saharidj et un à Mekla pour 1809 élèves et deux lycées, l'un à Djemaa et un à Mekla pour un total de 1211 élèves. Un lycée est programmé à Djemaa pour 800 élèves et une crèche. Au vu de l'importance de l'habitat dans le nouveau lotissement de Chiva, d'autres structures éducatives s'imposent : une école primaire, un CEM et un lycée. Par ailleurs, la commune compte deux centres de formation professionnelle, un à Mekla et un à Djemaa-Saharidj. Pour la santé enfin, une polyclinique (Djemaa-Saharidj), un centre de santé avec maternité (Mekla) et deux centres de soins constituent l'infrastructure sanitaire de la commune.

3.1.4 De l'ancien PDAU au nouveau PDAU révisé

Nous avons participé en 1993, avec l'équipe de M. Dahmani à l'élaboration la première phase⁵⁵⁶, diagnostic et état des lieux de l'ancien PDAU de Mékla. Mais en 2008, le PDAU est révisé. Tout a été revu, les statistiques et les projections ayant été largement surestimées. La commune de Mekla est subordonnée, dans ses perspectives d'aménagement, à la réalisation du plan de développement régional dans le bassin de Boubhir, de la vallée du Sébaou et de la zone montagneuse, écrit-on dans le PDAU. Deux grands atouts s'offrent à la commune, ses potentialités agricoles et les opportunités foncières offertes pour les projets d'investissement.

⁵⁵⁵ Il s'agit ici des statistiques issues de l'annuaire statistique de la wilaya pour 2010

⁵⁵⁶ Cette étude a été reprise quelques années plus tard, en 1998 par un autre bureau d'étude qui a surestimé toutes les prévisions. En 2008, le PDAU est révisé, toutes les propositions et projections ont été revues.

Ce sont les villages qui caractérisent l'armature urbaine et rurale dans la commune. Le chef-lieu n'offre pas un cadre urbain développé au regard de son statut de chef-lieu de daïra. Sa position centrale par rapport à la commune joue en sa faveur lui permettant un rôle structurant. La conurbation de Mékla avec le village de Djemaa-Saharidj permet, à notre avis, l'émergence d'une ville, d'un pôle de développement urbain contrairement aux orientations du PDAU. Celui-ci se concentre sur le chef-lieu de commune et de daïra, c'est-à-dire, Mekla. On y lit « Le chef-lieu de commune, vu comme un pôle de développement élément principal de la structuration polaire au niveau communal et au niveau intercommunal. La densification – restructuration du noyau actuel constitue le programme à court terme. Son extension à moyen et long termes permettra la formation d'un centre urbain avec tous les attributs d'un pôle ordonnateur et structurant ». Ce qui constitue pour le PDAU, le premier niveau d'intervention. Le deuxième niveau et le troisième niveau ce sont les espaces villageois, dotés de manière hiérarchisée des équipements adéquats. C'est toute l'agglomération Mékla-Djemaa-Saharidj qui devrait, selon nous, être vue comme pôle de développement futur. Si Mekla a les équipements administratifs, Djemaa à le peuplement, l'artisanat, le savoir-faire, l'histoire et la symbolique, la zaouia,...

Ces orientations nécessitent la réalisation de POS pour chaque village dont le but sera de contrôler les tissus traditionnels et les extensions résidentielles notamment. Leur absence, comme nous l'avons souligné plus haut ne peut arrêter cette urbanisation incontrôlée. Afin de mieux gérer l'éclatement des villages le long des voies routières et la maîtrise de l'habitat qui empiète sur des terres agricoles, le PDAU préconise des opérations de restructuration et de rénovation en proposant un certain nombre de mesures :

- « une réglementation sommaire et spécifique des actions de reconstruction avec préservation des cours, ruelles, couverture en tuiles rouges, façades,
- réalisation des réseaux d'assainissement
- le revêtement des ruelles, impasses et placettes
- réalisation de l'éclairage public au niveau de toutes les ruelles, impasses et places
- amélioration de l'accessibilité mécanique par des pénétrantes aux placettes et, lorsque la topographie du site le permet, par une voie en boucle périphérique qui sera, aussi, le support d'une extension en continuité du tissu villageois traditionnel ».

Le but étant de préserver l'espace villageois et de contenir l'urbanisation linéaire par la mise en place de lotissements ruraux, à caractère collectif, sur des terrains publics. Enfin, la gestion des zones neutres qui abritent mosquée, tadjemaat et services de proximité, le PDAU envisage d'en faire des espaces de convivialité et d'animation.

En dehors des espaces de localisation des sièges de l'APC ou de la daïra, le chef-lieu manque cruellement des structures urbaines relevant du tertiaire, tel un siège de banque, d'une agence Sonelgaz (la commune est rattachée aux services d'Azazga), de recette de recouvrement des impôts (la commune est rattachée aux services de Tizi-Rached), de contrôle médical (la commune est rattachée aux services de Tizi-Rached),... La fonction de coordination ne semble

pas émerger dans l'économie de la ville. Pour tous ces services à la population, la commune se tourne vers les autres communes, ce qui ne lui permet pas de s'imposer comme pôle régional de développement.

3.1.5 Disponibilités foncières

Pour l'horizon 2013, la population est estimée à 4954 habitants (5337 habitants pour 2018 et 6195 habitants pour 2028). Ces calculs faits sur la base d'un taux d'accroissement de 1.501⁵⁵⁷. Ce qui donne 1596 personnes de plus pour le chef-lieu et 9006 pour Djemaa-Saharidj. Il en résulte un besoin en terrains urbanisables pour l'horizon 2028 estimé à 83.03 ha pour la commune dont 75.05 pour les villages et 7.98 pour le chef-lieu, selon le PDAU. Ces calculs sont faits sur la base d'une densité de 40 logements par hectare pour le chef-lieu et de 20 logements par hectare pour les agglomérations secondaires et un TOL de 5 pour le chef-lieu et de 6 pour les autres. Les données démographiques sont confrontées aux disponibilités foncières pour évaluer les projections.

Le PDAU estime, en tenant compte de ces prévisions démographiques, que les besoins en terrains s'avèrent être supérieurs à ceux nécessités par l'accroissement démographique. Ainsi, les disponibilités foncières mobilisables sont supérieures aux besoins nécessités par l'accroissement démographique selon les prévisions de la DPAT. Dans certains POS, des poches non urbanisées subsistent, d'autres sont urbanisées partiellement. De même, la surface de la zone d'activité a été revue à la hausse en vue d'intégrer la minoterie. Le PDAU de 2008 estime que les objectifs réalisés par l'ancien PDAU (approuvé en 1998) sont en deçà de ceux initialement fixés. Ainsi, certains projets, jugés structurants pour la commune ne sont pas réalisés dix ans après sa mise en œuvre : la rocade Ouest ; la voie projetée liant la zone d'activité à la RN 12, au Nord de la commune ; la liaison projetée entre la ville de Mekla – Djemaa saharidj vers la route de Chaouffa,...

Il est souligné, entre autres projets non réalisés ou modifiés, le schéma directeur d'alimentation en eau potable qui a été modifié suite au raccordement au barrage de Taksept. De même « Les secteurs d'urbanisation future, au nombre de trois, ont connu une intense urbanisation atteignant près de 40 % de leur superficie... Nous constatons, également, un début d'urbanisation le long de la RN 12, dans les secteurs non urbanisables (SNU), plus particulièrement dans le village de Chaib et le hameau de Tala-Zaouech. Il est à signaler que les périmètres de développement des villages, même non saturés, à l'exception du village de Mesloub, sont délaissés au profit d'une urbanisation linéaire le long des chemins communaux. Dans les secteurs urbanisés, les prescriptions de sauvegarde des tissus villageois traditionnels n'ont pu être appliquées vu que les habitants ont procédé à la reconstruction de leurs habitations traditionnelles après leurs démolitions. Les constructions érigées sont, en général de type R+1 et R+2. Les règles générales d'aménagement et d'urbanisme n'ont pas été respectées puisque les constructions nouvelles ont obéi aux règles coutumières d'occupation de l'espace. L'ensemble des villages de la commune ont connu des actions de restructuration et de densification, excepté le village de Bouzehrir en situation d'abandon... ».

⁵⁵⁷ Estimations de la DPAT en 2003

C'est là qu'apparaît l'impuissance du PDAU dans la gestion de l'urbanisation. Celle-ci se fait le long des routes au fi de la réglementation, les villages quant à eux répondent plus à une logique individuelle et ne se conforment pas à la réglementation. L'arsenal juridique est là, la réglementation est claire, mais en l'absence de POS, de contrôles rigoureux, de police urbaine, de suivi sérieux, de manque de maturité citoyenne, on laisse faire...

Certaines insuffisances dans l'application du PDAU depuis 1998 sont relevées par les rédacteurs du document (PDAU révisé de 2008), tant au niveau de l'administration locale que du côté des citoyens. Parmi ces insuffisances, on note : une délimitation imprécise des secteurs d'Urbanisation et des terres agricoles ; les échéances d'urbanisation des secteurs prévus ; la prise en charge des équipements structurants prévus, à prévoir ou à réaliser au sein du territoire de la commune ; la prise en compte du développement économique du couloir de la vallée du Sébaou,... Par ailleurs, dans les faits, l'administration locale est souvent confrontée à des situations conflictuelles avec les villageois sur la question de la conformité des usages de sols ou la délimitation des secteurs d'Urbanisation. Situation qui s'explique, selon le bureau d'étude, par des périmètres de développement villageois insuffisamment élaborés dans l'ancien PDAU. Celui-ci ne donne aucune référence physique permettant leur localisation ou leur identification locale. Et pour cause, ce sont d'anciennes cartes d'État-major qui ont constitué le fond cartographique de l'ancien PDAU où certaines agglomérations non représentées sont omises par le PDAU en tant que territoire d'urbanisation. Un frein de plus pour mener à terme les objectifs du plan. Le PDAU de 2008 prend en compte ces défaillances en reconsidérant tous les périmètres d'urbanisation.

Par ailleurs, d'autres difficultés semblent expliquer la non maîtrise de la croissance urbaine, la nature juridique privée des terrains mais aussi l'insuffisance dans les aménagements primaires et secondaires des sols. Nous résumons l'essentiel de ces insuffisances émises par le PDAU :

- Choix erroné des espaces d'urbanisation, car mal identifiés par l'ancien PDAU
- Certaines zones d'urbanisation future ont été définies alors que les espaces en question sont déjà urbanisés. Ce qui a généré des problèmes de délivrance de permis de construire.
- L'aléa sismique ayant fait l'objet d'une législation particulière depuis 2003, doit être pris en compte dans le nouveau PDAU.

Même si la commune de Mékla est confrontée au problème du foncier, relevant le plus souvent du secteur privé, elle dispose toutefois, de réserves foncières communales et de terrains relevant du domaine privé de l'État. C'est ce qui lui a permis la réalisation du lotissement Ouaneche (77.044 m² pour 125 lots) ; de la zone d'activité de Mékla (124.000 m² pour 58 lots) ; d'un programme d'habitat collectif de plus de 1000 logements ; des équipements publics prévus et inscrits. Mais ces réserves foncières publiques tendent, néanmoins, à s'épuiser ce qui explique la localisation de certains nouveaux équipements au lieu et place des anciennes structures (la réalisation d'un nouveau CEM à Djemaa-Saharidj au même lieu de l'ancien CEM Aissat-Idir ; le nouveau CFPA, programmé à Djemaa-Saharidj sera réalisé dans l'enceinte même de l'actuel CFPA, selon le PDAU de Mékla.

3.1.6 Les propositions du PDAU

L'axe Mékla-Djemaa-Saharidj urbanisé, constitue le vecteur de développement. Cette agglomération bicéphale constitue « le noyau central et le pôle de croissance urbaine pour la commune » selon le PDAU. Cette particularité de l'agglomération ne requiert pourtant pas une analyse particulière. Il est juste noté « ...La commune de Mékla présente un rare cas de bicéphalisme avec le chef-lieu de commune et l'agglomération de Djemmaa-Saharidj... ». Mais ne va pas plus loin. Cette particularité devrait à notre avis, orienter les types d'aménagement prévus pour une agglomération de cette envergure ayant cet atout de porter deux types de territoires juxtaposés et combien complémentaires. Un deuxième cas, Tizi-Ouzou (TO colonial et TO « indigène »). Les deux zones étaient séparées par un « no man's land », le boulevard du Nord. Les deux TO n'en font plus qu'un depuis les années 60.

Le PDAU a dégagé 10 POS en secteur urbanisé et à urbaniser dans le chef-lieu de commune pour une superficie de 259.6 ha, qui est portée à 288.06 après correction. Trois autres POS en secteur d'urbanisation future pour une superficie de 71.8 ha portée à 80.47 ha. Au niveau des agglomérations secondaires, 16 POS sont dégagés pour une superficie de 314.14 ha, et enfin une zone d'activité d'une superficie de 12.4 ha.

Les superficies urbanisées, à ce jour, selon le PDAU sont :

- POS du chef-lieu, pour les secteurs urbanisés et à urbaniser, 144 ha soit 49.99% de la superficie totale prévue. Quant aux POS en secteur d'urbanisation future, il est de 32.18 ha soit 39.99% de la superficie prévue.
- Les POS en agglomération secondaire, 172.78 ha soit 55% de la superficie prévue
- Le POS de la zone industrielle 6.42 ha soit 51.77% de la superficie prévue.

Par rapport à ce qu'a dégagé le PDAU et en retranchant les surfaces déjà occupées, on déduit les disponibilités foncières susceptibles d'accueillir l'urbanisation et les équipements urbains, à savoir,

- Au chef-lieu : secteur urbanisé et à urbaniser : 144.06 ha
- Dans le secteur d'urbanisation future : 48.29 ha
- En agglomération secondaire : 141.36 ha
- En zone industrielle : 5.98 ha

Ces disponibilités foncières d'un total de 339.69 ha, susceptibles d'accueillir habitat et équipements permettent de calculer les prévisions de logements à l'hectare en milieu urbain et rural jusqu'à 37294 habitants, avec une densité moyenne de 40 logements à l'hectare dans le chef-lieu, au lieu de 60 pour pouvoir dégager une assiette pour l'implantation des équipements urbains. Cette densité est de 10 logements à l'hectare dans les villages.

Pour 2028, les prévisions démographiques sont établies sur la base de deux hypothèses, moyenne (taux d'accroissement national entre 1998 et 2008 est de 1.72%), voir le tableau n°71 et l'hypothèse forte (taux d'accroissement de 2%), voir le tableau n°72.

Tableau 71 Prévisions démographiques de la commune de Mékla selon l'hypothèse moyenne

Population	Court terme (2013)	Moyen terme 2018	Long terme (2028)
ACL	4822	5251	6228
AS et zone éparse	22218	24195	28694
Total commune	27040	29446	34922

Source : PDAU de Mekla, phase2

Les besoins en terrain pour l'urbanisation sont calculés en fonction des prévisions démographiques pour les différents termes pour une densité de 40 logements à l'hectare et un TOL de 5 pour le chef-lieu et 10 logements à l'hectare et un TOL de 6 pour les villages. Ces estimations sont pour cette hypothèse moyenne de : 9 hectares pour le chef-lieu et de 138.2 pour les villages, c'est-à-dire un total de 147.2 pour l'ensemble de la commune

Tableau n° 72 Prévisions démographiques de la commune de Mékla selon l'hypothèse forte

Population	Court terme (2013)	Moyen terme 2018	Long terme (2028)
CLA	4889	5398	6580
AS et zone éparse	22525	24870	30316
Total commune	27414	30268	36896

Source : PDAU de Mekla, phase2

Dans le cas de cette hypothèse forte, le taux d'accroissement ayant permis le calcul des prévisions démographiques est de 2. Ce qui conduit à envisager 176 hectares pour les besoins de l'urbanisation dont 10.76 pour le chef-lieu. Le gros des prévisions de terrains urbanisable est alloué pour les villages.

Dans les deux hypothèses, la commune peut faire face à une demande de terrains urbanisables, qui sont surestimés dans l'ancien PDAU. Cette réserve foncière peut recevoir jusqu'à 37294 habitants dont 28815 dans le chef-lieu à l'horizon 2028 selon le PDAU. Mais l'avenir de la commune est tributaire du plan de développement régional de Boubhir et de la vallée du Sebaou. Deux avantages majeurs s'offrent à Mékla, des atouts naturels (diversité des espaces) et des disponibilités foncières pouvant encourager l'investissement. Car le chef-lieu qui, en dépit de sa centralité géographique dans la commune, ne connaît pas le dynamisme dû à son rang. Comme la trame villageoise est importante dans la commune, elle requiert un intérêt particulier par des opérations de restructuration et de rénovation. Le but étant de préserver ce qui reste du patrimoine architectural du village kabyle. Un ensemble d'action est préconisé, nous citons certains points :

- « Une réglementation sommaire et spécifique des actions de reconstruction avec préservation des cours, ruelles, couverture en tuiles rouges, façades, principales en pierres, limitation du nombre de niveaux.
- La réalisation des réseaux d'assainissement
- Le revêtement des ruelles, impasses et placettes
- La réalisation de l'éclairage public au niveau de toutes les ruelles, impasses et places, amélioration de l'accessibilité mécanique par des pénétrantes aux placettes et, lorsque la topographie du site le permet, par une voie en boucle périphérique qui sera, aussi, le support

d'une extension en continuité du tissu villageois traditionnel ». En outre, il est préconisé de s'intéresser aux « zones neutres » situées à l'entrée des villages, d'en faire des espaces de « ...convivialité et d'animation de la vie du village en zone plurifonctionnelle où seront implantés les services et équipements de proximité, parking collectif, placette et parc villageois, aires de jeux, commerces... ».

Parmi les autres équipements prévus par le PDAU de Mekla, nous citons : une gare routière, un cimetière, des stations d'épuration pour Mekla et Djemaa-Saharidj, le barrage de Oued Rabta, une décharge publique contrôlée ou un C E T (centre d'enfouissement technique), un marché à bestiaux régional en cours de réalisation, des pôles d'équipements multifonctionnels à l'échelle de la daïra et de proximité pour les villages, des voies de contournements, ... De même, et tenant compte du sous-équipement de Mékla, il est envisagé la création de zones spécifiques d'emplois, zones d'activité... Aucun des POS n'est encore approuvé en 2012.

Dans toute l'étude du PDAU le trait atypique de Mékla, c'est-à-dire le bicéphalisme a à peine été effleuré. Pourtant c'est ce qui distingue cette agglomération du reste de la région et lui donne son originalité. En l'absence d'une analyse approfondie sur les facteurs de sa localisation, et des déterminants ayant permis de produire une « ville à deux têtes », toute réflexion sur son aménagement ou son développement semblent être vouée à l'échec.

3.2 Le PDAU de Draa-Ben-Khedda, la ville mono centrique et le PDAU⁵⁵⁸

Contrairement à beaucoup d'autres communes de la wilaya, la commune de DBK d'une superficie de 50.3 km², ne compte qu'un seul gros village Ain-Faci de près de 1500 habitants en 2008 et une dizaine de hameaux. L'agglomération chef-lieu, l'unique ville de la commune est étirée à l'Ouest par l'agglomération Mouldiouène, née aux abords d'une ancienne savonnerie. La ville constitue un nœud de communication avec son réseau routier les CW(CW128, CW 228, CW224), et les RN12 et 25. Draa-Ben-Khedda est à 10 km de Tizi-Ouzou et à 90 km d'Alger !

La construction du centre de colonisation de Draa-Ben-Khedda est entamée en 1881⁵⁵⁹ et terminée en 1884 avec une école, 17 maisons et une population de 95 habitants, tous des colons européens, c'est une annexe de la commune de Tizi-Ouzou. Les « indigènes » ont été chassés de cette belle et riche vallée dès 1847 avec la première route percée de Bugeaud. Elle est érigée en commune de plein exercice en 1888. Le village de DBK existait bien avant la conquête coloniale (1847, occupation sous Bugeaud), elle en garde le sceau d'une occupation berbère très ancienne. Parmi les facteurs de sa localisation, il y a les avantages du site géographiques, terrains plats et irrigués (Oued Bougdoura et Sébaou, nappes phréatiques), axe de communication vers Alger, proximité de Tizi-Ouzou et porte vers le sud de la Kabylie, commerce dans le souk de T'leta, arboriculture fruitière dans la vallée, céréaliculture dans les Touarès, oliveraies sur les piémonts...

⁵⁵⁸ « PDAU de DBK, phases 1, 2 et 3 », URBASE de Béjaia, 2007

⁵⁵⁹ J de Crescenzo, tome 1, op. cité

3.2.1 DBK, une croissance démographique exceptionnelle depuis 1962 mais pas toujours accompagnée d'un développement économique

Le centre de colonisation de Draa-Ben-Khedda a été d'abord créé comme une annexe destinée à recevoir des alsaciens-Lorrains, à la fin du 19^{ème} siècle, tout comme Boukhalfa (baptisée alors Guynemer). Ce n'est qu'après l'indépendance que la commune connaîtra son envol avec la localisation de l'industrie textile. Sa taille va ainsi être tirée par le développement de son économie. En 1984, la ville devient chef-lieu de daïra englobant les communes de Tirmatine, Tadmaït et Sidi-Naamane (c'est-à-dire trois morceaux des ex-tribus des Ath-Khelifa, Iflissen-Oumellil et Amraoua).

• La démographie

Plus de neuf habitants sur dix résident dans le chef-lieu en 2010. C'est l'une des plus anciennes agglomérations urbaines de la wilaya et la deuxième après la ville de Tizi-Ouzou. Sa densité démographique est de 958 habitants au km². On assiste à une croissance exponentielle de sa population, notamment à partir de l'indépendance, comme on peut le voir dans le tableau n°73. Ce qui s'explique essentiellement par les programmes de développement économiques, le programme spécial de 1968 et les autres plans de développement, et surtout sa proximité de Tizi-Ouzou, ayant propulsé la ville de DBK d'un village rural, (l'agglomération est classée rurale en 1966, puis urbaine depuis).

Tableau 73 Évolution de la population de la ville de Draa-Ben-Khedda depuis 1966.

Recensements	1966	1977	1987	1998	2008
Draa-Ben-Khedda, chef-lieu	5902	12310	19862	26232	29402

Source : Tableau reconstitué à partir des données de l'ONS

La ville de Draa-Ben-Khedda, située sur la RN 12, est éclatée en plusieurs entités : le centre-ville, les cités, la zone industrielle, le lotissement Touarès, la ZHUN. Le village d'Ain-Faci va compléter les établissements humains de la commune. Le reste du territoire communal englobe les terres agricoles, les oliveraies, ... et la zone éparse. Le chef-lieu de commune concentre l'essentiel des équipements et des activités. A la diversité des entités composant la ville correspond une différenciation dans leur occupation spatiale. L'habitat individuel est prépondérant dans le vieux tissu urbain et dans le lotissement Touarès (depuis les années 80 pour pas moins de 3000 lots selon le PDAU), mais c'est l'habitat collectif qui caractérise de nombreuses cités (Cité Hammouma, cité de recasement, Chaaba, Mahmoudi, Kellil, ...). Un grand nombre de projet d'habitat est inscrit dans le cadre de nouvelles formules de logement (AADL, LSP, ...).

Le taux d'accroissement de la population est spectaculaire au lendemain de l'indépendance, à la suite du programme d'industrie et d'habitat. Il ralentit progressivement depuis de 4.64% en 1987 à 2.47% en 1998 puis à 0.72% en 2008. L'agglomération de Draa-Ben-Khedda est classée urbaine depuis 1977 avec ses 12310 habitants à cette date. C'est la deuxième ville de

la wilaya. Il ne reste plus aucun européen dans la ville ! Aujourd'hui, leur cimetière a disparu sous l'occupation humaine !

Le poids démographique est multiplié par près de cinq en l'espace de 42 ans ! Ce poids a doublé en dix ans seulement. En dépit d'une léthargie économique depuis plusieurs années déjà notamment du fait du recul de l'activité industrielle, la ville continue sa métamorphose par une urbanisation qui n'est plus contenue dans son ancien périmètre urbain. L'évolution du parc logement donné dans le tableau n°74 nous traduit bien cette profonde mutation de la ville. D'une simple bourgade au lendemain de l'indépendance avec 644 logements elle passe à 7935 en 2008, c'est-à-dire en près d'un demi-siècle, ce qui s'explique essentiellement par les retombées du programme spécial dont a bénéficié la wilaya lui permettant la création du complexe textile (5000 ouvriers) et du complexe laitier (380 employés), un village socialiste agricole, une zone d'activité,...

Tableau n°74 Évolution du Parc Logement communal de la commune de Draa-Ben-Khedda

PERIODES	AVANT 1962	1963 A 1969	1970 A 1979	1980 A 1987	1988 A 1997	1998 A 2006	2007 A 2008	TOTAL
Nombre de Logements	644	277	1 596	120	2 160	1 177	1 961	7 935

Source : PDAU de DBK, phase 2, 2008

En 1998, le parc logements est estimé à 4599 logements dont 4004 occupés pour un TOL de 6.49 personnes par logement. Il est estimé à 7935 logements en 2008 dont 5207 occupés pour un TOL net de 5.93 personnes par logement.

Une forte densité démographique, 925 habitants au km² et une population urbaine est de 94%. Situation expliquée par le passé industriel relativement récent de la ville (COTITEX) ayant induit une dynamique économique et une attraction de la ville. C'est autour du centre colonial que l'ensemble des autres entités viennent se greffer, la ZHUN, les lotissements, la zone industrielle, le tout donnant un ensemble relativement compact. Le centre de la ville est aujourd'hui saturé freinant ainsi tout développement urbain. La contrainte foncière explique presque tout. Mais la vétusté du centre-ville et sa faible densification fausse le degré de saturation. Y a-t-il rationalisation dans l'occupation de l'espace ?

En fait il s'agit plus d'un conglomérat de tissus urbains plus ou moins compacts qui ont en réalité bien du mal à donner une ville homogène. L'analyse du PDAU dénonce l'anarchie dans l'occupation des sols et s'interroge comment retrouver une harmonie urbaine rompue par le primat du quantitatif sur le qualitatif qui a caractérisé la politique de développement connue jusque-là. Les rédacteurs du PDAU situent la problématique de la gestion de la croissance urbaine de la ville en tentant de lui redonner toute la spécificité propre à cette ville, mais aucune alternative n'est proposée, car le travail en amont de l'étude n'est pas défriché (plan de développement de la commune, écoute des attentes des habitants et des élus locaux,...).

• L'économie

L'une des communes ayant bénéficié du programme national de développement, la localisation de l'industrie textile, a été l'un des propulseurs du dynamisme urbain. Elle dispose d'un tissu économique contribuant, à sa dynamique. On recense⁵⁶⁰ en 2010 la l'unité cotonnière avec 500 emplois (c'est-à-dire un dixième seulement des emplois initialement créés au lendemain de l'indépendance), deux entreprises dans l'agroalimentaire pour 149 postes d'emploi, une unité de bois et papier à imprimer pour 64 emplois et une entreprise de production de poussins et de poulet de chair pour 85 emplois. Le secteur agricole s'étiole à cause de l'avancée de l'urbanisation mais aussi des inondations, la SAU diminue en conséquence. Deux zones d'activités sont aussi recensées, la ZAC de Mouldiouane (créée en 1988 sur 11 hectares et en 40 lots dans la fabrication de meubles frigorifiques) et la ZAC de DBK (créée en 1989 sur 45 ha répartis en 133 lots, dans la production de peinture automobile).

Dans le cadre de la révolution agraire, on a créé :

- Un village socialiste agricole (sud de la ville)
- Un domaine socialiste (Sud-est de la ville)
- Une coopérative de céréales (centre ville)
- Un souk-el-fellah, ...

Dans le cadre de la «révolution industrielle, on a créé :

- Le complexe SONITEX (5000 ouvriers)
- Le complexe laitier (600 ouvriers)

Les deux zones d'activité sont créées après 1980

Mais l'activité économique dominante de la commune est le commerce et l'administration. L'infrastructure de commerce et de service développée est concentrée dans le chef-lieu. Étant une ville de carrefour et de passage, elle draine un nombre important de personnes. Le nombre de commerçants est de 2065⁵⁶¹ (près de 4% du total de la wilaya), les boulangeries, au nombre de 22 (5% du total wilaya), 86 grossistes (4% du total wilaya) et 7 superettes, un souk-el-fellah. Les PME au nombre de 810 donnent un taux de concentration de 25.3 pour 1000 habitants dépassant à peine la moyenne au niveau de la wilaya (19.53/1000 habitants). Paradoxalement, la ville de Draa-Ben-Khedda n'a pas de marché hebdomadaire, le souk. Le souk T'Leta est abandonné depuis la fin du 19^{ème} siècle (sud de la ville). Elle tire profit néanmoins du souk de Tadmait qui se tient les Mardi mais elle dispose d'un marché couvert (le centre commercial Benani) et d'un autre marché de proximité, un marché informel dit le « Batos ». La ville devient très vite un « pôle » économique, elle est plus commerçante qu'industrielle. Le PDAU, en l'absence d'un diagnostic territorial ne révèle pourtant pas toutes les activités économiques de la commune. La « casse » automobile occupant plusieurs kilomètres de la RN 25, menant vers Boghni – Draa-El-Mizan, révèle une sorte de spécialisation dans l'activité, puisqu'il y a une agglomération d'acteurs particulièrement actifs dans la filière. Cette « industrie » draine une main d'œuvre, une offre de produits et répond à une demande régionale, voire nationale en pièces détachées usagées et autres composants automobiles. Le savoir-faire conjugué à l'organisation socioéconomique qu'il a permis,

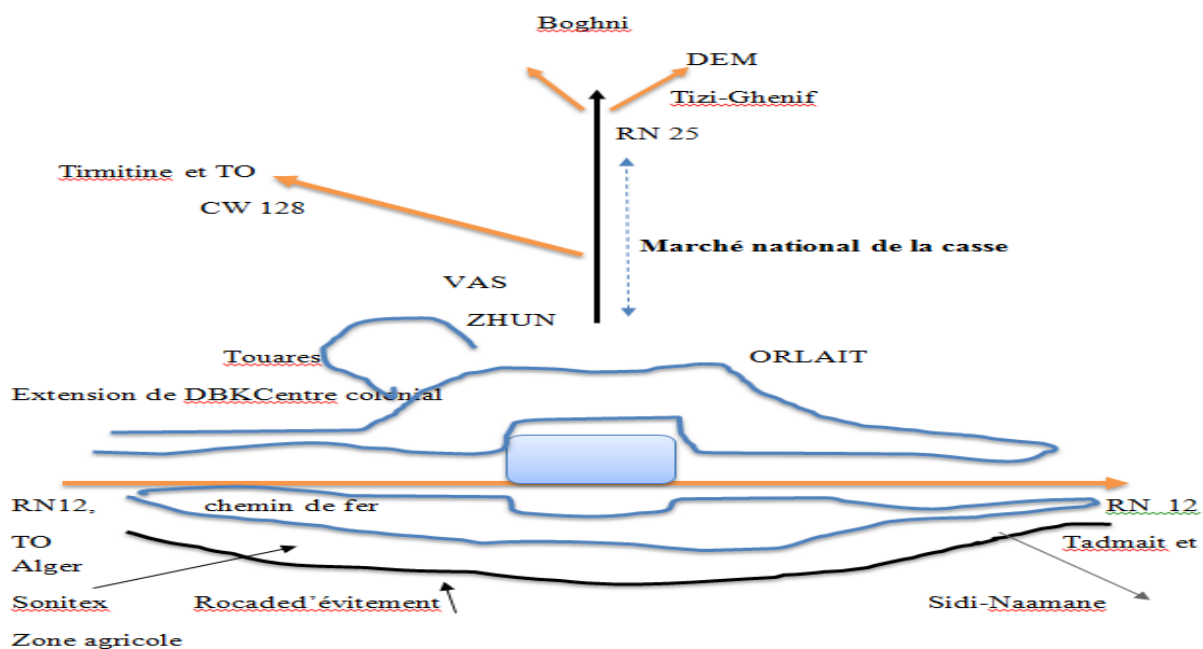
⁵⁶⁰ Les chiffres cités sont issus de l'annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2010

⁵⁶¹ Tous les chiffres qui suivent sont issus de l'annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2010

pourrait faire de cette activité le socle d'une production territoriale (recyclage,...). Le secteur de l'agriculture est à l'abandon ! L'ex-domaine socialiste est en friche ! Le village socialiste agricole s'est urbanisé, il est devenu un quartier de DBK.

3.2.2 La ville, un nœud de communication

À l'ouest Oued Bougdoura et le massif de Tadmaït ; au Nord, Oued Sébaou ; à l'est Oued Falli et la zone industrielle ; au sud Touares et les terres agricoles, la ville a une localisation stratégique. Ainsi, de par sa position géographique et son évolution historique, la ville de DBK est un véritable nœud de communication. Deux routes nationales la traversent, la RN 12 sur une longueur de 5.5 km et la RN 25 reliant la ville à Draa-El-Mizan. La RN 12 contourne la ville au Nord, rendant la ville excentrée sans diminuer toutefois de son affluente, car c'est à partir de la ville qu'on emprunte la RN 25 vers Boghni et Draa-El Mizan. Mais avec la rocade sud, des échangeurs permettent cet accès par le sud de la ville. En plus des chemins de wilaya les CW128, CW 228, CW224, produisent plusieurs carrefours. La voie ferrée⁵⁶² confortée par une gare, vient étoffer ce réseau de desserte qui traverse la ville. Il demeure néanmoins peu exploité. Étant au confluent d'axes routiers et ferroviaire, les infrastructures de transport sont relativement développées, vers Tizi-Ouzou, vers Alger, Vers Draa-El-Mizan, vers Sidi-Naamane,... Deux échangeurs permettent aussi l'évitement de la ville à l'Est et à l'Ouest. C'est un lieu de passage obligé, un nœud de communication, comme on peut le voir à travers la figure n°11 ci-après. De même, le projet de l'axe autoroutier reliant Tizi-Ouzou à l'autoroute Est-Ouest (DBK, Oued-Ksari, DEM, Aomar) va renforcer cette position stratégique. Ceci ne lui a pas permis de bénéficier ni de gare routière ni d'aires de stationnement ou de parkings.



Boghni

Figure n°11 : la ville de Draa-Ben-Khedda, un nœud de communication

⁵⁶² Une voie secondaire la relie la gare à la COTITEX sur un kilomètre permettant à l'entreprise l'approvisionnement et l'écoulement de ses produits.

Il faut noter que, selon les témoignages des techniciens de l'urbanisme (URTO), l'extension urbaine qui va prendre une forme longiligne de Draa-Ben-Khedda (après avoir demeuré longtemps concentrique) s'explique plus par un fait accompli résultant de l'apparition de constructions aux abords des routes. Certaines constructions sont même érigées à proximité des lignes de haute et moyenne tension sans respect des périmètres de protection. Ce développement urbain linéaire impose à chaque fois la révision du périmètre d'urbanisation qui s'adaptera ainsi à une occupation de l'espace non organisée et non planifiée. Le quartier Mouldiouane, séparé de la ville par le pont Ouest se développe autour des industries et de l'imprimerie Yaker tend à étirer la ville vers l'Ouest. Les nouvelles extensions de la ville s'expliquent souvent par des contraintes foncière, géologique et physique, mais il y a aussi le manque de rigueur dans l'application des directives du plan, comme le font remarquer les techniciens du bureau d'étude l'URTO.

3.2.3 Les propositions d'aménagement. Une des cités les plus urbaines, pourtant l'occupation des sols « intramuros » est peu optimale

Deux entités bien distinctes semblent orienter les orientations d'aménagement de la commune : la ville de Draa-Ben-Khedda et le village d'Ain-Faci qui semble se présenter comme l'alternative pouvant contenir l'urbanisation future. Le PDAU qui n'a pas fait table rase des anciens instruments de planification, préconise la ville comme un pôle pouvant rayonner sur les communes environnantes. Ce qui constitue un relais pour la ville de Tizi-Ouzou, comme il a été noté dans le PAW (1996). Mais les objectifs de la planification ont été entravés dans leur réalisation, les détournements d'affectation notamment, selon les rédacteurs du PDAU. Citons un extrait « ...Des surfaces très importantes où l'on prévoyait la constitution d'un habitat collectif et des équipements à caractère structurant, ont été détournées au profit du lotissement individuel. Ce type d'habitat a également accaparé la zone Sud du périmètre urbain du chef-lieu sans aucune considération pour les conséquences que cela engendre. On signale aussi la main mise sur les terrains de Mouldiouène du lotissement au lieu d'une réalisation d'un ensemble de logement et d'équipements... ».

Deux logiques soutiennent la démarche des concepteurs du PDAU dans l'élaboration des perspectives de développement, les besoins de la ville et ceux de l'aire d'attraction. L'autre préoccupation est d'arriver, à travers les propositions d'aménagement, à réaliser un site intégré, où harmonie et continuité seront les mots d'ordre.

• Les options de développement

Deux alternatives au développement urbain que les rédacteurs du PDAU défendent dans leur rapport. Délocaliser certains équipements du centre de la ville pour pallier à la rareté de terrains urbanisables et permettre une extension vers le Sud et une densification du bâti par des constructions en hauteur, quand la nature du sol le permet. Ce qui pourrait concerner le vieux centre colonial.

Les propositions d'aménagement du PDAU diffèrent selon les quartiers. Le centre-ville appelle à être rénové, densifié et revivifié par de nouveaux agencements urbains afin de

moderniser et rajeunir la ville. Mais le PDAU ne va pas plus loin dans ses suggestions. Les autres conglomérats appellent à une réflexion plus fouillée. En effet, si le foncier semble être une contrainte majeure, son usage défie toute rationalité. En passant sur l'harmonie urbaine, le lotissement lui-même suscite des interrogations puisque l'espace public par exemple est réduit à la voirie qui au demeurant, est souvent exigüe tout autant que les trottoirs, quand ils existent.

Avec l'accroissement démographique, les actions de développement et les types d'aménagement de la ville ne vont pas toujours dans une logique de planification prospective, à visée lointaine. Les mesures ponctuelles vont primer sur celles du long terme. Les besoins de la commune en termes de projets, d'assiette foncière prévue... s'appuient sur des grilles d'équipement nationales privilégiant ainsi plus les aspects quantitatifs, à ceux pouvant répondre aux attentes des habitants.

Le besoin en assiette foncière est estimé à 43.87 hectares à l'échéance 2028 correspondant à la classe de villes de 25 à 50000 habitants (DBK devant atteindre 35 000 habitants à cet horizon). ...Les besoins en logements tiennent compte non seulement de la demande émanant de l'accroissement démographique, mais aussi de la demande actuelle insatisfaite, du renouvellement du parc vétuste et de l'amélioration des conditions d'occupation des logements. Le TOL actuellement de 5.93 personnes par logement doit être ramené à 5, selon le PDAU. Ainsi, les prévisions sont faites sur la base d'un TOL de 5 personnes par logement pour le court et le moyen terme alors que pour le long terme, il est de 4. Ce ratio s'explique par le nouveau contexte économique et social caractérisé par l'atomisation des ménages, le recul de l'âge du mariage, le nouveau mode de vie (un véhicule par foyer, plusieurs téléviseurs par foyer, et au moins un frigo pour chaque foyer, eau, électricité, gaz de ville, assainissement, école, collège, lycée, CFPA, subvention de l'eau, de l'électricité, du gaz, de l'essence,... Les besoins en logements pour l'ensemble de la commune ont de 228 pour le court terme (pour un TOL de 5 personnes par logement), de 238 pour le moyen terme et de 625 pour le long terme. Pour ce dernier, un TOL de 4 personnes par logement est considéré. Un total de 1091 logements résultant de l'accroissement naturel de la population doivent être réalisés sans compter les 1300 demandes en attente, les 293 logements précaires recensés, à renouveler et le 970 qui permettraient de ramener le TOL à 5 au lieu de 5.9 observé.

Dans ses propositions, les surfaces d'intervention sont revues : surface d'urbanisation, non urbanisable ou d'urbanisation future ou encore la surface agricole utile. Ce qui affecte les périmètres des POS. Les propositions se résument à la densification du noyau urbain en augmentant le ratio habitat à l'hectare et en rationalisant l'occupation des sols ; la rénovation de l'ancien centre colonial (exigüité des trottoirs, absence de boulevards, de parcs, d'espaces publics, ...) ; l'aménagement « des espaces de communication sociale », les aires de jeux, ou les espaces de convivialité sont souvent absents du cadre de vie des quartiers de la ville... Toutes les propositions d'aménagement convergent vers le village d'Ain-Faci, à proximité de la RN12, considéré comme étant une réserve foncière. Ce village tendra à recentrer et l'habitat et l'équipement, selon le PDAU. Une solution qui permettrait de préserver les terres à haute valeur agricole. L'extension d'une ville doit-elle être reportée sur d'autres espaces, d'autres sols, pourquoi la densification des tissus urbains n'est-elle pas défendue dans les options d'aménagement ?

• Perspectives d'évolution démographique et disponibilités foncières

C'est à partir des prévisions démographiques que les orientations de développement de la commune peuvent être tracées, voir le tableau n° 75. Le taux considéré par la DPAT est surestimé (2.371 %), c'est sur celui de la période intercensitaire 1998-2008, c'est-à-dire, 0.728 % que les estimations vont être faites.

Tableau n°75 Estimation de la population aux différentes échéances pour la commune de Draa-Ben-Khedda

DISPERSION	POPULATION 2006	POPULATION 2008	TAUX (%)	POPULATION C.T 2013	POPULATION M.T 2018	POPULATION L.T 2028
- A.C.L	35 489	28 924		29 992	31 100	33 440
- A.S	3.3 279	1 384	0,728	1 435	1 488	1 600
- Z. E	732	581		602	625	671
Total	38 500	30 889		32 029	33 213	35 711

Source : PDAU de DBK, Phase 2, URBASE de Béjaia, 2008

C'est sur la base des projections démographiques que les besoins en réserves foncières pour le court, le moyen et le long terme sont établis. Ainsi, la commune et au vu de l'occupation actuelle de l'espace donne une densité brute de 3.42 logements à l'hectare qui est en deçà de la moyenne. Cette densité devrait être de 14.6 logements à l'hectare. La programmation des équipements obéît, selon le PDAU, à la grille nationale des équipements laquelle est établie en fonction du poids démographique pour chaque échéance. En partant des deux ratios en vigueur, à savoir une densité brute optimale de 14.6 logements par hectare (c'est-à-dire 91 m2 par habitant), et en tenant en compte du fait que la ville se situe dans la tranche de 25 à 50000 habitants (selon les projections faites), les besoins en surface urbanisable pour le court terme (2013) sont estimés à 10.37 ha dont 9.72 ha pour le chef-lieu.

Pour le moyen terme (2018), ces besoins sont portés à 10.77 ha pour l'ensemble de la commune dont 10.08 pour le chef-lieu. Enfin, pour le long terme, ces besoins sont estimés à 22.73 ha dont 21.29 pour le chef-lieu. Pour l'échéance 2028, les besoins totaux en sols urbanisables sont estimés à 43.87 ha, dont 50% pour le court et le moyen terme. Le développement urbain concerne ainsi principalement le chef-lieu de commune, la ville de Draa-Ben-Khedda. Car la rareté des terrains urbanisables aux alentours de la ville, la nature juridique privée des terrains mais aussi du caractère de zone inondable pour d'autres terrains dictent cette optique d'extension urbaine. C'est dans ce sens, que la densification du tissu urbain s'avère une solution incontournable, notamment le centre colonial, en misant sur les constructions verticales, quand le terrain s'y apprête. Cette densification profitera au secteur agricole, vocation première de la commune en le préservant.

Par ailleurs, les propositions d'aménagement se basent aussi sur les disponibilités foncières dégagées dans l'ancien PDAU qui ont été néanmoins revues, car souvent surestimées. Le tableau n°76 nous donne les écarts entre les propositions de l'ancien et du nouveau PDAU

révisé par type de secteur, urbanisé, à urbaniser, non urbanisable ou à urbanisation future. Les écarts sont importants.

Tableau n°76 Les surfaces d'urbanisation selon l'ancien et le nouveau PDAU de Draa-Ben-Khedda

Secteurs	Surface P.D.A.U	Surface révision P.D.A.U
Secteur urbanisé	405.27 Ha	468.39Ha
Secteur à urbaniser	57.39Ha	139.28Ha
Secteur non urbanisable	-	2709.52Ha
Secteur a urbanisation future	19.68Ha	23.81Ha

Source : PDAU de DBK, Phase 2, URBASE de Béjaia, 2008

La délimitation des POS est souvent physique, topographique, rue, oued,... Elle est sommaire selon les rédacteurs du document, car les données sur les superficies couvertes par ces POS viennent souvent à manquer, comme la nature juridique des terrains par exemple. Tous les POS de la commune sont en cours d'approbation en 2012.

• Équipements proposés

Dans la programmation des équipements, l'aire de rayonnement de la ville de Draa-Ben-Khedda dépasse celle de la daïras (Tadmait, Sidi-Naamane et Tirmittine). Du reste, la proximité de la ville de Tizi-Ouzou, saturée, et le sous-équipement des communes voisines militent pour un équipement conséquent de la ville. Les équipements proposés sont d'importance régionale telle qu'un centre universitaire, proposition plus technique, à notre avis que rationnelle. Car la ville de Tizi-Ouzou, à proximité, offre un pôle technologique avec pas moins de neuf facultés ! Les propositions devraient plus toucher la jeunesse par des structures sportives et de détente, bibliothèques, stades, jardins publics, supermarchés, marchés couverts...

La ville de DBK profitera de la nouvelle ville de Tizi-Ouzou qui se trouve à mi-distance entre les deux villes. Le complexe sportif de Boukhalfa profitera aussi aux trois agglomérations (Tizi-Ouzou, Boukhalfa et DBK) dont la conurbation est en cours d'achèvement. Pourtant le PDAU n'en parle pas. Il faudrait replacer développement de DBK dans le contexte de la croissance de Tizi-Ouzou qui l'absorbera d'ici une vingtaine d'années !

La commune de Draa-Ben-Khedda jouit, rappelons-le d'un certain nombre d'avantages tant économiques que géographiques. Des potentialités agricoles, un tissu industriel à revivifier, une fonction dominante dans les services et commerce, autant d'atouts qui font de la ville un véritable micro-pôle régional, un relais pour la ville de Tizi-Ouzou. De plus, la ville est privilégiée sur le plan géographique, située sur un axe routier important, la RN 12, la RN 25, le CW 128 et la voie ferrée reliant Alger à Tizi-Ouzou. Ce qui lui permet de consolider les relations d'échange et de circulation de personnes et de biens et d'étoffer des relations avec l'ensemble des communes environnantes, elle en représente un centre attractif. Le PDAU insiste sur la position « charnière » de la ville, un carrefour et une desserte pour le reste de la commune et des communes environnantes. Une proximité spatiale qui engendre des externalités positives et des économies d'agglomération pour l'hinterland. Mais les propositions du PDAU ne semblent pas mettre en avant ces avantages de développement, car

privilégiant avant tout une grille d'équipement standard s'appuyant sur des seuils statistiques. De plus, l'intérêt pour les espaces publics et leur réaménagement n'aboutit pas par exemple en la proposition de place centrale, de jardins, d'aires de détente, de création de carrefours,... Pourtant le PDAU en souligne l'absence. L'usage de ces espaces publics est d'autant plus nécessaire à mesure que la ville s'agrandit. Boulevard, rues, trottoirs, placettes ou jardins publics font l'objet de préoccupations de la planification urbaine, mais leur édification, voire le respect des normes d'urbanisme, largeur, recul par rapport à la chaussée,... restent une lettre morte dans les documents d'urbanisme.

Deux variantes d'aménagement sont proposées. La première à vue restrictive puisqu'elle concerne l'extension de la ville en tenant compte des insuffisances foncières dans le périmètre urbain. La rareté des terrains urbanisables dans le chef-lieu et à sa périphérie en raison de l'accaparement de grandes surfaces par les lotissements Touarès et les terrains agricoles, au sud de la ville et à Mouldiouène. De même la nature juridique des terrains freine toute possibilité d'extension même dans l'agglomération d'Ain-Faci.

La ville offre l'avantage de la proximité, de la centralité géographique et de l'accessibilité au niveau local mais aussi régional, pour les raisons que nous avons évoqué plus haut (axe de communication routier et ferroviaire, proximité de Tizi-Ouzou, d'Alger, nœud vers le sud de la wilaya...). Contrairement à d'autres villes de la wilaya, Draa-Ben-Khedda offre l'exemple-type de la ville concentrique, compacte, lieu de concentration de plus de 90% de la population de la commune, à l'instar de Tizi-Ouzou. La répartition des équipements répond bien à cette logique. L'extension de la ville devrait en conséquence, se faire vers le sud, là où les opportunités foncières sont plus grandes. Une extension qui doit s'accompagner de la localisation d'équipements.

La deuxième variante tient compte de l'échelle daïra dans la programmation des équipements. Le PDAU insiste sur la nécessaire densification du tissu urbain ancien en optant pour les constructions en hauteur, quand le sol s'y apprête. Ce renouveau à partir de l'intérieur, redonnera toute sa dimension à la ville, selon le PDAU. Notons cependant, que la préservation des anciens bâtiments coloniaux représentant la mémoire et les repères de la ville, s'ils ont fait l'objet d'une attention particulière dans le PDAU de Tizi-Ouzou, le PDAU de Draa-Ben-Khedda en parle de manière très discrète, voire furtive, quand il ne préconise pas tout simplement leur démolition. Contradiction, paradoxe ?

Les rédacteurs du PDAU prétendent s'appuyer sur trois notions, comme soubassement théorique à leurs orientations d'aménagement : l'histoire et la lisibilité de la ville, l'espace public et l'accessibilité (transport et déplacements). L'analyse proposée ne privilégie pourtant pas cette optique. L'histoire de la ville n'a pas retenu une attention particulière par une recherche plus fouillée dans les archives de la commune. La formation de la ville, les facteurs de sa localisation, ses différentes extension depuis le premier noyau colonial érigé en 1881, des éléments d'analyse dont l'absence ne nous permettent pas de comprendre aujourd'hui pour quoi la ville se trouve être un ensemble d'agréats contigus comme nous l'avons déjà noté. De même, la restauration ou le classement des anciens sites coloniaux ne semblent pas à l'ordre du jour, pourtant parler de symbolique, de repères ne pourrait se faire sans cette

réappropriation de la mémoire de la ville. Enfin, la notion d'accessibilité ne semble pas guider les actions d'aménagement. Qui dit accessibilité, un des principes de l'économie urbaine, dit centralité. Or celle-ci s'est multipliée au gré des extensions de la ville, Mouldiouane, Touarès,... Des périphéries devenant de nouveaux lieux centraux pour leurs populations respectives. Le PDAU n'en parle pas. Nous reprenons ici certaines de ces propositions d'aménagement :

- « Atténuer la discontinuité de l'ancien noyau de Draa-Ben-Khedda avec son extension par des aménagements et des affectations au sol le long de l'axe qui structure ces entités.
- Optimiser la gestion des espaces ainsi que leurs rendements afin de contenir les extensions futures en désenclavant certains espaces urbanisables.
- Proposition d'une structure susceptible de favoriser la conurbation des différentes entités dispersées qui composent notre site pour aboutir à l'avenir à une totalité organisée. Elle se traduit par le renforcement des liaisons existantes où par la création de nouvelles liaisons.
- Offrir des possibilités de développement au noyau de Draa-Ben-Khedda en proposant des activités le long des axes structurants. Ces activités permettront de créer une dynamique économique et qui seront de véritables éléments de subsistance de ce noyau.
- Réaménagement des voies et sentiers existants en harmonisant leurs emprises au sol et en régulant leurs tracés.
- Définition des espaces publics et extérieurs (Alignement, Place, trottoir, aire de stationnement,...etc.).
- Préservation du site en proposant des ménagements intégrés à l'harmonie générale de la localité ».

Un ensemble de propositions relatives au renforcement des axes de communication et une gare ferroviaire, mais qui restent, à notre avis en-deçà des attentes de la ville car elles manquent cruellement d'ancrage territorial.

Conclusion

Le PDAU de Mékla, s'il tente de montrer la position stratégique de la commune, la centralité de son chef-lieu et les atouts tirés de la diversité de ses espaces, il ne met pas suffisamment en avant la force de la grande agglomération Mékla-Djemaa-Saharidj. Dans toute l'analyse développée, il est reproché au chef-lieu de commune d'être peu structuré en dépit de son statut de chef-lieu de daïra mais en même temps on lui reconnaît cette trame urbaine orthogonale, en damier lui valant le statut de ville. À notre avis, toute l'erreur vient de là. Djemaa-Saharidj, aujourd'hui accolée à Mékla par conurbation offre avec celle-ci la grande agglomération, autour de laquelle, le développement devrait être pensé. Djemaa n'a pas la trame carrée de la ville coloniale, mais il a les fonctions urbaines, reconnues à la ville : une spécialisation dans l'artisanat, un commerce relativement développé, des services diversifiés mais surtout un poids démographique et une densité dignes des villes.

Le deuxième exemple étudié dans cette section, le PDAU de Draa-Ben-Khedda montre certes un effort de planification de la ville à travers la programmation d'un ensemble d'équipements, l'aménagement des espaces publics, des axes routiers de desserte,... La ville, victime de son évolution rapide ne trouve pas d'alternatives à son développement le diagnostic est peu fouillé

et les conclusions nous semblent assez hâtives. En outre, La vision reste cantonnée à l'espace de la commune, on fait furtivement référence à la daïra (quand il s'agissait de prendre en compte une aire de rayonnement plus large pour justifier des équipements d'envergure, tel un hôpital,...). Mais le champ d'analyse ne dépasse pas ce niveau local, ignorant ainsi les enjeux du développement à l'échelle de la wilaya ou des wilayas limitrophes. Exemple, les projets de déviation ferroviaire par Oued-Falli vers Tizi-Ouzou puis Oued-Aissi- Azazga, prévus dans le PDAU de Tizi-Ouzou, et relevant du plan d'aménagement de la wilaya, n'est même pas évoqué. Le projet de la nouvelle-ville de Oued-Falli et le stade olympique de 50000 places, l'est encore moins,... D'autre part, la particularité de la ville à travers son passé historique de ville coloniale, sa formation accélérée en tant que ville industrielle et sa position de carrefour et de nœud de communication, vers Alger, vers Tizi-Ouzou ou vers Boghni –Draa-El-Mizan n'apparaissent pas dans la réflexion du développement de la ville et des projets qui lui sont consacrés. Depuis les années 2000, Tizi-Ouzou et DBK se disputent la conurbation. La rocade de Boukhalfa (Nord de TO) et la nouvelle-ville de TO, le stade olympique et les autres infrastructures feront que les deux agglomérations seront accolées l'une à l'autre dans moins de vingt ans !

Les concepts véhiculant l'analyse du PDAU, histoire – repère – accessibilité –espace public ne trouvent pas écho dans l'analyse elle-même ni dans les orientations d'aménagement des PDAU analysés. En l'absence d'étude d'exploration sur l'histoire de la ville, la sociologie urbaine, la géographie économique,... on ne peut aboutir qu'à un semblant de plan. Celui-ci devrait requérir la participation des responsables locaux et les élites locales (les universitaires, les chercheurs,...) et bien entendu un travail à faire bien avant d'engager l'avenir de la ville et de la commune. Pour le moment, c'est le développement informel, c'est-à-dire sans stratégie ni plan de développement à long terme, qui est mis en œuvre, sous couvert du processus de libéralisation économique et politique du pays. Ce qui explique les révisions permanentes des « PDAU » et des « POS », le développement des émeutes urbaines, les contestations « citoyennes », le laisser-aller des élus locaux, enfin, le désordre urbain.

Conclusion du chapitre 4

Trois PDAU, trois situations différentes, trois démarches et surtout trois visions. Le PDAU de la commune de Tizi-Ouzou a offert une analyse relativement fouillée sur la formation de la ville depuis les premiers germes urbains et les différentes mutations ayant produits les éclatements de la ville. L'examen du processus de concentration des activités et des hommes, des économies de localisation et d'agglomération qui en ont découlé ont permis de forger un projet urbain s'imprégnant de la problématique de développement de la wilaya et de la région centre du pays. Des insuffisances persistent cependant, car certains aspects de la vie de la cité n'ont pas eu une part suffisante de réflexion, exemple la prise en compte des lieux d'interaction spatiale qui s'imposent pour chaque nouvelle périphérie apparue,...

Les deux autres PDAU, Mékla et Draa-Ben-Khedda semblent certes vouloir promouvoir les villes et les communes respectives par des projets de développement porteurs, mais il n'en demeure pas moins que leurs analyses territoriales sont peu développées, insuffisamment recherchées. L'approche conceptuelle et les outils d'analyses ont été, à notre avis peu approfondis. Pour Mékla par exemple, le concept pivot autour duquel on pouvait élaborer le projet urbain était l'agglomération bicéphale Mékla –Djemaa-Saharidj. Trait atypique dans une région jouxtant la montagne et les basse collines et offrant tant les avantages de la ville (structure en damier et lieu de la fonction de commandement) et ceux du village (densité démographique élevée, lieu de culte et d'interaction spatiale, lieu de convergence des autres villages, assise économique par la présence de l'artisanat,...). La référence à la seule ville coloniale (Mékla) est à notre avis une erreur. La ville, lieu de centralité et réceptacle des divers projets de développement ne peut-être pensé qu'à travers l'agglomération bicéphale Mékla –Djemaa-Saharidj. Le dernier cas étudié, la ville de Draa-Ben-Khedda doit requérir à notre sens, une recherche plus fouillée. Car c'est à partir de la compréhension de son processus de formation, des étapes de son évolution, de ses choix de développement depuis la localisation de la COTITEX,... que la vue prospective de la ville peut être dégagée. Par ailleurs, celle-ci n'a aucun sens si elle n'est pas replacée dans un contexte régional, voir national. Les projets de développement initiés par le PDAU de Tizi-Ouzou n'ont pas été pris en compte. Sa particularité de ville presque concentrique et sa proximité de la future ville d'Oued-Falli et du stade olympique doivent permettre de réfléchir sur la conurbation entre les deux villes ou la future grande ville de Tizi-Ouzou. Ce sont là des aspects que nous ne retrouvons pas dans le rapport du PDAU.

L'absence de POS diminue la portée des PDAU. Ceux-ci, rappelons-le ne sont que des documents d'orientation qui ne peuvent être concrétisés qu'au travers d'un plan d'occupation des sols, identifiant les assiettes foncières et les réglementations urbanistiques. Leurs couts et la lenteur dans leur approbation n'empêchent pas l'urbanisation en marche. La grande partie des POS dégagés par les PDAU, n'est pas encore approuvés, l'urbanisation continuera alors de se faire dans l'anarchie et l'opacité.

Enfin, les bureaux d'études privilégient les aspects techniques et urbanistiques et se soucient peu de l'intérêt d'une approche théorique pour cerner le développement et l'aménagement

urbain. Les trois PDAU étudiés, convergent vers une des propositions de densification des tissus urbains, aspect que nous retrouvons d'ailleurs dans beaucoup d'autres études que nous avons consultées, mais les dimensions « mémoire », « histoire », « patrimoine » de la ville, ne sont pas suffisamment cernés. En outre, aucun PDAU que nous avons examiné (ceux examinés dans ce chapitre et tous les autres PDAU consultés) n'a recouru à l'apport des recherches universitaires sur la question des villes et du développement local : thèses de Magister, de doctorat, articles scientifiques ou une quelconque contribution sur la question. Seul l'ouvrage de M. Dahmani a été quelque fois cité, plutôt plagié, dans le PDAU de Tizi-Ouzou.

Selon M. Dahmani, les PDAU ne sont en fait qu'un instrument de mise à niveau technique et administratif des agglomérations algériennes. Ce n'est pas un outil de compétitivité entre les villes ou les agglomérations. Ils ne créent pas de valeurs ajoutées, des économies externes positives, des économies urbaines attractives. Ils sont plutôt « répulsifs », ils ne répondent ni aux besoins sociaux des populations, ni aux attentes des investisseurs, ni aux objectifs des administrations concernées. C'est le paradoxe des PDAU à l'algérienne ! C'est beaucoup plus une satisfaction psychologique pour les élus locaux et pour les administrations de la wilaya qu'une réussite urbanistique pour les usagers de la ville et des citoyens.

Chapitre 5 Critiques et limites des PDAU

Introduction

Le système urbain algérien ne souffre pas de croissance urbaine démesurée, comme on a pu le voir dans les chapitres précédents. C'est un système de petites et moyennes villes. La région de la Kabylie est une illustration parfaite d'une trame de petites villes dont la cohérence calque avec la trame villageoise déjà en place depuis plusieurs siècles. Cette constance dans le peuplement au plus profond des montagnes est un peu un agent régulateur de cette permanence. On ne quitte presque jamais son village natal de manière définitive. Celui-ci restera toujours une halte pour se ressourcer. Les campagnes – montagnes ne se vident pour ainsi dire pas⁵⁶³.

Dans ce chapitre, que nous divisons en deux sections, nous nous proposons de donner les limites de la planification urbaine à travers les différents cas de PDAU étudiés. Puis tenter d'esquisser la vision de la ville et de l'urbanisation, telles qu'elles se présentent aujourd'hui, au vu de nos observations et nous appuyant sur les conclusions de l'enquête par questionnaires menée auprès des communes. La construction urbaine s'avère être une « somme » de manifestations individuelles à travers une urbanisation linéaire de plus en plus tirée par les routes. La planification urbaine semble absente, d'ailleurs elle l'est plus depuis la mise en place du PDAU, dès le début des années 90 avec la promulgation des deux lois, la loi d'orientation foncière loi 90/25 et la loi 90/29 instituant les instruments d'urbanisme. Dans la dernière section nous proposons un nouveau regard sur la ville algérienne aujourd'hui après avoir esquissé la vision du PAW (plan d'aménagement de la wilaya) de la wilaya de Tizi-Ouzou et nos propres conclusions.

Rappelons que le PDAU (élaboré et appliqué dans un pays développé, la France), ne traite pas de la transition des sociétés rurales vers les sociétés urbaines, citadines et pas seulement des populations « agglomérées ». le PDAU n'a pas de contenu économique, il n'englobe pas les PCD, les plans sectoriels, les plans de développement économiques et sociaux, ce n'est pas sa vocation. Le PDAU ne traite que de l'urbanisation et des POS.

⁵⁶³Quoi que les derniers recensements nous fassent dire un peu l'inverse. On observe en effet, une émigration massive vers l'étranger France, Canada..., la proportion de maisons fermées pendant l'année, ré-ouvertes en été avec l'arrivée des émigrés est un fait courant dans la région. De plus le taux d'accroissement de la population a baissé au dernier recensement de 2008.

Section 1 Une gestion de « coups partis »

Introduction

La ville et l'urbanisation sont le reflet de la croissance et du développement économique et social du pays. Pour le sociologue, la ville serait comme « laboratoire de la société »⁵⁶⁴. L'inadéquation entre l'accélération urbaine et la représentation de la ville chez les habitants est observée en Algérie dès les premières années de l'indépendance, comme on a pu le voir dans le chapitre deux. Les villes ont changé d'occupants pratiquement du jour au lendemain. L'arrivée massive de ces ruraux dans les villes a été l'amorce même de la désarticulation de la ville que nous connaissons aujourd'hui. Cet état de fait est gravement accentué par un système d'enseignement colonial puis national qui va rompre avec la campagne. Celle – ci est ainsi dévalorisée au profit de la ville, lieu idéal de « modernité ». La ville devient tout simplement un déplacement de la campagne avec son mode de vie de penser, de consommer, d'épargner et d'être. « Systèmes d'éducation trop fidèlement calqués sur celui des métropoles »⁵⁶⁵ écrit Bairoch à propos des villes du tiers monde. Le « vivre » en ville étant réduit à sa conception primaire : une pure occupation physique, spatiale sans une adaptation des mentalités aux changements profonds que cela induit. Comportement social évolué, acceptation de respect des espaces publics et collectifs, participation à l'effort collectiviste, paiement des taxes d'assainissement ou urbaines, électricité, eau, transport,... Le rural devient un consommateur, un client, un demandeur, un offreur (emploi, force de travail), un épargnant, un salarié, un investisseur dans le commerce, dans les services, transports, restauration, etc. Dans ses mutations, la ville algérienne à l'instar des autres villes du tiers monde, a connu cette lenteur d'adaptation à de nouveaux modes de vie⁵⁶⁶.

1.1 Espace public, espace collectif : transition des modes de vie et de consommation

La transition urbaine peut être vue comme étant une croissance urbaine accélérée entraînant des bouleversements dans la distribution des peuplements et les types d'habitat. Pour D. Pumain⁵⁶⁷ « La transition urbaine désigne une période de croissance urbaine massive, au cours de laquelle le peuplement, jusque-là fait surtout de villages, relativement homogène et dispersé, est devenu bien plus hétérogène en se concentrant autour des centres urbains ». Ainsi, le passage de la société, largement traditionnelle, à une société dite urbaine ne s'est pas fait sans heurts. L'espace urbain, ou la ville observée reflète aussi les méandres de la

⁵⁶⁴ Belguidoum S. « La ville en question, analyse des dynamiques urbaines en Algérie », communication présentée au colloque sur « Penser la ville, approches comparatives », KHENCHELA, Algérie 2008.

⁵⁶⁵ P. Bairoch, Op. Cité, page 572.

⁵⁶⁶ P. Bairoch, page 580. L'auteur parle de problème d'adaptation du comportement humain chez les habitants des villes « modernes » dans les pays du tiers monde.

⁵⁶⁷ in « Les formes urbaines dans le monde » Anne Bretagnole, Denise Pumain, Celine Macchian-Marchuzzo, S/D (dir), Pumain 2007, « données urbaines 5 », Paris anthropos. L'auteur écrit aussi Cette transition est achevée dans les pays anciennement industrialisés (Europe, États-Unis), se poursuit encore dans les pays d'Asie (Chine, Inde) et commence seulement dans certains pays d'Afrique Noire ». En Europe de l'ouest, par exemple, le taux d'urbanisation (part des villes de plus de 10 000 habitants dans la population totale) est passé de 20% en 1850 à 60% en 1950, et en Inde, de 13% en 1930 à 28% en 2001 »

transition sociale. S. Belguidoum⁵⁶⁸ écrit à ce sujet «... Cette profonde transformation spatiale est le corolaire des mutations sociales qui ont marqué l'Algérie depuis l'indépendance. L'inachèvement des mutations sociales se reflète et se traduit dans l'organisation spatiale. Ces transformations urbaines sont portées par des dynamiques sociales mises en œuvre par les différents agents et groupes sociaux. Progressivement et sous l'impulsion des différentes forces sociales mues par leurs propres stratégies, la ville de demain émerge. Car ces villes inachevées sont aussi des villes en devenir, évoluant au rythme des recompositions sociales qui leur donnent le ton. Cette analogie de la forme spatiale et de la structure sociale, jamais totalement parfaite, s'exprime sous une forme réifiée ; l'espace réincarne la société, la ville cristallise la structure sociale». Le SNAT⁵⁶⁹ de 2030 fait état de la transition urbaine de l'Algérie, rappelant que 86% de la population algérienne résident dans les agglomérations chefs lieux, une urbanisation généralisée à l'ensemble du territoire national. Il ne manque pas néanmoins de noter « la dégradation du cadre de vie,... la construction d'habitat en violation de la législation et la réglementation... ».

Urbanisation et comportement social adapté doivent conduire à de nouveaux modes de vie et de consommation, à une certaine « citoyenneté »⁵⁷⁰. Sujet intéressant plus le sociologue, mais ayant aussi des répercussions sur l'économie de la ville : demande de diversité de biens et services, demande de nouvelles centralités. L'exemple le plus frappant est celui de la nouvelle ville de Tizi-Ouzou, où de nouveaux lieux de centralités sont « inventés », spontanément créés par les habitants, par les femmes d'un certain âge. A la recherche de lieux de convivialité et de détente, les dames se rassemblent dans des lieux improvisés pour entretenir des relations du village et un ressourcement. Tout comme le souk⁵⁷¹ du même quartier, créé spontanément en l'absence d'une structure planifiée, un marché couvert. Ce sont là de nouveaux repères d'identification que la planification n'a pas su canaliser par la création de lieux centraux de convergence des intérêts des usagers : places ou jardins publics ou de marché couvert,... Les économies urbaines tirées de ces agglomérations de personnes et d'activités n'auront été que plus grandes pour la ville et pour le bien-être des consommateurs usagers. La notion de l'espace public, analysée par les géographes⁵⁷² peut constituer aussi un autre élément permettant de comprendre la transition sociale. Son appropriation par des habitants pour des usages personnels révèle la difficile adaptation à un nouveau mode de vie. Les trottoirs, les chaussées, les espaces verts et leur reconversion en jardins et potagers privés,... Dénotent de l'absence d'une gestion urbaine de l'espace, d'une étude insuffisante

⁵⁶⁸ S. Belguidoum, Op. Cité, colloque de Khenchla, 2008

⁵⁶⁹ Rapport de synthèse du SNAT, op. cité page 18

⁵⁷⁰ « Ainsi les usagers de la ville sont désignés au mieux comme acteurs de la ville et souvent indifféremment comme habitants, citoyens ou encore citoyens. Nommer les gens de la ville paraît difficile. Si les termes génériques de population, d'habitant et d'utilisateur sont neutres, ils sont trop généraux pour rendre compte des pratiques différenciées qui s'observent. La notion de « citoyen », notion plus juste, a le mérite de renvoyer à un rapport global que les individus entretiennent avec la ville, alors que celle de « citoyen », récurrente dans les écrits, est une catégorie juridico-politique définissant non pas des rapports à la cité mais à l'Etat et la nation. Se limiter à ces notions générales, c'est se priver de catégories d'analyse donnant sens à la réalité sociale. Leur recours systématique témoigne d'un déficit conceptuel », S. Belguidoum, 2008, op. Cité

⁵⁷¹ Agharmiou-Rahmoun N. et Aknine-Souidi R. op. cité

⁵⁷² DRIS N. « la ville mouvementée : espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger », édition L'Harmattan, Paris, 2002

de la ville algérienne, en zone de montagne particulièrement. La ville devient inévitablement un lieu où on réinvente le village traduisant ce désir « naturel » des nouveaux résidents de reproduire le schéma rural, le seul qu'ils connaissent. Dahmani M. écrit à ce sujet, « ...La ville (Tizi-Ouzou) n'arrive pas encore à s'asseoir sur son propre socle de valeurs. Elle est constamment ballotée entre le code villageois dit traditionnel et les codes modernes... »⁵⁷³.

Aucun PDAU analysé dans le cadre de ce travail n'a proposé la création d'un jardin ou d'une place publics, des lieux de rencontre ou de convivialité pour les personnes âgées par exemple ! Ces lieux ont déserté la planification urbaine depuis la création des premiers centres coloniaux. La ville est ainsi pensée en dehors de la structure sociologique de la société kabyle.

1.2 L'urbanisation comme somme de manifestations individuelles

L'urbanisation observée aujourd'hui semble être une « somme » de manifestations individuelles comblant les insuffisances de l'État. C'est la conclusion à laquelle nous arrivons à la lumière des résultats du dépouillement de l'enquête par questionnaire⁵⁷⁴ menée auprès des 26 communes de l'échantillon (voir le tableau n°77, en annexe), attestée par l'observation à travers nos visites des multiples agglomérations (Tizi-Ouzou, Maatkas, Souk-El-Tnine, Bouzeguène, Ben-Douala, Ouadhias, Rédjaouna, Thala-Athmane, Tikobain, Makouda,...).

Mais au préalable, notons le grand décalage entre les statistiques officielles communiquées par l'ONS lors du RGPH de 2008 et celles des APC. Les deux sources sont discutables. Celles de l'ONS avantagent les aspects techniques, ilots et districts, distance entre les habitations, etc. Celles des communes sont trop fantaisistes puisqu'elles confondent souvent les lieux - dits et les vrais villages. Pour des raisons objectives, telle la disponibilité des informations ou leur prise en compte dans les analyses des PDAU, nous considérerons les données du RGPH de 2008 (du moins celles concernant le nombre de villages et de hameaux). Ainsi, nous avons dû poser la question sur le nombre d'agglomérations par commune (villages ou hameaux) aux responsables des APC moins pour rechercher l'information elle-même (connue par le biais du RGPH 2008) que d'amener les responsables locaux questionnés à quantifier et identifier ces entités. Il s'avère ainsi, que les notions d'agglomération secondaire (usitée par l'ONS), de villages, de hameaux ou de lieux - dits sont ambiguës et comprises différemment par les uns et les autres. Si certains villages sont considérés comme de véritables petites villes pour les gestionnaires locaux, par leur poids démographique, leurs équipements urbains, la diversité de leurs commerces ou la structure du bâti et des immeubles (le cas des villages d'Akaoudj, Djemaa-Sahahridj, Djebba...) d'autres, sont considérées (par l'ONS) à tort comme des villes (Ath Mendès,...).

⁵⁷³ Dahmani M. (S/D), Op. Cité page 335.

⁵⁷⁴ Le questionnaire, en annexe, a porté sur 30 communes des différents espaces géographiques de la wilaya. Cependant seules 26 ont pu être récupérées et traitées. Les grèves incessantes ayant touché les communes ont véritablement perturbé notre mission.

1.3 L'urbanisation observée et la planification préconisée. Est – ce l'échec de la planification urbaine ?

Outre les délais longs qui séparent l'élaboration des PDAU et ceux des POS, expliquant souvent l'inefficacité de la planification urbaine, l'enquête par questionnaire nous a permis de relever une incohérence entre les besoins exprimés des territoires, en l'occurrence les collectivités locales, et un certain nombre de décalages entre les visées de la planification et les retombées sur le terrain.

A la question de savoir si les communes participent à l'élaboration du PDAU, moins d'une commune sur six se dit partie prenante de la première phase (phase diagnostic), alors que sept sur dix vont jusqu'à la phase aménagement et orientations. De plus, aucune commune n'établit un plan de développement indiquant ses priorités et ses spécificités l'impliquant davantage et suscitant des initiatives locales. Par ailleurs, le PDAU ne semble pas répondre à un besoin réel en matière de projets de développement de la commune pour toutes les communes de la wilaya selon les réponses des responsables questionnés. Ainsi, si les communes de l'arrière-pays côtier et celles de la vallée du Sébaou sont presque unanimes (31% du total des communes) pour dire que le PDAU répond à un besoin réel en matière d'organisation spatiale et de projets de développement, celles de la dépression de DEM et de la montagne ne reconnaissent pas ces attributs au document d'urbanisme. Nous soulignons cependant, que leur manque d'implication, leur « frilosité » quant au projet de développement de la commune ne permet aucune autre alternative pour le développement de leurs territoires. Ce qui s'expliquerait par la centralisation des décisions et la limite de leurs prérogatives dans le cadre du nouveau code communal mais aussi l'insuffisance des moyens financiers décourageant ainsi toute initiative locale et inhibe toutes les idées.

Une commune sur deux pense que l'étude d'urbanisme traduit un besoin réel de leur collectivité locale en matière de gestion et d'organisation des sols. Elles restent cependant majoritairement sceptiques quant aux solutions apportées par cet instrument aux préoccupations de leurs communes. Il s'agit ici des communes de montagne qui pensent, à l'unanimité, que le PDAU est loin d'offrir des solutions adaptées à la spécificité de la zone montagneuse surtout quand les POS ne suivent pas. Ceux-ci étant très coûteux, ils sont élaborés bien plus tard que les PDAU.

Enfin, près de la moitié des communes enquêtées estiment que le PDAU est loin de cadrer avec leurs spécificités, tel leur cachet villageois dominant. Une commune sur cinq ne se prononce pas sur la question. C'est dire que leurs motivations ou leurs inquiétudes quant au sort de la commune à travers de tels instruments d'aménagement, ne sont pas de mise. La qualité de l'encadrement, son manque d'expérience sur de nouveaux outils, qui pour la première fois impliquent la concertation avec tous les secteurs intervenant dans la vie de la commune, y compris la société civile. En outre, l'approche du PDAU étant standardisée, les outils d'analyse et les concepts retenus sont utilisés indifféremment pour une commune rurale, de montagne se distinguant par la multiplicité de ses villages et les communes urbaines, telle Tizi-Ouzou. L'urbain, le rural, la ville de montagne ou de la plaine,... ne sont pas des

concepts suffisamment approfondis pour produire des PDAU à la mesure des spécificités locales. Notons cependant, que seul le PDAU de Tizi-Ouzou, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent a requis une attention bien particulière. Dans tous les autres PDAU que nous avons examinés, on parle indifféremment de « centre – urbain » pour le chef-lieu de Makouda, de Draa-Ben-Khedda, de Sidi-Naamane, de Maatkas ou d'Azazga. La qualité de l'encadrement des bureaux d'étude, leur inexpérience ou leur incompétence explique des démarches peu soucieuses des véritables préoccupations locales comme on a pu le voir dans le chapitre précédent. Or, les réalités sont totalement différentes, du village aux prémices de ville jusqu'à la vraie ville, des territoires qui pourtant sont analysés de la même manière, la programmation des équipements est dictée par la même logique, les réalités socioéconomiques sont traitées sans discernement,...

- **Les instruments de la planification urbaine sont le fruit d'une décision centrale et n'émanent pas d'un besoin local.**

Même si elles adhèrent à l'idée de l'organisation spatiale de la commune, les collectivités locales enquêtées se voient plus contrainte par un plan, « imposé » d'en haut. En effet, Le PDAU, selon les réponses recueillies, n'émane réellement pas d'une demande locale, de l'écoute du territoire. Il est imposé, car les textes obligent toutes les communes à en être dotées. L'approche normative préconisant l'affectation des programmes de développement en fonction de grilles n'arrange guère les choses puisqu'elle fera abstraction d'une réalité toute différente. Combien d'écoles primaires sont aujourd'hui fermées car il n'y a plus suffisamment d'élèves ? La baisse de la population pour cause de diminution de la natalité ou d'émigration massive n'apparaît pas dans les projections de certains PDAU. Celui de Draa-El-Mizan par exemple élabore ses projections démographiques sur la base des taux d'accroissement de la population dégagés du RGPH de 1998 alors que l'étude est terminée en 2009, les données démographiques de 2008 n'ont pas été considérées !

Nous notons un certain nombre de déphasages ou de décalages qui permettent d'apprécier le creuset entre la ville (ou l'agglomération) « planifiée » et la ville (ou l'agglomération) existante, réelle.

- **Décalages entre actes d'urbanisme et urbanisation**

Les autorisations de construire font souvent défaut quand il s'agit des villages. En moyenne, le nombre de permis de construire délivrés annuellement pour chaque commune enquêtée se situe autour de 200. Des situations conflictuelles sont ainsi souvent révélées. Dans le cas des communes de Mékla ou de Fréha par exemple, certains hameaux ne sont même pas identifiés sur la cartographie des anciens PDAU. Ceux-ci s'étant basés sur de vieilles cartes de l'État-major. En conséquence, les hameaux se trouvent être localisés en zone non urbanisable et le permis de construire ne peut dans ce cas être délivré !

Si la majeure partie des communes estime que les constructions se font dans l'ensemble avec permis de construire, il reste que les proportions d'habitations érigées sans acte d'urbanisme sont aussi nombreuses. Yatafène, Boudjima ou Larbaa-Nath-Irathen enregistrent un nombre élevé de constructions sans permis, allant jusqu'à 70%. En bref, parallèlement à des

constructions « normalisées » il y a beaucoup d'autres qui se font en dehors de la sphère régulière, c'est-à-dire de la réglementation. Les constructions⁵⁷⁵ sans permis de construire sont plus nombreuses dans le massif Kabyle, à l'inverse de la vallée du Sébaou qui semble plus réglementée.

Par ailleurs, les périmètres urbains ou de développement des villages sont souvent mal ou insuffisamment identifiés. Ils sont désignés parfois de manière imprécise sans repères sur le terrain. Ce qui constitue une faille que les habitants exploitent pour ériger leurs constructions, le plus souvent aux abords des routes. C'est le cas de Mékla par exemple, où les nouvelles constructions n'ont pu être contenues dans des périmètres, qui en réalité sont aléatoires. Partout en Kabylie, l'observation nous montre cette tendance continue, ininterrompue de l'urbanisation ; vers Boudjima, l'axe Timizar-Loghbar – Levdhahi – Laazib Ou Haddad est un trait quasi continu de lignes de garages.

Ainsi, l'urbanisation non contrôlée est souvent liée à la problématique du foncier. Celui-ci en dicte les orientations. N'étant pas assujettis aux actes d'urbanismes réglementaires (permis de construire, de démolir,...) les particuliers continuent d'ériger des habitations et autres formes de constructions⁵⁷⁶.

Combien de maisons en Kabylie sont construites sur la base d'un permis de construire ? Force est de constater qu'il y a une sorte de moralité dans l'illégalité. On érige son habitation, sans permis de construire, sans aucune autre autorisation et on ne semble pas être inquiet par l'autorité de l'État qui ferme les yeux et laisse faire.⁵⁷⁷ Cette impunité permet en quelque sorte de juguler la tension sur les demandes de logements qui restent souvent insatisfaites. Le nombre de permis de construire délivrés par les APC est bien en deçà du nombre de constructions qui émergent chaque jour. Tel un immense chantier, la Kabylie et la région tellienne de manière générale se pérennise dans l'édification de constructions, jamais terminées. Les actes d'urbanisme délivrés traduisent théoriquement les objectifs de la planification tels que définis par les PDAU. Mais les chiffres confrontés à la réalité disent très fort le mal de cette planification, qui reste lettre morte au fond des tiroirs. Point de planification, point d'aménagement quand on se lance dans le simple exercice de l'observation.

• Les décalages entre le contenu de la loi et le laisser- faire

Parmi les communes enquêtées, sept communes sur dix n'établissent pas un plan d'acquisition des terres pour la réalisation des programmes d'investissement dans le cadre du PDAU (article 42 de la loi 90/29) et 6 sur dix n'ont pas de portefeuille foncier pour recevoir les projets de développement. Mais toutes n'élaborent pas un plan de développement de la

⁵⁷⁵ Said Belguidoum parle de « l'urbain informel » qui caractérise en fait une grande partie des villes algériennes, in « L'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale », Espace et société 3/2010 (n°143), p. 101-116, URL : <http://www.cairn.info/www.sndi.arn.dz>

⁵⁷⁶ Des hangars, poulaillers pour l'élevage du poulet de chair ou de bovins et ovins sont construits à proximité des habitations. Ce qui donne un brassage des fonctions, agricoles résidentielles souvent au détriment de la qualité de vie (exemple du hameau vers azaghar dans (Ait-Aissa-Mimoun).

⁵⁷⁷ M. Khelladi, Op. Cité, colloque de Khenchla, 2008

commune, comme nous l'avons déjà souligné. La nature des terrains est souvent en cause, terrains privés entraînant des problèmes d'expropriation, terrains domaniaux, ... C'est dire l'entrave principale à toute opération de planification. Le problème du foncier est d'autant plus aigu en région de Kabylie que beaucoup de projets de développement sont délocalisés dans d'autres wilayas.

La réalité du terrain est ainsi bien en deçà des ambitions du PDAU. La disponibilité de l'assiette foncière, préalable à toute politique d'occupation des sols n'est souvent pas garantie. La nature juridique des terres, les problèmes de l'indivision, les lenteurs administratives pour le règlement des litiges relatifs à cette question, les longues procédures d'expropriation... sont autant d'obstacles pour la gestion de l'espace et la planification urbaine. Par ailleurs, la spéculation foncière et le détournement de certains lotissements de leur vocation première ampute d'autant l'assiette foncière, exemple du cas de Draa-Ben-Khedda où on signale le détournement de terrains du lotissement de Mouldiouène prévus pour la réalisation d'un ensemble de logement et d'équipements. Beaucoup de PDAU signalent en effet l'insuffisance de foncier pour la réalisation d'équipements publics, exemple de Djemaa-Saharidj où certains équipements ne peuvent être réalisés qu'aux lieux et places des anciens équipements, faute de terrain dans l'enceinte du village ou à cause de sa nature juridique privée ! La loi prévoit pourtant, le droit de préemption et d'expropriation en cas d'utilité publique !

• **Décalage entre les attentes des APC et les études des bureaux d'étude et d'urbanisme**

Si la majeure partie des communes enquêtées (8 sur dix) disent s'être concertées avec le bureau d'étude responsable du PDAU, elles dénoncent cependant certaines incohérences⁵⁷⁸. Presque la même proportion prétend faire des suggestions quant aux projets de développement couvrant tous les domaines de la vie économique, de la réalisation de zones touristiques, à la réalisation d'habitations. Certaines communes, le cas de Timizart par exemple n'adhère pas à certaines propositions de projets de développement émises par le bureau d'étude (URTO) sur une crèche pour enfants que les responsables locaux estiment inopportune pour leur commune.

Par ailleurs, quelques responsables des directions d'urbanisme des communes dénoncent le peu de sérieux qu'accordent certains bureaux d'études dans le diagnostic territorial. Ainsi, il arrive que des villages ou hameaux ne soient même pas consignés dans les rapports. Ce qui porte un coup dur aux options de développement et d'aménagement qui demeureront approximatifs⁵⁷⁹.

⁵⁷⁸ Le cas de la commune d'Ouaguenoun qui a rejeté le PDAU, étude de l'année 2000 (ancienne version) en criant au scandale, via la presse. En effet, l'étude n'ayant pas actualisé les informations, donne des projections de développement très irréalistes.

⁵⁷⁹ Ce sont les propos du responsable technique de la commune d'Ait-Aissa-Mimoun, qui déplore la rapidité avec laquelle les enquêtes sur le terrain pour le PDAU de 1996 sont faites par des personnes venant d'Alger ne connaissant pas la région et pressées de repartir au plus vite. Il faut rappeler ici que l'étude s'est déroulée pendant les années de grande insécurité.

- **Paradoxe entre les règles d'urbanisme et essor des constructions privées : un autre échec des PDAU.**

Les responsables des APC notent bien le grand nombre de constructions qui ne respectent pas la procédure habituelle (permis de construire et autres actes d'urbanisme). 22 communes sur les 26 enquêtées disent contrôler les constructions en cours comme le stipule la loi, pourtant toutes dénoncent les infractions perpétrées au grand jour et au grand dam des autorités locales. Ces infractions ne donnent pas toujours lieu à une action en justice. En dépit du suivi des constructions et des chantiers, comme le prétendent les responsables questionnés, le manquement aux règles d'urbanisme est souvent présent. Nonobstant les contrôles prétendus réguliers, l'infraction verbalisée est fréquemment à un stade avancé, elle n'est pas remédiée au moment opportun. Conséquence, la construction est engagée et le mal est fait. On procède alors à une gestion d'un « coup parti » qui composera avec la « planification » en marche.

Avec la politique d'aide à l'auto construction et le passage obligatoire par le contrôle administratif, l'État est un peu plus « regardant » sur l'évolution et le suivi des constructions en zone rurale. Conçue comme une alternative immédiate à la crise de logement, la politique d'aide à l'auto – construction contribue véritablement à la fixation des populations sur leurs terres (puisque l'assiette foncière est un préalable à la candidature pour ce type de projet). Mais la qualité architecturale du bâti est souvent mauvaise, conjuguée à la promiscuité avec d'autres habitations, de nouveaux hameaux naissent sacrifiant l'harmonie du village et dégradant davantage les paysages.

- **L'aspect approximatif et superficiel des propositions des PDAU**

Dans l'étude elle-même, les orientations d'aménagement sont souvent superficielles voire évasives. La perception du village ou de la ville est différente chez le responsable de la commune et chez le concepteur de l'étude du PDAU.

A la question de savoir si le chef-lieu⁵⁸⁰ de commune est vu comme une vraie petite ville, près de la moitié des APC enquêtées répond par la négative. Il s'agit ici des communes du massif Kabyle et de la dépression de DEM principalement. C'est dans la vallée du Sébaou et la zone du littoral que les chefs – lieux de communes sont plus perçus comme des villes. Rappelons qu'un grand nombre des chefs-lieux de commune de montagne ne sont véritablement qu'un ensemble de villages juxtaposés ayant terminé leur jonction, constituant ainsi une nouvelle grosse agglomération étalée exemples Maatkas, Beni-Douala, Bouzeguène,...

A l'inverse, 7 communes sur 10, des communes enquêtées estiment qu'il y a au moins un village qui pourrait jouer le rôle de petite ville. Nommés sans aucune hésitation, ces gros villages sont vus comme de véritables petits centres urbains au vu de leur poids démographique mais aussi de leurs équipements scolaires et de santé mais surtout de commerce. Parmi les exemples des « petites villes pressenties » comme telles, nous citons : Abizar dans la commune de Timizart ; Akaoudj dans la commune d'Ath-Aïssa-Mimoun ;

⁵⁸⁰ Les chefs-lieux de commune considérés ici sont souvent des petits hameaux, où les premières structures éditaires sont localisées.

Ain-Faci dans la commune de Draa-Ben-Khedda ; Boushel, Tala-Talmouts, Talal-Amara, Taboukert (avec ses deux entreprises industrielles, l'ORAC, de production de poulet de chair pour 140 emplois et la production de meubles pour 390 emplois) dans la commune de Tizi-Rached ; Cherfa, Ath-Bouaddadans la commune d'Azaga ; Djemaa-Saharidj dans la commune de Mékla ; Djebba, Azib-Ouhaddad dans la commune de Ouaguenoun ; Berkouka dans la commune de Maatkas ; Tifra dans la commune de Tigzirt ; Stita, Attouche dans la commune de Makouda ; AfiretTarihant dans la commune de Boudjima, etc.

Ces villages correspondent simplement aux agglomérations dites secondaires dans le langage de l'ONS, mais les responsables locaux les voient comme porteuses de développement, des petites villes potentielles. Le but de la question était d'amener les responsables locaux à reconnaître le poids du ou des villages dans la dynamique économique de la commune et leur aptitude à jouer le rôle de villes avec les équipements dignes de leur rang. C'est à notre avis là que peut se jouer l'avenir de la ville de la région de Kabylie en y rajoutant des lotissements communaux pour la production de l'habitat. Ce qui mettra à terme un frein à l'urbanisation linéaire. Les germes urbains sont là, ce sont tous ces gros villages, à densifier par des espaces collectifs, des terrains publics pouvant recevoir habitat et équipements.

Hormis Iflissen, toutes les communes ont au moins un gros village. 75% d'entre elles estiment que ces villages pourraient jouer un rôle important dans le développement économique de la commune. Ils ne présentent pas tous la même assise économique puisque 50 % d'entre eux sont pourvus de structures économiques et sociales élémentaires : écoles, commerces, centre de santé, transports, électricité, gaz de ville, services, ... Nous l'avons vu dans le chapitre 3 que 37 communes de la wilaya ont jusqu'à 5 villages, 50 en ont jusqu'à 10 villages. Par ailleurs, parmi les 31 communes qui ont des villages de plus de 2000 habitants, 84% d'entre-elles ont pas moins de deux villages alors que presque toutes (sauf une commune, c'est-à-dire 30 communes sur les 31) ont jusqu'à 4 villages de plus de 2000 habitants. Ce qui représente autant de petits centres urbains, des petites villes à même de drainer population et activités économiques. Toutes ces localités représentant des réservoirs de main d'œuvre souffrent néanmoins de l'absence de zones d'activité. L'axe Beni-Zmenzer – Maatkas – Souk- el-Tnine par exemple présente une urbanisation linéaire, sans zone d'activité ni zone industrielle. Par ailleurs, certains PDAU (exemple l'ancien PDAU de Tizi-Ouzou) ne traitent pas des questions aussi importantes que la viabilisation des tissus en cours d'urbanisation, ou l'aléa naturel dans la localisation des équipements, ce qui a valu la révision de l'ensemble des PDAU de la wilaya.

Moins d'un quart des communes enquêtées ont bien voulu répondre à la question sur l'utilité des PDAU-POS. Certains nous ont fait part de leurs inquiétudes et leur impuissance à faire respecter la réglementation, car les constructions sont souvent bâties sur des terrains privés. L'urbanisation devient alors difficilement contrôlable, d'autant que dans beaucoup de cas les périmètres urbains ou de développement des villages sont définis superficiellement par le

plan. C'est le cas de Mékla. En l'absence d'une police d'urbanisme⁵⁸¹ et du suivi régulier des réalisations du bâti par les communes, comme le stipule la loi, il devient difficile d'appliquer les réglementations. La corruption qui sévit à tous les niveaux de l'échelle de l'administration altère plus la situation. De même, les études de POS ne suivent pas toujours l'étude du PDAU. Certaines communes doutent même de l'efficacité de ces documents qui restent sans véritable écho face à une réalité qui échappe à tout contrôle. La coordination entre les différents secteurs et organismes de l'État fait aussi défaut. L'indifférence des citoyens qui ne réagissent à l'enquête publique (avant la phase d'approbation du PDAU), que quand leurs propres terrains sont visés pour une localisation d'un projet.

Enfin, le retard entre la date d'approbation des PDAU et la concrétisation des projets s'expliquent par le manque de moyens financiers, le manque d'assiettes foncières, les lenteurs administratives d'indemnisation dans les cas d'expropriation, la hausse des coûts de réalisation de projets... Notons que depuis quelques mois, le bureau d'étude Ads-Progress, installé à Azazga, ayant réalisé un grand nombre de PDAU dont celui de Tizi-Ouzou, permet grâce à son nouveau site web l'accès à toutes les études qu'il a réalisé mais aussi ceux en cours d'étude. De même, on y trouve toutes les informations relatives à cet instrument d'urbanisme, sa définition, ses objectifs, la réglementation qui le régit,...

- **Disparités dans les données statistiques**

A travers l'analyse des PDAU, nous constatons une grande disparité dans les chiffres. En effet, le PDAU de Tizi-Ouzou par exemple, note la surestimation de la population dans l'ancien document comparée à celle prévue par la DPAT⁵⁸². Une surestimation de la population mais aussi de SAU et en conséquence celle des surfaces à urbaniser. La SAU est de 43% de la superficie totale de la commune alors que l'ancien PDAU l'estime à seulement 30%. Pour la surface agricole totale (SAT) la DPAT l'estime à 81%, l'ancien PDAU donne le chiffre de 60%... Surestimation pour l'un ou sous-estimation pour l'autre, il va sans dire qu'au final ce sont toutes les prévisions et projections urbaines qui seront affectées, altérées ! Le PDAU explique ces disparités par l'appréciation des superficies urbanisées ou à urbaniser : pour la DPAT elle est de 1952 ha, pour l'ancien PDAU de 4155 ha. La différence est énorme ! Une disparité dans les données est aussi signalée dans la commune de Mékla, le nouveau PDAU révisé a du revoir toutes les projections.

- **Une vision normative du développement cantonnée dans la grille des équipements**

S'agissant du PDAU de Draa-Ben-Khedda par exemple, les propositions de développement et d'aménagement sont souvent cantonnées à des aspects techniques conjuguant une grille nationale d'équipement et des paramètres démographiques. Les besoins de la commune en

⁵⁸¹ Selon le témoignage d'un ancien responsable de la DUC les agents instruits de la police urbaine sont souvent agressés lors de leurs sorties de contrôle. Plusieurs PV d'injonction sont déposés, mais il n'y a jamais de suite !

⁵⁸² En comparant les données de l'ancien PDAU et celles de l'ANAT. Le premier prévoit une population de 1987244 habitants pour 2010 alors que le SNAT (approuvé en 2007) prévoit pour la même date 1336723, soit un écart de 650521 !

terme de projets, d'assiette foncière pour les localiser s'appuient sur des aspects quantitatifs plutôt que sur les attentes des habitants.

Des ratios sont dégagés puis des équipements sont proposés sans étude approfondie de terrain, ce qui nous semble très superficiel. Comme pour beaucoup d'autres études de PDAU, il est rarement fait mention de la ville en tant qu'entité sociale dont les besoins dépassent les aspects quantitatifs, un établissement humain qui avec des fonctions spécifiques, un rôle régional et une place dans la hiérarchie urbaine. Les différents PDAU que nous avons consultés (Draa-El-Mizan, Boghni, Draa-Ben-Khedda, Beni-Douala, Azazga, Fréha, Maatkas, Souk-El-Tnine, Mékla...) donnent une programmation d'équipements pour la ville ou la commune « intra-muros » ne se souciant pas toujours du contexte intercommunal, régional ou même national. Dans le PDAU de Draa-Ben-Khedda, de Maatkas et Souk-El-Tnine par exemple, il n'est nullement fait référence au projet de nouvelle ville de Oued-Falli pourtant l'impact territorial, les perspectives de développement dans ce nouveau cadre régional en dépendent. En matière de transport ferroviaire, le projet de déviation de la ligne Draa-Ben-Khedda par Oued-Falli n'est pas considéré non plus par le PDAU de Draa-Ben-Khedda.

À travers quelques cas étudiés⁵⁸³ nous avons pu relever que le PDAU est loin de révéler les réalités territoriales qui s'avèrent être primordiales pour toute action de développement.

- Le cas du chef-lieu d'Ain-El-Hammam

Cette agglomération connaît depuis peu une dynamique commerciale sans précédent. Ce qui dénote d'une volonté locale de s'affirmer en tant que petite ville de montagne. L'essor commercial⁵⁸⁴ s'explique par un ensemble de facteurs dont l'agglomération économique (lieu de concentration des équipements et des voies de desserte,...), l'attachement économique et culturel (proximité du vieux centre colonial chargé de symbolique et de repères,...), mais aussi la disponibilité de rentes financières provenant des ex-émigrés qui, en fin de carrière préfèrent réinvestir dans leur village d'origine. Toute cette énergie urbaine n'est pas soulignée dans l'étude du PDAU, qui se limite à programmer des équipements en fonction de la dynamique démographique. Or le taux d'accroissement de la population étant très faible (il est de 0.1% entre 1998 et 2008) ce qui n'a pas empêché un essor commercial !

- Le cas de Maatkas

Une ville étalée en villages adjacents dont le facteur de la localisation dominant est la présence de la zaouïa Sidi-Ali-Moussa, mais surtout les deux marchés hebdomadaires Lundi et Jeudi. Une cinquantaine de villages densément peuplés⁵⁸⁵ (des centaines de petits ateliers

⁵⁸³ Il s'agit des communes d'Ain-El-Hammam, Larbaa-Nath-Irathen, Makouda, Mékla et Maatkas que nous avons visité et pour lesquels nous avons consulté les PDAU respectifs. Par ailleurs, nous avons fait travailler nos étudiants de Master en « développement local et valorisation du patrimoine », promotion 2012 qui ont pu explorer davantage la problématique urbaine pour ces localités.

⁵⁸⁴ Outre les cinq superettes localisées aux abords de la route d'une superficie de 200 à 250 m² (drainant plus de 200 clients par jour et créant jusqu'à quatre emplois par superette), il y a deux grandes surfaces ouvertes ces deux dernières années l'une de 900 m² et l'autre de 3500 m², créant ainsi plus de 20 emplois. En raison du site géographique particulièrement accidenté, ces commerces à étages.

⁵⁸⁵ C'est M. Dahmani qui donne ce chiffre, selon ses observations, on ne trouve cependant pas ce chiffre dans résultats du dernier RGPH, notamment le Tableau Récapitulatif Communal (TRC) de Maatkas). Celui-ci donne une seule agglomération secondaire pour cette commune, il s'agit de Berkouka.

de couture et de confection (jeans et dentellerie), de poterie, de menuiseries, un festival national de la poterie, des dizaines d'huileries....Pourtant cet élément déterminant n'est pas souligné dans le PDAU, qui va se limiter à proposer des équipements en fonction du poids démographique de toute l'agglomération. Pire, tout en rappelant que les terres sont à 98% de nature privée⁵⁸⁶, il va proposer des projets de développement sans en présenter des alternatives pour le problème du foncier, des terres non cadastrées ni titrées.

- **Le cas de Makouda**

Le chef-lieu de commune est localisé tout au long de la RN 72, sur des centaines de mètres formant un village linéaire. Cet axe coupe l'agglomération en deux. Pourtant le PDAU parlera de « centre urbain » à densifier, à restructurer alors que l'extension se fait plus loin au lieu-dit Azaghar à trois km de la RN 72, choisi pour des raisons topographiques, de viabilité mais aussi de présence de germes urbanisateurs, tel le lycée,...

• **Les nouveaux périmètres d'urbanisation s'adaptent aux extensions spontanées**

Les aménagements proposés prennent comme point de départ une situation engagée, un état de fait, pourtant condamnée dès les premières pages du rapport du PDAU. Le cas du PDAU de Draa-Ben-Khedda illustre bien l'adaptation au fait accompli. La planification finit par gérer des coups partis puisque le nouveau périmètre urbain a été redéfini en fonction des extensions « informelles » de la ville. La forme longiligne que prendra l'agglomération dans sa partie Ouest, le quartier dit Mouldiouane va imposer la reconsidération d'un nouveau périmètre urbain. La ville va ainsi se détacher progressivement du noyau central en s'étalant un peu plus.

Ces incohérences entre le périmètre urbain « officiel » défini par les professionnels de l'urbanisme sous l'égide de la loi et les périphéries produites anarchiquement par les habitants sont observées un peu partout en Algérie, ce n'est point le propre de la wilaya de Tizi-Ouzou. Dans le PDAU de Bejaia par exemple, on y lit « ils (les quartiers) donnent un cadre de vie conforme à leur culture de paysans, développée dans le cadre d'un village Kabyle, avec des ruelles étroites et sans géométrie. Le résultat est proche d'une catastrophe économique, écologique et urbanistique »⁵⁸⁷. Nous pouvons faire le même constat dans la ville de Tizi-Ouzou à travers les lotissements de « Les corbeaux », « Bastos », « Bordj »,...

M. Dahmani rapporte que dans les ZHUN de Tizi-Ouzou, de Boukhalfa,... les femmes entretiennent des potagers dans les petits espaces verts. Les ex-lotissements publics tels que Bouaziz, Amraoua, El-Bordj,... sont devenus des cités « évolutives » : on rase les ex-pavillons ou « villas » pour ériger des coopératives d'immeubles de plusieurs étages (dépassant les 10 étages dans la cité El-Bordj). Les jardins attenants à ces maisons individuelles sont bâtis et on effectue des surélévations sur ces mêmes « villas ». Les trottoirs sont squattés et bâtis. Les reliquats des ex-réserves foncières communales sont récupérés par les ex-propriétaires et revendus au prix fort à des spéculateurs immobiliers.

⁵⁸⁶ PDAU de Maatkas, phase 1, URTO, 2009

⁵⁸⁷ Goudjil M., «Quelle configuration de la ville pour accompagner le développement d'un pôle de compétitivité ? Cas de la ville de Bejaia », mémoire de Magister, S/direction de M. Khelladi, faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, université Abderrahmane Mira, Béjaia, Juin 2012.Op cité, page 151

Avec l'accroissement démographique, les actions de développement et les types d'aménagement de la ville ne vont pas toujours dans une logique de planification prospective, à visée lointaine. Les mesures ponctuelles vont primer sur celles du long terme sacrifiant ainsi les particularités des anciennes villes, leurs repères et contenus historiques.

1.4 Quelques réflexions sur la pertinence des PDAU

Ce point est traité à partir de nos premières conclusions tirées de l'analyse d'un grand nombre de PDAU, autres que ceux étudiés dans le chapitre précédent. L'exploitation de ces études (une quarantaine sur les 67 de la wilaya, voir le tableau 78 en annexe, sur la liste des PDAU consultés) dont une grande partie sous leur ancienne version (leur révision étant en cours) nous ont permis un certain nombre de remarques. Notons de prime abord, que les PDAU faits par un même bureau d'étude sont généralement identiques, seuls les noms des communes vont changer.

1.4.1 Les limites des PDAU

Parmi les PDAU consultés certains sont révisés, en version numérisée mais beaucoup d'autres sont ceux de l'ancienne version. Beaucoup de limites ont été relevées que ce soit au premier stade de leur élaboration, c'est-à-dire en amont du travail de l'étude, ou en aval, à la phase finale, au moment de l'approbation.

1. En termes de collecte des données, le PDAU s'appuie souvent sur des données peu fiables, des estimations, ou des approximations, celles du dernier RGPH ne sont pas toujours mises à profit. Le PDAU de la commune de Draa-El-Mizan par exemple fait les projections de développement sur la base d'extrapolations des données de du RGPH de 1998, alors que l'étude est faite en 2009 et le RGPH est réalisé en 2008 ! En conséquence, il y a souvent une surestimation des données démographiques entraînant celle des besoins en équipements. Dans les PDAU en révision de Mékla et de Tizi-Ouzou par exemple, la surestimation de la population dans les anciennes versions est signalée, comme nous l'avons déjà noté.
2. Les aspects économiques et financiers ne sont pas pris en compte : outre la finance locale de commune, les indicateurs économiques tels que les prix, l'inflation, l'évolution des prix du marché foncier ne sont pas pris en compte dans l'affectation des espaces. Ces variables pouvant remettre en cause des choix de projet par exemple. En outre, moins d'un quart des communes enquêtées ont bien voulu donner le coût exact de l'étude du PDAU. Toutes les autres invoquent « le secret professionnel ».
3. L'allongement des délais de réalisation de l'étude rend souvent les conclusions caduques. L'urbanisation n'attendant pas, elle empiète souvent sur des choix de projets ou des localisations futures. Les territoires étant en perpétuel changement, les lenteurs bureaucratiques retardent voire réduisent à néant des efforts de planification. Au moment où la bureaucratie est enclenchée, les constructions anarchiques continuent à se réaliser et les orientations des PDAU à être bafouées.

4. La rareté des études cadastrales conjuguée à la nature privée des terrains dans la région délimite la portée des PDAU. Plus de la moitié des communes enquêtées ne sont pas couvertes d'une étude cadastrale. L'absence de ces études limite les projections et la finalisation des POS. Seules Tizi-Ouzou et Draa-Ben-Khedda en sont dotées. Ces aspects ne sont généralement pas pris en compte par le maître d'œuvre, c'est-à-dire le bureau d'étude. Les projections de plans de développement restent neutres, « a – spatiales », puisque le sol n'est pas intégré comme variable dans l'axiome de départ. Notre enquête a révélé que sept communes sur dix n'établissent pas un plan d'acquisition des terres pour la réalisation des programmes d'investissement dans le cadre du PDAU comme le stipule la loi (article 42 de la loi 90/29) et 6 sur dix n'ont pas de portefeuille foncier pour recevoir les projets de développement. La réalité du terrain est ainsi bien en deçà des ambitions du PDAU. La disponibilité de l'assiette foncière, préalable à toute politique d'occupation des sols n'est souvent pas garantie. La nature juridique privée des terres, les problèmes de l'indivision, les lenteurs administratives pour le règlement des litiges relatifs, les longues procédures d'expropriation,... retardent souvent la réalisation des objectifs. Les projets sont alors délocalisés, reportés à une date indéterminée ou annulés. Ce qui entraîne autant d'obstacles pour la gestion de l'espace et la planification urbaine.
5. L'opposabilité aux tiers, selon les textes régissant les PDAU, a-t-elle une consistance juridique ? Notre enquête montre que non. Plus de 8 communes sur dix disent contrôler les constructions en cours de réalisation, pourtant toutes dénoncent des infractions aux règles d'urbanisme. Ces infractions donnent rarement suite à une action en justice. L'étude de Moussaoui⁵⁸⁸ va dans le même sens puisqu'il va montrer à travers la daïra de M'chedallah (wilaya de Bouira) la complaisance des pouvoirs publics et le recours rare à l'appareil judiciaire. L'infraction est souvent verbalisée, n'empêchant pas la poursuite du chantier.
6. La non – adhésion des citoyens aux projets du PDAU qui se traduit par leur faible empressement aux affichages des enquêtes publiques. La corrélation entre la nature des terrains et le nombre d'oppositions aux projets de développement est incontestable. Certains responsables locaux que nous avons entretenus affirment en effet, que les citoyens ne se manifestent, après l'enquête publique, que lorsque le terrain ciblé par le PDAU est de nature juridique privée. Là ils opposent leur objection pour les projets prévus par le plan. Le cas de M'Chedallah étudié par Moussaoui montre aussi cet aspect. D'autres études⁵⁸⁹ montrent aussi cette forme de rétention foncière par les propriétaires fonciers privés en attente de hausses de prix ou des problèmes juridiques et techniques

⁵⁸⁸ Moussaoui Ali, « Aménagement du territoire et développement , vérification de la relation à travers l'étude de la pertinence et de l'opérationnalité du PDAU de la daïra de M'Chedallah », mémoire de magister, faculté des sciences économiques et de gestion, UMMTO. L'auteur montre à travers l'étude des PDAU des six communes de la daïra les limites de ces instruments.

⁵⁸⁹ Laiche Mohand, Les nouveaux instruments d'aménagement et d'urbanisme : PDAU et POS. Appréciation et évaluation. Cas de Tizi-Ouzou », M. LAICHE, UMMTO, 2007 et Mahoui K, Op. Cité page 370

retardant la mobilisation de terrains. Le problème de l'indivision complique davantage la question.

7. Le faible engouement pour le PDAU de la part des citoyens, mais aussi de la part des collectivités locales. Les a-t-on sollicités ? En ont-elles exprimé le besoin d'un tel type d'outils de gestion ? Là aussi, l'enquête par questionnaire nous montre le peu d'intérêt voué à l'étude. Celle-ci n'émane pas d'un besoin local exprimé. Les préoccupations des responsables locaux semblent se focaliser sur les aménagements primaires de route, d'assainissement,... mais pas de projets d'envergure. Nous l'avons noté plus haut, l'absence d'un plan de développement, d'une réflexion sur l'avenir de la commune en amont de l'étude du PDAU ne se fait pas. Par ailleurs, l'indifférence des citoyens pourrait être expliquée par la- quasi absence de mouvements associatifs, mais aussi par d'autres préoccupations du quotidien, cherté de la vie, chômage, ... Par méconnaissance de l'intérêt de tels outils de gestion aux mains de la commune, ils deviennent spectateurs au lieu d'être de véritables acteurs. Mais leur a-t-on demandé leur avis sur ce qu'ils pensent du devenir de leur localité ? La concertation (avec les différents acteurs économiques, avec la société civile,...) est l'un des aspects les plus positifs du PDAU, mais elle ne semble pas bien comprise, dans la réalité, elle ne se fait pas ou peu. Les secteurs économiques ne s'impliquent pas suffisamment, non plus. Exemple, le secteur de l'agriculture quand il dénonce la conurbation des villages et le grignotage des terres ne propose pas des alternatives. En outre, l'ensemble des partenaires sollicités dans le cadre de la concertation, ne viennent pas avec un projet, chacun dans son secteur, éducation, santé, agriculture, hydraulique, transport,...
8. Nous avons remarqué que quand un bureau d'étude prend en charge plusieurs communes, le document PDAU est tout simplement le même, depuis la phase diagnostic, jusqu'au règlement. Seuls les noms des communes changent. Il y a une pure duplication de l'étude, alors que les réalités locales, combien même elles se ressemblent, elles restent distinctes. L'exemple des communes de Souk El Tnine et de Maatkas, réalisées par l'URTO, les communes de Draa-Ben-Khedda, Sidi-Naamane et Makouda, Iflissen, Mizrana réalisées par l'URBASE de Bejaia,... montrent que d'une étude à une autre, nous retrouvons les mêmes textes, les mêmes analyses et les mêmes conclusions ! Les propositions d'aménagement et de développement s'en ressentiront plus, elles n'iront pas dans le sens de promouvoir les spécificités locales mais dans la standardisation et l'uniformisation. Maatkas est le creuset de la poterie Kabyle pourtant rien ne la prédestine, au regard du PDAU à en renforcer cette spécialisation. Draa-Ben-Khedda a un parcours industriel dans le textile (bien que récent) mais elle ne semble pas conforter cette spécialisation à travers les projets du PDAU qui lui sont consacrés. Sa position de nœud de communication par voie routière ou ferroviaire n'est pas appuyée par le projet urbain véhiculé par le PDAU. Pire, les orientations prévues dans le cadre du PDAU de Tizi-Ouzou ne sont pas intégrées dans la problématique de développement de Draa-Ben-Khedda... En faisant dans l'uniformité et la standardisation, les études de PDAU produisent ainsi des schémas monotones ne valorisant pas les spécificités locales et régionales.

9. Quels sont les apports des PDAU au développement et la croissance des villes et villages ? C'est avec la mise en œuvre de ces instruments d'urbanisme que l'urbanisation a été la plus étendue. Toutes les communes enquêtées relèvent une urbanisation accélérée depuis les années 90, date de promulgation des textes régissant les PDAU. Longiligne pouvant atteindre plus de cinq kilomètres le long des axes routiers cette urbanisation est observée partout, plus étirée dans une commune sur trois. Accentuée dans la vallée du Sébaou et dans le massif Kabyle, et partout ailleurs en Kabylie, elle semble imposer la route comme nouveau déterminant de l'urbanisation : Irdjen, LNI, Ain-El-Hammam, Iferrhounene, Tizi-Ouzou, Tassadort, Maatkas, Tighilt Mahmoud, Ait – Abdelmoumène, Chorfa, Tizi-N'Tleta, ... Pour certaines communes, (Azazga, Draa-El-Mizan, Makouda,..), l'urbanisation filiforme est telle qu'elle brasse villages et hameaux entraînant ainsi une « conurbation » longue de plusieurs dizaines de kilomètres.
10. Une urbanisation informelle, plus forte que le formel, au regard des actes d'urbanisme, mais n'ayant pas produit de bidonvilles, à quelques poches près autour de Tizi-Ouzou. Cette accumulation de capital urbain et villageois qui échappe pourtant au PIB, au Revenu National, à la comptabilité nationale donnera des croissances purement physiques aux agglomérations souvent doublées d'une croissance de l'activité commerciale. Celle-ci est boostée par les importations et non par la production nationale. Comme nous l'avons vu plus haut, les lignes de constructions s'érigeant tout au long des routes sont d'abord le réceptacle des activités commerciales multiples. Le CW 174 (de la RN 12 vers Ouaguenoun et Fréha) constitue une zone d'activité longue d'une dizaine de kilomètres, de Tizmizar-Loghbar à Tiplaquine, puis à partir de là jusqu'à Tala-Athmane, c'est l'extension de la ville de Tizi-Ouzou, de manière quasi-ininterrompue.

L'urbanisation tout au long des routes, souvent en immeubles de plusieurs étages produit de nouveaux « boulevards » commerçants mixant la fonction résidentielle et l'activité économique diverse, dominée par le commerce. Ils sont excentrés par rapport au village, toujours pas très loin de là, ce qui à terme, produit de nouveaux schémas de villages, désarticulés mais surtout étalés ou plutôt étirés indéfiniment le long des routes.

Par ailleurs, l'anarchie urbaine pourrait tout simplement s'expliquer par l'imprécision des POS ou leur inexistence. Un exemple édifiant est donné par un ancien responsable de la DUC sur le cas de Ouacifs. En effet, au moment de l'élaboration du POS, il s'avère que le relevé topographique était faux. La ville de Ouacifs étant située au bord d'un oued, nécessitant en conséquence de grands travaux. Le POS établi a fait état de la nécessité de consolider les berges et l'édification du canal afin de gagner en assiette foncière favorable à la localisation de projets. Un travail qui incombe aux services de l'hydraulique, mais pour cause de coordination des travaux, rien n'a été fait. Pour ce cas, comme pour beaucoup d'autres communes, il y a une spécificité requérant une problématique particulière que le PDAU n'envisage pas. En fait, il n'y a pas d'anticipation dans les actions, avant le travail urbanistique il y a les grands travaux d'aménagement et de viabilisation des terrains qui doivent être faits.

1.4.2 Le PDAU dernier maillon de la chaîne de l'aménagement du territoire, outil à repenser, en fonction des territoires

À partir de l'enquête que nous avons réalisée en été 2011 et des entretiens que nous avons eus avec d'anciens responsables de la DUC de Tizi-Ouzou sur la pertinence des PDAU nous pouvons souligner deux éléments pouvant être mis à profit des instruments d'urbanisme :

- Une concertation effective avec tous les acteurs locaux qui doit déboucher sur un plan de développement de la commune, avant tout projet de planification.

Ce n'est pas l'outil en planification lui-même qui est inefficace. Ce n'est après tout que la réplique du SDAU en France. C'est tout le travail en amont, qui doit se faire au niveau des collectivités locales. Chaque commune doit d'abord définir ses objectifs de développement en faisant appel par exemple aux universitaires, aux chercheurs issus de la localité, aux comités de villages, aux associations diverses,... Bref, toutes les personnes ou groupes de personnes pouvant apporter un gain pour la communauté (idée, initiative, sensibilisation des autres citoyens,...), c'est l'écoute du territoire dont nous parlions au début de ce travail. À l'issue de ces investigations, un plan de développement par commune doit être dégagé. Il fera ressortir les forces et les faiblesses, en termes de ressources, de moyens, de capital humain,...mais aussi le portefeuille foncier de la commune, comme le stipule la loi. La planification pourra être pensée à partir de ce moment. En 1989-90, la wilaya de Tizi-Ouzou avait entrepris un travail consistant à doter tous les 1300 villages d'un projet de développement. La guerre civile a tout interrompu.

• Des études spécifiques adaptées aux communes

La planification ne peut-être vue qu'à partir d'études spécifiques adaptées aux communes, notamment celles situées en montagne, dont les ressources limitées et la configuration des terrains ne lui permettent pas de gérer et de planifier des projets comme pour les communes de la vallée. Les grands travaux encourus par le site topographique très accidenté (consolidation des sols, viabilisation, assainissement,...) nécessitent de gros budget que seul l'État peut prendre en charge, des travaux à réaliser avant tout projet de développement. Par ailleurs, dans la région étudiée, il s'avère que la réalité urbaine est toute autre. L'enquête nous a révélé que le PDAU tel qu'il est conçu est inadapté à des réalités villageoises. Le chef-lieu de Makouda est considéré comme un centre urbain, alors qu'il s'agit d'une création ex-nihilo pour la localisation du siège de l'APC et des autres équipements primaires. C'est le cas aussi du chef-lieu de Beni-Douala dont la création en zone de marché, à l'intersection des villages traditionnels forme aujourd'hui une agglomération drainant l'ensemble des villages environnants. Mais ces diverses localités sont « analysées » de la même manière que Draa-Ben-Khedda, Tizi-Ouzou, Draa-El-Mizan ou Boghni,...Par ailleurs, l'appellation ville pour Matas (définie de la strate urbaine au RGPH de 2008) par exemple est loin de refléter la réalité des lieux. Un ensemble de villages contigus ne traduit pas la présence d'une ville et ne présente aucune caractéristique urbaine.

Sur la question du PDAU et des villages, d'anciens responsables de la DUC nous ont expliqué que des POS sont nécessaires pour les villages pour déterminer les périmètres d'occupation des sols avec la prise en compte de la dimension patrimoine. Ceux-ci doivent être établis dans

le cadre d'études spécifiques des villages. Mais pour cela les lois régissant l'urbanisme doivent être revues, car il y a un vide juridique sur la question. Rappelons que le PDAU, à travers tous les articles de loi le régissant (loi 90/29), il n'est nullement fait mention d'une commune urbaine ou rurale. De même, les orientations telles qu'éditées dans le SNAT ou le SRAT ne s'adaptent pas à l'espace villageois. L'absence de POS précis, légitiment en quelque sorte la localisation des constructions aux abords des routes, car porteuses de développement.

• **Homogénéiser les études dans le cadre d'un bureau d'étude spécialisé**

Le grand nombre de bureaux d'études intervenant dans la réalisation des PDAU affecte considérablement la qualité des études. Chacun y va de son approche et semble ignorer les spécificités des territoires étudiés tout comme il fait fi des plans nationaux d'aménagement du territoire (SNAT, SRAT, PAW). Seul le bureau d'étude ADS-Progress fait référence à ces outils dans le cadre de la réalisation du PDAU de Tizi-Ouzou. Le bureau d'étude URBASE de Béjaia évoque ces plans sans même effleurer la question. Nous sommes loin des objectifs de l'aménagement du territoire tels que développés dans le rapport « demain l'Algérie » où on peut lire «... Du SNAT à la commune (PDAU) il doit s'agir en terme d'instruments d'aménagement du territoire, d'un réseau hiérarchisé de schémas et de plans qui garantisse à la fois la cohérence nationale (et globale) de la stratégie mise en œuvre et l'autonomie relative dont doit bénéficier chaque communauté ou chaque collectivité territoriale en tant qu'acteur effectif de cette politique, et qui intègre nécessairement à la base (wilaya et surtout commune), la participation active des citoyens eux-mêmes »⁵⁹⁰. Les POS, concrétisation sur le terrain des objectifs de la planification, sont souvent élaborés puis approuvés plus tard que le PDAU.

À notre avis, les études de PDAU doivent être menées par une instance spécialisée sur la question fondée sur des équipes pluridisciplinaires où l'approche scientifique devra primer sur la vision technique et technocratique. Les 67 PDAU devraient donner une image cohérente de toute la wilaya, voire de la région et non une somme de 67 visions différentes. Certes, chaque document devrait mettre en avant les potentialités, les forces et les dynamiques propres des communes. Mais a-t-on besoin de tant de PDAU quand on devine leur coût ? Pourquoi ne pas opter pour des PDAU intercommunaux, voir par daïra ? Les communes étant souvent de petite superficie, et ayant des caractéristiques proches (dominance villageoise), les PDAU devraient alors être plus tournés vers une réalité autre qu'urbaine.

L'absence de professionnalisme chez les bureaux d'étude mais aussi chez les administrations publiques expliquerait aussi les failles de la planification urbaine. M. Dahmani le soulignait en 1993 en écrivant « que ces insuffisances sont à mettre sur le compte de l'apprentissage du développement ». Mais aujourd'hui, c'est-à-dire vingt ans plus tard, avec des instruments plus élaborés, une conjoncture économique plus favorable mais aussi des compétences plurielles produites notamment par l'université de Tizi-Ouzou, ne semblent pas avoir empêché d'autres insuffisances amenant à plus « d'égarements » de la ville. En effet, nous avons remarqué

⁵⁹⁰ « Demain l'Algérie, état des lieux », volume I, op. cité, page 105.

qu'aucune des thèses que nous avons consultées lors de nos recherches⁵⁹¹, n'a été citée ou exploitée par les PDAU. Pourtant, chacun de ces travaux a abouti à un ensemble de résultats avec des suggestions, des pistes de réflexion,... bref, un ensemble d'outils et de voies de recherches qui auraient été profitables pour la question du développement de la wilaya de Tizi-Ouzou et ses territoires. Hormis, un travail de M. Dahmani (ouvrage collectif sur la fondation de la ville de Tizi-Ouzou et celui de Fredj sur l'histoire de la même ville), les seules références citées (plutôt plagiées) par un seul bureau d'étude, celui de Ads-Progress sis à Azazga.

1.4.3 La nécessaire flexibilité des PDAU

Le PDAU est un instrument évolutif et non figé. Établi pour une période de vingt ans, sa révision signifie son adaptation aux changements. Nous l'avons vu plus haut, l'habitat informel dicte en quelque sorte la révision du périmètre urbain. La planification « s'incline » devant les agissements individuels, alors que le bon sens voudrait que ce soit l'inverse qui se produise. « L'urbanisme de fait a supplanté la planification urbaine »⁵⁹², comme l'écrit Madani M. Nous l'avons vu, quand il y a infraction sur les constructions réalisées, il y a rarement poursuite judiciaire du contrevenant ou démolition comme le stipulent les textes. Selon des témoignages, ce sont tous les échelons de l'administration (services techniques de la wilaya, de la commune, la police urbaine,...), qui d'une certaine manière ne jouent pas leur rôle ou contribuent aussi à l'anarchie urbaine, par complaisance, corruption, affinités familiales ou d'intérêt,... la situation est d'autant plus grave quand les POS ne sont pas encore approuvés !

Toutes les communes questionnées sur les PDAU semblent unanimes quant à son difficile ancrage sur le terrain. Les premières raisons sont relatives à sa « rigidité » et son inadaptabilité à une réalité fortement villageoise. Les conséquences apparaissent d'abord par une sorte de décalages entre les territoires (villes observées) et les territoires projetés. Une certaine flexibilité rendrait l'outil de gestion plus pratique et éviterait probablement une gestion de « coups partis » comme nous l'avons vu plus haut. La ville, nous l'avons bien montré est le continuum du village, elle en tire son substrat. La population occupée en ville vient des villages environnants, les commerces et autres activités économiques s'approvisionnent en ville, les services supérieurs sont en ville.

L'urbanisation non contrôlée dépasse souvent les limites définies par les outils d'aménagement. Deux situations sont à distinguer :

- **Une urbanisation contenue dans le périmètre urbain de la ville, mais anarchique à l'intérieur de ce même espace.**

Il s'agit ici des cas de certaines villes de la wilaya, comme Tizi-Ouzou, Draa-Ben-Khedda ou Tadmait par exemple. La ville de Tizi-Ouzou, offre un exemple édifiant à travers le quartier dit « nouvelle ville ». Une frénésie des lotissements donne en quelques années, la décennie

⁵⁹¹ Il s'agit essentiellement de thèses de Magister et de doctorat soutenues à l'université de Tizi-Ouzou que nous avons citées en bibliographie. Mais il y a aussi des mémoires de fin d'étude de licence qui ont porté sur la région, depuis les années 80.

⁵⁹² M Madani, Khenchla 2008, communication sur « 25 ans de sociologie urbaine en Algérie », colloque, 2008

noire, une ville asphyxiée. Presqu'aucun espace interstitiel, dans les différents quartiers de la ville n'a échappé aux spéculateurs fonciers. Aujourd'hui, la programmation des équipements publics devient problématique dès lors qu'il n'y a plus d'assiette foncière disponible à l'intérieur de l'espace urbain. Sadoudi⁵⁹³ et Laiche montrent bien cette « urbanisation envahissante » qui étouffe la ville depuis les années 90 et 2000 par l'essor des coopératives immobilières. Ce ne sont pas les limites urbaines qui sont empiétées dans ce cas, mais l'organisation spatiale à l'intérieur du territoire de la ville désarticulant la ville mais surtout ses périphéries.

- Une urbanisation plus lâche quand il s'agit de communes à dominante villageoise.

Dans cette situation, l'anarchie urbaine se manifeste par un étalement, un étirement des constructions dépassant les périmètres de développement des villages. Les mis en cause sont souvent les anciens instruments d'urbanisme. Exemple, pour Fréha où certains hameaux n'ont pas été répertoriés dans le plan car celui-ci s'est basé sur de vieilles cartes de l'État-major, lesquelles considèrent la dite zone non urbanisable. Ainsi, l'absence d'une délimitation précise des périmètres de développement des villages a en quelque sorte poussée les citoyens à construire au bord des routes.

Les mêmes PDAU ne semblent plus aussi « regardants » dans les communes urbaines que dans les communes rurales. On laisse faire, ce qui produit inévitablement une urbanisation longiligne, les chefs-lieux de commune s'étirant au point de faire jonction avec les villages et d'autres chefs-lieux de communes. A la question sur la forme prise par l'urbanisation 85% des communes enquêtées connaissent une urbanisation le long des principaux axes routiers, routes nationales, de wilaya ou chemins communaux ou même des pistes inter – villages. Toutes les voies d'accès s'urbanisent à vue d'œil. Rappelons que la majeure partie de cet habitat « informel » est érigé sans permis de construire, sans existence juridique et fiscale.

A la question de savoir si les chefs – lieux des communes qui ont fait l'objet de l'enquête sont structurés autour de boulevards avec commerces spécialisés, trottoirs, arbres ornementaux, etc. il s'avère que seules les villes (définies comme telles par l'ONS) semblent offrir cette morphologie. Les autres agglomérations, et du fait de leur statut de village ne présentent pas une trame de type urbain. Les villes, telles Azazga, Draa-Ben-Khedda,... se reconnaissent dans une configuration urbaine caractérisée par la présence d'une place centrale, des activités du tertiaire supérieur, etc. Le but de la question était d'aller au-delà du fait observé et amener les personnes interrogées à s'identifier à la ville ou au village.

Enfin, les limites des instruments d'urbanisme apparaissent aussi à travers cette remarque pertinente de M. Khelladi⁵⁹⁴ qui parlera de persistance d'un mode de gestion socialiste à une ère où tout est libéralisé, un anachronisme entre et les instruments de gestion et le contexte socioéconomique. Il écrit en effet, « ...On continue toujours de parler de ZET, de ZHUN, de ZI ; le ministère de la planification n'existe plus mais il y a dans chaque wilaya une direction de la planification (DPAT) ; l'administration est toujours aussi lourde, bureaucratique et papivore... »

⁵⁹³Sadoudi M.et Laiche M., « Extension de la ville de Tizi-Ouzou sous la contrainte foncière», in revue Campus, n°8, Décembre 2007

⁵⁹⁴ M. Khelladi, cité par M. Goudjil, op. Cité page 114

Conclusion

Si les responsables des collectivités locales sont unanimes quant à la pertinence des PDAU, ils dénoncent cependant, leur caractère coercitif et rigide et leur incapacité à le faire exécuter sur le terrain. Cet outil qui n'a pas fait l'objet d'une demande locale se trouve être imposé d'en haut. Souvent menée par des bureaux d'étude qui ne font pas d'investigations suffisantes et approfondies dans la commune (des enquêtes sur le terrain, des études socioéconomiques,...) elles ne vont pas loin qu'un simple état descriptif. Il faut rappeler que les études faites dans les années 90 souffrent particulièrement de ces faiblesses. Les études sur le terrain étaient freinées par un climat d'insécurité dans toute la région. Les approximations, les recoupements ou les simples estimations guidaient souvent leurs analyses. Par ailleurs, une étape primordiale qui devrait être établie avant le lancement des PDAU fait défaut dans toutes les communes. Il s'agit des portefeuilles fonciers, des objectifs de développement de la commune,...

Certains témoignages des ingénieurs urbanistes avec lesquels nous nous sommes entretenus lors de la collecte des données sur les PDAU nous révèlent qu'en l'absence de propositions concrètes de la part des responsables locaux, ce sont eux-mêmes qui proposent et suggèrent des projets de développement à partir des grilles et normes nationales. Ils se trouvent alors souvent confrontés à de grandes difficultés. Leurs propositions qui prennent comme point de départ la grille nationale d'équipement, cadrent mal avec une réalité complexe (exemple la proposition de réaliser une maternité ou une simple aire de jeux n'a pas été la bienvenue dans la commune de Tmizart qui n'en exprime pas le besoin). Cette réticence de responsables locaux est souvent attribuée au problème du foncier (celui-ci n'est pas toujours justifié puisque la loi prévoit le droit de préemption), mais c'est aussi un manque d'encadrement compétent, ou tout simplement un problème d'ordre culturel. Par ailleurs, il y a souvent un non-respect des normes techniques élémentaires, exemple quand dans le POS, les constructions ne peuvent être que de niveau R+1 ou R+2, il n'est pas rare de constater que la construction dépasse largement ces normes. Là aussi, c'est l'impuissance des autorités à faire respecter la loi. Le PDAU est – il opposable aux tiers comme le stipule la loi ?

En bref, du côté des collectivités locales, il y a un manque d'engouement pour les projets concernant l'avenir de la commune, une apathie qui peut aussi s'expliquer par la centralisation de tout ce qui a trait à la gestion communale, en sus des limites des ressources financières. Mais du côté des autorités centrales, on impose un instrument insuffisamment muri, ne cadrant pas avec des réalités spécifiques. La concertation intersectorielle et l'implication de la société civile, sont des avancées en soi, mais y a-t-il un mouvement associatif pouvant s'engager dans les préoccupations de la collectivité dans un climat de corruption, de dégradation des conditions de vie,... Par ailleurs, une situation déjà complexe au lendemain de l'indépendance, a été amplifiée après la promulgation de la loi 90/25 portant orientation foncière qui s'est avérée inadaptée, promulguée à la hâte comme l'a bien montré Mahoui K.⁵⁹⁵, « ...faite avec précipitation, selon l'auteur, sans effort d'adaptation au contexte du pays, ... inspirée de la loi foncière française »...

⁵⁹⁵ Mahoui K., Op. Cité, page 196

Section 2 La nécessité d'une nouvelle vision sur la ville d'aujourd'hui. Une nouvelle génération de villes ou la « nouvelle ville » algérienne

Introduction

Nous avons vu dans les chapitres précédents qu'une première rupture dans l'homogénéité du peuplement rural en Algérie, a été vécue dès le début de la colonisation française avec la création des villages européens. Nous assistons à partir de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle à une deuxième rupture à travers l'émergence des villes et le développement de l'urbanisation. Mais un troisième clivage est observé dès les années 90 avec la libéralisation du marché des transactions foncières.

Il est bien avéré que chaque mode d'organisation spatiale est le reflet indéniable d'un certain niveau de développement. Il s'agit de la transition du rural vers l'urbain. Selon les expériences de par le monde « La baisse du cout des migrations alternantes, jointe à la hausse des revenus des ménages, est la raison majeure de l'étalement caractéristique des villes modernes »⁵⁹⁶. Théoriquement et comme le souligne bien les spécialistes de la question urbaine, « toutes choses égales par ailleurs, un accroissement de revenu et/ou une baisse des coûts de déplacement intra-urbains provoque une demande plus élevée de sol en chaque localisation. Toutefois, ces mêmes évolutions conduisent également à rendre les localisations périphériques plus attrayantes, puisque davantage d'espace y est disponible, ce qui provoque le départ de certains ménages vers la périphérie. À population constante, on assiste par conséquent à un desserrement de la population, et dès lors à une baisse de la rente foncière, dans le voisinage du centre-ville, mais aussi à une augmentation des densités et de la rente dans les faubourgs, phénomène qui, à son tour, favorise... ».

Dans cette section, trois points vont être examinés. Nous aborderons d'abord les « couloirs de développement » de la wilaya de Tizi-Ouzou structurés essentiellement autour de la vallée du Sébaou et de la dépression de Draa-El-Mizan. Là où les activités économiques sont le plus fourmillantes, c'est là où l'urbanisation est la plus substantielle. Dans un deuxième point, nous soulignerons la force des villages et les potentialités locales, les ressources à révéler ou à explorer. Enfin, nous évoquerons l'émergence de « nouveaux pôles urbains », comme réponse à l'étalement urbain du réseau actuel.

2.1 Les couloirs de développement

Les différents plans de développement économiques (plan triennal, plans quadriennaux) ont reconfiguré, dans les années soixante-dix, l'espace de la wilaya de Tizi-Ouzou en étoffant la trame urbaine, notamment celle concentrée dans la vallée du Sébaou, et en mettant sur place une assise industrielle autour de l'axe structurant Draa-Ben-Khedda –Tizi-Ouzou – Azazga. Des distorsions sont vite repérées à travers un déséquilibre régional patent doublé d'une métamorphose urbaine. Le lieu de prédilection de la concentration des hommes allait suivre

⁵⁹⁶ P. Bairoch 1985 cité par Thisse, article en ligne, op. cité

celle la localisation des activités économiques. C'est ainsi que M. Dahmani⁵⁹⁷, propose quatre axes ou couloirs de développement :

- le « couloir » littoral desservi par la RN 24 présentant trois avantages pêche, tourisme et cabotage.
- le « couloir » agro-industriel central qui épouse la RN 12, c'est-à-dire l'axe Si-Mustapha – Isser – Borj-Ménaïel – Nacéria – Tizi-Ouzou – Azazga. Un axe qui est doublé d'une voie ferrée (qui arrive aujourd'hui jusqu'à Oued-Aissi). A cette époque, M. Dahmani note que ce « couloir » absorbe les ¾ des investissements réalisés de la wilaya.
- le « couloir » des hauteurs moyennes qui suit le tracé de la pénétrante Sud reliant les Issers aux Ouadhias, en passant par Tizi-Gheniff, Draa-El-Mizan et Bogni
- Le « couloir » des grandes hauteurs allant des Ouacifs jusqu'à Imoula en passant par Beni-Yenni, Larbaa-Nath-Irathen et Ain-El-Hammam.

1. Le couloir du Sébaou

L'essor de l'urbanisation de cette partie centrale de la wilaya est directement lié à l'activité économique et au bassin d'emplois offert. 70% des investissements publics (pôles de Tizi-Ouzou et Draa-Ben-Khedda) y sont concentrés et l'essentiel des équipements socioéconomique y est présent. Il englobe près du tiers de la population de la wilaya (327984 habitants en 2008). C'est l'axe principal de développement de la wilaya. S'il abrite l'essentiel des activités et du peuplement de la wilaya, il se distingue aussi par son déséquilibre entre sa partie occidentale (axe Draa-Ben-Khedda-Tadmait) et sa partie orientale (Axe Fréha – Azazga – Yakourene). Le premier axe est relativement bien structuré, par une infrastructure de base et une industrie⁵⁹⁸. Celle-ci se traduit à Draa-Ben-Khedda par la cotonnerie (500 emplois) et l'industrie de l'agroalimentaire (ORAC poulet de chair, 85 emplois, ORLAIT de DBK 380 emplois,...) et ERIAD semoulerie de Tadmait (82 emplois),... Le réseau routier est relativement développé dans cet axe (la rocade sud et ses multiples échangeurs désengorgeant ainsi, les villes de Tadmait, DBK et Tizi-Ouzou) et un réseau ferroviaire en développement vers Oued-Aissi. Le deuxième axe (Fréha – Azazga – Yakourene) est moins bien structuré pour cause de problème de glissement de terrain à Azazga dans le haut Sébaou reportant ainsi le développement de la ville vers Fréha et le long de la RN12.

Les agglomérations telles que Fréha, Tadmait, Tizi-Rached, Mékla et l'axe RN 12 pour leurs disponibilités foncières ou Bouzeguène, Yakourene pourraient constituer des sous relais régionaux et une alternative de développement face à la saturation de l'axe Ouest. Ces villes représentent chacune une assise économique : Fréha (la plus grande briqueterie de la wilaya employant 105 personnes) ; Tadmait (une unité agroalimentaire) ; Tizi-Rached (5 unités agroalimentaires une unité de produits chimiques et pharmaceutiques de 115 personnes, 2 unités textiles de 60 personnes, une unité métallique de 150 personnes) ; Mékla (3 unités agroalimentaires de 70 personnes, une unité de matériaux de construction, une unité textile de 83 personnes, une unité de production métallique de 45 personnes). Ces villes

⁵⁹⁷ M. Dahmani, "Atlas économique ...", 1990, op. cité, page 205

⁵⁹⁸ Les statistiques sur l'industrie et l'emploi sont puisées dans l'annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2010

décongestionneraient Azazga⁵⁹⁹, prise dans l'étau de la pression démographique et des contraintes géo – techniques mais aussi soulageraient la « capitale » régionale et pourquoi pas Béjaïa du côté – Est. Certains gros villages, pourraient jouer le rôle de petites villes –relais, tels Cheurfa et Ath-Bouadda dans la commune d'Azazga, comme on a pu le voir dans les chapitres précédents. Le tronçon de la RN 12 reliant Tizi-Ouzou - Oued-Aissi à Taboukert – Chaib est entièrement occupé par des activités économiques et commerciales et de l'habitat familial. La voie de contournement d'Azazga par le Nord, en cours de réalisation, libèrera plusieurs hectares de foncier pour l'habitat et les activités.

La dynamique économique et urbaine du couloir du Sébaou, s'explique essentiellement par celle de la ville de Tizi-Ouzou (10% de la population de la wilaya), nous l'avons noté plus haut, une ville primatale dans le réseau urbain de la wilaya. Le PATW 2012 de Tizi-Ouzou souligne bien cette hypertrophie urbaine à travers ses différents rôles :

- de **ville de commandement** (sièges administratifs, financiers, sièges sociaux des entreprises),
- de **ville universitaire** (avec près de 50000 étudiants en 2012, c'est le quatrième pôle universitaire du pays, recomposant le territoire, sur les 52 écoles privées de la wilaya 33 sont situées dans la ville de TO, écoles spécialisées en management, informatique,...)
- **ville commerciale** : même si le souk hebdomadaire n'existe plus, elle en garde l'empreinte par la concentration de près du tiers (33%) des commerçants de la wilaya et plus de la moitié (54%) des grossistes
- **Ville de santé** avec un centre hospitalo-universitaire, à vocation régionale pour les 3.2 millions d'habitants des wilayas limitrophes et 12 des 14 cliniques privées de la wilaya
- **Ville de culture, de loisirs et de sport** puisqu'elle possède l'essentiel des infrastructures,
- **ville cosmopolite**, son aire d'influence (commerces, services, université, structures de santé,...) dépasse les limites de la wilaya.

Au-delà de ses fonctions urbaines et de ses différents rôles il y a comme un lien « affectif » avec cette ville. Son rayonnement ne s'expliquerait pas uniquement par ses différentes animations mais aussi par « ce cordon ombilical » qu'elle n'arrive pas à couper avec son arrière-pays. On vient à Tizi-Ouzou pour régler ses affaires, faire ses courses, des soins, mais aussi parce que c'est la « grande » ville. Après Alger, c'est Tizi-Ouzou qui semble offrir ce cadre de prestige, cette référence à la modernité, à l'ouverture (université, JSK, maison de la culture, restaurants, commerces de gros et demi – gros, loisirs,...).

Tizi-Ouzou vit au rythme de ses villages et de son hinterland. M. Dahmani a consacré de nombreux travaux sur la question et a toujours souligné son double rôle de grande ville diurne et de moyenne ville nocturne. Elle est tumultueuse et foisonnante le jour par l'arrivée des flux des habitants, des clients, fournisseurs, employés, ouvriers, patrons,... qui « descendent » de l'arrière-pays. La ville est tout à coup « sevrée » à la fin de la journée par le départ massif de ces visiteurs quotidiens qui « remontent » au village, (d'ailleurs, l'expression est consacrée

⁵⁹⁹ Les problèmes de glissement de terrain accentué en début de l'année 2012 remet en cause les extensions de la ville et l'urbanisation anarchique qui échappant au contrôle des services d'urbanisme et à la rigueur du « PDAU ». Des dégâts importants dans les constructions, bâties sans actes d'urbanisme, ont été observés.

chez les habitants de la région, à savoir, « descendre ou monter » au village). Il n'y a presque plus de vie urbaine après 18 heure : magasins fermés, trafic routier fortement ralenti... Ce sont les villages qui font palpir les villes, leur donnant toute leur dynamique. La ville se ressourçe chaque jour dans les villages qui l'ont vue naître.

Loin d'être un CBD⁶⁰⁰ pur, centre exclusif des affaires et des services, la ville de Tizi-Ouzou est d'abord et surtout à fonction résidentielle dominante doublée d'une autre fonction de marché urbain. Elle draine au quotidien des milliers de personnes, (200000⁶⁰¹ selon les estimations de la direction de transport de Tizi-Ouzou) de l'arrière-pays notamment, des mouvements pendulaires tout au long de l'année s'expliquant par l'emploi mais aussi par une demande de prestation de biens et des services. La population estudiantine, près de 50000 étudiants pendant près de neuf mois sur douze de l'année s'ajoute à cette marée humaine déferlant sur la ville.

Si la ville de Tizi-Ouzou a déjà phagocyté, par conurbation, les agglomérations proches à l'image de Boukhalfa, de Timizar-Loghbar, Azib – Ahmed, Annar – Amellal et autres. Elle semble annoncer une conurbation plus prononcée en entamant la jonction avec le Belloua (nord), Tassadort (sud), Oued-Falli(sud – ouest), Bouhinoun (Sud), Hasnaoua (sud – est). Où va l'urbanisation aussi effrénée ? Nous l'avons vu plus haut, l'occupation spatiale de Tizi-Ouzou se limitait à trois espaces contigus, dont l'évolution a été relativement lente au cours de plusieurs siècles. Nous assistons à l'inverse, et sous nos yeux, à une métamorphose aussi rapide qu'ahurissante de tout l'espace urbain. Le foncier urbain devient hors de Prix au m² (2 à 10 millions) de même pour le cout de la construction (100000 DA /m²). Le bordj Turc, qui jusque-là a toujours été à l'abri des appétits des lotisseurs, entame sur son flanc sud une agression on ne peut plus criante par des tours de plusieurs étages (R +10 ou plus), effaçant au passage l'originalité du site.

A côté de la ville de Tizi-Ouzou, ce sont les autres grosses agglomérations qui constituent l'ossature urbaine principale dans la vallée du Sébaou, Tadmait, Draa Ben Khedda ou Azazga. Nous l'avons montré plus haut, ce sont parmi les rares villes de forme concentrique où le périmètre urbain, borné dicte les limites de la ville. Les autres agglomérations, généralement des chefs-lieux de daïra sont envisagées comme porteuses de l'équilibre urbain et régional, de par leur poids démographique mais aussi économique (Fréha, Mekla,...). Réceptacles des extensions urbaines, elles sont vues aussi comme le vecteur du développement. L'évitement de la ville d'Azazga sur 8.5 km, en cours de réalisation, est un projet structurant qui permettra d'alléger le trafic sur la RN 12 mais aussi un rapprochement avec les grandes villes du côté Est telle, Béjaia. De même l'aménagement de la RN 12 en axe autoroutier à partir de la sortie Est de Tizi-Ouzou sur 8 km, va permettre d'améliorer l'accessibilité au pôle universitaire de Tamda. La réalisation de la pénétrante reliant la ville de Tizi-Ouzou à l'autoroute Est-Ouest sur un linéaire de 32 km (TO –Djebahia), articulera mieux la wilaya avec le reste des régions du pays.

⁶⁰⁰ CBD Central Business District

⁶⁰¹ Schéma de transport, document téléchargé à partir du site e de la wilaya

2. La dépression de Draa-El-Mizan

L'armature urbaine y est dominée par deux villes⁶⁰² Draa-El-Mizan (une unité industrielle de production de grillage gabion GRIGA de 30 emplois et l'ENPC de production d'articles scolaires et plastiques, 300 ouvriers) et Boghni (10 entreprises privées dans l'agroalimentaire pour 280 emplois, 3 entreprises dans les produits chimiques et pharmaceutiques pour 22 emplois et 2 entreprises dans les matériaux de construction pour 20 emplois) elle tendent à se spécialiser dans l'agroalimentaire (biscuiterie, limonaderie, chocolaterie...). Le PAW de 1996 de la wilaya de Tizi-Ouzou propose d'analyser ce couloir en tant que « support d'équilibre et variante de contrebalancement de la tendance actuelle »⁶⁰³. Le PAWT 2012 dont seule la phase diagnostic est finalisée souligne aussi la dynamique économique de cette partie de la wilaya. Notons que ce couloir a beaucoup souffert de la privatisation des entreprises publiques et des coopératives agricoles des années 90 :

- Unité métallique des Ouadhias
- Unité de menuiserie des Mechtras (350 employés)
- Unité de briquets Sonatrach de Boghni
- Unité ECOTRABAT de Boghni
- Unité SNMC de Tizi-Gheniff

Le couloir de Draa-El-Mizan est vu comme réceptacle des nouvelles activités économiques et de l'habitat contrebalançant ainsi la situation actuelle. « Cet axe secondaire représente un couloir d'équilibre et une transversale complémentaire à celui du Sébaou, en ayant pour support un sous – réseau ou des sous relais, dont la composante actuelle, permet l'existence d'une hiérarchie urbaine qui est la condition essentielle à tout fonctionnement cohérent de l'espace ». ⁶⁰⁴ En outre, les agglomérations de cette zone étant à site ouvert, c'est-à-dire disposant de réserves foncières importantes vont constituer des pôles relais pour Draa-El-Mizan et Boghni, en l'occurrence. Celles –ci seront relayées à leur tour par des agglomérations de niveau inférieur, Tizi-Ghenif et Ain Zaouia pour Draa-El-Mizan et Ouadhias et Mechtras pour Boghni. La déviation des villes de DEM et de Boghni sur 3 km, va alléger la RN 30. De même, la pénétrante de l'autoroute Est-Ouest, créera de nouvelles articulations avec les wilayas situées plus au Sud, telle Bouira.

3. La zone côtière

Elle est restée en marge des opérations d'aménagement du territoire initiée depuis les années soixante-dix. Handicap de taille, la limite des ressources hydrauliques pour démarrer des activités mais aussi la faiblesse de l'infrastructure routière dans cette zone. C'est la moins peuplée de la wilaya notamment dans sa partie Est. Les communes de cette partie de la wilaya sont les plus vastes et pourtant les moins peuplées, notamment celles du côté Est. Celles de la partie Ouest (Tigzirt, Iflissen, Mizrana) sont plus peuplées. Conséquence, l'économie y est peu prospère. Le projet du port d'Azzefoun et les projets de restructuration des axes routiers menant vers Fréha (RN 71) suivis de ceux de chemin de fer vers la même ville et celle

⁶⁰² Les données qui suivent sont issues de l'annuaire statistique de la wilaya 2010, édition 2011 n°26

⁶⁰³ PAW, 1996, op. Cité, page 222

⁶⁰⁴ PAW, 1996, op. Cité, page 225

d'Azazga vont sans doute réorienter les voies d'urbanisation comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents. De même la promotion des ZET (zone d'expansion touristique) à Azzefoun et Tizirt conditionneraient le développement de ces agglomérations. La fermeture de la RN 24 (Dellys – Mizrana), en 1993, a paralysé l'axe pendant vingt ans. Sa réouverture depuis peu, promet un regain de dynamisme pour la région. Aujourd'hui, l'habitat « touristique » s'y développe tout le long de la RN 24, de Mizrana à Boulimat (dans la wilaya de Béjaia) ! Le PATW 2012 préconise de désenclaver cette zone en développement en premier lieu l'infrastructure routière qui va permettre d'attirer les investissements et de relancer l'économie.

4. La montagne

Elle est caractérisée par ce paradoxe entre la dynamique démographique et la dynamique économique. Si la première traduit des densités élevées (allant jusqu'à plus de 700 hab./km² en 2008), la deuxième, peu développée se traduit par l'intensité des migrations pendulaires vers la vallée du Sébaou (voir la carte 15 sur les flux de transport et la carte 7 sur la répartition spatiale des activités économiques et de l'emploi). La montagne peut pourtant recevoir une activité idoine répondant aux besoins locaux par la création mini-zones d'activités, la promotion de petites entreprises qui valoriseraient les potentialités et les ressources locales.

La montagne est le domaine du commerce de détail, de demi-gros et des services de proximité, mais surtout de l'artisanat de production lié à la construction, bâtiment et habitat.

Exemples :

- Ath-Hichem – Ain-El-Hammam – Abi-Youcef – Iferrhounène
- Irdjène - Larbaa-Nath-Irathen
- Tala-Amara – Tizi-Rached – RN 12
- Ifigha – Bouzeguène

La montagne offre le territoire le plus mal loti dans les opérations de développement et pourtant c'est la partie la plus habitée dans toute la wilaya. L'absence d'investissements, conjugué à la faiblesse d'offre de logements en ville a conduit les travailleurs, les étudiants, les commerçants, les artisans, les malades, les oisifs,... à des mouvements pendulaires incessants. La topographie a certes freiné l'essor industriel qui exige une assiette foncière, la présence de l'eau, l'électricité en haute tension et un accès aisé. Ce que n'offre pas la montagne, qui, à beaucoup d'endroits, reste enclavée. Notons qu'un grand nombre de zones d'activités sont dans une grande proportion non fonctionnelle (voir le tableau 9). Hormis Larbaa-Nath-Irathen qui a pu bénéficier d'un noyau industriel relativement important (unité de chemiserie employant 185 personnes), les autres agglomérations sont souvent réduites à des réservoirs purs de main – d'œuvre pour des bassins d'emploi extérieurs. Le schéma préconisé pour pallier à ces distorsions, c'est le renforcement de sous – relais tels que Tizi-Rached, pour atténuer la pression sur Larbaa-Nath-Irathen ; Iferrhounène comme « ville – charnière » pour Ain-El-Hammam (une unité d'agroalimentaire employant 10 personnes et une activité commerciale florissante). L'équipement conséquent de ces agglomérations demeure incontournable pour assurer un rôle de villes – relais. Le PATW souligne en effet, cette nécessité d'alléger les mouvements pendulaires entre la vallée et la montagne en développant l'économie de celle-ci.

Dans le cadre de la nouvelle politique d'aménagement du territoire qui privilégie la problématique du développement durable, la montagne requiert un intérêt particulier. Tout un arsenal juridique est mis en place dans le cadre de la loi n°04-03 du 23 juin 2004 relative à la protection des zones de montagne dans le cadre du développement durable, préoccupation du SNAT 2030. Le massif du Djurdjura fait partie des vingt massifs montagneux identifiés en Algérie et faisant l'objet du Règlements d'aménagement du territoire des massifs montagneux⁶⁰⁵.

2.2 Les villages, une dynamique locale à révéler ou à explorer

Dans le point précédent nous avons vu que certes, ce sont les principales agglomérations des différents couloirs de développement qui constitueraient les « locomotives » de développement et tireraient celui-ci pour les arrière-pays respectifs. Pourtant, force est de croire, qu'il y a des dynamiques locales à explorer ou à révéler à travers le millier de villages don regorge la wilaya de Tizi-Ouzou.

Où commence le rural et où s'arrête l'urbain ? La taille d'une agglomération ne révèle pas souvent la fonctionnalité d'une ville. On peut trouver en effet, un gros village avec plus 5000 habitants sans statut administratif particulier, (exemple de Abizar dans la commune de Timizart avec 8522 habitants en 2008 ; Ait Abbas dans la commune de Ouacifs avec 6433 habitants ; Berkouka dans la commune de Maatkas avec 5391 habitants). A l'inverse, on peut observer un lieu-dit avec moins de 4000 habitants mais dont le statut administratif est le chef lieu de commune (Ouacifs 3631 habitants ; Tirmitine 3519 habitants ; Aghribs 751 habitants ; Ait Chaffa 740 habitants...) ; Bounouh, Zékri, Ath-Zikki, Tifrit –Nath – El-hadj (commune d'Akerrou),... Un chef-lieu de commune émergeant avec quelques dizaines d'habitations, même chose pour le chef-lieu de Zekri. C'est ce qui nous permet de dire que la notion de ville, de village ou d'espace urbain ne peut avoir de sens que par rapport à l'environnement ou à la région desservie

Deux vecteurs peuvent nous guider ici pour orienter et préciser notre réflexion. D'abord une richesse en établissements humains, en « cités » en perpétuelle formation aussi hybrides et quelques fois « informelles » soient elles. Ensuite un foisonnement d'activités et de savoir – faire et un capital humain incommensurable pouvant constituer l'essence même du développement de ces entités territoriales, villes et villages. Deux forces pouvant nous amener à repenser la ville et son devenir. Notons que la particularité de la région de la Kabylie est la quasi-absence de bidonvilles aux abords des oueds (sauf le site de Oued-Aissi, quelques poches à Tizi-Ouzou et à Chaib, en voie d'éradication). N'est-ce pas là un élément rendant la problématique de l'urbanisation moins catastrophique pour la région, rendant la planification urbaine, une aventure possible !

⁶⁰⁵Loi du 10-02 du 29/06/2010 portant approbation du SNAT, publiée au journal officiel n°61 du 21/10/2010

Nous l'avons développé tout au long de ce travail, le peuplement dans cette région d'Algérie est très dense, les montagnes sont particulièrement occupées, l'espace bâti y est très développé. N'est – ce – pas là un indicateur de plus de l'attrait de la région pour une fixation des plus pérennes des populations. Quand on sait qu'ailleurs, on apporte le développement par des équipements et des infrastructures afin de fixer les populations, en Kabylie, la population est déjà là, avant l'incursion de l'État par ses programmes de développement. Le choix de sa localisation précède toute politique de développement, il ne relève pas de facteurs exogènes. L'enquête par questionnaire nous a bien révélé qu'un grand nombre de communes reconnaît en certains villages la force de petites villes, lieux potentiels pour des projets de développement multiples.

Forcer un regard plus positif sur le territoire, la ville mais surtout le village pour notre cas, en réveillant le potentiel de développement dormant. Nous pensons particulièrement à la dynamique de la jeunesse et au niveau de son instruction, mais aussi à toutes ces potentialités locales, les savoirs faire locaux (artisanat, bijouterie, poterie, tapisserie, ébénisterie, tissage vannerie, ...). M. Donsimoni⁶⁰⁶ et al. proposent une route une « route des savoir-faire » regroupant plusieurs corps d'artisans, dont une « route du bijou » centrée autour de l'axe Tizi-Ouzou – Beni-Yenni. Des voies pouvant être valorisées par l'exploration et la révélation des potentialités touristiques de la région. Le patrimoine culturel est peu valorisé, le PATW 2012 en fait le constat aussi (les quelques rares villages traditionnels, les Bordjs, les anciennes constructions coloniales, les sites archéologiques de Tizirt et d'Azeffoun, les sources thermales,....).

Beaucoup d'autres atouts majeurs représentées par les ressources territoriales à identifier, et autant de vecteurs à canaliser par des formations, des perfectionnements, les petits métiers, bref, une production de richesses et une création de valeurs ajoutées. « Pour assurer son devenir économique, chaque territoire doit donc s'efforcer d'attirer sur son sol le plus possible d'activités productives. Le contexte économique actuel tend à placer les territoires dans une logique de compétition. Ceux-ci sont considérés (et se considèrent eux-mêmes) comme des acteurs économiques devant mettre en avant des avantages comparatifs et concurrentiels pour attirer et développer les activités économiques. Les notions d'attractivité et de compétitivité territoriales deviennent alors stratégiques. Elles conditionnent les politiques économiques conduites aux niveaux local et régional et influent sur les stratégies d'aménagement du territoire. »⁶⁰⁷. L'inexistence d'une grande ville en Kabylie, ou sa lente venue, n'est pas handicapant pour le décollage de la région. Et si les gros villages étaient l'élément moteur de toute politique de développement ?

⁶⁰⁶ M. Donsimoni, M. Kemmar, C. Perret Karnot, « Les bijoutiers d'Ath Yenni : construire une attractivité territoriale sur les savoir-faire artisanaux ancestraux », Edition Achab, 2010

⁶⁰⁷ Rombaldi M. et Peraldi X., in « Géographie Économie Société », « La contribution de l'économie sociale et solidaire au développement rural : quelques constats dans le contexte Corse », 2009/2.

Le tableau n°79 à généraliser pour l'ensemble du territoire de la wilaya, nous donne des indicateurs généraux⁶⁰⁸ sur les potentialités de la commune à travers la couverture de certains services tertiaires (commerces, transports, santé, téléphonie,...). S'il révèle une grande disparité entre les communes riches et les plus déshéritées, il indique aussi qu'il y a une dynamique économique dans l'arrière-pays.

Tableau n°79 Quelques indicateurs sur les potentialités de quelques communes de la wilaya, en 2010

Communes	1	2	3	4	5	6	7
TIZI-OUZOU	139171	1360	36.94	138	44	7	15942.41
AZAZGA	35520	461	34.52	72	17	1	13471.51
AIN EL HAMMAM	20442	530	37.08	81	6	1	11100.54
BOUZEGU ENE	24408	365	18.56	55	6	1	10710.35
AIT YAHIA MOUSSA	20549	327	7.59	12	1	0	6958.59
AIT AISSA MIMOUN	20471	564	14.46	34	5	0	10284.12
FREHA	24715	361	20.51	55	8	0	7009.63
BOGHNI	31388	609	27.88	65	7	0	6709.15
FRIKAT	12817	332	8.5	16	2	0	7566.18
IRDJEN	13202	622	10.38	39	9	1	17129.35
Wilaya	1139593	385	19.53	50	210	26	9593.13

Source : Nos calculs et regroupements à partir de l'annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2010.

Légende

1. Population
2. Densité
3. Taux de concentration des PME par milliers d'habitants
4. Nombre de commerçants pour mille habitants
5. Nombre de superettes
6. Nombre de supermarchés
7. Ratio de richesse par commune (DA/ habitant) calculé à partir des ressources communales, c'est-à-dire la somme des produits de la fiscalité les produits du patrimoine et les autres produits

Il est vrai que les revenus générés par la région, les richesses apportées en terme de production matérielle et immatérielle (apport au PIB)⁶⁰⁹, s'expliquent en grande partie par certains centres urbains⁶¹⁰ (Oued Aïssi, Fréha, Tizi-Ouzou, Boghni), administratifs et commerciaux (Azazga...), Universitaire (Tizi-Ouzou, futur Tamda...). Ces ressources restent souvent d'origine externe (subventions de l'État, apport de l'émigration...) et non générées par des productions locales. Les populations peuplant le village représentent pourtant un capital humain sans commune mesure, source de richesse indéniable. L'intérêt pour la population en tant que capital humain, source pour tout développement, doit transcender l'économie. Assurer son bien être par l'emploi, la santé, l'éducation, la valorisation du

⁶⁰⁸ Les communes considérées ont été prises par hasard, certaines plus riches que d'autres. Le ratio de richesse prend en compte les ressources communales issues de la fiscalité locale, les produits du patrimoine et autres produits.

⁶⁰⁹ Nous n'avons pas ici de ratio par région, seuls des paramètres globaux sont connus.

⁶¹⁰ Selon l'annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2010

savoir-faire, l'exploitation des ressources dormantes ou leur exploration, bref chercher les potentialités là où elles se trouvent. Dans le cadre des problèmes de développement de la Corse, Rombaldi M. et Peraldi X⁶¹¹ écrivent « Les populations doivent être clairement mises au centre des schémas de développement territoriaux et les relations sociales liant les individus considérées comme des atouts stratégiques ». Ces auteurs soutiennent leur proposition dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. Ce qui dépasse un peu le cadre de cette présente thèse. Nous avons vu dans le point traitant de l'analyse des PDAU, que les initiatives locales ne sont pas sollicitées pour penser et réfléchir sur un projet de développement communal ce qui ne les a pas conduits à s'impliquer davantage sur le devenir de leur commune. Par ailleurs, les facteurs exogènes ayant permis une certaine dynamique économique de la région ne sont pas considérés, comme l'apport des émigrés et les pensions de réversion des retraités. L'exemple de Ain-El-Hammam est significatif. L'essor commercial observé depuis quelques années s'explique, en partie, par cet apport financier.

Dans son étude sur les villages de Kabylie J. Fontaine démontre, en s'appuyant sur l'exemple de Bejaia, le rôle indéniable des petites villes et villages dans la construction d'une armature urbaine dynamique fondée plus sur les potentialités locales. « L'auteur démontre les contradictions entre la volonté étatique d'édifier un réseau urbain très hiérarchisé et la réalité qui se construit, c'est-à-dire à la fois l'émergence de petites villes mais également la transformation de villages qui, du fait de revenus extérieurs, tendent de s'annexer des quartiers aux caractères urbains affirmés, si bien qu'en définitive la trame villageoise reste l'élément fondamental de l'organisation de l'espace, et ce, malgré une déprise rurale très avancée. Au total la vieille opposition monde rural / monde urbain se perpétue, la situation restant globalement figée : une conclusion qui étonnera certainement ceux qui se complaisent à confondre discours et pratique dans l'Algérie d'aujourd'hui »⁶¹².

L'organisation sociale traditionnelle est vivace à nos jours, même si elle a perdu de son orthodoxie car imprégnée de plus en plus de valeurs urbaines, plus « individualistes ». Les exemples tirés de l'observation et de nombreux travaux de chercheurs⁶¹³. Volontariat (Twiza) pour ériger une nouvelle construction, une mosquée, l'installation d'une conduite d'eau ou la construction d'un château d'eau pour l'alimentation et la distribution d'eau potable⁶¹⁴. Timchret, El-Wada, inhumation, mariages, kidnappings, grèves, occupation des APC, daïras, routes,... les occasions ne manquent pas. La solidarité villageoise prend le relais de services publics défaillants. Le village s'organise autour et en fonction de ses besoins spécifiques. L'absence de services publics urbains, réfection de routes, alimentation en eau potable,

⁶¹¹Rombaldi M. et Peraldi X., op. cité

⁶¹² J. Fontaine sur son ouvrage « Villages kabyles et nouveau réseau urbain en Algérie : cas de la région de Bejaia », URBAMA, fascicule de recherche n°12, 1983

⁶¹³Les nombreux travaux de M. Dahmani, cités en bibliographie, les articles de Camille Lacoste-Dujardin, les différentes thèses de Magister et de doctorat traitant de la région de Kabylie,...

⁶¹⁴ L'exemple de villages à Bouzeguène pour la répartition d'eau potable, ou plutôt son rationnement, tant de m³ par habitant. Avec une considération particulière quand il y a une fête de mariage ou autre événement requérant une demande plus grande en consommation d'eau.

construction de mosquée ou clôtures de cimetières, ce sont autant de tâches qui incombent aux villages, via des comités de villages se substituant à l'administration publique. Exemple-type, le village de Zoubga dans la daïra d'Iferhounène.

De ces traits caractérisant les villages, il y a une dynamique humaine et sociale, un réservoir de capital humain ce qui traduit une force démographique jeune et une croissance commerciale certaine, un engouement de plus en plus grand pour l'habitat individuel, pour un logement en ville, le contexte national favorable pour l'encouragement de la construction rurale, les aides à l'auto-construction etc. Le taux d'activité au niveau de la wilaya représente, rappelons le, 47% (il est estimé à 44.5% au niveau national) avec une prédominance pour les milieux agglomérés mais aussi pour le sexe masculin (71.3% chez les hommes et 22.3% chez les femmes).

Le PAW de 1996 et le PATW de 2012 semblent s'intéresser particulièrement aux agglomérations urbaines. Dans toute la partie consacrée à cette problématique, il n'a pas été question de villages ou de petites agglomérations. Certes, il est question du développement et de dynamique urbaine, mais les villages sont devenus de véritables réceptacles de cette dynamique par les multiples « zones d'activités économiques » constituées par ces villages-routes. Et c'est à ce titre que leur prise en compte devient à notre sens incontournable. Si Tizi-Ouzou constitue un relais pour Alger la capitale, Draa-Ben-Khedda, Tadmait, Boghni,... le sont pour Tizi-Ouzou, à son tour capitale régionale. Les gros villages tels Abizar, Ath-Frah, Attouche, Agouni-Gueghrane, Ifigha, Moknéa, Aourir, Ath-Mendès, Ath-Koufi, Afir, Zérouda, Ath-Ichir, Taourirt-Mokrane, Zoubga, Ath-Attela, Ath-Mamoud, Ath-Abdelmoumène, Ath-Zellal, Tagmount-Azzouz, Tighzert, Ighil-El-Mal, Berkouka, Ait-Zaim, El-Vir... constituent aussi des relais pour leurs centres de rayonnement respectifs. Une hiérarchie fonctionnelle se construit. A fonction résidentielle dominante, ces villages peuvent devenir des centres de création de valeur ajoutée par les petits métiers, artisans... Production agricole et animale, offre touristique et culturelle, valorisation du patrimoine ancestral,...

La phase diagnostic du PATW débouche sur l'identification de cinq enjeux de développement qui se situent dans le sillage des lignes directrices du SNAT 2030.

1. L'enjeu économique, un développement économique endogène devant entraîner une dynamique territoriale complétant l'économie régionale
2. L'enjeu de l'attractivité du territoire en agissant sur les forces et les opportunités des territoires afin de garantir la compétitivité avec les autres territoires de la région
3. l'enjeu du rééquilibrage territorial en réduisant la polarisation des grandes villes de la vallée du Sébaou et en favorisant l'émergence de nouveaux pôles au Nord et à l'Est.
4. L'enjeu du développement durable, en préservant l'environnement et les ressources naturelles
5. L'enjeu sociétal par la mise en place d'un projet de développement partagé entre les acteurs assurant solidarité et équité sociale

La lecture des différents documents relatifs à cette phase ne nous pas donné une identification des ressources territoriales, notamment celles « dormantes » et non révélées, pierre angulaire

du développement territorial. Nous n'avons pas non plus la teneur de toutes ces « zones d'activités économiques informelles » dont parle M. Dahmani, la « casse-auto » s'étalant sur une dizaine de km de par et d'autre de la RN 24 allant de Draa-Ben-Khedda vers Draa-Mizan,...

L'état de l'économie locale traduit les performances et le niveau et compétitivité et l'attractivité. Les déséquilibres sont révélés à travers le sous-équipement d'un grand nombre de commune entraînant souvent leur sous-développement. Selon le PATW, même avec une faible croissance démographique de la wilaya de Tizi-Ouzou, la dynamique économique observée est loin de répondre aux besoins de l'emploi, avec un taux de chômage, rappelons-le de 18 %.

2.3 Les villes émergentes

Dans le cadre du nouveau PATW 2012 de la wilaya de Tizi-Ouzou, et toujours en droite ligne avec les objectifs du SNAT 2030 autour du développement durable et de la compétitivité des territoires, cinq objectifs sont tracés :

- **Faire face à « la croissance fragmentée des villes »**, ce que nous appelons l'urbanisation linéaire et tendance à la conurbation des villages.
- **réhabiliter les notions de centralité**, on l'a vu pour le PDAU de Tizi-Ouzou. Les villes observées, de par leur extension physique perdent leur centralité. On l'a vu aussi pour les 10 agglomérations étudiées, la centralité historique dépérit et incite à en créer de nouvelles, exemple du souk de Tizi-Ouzou. De même, les extensions urbaines du fait de leur linéarité (ou de la logique de développement linéaire) ne permettent pas la formation de centralités à même de promouvoir la croissance cohérente de l'agglomération.
- **« Mettre fin à l'urbanisme d'extension perpétuelle »**, les extensions à l'infini ne semblent pas être perturbées par les problèmes fonciers, ni par la « rigueur » des instruments d'urbanisme. Le PATW envisage d'y remédier afin de préserver les terres agricoles, valoriser et rationaliser le foncier, maîtriser la croissance urbaine,...ce qui est conditionné par l'établissement d'un bilan foncier selon le PATW et des opérations de densification et de restructuration, avant les extensions. C'est l'option des PDAU que nous avons analysé. L'objectif est la préservation des terres agricoles, la maîtrise de la croissance urbaine,... une grande opération de cadastre des propriétés est en cours au niveau de la wilaya.
- **« Améliorer la qualité urbaine par des interventions sur le tissu »** c'est ce que nous observons au niveau de la ville de Tizi-Ouzou par exemple. En l'absence de rénovation et de réhabilitation des tissus urbains, c'est la dégradation progressive l'occultation des tissus vulnérables,...
- **« Qualité du cadre de vie »** qui n'est pas présente partout, hormis les grandes agglomérations, Tizi-Ouzou, Azazga, les autres villes sont souvent repoussantes, pas d'attrait urbain, anarchie, non respect des règles d'urbanisme... un manque flagrant d'équipements urbains, d'aires de jeux d'aires de détente,...
- **« Intégrer l'approche de l'urbanisme commercial** dans les projets urbains » pour une meilleure répartition des activités commerciales.

C'est dans ce nouveau contexte de l'économie algérienne, que la politique de « nouveaux pôles urbains » est mise en œuvre comme « une réponse au dysfonctionnement » des villes, selon les termes du PATW. Plusieurs pôles sont ainsi en voie de réalisation, nous en citons les plus importants :

- **Pôle urbain de Boukhalfa**

Un vieux centre colonial qui s'est développée avec le campus universitaire, les cités universitaires, l'habitat collectif, les centres de formation professionnelle (CFPPA), ITA, le lotissement de Tala –Allam, le stade de la JSK, la rocade Nord, villas,... Cet ancien bourg colonial, annexé à la commune de Tizi-Ouzou dès sa création n'a pas pu s'élever au rang de petite ville. Situé à peine quatre kilomètres de Tizi-Ouzou, il en a constitué un pôle de croissance, fusionné au chef-lieu de commune dès le recensement de 1987. Aujourd'hui, avec le projet du pôle d'excellence, spécialisé dans le secteur du tertiaire supérieur il devient un pivot incontournable pour la grande agglomération de Tizi-Ouzou. De 1960 à 1970, ce village périphérique a d'abord accueilli es aveugles de la wilaya et un institut islamique, selon les observations de M. Dahmani. Dans un deuxième temps, il a abrité un CFPA, l'ITMA, la faculté de droit, une cité universitaire, une cité HLM, un lotissement pour l'habitat individuel (villas). La jonction entre Tizi-Ouzou et Boukhalfa est réalisée à l'aide d'un grand hôtel (Amraoua), une piscine olympique, plusieurs lycées, une académie, l'ITHT,... c'est une « ville universitaire », un lieu de localisation du futur stade olympique. Avec ses différentes cités résidentielles et ses équipements, (lycée, centre de formation professionnelle,...), cette agglomération n'a pas de statut administratif particulier. De par sa proximité géographique de la ville de Tizi-Ouzou, elle en constitue la banlieue.

- **Pôle urbain de Oued-Falli,**

Comme nous l'avons déjà noté, à propos du PDAU de Tizi-Ouzou, le pôle de Oued-Falli est une création ex-nihilo, à mi-chemin entre les villes de Draa-Ben-Khedda et Tizi-Ouzou. Située au Sud-Ouest de celle-ci, c'est le lieu de convergence de la RN 12, les deux rocades Nord et Sud et de la future pénétrante à l'autoroute Est-Ouest. Un carrefour régional pour la wilaya.

- **Pôle urbain de Tamda**

Un autre ancien centre colonial et d'hivernage pour les turcs, puis noyau de peuplement pour les français, il n'a pas non plus pu s'imposer comme petite ville ni comme chef-lieu de commune. D'une superficie 346.4 ha, le pôle de Tamda a pour objectif de renforcer le réseau urbain de la wilaya à travers la réalisation de la ville universitaire. Il ne s'agit pas d'une création ex-nihilo, puisque le village existe déjà (3154 habitants en 2008). A mi-chemin entre Tizi-Ouzou et Azazga, ce nouveau pôle est desservi par la RN 12 et le CW 174 qui la lie aussi à la commune de Ouaguenoun (commune d'origine). Tamda fait l'objet de trois POS.

Avec la localisation du pôle technologique de l'université de Tizi-Ouzou, c'est la future « ville universitaire », campus, cités universitaires, laboratoires, bibliothèques,... Elle est décrite par le PDAU de Ouaguenoun⁶¹⁵ comme « le futur pôle urbain ». Cet ancien village de la commune de Fréha, à vocation agricole, a été Intégré à la commune de Ouaguenoun depuis

⁶¹⁵PDAU de Ouaguenoun , document final, page 1, URTO, 2009

1987. Le choix du site répondait au souci du redéploiement urbain de la ville de Tizi-Ouzou. Mais le noyau urbain, souffre déjà de difficultés de gestion urbaine, l'articulation entre l'ancien village et le nouveau tissu urbain ne s'est pas faite. Le nouveau site qui accueille campus universitaire et différentes cités résidentielles, n'est pas suivi de la réalisation des équipements d'accompagnement nécessaires, ramassage des ordures ménagères, commerces, services, réseau routier adéquat,... C'est le lieu de prédilection de localisation d'équipements universitaires l'habitat collectif, les activités commerciales diverses, villas,... Mais la localisation est faite de façon anarchique : pas de rues, pas de boulevards, pas de placettes, pas de jardins publics, pas d'espaces de loisirs et culturels, pas d'arbres, pas d'esthétique. C'est l'espace répulsif, son avenir est déjà problématique, d'autant que de grands chantiers (équipements, logements) sont en cours de réalisation sur la route menant à Tal-Athmane, étirant ainsi l'agglomération. Le PDAU relève ces dysfonctionnements, mais en l'absence du POS de Tamda, l'anarchie y règne. De plus, le village n'a pas de statut administratif particulier ce qui le rend entièrement dépendant de la commune de Ouaguenoun. Rappelons que l'une des raisons ayant motivé la révision du PDAU de cette commune était les grands projets de développement localisés dans cette nouvelle localité, dont le campus universitaire, mais aussi l'urbanisation linéaire accentuée par les orientations de l'ancien PDAU (version 2000).

- **Agouni-Oucherki**, (voir la carte n° 35)

Chef-lieu de la commune d'Aghribs (759 habitants en 2008) sur le col de Tizi-Igherviène (voir la carte n° 35, en annexe). Ce nouveau pôle va désengorger Azazga. Un site choisi pour tous les avantages qu'il offre : une position en ligne de crête distante de 15 km de la mer (Azzefoun), une altitude de moyenne montagne (700-800 m), une situation de carrefour (accessible à partir de la RN 71 et la RN 73), un micro climat en été, la proximité de la forêt de Tamgout,... Mais c'est surtout la disponibilité foncière qui a dicté le choix de localisation de ce nouveau noyau urbain, comme le note le PDAU⁶¹⁶ qui précise que la commune offre les meilleures opportunités foncières dans la wilaya. C'est une création ex-nihilo d'un noyau urbain, sur une superficie de 250.63 ha et le projet de réalisation de 6000 logements pour une population prévue de 30000 en 2030. Les chiffres de l'ancien PDAU ont été revus à la baisse pour cause de site accidenté. Notons que la commune d'Aghribs a enregistré l'un des taux d'accroissement de la population le plus faible de la wilaya (-0.7%), les prévisions ont été faites sur la base d'un taux d'accroissement moyen de la wilaya (0.2%). De même, la commune enregistre le plus fort taux de logement inhabités, 53% (il est de 47% au niveau de la wilaya). Ce « noyau de ville » offre de visu, les attraits urbains d'une petite ville : une station services, une polyclinique, un lycée, un siège de l'APC, des commerces multiples, une gendarmerie nationale... De plus, et au vu des projets de développement prévus par le PDAU, c'est le schéma d'une ville émergente qui se dessine. Un pôle d'équipement sportif et de loisirs (dont le choix de localisation a été dicté pour les avantages géographiques et fonciers) à l'Est du chef-lieu sur une superficie (94.3 ha), une zone d'activité (21.15 ha) et un marché hebdomadaire (5.2 ha). Plusieurs autres projets sont inscrits dans le plan de

⁶¹⁶ Étude de révision du PDAU d'Aghribs, phases 2 et 3, « Aménagement et règlement », bureau d'étude, Ads-Progress, Aout 2011

développement (champ de tir, base équestre, parc de détente et de loisirs, programme d'habitat...).

- **Pôle Urbain et Industriel IMLEL,**

En projet dans la commune d'Azazga, sur une superficie d 90 ha. Il a pour limites au Nord et à l'Est, Ighzer Aboud, au Sud la rocade Sud ou voie d'évitement de la ville d'AZAZGA, selon le PATW. Il est appelé à contenir le nouveau quota de logements dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, la zone d'activité et l'hypermarché.

2.4 Un réseau urbain en construction

Les tendances qui se dégagent de l'armature urbaine en construction nous donnent trois grands traits.

- **Des villes « locomotives »**

Elles sont structurantes pour les différents couloirs de développement en brassant emplois, services et fonctions urbaines diverses. Dans le PATW, comme dans les différents PDAU, elles sont suggérées comme des relais urbains, non seulement pour le chef-lieu de wilaya mais aussi pour toute la couronne de la région centre du pays. Il ressort des orientations du PATW que les villes situées dans la vallée du Sébaou doivent être contrôlées dans leurs extensions. La vallée du Sébaou ayant été un terrain de prédilection des localisations des premiers centres de colonisation de la Kabylie. Considérée comme la deuxième Mitidja, « le grenier à blé » selon Said Boulifa, elle a constitué avec toute la basse Kabylie (la vallée des Issers) le cœur palpitant de toute la dynamique urbaine. Depuis le col des Ath-Aicha (Thénia), des centres de colonisation, devenant plus tard des petites villes, seront implantés tous les dix à quinze kilomètres, créant ainsi un chapelet de noyaux urbains, en tentacules jusqu'aux fins fonds de la dépression de Draa-El-Mizan. Les villes-pivots étant Tizi-Ouzou et Draa-Ben-Khedda. La première doit orienter ses extensions vers Boukhalfa, le sud et l'Ouest, c'est à dire vers la nouvelle ville d'Oued-Falli ; la deuxième doit veiller à la préservation des terres agricoles. Dans les faits, les terrains sont grignotés sans cesse. Ce sont les villes du Sebaou (Tizi-Ouzou, Draa-Ben-Khedda, Tadmait) qui constituent pour le PATW les villes d'avenir. Tadmait étant vue comme une ville satellite à même d'alléger la pression sur Tizi-Ouzou, dont la configuration physique accidentée limite les extensions, comme on l'a vu dans les chapitres précédents.

- **le primat du village**

Il s'inscrit dans la durée puisqu'il représente le véritable soubassement du peuplement en Kabylie, aspect qui n'est cependant pas défendu ni dans le PATW ni même dans les différents PDAU que nous avons consulté. Ceux-ci préconisent souvent, un développement urbain en dehors du chef-lieu de commune : Tizi-Ouzou et le projet de la nouvelle ville d'Oued-Falli, Draa-Ben-Khedda et l'extension vers Ain-Faci, Makouda et son extension vers Azaghar... L'exiguïté des lieux, la rareté des réserves foncières, la nature de la propriété juridique des terrains,... des facteurs qui semblent s'ériger en freins « officiels » au développement de ces bourgades. Mais l'incapacité de faire appliquer les lois, d'user du droit de préemption et d'expropriation, de démolition,...sont aussi à l'origine de la désintégration de la ville. Au moment où on défend les espaces agricoles, où on appelle à plus de rationalité dans

l'occupation des sols (au niveau national et mondial) au nom du développement durable, de tels choix semblent plus une fuite en avant qu'une volonté de faire de la planification et du développement urbain. Le problème de la densification du tissu urbain est rarement posé. Dans le PDAU de Draa-Ben-Khedda on suggère en effet, cette alternative pour le centre urbain sans en préciser pourtant la faisabilité, puisqu'on note qu'il faut densifier le centre urbain dans les limites où les sols le permettent. Ainsi, optimiser l'usage des sols semble être une proposition superficielle car ne tenant pas compte pas de tous les paramètres : juridiques (nature de propriété des terrains) ; économiques (coûts et efficacité des projets,...) ; des études géophysiques ; sociologiques (les attentes des habitants,...)...

• Des pôles émergents

Ces dernières années, nous remarquons l'émergence de nouvelles agglomérations dont l'évolution rapide annonce de futurs pôles urbains. Le PATW 2012 de la wilaya de Tizi-Ouzou estime en effet, que les besoins de la wilaya d'ici 2030 s'élèvent à 2300 ha pour les besoins de l'urbanisation nouvelle ! Promouvoir les nouveaux pôles urbains, en freinant l'urbanisation dans la vallée du Sébaou, saturée, mais aussi en réalisant des investissements dans les infrastructures de base afin de désenclaver les zones mal desservies. Le PATW de Tizi-Ouzou 2012 vise dans ses objectifs l'atténuation du rôle polarisateur de la ville de TO en favorisant l'émergence de nouveaux pôles à l'Est et au Nord, la maîtrise des migrations pendulaires entre la montagne et la vallée du Sébaou, la fixation et la stabilisation de la population rurale,...

La vallée du Sébaou et la dépression de DEM représentent le cœur de la Kabylie, activités économiques, équipements, trafic, échanges et de déplacements. Cette zone concentre le tiers de la population et des effectifs scolaires et plus de la moitié des emplois de la wilaya. A l'inverse, les zones situées au sud et à l'extrême Est de la wilaya (surtout Nord Est), elle est sous-équipée et moins peuplée avec un réseau routier et un transport peu développé. A l'issue de son diagnostic, le PATW identifie ce qu'il appelle les communes à handicap. Dans le cadre du SNAT et à travers les différents PAT (programme d'action territoriale) relatifs aux quatre lignes directrices, la wilaya de Tizi-Ouzou bénéficie d'un ensemble de programmes de développement pour l'échéance 2030. Mais en l'absence de grands projets économiques, l'amélioration de la situation de l'emploi ne peut être envisageable dans le court terme

Conclusion

Le nouveau village, tout comme la ville de manière générale souffre d'une tendance à l'uniformisation. Dans une forme linéaire de plus en plus affirmée, ces agglomérations donnent naissance à une nouvelle génération de petites villes et de villages. Elle traduit bien la suprématie des intérêts individuels sur ceux collectifs, la planification urbaine ayant montré ses limites par son impuissance à contenir la croissance physique de ces établissements humains. La prééminence des intérêts individuels sur les intérêts publics à l'ère libérale n'est plus à démontrer. L'urbanisation linéaire galopante a atteint son apogée. Les villes et les villages forment de longues routes lesquelles ne sont plus de simples axes de communication, mais de nouveaux vecteurs de croissance physique des villages et des commerces. On ne construit pas là où le site est favorable à l'urbanisation, là où la zone est urbanisable et régie par un plan d'occupation des sols, mais plutôt là où on a accès au foncier, à la viabilisation, à l'électricité, au gaz de ville, à la route, ... à la rente publique.

La planification urbaine peut rectifier le tir en s'intéressant d'avantage aux agglomération-relais pour chaque couloir de développement, en accélérant l'approbation des POS pour chaque commune, en engageant des études spécifiques pour les agglomérations de montagne,...d'autant que le problème de bidonvilles par exemple, ne se pose pas véritablement avec acuité comme dans d'autres wilaya (Boumerdès, Annaba,...). La problématique est comment réorganiser les territoires de manière à contenir l'urbanisation dans les limites qui lui sont définies ? Comment produire du développement pour toutes ces énergies, ces potentialités, ce capital humain,... ? Comment rendre les différentes agglomérations, villes et villages des centres d'accumulation du capital, un ensemble d'économies externes positives, des facteurs attractifs, un ensemble d'investissements dans tous les secteurs, un ensemble de clients, de fournisseurs, de marchés, sécurité, attractivités, proximités,... ?

Malgré l'insécurité qui y règne depuis 1992, l'émigration intérieure et extérieure, la récession et la régression du secteur économique public depuis les années 1990, la Kabylie ne cesse de s'urbaniser, plutôt de s'auto-urbaniser. Il n'y a pas un coin de la wilaya qui ne soit pas touché par de nouvelles constructions, par l'implosion de nouvelles activités économique, commerciales et artisanales. Toutes ces mutations, ces évolutions, cette croissance quantitative échappent au SNAT, au SEPT, au PATW, au PDAU et à l'administration fiscale. C'est le moment où jamais de faire intervenir la planification et la régulation urbaine. Dans quelques années, il sera trop tard ! Depuis quelques temps, les problèmes de gestion apparaissent : la collecte des ordures ménagères, les décharges communales, les unités d'assainissement des eaux usées (absentes dans toutes les agglomérations étudiées), l'abandon des terres agricoles, la pollution des routes, des fossés, des oueds, l'épuisement des sablières, les carrières en zones forestières, la pollution visuelle, l'absence d'esthétique d'architecture,... la mal vie dans les conurbations villageoises sans âme, sans équipements collectifs,...

Conclusion du chapitre 5

Une nouvelle génération de villes est née. Traduisant plus une structure sociale marquée par des solidarités traditionnelles, ces villes de la première décennie du 21^{ème} siècle incarnent la mutation sociale d'une société à la recherche de la modernité et de ses repères. Même si des villes bicéphales existent toujours (le cas de Djemaa Sagard –Mekla) elles ne sont plus complètement individualisées en deux pôles. La ligne de partage entre village traditionnel et centre urbain ou ville est rompue. L'une et l'autre entité sont interpénétrées par les effets urbanisants. La morphologie observée étant le plus souvent de type urbain, le cachet architectural villageois et traditionnel étant dilué dans un cadre uniforme de plus en plus urbain ou pseudo-urbain !

Il est à souligner ici l'inefficacité de la planification urbaine à travers les PDAU, en raison de l'inadéquation entre les ambitions et visées de ces dits instruments et les moyens tant humains que financiers existant localement. De même, le désengagement progressif de l'État de certaines de ses fonctions, autrefois faisant partie de son espace de souveraineté, a donné en « pâture » les entités territoriales les plus vulnérables à la « férocité » des nouvelles données économiques. L'espace traduirait moins la société dans ses vicissitudes que le volontarisme de l'État, à travers la planification centralisée, souvent en déphasage avec les territoires.

La mise en place des outils d'aménagement révèlent à la fois les hésitations des pouvoirs en place quant aux choix de projets de société mais aussi les divergences au plus haut sommet sur les référents culturels, source d'inspiration occidentale, orientale (Qatar, Djeddah, plus occidentalisés que New-York ou Paris),.... Ce qui se traduit sur les morphologies de la ville : les types architecturaux en matière de choix de projets urbains par exemple, Les types d'habitation, le design urbain, l'esthétique urbaine, la trame urbaine de par son réseau routier etc. Ces quelques éléments peuvent constituer à notre avis, autant d'indicateurs de l'idéologie de l'État mais aussi des référents culturels auxquels s'identifient les habitants. Ainsi, la panoplie d'instruments mis en place révèlent les oscillations des pouvoirs publics entre la volonté d'aménager et de planifier et celle de laisser faire quitte à faire le terrain de la spéculation et des détournements. Mais en dépit de tous les efforts de l'État, on assiste beaucoup plus à une politique du laisser faire.

Le noyau de villes constituant cette cohorte de villes « locomotives » dans la wilaya de Tizi-Ouzou tire néanmoins sa puissance des villages environnants. Nous l'avons déjà vu précédemment, l'émergence d'une ville est corrélée négativement avec le nombre de villages environnants. Plus il y a de villages dans la commune, moins il y a de villes, ou de villes importantes. Comment cette nouvelle génération de villes, les « villes-villages » pourrait constituer un atout pour le développement, une force vive. Le réseau urbain au niveau régional se caractérise par l'absence de grandes villes (hormis celle du chef-lieu de wilaya dépassant à peine les 100 000 habitants) et la prédominance des petites villes mais surtout des villages (1500 environ).

L'hypothèse que nous avons émise, à savoir la constance d'un peuplement villageois permanent, sans ruptures ni bouleversements semble être bien vérifiée. C'est d'abord les villages et les petites agglomérations qui caractérisent le réseau urbain de la wilaya. Parler « d'explosion » ou « d'inflation » urbaine serait à notre sens impropre. Cette configuration nous incite à réfléchir autrement sur les possibilités de développement. Réfléchir sur les dotations factorielles de ces entités spatiales (ressources locales, savoirs – faire, compétences, potentialités...) afin de construire des avantages comparatifs pour toute la région. L'absence de grandes villes dans la région serait peut-être une sorte de « bénédiction », à l'heure où les grandes villes de par le monde souffrent de congestion et de pollution. Valoriser la trame urbaine à dominante villageoise constituerait à notre sens, une approche empirique pouvant produire le développement économique mais aussi préserver un patrimoine culturel en déperdition.

Une nouvelle ville est née mais le village demeure le substrat de la ville. Cette assertion si elle est à affirmer atteste du rôle dominant du village dans la construction urbaine de la région. Nous assistons en effet, à une évolution régulière des petites agglomérations et non à un gonflement des grandes villes. C'est déjà un atout de taille, la difficulté demeure cependant, dans la question de contenir l'urbanisation, de la conduire dans les limites qui lui sont tracées. Les quelques expériences présentées dans ce travail semblent plus privilégier l'approche d'une gestion de coups partis. Un essor urbain sans contrepartie de développement économique. L'absorption par le tissu urbain d'une fonction résidentielle sans cesse croissante ne s'est pas faite de manière concomitante avec le développement d'autres activités urbaines.

Le trait caractéristique de l'urbanisation à travers la wilaya de Tizi-Ouzou est l'uniformisation, rien ne distingue une ville d'une autre. L'effet de la mondialisation qui dicterait des formes « universelles », unifiées, standardisées sans aucun ancrage avec les spécificités locales semble expliquer cet état de fait. Ceci est conjugué à l'absence d'un urbanisme efficace et d'une planification rigoureuse. Une sorte de politique du laisser-faire cautionnée par l'État devant son incapacité à y faire face. Notons enfin, un autre atout majeur pour les villes de Kabylie, la production urbaine est certes en grande partie informelle dans le sens où elle n'est pas encadré par une planification, mais elle n'a pas entraîné l'apparition de bidonvilles, du moins de manière alarmante (sauf quelques poches qui subsistent encore, à Oued-Aissi ou à Chaoufa) comme à Alger ! . Jamais en Kabylie de montagne ou aux abords des villages. Un autre point positif, selon Dahmani, « ces nouvelles agglomérations deviennent « intertribales », parfois même « nationales » dans la mesure où il y a des habitants venus des différentes zones de la wilaya et du pays. Ainsi, la ville-village perd petit à petit son caractère tribal et autarcique pour acquérir un caractère universel et citoyen ». Enfin, en l'absence d'anticipation dans la dynamique socio spatiale, l'urbanisation s'installe, souvent par une production informelle devançant ainsi la réalisation des équipements et des infrastructures et accentuant le conflit entre administrés et administration.

De 1990 à 2003, la Kabylie a vécu une période de régression (décennie noire) et une décroissance économique et sociale : privatisation des EPE (entreprises publiques économiques), des unités économiques transformées en casernes des services de sécurité, la

révolte des « Aarouch » (2001-2003), le départ des brigades de la gendarmerie nationale, coupure des routes,... Peu d'investissements de 1990 à 2003 à l'exception du barrage de Taksept. Tous les projets étaient bloqués ! C'est dans ce contexte, que l'informel, l'incivisme et l'habitat informel se sont généralisés. L'état des lieux fait ainsi ressortir une économie fragilisée par un fort taux de chômage, une forte concentration du tissu économique au niveau du chef-lieu de wilaya, la domination du tertiaire commerce et administration, une agriculture faible et peu développée, des PME de très petite taille, un tissu industriel faible, un transport routier saturé ne profitant pas du réseau ferroviaire.

Conclusion générale

Si l'économie urbaine est née d'un besoin d'action, la ville traduit, à travers ses fonctions et ses formes, les bouleversements économiques et sociaux vécus par les hommes. Notion complexe et multidisciplinaire, mais relative et évolutive, la ville suscite un regard, quelque peu subjectif, de l'économiste. En Algérie, les critères de définition de la ville se sont certes enrichis au fil des recensements, la notion de métropole urbaine utilisée lors du dernier recensement rend plus compte des nouvelles réalités urbaines du pays. Pourtant, beaucoup d'autres aspects de la ville et de l'urbain restent à défricher. Le RGPH de 2008, par exemple, n'a pas révélé cette interaction entre les villes / villages et les rapports dynamiques et permanent qu'ils entretiennent, phénomène fortement présent dans la wilaya de Tizi-Ouzou. D'où cette « confusion » entre la notion de la ville et celle de l'agglomération de villages.

Pour comprendre le processus de l'urbanisation, nous avons dû faire un détour par l'histoire pour repérer les permanences ou les ruptures depuis la période historique la plus lointaine jusqu'à ce début du 21^{ème} siècle. La zone étudiée, la wilaya de Tizi-Ouzou, présente à la fois une diversité spatiale et une homogénéité sociale et culturelle offrant un cadre intéressant d'analyse de l'urbanisation et de la problématique de la planification urbaine. Les multiples conquêtes coloniales y ont laissé peu d'empreintes spatiales, hormis la colonisation française qui va être « urbanisante ». Une première rupture dans l'urbanisation s'est ainsi produite dès la fin du 19^{ème} siècle jusqu'à la veille de l'indépendance. Elle va se traduire par un nouveau mode de production et d'échange à travers des entités urbaines naissantes (les centres de colonisation) qui vont demeurer longtemps duales. La deuxième rupture c'est celle de l'après-indépendance. Les villes changent de physionomie quelques décennies plus tard et les transformations qui en résulteront excèdent celles produites par l'histoire. Paradoxalement, la planification urbaine encore imprécise, n'est pas encore une priorité.

La permanence caractérisant la région étudiée est la constance du peuplement villageois. D'essence rurale, il est organisé en villages traditionnels, et n'a pas permis la formation de villes et de cités pouvant générer des traditions et une histoire urbaine. Certaines hypothèses sont avancées pour expliquer cette situation : une accumulation du capital faible freinant la création des richesses, la présence d'un pouvoir central et la proximité d'Alger, une organisation sociale horizontale ne permettant pas l'émergence de leaders, un héritage historique en matière de constructions urbaines quasi nul, une configuration géographique hostile (montagne, absence de fleuves et de traditions maritimes,...), une agriculture peu développée n'ayant pas permis la réalisation de surplus et donc le développement de moyens de transports,... Ces mêmes facteurs ont en quelque sorte entretenue ce besoin de survie de se ressourcer en permanence, loin de ce qui a trait à « l'étranger » et à l'inconnu. Une constance séculaire des villages, une distribution du peuplement en petits groupements, pourrait expliquer aussi la venue tardive des villes. D'ailleurs, la corrélation est vite établie aujourd'hui : plus il y a des villages autour d'une ville moins celle-ci est importante. A l'inverse, le développement urbain va se faire de manière concomitante avec celui des villages, la montagne ne s'est pas dépeuplée avec l'essor de l'urbanisation. Au contraire, par le nombre de ses villages, de ses hameaux et lieudits, le peuplement villageois est demeuré

fortement dense. C'est souvent sur ses vestiges que se bâtiront de nouveaux villages aux allures de villes tant les nouveaux rythmes de l'urbanisation ont été rapides et non contrôlés. En fait, si les villages traditionnels n'existent presque plus dans leurs formes primaires, ils vont revivre à travers des agglomérations aux formes nouvelles. Quel que soit leur origine, les formes de peuplements (villages, centres de colonisation, cités antiques) vont « fusionner » vers une forme unifiée donnant une nouvelle génération de villes. La stabilité dans la densité démographique des agglomérations considérées nous permet de conforter notre thèse, à savoir, la constance du peuplement villageois comme le socle même de l'urbanisation. Sur le long cours du temps, l'urbanisation de la wilaya de Tizi-Ouzou a produit trois ruptures spatiales :

- La création ex nihilo de villages coloniaux qui vont devenir les germes urbains, les futures villes du réseau urbain. La rupture avec la pérennité du tissu villageois qui s'est toujours calqué aux confédérations tribales ayant caractérisé la région
- A la veille et au lendemain de l'indépendance nationale avec l'extension des villages coloniaux, l'exode rural massif vers les villes (création de ZHUN et de lotissements).
- Les années 90 et 2000, repli sur les villes pour des raisons sécuritaires et engouement pour les constructions privées avec la libéralisation du marché foncier (phénomène de conurbation).

L'étude des formes urbaines d'un échantillon de dix agglomérations nous a conduits à dégager trois types « d'éclatement » : une forme linéaire pure, une forme en toile d'araignée et une forme tentaculaire s'étirant dans tous les sens. Dans tous les cas de figure, on observe un éclatement de l'habitat, un étalement, une périurbanisation s'agissant des villes et une péri-ruralisation s'agissant des villages et hameaux, une linéarité affirmée mais hiérarchisée :

- Le cas des villes de forme traditionnelle, concentrique ou presque (exemple de la ville de Draa-Ben-Khedda, Tizi-Ouzou, Boghni, Tadmait, Draa-El-Mizan, etc.)
- Le cas des villes de montagne, constituant plus une agglomération ou une conurbation de villages (le cas de Maatkas, Souk-El-Tnine, Beni-Douala, Larbaa-Nath-Irathen, Ain-El-Hammam, etc.)
- Le cas des villes mixtes, éclatées, à partir de leur vieux centres urbains et s'accolant aux villages environnants (le cas d'Azazga, Mechtras, Bouzeguene, etc.)
- Des villes-routes, Ouadhias, Larbaa-Nath-Irathen, Ain-El-Hammam, Iferhounene, Frikat, ect.
- Le cas de villes conjuguant les deux situations, les villes « bicéphales » avec deux pôles l'un traditionnel et l'autre urbain un ancien centre colonial à trame urbaine (exemple de Mekla-Djemaa-Saharidj, Tigzirt-Chorfa, Azazga-Chorfa N'Bhloul, etc.)

La forme concentrique, quand elle existe, est en mutation. Nous sommes plutôt en face de physionomies de villes nouvelles assises sur les vestiges des anciens centres de colonisation le plus souvent mais dont l'éclatement a rompu l'aire contenue, ramassée de la ville traditionnelle. A l'inverse, l'agglomération en montagne s'impose comme un conglomerat de gros bourgs dépendant fortement des spécificités locales physiques.

Toutes les formes observées redonnent à la route un autre rôle que celui de vecteur de communication et de liaison. C'est le lieu de prédilection pour la localisation des établissements humains et de leurs activités économiques. Conséquence, une urbanisation continue induite par le «foisonnement» du réseau routier qui va estomper les limites entre les villages et les villes en confondant leurs extensions. La thèse du primat de la forme du village sur celle de la ville au sens d'espace ouvert et « ramassé » semble vérifiée. Ainsi, quel que soit son origine, les villes vont converger vers des entités uniformes, standard, empiétant sur des caractéristiques urbaines sans réellement se détacher des spécificités rurales, villageoises.

Par ailleurs, le nouveau village, tout comme la ville de manière générale souffre d'une tendance à l'uniformisation, rien ne distingue une ville d'une autre. Dans une forme linéaire de plus en plus affirmée, ces agglomérations donnent naissance à une nouvelle génération de petites villes et de villages. Elle traduit bien la suprématie des intérêts individuels sur ceux collectifs résultat d'une planification urbaine impuissante à contenir la croissance physique de ces établissements humains mais aussi la défaillance d'un urbanisme efficace.

Tout au long de ce travail nous avons pu voir que l'urbanisation qui s'est produite en région de Kabylie, à travers l'exemple la wilaya de Tizi-Ouzou, a entraîné la reconfiguration de tout l'espace habité, de toutes les agglomérations, villes et villages. La tendance est la formation de villes ou de villages-routes. Il ne s'agit donc pas de l'explosion de grandes villes, comme observé dans d'autres régions du pays (Alger, Oran, Blida, Béjaia, Sétif, Bouira, Bordj-Bou-Arredj...) ou dans d'autres villes du monde, ni de la prolifération de bidonvilles aux abords des grandes agglomérations, mais bien du redéploiement des anciens villages à travers de nouvelles formes. Ce qui traduit les mutations de la société, une transition rapide d'une société longtemps rurale vers une société prématurément urbaine. C'est dans l'histoire de la région tout autant que sa géographie qu'on peut comprendre l'ossature des cités kabyles dont la formation n'a donné des villes que tardivement. La ville, pour notre cas d'étude, n'étant pas la résultante d'un processus évolutif sur le long cours du temps, mais le produit d'un volontarisme de l'État d'un processus cumulatif d'agglomération précipité par des facteurs autres qu'économiques. Les découpages administratifs, vont créer des centres urbains ex-nihilo (Tabouda (Illoula-Oumalou), Tifrit-Nath-El-Hadj (Akerrou), Ait-Chafaa, Zékri, Bounouh, Frikat, M'Kira, Timiart, Aghribs,...) élément déclencheur de ces différentes mutations. L'urbanisation produite s'expliquant par la venue progressive du confort urbain partout (électrification, instruction, possession de véhicules, ouverture sur le monde extérieur par l'accès à la télévision satellitaire, l'émigration, l'université...). Ce qui a permis d'instaurer un genre de vie urbain partout où il y a un établissement humain. De ce fait, il devient difficile de délimiter les frontières entre la vie rurale et la vie urbaine. La part de la population urbaine passe de 40% en 1977 à 50% en 1987, puis à 58.3% en 1998 et à 66% en 2008. Un taux d'urbanisation qui s'accélère mais aussi un mode de consommation urbain adopté par les nouveaux occupants de la ville, favorisant ainsi des importations de plus en plus importantes notamment avec l'économie libérale dès les débuts des années 90. Depuis l'indépendance et en un demi-siècle, l'urbanisation s'emballe au point de produire de nouvelles formes de « villes ». En une génération d'homme, nous assistons à deux générations de villes.

Par ailleurs, l'absence de grandes villes dans la région serait peut-être une sorte de « bénédiction », à l'heure où les grandes villes de par le monde souffrent de congestion et de pollution. Valoriser la trame urbaine à dominante villageoise constituerait à notre sens, une approche empirique pouvant produire le développement économique et social mais aussi préserver un patrimoine culturel en déperdition ou en voie d'extinction.

Ces villes et villages ne « sortent » pas de terre sporadiquement, à la suite de programmes de développement, comme observé ailleurs dans le pays, notamment dans les années soixante-dix (les villages agricoles socialistes, par exemple). Elles ne sont pas non plus le résultat d'un effort de planification urbaine délibéré. Les agglomérations dont il d'agit ici gardent comme essence la « cité » traditionnelle, elles sont souvent bâties sur les vestiges de la cité ancienne mais produisent aussi de nouveaux espaces « informels » échappant au contrôle de l'État.

Au niveau national, l'urbanisation est dominée par le développement et la croissance des petites agglomérations près d'un demi-siècle après l'indépendance. L'armature urbaine de 2008 nous montre bien cette tendance « bimodale » du réseau urbain algérien, les grandes villes d'un côté et les petites villes de l'autre. La wilaya de Tizi-Ouzou n'échappe pas à cette configuration. Le réseau urbain est dominé par une ville primatale, Tizi-Ouzou. Elle rejoint depuis le dernier recensement le concert des grandes villes (même si elle est la dernière de la classe des villes de plus de 100000 habitants), dans ses flux diurnes quotidiens (flux des visiteurs et des étudiants de l'université notamment) elle incarne une vraie métropole urbaine. Pas moins de 382 agglomérations (le nombre le plus élevé sur le territoire national) constituent le reste du réseau urbain dont 32 sont classées urbaines. Alors que dans d'autres contrées, les villes éclipsaient les villages ou les feraient disparaître, en région de Kabylie, villes et villages cohabitent ensemble, les villages (plus de 1500) restant le fondement de l'établissement humain et de l'urbanisation. Aujourd'hui, les villages deviennent des germes urbains donnant les « prémisses » d'un réseau de « nouvelles » villes en construction, une nouvelle génération de villes. La prédominance des petits centres urbains, satellisés par une multitude de villages, va constituer une sorte de barrage à l'explosion de la ville de Tizi-Ouzou, laquelle même si elle se développe de manière spectaculaire, son urbanisation demeure contenue dans le périmètre urbain, à travers de nouveaux lotissements, et non par l'apparition de bidonvilles.

Un fait marquant, à l'issue de ce travail, une nouvelle génération de villes est née. Traduisant plus une structure sociale marquée par des solidarités traditionnelles, ces villes de la première décennie du 21^{ème} siècle incarnent la mutation sociale d'une société à la recherche de sa modernité. Le noyau de villes constituant cette cohorte de villes « locomotives » dans la wilaya de Tizi-Ouzou tire néanmoins sa puissance des villages environnants. Ces « villes-villages » pourraient constituer un atout pour le développement, une force vive par des projets spécifiques autour de leurs ressources territoriales, révélées ou non, matérielles ou immatérielles.

L'urbanisation a donné des villages –routes, une urbanisation linéaire sans fin qui finira par se superposer au réseau routier de la wilaya, même si cela permet la fixation de la population,

d'éviter l'explosion des grandes villes, en l'absence de programme de développement territorial, cela conduirait à la catastrophe urbanistique, spatiale et écologique. L'urgence est de repenser les instruments de gestion des territoires spécifiques, telles ceux des montagnes ou du littoral, créer les conditions économiques favorables, création d'emploi, des mini zones d'activités pouvant répondre aux besoins locaux,... Le diagnostic territorial que nous avons tenté d'établir pour les agglomérations étudiées, à travers la démographie, l'économie, les mobilités vers le chef-lieu de wilaya,... sont autant d'éléments confortant la forte interaction entre la ville et les villages, et de surcroît entre la ville de Tizi-Ouzou, de par son rôle de ville primatale et le reste de la hiérarchie urbaine.

L'analyse des différents PDAU nous a permis un certain nombre de remarques. Loin de toute approche manichéenne, opposant un échec ou un succès de ces documents, nous préconisons un nouveau regard à partir des expériences de cette planification, qui dès le départ s'est voulue imposée par le pouvoir central et non une réponse exprimée par les premiers gestionnaires locaux, comme notre enquête l'a révélé. L'examen des documents en question, les enquêtes et entrevues que nous avons réalisées mettent à nu un outil fort ambitieux mais non adapté, imposé aux communes de manière hâtive dans une conjoncture politique peu propice, les années 90. Sa force est certes la concertation, mais celle-ci doit se faire d'abord en amont de l'étude, avec tous les acteurs de la ville ou du village dans le cadre d'un plan de développement communal, identifier les portefeuilles fonciers, des objectifs de développement de la commune... Ce qui renforce sa fragilité c'est sa conception standard, la spécificité des territoires ciblés n'est pas définie ce qui, pour la Kabylie de montagne pose véritablement problème quand on devine par exemple les couts de terrassement pour la réalisation d'un projet en site accidenté. La conceptualisation, les problématiques spécifiques de territoires distincts n'ont pas été privilégiées dans les approches des études des PDAU. Les analyses territoriales sont peu développées, insuffisamment recherchées. Les investigations puisent plus d'un état de fait, d'un constat plus que d'une recherche approfondie sur l'histoire, la sociologie et l'économie de la ville, les objectifs de la collectivité locale, ses atouts, ses blocages et ses particularités. En somme, les bureaux d'études privilégient les aspects techniques et urbanistiques et se soucient peu de l'intérêt d'une approche théorique, multidisciplinaire, pour cerner le développement et l'aménagement urbain. En outre, tout en privilégiant la densification, les PDAU occultent souvent la dimension patrimoine, mémoire, histoire de la ville. Quand le bureau d'étude réalise plusieurs PDAU, les communes ont droit à la même description, la même analyse, les mêmes propositions. Ce qui est d'autant plus surprenant quand il s'agit d'un village ou d'une ville ! Par ailleurs, en dépit d'une recherche foisonnante sur le développement local relatif à la région, au réseau urbain ou à l'urbanisation produite par l'université de Tizi-Ouzou (thèses de doctorat, de Magister, rapports de recherches, articles de revue, ouvrages sur l'histoire et l'anthropologie de la région, colloques, séminaires,...) nous n'avons trouvé que de rares traces d'écrits d'universitaires dans les références de la partie diagnostic des PDAU. Pourtant, tous ces travaux, fort nombreux aujourd'hui apportent des idées nouvelles, des propositions, des réflexions...

L'exemple de la ville de Tizi-Ouzou, dont l'extension rapide ne s'est pas toujours faite dans le respect de la planification et des règles d'urbanisme, est intéressant. L'étude du PDAU, au

demeurant relativement fouillée, préconise un projet urbain à travers la grande ville que la Kabylie a peiné à avoir, le projet de la nouvelle ville de Oued-Falli. Or, la ville de Tizi-Ouzou n'est pas le produit d'une évolution historique ayant permis le développement urbain des grandes villes du monde. Elle n'a pas d'histoire urbaine. Sa survenue, brusque, en tant que grande ville dans un environnement fortement rural, n'a pas empêché la forte interaction avec l'hinterland. Dans l'espace urbain « intramuros », toutes les incohérences urbanistiques et les désarticulations traduisent ce passé proche, de village de montagne. Pourtant le plan de développement ne traite pas cette dimension. Le projet de « nouvelle ville » de Oued-Falli que les concepteurs défendent d'être l'extension de la ville, n'est –il pas une sorte de rattrapage des erreurs de la planification urbaine de la ville de Tizi-Ouzou ?

Mékla et Draa-Ben-Khedda sont deux autres exemples où la planification urbaine préconisée, à travers les PDAU respectifs relèvent plus de l'étude systématique formelle, voire fantaisiste que de l'étude prospective conciliant la ville, le territoire et la région. Le trait atypique de bicéphalisme du premier cas n'est pas exploré, ni exploité pour construire une vision et une réflexion approfondie sur le développement de la ville. Draa-Ben-Khedda, est un autre exemple où en l'absence d'une recherche approfondie sur l'histoire, la géographie, l'économie, la sociologie,... n'aboutit pas à rehausser les économies de localisation de la ville au centre de l'étude. Sa position de nœud de communication vers Alger, vers Tizi-Ouzou, vers le sud de la Kabylie lui valent pourtant une place de choix dans le réseau urbain régional. En outre, les grands projets de développement de la région (stade de 50000 places à Boukhalfa, nouvelle ville de Oued-Falli,...) pourtant aux frontières de la commune, ne ressortent pas dans le PDAU, la rocade Nord de Boukhalfa, l'élargissement de la RN12 pour en faire une pénétrante de l'autoroute Est-Ouest sur Tizi-Ouzou, la réalisation du barrage de souk N'Tleta,...L'absence de POS diminue encore plus la portée des PDAU. Leurs couts et la lenteur dans leur approbation n'empêchent pourtant pas l'urbanisation en marche. De plus, selon les observations de M. Dahmani, les PDAU ne répondent pas aux « vulnérabilités urbaines », c'est-à-dire au déséquilibre entre la demande et l'offre du foncier en zone de montagne, les déséconomies urbaines, ils n'aboutissent pas à une « modèle économique développant et structurant » englobant l'aire régionale, nationale mais aussi mondiale. Ce sont des PDAU-POS non « durables », révisables » avant même d'être appliqués. Les « POS » retouchés ou non adoptés génèrent des émeutes urbaines, des luttes urbaines contre les spéculateurs immobiliers et fonciers.

En bref, du côté des collectivités locales, il y a un manque d'engouement pour les projets concernant l'avenir de la commune, une apathie s'expliquant par la centralisation de tout ce qui a trait à la gestion communale, en sus des limites des ressources financières. La concertation intersectorielle et l'implication de la société civile, sont des avancées en soi, mais y a-t-il un mouvement associatif pouvant s'engager dans les préoccupations de la collectivité dans un climat de corruption, de dégradation des conditions de vie,... A-t-on associé la population ou la société civile à sa conception ? Le PDAU « technocratique » devrait sensibiliser plus les populations concernées via les moyens de communication divers, l'école, les associations, des consultations plus larges,...

Résultat de toutes ces incohérences et avec une densité de près d'un kilomètre et demi de linéaire routier pour chaque km² de la superficie de la wilaya, la prolifération d'une urbanisation linéaire va produire, à terme, une grande toile d'araignée, dont le centre serait la ville de Tizi-Ouzou. Ce faisceau d'axes urbanisés diffuse les villes et les villages aggravant ainsi la gestion urbaine, la dégradation des paysages et de l'environnement.

La nécessité de repenser les instruments d'aménagement et d'urbanisme devient alors une urgence, à travers la révision des lois et décrets régissant le caractère spécifique qu'ils doivent incarner pour garantir leur adaptabilité sur le terrain. Leur accompagnement d'études géotechniques quand il s'agit des communes de montagnes ou de région fragiles doit être systématique de même pour les POS, outils concrétisant les actions sur le sol, sans lesquels la planification urbaine ne peut aboutir. Une réflexion concertée doit être menée avec l'ensemble des acteurs de la question urbaine (collectivités locales, bureaux d'études, secteur économiques, universitaires, société civile,...) dans le cadre de débats de journées d'études et d'information,...pour repenser la planification urbaine. Nous pouvons souligner d'autres insuffisances relevées à partir de notre enquête auprès des communes et à l'issue des entrevues que nous avons eu avec d'anciens responsables de la DUC de Tizi-Ouzou. Une absence de volonté politique accentuée par la limitation des prérogatives et du pouvoir décisionnel des collectivités locales ; le niveau de qualification et de compétences de certains bureaux d'étude et des services techniques des communes ; l'inefficacité des polices d'urbanisme à travers leur manque d'autorité ; le problème du foncier dont la propriété privée caractérisant la région freine les disponibilités foncières et l'impossibilité d'exercer le droit de préemption ; les poursuites judiciaires le droit de démolition,... En fait, l'arsenal juridique existe mais faire respecter la loi et les règlements devient la problématique d'aujourd'hui dans un contexte national de corruption touchant toutes les sphères de l'économie et de l'administration.

La planification urbaine peut rectifier le tir en s'intéressant d'avantage aux agglomération-relais pour chaque couloir de développement, en accélérant l'approbation des POS pour chaque commune, en engageant des études spécifiques pour les agglomérations de montagne,...d'autant que le problème de bidonvilles par exemple, ne se pose pas véritablement avec acuité (le taux de construction précaires est estimé à 0.9% au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou contre 4% au niveau national) comme dans d'autres wilaya (Boumerdès, Annaba,...). La problématique est comment réorganiser les territoires de manière à contenir l'urbanisation dans les limites qui lui sont définies ? Comment produire du développement pour toutes ces énergies, ces potentialités, ce capital humain,... pour que la ville, le village mais surtout le territoire soient producteurs de développement, l'urbanisme de projet doit supplanter l'urbanisme de plan prôné par les instruments en vigueur. Le territoire et la ville, et même le village doivent être pensés en termes de projets spécifiques, autour d'objectifs pensés entre les différents acteurs de la société, dans une région où la géographie physique entrave souvent le développement.

Si on part du principe qu'on construit soi-même son marché, de même qu'on construit soi-même son territoire, c'est-à-dire en revalorisant ses ressources locales, le terrain offert par la

wilaya de Tizi-Ouzou est quasiment en friche. De même s'il ne suffit pas d'avoir des ressources pour se développer, la possibilité de les construire, de les révéler par des initiatives, des intentions locales,... peuvent apporter du développement économique. L'université est un acteur incontournable dans cette dynamique. Elle peut participer à la révélation, l'exploration des ressources (notamment immatérielles) par la recherche, les idées, l'exploration territoriale,... Il est vrai que les sciences sociales, contrairement aux sciences fondamentales ne débouchent pas sur des résultats directs matérialisés par l'innovation. Mais la Recherche-Développement n'est pas outillée de la même manière dans l'une et l'autre des disciplines. Il est plus difficile de produire des résultats « directs », perceptibles en sciences sociales que dans les autres sciences. Pourtant, de nouvelles approches impliquant souvent l'interdisciplinarité, à travers des projets de territoire peuvent mener à plus de créativité. L'université joue à notre sens ce rôle central, à travers l'animation de la région et des territoires, la professionnalisation, la connaissance territoriale, la veille territoriale, les observatoires,... une sensibilisation aux questions du développement territorial,... Plus de territoire, c'est plus de décentralisation, c'est plus de développement économique...

Quelle sera l'image urbaine de la wilaya de Tizi-Ouzou dans 20-25 ans ? L'émergence de nouveaux noyaux urbains, les « villes émergentes » (Tamda, Agouni-Oucherki,...) promettent en quelque sorte de rattraper les erreurs passées. Dans l'attente de la publication définitive PATW de Tizi-Ouzou, nous ne pouvons qu'émettre des suggestions générales en nous inspirant des principales lignes directrices du SNAT 2030 à savoir, aller vers des territoires durables et créer les conditions de leur attractivité et de leur compétitivité. Deux hypothèses se dégagent. Une hypothèse « pessimiste » se traduisant par une baisse de la démographie, un désinvestissement, l'insécurité politique et économique, une forte émigration et une « apathie » des PDAU-POS. Un scénario qui conduit tout droit vers le chaos urbain. Mais l'hypothèse souhaitable, voire possible, c'est la reprise démographique (soulignée par l'ONS en 2012), une relance de l'investissement et de l'emploi mais aussi une réflexion sur la pertinence des instruments d'urbanisme qui impose un bilan d'ensemble sur la question. Dans ce cas de figure il y a urgence de repenser les villes et les villages du XXI^{ème} en termes de développement durable. Nous l'avons souligné, les eaux usées de toutes les agglomérations étudiées (hormis Tizi-Ouzou) sont déversées dans la nature, de même pour les décharges publiques qui se consomment à ciel ouvert, comment remédier dans l'urgence à ce problème mais aussi cultiver, par exemple, l'esprit de recyclage des déchets domestiques chez les populations. Un créneau porteur pour la création d'emplois. Les villes et les villages doivent être plus écologiques et moins prédateurs. Comment dépasser les vieux modèles économiques (y compris le rural), et définir les nouveaux modèles urbains et économiques en privilégiant le développement durable, le partage des ressources existantes, plus d'ouverture, plus de solidarité, plus de proximité, plus de compétitivité territoriale ? Comment changer les modèles de consommation et de production en valorisant les savoirs faire locaux, les ressources matérielles et immatérielles révélées et non révélées, ... comment choisir entre cités HLM et lotissements individuels, entre auto construction et coopératives, entre semi-collectifs (classe moyenne) et quartiers « riches », etc. C'est autant de pistes de recherches à mener et de réflexions à construire,...

Références bibliographiques

Ouvrages

1. AYDALOT Philippe, « économie régionale et urbaine », édition Economica, 1985,
2. BAIROCH Paul, « De Jéricho à Mexico : villes et économie dans l'histoire », édition Gallimard, 1985
3. A. BAGNASCO, COURLET C, G. NOVARINA « Sociétés urbaines et nouvelle économie », édition l'Harmattan, 2010
4. BENDIMERED Kamel, « Wilayate en développement », ouvrage réalisé sous la direction de éditions En.A.P 1989
5. BOUIMAZA Nadir « Villes réelles, villes projetées : villes maghrébines en fabrication », éd. Maisonneuve-Larose, 2005
6. BOURDEAU-LEPAGE Lise, « Regards sur la ville », édition Economica –Anthropos, 2012
7. BRAUDEL F. « La Méditerranée : l'espace et l'histoire », édition Champs/Flammarion 1985
8. BRAUDEL F. « Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XV^e–XVIII^e siècles) », Paris, Armand Colin, 3 volumes, 1979.
9. BRULE JC.Et J Fontaine « L'Algérie volontarisme étatique et aménagement du territoire », , édition OPU, 1990
10. BURGEL G., « La ville aujourd'hui », édition Pluriel, 1993
11. CAMAGNI R. « Principes de l'économie urbaine », édition Economica, 1996
12. CARETTE E. « Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840 -1841 - 1842 ; origine et migrations des principales tribus de l'Algérie », Paris, MDCCCLIII, livre numérisé par Alain Spenato, <http://www.algerie-ancienne.com>,
13. CARETTE E., « exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, origine et migrations des principales tribus de l'Algérie », Paris, imprimerie impériale, MDCCCLIII,
14. CARETTE et ROZET, « L'Algérie : l'univers ou histoire et description de tous les peuples, de leurs religions, mœurs, coutumes, etc. ».Paris, Firmin Didot frères, Éditeurs, Imprimeurs de l'institut, rue Jacob, 56, 1850. Livre numérisé en mode texte par :Alain Spenatto.1, rue du Puy Griou. 15000 AURILLAC. <http://www.algerie-ancienne.com>
15. COLONNA F. « Méthodes d'approche du monde rural, édition OPU, 1983,
16. COTE M. « L'Algérie ou l'espace retourné », édition Media- plus, 1993
17. COTE M. « Paysages et patrimoine : Guide de l'Algérie, édition média – plus », 1996,
18. COTE M., “L'Algérie”, édition MASSON/Armand COLIN, 1996
19. COURLET Claude, « territoires et régions », les édition l'Harmattan, Paris, 2002
20. CRESENZO Jean de « Chroniques Tizi-Ouziennes 1844-1914 », tome 1, édition Alpha 2007,
21. CRESCENZO Jean de, « Chroniques Tizi-Ouziennes et régionales 1914-1928 », Tome 2, Jean de Crescenzo, 2010
22. DAHMANI M. « Économie et société en grande Kabylie », édition OPU, 1987.
23. DAHMANI M. « Les voies de développement dans l'impasse », édition OPU, 1987
24. DAHMANI M. ouvrage collectif S/D, « Tizi-Ouzou, dondation, croissance, développement », édition l'Aurassi, 1993

25. DAHMANI M., (S/D), « Valorisation de l'offre touristique régionale ou guide culturel et touristique de la grande Kabylie », volume 1, équipe de recherche économie spatiale, UMMTO, 1999
26. DAHMANI M. « Atlas économique et social de la grande Kabylie », édition OPU, 1990
27. DAMON J., « .Vivre en ville », édition PUF, 2008
28. DERYCKE PH. « Économie géographique : les théories à l'épreuve des faits », coll. Édition ECONOMICA, 2000
29. DERYCKE PH. « Économie géographique : les théories à l'épreuve des faits », coll. Édition ECONOMICA, 2000
30. DERYCKE PH., « Penser la ville : théories et modèles », éd. ANTHROPOS, 1996
31. DONSIMONI M., KEMMAR M. et PERRET-KARNOT C., « Les bijoutiers d'Ath-Yenni : construire une attractivité territoriale sur les savoir-faire artisanaux ancestraux », Edition Achab, 2010
32. DRIS N. « la ville mouvementée : espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger », édition L'Harmattan, Paris, 2002
33. ENFANTIN « colonisation de l'Algérie, Membre de la Commission scientifique d'Algérie, PARIS P.Bertrand, Livre numérisé en mode texte par : Alain Spenattosite : <http://www.algerie-ancienne.com>
34. FEREDJ Med Seghir « Histoire de Tizi-Ouzou (histoire de la ville et de sa région) des origines à 1954 », édition Entreprise Algérienne de Presse 1990
35. FONTAINE J. « Villages kabyles et nouveau réseau urbain en Algérie : cas de la région de Béjaia », édition URBAMA, fascicule de recherche n°12, 1983
36. FUJITA M., JF. THISSE « Économie des villes et de la localisation », , éd. DE BOECK, 2003
37. GUIGOU JL., « Théorie économique et utilisation de l'espace », JL. GUIGOU, édition CUJAS, 1974
38. HANNOTEAU A. et LETOURNEUX A., « la Kabylie et les coutumes kabyles », 3 tomes, édition Bouchène, 2003
39. HURIOT Jean Marie, BOURDEAU-LEPAGE Lise, « Economie des villes contemporaines », Edition Economica, Paris, 2009
40. JACOBS J. « les villes et la richesse des nations », éd. Boreal, 1992
41. JULIEN Ch. A. « histoire de l'Afrique du nord » Histoire de l'Afrique du Nord : des origines à 1830 », édition Payot, 1994
42. LACASE JP., « Introduction à la planification urbaine : imprécis d'urbanisme à la française », édition presse de l'école nationale des ponts et chaussées, 1995
43. LACAZE JP. « La ville et l'urbanisme », édition FLAMMARION 1995
44. LACOSTE Camille et Yves (sous la direction de), « Maghreb : peuples et civilisations », édition la découverte, 1995.
45. LACOSTE Y. « Histoire des villes maghrébines », in « Maghreb », s/direction de, 1995
46. LACOUR C. « 40 ans d'aménagement du territoire », édition la documentation française, 2006
47. LACOUR C. « les nouvelles frontières de l'économie urbaine », ouvrage collectif, édition de l'Aube, 2005
48. LAJUGIE J. , DELFAUD P. et LACOUR C « Espace régional et aménagement du territoire », Edition Dalloz, 1985.
49. MAHE A., « histoire de la grande Kabylie XIX^e XX^e siècles. Anthropologie du lien social dans les communautés villageoises » éd. Bouchène, 2001

50. MAROUF Nadir, « La relation ville campagne : dans la théorie et la pratique contribution à une sociologie des pays dominés », OPU, 1981
51. MASQUERAY, « Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie (Kabyles du Djurdjura, Chaouïa de l'Aourâs, Beni Mezâb) », réimpression de l'ouvrage publié en 1886 chez l'éditeur Ernest Leroux à Paris, EDISUD, 1983
52. MÉKACHER S., « Les récits de la mémoire : Tizi-Ouzou, le destine= d'une ville et de sa région », édition El-Amel, 2^{ème} édition, 2010
53. OLIVIERS M. G., « Recherche sur l'origine des Berbères », Bône, imprimerie Dagand, 1867, livre numérisé
54. PAULET J « La géographie urbaine », édition A. Colin, 2009
55. POLESE M. « Economie urbaine et régionale », édition ECONOMICA, 1994
56. POLESE M. et Scheamur R., « Economie urbaine et régionale : introduction à la géographie économique », édition Economica, 3^{ème} édition, 2009
57. PRIMAUDAIE F. Elie de la, « Le commerce et la navigation de l'Algérie »,in « revue algérienne et coloniale », Juin, 1860, ouvrage numérisé.
58. RAHMANI Ch., « La croissance urbaine en Algérie », édition OPU, 1982.
59. REMY J., “La ville, phénomène économique », éd. Anthropos, 2000
60. SAIDOUNI M. « Éléments d'introduction à l'urbanisme », série FAC, éditions CASBAH, 2001
61. SEMMOUD N. « Les stratégies d'appropriation de l'espace à Alger, , édition l'Harmattan, 2001
62. TEBOUL R., CH CUENCA, A RICHAUD, « La question urbaine dans l'histoire de la pensée économique », édition L'HARMATTAN, 2000.
63. TREILLET Stéphanie, « L'économie du développement : de Banoeng à la mondialisation », 2^{ème} édition, Armand Colin, 2007
64. TROIN JF (s/direction) « Le grand Maghreb », ouvrage collectif, s/direction de, édition A. Colin, 2006
65. VERON J. « L'urbanisation du monde », éd. La découverte, 2006
66. YATTA P., « villes et développement économique », édition economica, 2006

Revues

1. « CAHIERS FRANÇAIS », « villes et territoires, n°328, édition la documentation française, 2005
2. « CAHIERS GÉOGRAPHIQUES DU QUÉBEC », vol.28, n°75, Déc.1984, auteur anonyme.
3. « CAMPUS » Sadoudi M.et Laiche M., « Extension de la ville de Tizi-Ouzou sous la contrainte foncière», in revue, n°8, Décembre 2007
4. « CAMPUS », revue de l'université M. Mammeri, Tizi-Ouzou, Dahmani Mohamed, « Tizi-Ouzou : de la ségrégation raciale à « l'émancipation urbaine » (1844-1962) », in n°3, Septembre 2006, UMMTO
5. « DONNEE URBAINES »PUMAIN Denise et MATTEI marie-Flore, Paris, édition Anthropos, 2007
6. « ENCYCLOPÉDIE BERBÈRE », XXX Doumane S. (in « Le marché (Ssuk), , édition Peeters, Paris-Louvain-Warpole MA, 2010 pages 4594 à 4603)
7. « ESPACE ET SOCIÉTÉ »S. Belguidoum et N. Mouaziz, « l'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale », in, n°143, 2010
8. « ESPACE GÉOGRAPHIQUE » « Djamel Raham et al. « Essai de mesure et d'analyse des formes du maillage administratif.Le cas des wilayas de l'Est algérien », 3/2004 (tome 33), p. 256-266. URL : <http://www.cairn.info.www.sndl.arn.dz/revue-espace-geographique-2004-3-page-256.htm>.
9. « ESPACE GÉOGRAPHIQUE » GILI, « Les modèles urbains en économie et géographie, approche comparée », tome 30, 2001/2, article en ligne
10. « ESPACE GÉOGRAPHIQUE » KATEB K. « Population et organisation de l'espace », in, tome 32, 2003/4
11. « ESPACE GÉOGRAPHIQUE », F. Gili, Les modèles urbains en économie et géographie, approche comparée », « tome 30, 2001/2, article en ligne
12. « FINANCES ET DÉVELOPPEMENT », Publication du FMI, Washington .Sept. 2007
13. « GÉOGRAPHIE ÉCONOMIE SOCIÉTÉ »ARMAND FREMONT, , 2009/1, volume 11, « A la recherche du rural perdu »
14. « GÉOGRAPHIE ÉCONOMIE SOCIÉTÉ »ROMBALDI Michel et PERALDI Xavier « La contribution de l'économie sociale et solidaire au développement rural : quelques constats dans le contexte Corse par, 2009/2.
15. « GÉOGRAPHIE, ÉCONOMIE ET ESPACE », HURIOT JM, 2009, article en ligne
16. « HÉRODOTE », Camille Lacoste-Dujardin « Géographie culturelle et géopolitique en Kabylie La révolte de la jeunesse kabyle pour une Algérie démocratique », 4/2001 (N°103), p. 57-91. URL : <http://www.cairn.info.www.sndl.arn.dz/revue-herodote-2001-4-page-57.htm>., page 61Internet.fr<http://www.algerie-ancienne.com>
17. « LES CAHIERS DU CREAD », n°96/2011, AGHARMIOU-RAHMOUN Naima, « Une nouvelle génération de villes, les villes/villages. Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou »
18. « MANIÈRE DE VOIR », « Des cités – Etats à la ville globale » in Revue, Le monde diplomatique n°114, Decembre2010- Janvier 2011, page 12.
19. « MANIÈRE DE VOIR », « Des cités – États à la ville globale » in Revue Le monde diplomatique n°114, Decembre2010- Janvier 2011,
20. « PERSÉE » «Jean BISSON in [http :www.persée.fr](http://www.persée.fr) Annales de géographie, 1985, vol.94, n°521

21. « REVUE D'ÉCONOMIE RÉGIONALE & URBAINE » HURIOT et Lepage, 2009– N° 2 page 275 , revue en ligne.
22. « RIVES MÉDITERRANÉENNES », AMERICI Laurence et Olivier Raveux, avant propos n°38, 2011, article en ligne.
23. « RIVES MÉDITERRANÉENNES » « Urbanisation et environnement sur les littoraux nord-méditerranéens », [En ligne] , 15 | 2003 , mis en ligne le 06 juillet 2005, Consulté le 07 mars 2011. URL : <http://rives.revues.org/165>
24. « RIVES MÉDITERRANÉENNES » « Urbanisation et environnement sur les littoraux nord-méditerranéens » in 15 | 2003, mis en ligne le 06 juillet 2005, Consulté le 07 mars 2011. URL : <http://rives.revues.org/165>

Autres articles (triés selon le nom de l'auteur)

1. BELGUIDOUM S. « La ville en question, analyse des dynamiques urbaines en Algérie », communication présentée au colloque sur « Penser la ville, approches comparatives », KHENCHELA, Algérie 2008.
2. BELGUIDOUM S. in « La ville en question, analyse des dynamiques urbaines en Algérie », communication présentée au colloque sur « Penser la ville, approches comparatives », KHENCHELA, Algérie 2008.
3. BELGUIDOUM Said « L'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale », Espace et société 3/2010 (n°143), p. 101-116, URL : <http://www.cairn.info/www.sndl.arn.dz>
4. BOUCHEMAL S. « la production de l'urbain en Algérie, entre planification et pratique », article, centre universitaire L Ben-Mhidi, Algérie
5. CHABANE Dj. « La ville algérienne : rupture entre un dynamisme passé et un réel présent », Colloque de Khenchla, 2008, halshs, version1, 20/05/2009.
6. CLAVEL P., « Sociologie de l'urbain », édition Anthropos, 2002, article en ligne
7. CLAVEL P., édition Anthropos, 2002, article en ligne. Internet
8. KHELLADI, « La ville de l'ère des économies fondées sur la connaissance », M. colloque sur “penser la ville : approches comparatives”, KHENCHLA, 2008
9. LACOSTE-DUJARDIN Camille, « Pourquoi n'eut-il pas de villes dans la Kabylie marchande « formation des cités en méditerranée », colloque 1988
10. MADANI Mohamed, “25 ans de sociologie urbaine en Algérie”, in colloque sur “penser la ville : approches comparatives”, Khenchla, Algérie, 2008.
11. NEMOUCHI, « Crise multidimensionnelle des villes algériennes entre discours et réalité. La gestion du patrimoine foncier de la ville de Skikda », 2005, article en lig
12. NEMOUCHI, in « Crise multidimensionnelle des villes algériennes entre discours et réalité. La gestion du patrimoine foncier de la ville de Skikda », 2005, article en ligne,
13. THISSE, « économie urbaine et régionale », Encyclopædia Universalis France S.A., 2008

Thèses et mémoires

1. **AIT-SIDHOUM** Houria, « Etude de coûts d'aménagement des lotissements de la ville de Tizi-Ouzou », thèse de Magister, S/D de M.Y. Ferféra, UMMTO, 1997
2. **BELLAHSENE** Tarik « La colonisation en Algérie : Processus et procédures de création des centres de peuplement. Institutions, intervenants et outils. Cas de la Kabylie du Djurdjura », Thèse de doctorat, tomes 1 et 2, Université Paris 8, 2006.
3. **COLL J.L** « Croissance urbaine et développement : cas de Tizi-Ouzou, ville algérienne », s/direction de LEDRUT, thèse de 3^{ème} cycle, Toulouse, 1978
4. **GOUDJIL M.**, «Quelle configuration de la ville pour accompagner le développement d'un pôle de compétitivité ? Cas de la ville de Bejaia », mémoire de Magister, S/direction de M. Khelladi, faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, université Abderrahmane Mira Béjaia, Juin 2012.
5. **LAICHE** M. « Les nouveaux instruments d'aménagement et d'urbanisme : PDAU et POS. Appréciation et évaluation. Cas de Tizi-Ouzou », mémoire de Magister, UMMTO, 2007.
6. **LECAT** G. « analyse économique de la planification urbaine », thèse de doctorat en sciences économiques, 2006,
7. **MAHOUI** Karim, « Marché foncier urbain et sa régulation : modes d'allocation de l'espace et formation des valeurs foncières, le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou », thèse de Magister, S/D de Ch. Ainouche, UMMTO, 2006
8. **MOUSSAOUI** A. « Aménagement du territoire et développement : vérification de la relation à travers l'étude des PDAU. Cas de MECHEDELLAH », , mémoire de Magister, s/direction de M. DAHMANI, UMMTO, 2003
9. **MOUSSAOUI** Ali, « Aménagement du territoire et développement , vérification de la relation à travers l'étude de la pertinence et de l'opérationnalité du PDAU de la daïra de M'Chedallah », mémoire de magister, faculté des sciences économiques et de gestion, UMMTO.
10. **OUALIKENE** S. « Organisation de l'espace, développement local et problématique de l'environnement en Algérie : cas de la grande Kabylie », thèse d'État S /direction de M. DAHMANI, UMMTO, 2008
11. **SIMOHAMED** DJ. « L'urbanisation en Algérie : continuité et ruptures d'un processus socio-économique et spatial », , thèse d'État s/direction de Y. FERFERA, UMMTO, 2005
12. **SI-MOHAMED** Djamel, « La croissance urbaine d'une ville d'Algérie : Tizi-Ouzou », thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, université de Bordeaux, 1987, page 268.
13. **TADJINE** Radia, « Analyse de l'impact de la libéralisation sur l'espace urbain de Tizi-Ouzou », thèse de Magister, S/D de M. Khelladi, UMMTO, 2005
14. **TESSA** A. « Essai d'analyse des idées et faits en matière d'aménagement du territoire contenus dans les politiques de développement national », , thèse d'État S /direction de M. DAHMANI, UMMTO, 2005
15. **ZENBOUDJI** M. « Le rôle de la ville de Tizi-Ouzou dans l'organisation et l'encadrement de sa région », S /direction de M. DAHMANI, mémoire de Magister, UMMTO, 2003

Documents, rapports et conférences

1. « ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'ALGÉRIE », 1883, Paris, imprimerie nationale, MDCCCLXXXIII
2. « ANNUAIRE STATISTIQUE DE L'ALGÉRIE », Nouvelle série, 10^{ème} volume, 1958, service de statistique générale, ancienne imprimerie V. Heintz, Alger
3. « ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA WILAYA », 2010
4. « ARMATURE URBAINE DE 1998 », « collections statistiques n°97, ONS, 2000
5. « COLLECTIONS STATISTIQUES », N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat– 2008 –(Résultats issus de l'exploitation exhaustive) ARMATURE URBAINE Par « La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie »
6. « DEMAIN L'ALGÉRIE : L'ÉTAT DU TERRITOIRE », ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire, volume I, II.
7. « DEMAIN L'ALGÉRIE, ÉTAT DES LIEUX », volume I et II ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire », 1995
8. « EXPOSÉ DE LA SITUATION GÉNÉRALE DE L'ALGÉRIE en 1952 », R. Leonard et M. Cuttoli, avant-propos, page 5, imprimerie officielle, 1953
9. « GESTION DURABLE DES TERRITOIRES, DÉVELOPPEMENT LOCAL ET SOLIDAIRE : REGARDS CROISÉS », actes du colloque international, UMMTO, 28 et 29 Octobre 2007
10. « LES PETITES VILLES E KABYLIE », MAACHA Dehbia et Agharmiou-Rahmoun Naima, Projet de projet de recherche, UMMTO, 1995.
11. « PAW » de la wilaya de Tizi-Ouzou : rapport d'orientation », ANAT, 1996
12. « RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN », 2009
13. « RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA WILAYA DURANT L'ANNÉE 2010 », wilaya de Tizi-Ouzou, secrétariat général, service de la synthèse, Mars 2011
14. « TABLEAU DE BORD POUR L'IDENTIFICATION DES ACTIONS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : WILAYA DE TIZI-OUOU », ANAT, 1996.
15. Conférences dans le cadre du Master, « développement local, tourisme et valorisation du patrimoine », du 26 au 28 Juin 2012, faculté de sciences économiques commerciale et de gestion de l'université M. Mammeri, Tizi-Ouzou. Les thèmes des deux conférences :
 - « Economie territoriale et développement », C. Courlet
 - « SPL, territoire et développement local : éléments conceptuels sur l'approche territoriale », A. Fergène
16. « Étude d'aménagement de la ville nouvelle de Tizi-Ouzou (nouveau pôle urbain de Oued-Falli et pôle urbain d'excellence de Boukhalifa), commune de Tizi-Ouzou », direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Tizi-Ouzou, maître d'œuvre Ads-Progress, Avril 2010
17. Rapport d'activité de la wilaya durant l'année 2010, wilaya de Tizi-Ouzou, secrétariat général, service de l synthèse, Mars 2011

Autres documents et textes de loi

1. Loi 90-25 portant orientation foncière et loi 90-30 sur la gestion du domaine public.
2. Loi 06-06 du 20/02/2006 portant orientation de la ville
3. Loi la loi 90-29 du 01/12/90 relative à l'aménagement et l'urbanisme, consultable sur le site www.JO.dz
4. Les PDAU et POS des communes de la wilaya de Tizi-Ouzou recensées dans le tableau n°46, en annexe
5. Résultats du RGPH 2008
6. RGPH 2008, résultats par daïra et par commune, wilaya de Tizi-Ouzou, Septembre 2009, ONS
7. RGPH 2008, les principaux résultats du sondage au 1/10^{ème}, ONS, Décembre 2008
8. Les Tableaux récapitulatifs communaux (TRC), documents téléchargés au service régional de l'ONS au siège de la wilaya de Tizi-Ouzou
9. Différents documents et tableaux Excel téléchargé à la direction de l'ONS à Alger
10. Projet de communication pour le colloque international « La ville algérienne, 50 ans après, bilan et visions d'avenir », Novembre 2012, EPAU, Alger, Rosa AKNINE et Naïma AGHARMIOU
11. Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou (PATW), phase 1 « Evaluation territoriale et diagnostic (levée de réserves », direction de la programmation et le suivi budgétaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, bureau d'étude le Centre National des Technologies et du Consulting (CNTC), Boumerdès, Juin 2012

Liste des tableaux

Intitulé du tableau	pages
1. Tableau 1 Strates définies par les deux lois 2001-20 et 2006-06	32
2. Tableau 2 Terminologie employée dans la loi 2001-20	33
3. Tableau 3 Strates définies par les deux lois 2001-20 et 2006-06	33
4. Tableau 4 Les ensembles physiques de la wilaya de Tizi-Ouzou	66
5. Tableau 5 Zones géographiques selon les communes et le poids démographique, 2008	68
6. Tableau 6 La liste des communes par grands ensembles géographiques et par sous zone	340
7. Tableau 7 Répartition de la population et de la superficie par S/zones géographiques homogènes	69
8. Tableau 8 Répartition des communes selon les wilayas et le Type au RGPH de 2008	341
9. Tableau 9 Tableau 9, les zones d'activité de la wilaya en 2012	342
10. Tableau 10 Répartition des commerçants par communes	343
11. Tableau 11 Évolution des centres de colonisation en petites villes algériennes (1850-2011)	93
12. Tableau 12 la division administrative du département d'Alger selon le recensement du 1 ^{er} Octobre 1875	95
13. Tableau 13 Divisions administratives, dénombrement de 1881	96
14. Tableau 14 Divisions administratives, dénombrement de 1886	96
15. Tableau 15 Population de Tizi-Ouzou en 1896	97
16. Tableau 16 Population des principales villes du département d'Alger en 1881 et 1886	98
17. Tableau 17 Nombre de communes par arrondissement pour le département d'Alger, 1931	98
18. Tableau 18 Dispersion de la population dans le territoire du Nord, 1931	99
19. Tableau 19 Évolution de l'extension coloniale de l'Algérie jusqu'à 1938	99
20. Tableau 20 Population de l'Algérie en 1954	100
21. Tableau 21 Population du département de Tizi-Ouzou en 1954	100
22. Tableau 22 Population des villes de plus de 20000 habitants dans le département de Tizi-Ouzou au recensement de 1954	101
23. Tableau 23 Population du département de Tizi-Ouzou en 1960 (en milliers d'habitants)	101
24. Tableau 24 : Population des arrondissements du département d'Alger aux dénombrements de 1906, 1931, 1936, 1948, 1954	102
25. Tableau 25 : Évolution de la population urbaine et rurale (1886-2008) en Algérie	343
26. Tableau 26 Évolution du taux d'accroissement de la population totale de l'Algérie	108
27. Tableau 27 : le réseau urbain national selon la taille des agglomérations, RGPH de 2008	111
28. Tableau 28 Evolution du nombre des agglomérations selon la taille entre 1977 et 2008	344
29. Tableau 29 Le réseau urbain national selon les strates et les tailles des	112

agglomérations, RGPH 2008	
30. Tableau 30 : Évolution de la population totale de l'Algérie selon la dispersion depuis 1966	113
31. Tableau 31 Évolution du nombre des agglomérations pour la cohorte de wilayas du centre du pays	114
32. Tableau 32 : Taux d'agglomération par commune dans la wilaya de Tizi-Ouzou en 2008	344
33. Tableau 33 Evolution du nombre des agglomérations depuis 1966 pour la wilaya de Tizi-Ouzou	116
34. Tableau 34 Evolution du nombre des agglomérations au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou (en milliers d'habitants) selon la taille depuis 1987	117
35. Tableau 35 La liste exhaustive des agglomérations classées urbaines en 2008 selon leurs strates d'appartenance en 1998 et 2008 ainsi que leurs populations respectives à ces deux dates de référence	345
36. Tableau 36 : Répartitions des agglomérations de la wilaya de Tizi-Ouzou par taille	346
37. Tableau 37 : Evolution de la popluaion agglomérée dans la wilaya de Tizi-Ouzou	118
38. Tableau 38 Liste exhaustive des agglomérations de plus de 900 habitants, évolution depuis 1966, par commune	346-349
39. Tableau 39 Répartition des chefs-lieux de commune de la wilaya de Tizi-Ouzou selon le poids démographique en 2008	120
40. Tableau 40 Répartition des agglomérations rurales et semi-rurales et leurs populations respectives, par wilaya	350
41. Tableau 41 Armature urbaine de la wilaya de Tizi-Ouzou complétée par la strate semi-rurale en 1998 et 2008, par classe de population et par strate	122
42. Tableau n°42 Répartition des communes selon les wilayas et le Type au RGPH de 2008	351
43. Tableau 43 les agglomérations urbaines de la wilaya de Tizi-Ouzou en 2008 selon la loi n°06-06 du 20 Février 2006 portant loi d'orientation de la ville	124
44. Tableau 44 Évolution du nombre d'agglomérations depuis 1966 pour la wilaya de Tizi-Ouzou	124
45. Tableau 45 Distribution des villages selon le nombre d'habitants autour des villes de statut urbain (ACL)	125
46. Tableau 46 Distribution des villages selon le nombre d'habitants autour des villes de statut semi urbain (ACL)	352
47. Tableau 47 la répartition des agglomérations rurales et semi-rurales pour la wilaya de Tizi-Ouzou wilaya et de leurs populations respectives	353
48. Tableau 48 Évolution de la population agglomérée dans la wilaya de Tizi-Ouzou	126
49. Tableau 49 Évolution de la population urbaine et du taux d'urbanisation par zones géographiques	127
50. Tableau 50 Composante de l'armature urbaine selon l'ANAT et les RGPH de 1998 et de 2008	354
51. Tableau 51 Répartition des logements selon les commodités au recensement de 1966	354
52. Tableau 52 Répartition des logements selon les commodités au recensement de 1977	355
53. Tableau 53 Commodités urbaines au RGPH de 1987	355

54. Tableau 54 Structure des ménages selon la possession d'équipements en 2008	355
55. Tableau 55 Répartition des villages (agglomérations secondaires selon l'ONS) par commune dans la wilaya de Tizi-Ouzou en 2008	152
56. Tableau 56 Répartition des hameaux et lieux dits par commune dans la wilaya de Tizi-Ouzou en 2008	152
57. Tableau 57 Indicateurs d'urbanisation et classification des communes	356
58. Tableau 58 Répartition des communes selon le nombre de villages de plus de 2000 habitants dans la wilaya de Tizi-Ouzou en 2008	153
59. Tableau 59 Population de la Kabylie du Djurdjura en 1866	156
60. Tableau 60 Dates de création des centres de colonisation de la wilaya de Tizi-Ouzou	161
61. Tableau 61 Les centres de colonisation devenus pour la plupart des villes	166
62. Tableau 62 Évolution de la population de la commune de Tizi-Ouzou de 1858 à 1949	357
63. Tableau 63 Recensement de 1906, 1911 et 1921 du département d'Alger	216
64. Tableau 64 Évolution démographique de la ville de Tizi-Ouzou depuis 1954	358
65. Tableau 65 Les surfaces d'urbanisation entre l'ancien et le nouveau PDAU de la commune de Tizi-Ouzou	243
66. Tableau 66 Acquisitions foncières du pôle urbain d'excellence de Boukhalifa	358
67. Tableau 67 Acquisitions foncières du pôle urbain de Oued Falli	358
68. Tableau 68 équipements d'envergure régionale prévus au pôle d'excellence	359
69. Tableau 69 Équipements prévus au pôle urbain de Oued Falli	359
70. Tableau 70 Les agglomérations principales de la commune de Mekla, évolution de la population depuis 1966	255
71. Tableau 71 Prévisions démographiques de la commune de Mékla selon l'hypothèse moyenne	262
72. Tableau 72 Prévisions démographiques de la commune de Mékla selon l'hypothèse forte	262
73. Tableau 73 Évolution de la population de la ville de Draa-Ben-Khedda depuis 1966	264
74. Tableau 74 Évolution du Parc Logement communal de la commune de Draa-Ben-Khedda	265
75. Tableau 75 Estimation de la population aux différentes échéances pour la commune de Draa-Ben-Khedda	270
76. Tableau 76 Les surfaces d'urbanisation selon l'ancien et le nouveau PDAU de Draa-Ben-Khedda	271
77. Tableau 77 Échantillon des 26 communes enquêtées	360
78. Tableau 78 Liste des PDAU consultés ou analysés	361; 362
79. Tableau 79 Quelques indicateurs sur les potentialités de quelques communes de la wilaya, en 2010	304

Liste des cartes

Intitulé des cartes	Pages
1. Carte 1 : Consistance territoriale de la wilaya de Tizi-Ouzou	59
2. Carte 2 La wilaya de Tizi-Ouzou dans l'ensemble régional	359
3. Carte 3 les ensembles morphologiques de la wilaya de Tizi-Ouzou	360
4. Carte 4 La wilaya de Tizi-Ouzou dans la région Nord-Centre	360
5. Carte 5 Occupation des sols de la wilaya de Tizi-Ouzou	361
6. Carte 6 : affectation des ressources en alimentation en eau potable dans la wilaya de Tizi-Ouzou	362
7. Carte 7 : Activités économiques et emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou	363
8. Carte 8 Spatialisation du réseau urbain national en 2008	364
9. Carte 9 Évolution des taux de la population agglomérée aux RGPH 1987, 1998 et 2008	365
10. Carte 10 L'armature urbaine de la wilaya de Tizi-Ouzou	121
11. Carte 11 Dissémination du peuplement dans la wilaya de Tizi-Ouzou	151
12. Carte 12, les densités démographiques de la wilaya de Tizi-Ouzou	155
13. Carte 13 Le réseau routier de la wilaya de Tizi-Ouzou	171
14. Carte 14 Articulation du réseau routier et de l'armature urbaine	366
15. Carte 15 La ville de Tizi-Ouzou comme nœud de communication à travers l'importance des flux de transport intercommunal	367
16. Carte 16 La ville de Tizi-Ouzou comme nœud de communication à travers l'importance des flux de transport intercommunal	368
17. Carte 17 Azzefoun, une ville diffuse	369
18. Carte 18 Fréha, une ville concentrique qui tend à l'éclatement	370
19. Carte 19 la ville de Draa-Ben-Khedda, de la forme concentrique à l'éclatement	371
20. Carte 20 Maatkas et Souk-El-Tnine, une urbanisation linéaire le long des crêtes	372
21. Carte 21 Makouda, l'agglomération-route	373
22. Carte 22 Beni-Douala, une conurbation de villages	374
23. Carte 23 Draa-El-Mizan, un noyau colonial éclaté	375
24. Carte 24 Azazga, une ville en étoile	376
25. Carte 25 Mekla, la ville bicéphale	377
26. Carte 26 Les trois premières étapes de l'évolution du tissu urbain de Tizi-Ouzou	223
27. Carte 27 Le 1 ^{er} éclatement de la ville résultant du plan de Constantine, 1958	224
28. Carte 28 Le 2 ^{ème} éclatement de la ville : 1968 et 1974/77	225

29. Carte 29 Le 3 ^{ème} éclatement de la ville, les années 90	226
30. Carte 30 L'état parcellaire du nouveau pôle urbain de Oued Falli et du pôle d'excellence	378
31. Carte 31 Localisation des nouveaux pôles urbains par rapport à l'entrée Ouest de la ville de Tizi-Ouzou.	379
32. Carte 32 Nouveau pôle urbain et pôle d'excellence, localisation des équipements	380
33. Carte 33 échéances d'urbanisation de la nouvelle ville de Oued Falli	382
34. Carte 34 La localisation de la commune de Mekla	252
35. Carte 35 Agouni-Oucherki, le chef-lieu d'Aghribs	383

Liste des figures

Intitulé des figures	pages
1. Figure 1 Évolution du taux d'accroissement de la population des wilayas Nord-Centre à travers les différents recensements	109
2. Figure 2 La population agglomérée, urbaine et éparsée de l'Algérie depuis 1966	112
3. Figure 3 structure du croit urbain des RGPH de 1998 et 2008	383
4. Figure 4 évolution du taux d'accroissement annule moyen de la pop urbaine, 2008)	385
5. Figure 5 Répartition des chefs lieux de commune de la wilaya de Tizi-Ouzou selon le poids démographique en 2008	118
6. Figure 6 Armature urbaine de la wilaya de Tizi-Ouzou enrichie des agglomérations de la strate semi-rurale	123
7. Figure 7 Répartition des hameaux et lieux dits par commune, dépouillement du RGPH 2008	152
8. Figure 8 Répartition des villages de plus de 2000 habitants, dépouillement RGPH 2008	153
9. Figure 9 Pérennité des villages à travers les siècles	159
10. Figure 10 La ville de Tizi-Ouzou, une ville en forme de toile d'araignée	178
11. Figure 11 la ville de Draa-Ben-Khedda, un nœud de communication	267

Annexes

Ces annexes comprennent les tableaux, les figures, les cartes et le questionnaire de l'enquête.

Tableau 6 La liste des communes par grands ensembles géographiques et par sous zone

Grands ensembles géographiques	S/ zones	Repartition des communes
La zone côtière vallées et plaines intérieures La montagne	La frange littorale	Tigzirt - Iflicene – Mizrana – Azzefoun – AitChaffa.
	L'arrière-pays côtier	Makouda – Boudjima - Timizart – Aghribs -Akerrou - AthAissaMimounn.
	Vallée du Sébaou	Tadmait –SisiNaamane –Draa Ben Khedda – TiziOuzou – Ouaguenoun – Fréha – TIZI Rached – Mekla - Azazga – Souama.
	Dépression de Draa El Mizan	M'kira – TiziGhenif – Ain Zaouia – Boghni – Mechtras – Draa El Mizan – Tizi N'Tleta.
	Le massif Kabyle	BeniYenni – Zekri – Yakourène – Ifigha – Idjeur – Ait Mahmoud – Bouzeguene – AityahiaMoussa – Matka – BeniZmenzer – BeniAissi – Souk El Tnine – Irdjen – LarbaaNathIrathen – Beni Douala – AitOumalou – Aitkhellili – AitYahia – AitAgouacha – BeniZzikki – IlloulaOumalou – Imsouhal – Iferhounene – Ain El Hammam – AitBouaddou – AitToudert – Ouacifs – Yatafene – AbiYoucef – Frikat – Bounouh – Ouadhia –Tirmitine.
	Chaîne du Djurdjura	Iboudrarene – Assi Youcef – AgouniGueghrane – Ait Boumahdi – Illilten – Akbil.

Source : PAW de Tizi-Ouzou, ANAT, 1996

Tableau 8 Répartition des communes selon les wilayas et le Type au RGPH de 2008

wilaya	Type de commune					
	Totalement urbaine	Prédominance urbaine	Mixte	Prédominance rurale	Totalement rurale	Total
Adrar	2	1	3	1	21	28
Chlef	0	3	9	8	15	35
Laghouat	0	5	4	0	15	24
Oum el bouaghi	0	8	6	1	14	29
Batna	0	9	9	3	40	61
Bejaia	0	9	11	1	31	52
Biskra	0	10	3	3	17	33
Bechar	0	5	0	0	16	21
Blida	1	11	5	2	6	25
Bouira	0	4	10	1	30	45
Tamanrasset	0	3	1	0	6	10
Tebessa	0	8	5	1	14	28
Tlemcen	0	11	9	1	32	53
Tiaret	0	10	9	0	23	42
Tizi ousou	0	13	9	9	36	67
Alger	30	20	3	2	2	57
Djelfa	0	8	9	0	19	36
Jijel	0	5	8	1	14	28
Sétif	0	3	15	12	30	60
Saïda	0	3	5	0	8	16
Skikda	0	5	15	2	16	38
SOB Abbes	0	17	2	0	33	52
Annana	0	4	2	2	4	12
Guelma	0	12	3	0	19	34
Constantine	0	6	4	0	2	12
Médéa	0	7	7	3	47	64
Mostaganam	0	1	6	6	19	32
M'sila	0	12	9	2	24	47
Mascara	0	7	13	0	27	47
Ouargla	1	9	4	2	5	21
Oran	1	17	5	2	1	26
El bayedh	0	5	0	0	17	22
Illizi	0	2	1	0	3	6
B B Arreridj	0	6	10	2	16	34
Boumerdes	0	6	13	3	10	32
El Tarf	0	5	11	0	8	24
Tindouf	0	1	0	0	1	2
Tissemsilt	0	3	6	0	13	22
El Oued	0	9	7	1	13	30
Khenchela	1	2	8	0	10	21
Souk ahras	0	3	2	0	21	26
Tipaza	0	4	13	4	7	28
Mila	0	6	13	4	9	32

Source : Source : « Collections Statistiques », n° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat- 2008 -(Résultats issus de l'exploitation exhaustive) ARMATURE URBAINE Par « La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie », page 148

Tableau 9, les zones d'activité de la wilaya en 2012

COMMUNES ET DAIRA	DENOMINATION DE LA ZONE D'ACTIVITE	SUPERF ICIE TOTALE	SUPERFI CIE OCCUPE E	SUPERFIC IE VIABILIS EE (HA)	NOMBRE TOTAL DE LOTS		
		(HA)	(HA)		CREE S	DONT CEDES	RESTAN TS
	ZONE DE DEPOT	31,6	25,15	31,6	167	160	7
	TALA-ATHMANE	87	63,32	71	158	118	40
	TOTAL DAIRA	239,33	209,2	223,33	380	330	50
A. EL HAMMAM	SOUK-EL- DJEMAA	3,31	2,25	1,24	32	14	18
	TOTAL DAIRA	3,31	2,25	1,24	32	14	18
AZAZGA	ZONE ACTIVITE	34,42	0	0	135	0	135
FREHA	ZONE ACTIVITE	13,44	11,27	6,49	58	43	15
	TOTAL DAIRA	47,86	11,27	6,49	193	43	150
AZEFFOUN	ZONE ACTIVITE	10,86	8,82	8,34	77	73	4
	TOTAL DAIRA	10,86	8,82	8,34	77	73	4
BOGHNI	ZONE ACTIVITE	13,88	11,29	7,59	85	60	25
	TOTAL DAIRA	13,88	11,29	7,59	85	60	25
DRAA BEN KHEDDA	Z.A D-B. Khédoua	41,12	31,71	27,46	135	130	5
	Z.A MOULDIUENE	5,11	4,12	4,12	40	39	1
	TADMAIT	23,53	2,85	23,53	111	47	64
	TOTAL DAIRA	69,76	38,68	55,11	286	216	70
D. EL. MIZAN	ZONE ACTIVITE	6,74	5,72	2,91	34	15	19
	TOTAL DAIRA	40,74	5,72	2,91	169	15	154
L.N.IRATHEN	ABOUDID	12,88	8,54	4,72	59	54	5
	TOTAL DAIRA	12,88	8,54	4,72	59	54	5
MAKOUDA	TIFILKOUT	04 ,62	0	0	55	0	55
BOUDJIMAA	ZONE ACTIVITE	12, 26	0	0	88	0	88
	TOTAL DAIRA	16,88	0	0	143	0	143
MEKLA	ZONE ACTIVITE		11,49	7,26	59	34	25
	TOTAL DAIRA	12,4	11,49	7,26	59	34	25
TIGZIRT	ZONE ACTIVITE	15,42	0,76	15,42	102	4	98
	TOTAL DAIRA	15,42	0,76	15,42	102	4	98
TIZI GHENIFF	ZONE ACTIVITE	9,09	7,48	2,82	67	31	36
	TOTAL DAIRA	9,09	7,48	2,82	67	31	36
TOTAL WILAYA	TOTAL ZA	371,68	194,77	214,5	1597	822	775

Source : PATW 2012, Tizi-Ouzou

Tableau 10 : Répartition des commerçants par communes

Classe	0-500	500-1000	1000-2000	2000-3000	+18 000
Nombre Communes	40	14	9	3	1
Communes	Abi Youcef, Aït Yahia, Akbil, Ifigha, Yakouren, Zekri, Aït Chafâa, Akerrou, Aghribs, Aït Mahmoud, Beni Aïssi, Beni Zmenzer, Beni Yenni, iboudraren, Yatafen, Assi, Youcef, Bounouh, Mechtras. Beni Ziki, Idjeur, Illoula Oumalou. Sidi Namane, Tirmatine. Aïn Zaouia, Aït Yahia Moussa, Frikat, Illilten, Imsouhel, Aït Aggouacha. Aït Khellili, Souamaâ, Aït Boumahdi, Aït Toudert, Agouni Gueghrane, Aït Bouadou, Tizi N'Tleta, Djebel, Aït Oumalou, Iflissen, M'Kira, Tizi Gheniff.	Freha, Azeffoun, Mâatkas, Beni Douala, Tigzirt. Makouda, Ouaguenoun, Aïssa Mimoun, Tadmaït, Timizart. Souk El Thenine, Boudjima, Iferrhounène, Irdjen, Ouacif.	Aïn El Hammam, Larbaâ Nath Irathen, Bouzguen, Mizrana, Tizi Rached, Mekla, Ouadhia, Draâ El Mizan.	Azazga, Boghni, Draâ Ben Khedda	Tizi-Ouzou

Source : PATW 2012

Tableau 25 : Évolution de la population urbaine et rurale (1886-2008) en Algérie

Années	Population en milliers de personnes			Variation pop urbaine	% Pop. urbaine
	Urbaine	Rurale	Totale		
1886	523	3229	3752	-	13,95
1906	783	3938	4721	260	16,59
1926	1100	4344	5444	317	20,21
1931	1248	4654	5902	148	21,14
1936	1432	5078	6510	184	21,99
1948	1838	5949	7787	406	23,61
1954	2158	6457	8615	320	25,05
1966	3778	8244	12022	1620	31,43
1977	6687	10261	16948	2909	39,45
1987	11420	11631	23051	4733	49,54
1998	16964	12149	29113	5544	58,27
2008	22471	11609	34080	5507	65,94

Source : « Collections Statistiques », N° 163/2011 Série S, « Armature urbaine 2008 », ONS, p. 82

Tableau 28 Evolution du nombre des agglomérations selon la taille entre 1977 et 2008

Tailles des agglomérations	Nombre d'agglomérations aux RGPH de								Accroissement du nombre d'agglomérations urbaines		
	1977		1987		1998		2008				
	Total	Urb.	Total	Urb.	Total	Urb.	Total	Urb.	1987-1977	1998-1987	2008-1998
moins de 5000	1985	32	2962	49	3218	0	3562	3	17	-49	3
5000 à 10000	113	47	260	185	409	198	465	283	138	13	85
10000 à 20000	73	70	100	92	216	201	257	238	22	109	37
20000 à 50000	38	38	93	79	133	114	178	142	41	35	28
50000 à 100000	16	16	37	26	51	34	61	47	10	8	13
100000 et plus	8	8	18	16	30	32	40	38	8	16	6
Total	2233	211	3470	447	4057	579	4563	751	236	132	172
Variation nette du nbre d'agglom.	-	-	1237	236	587	132	506	172			

Source : Source : « Collections Statistiques », n° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat– 2008 –(Résultats issus de l'exploitation exhaustive) ARMATURE URBAINE Par « La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie », page 85

Tableau 32 : Taux d'agglomération par commune dans la wilaya de Tizi-Ouzou en 2008

Taux d'agglomération	Communes
50-60	AIT YAHIA –FRIKAT
60-70	A.GUEGHRANE -A.Y.MOUSSA
70-80	YAKOUREN- ZEKRI- AIT CHAFFAA- A.AGGOUACH- IMSOUHAL
80-90	TIZI RACHED- IFERHOUNE- BENI ZEKI- YATAFENE- BOUNOUH – AKERROU- SOUAMA TIZI GHENIF- OUAGUENOU- SIDI NAAMANE- AZZEFOUN- TADMAIT- AIT OUMALOU-MIZRANA- ILLILTEN- TIRMITINE- AIN ZAOUIA- MAKOUDA -M'KIRA
90-95	TIGZIRT- TIMIZART- BOUDJIMA- MEKLA- IFLISSEN- L.N.IRATHE -D. E. MIZAN-AITTOUDERT
95-100	AITBOUMAHDI- BOUZEGUEN -BENI YENNI- ASSI YUCEF- IDJEUR -OUADHIAS -OUACIFS - ABI YUCEF - S.E.TENINE- IFIGHA –MAATKAS- MECHTRAS- AGHRIBS - AIT BOUADOU- A.A.MIMOUM -BENI DOUALA - D.B.KHEDDA- IRDJEN- TIZI-OUZOU- AIT MAHMOUD- BOGHNI- IBOUDRAREN- AIT KHELILI- A.E.HAMMAM- AKBIL- BENI AISSI- I.OUMALOU- AZAZGA- FREHA- B. ZMENZER

Source : PATW, 2012 de Tizi-Ouzou et RGPH 2008

Tableau 35 La liste exhaustive des agglomérations classées urbaines en 2008 selon leurs strates d'appartenance en 1998 et 2008 ainsi que leurs populations respectives à ces deux dates de référence

code com- mune	Agglomérations	1998		2008		Tx acct
		Pop.	Strate	Pop.	Strate	
1501	TIZI OUZOU	76206	US	104312	US	3,24
1501	REDJAOUNA	6758	SU	6953	SU	0,29
1502	AIN EL HAMMAM		SR	7575	SU	
1504	FREHA	6541	SU	8155	SU	2,26
1506	MECHTRASS	7223	SU	9361	SU	2,66
1507	TAMAZIRT		RA	9383	SU	
1509	MAKOUDA		SR	9948	SU	
1510	DRAA EL MIZAN	17480	SU	19451	SU	1,09
1511	TIZI GHENNIF	18217	SU	20738	U	1,32
1516	ALMA	8548	SU	8975	SU	0,5
1518	AZAZGA	22135	U	26515	U	1,85
1521	LARBAA NATH IRATHENE	7111	SU	8278	SU	1,55
1522	TIZI RACHED	6945	SU	7235	SU	0,42
1524	TIKOBAIN		SR	6712	SU	
1525	AIN ZAOUIA		SR	6685	SU	
1529	SOUK EL KHEMIS	25490	SU	26142	U	0,26
1532	BENI DOUALA	12024	SU	11948	SU	-0,06
1534	BOUZGUENE	17775	SU	21097	U	1,75
1536	OUADHIA	10462	SU	13626	SU	2,72
1537	AZZEFOUN		SR	6197	SU	
1538	TIGZIRT		SR	8002	SU	
1539	TALA ILILANE	10116	SU	13264	SU	2,79
1540	BENI MENDES(TAGUEMOUN	7552	SU	7499	SU	-0,07
1540	BOGHNI	15576	SU	16100	SU	0,34
1547	DRAA BEN KHEDDA	26232	U	29403	U	1,16
1550	DJEMAA N'SAHARIDJ	7342	SU	6530	SU	-1,18
1551	TIZI N'TLETA	13898	SU	13558	SU	-0,25
1552	TAOURIRT MIMOUN	6810	SU	5734	SU	-1,73
1555	BOUDJIMA	7101	SU	14469	SU	7,49
1557	SOUK EL THENINE	13857	SU	14538	SU	0,49
1564	TADMAIT	12483	SU	13791	SU	1,02
1565	AIT DJEMAA	11511	SU	12157	SU	0,56
1566	AIT HIDJA	14053	SU	14774	SU	0,51

Source : armature urbaine de 2008, page 103

Tableau 36 Répartitions des agglomérations de la wilaya de Tizi-Ouzou par taille

Volume de population (habitants)	Nombre d'agglomérations	Agglomération	% par rapport au nombre d'agglomérations	Total de population	% par rapport à la population totale
Plus de 100000	01	ACL : Tizi-Ouzou	0.26	104312	9.25
De 30 000 à 100 000	00				
De 20 000 à 30 000	05	ACL : Draa ben khedda, Azzazga , Maatka, Bouzeguene , Tizi Ghenif	1.30	123905	10.99
De 10 000 à 20 000	11	ACL : Draa El Mizane, Boghni, Ait Hidja(Assi Youcef), Souk El Tenine Boudjima, Tadmait, Ouadhia, Tizi Ntelatha, Tala Ililane, Ait Djema (Ait Bouadou), Beni Douala	87	157676	13.98
De 5000 à 10 000	25	ACL : 16 AS : 9	6.54	178486	15.83
De 2000 à 5000	70	ACL : 18 AS : 52	18.32	213803	18.96
De 1000 à 2000	105	ACL : 11 AS : 94	27.48	148028	13.13
Moins de 1000	165	ACL : 4 AS : 161	43.19	103918	9.21
TOTAL	382	ACL : 67 AS : 315		1030129	

Source : RGPH 2008

Tableau 38 Liste exhaustive des agglomérations de plus de 900 habitants, évolution depuis 1966, par commune

Communes	1966	1977	1987	1998	2008
1.Tizi-Ouzou ACL	26023 U	38979 U	58810 U	76206 U	104312 U
3 Redjaouna	1462 SU	3786 SU	5641	6758 SU	6953 SU
4 Tala athmane	1363	1747	3280	3758 SR	3857 SR
5 TmizarLoghbar	1362	1664	2565	2978	Fusion TO
6 Tassadort	1277	1815	2753	3361	Fusion TO
2.Timizart					
7 Souk el Had HCL	-	-	-	994 RA	1199 RA
8 Avizar	1722	2536	6058	8102 SR	8525 SR
9 Ivdache	1309	1489	1894	2313 RA	2814 RA
10 Timizart	915	1413	1961	4404 SR	4302 SR
3.Akbiltighiltoudhrimene ACL	-	-	681	1477 RA	1514 RA
11 Ait ouabane	1080	1280	1790	2119	2209
4.Freha ACL	369	910	3760	6541 SU	8154 SU
12 Taguercift	1009	1121	1309	1976	2321
13 Imzizou	806	1024	1503	1684	1755
5.Souama ACL	1382	1250	1572	1988 RA	1950 RA
14 Ait Zellal	2445	2311	3109	3981 RA	3076 SR

6.LNI ACL	3058	4826	5403	7111 SU	8278 SU
15 Ait Frah	2660	3021	3361	3642 SR	3512 SR
16 TourirtMokrane	3521	4979	5151	4040 SR	3412 SR
17 Azouza	2873	7362	3491	3555 SR	3345 SR
18 Ait Ateli	2303	2685	2197	2195 RA	1792 RA
7.Tizi-Rached					
19 Boushel ACL	1566	2228	5609	6945 SU	7235 SU
20 Thala Amara	835	1196	1397	1966 RA	2035 RA
8.Mechtras	3128	4124	6517	7223 SU	9361 SU
21 Ait Imghour	1993	2285	3058	3166 RA	3189 SR
9.Tizi-Ghenif ACL	1609	6210	3311	18217 SU	20747 U
22 Ath Ichthir	1030	834	795	Fusion	Fusion
10.BeniAissi (IghilBouzrou)	991	1026	3315	5880 SR	5505 SR
11.Benizmenzer					
23 Bouassam ACL (Alma)	1411	2066	5393	8548SU	8975 SU
24 Ighil El Mal	800	1574	2302	3014	2547
12.Azazga ACL	4665	8116	13249	22135 U	26514 U
25 Ait Bouadda	1904	2078	2560	2845	2506
13.Ait Mahmoud					
26 TaguemoutAzzouz ACL	1851	4063	5386	5737 SR	5289 SR
27 Tourirt Moussa	1239	1026	1342	1422 RA	667 RA
14.Maatkas					
28 Souk el khmis ACL	-	5242	7941	25490 SU	26141 U
29 Berkouka	1212	1139	4149	5399	5679
15.AitBoumahdi ACL	1761	2178	2831	2749 SR	2789 RA
30 Timeghras	1223	1483	1768	1720	1477
16.Illiten Souk el Had ACL	-	-	480	1085 RA	1337 RA
31 Tizit	1180	1530	2269	2177 RA	1943 RA
32 Tifikout	1245	1516	2097	1882 RA	1506 RA
17.Ouadhias ACL	2928	4864	8084	10462 SU	13626 SU
33 Iouadiene	2480	3041	3420	-	-
34 TauguemoutDjedid	1751	1949	2272	2541	2102
18.Tigzirt ACL	1201	1585	3089	4341 SR	8001 SU
35 Tifra	1311	1514	2329	2397 RA	2242 RA
19.AthAissa Mimoun ACL	-	-	1730	10116 SU	13263 SU
36 Akaoudj	1431	1570	2648	3766 RA	4143 SR
20.Tirmitine ACL					
37 Azemour Meriem	1355	2044	2801	3189 RA	3486 SR
38 Berkana	1355	1831	2741	3097 RA	3112 SR
39 Tirmitine	1274	1549	2165	1595 RA	592 RA
21.Yatafene Souk el Had HCL	-	-	-	341	-
40 Ait Saada	1930	2220	2684	1616	3531
22.Ouacifs ACL	952	1233	1874	2484 RA	3680 RA
41 Ath Ouacif	2114	2697	-	-	-
42 Zaknoun	1102	1838	2220	-	-
43 Zoubga	-	-	854	7993 SR	6888 SR
23.Idjeur ACL	880	1269	1809	2302 RA	4335 SR
44 Mehaga	1026	1258	1715	2166 RA	2145 RA
45 Ighraiene	808	1037	1431	1780 RA	1751 RA
46 Ait Aicha	782	958	1266	1578 RA	1517 RA

24.	Mekla ACL	1335	1820	2799	3990 SR	4460 SR
47	Djemaa Saharij	4540	5312	6583	7342 SU	6529 SU
48	Tourirt Aden	1423	1499	1836	2180 RA	1856 RA
49	AgouniBouafi	1191	1184	1546	1717 RA	1511 RA
25.	Boudjima	2569	4143	6173	7101 SU	14468 SU
50	Tarihant	1235	1779	2678	7297	Fusion
26.	Souk El tnnine					
51	Sidi Ali Moussa ACL	2170	2957	8608	13857 SU	14538 SU
52	T. Mahmoud	1032	1114	Fusion	Fusion	Fusion
53	AgouniBoufal	1016	1995			
27.	AitKhelliliAkerou ACL	556	1088	1519	4108 SR	3738 SR
54	Sahel	1368	1390	1434	3333 RA	1121 RA
55	Megheira	1083	1264	1688	1946 RA	2009 RA
28.	Iboudrarene					
56	Ait Ali Ouharz ACL	889	549	552	2324 RA	1856 RA
57	Ait Erabah	1403	1688	1954	1894 RA	1752 RA
29.	AitToudert					
58	Azaghar	1080	1945	2544	3808 SR	3476 SR
59	AgouniFourou	1432	1729	2384	2254 RA	1788 RA
30.	AgouniGueghrane ACL 87	2447	2599	3028	3072 RA	2186 RA
31.	Mizrana					
60	Ait Said ACL 87	1027	1272	1745	2283 RA	2286 RA
32.	Imsouhal ACL 87	-	-	404	425 RA	375 RA
33.	Tadmait ACL	5246	6245	9388	12483 SU	13791 SU
61	Ait Kercha	889	2183	2370	2752 RA	4144 SR
34.	AitBouaddou ACL 87	1842	5666	8105	11511 SU	12156 SU
35.	M'kira ACL 87					
62	TighiltBougueni ACL	-	-	1286	2245 RA	4422 SR
36.	Ait Yahia HCL 87	-	-	-	1995 RA	2513 RA
37.	Abi Youcef ACL 87	-	-	1260	4860 SR	4987 SR
38.	DEM ACL	4270	6200 SU	9632 SU	17480 SU	19451 SU
63	Ichoukrene	717	926	1510	4165	3391
64	Boufhaima	927	1056	1403	1710	1664
65	Sanana	-	-	1958	Fusion Ich	
39.	Bounouh ACL	835	3107	1114	4870 SR	4766 SU
40.	Zekri ACL	-	-	284	1132 RA	1175 RA
41.	Ouaguenoun ACL	1906	2393	5431	6446 SR	6712 SR
66	Djebba	897	1382	2499	2660 RA	2814
67	Tamda	-	-	-	1690 RA	RA
42.	AinZaouia ACL	843	1109	1909	5735 SR	6685 SU
43.	AitChafaa ACL	-	-	-	207 RE	739 RA
44.	Frikat ACL	988	717	1323	2650 SR	3097 SR
45.	Iferhounene ACL	1000	1037	1643	2060	3523
46.	Akerrou ACL Tifritnath e l hadj	529	783	1076	1238 RA	1068 RA
68	Tigounatine	923	1120	1628	2122 RA	1976 RA
47.	Beniziki ACL	-	-	1184	1355 RA	1611 RA
48.	DBK ACL	5902 R	12310 U	19862 U	26232 U	29402 U
69	Ait Faci	-	827	1225	1617 RA	1381 RA
49.	Aghrib ACL	1010	1195	1746	2139	2107 RA
70	Ait Ouchene-Agraradj	396	364	625	6011	5523 SR
50.	Boghni ACL	4643	6751 SU	12151 SU	15576 SU	16099 SU
71	Beni Mendes	-	-	5536	7552 SU	7499 SU
51.	Ifigha ACL	3783	3533	4430	4466SR	5420 SR
52.	AitOumalou ACL	-	-	1094	1462 RA	1315 RA
-	Tablabalt	972	1258	1263	1387 RA	1296 RA
53.	Beni Douala ACL	218	3835	10456	12024 SU	11948 SU

54. Bouzeguene ACL	-	-	3322	9616 SU	21097 U
55. Ait Agouacha ACL	-	-	-	1193 RA	1412 RA
56. Azeffoun ACL	1132	1767	2555	4283 SR	6196 SU
57. Illoula Oumaloua ACL	-	-	485	777 RA	845 RA
58. Yakourene ACL	631	923	1243	1663 RA	2730 RA
59. flissen ACL	-	-	484	2790 RA	2816 RA
60. AEH ACL	998	3149	4063	4930 SR	7574 SU
72 T Menguelet	1557	1811	5613	5568 SR	5518 SU
73 Agouni N'Teslent	1043	1197	Fusion		
74 T Amraneit	1152	1454	3221	3389 RA	3201 RA
75 Ait Ailem	1165	1496	Fusion		
61. Makouda ACL	1285	996	2556	3148 SR	9947 SU
76 Attouche	-	725	3620	4350 SR	4408 SR
77 Tazartillilene	562	679	3824	2524 RA	2439 RA
78 Thala Bouzrou	-	2070	3834	4208 RA	Fusion
62. Irdjen ACL Tamazirt	1545	2566	1948	1971 RA	9383 SU
79 Adeni	1414	1506	2450	2319	Fusion
80 Ath Hague	947	1181	1554	1743	Avec ACL
63. Tizi N'Tleta ACL	-	-	1023	13898 SU	13557 SU
- Ath Abdel Moumen	3346	4460	6640	Fus. ACL	-
- Cheurfa	1835	2271	3128	Fus. ACL	-
- Ath El Hadj Ali	721	803	1089	Fus. ACL	-
- Ighil Oumoula	966	1297	1430	1471	1232 RA
64. Ait Yahia Mousa ACL	-	163	698	878 RA	1161 RA
- Tafoughalt	-	1925	2818	3398 RA	3219 SR
65. Sidi Naamane ACL	857	1957	2717	3435 RA	4133 SR
81 Ouled Ouareth	876	1006	1316	1455 RA	1405 RA
82 Zeboudj Kara	599	673	796	1176 RA	1113 RA
66. Assi Youcef	8748	10974	11175	14053 SU	14774 SU
67. Beni Yenni T. El Hadj	5020	5227	5947	6810 SU	5733 SU

Source : élaboré à partir de tableaux Excel, document de l'ONS, non publié, Juillet 2011

Tableau 40 Répartition des agglomérations rurales et semi-rurales et leurs populations respectives, par wilaya

WILAYA	Nombre d'agglomérations			Population			
	Semi-rurale	Rurale agglomérée	Total	semi-rurale	Rurale agglomérée	Zone éparse	Total
ADRAR	18	126	144	75904	148488	29464	253856
CHLEF	22	135	157	98599	191225	213742	503567
LAGHOuat	10	20	30	52871	26281	62202	141354
OUM EL BOUAGHI	3	31	34	14093	39733	113067	166893
BATNA	22	100	122	93855	137723	203214	434792
BEJAIA	30	197	227	125437	211970	112404	449811
BISKRA	10	55	65	60924	72752	98289	231965
BECHAR	1	40	41	5405	46799	5718	57922
BLIDA	19	45	64	85762	62126	83342	231230
BOUIRA	23	90	113	106163	113524	190432	410119
TAMANRASSET	3	27	30	11531	25709	18167	55407
TEBESSA	4	28	32	17543	37282	107253	162078
TLEMCEN	32	138	170	131198	164002	68589	363789
TIARET	16	38	54	66290	51259	148061	265610
TIZI OUZOU	41	308	349	171549	349916	97037	618502
ALGER	12	36	48	51278	57651	61348	170277
DJELFA	13	34	47	66700	46597	217967	331264
JIJEL	15	48	63	70192	74150	103257	247599
SETIF	32	150	182	141025	186446	374086	701557
SAIDA	6	32	38	25459	41241	41624	108325
SKIKDA	27	62	89	111567	94061	176436	382064
SIDI BEL ABBES	20	48	68	88333	67053	31651	187037
ANNABA	11	23	34	45852	34181	17055	97088
GUELMA	10	59	69	44481	72008	65262	181751
CONSTANTINE	3	36	39	13714	45655	42129	101497
MEDEA	16	66	82	66281	88112	243911	398304
MOSTAGANEM	21	54	75	83557	72038	300581	456175
M SILA	21	69	90	79775	93767	198710	372253
MASCARA	16	96	112	71443	136275	132484	340202
OUARGIA	9	32	41	42958	39200	16032	98190
ORAN	6	39	45	26682	55049	28449	110180
EL BAYADH	7	30	37	30109	28509	25364	83983
ILLIZI	1	19	20	3425	15724	4250	23399
B.B.ARRERIDJ	9	108	117	37561	122144	79510	239215
BOUMERDES	24	99	123	102631	132719	101243	336593
EL TAREF	11	59	70	44294	67600	55823	167718
TINDOUF	0	3	3	0	3183	356	3539
TISSEMSILT	2	28	30	8644	39628	78877	127149
EL OUED	21	51	72	107759	67444	27087	202290
KHENCHELA	3	29	32	13399	28709	81331	123439
SOUK AHRAS	10	31	41	42845	31593	106726	181164
TIPAZA	8	55	63	35980	80944	132375	249299
MTIA	9	78	87	44560	112840	162547	319947
AIN DEFLA	27	90	117	121091	132555	144127	397773
NAAMA	3	15	18	13363	13754	26047	53164
AIN TEMOUCHENT	8	38	46	33979	49507	39030	122517
GHARDAIA	1	13	14	3563	6520	3727	13810
RELIZANE	13	55	68	59375	79939	193881	333195
TOTAL	649	3063	3712	284900	389558	4864264	1160885

Tableau 42 Répartition des communes selon les wilayas et le Type au RGPH de 2008

wilaya	Type de commune					Total
	Totalement urbaine	Prédominance urbaine	Mixte	Prédominance rurale	Totalement rurale	
Adrar	2	1	3	1	21	28
Chlef	0	3	9	8	15	35
Laqhouat	0	5	4	0	15	24
Oum el bouaghi	0	8	6	1	14	29
Batna	0	9	9	3	40	61
Bejaia	0	9	11	1	31	52
Biskra	0	10	3	3	17	33
Bechar	0	5	0	0	16	21
Blida	1	11	5	2	6	25
Bouira	0	4	10	1	30	45
Tamanrasset	0	3	1	0	6	10
Tebessa	0	8	5	1	14	28
Tlemcen	0	11	9	1	32	53
Tiaret	0	10	9	0	23	42
Tizi ousou	0	13	9	9	36	67
Alger	30	20	3	2	2	57
Djelfa	0	8	9	0	19	36
Jijel	0	5	8	1	14	28
Sétif	0	3	15	12	30	60
Saida	0	3	5	0	8	16
Skikda	0	5	15	2	16	38
S0B Abbes	0	17	2	0	33	52
Annana	0	4	2	2	4	12
Guelma	0	12	3	0	19	34
Constantine	0	6	4	0	2	12
Médéa	0	7	7	3	47	64
Mostaganam	0	1	6	6	19	32
M'sila	0	12	9	2	24	47
Mascara	0	7	13	0	27	47
Ouargla	1	9	4	2	5	21
Oran	1	17	5	2	1	26
El bayedh	0	5	0	0	17	22
Illizi	0	2	1	0	3	6
B B Areridj	0	6	10	2	16	34
Boumerdes	0	6	13	3	10	32
El Tarf	0	5	11	0	8	24
Tindouf	0	1	0	0	1	2
Tissemsilt	0	3	6	0	13	22
El Oued	0	9	7	1	13	30
Khenchela	1	2	8	0	10	21
Souk ahras	0	3	2	0	21	26
Tipaza	0	4	13	4	7	28
Mila	0	6	13	4	9	32

Source : Source : « Collections Statistiques », n° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat– 2008 –(Résultats issus de l'exploitation exhaustive) ARMATURE URBAINE Par « La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie », page 148

Tableau 46 Distribution des villages selon le nombre d'habitants autour des villes de statut semi urbain (ACL)

Nb d'AS / Nb hab.	1000 à 2000	2000 à 4000	4000 à 6000	6000 et plus
Fréha	2			
LNI	1	3		
Boushel (TiziRached)		1		
Alma (Bouhinoun)		1		
Ouadhias		1		
Tigzirt		1		
Ait Aissa Mimoun			1	
Boudjima		-		
Sidi Ali Moussa (S E T)		-		
Azzefoun		-		
TaourirtMenguelet (AEH)		1	1	
Makouda		1	1	
Tamazirt (Irdjen)		-		
Tizi-N'Tléta	1			
Ait Hidja (Assi Youcef)	1			
Tadmait			1	
Ait Bouaddou	-			
DEM	1	1		
Bounouh	-			
Ain Zaouia	-			
Boghni				1
Beni Douala				-
Taourirt Mimoun (Beni Yenni)	-			

Source : nos regroupements à partir des données du RGPH de 2008 et des TRC.

Tableau 47 la répartition des agglomérations rurales et semi-rurales pour la wilaya de Tizi-Ouzou wilaya et de leurs populations respectives

N° d'ordre	Code commune	Agglomération	Pop 2008
01	1501	TALA ATHMANE	3857
02		TASSADORT, KEMOUDA,	7185
03	1502	MENGUELET	5519
04		TAOURIRT AMRANE	3201
05	1504	THALA TEGANA	3902
06	1505	AIT ZELLAL, BELKHOZLI	3076
07	1506	AIT IMGHOUR	3187
08	1508	AVIZAR	8525
09		TIMIZART	4302
10	1509	ATTOUCHE	4408
11	1510	SANANA-ICHOUKRENE	3932
12	1512	BOUNOUH	4767
13	1514	BOU IGHZER	3097
14	1515	IGHIL BOUZROU	5505
15	1517	IFERHOUNENE	3524
16	1521	AIT FRAH	3512
17		AZOUZA	3345
18		TAOURIRT TAMOKRANT	3413
19	1524	TAMDA	3249
20	1525	IZEMOUCHENE	4878
21	1526	TIGHILT BOUGUENI	4422
22	1528	TAGUEMOUNT AZZOUZ	4942
23	1529	BERKOUKA	5679
24	1531	TAZROUTS	4988
25	1532	AIT MESBAH	3375
26	1534	IGHIL TIZI BOA	3208
27	1539	AKAOU DJ	4144
28	1541	IFIGHA	5453
29	1543	MEGDOUL-BAHALIL	3306
30		TIRMITINE	592
31		YAHIA BAHLOUL	1443
32	1545	AIT SAADA, AIT DAUD	3532
33	1548	OUACIF	3680
34		ZEHLOUNE ZOUBGA	6588
35	1549	IGUER MAJENE	4335
36	1550	MEKLA	4461
37	1553	AGRARADJ	5523
38	1558	AKERROU	3738
39	1559	SIDI NAAMANE	4134
40	1564	AIT KHARCHA	4144
41	1567	AZAGHAR	3477
Population totale			171549

Source : Source : « Collections Statistiques », n° 163/2011Série S : Statistiques Sociales V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat- 2008 -(Résultats issus de l'exploitation exhaustive)ARMATURE URBAINE Par « La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie », page 129

Tableau 50 Composante de l'armature urbaine selon l'ANAT et les RGPH de 1998 et de 2008

Strates urbaines	Armature urbaine selon l'ANAT, 1996	Armature urbaine selon le RGPH de 1998	Armature urbaine selon le RGPH de 2008
Urbain supérieur	-	Tizi-Ouzou	Tizi-Ouzou
Urbain	Tizi-Ouzou, DBK et Azazga	Azazga, DBK	Tizi-Ghenif, Azazga, DBK, Bouzeguène, Maatkas
Semi-urbain	Tadmaït, AEH, Fréha, DEM, Boghni, LNI, Tigzirt, Azzeffoun	Rédjaouna, Fréha, Mchtras, DEM, Tizi-Ghenif, Alma, LNI, Tzi-Rached, Maatkas, Beni Douala, Ait Frache, Bouzeguène, Ouadhias, Thala Illilane, Boghni, Beni Mendes, Djemaa Saharidj, Tizi-N'Tlêta, Beni yenni, Boudjima, Souk el tnine, Tadmaït, Ait Bouaddou, Assi Youcef.	Rédjaouna, Fréha, LNI, Boushel, Alma, Ouadhias, Tigzirt, Thala-Illilane, Djemaa-Saharidj, Boudjima, Sidi-Ali-Moussa, Azzeffoun, AEH, Taourirt, Menguelet, Makouda, Tamazirt, Tizi-N'Tlêta, Ait Hidja, Tadmaït, Ait Bouaddou, DEM, Bounouh, Ain Zaouia, Boghni, Beni-Mendes, Beni-Douala, Taourirt Mimoun.
Semi-urbain potentiel	Maatka, Beni-Douala, Iferrhounène, Bouzeguène, Mekla, Ouadhias, Tizi-Ghenif, Benni-Yeni, Tizi-Rached, Ouaguenoun, Makouda	Cette strate n'est pas considérée	Cette strate n'est pas considérée
Total des agglomérations	23	27	33

Source : regroupements à partir du Tableau de bord de la wilaya de Tizi-Ouzou, 1996, de l'Armature urbaine de

Tableau 51 Répartition des logements selon les commodités au recensement de 1966

	Elec.	gaz	Total	Eau				
				courante	fontaine	puits	source	Total
Alger	59137 31.62%	10401 9%	277668 14.02%	212281 31.20%	20747 44.83%	28741 10.76%	4545 18.44%	277668
Médéa	4477 2.39%	5110 4.43%	137156 6.92%	22110 3.25%	24644 53.25%	16333 6.11%	25370 10.28%	137156
Tizi-Ouzou	6517 3.48%	12789 11.10% ??	142766 7.21%	19507 2.86%	79437 17.16%	14523 5.43%	16944 6.86%	142766
Total	187024	115125	1979888	680216	462763	266998	246638	1979888

Source : tableau reconstitué à partir de deux tableaux généraux sur les commodités concernant les quinze wilayas du pays, Recensement général de 1966.

Tableau 52 Répartition des logements selon les commodités au recensement de 1977

Wilayas	Electricité	Gaz (%)			Evacuation	
		Gaz de ville	Gaz en bouteille	Pas de gaz	Egout	Fosse
Tizi-Ouzou	29.56	3.67	80.29	16.04	25.58	8.94
Alger	89.46	50.44	46.66	2.82	81.48	8.53
Béjaïa	35.82	0.27	80.27	19.45	27.85	16.81
Bouira	23.80	0.17	76.17	23.66	28.56	5.47
Boumerdès	-	-	-	-	-	-
Médéa	22.05	4.22	74.72	20.92	21.24	11.23
Blida	58.72	9.64	76.33	14.03	49.14	24.93
National	49.23	13	72.91	14.02	39.88	14.19

Source ONS : extrait des données du recensement de 1977

Tableau n°53 Commodités urbaines au RGPH de 1987

Wilaya	Eau	Electricité	Gaz de ville	Assainissement		
				Egout	Fosse	Puits
Tizi-Ouzou	52.95	66.4	9.46	45.69	19.86	11.54
Alger	91.67	96.07	69.19	90.58	3.96	3.42
Béjaïa	60.26	80.94	16.76	50.82	24.8	9.92
Bouira	43.3	65.97	10.98	40.5	16.69	16.17
Boumerdès	50.85	75.53	16.31	41.46	31.58	24.32
Médéa	32.06	52.06	9.08	32.06	21.32	8.84
Blida	70	85.36	29.2	62.11	29.59	16.77
National	57.83	73.24	22.93	51.73	19.71	9.74

Source : Extrait des Tableaux Excel sur les RGPH, ONS, direction centrale d'Alger, Juillet 2011

Tableau 54 Structure des ménages selon la possession d'équipements en 2008

	Niveau national	Wilaya de Tizi-Ouzou
Véhicule	23.7	27.3
Téléviseur	93.1	93.1
Réfrigérateur	87.8	91.6
Cuisinière	59.1	68.1
Lave linge	24.8	21.2
Climatiseur	13.8	12.7
Microordinateur	12.3	16.1
Parabole	73.5	67.6
Accès à Internet	3.5	3.2

Source : « RGPH 2008, résultats de la wilaya de TIZI-OUZOU », ONS Septembre 2009 et « RGPH 2008 les principaux résultats du sondage au 1/10^{ème} », ONS Décembre 2008.

Tableau 57 Indicateurs d'urbanisation et classification des communes

Code géo	Nom commune	Taux d'urbanisation		Taux d'accroissement annuel moyen entre 1998 et 2008			Classifi- cation
		1998	2008	Pop. Rurale	Pop. Urbaine	Pop. totale	
1501	TIZI OUZOU	70.75	82.37	-3.63	3.02	1.45	P,U
1502	AIN EL HAMMAM	0	37.13	-4.46	-	0.14	P,R
1503	AKRTI	0	0	-0.92	-	-0.92	T,R
1504	FREHA	29.74	33.66	0.40	2.26	0.98	P,R
1505	SOUAMAA	0	0	-0.95	-	-0.95	T,R
1506	MECHTRASS	65.21	73.81	-1.49	2.66	1.38	MI
1507	IRDJEN	0	71.36	-12.26	-	-0.4	MI
1508	TIMIZART	0	0	0.40	-	0.4	T,R
1509	MAKOUDA	0	42.53	-5.11	-	0.37	P,R
1510	DRAA EL MIZAN	46.45	50.02	-0.36	1.09	0.33	MI
1511	TIZI GHENIF	65.76	70.54	-0.92	1.32	0.61	MI
1512	BOUNOUH	0	0	-0.35	-	-0.35	T,R
1513	AIT CHAFFAA	0	0	-0.24	-	-0.24	T,R
1514	FRIKAT	0	0	0.12	-	0.12	T,R
1515	BENI AISSI	0	0	-0.37	-	-0.37	T,R
1516	BENI ZMENZER	70.55	74.07	-1.28	0.50	0	MI
1517	IFERHOUNENE	0	0	-1.55	-	-1.55	T,R
1518	AZAZGA	71.61	76.45	-0.73	1.85	1.17	P,U
1519	ILOULA OUMALOU	0	0	-0.65	-	-0.65	T,R
1520	YAKOUREN	0	0	0.41	-	0.41	T,R
1521	LARBA NAIT IRATHEN	23.88	28.18	-0.72	1.55	-0.14	P,R
1522	TIZI RACHED	41.19	42.16	0.01	0.42	0.18	P,R
1523	ZEKRI	0	0	-1.11	-	-1.11	T,R
1524	OUAGUENOUN	0	38.52	-3.77	-	1.1	P,R
1525	AIN ZAOUJA	0	38.6	-4.51	-	0.33	P,R
1526	M'KIRA	0	0	0.21	-	0.21	T,R
1527	AIT YAHIA	0	0	-0.73	-	-0.73	T,R
1528	AIT MAHMOUD	0	0	-1.97	-	-1.97	T,R
1529	MAATKA	81.73	81.38	0.49	0.26	0.3	P,U
1530	AIT BOUMAHDI	0	0	-0.96	-	-0.96	T,R
1531	ABI YUCEF	0	0	-0.07	-	-0.07	T,R
1532	BENI DOUALA	54.93	55.44	-0.28	-0.06	-0.16	MI
1533	ILLILTEN	0	0	-1.25	-	-1.25	T,R
1534	BOUZGUEN	67.93	86.78	-9.27	1.75	-0.74	P,U
1535	AIT AGGOUACHA	0	0	0.79	-	0.79	T,R
1536	OUADHIA	60.52	86.4	-11.08	2.72	-0.93	P,U
1537	AZEFFOUN	0	36.78	-4.10	-	0.46	P,R
1538	TIGZIRT	0	66.89	-9.34	-	1.42	MI
1539	AIT AISSA MIMOUN	52.61	65.44	-2.63	2.79	0.54	MI
1540	BOGHNI	72.31	75.48	-1.46	0.20	-0.23	P,U
1541	IFIGHA	0	0	1.10	-	1.1	T,R
1542	AIT OUMALOU	0	0	-0.50	-	-0.5	T,R
1543	TIRMITINE	0	0	0.55	-	0.55	T,R
1544	AKERROU	0	0	-0.85	-	-0.85	T,R
1545	YATAFEN	0	0	-2.11	-	-2.11	T,R
1546	BENI ZIKI	0	0	-0.29	-	-0.29	T,R
1547	DRAA BEN KHEDDA	92.44	93.69	-0.81	1.16	1.03	P,U
1548	OUACIF	0	0	-0.18	-	-0.18	T,R
1549	IDJEUR	0	0	-0.08	-	-0.08	T,R
1550	MEKLA	27.9	26.94	-0.70	-1.18	-0.83	P,R
1551	TIZI N'THLETA	87.46	87.59	-0.36	-0.25	-0.27	P,U
1552	BENI YENNI	99.96	99.95	0.00	-1.73	-1.73	P,U
1553	AGHRIB	0	0	-0.73	-	-0.73	T,R
1554	IFLISSEN	0	0	-0.23	-	-0.23	T,R

1555	BOUJDIIMA	45.03	92.58	-18.46	7.49	-0.09	P.U
1556	AIT YAHIA MOUSSA	0	0	0.26	-	0.26	T.R
1557	SOUK EL TFENINE	99.59	99.17	8.02	0.49	0.53	P.U
1558	AIT KHELILI	0	0	-0.84	-	-0.84	T.R
1559	SIDI NAAMANE	0	0	1.05	-	1.05	T.R
1560	IBOUDRAREN	0	0	-1.88	-	-1.88	T.R
1561	AGHNI GOUGHRAN	0	0	-1.12	-	-1.12	T.R
1562	MIZRANA	0	0	-0.12	-	-0.12	T.R
1563	IMSOUHAL	0	0	-1.38	-	-1.38	T.R
1564	TADMAIT	57.93	60.39	-0.02	1.02	0.59	MI
1565	AIT BOUADOU	83.2	84.22	-0.20	0.56	0.43	P.U
1566	ASSI YUCEF	97.52	99.9	-27.51	0.51	0.26	P.U
1567	AIT TOUDERT	0	0	-1.33	-	-1.33	T.R

Source : armature urbaine de 2008, page 160 et 161

Tableau 62 Évolution de la population de la commune de Tizi-Ouzou de 1858 à 1949

Année	Européens	Indigènes	Total d la commune
1858	150		
1868	276		
1871	254		
1873	180		
1876	241		
1878	1011		2192*
1887	1559		
1891	1455	24292	25787
1896	1919		
1901	1447		
1908	1607**	25888	27395
1921			34166
1926	1223		
1949	1681	48570	50251

Source : J. de Crescenzo, tome 1, page 104

*Tizi-Ouzou et Belloua

**Tizi-Ouzou et banlieue (douars Maatkas, Beni-Zmenzer , Sikh-Oumeddour et Belloua)

Tableau 64 Évolution démographique de la ville de Tizi-Ouzou depuis 1954

ANNEE	POPULATION			SOURCE	Evènement urbanistique correspondant
	Commune	ACL	AS + zones éparses		
1954		5 372		PDAU TO	village colonial village Amraoua villages limitrophes
1962		23 000		PDAU TO	village colonial village Amraoua villages limitrophes
1977	67 225	38 979	28 246	RGPH 1977	Plan spécial de 1968 Lancement des 1 ^{ers} lotissements
1987	92 412	58 810	33 602	RGPH 1977	Création de la ZHUN Sud (nouvelle ville) PUD de Tizi-Ouzou (1983)
1998	117 259	75 024	42 239	RGPH 1998	Densification urbaine + coopératives immobilières suite à la loi d'orientation foncière de 1990...
2005	137 934	87 216	50 718	DPAT TO	Idem
2007	144 036	91 074	52 962	DPAT TO	Révision du PDAU de Tizi-Ouzou

Source : PDAU de Tizi-Ouzou, phase 1, 2007

Tableau 66 Acquisitions foncières du pôle urbain d'excellence de Boukhalfa

NATURE JURIDIQUE	SUPERFICIE (HA)	PRIX DE REFERENCE POUR 01 Ha	MONTANT PREVISIONNEL (DA)
LOT DOMANIAUX (EAC, EAI ,...)	125,00	7 000 000,00	875 000 000,00
LOTS PRIVES	230,00	12 000 000,00	2 760 000 000,00
	355,00		3 635 000 000,00
		TOTAL	3 635,00 MDA

Source : « étude d'aménagement de la ville nouvelle de Tizi-Ouzou (nouveau pôle urbain de Oued-Falli et pôle urbain d'excellence de Boukhalfa), commune de Tizi-Ouzou », direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Tizi-Ouzou, maître d'œuvre Ads-rogress, Avril 2010, page 45

Tableau 67 Acquisitions foncières du pôle urbain de Oued Falli

SITUATION	SUPERFICIE (HA)	PRIX DE REFERENCE POUR 01Ha	DA
POS PU 35	26,88	40 000 000,00	1 075 200 000,00
POS PU 36	45,79	40 000 000,00	1 831 600 000,00
	72,67		2 906 800 000,00
		TOTAL	2 906,80 MDA

Source : « étude d'aménagement de la ville nouvelle de Tizi-Ouzou (nouveau pôle urbain de Oued-Falli et pôle urbain d'excellence de Boukhalfa), commune de Tizi-Ouzou », direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Tizi-Ouzou, maître d'œuvre Ads-rogress, Avril 2010, page 45

Tableau 68 équipements d'envergure régionale prévus au pôle d'excellence

NATURE DES EQUIPEMENTS	VOCATION DE LA ZONE
Stade olympique Gare routière Parc d'attraction Parc animalier Salle de spectacle (6000 places) Piscine olympique Salle omnisport Musée Hypermarché Centre médico-social (CMS) Palais des expositions Centre d'affaires Hôtel aqua – parc Place publique Jardin public (ex décharge) Zone de grande distribution	Vocation de la zone : sportive, sanitaire, touristique, de loisir et détente, commercial et de services, Elle sera organisée autour du futur stade olympique de 50 000 places. Cette zone a une superficie totale de 355 ha.

Source : « étude d'aménagement de la ville nouvelle de Tizi-Ouzou (nouveau pôle urbain de Oued-Falli et pôle urbain d'excellence de Boukhalfa), commune de Tizi-Ouzou », direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Tizi-Ouzou, maître d'œuvre Ads-rogress, Avril 2010, page 45

Tableau 69 Équipements prévus au pôle urbain de Oued Falli

NATURE DES EQUIPEMENTS	VOCATION DE LA ZONE
- Gare routière - Centre de Transit de 100 chalets. - Complexe Mère et Enfant (Santé) - 03 Polyclinique (Santé) - 03 Lycée Type 1000/300R - 05 CEM Type B7 840 / 200R - 07 Ecoles Primaires Type D1 - Complexe administratif - 03 Bibliothèques - Centre culturel, cité des créateurs, Théâtre de verdure, Salle de Cinéma - Complexe postal - 01 grande Mosquée - Ensemble de 500 Locaux à usage professionnel - 01 CFPA, 01 Institut de formation professionnelle - 01 Marché couvert	Vocation de la zone : Habitat forte densité et équipements

Source : « étude d'aménagement de la ville nouvelle de Tizi-Ouzou (nouveau pôle urbain de Oued-Falli et pôle urbain d'excellence de Boukhalfa), commune de Tizi-Ouzou », direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Tizi-Ouzou, maître d'œuvre Ads-rogress, Avril 2010, page 43

Tableau 77 Échantillon des 26 communes enquêtées

Zone géographique	Communes
Frange littorale	1. Mizrana
	2. Tigzirt
	3. Iflissen
Arrière-pays côtier	4. .Makouda
	5. Timizart
	6. Ait-Aissa-Mimoun
Vallée du Sébaou	7. Boudjima
	8. Draa-Ben-Kkedda
	9. Ouaguenoun
	10. Tizi-Rached
	11. .Mekla
Dépression de DEM	12. Azazga
	13. M'kira
	14. Draa-El-Mizan
	15. Boghni
	16. Tizi-Ghenif
Massif Kabyle	17. Tirmitine
	18. Ouadhias
	19. Beni-Zmenzer
	20. Maatkas
	21. Souk-El-Tnine
	22. Larbaa-Nath-Irathen
	23. yatafène
	24. Ain-El-Hammam
	25. Bouzeguène
Massif Kabyle	26. Iboudrarène

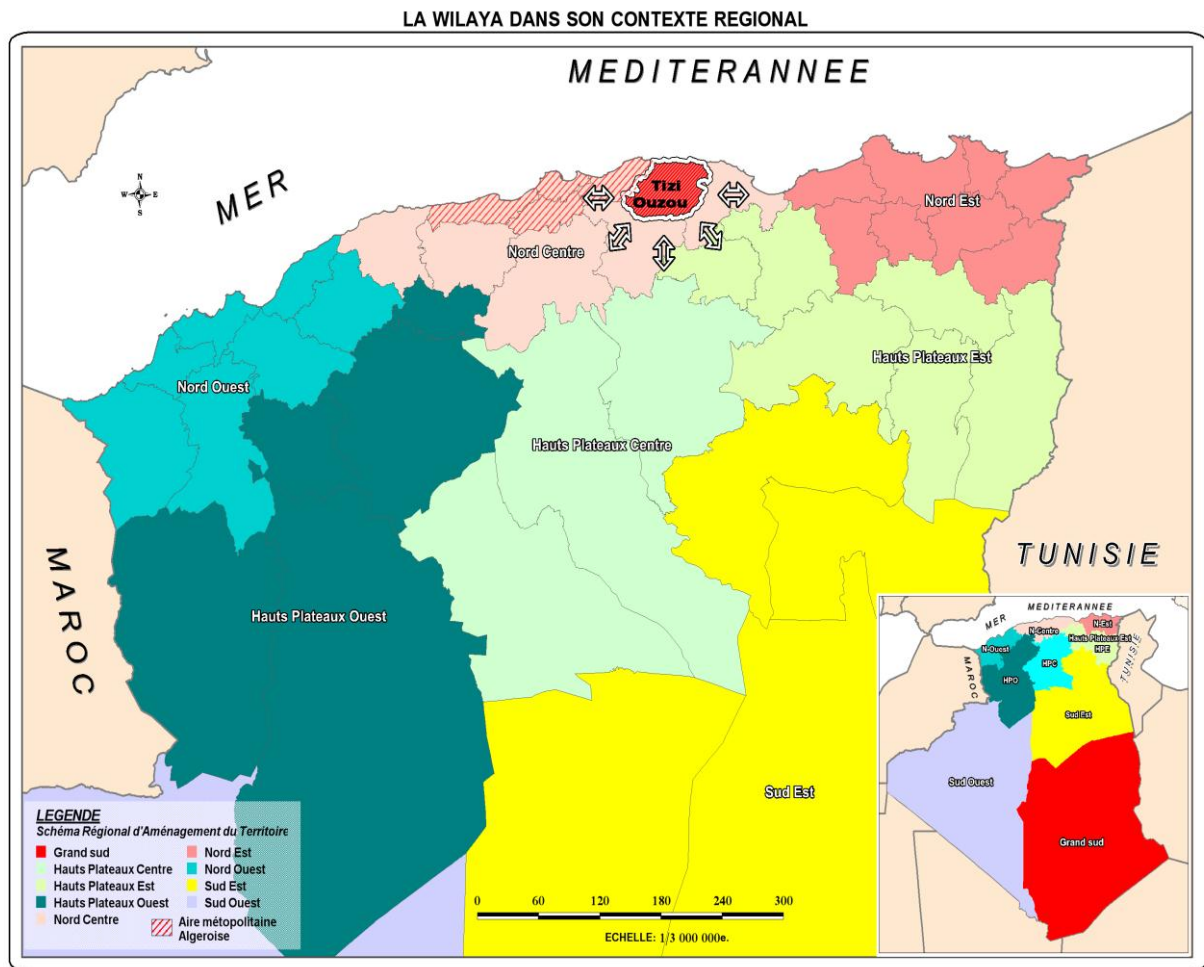
Tableau 78 Liste des PDAU consultés ou analysés

Commune	Bureau d'étude	Etat du PDAU	Année d'approbation	Observation
1. Tizi-Ouzou	ADS Azazga	Révision	2007	Phase 1 et édition finale, en version numérique
2. AZAZGA	ADS Azazga	Id.	2007	Phase 1 et édition finale en version numérique
3. AZZEFFOUN	Id.	Id.	2007	Phase 1 et édition finale en version numérique
4. MEKLA	Id			Phase 1 diagnostic en version numérique
5. FREHA	Id			Phase 1 diagnostic en version numérique
6. TIGZIRT	EPE. SPA URTO		Février 2007	Quelques notes prises à la DUC, Tizi-Ouzou
7. TIMIZART	EPE. SPA URTO		Mai 2009	Rapport d'orientation approuvé Quelques notes prises à la DUC Tizi-Ouzou
8. OUADHIAS	BEP HABEL	Approuvé	22/8/95	Rapport final et quelques notes prises à la DUC Tizi-Ouzou
9. IFLISSEN	URBASE Bejaia		2009	version numérique
10 SIDI-NAAMANE	URBASE Bejaia		2009	version numérique
11. D-B-K	URBASE Bejaia		2009	version numérique
12. BENI-DOUALA	URBASE Bejaia		2009	version numérique
13. MAKOUDA	URBASE Bejaia		2009	version numérique
14. MIZRANA	URBASE Bejaia		2009	version numérique
15. de l'agglomération Secondaire IGHIL M'HAND	Architecture plus	Approuvé	23/11//1996	Règlement de 2 villages de la commune de AIT –CHAFFA
16. YATAFENE	CNERU	Approuvé	25/ 5/1998	Rapport d'orientation
17. IBOUDRARENE	CNERU	Approuvé	25/ 5/1998	Règlement
18. AKERROU	Architecture plus	Approuvé	23/11//1996	Règlement
19. BOUNOUH	BEP HABEL	Approuvé	22/8/1995	Rapport final
20. AGOUNI-GUEGHRANE	BEP HABEL	Approuvé	1995	Rapport final
21. ILLOULA	ARC	Approuvé	30/7/1997	Synthèse
22. YAKOURENE	Architecture plus	Approuvé	9/12/1996	Règlement
23. SOUK-EL-TNINE	EEC/ Spa	Approuvé	25/5/1998	Rapport final
24. MAATKAS	EEC/ Spa	Approuvé	25/5/1998	Rapport final
25. IRDJEN	CNERU	Approuvé	7/5/97	Rapport final
26. AIT-MAHMOUD	URTO	Approuvé	22/12/96	- Rapport de synthèse-Règlement - Rapport final
27. AIT-AGOUACHA	Bureau d'études pour le développement rural	Approuvé	22/12/98	Rapport final

28. TIZI-RACHED	CNERU	Approuvé	15/6/97	Phase 3 partie aménagement
29. BOGHNI	BEP HABEL	Approuvé	20/6/95	Rapport final
30. FRIKAT	CETEC	approuvé	23/11/96	Rapport final
31. BENI AISSI	BE BERKANE	Approuvé	16/3/97	- Phase aménagement - Règlement
32. SOUAMA	ARC	Approuvé	18/7/98	Synthèse
33. AIT-KHELLILI	URBAB	Approuvé	25/5/98	Rapport final
34. TIZI-N'TLETA	BEP HABEL	Approuvé	22/5/95	Rapport final
35. MECHTRAS	BEP HABEL	Approuvé	20/6/95	Rapport final
36. M'KIRA	EEC/ Spa	Approuvé	25/5/98	Rapport final
37. AIN ZAOUIA	CETEC	Approuvé	23/11/96	- Phase 2 aménagement - Règlement
38. AIT YAHIA MOUSSA	EEC/ Spa	Approuvé	25/5/98	Rapport final
39. AGHRIBS	Architecture plus Ads-progress	Approuvé PDAU révisé	 2011	- Aménagement - Règlement
40. AIT-AISSA-MIMOUN	ANAT	Approuvé	8/7/2000	- Aménagement - Règlement
41. OUAGUENOUN	ANAT URTO	Approuvé PDAU révisé	1998 2009	Phase 2 PASES 1, 2, 3
42. BOUDJIMA	INGAU	Approuvé	11/10/98	Phases 2 et 3
43. AIT BOUMAHDI	conseil		1996	
44. DRAA-EL-MIZAN	URTO	Révisé	2009	Phases 1, 2,3
45. TIMIZART	URTO	Révisé	2009	Phases 1, 2,3

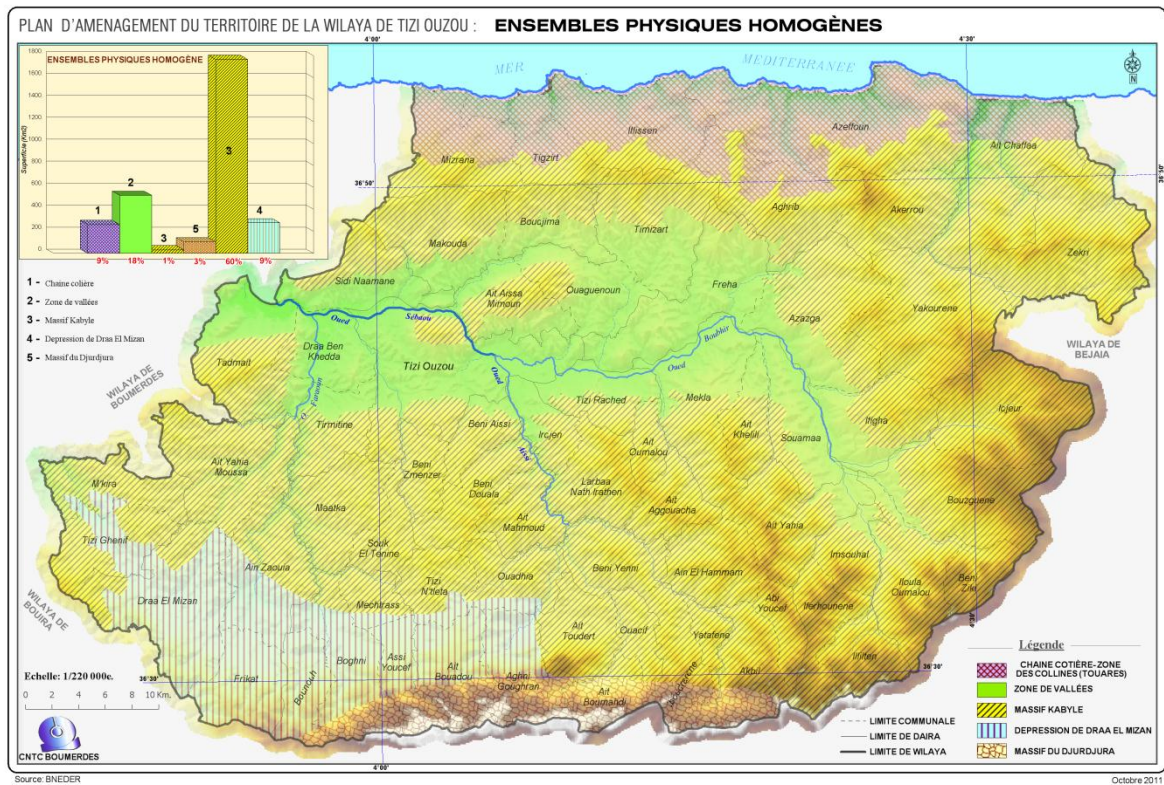
Sources : DUC, cabinet du Wali de Tizi-Ouzou, bureaux d'étude (Ads-Progress, URBASES de Bejaia, URTO,...).

Carte 2 La wilaya de Tizi-Ouzou dans l'ensemble régional



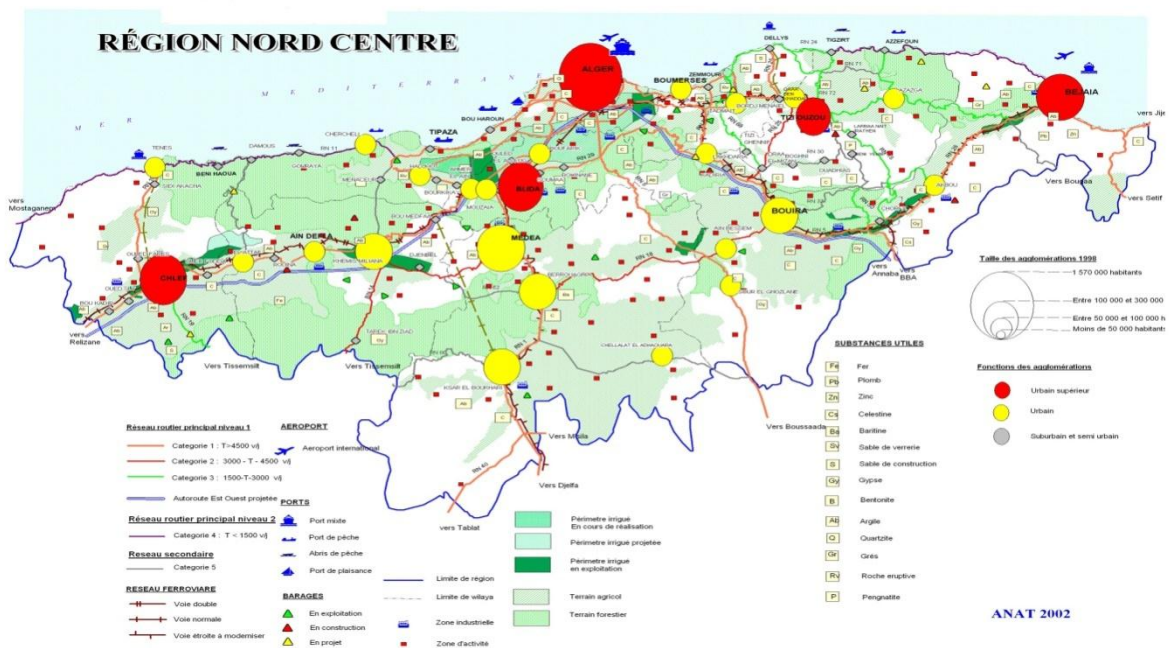
Source : PATW de Tizi-Ouzou, Juin 2012

Carte 3 les ensembles morphologiques de la wilaya de Tizi-Ouzou

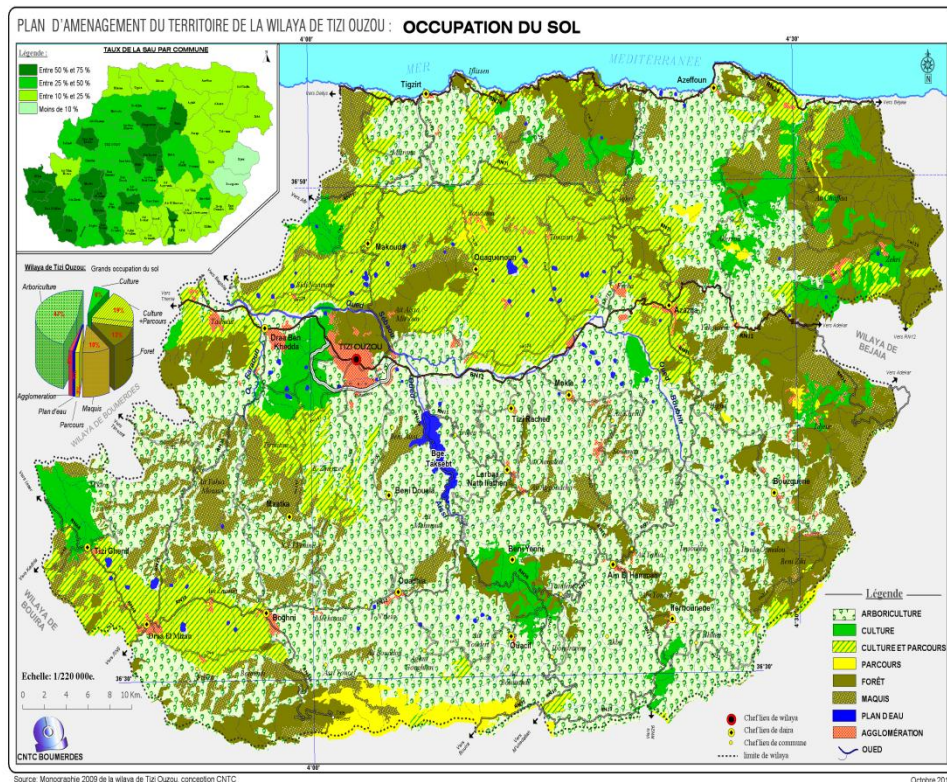


Source : PATW de Tizi-Ouzou, Juin 2012

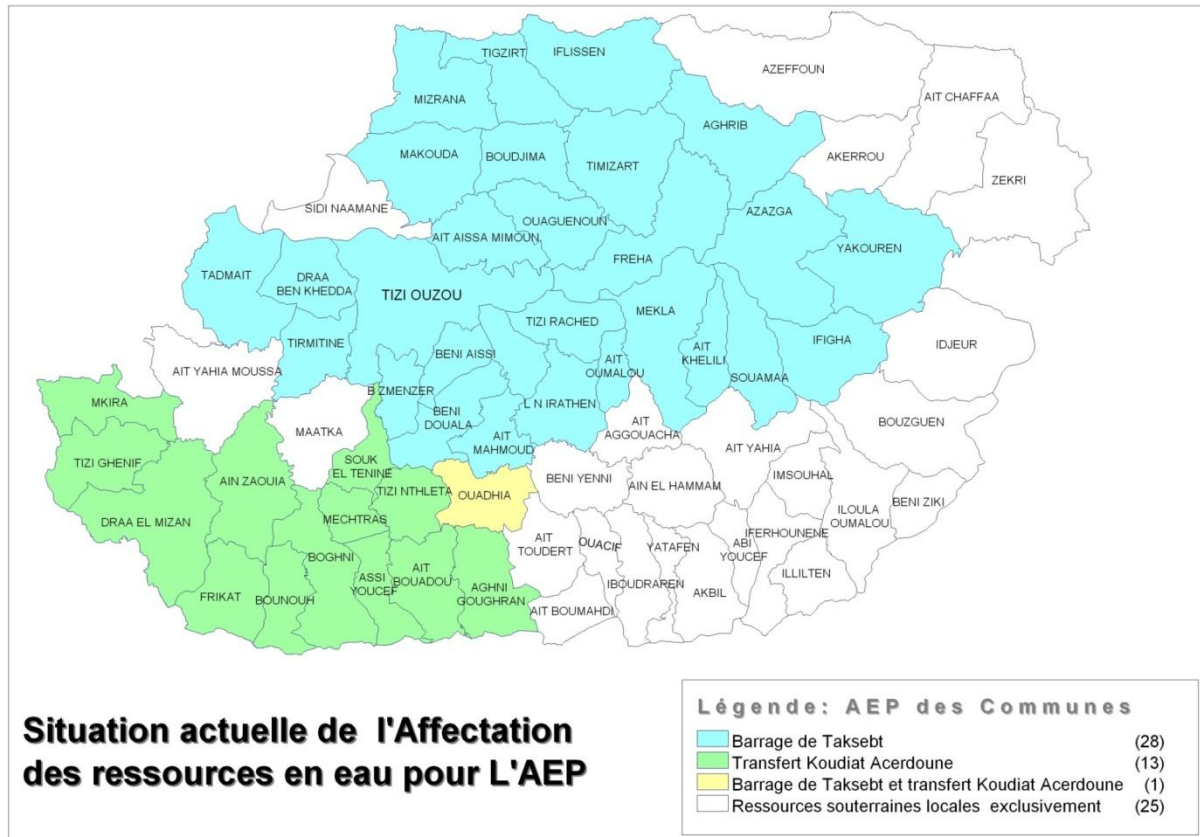
Carte 4 La wilaya de Tizi-Ouzou dans la région Nord-Centre



Carte 5 Occupation des sols de la wilaya de Tizi-Ouzou

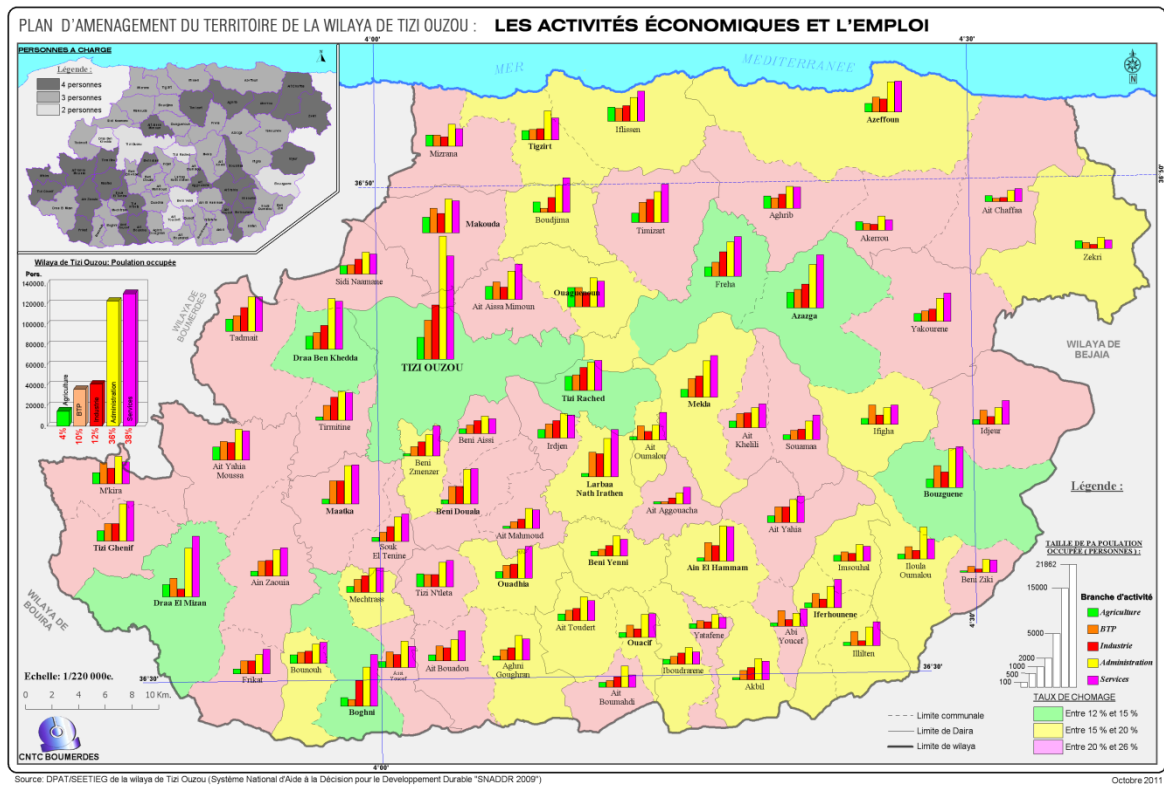


Carte 6 : Affectation des ressources en alimentation en eau potable dans la wilaya de Tizi-Ouzou



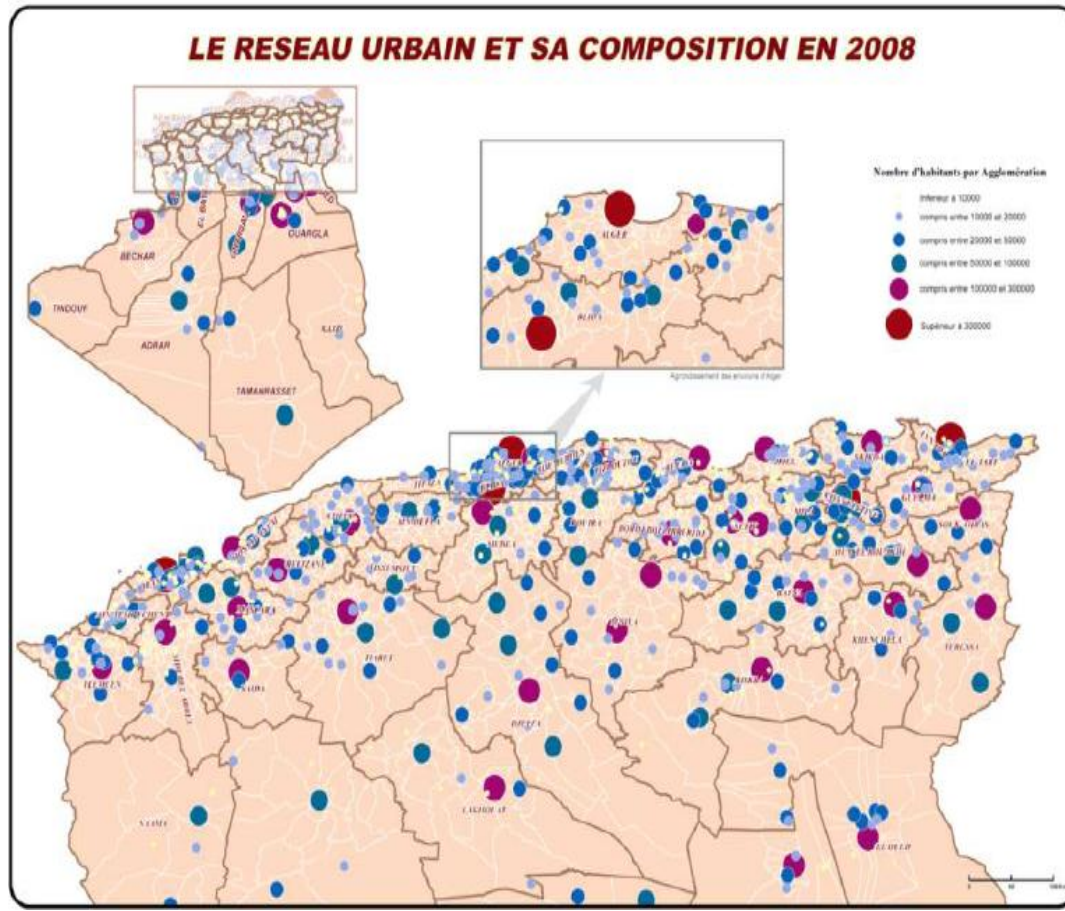
Source : PATW de Tizi-Ouzou, 2012

Carte 7 : Activités économiques et emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou



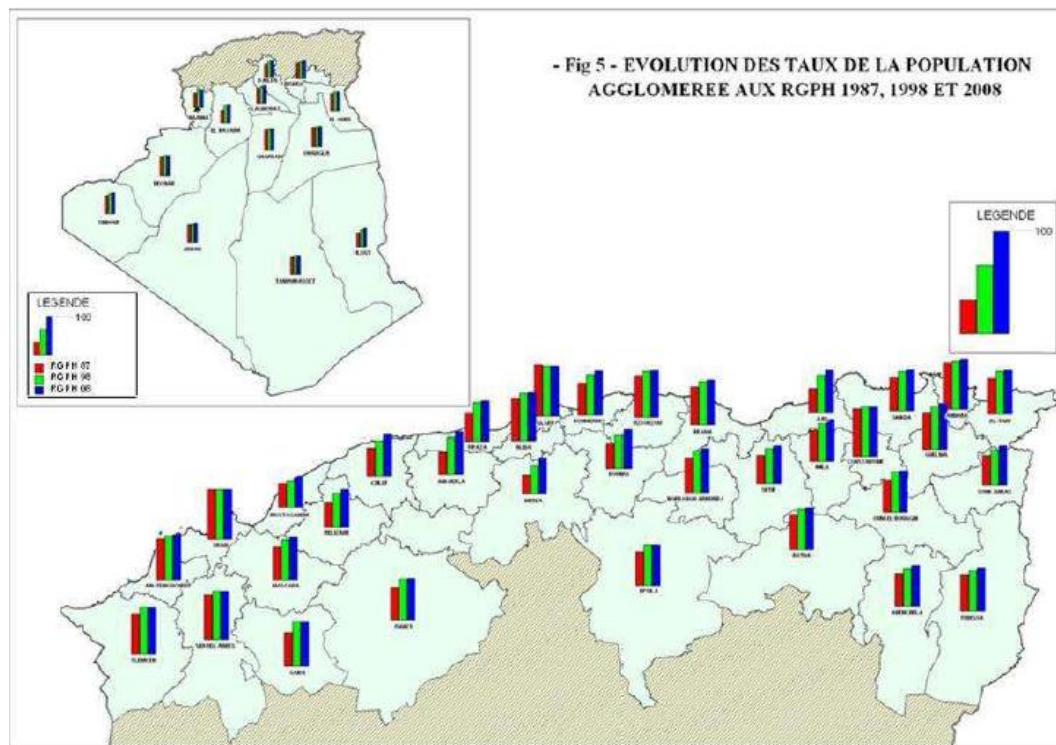
Source : PATW de Tizi-Ouzou, 2012

Carte 8 Spatialisation du réseau urbain national en 2008



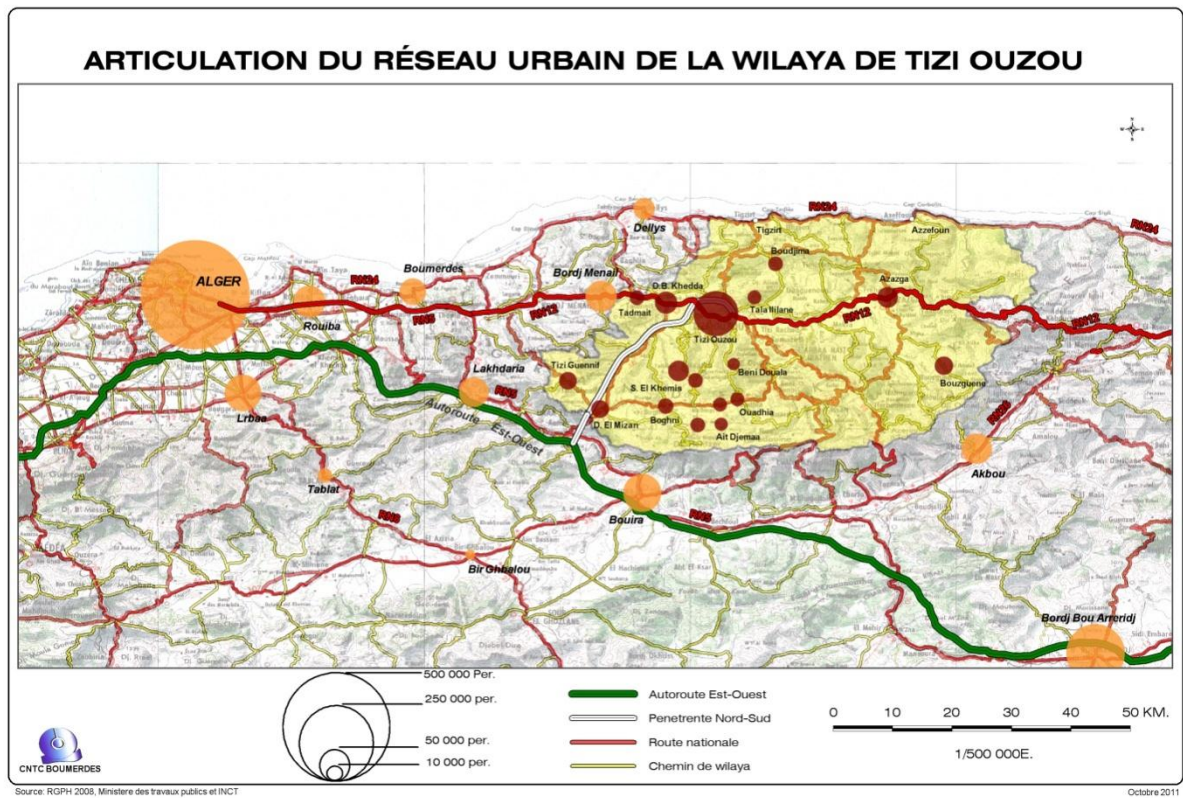
Source : « Collections Statistiques », N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat- 2008 -(Résultats issus de l'exploitation exhaustive) ARMATURE URBAINE, Par « La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie », page 68

Carte 9 Évolution des taux de la population agglomérée aux RGPH 1987, 1998 et 2008



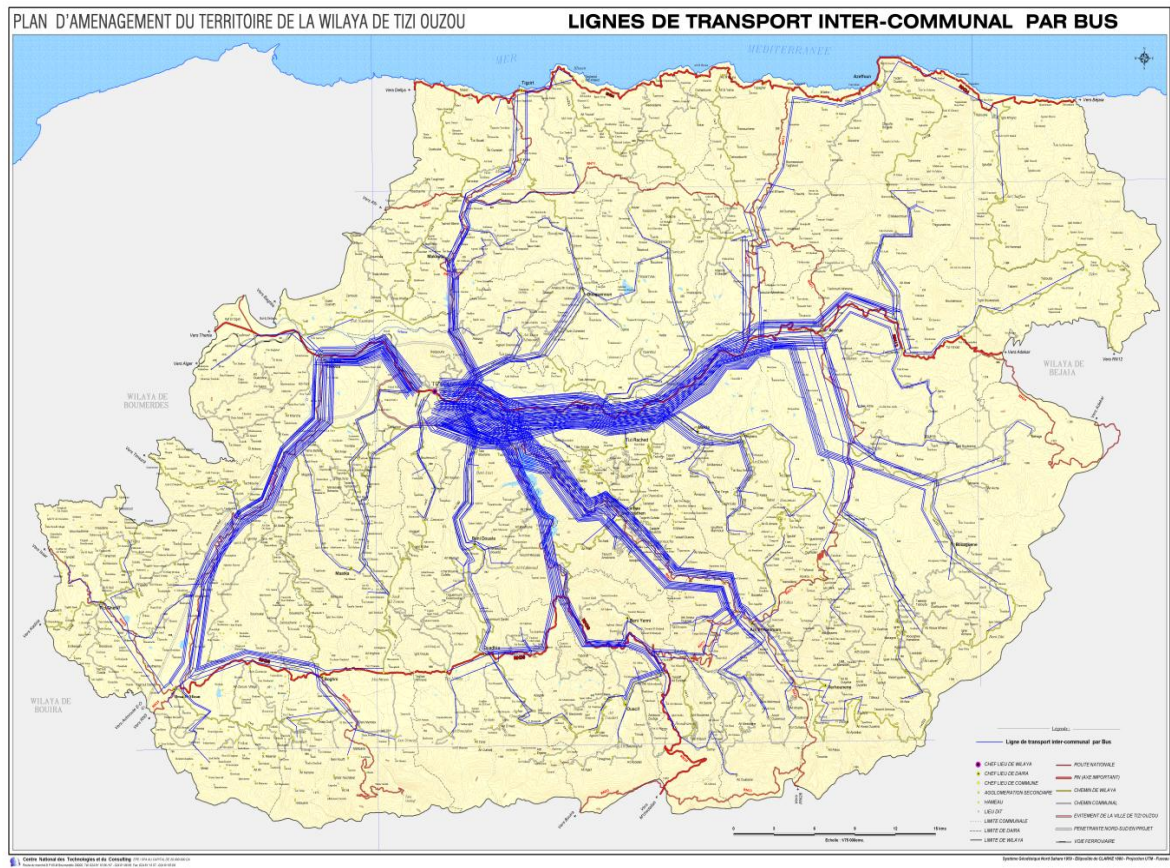
Source : Source : « Collections Statistiques », n° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat- 2008 -(Résultats issus de l'exploitation exhaustive) ARMATURE URBAINE Par « La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie », page 24

Carte 14 Articulation du réseau routier et de l'armature urbaine



Source PATW, 2012, wilaya de Tizi-Ouzou

Carte 15 La ville de Tizi-Ouzou comme nœud de communication à travers l'importance des flux de transport intercommunal



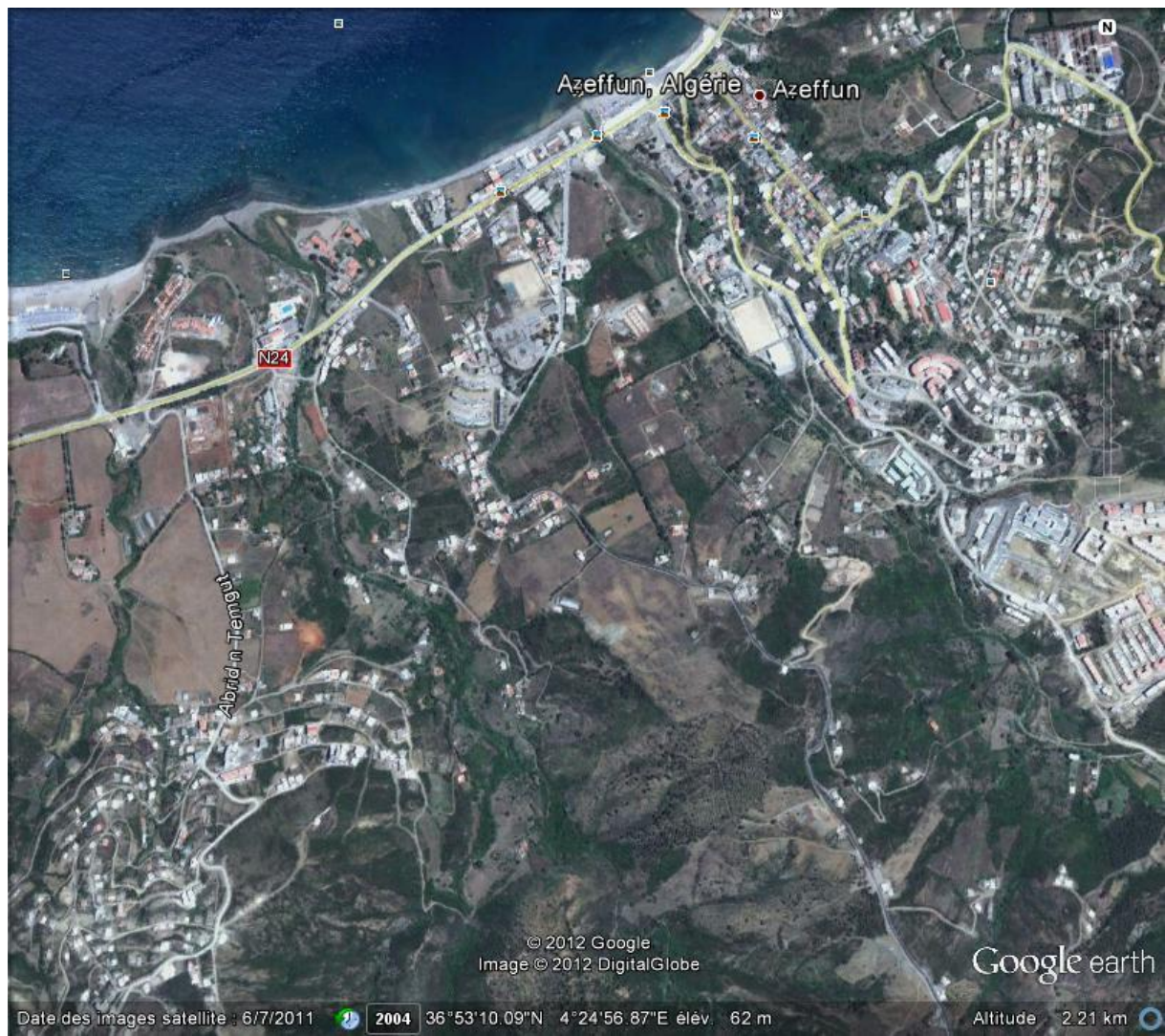
Source PATW, 2012, wilaya de Tizi-Ouzou

Carte 16 la ville de Tizi-Ouzou, une extension vers le Sud



Source : PDAU de Tizi-Ouzou, 2007

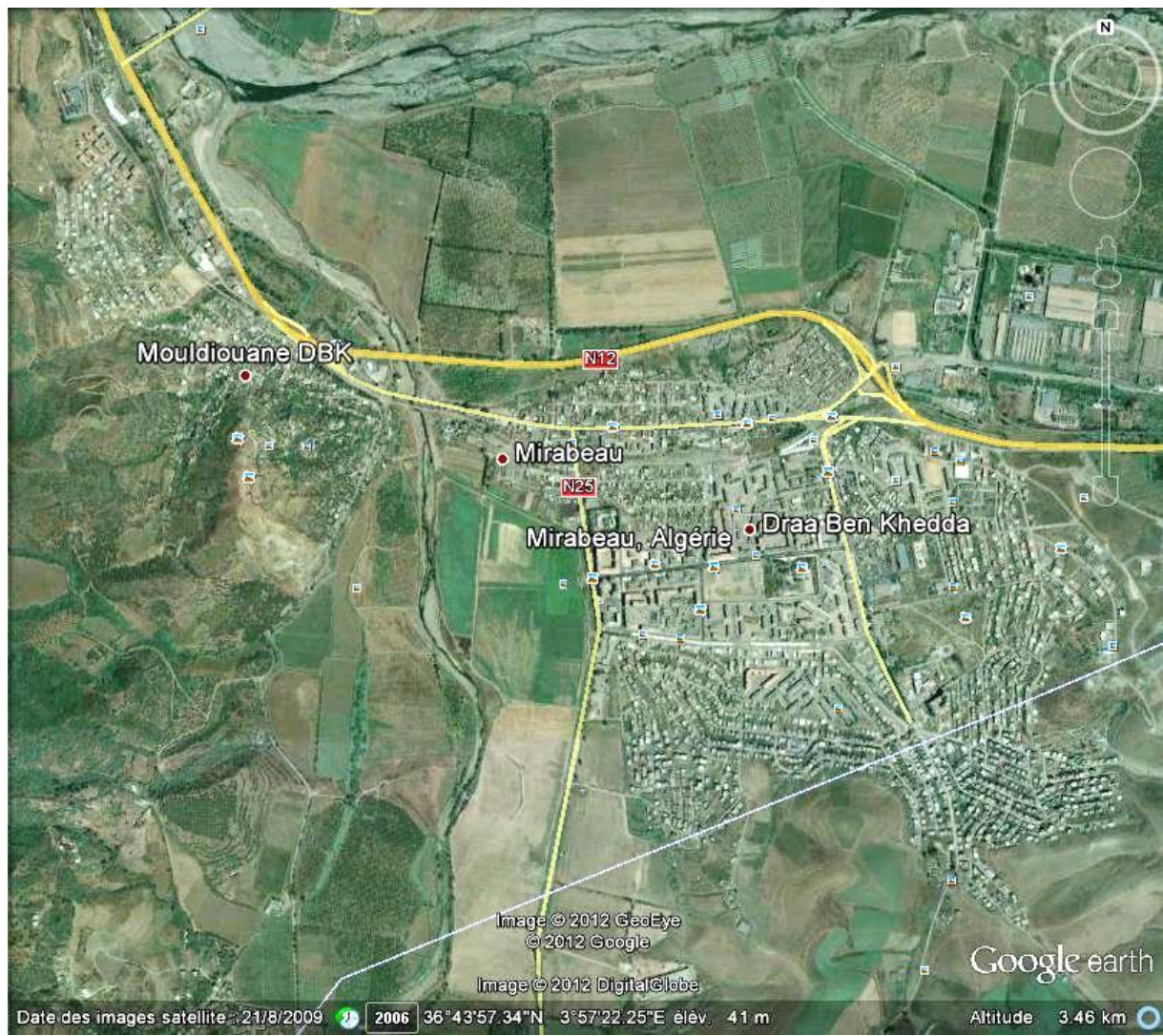
Carte 17 Azzefoun, une ville diffuse



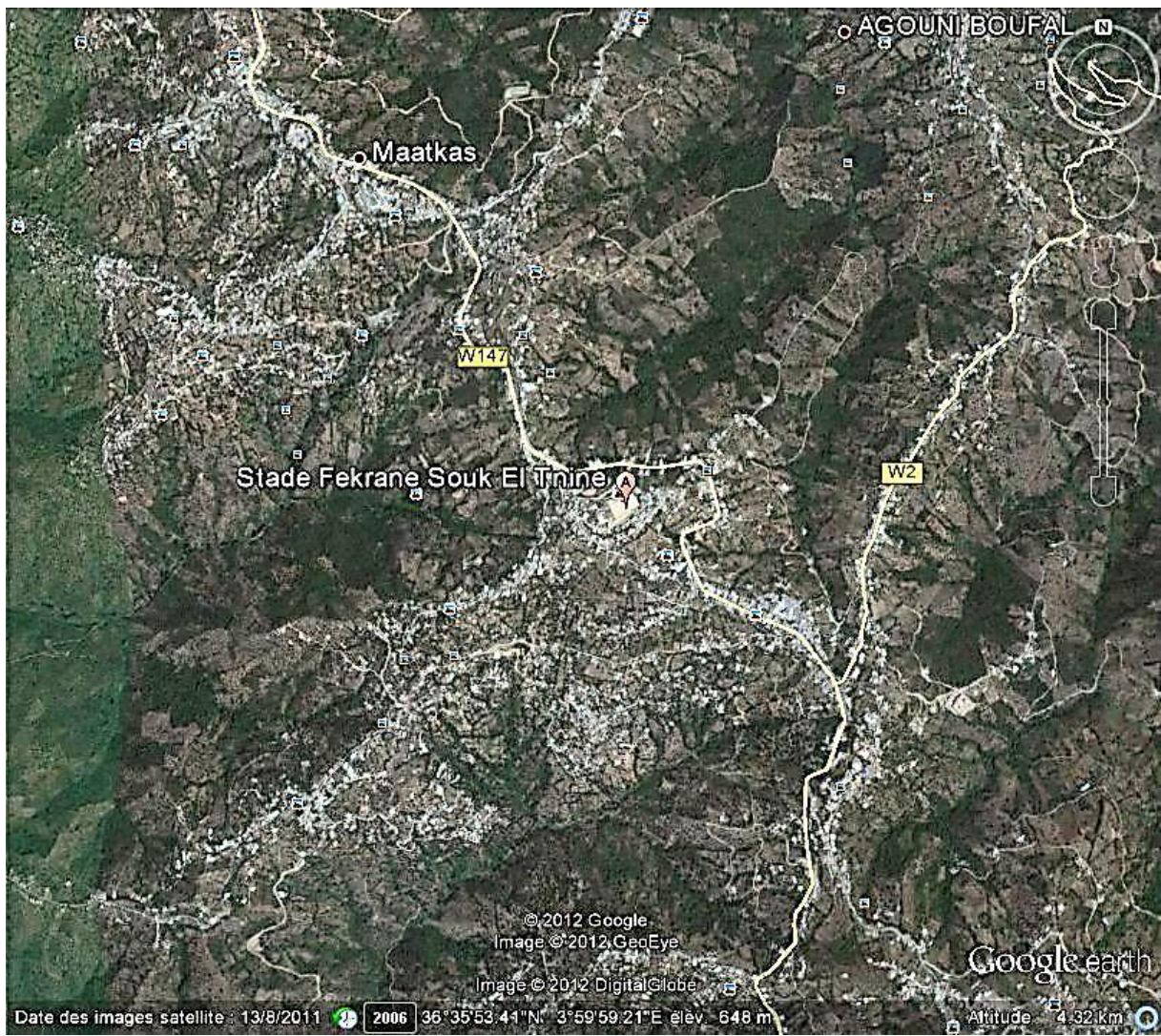
Carte n°18, Fréha, une ville concentrique qui tend à l'éclatement



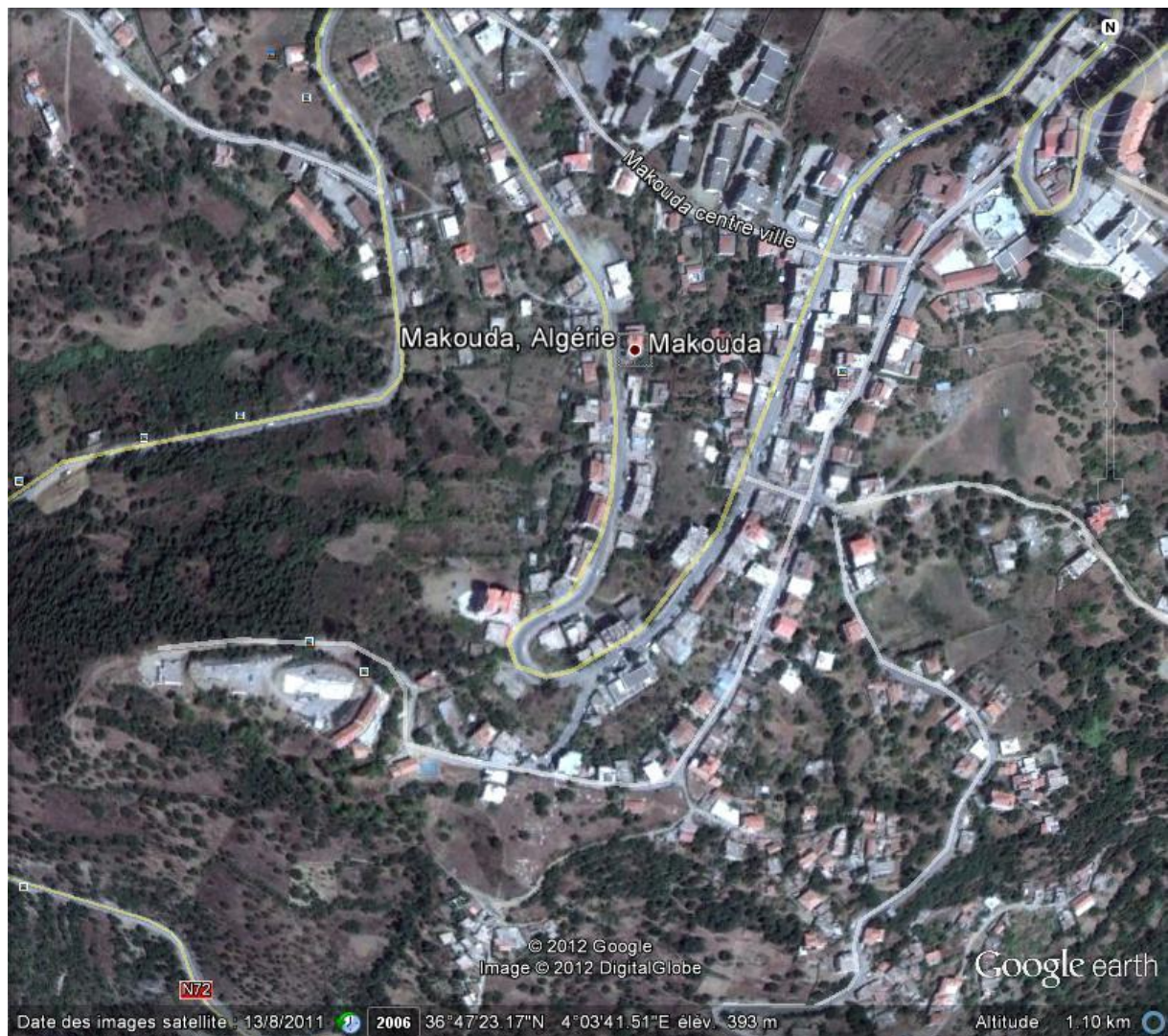
Carte n°19 la ville de Draa-Ben-Khedda, de la forme concentrique à l'éclatement



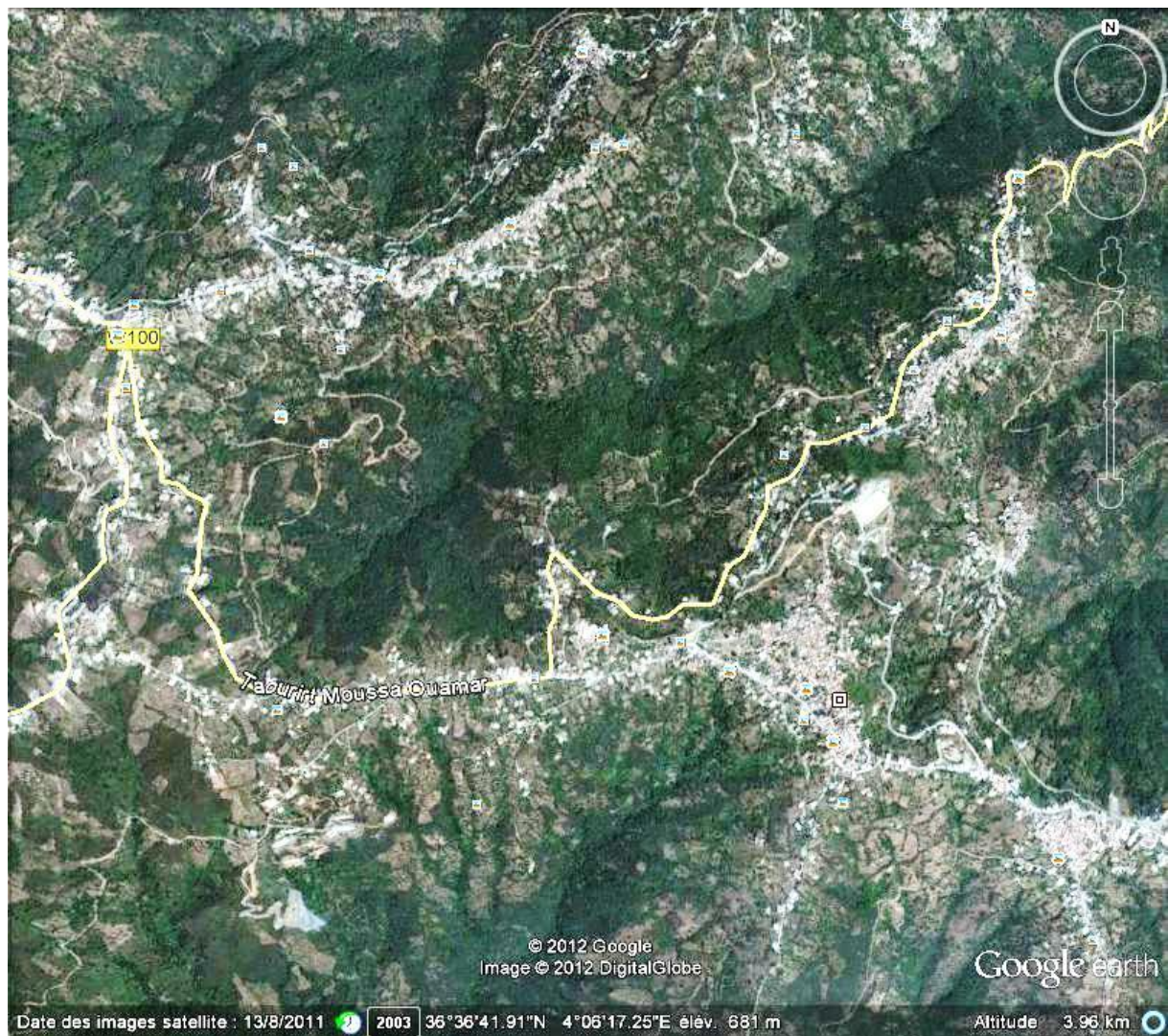
Carte n°20, Maatkas et Souk-El-Tnine, une urbanisation linéaire le long des crêtes



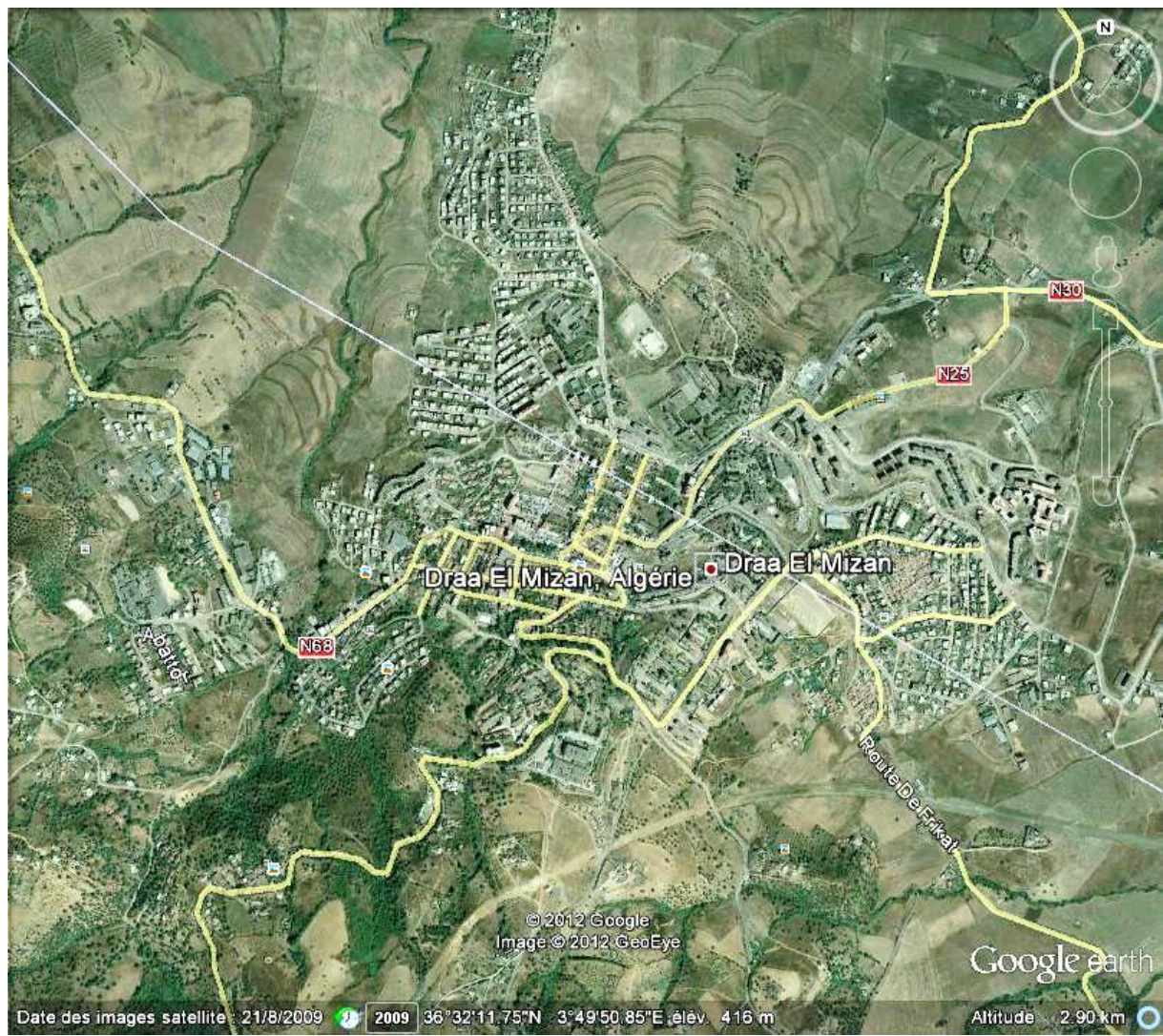
Carte n°21 Makouda, l'agglomération-route



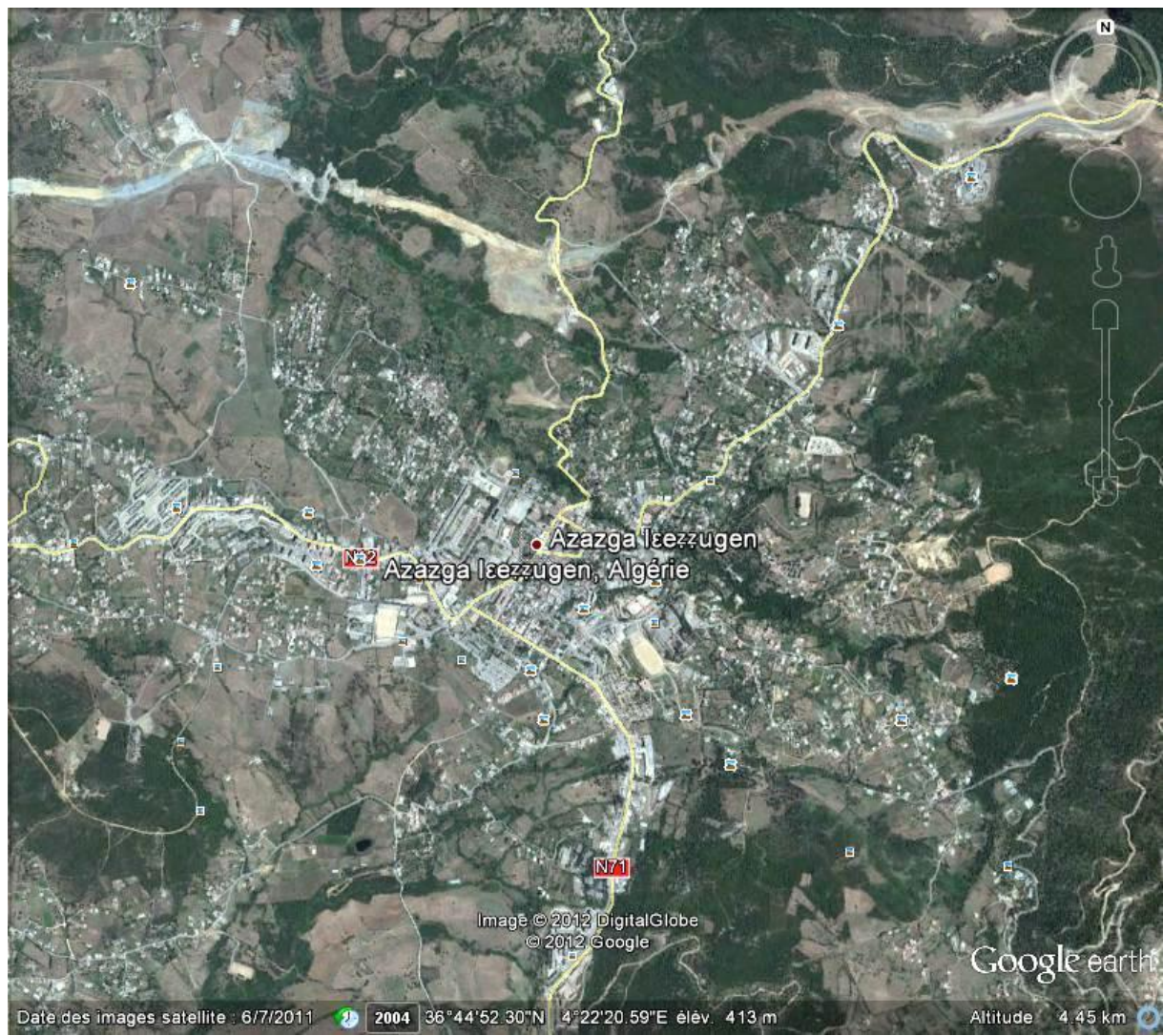
Carte n°22 Beni-Douala, une conurbation de villages



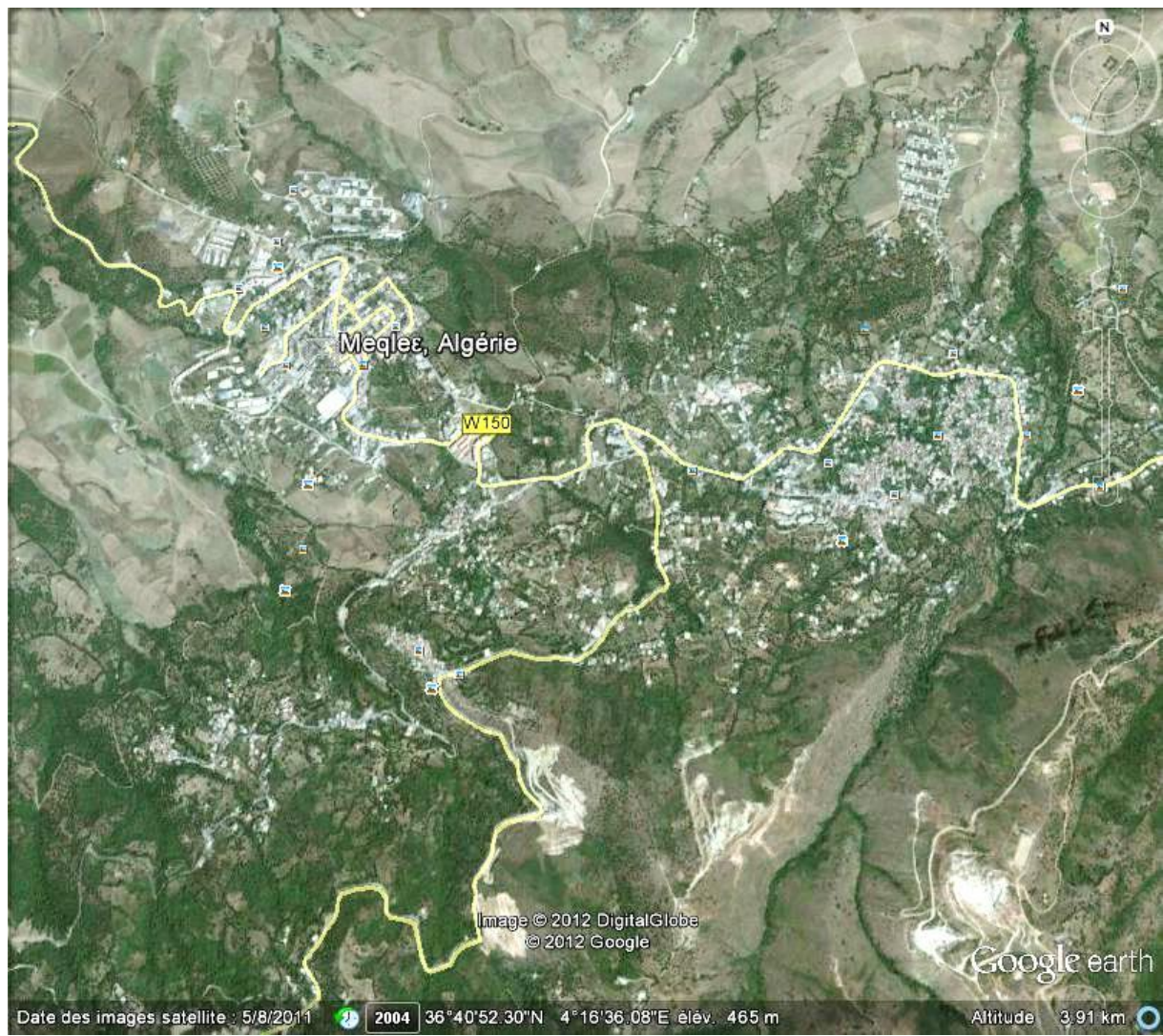
Carte n°23 Draa-El-Mizan, un noyau colonial éclaté

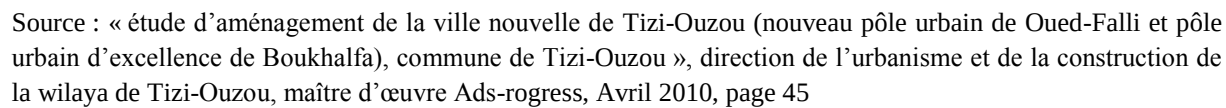


Carte n°24 Azazga, une ville en étoile

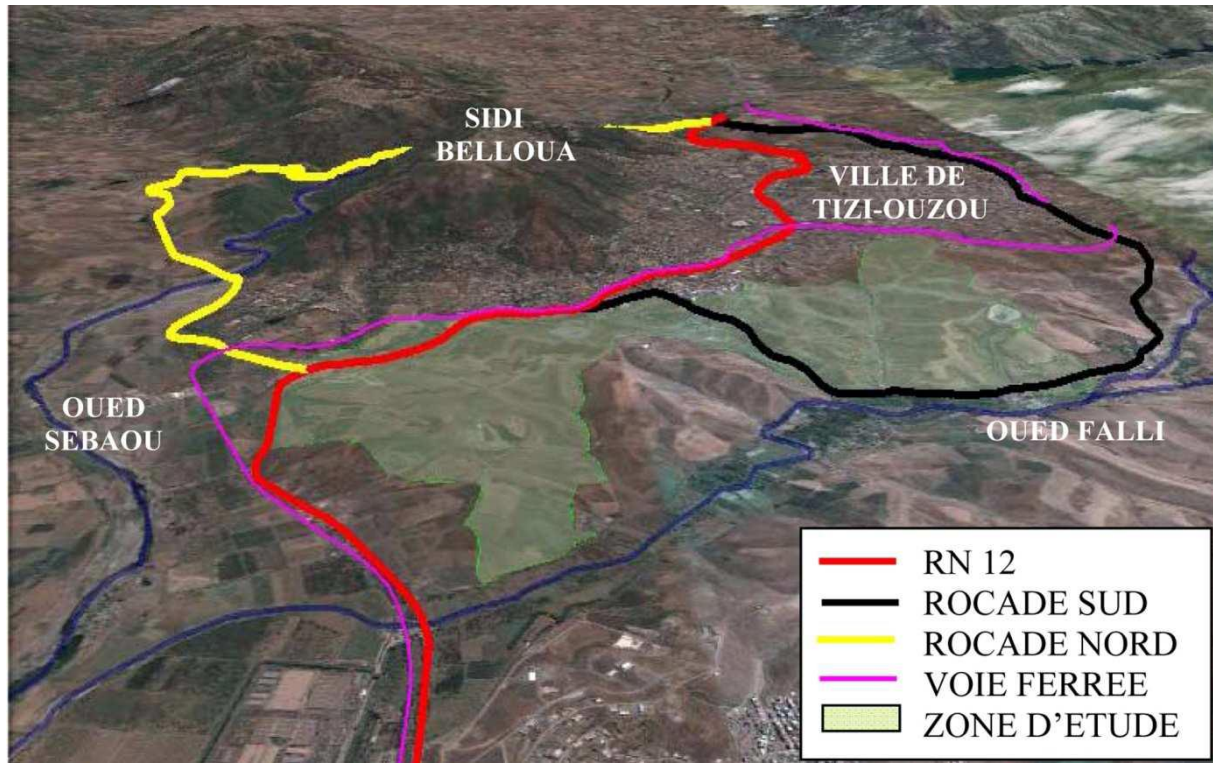


Carte n°25 Mekla, la ville bicéphale



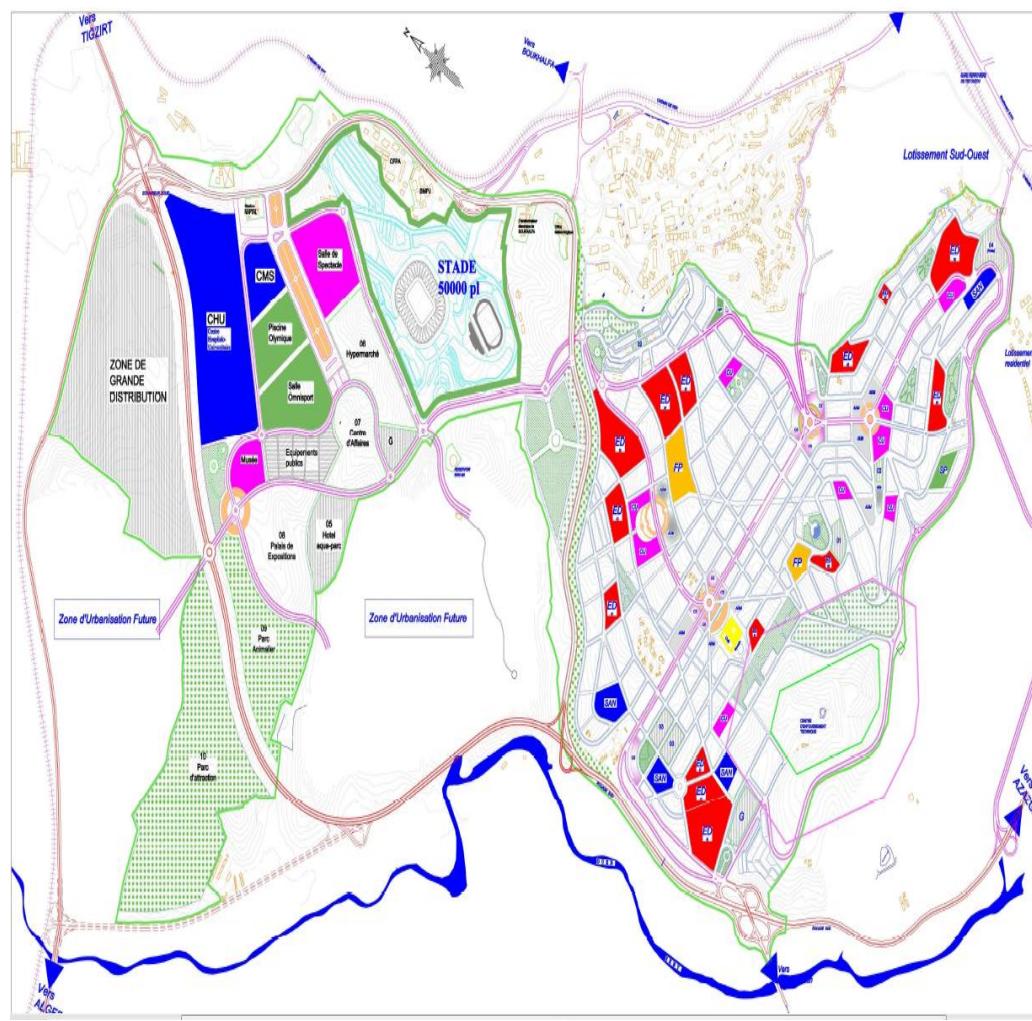


Carte 31 Localisation des nouveaux pôles urbains par rapport à l'entrée Ouest de la ville de Tizi-Ouzou.

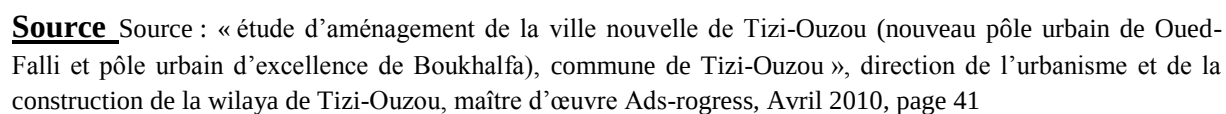


Source : « étude d'aménagement de la ville nouvelle de Tizi-Ouzou (nouveau pôle urbain de Oued-Falli et pôle urbain d'excellence de Boukhalfa), commune de Tizi-Ouzou », direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Tizi-Ouzou, maître d'œuvre Ads-rogress, Avril 2010, page 23

Carte n°32 Nouveau pôle urbain et pôle d'excellence, localisation des équipements



Source : « étude d'aménagement de la ville nouvelle de Tizi-Ouzou (nouveau pôle urbain de Oued-Falli et pôle urbain d'excellence de Boukhalfa), commune de Tizi-Ouzou », direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Tizi-Ouzou, maître d'œuvre Ads-rogress, Avril 2010, page 40



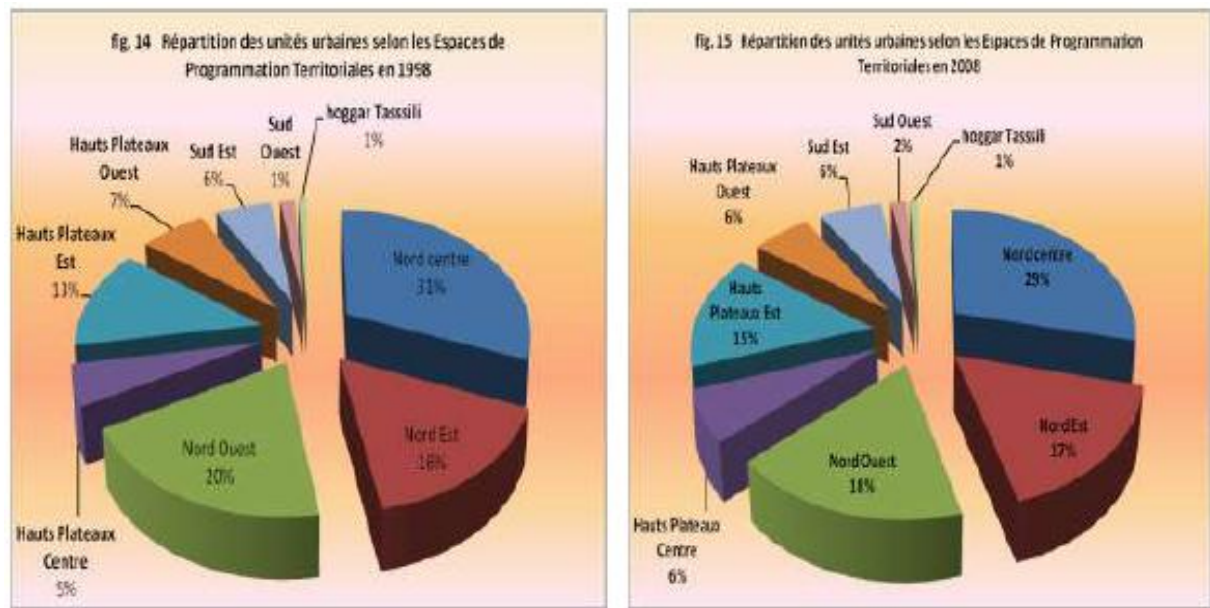
Source : « étude d'aménagement de la ville nouvelle de Tizi-Ouzou (nouveau pôle urbain de Oued-Falli et pôle urbain d'excellence de Boukhalfa), commune de Tizi-Ouzou », direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Tizi-Ouzou, maître d'œuvre Ads-rogress, Avril 2010, page 41

Carte 35 Agouni-Oucherki, le chef-lieu d'Aghribs



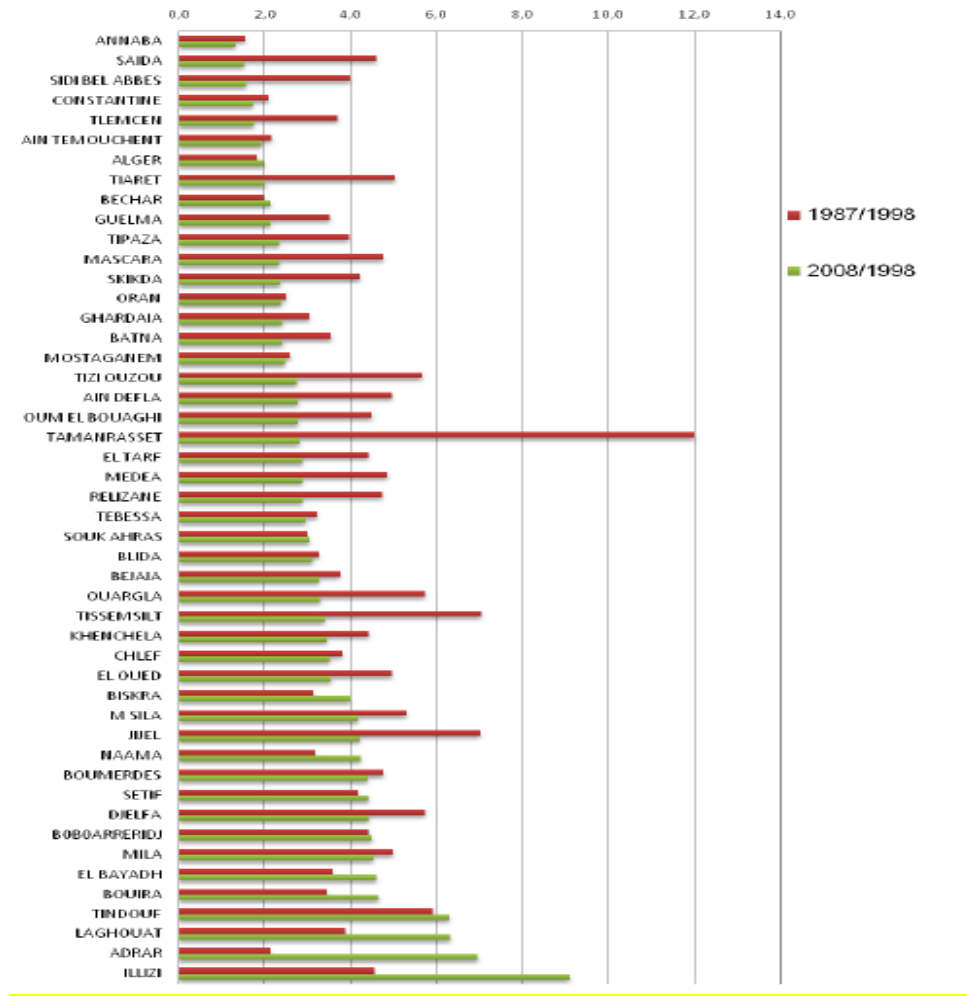
Source : Étude de révision du PDAU de la commune d'Aghribs, pages 2 et 3, aménagement et règlement, Aout, 2011, bureau d'études, Ads-Progress

Figure 3 structure du croit urbain des RGPH de 1998 et 2008



Source : « Collections Statistiques », N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat– 2008 –(Résultats issus de l'exploitation exhaustive) ARMATURE URBAINE, Par « La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie », page 88

Figure 4 évolution du taux d'accroissement annule moyen de la pop urbaine, 2008)



Source : « Collections Statistiques », N° 163/2011 Série S : Statistiques Sociales V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat– 2008 –(Résultats issus de l'exploitation exhaustive) ARMATURE URBAINE, Par « La Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie », page 93

Le questionnaire APC

1. Nom de la commune :

Nom du chef-lieu	Nombre de villages	Nombre de hameaux

2. Vocation de la commune (activité dominante):

agricole	industrielle	artisanale	services	autres

3. PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) :

Date d'élaboration	Bureau d'étude	Date de révision	Bureau d'étude	Approuvé	En cours	Sous SIG* ?

Autres : ...

SIG : Système d'Information Géographique

4. Combien de POS ?

nombre	approuvés	En cours

Autres :

5. Avez-vous participé à l'élaboration du PDAU de votre commune ?

Dans la phase diagnostic	Dans la phase orientations et aménagements	Autres

6. Pensez-vous que le PDAU réponde à un besoin réel de votre commune en matière d'organisation spatiale et de projets de développement ?

Oui
Non

Autres :

7. En tant que collectivité locale, avez-vous exprimé un réel besoin pour ce type d'étude ?

Oui
Non

Autres :

8. Pensez-vous que le PDAU propose des solutions concrètes pour votre commune ?

Oui
Non

Autres...

9. Pensez que le PDAU cadre avec la spécificité de votre commune (cachet villageois par exemple)?

Oui
Non

Autres :

10. Le PDAU, traduit-il les besoins des villages de votre commune ?

Oui
Non

Autres :

11. Votre chef -lieu de commune, le considérez-vous comme une petite ville ?

Oui

Non

Autres :

12. Y a-t-il un village dans votre commune qui pourrait jouer le rôle d'une petite ville ?

Oui

Non

Lequel ?

13. Nombre de permis de construire délivrés, en 2010, 2009,...

2008

2009

2010

14. Type de commerces dominants dans votre commune :

multiples

spécialisés

De gros

Autres :

15. L'urbanisation de votre commune se fait-elle le long des routes ?

Oui

Non

Quel est l'axe le plus urbanisé ?

16. Les nouvelles constructions, sur le territoire de votre commune, se font-elles avec autorisation (permis de construire). Donner une approximation.

Avec permis de construire

sans permis de construire

Autres :

17. Les tronçons urbanisés, sur le territoire de votre commune, s'étalent sur :

Sur 1 Km

Jusqu'à 2 Km

Jusqu'à 5 Km

Plus

18. Existe-t-il un vrai boulevard dans votre chef-lieu, au sens rue avec commerces spécialisés, vitrines, trottoirs, arbres ornementaux...

Oui

non

19. La morphologie (type – genre) de votre chef-lieu de commune est :

Urbaine :

- place centrale
- trottoirs
- arbres ornementaux
- autres...

Économique :

- commerce, boutiques
- commerces spécialisés
- artisanat
- centre culturel
- industries
- autres

Si oui, mettre une croix dans la colonne.

20. La qualité des voies des routes de votre commune :

satisfaisante	moyenne	mauvaise

21. Distance moyenne entre les villages et le chef-lieu de commune

Moins de 5 Km	5 à 10 Km	Plus de 10 Km

22. Votre commune a-t-elle un ou de gros villages ?

Oui

Non

Lesquels ?

23. Pensez-vous que ce village (ou ces villages) puisse (puissent) jouer un grand rôle dans le développement de votre commune ?

Oui

Non

Comment ?

24. Ces gros villages sont – ils relativement bien équipés, écoles, antenne de la poste, centre de santé...

Oui

Non

Si oui, en quoi ?

25. Vous êtes-vous concertés, en tant que commune, avec le bureau d'étude pour proposer les grandes lignes de développement dans le cadre du PDAU ?

Oui

Non

26. Avez-vous fait des suggestions ?

Oui

Non

Si oui, dans quels domaines ?

27. La commune établit-elle un plan d'acquisition des terres pour la réalisation des programmes d'investissement dans le cadre du PDAU ? (article 42 de la loi 90/29)

Oui

Non

28. La commune a-t-elle un portefeuille foncier pour recevoir les projets de développement ?

Oui

Non

Si non sur quelle assiette foncière oriente-t-elle ses projets ?

29. Les services de la commune procèdent-ils au contrôle des constructions en cours comme le stipule la loi ?

Oui

Non

30. Y a-t-il des infractions relatives aux constructions dans votre commune ?

Oui

Non

31. La commune a-t-elle eut déjà eu recours à la justice quand il y a ce type d'infraction ?

Oui

Non

32. Y a – t – il des lotissements dans votre commune

Si oui :

nombre	Dans le chef-lieu	En dehors du chef-lieu

33. Y a – il une zone d'activité ?

Oui

Non

Si oui, distance par rapport au chef-lieu :

34. Le coût du PDAU pour la commune :

Coût approximatif	Couvert par le budget de la commune	subvention	Programme spécial	autre

35. La commune est-elle couverte par des études cadastrales ?

Oui

Non

Oui	
Non	

36. Que pensez-vous de l'utilité de ces PDAU et POS

Table des matières

Intitulé des chapitres	Pages
Introduction générale	1
Objet de la recherche	2
Éléments de Problématique	7
Hypothèses de travail	9
Le choix du terrain d'étude	11
Quelques éléments de Méthodologie	12
Chapitre 1 Des concepts et des théories, le chemin incontournable pour appréhender une réalité complexe	
Introduction	15
Section 1 L'espace urbain et la ville dans la pensée économique	
Introduction	17
1.1 La ville et la question urbaine dans la pensée économique	17
1.1.1 La ville dans l'économie préclassique	19
1.1.2 L'approche de la ville dans l'économie classique	20
1.1.3 La ville dans l'économie néoclassique	21
1.2 les nouvelles approches théoriques sur la ville	21
1.2.1 A la recherche de l'économie des villes	22
1.2.2 Les principes de l'économie urbaine	22
1.2.3 La ville comme acteur de l'économie territoriale	25
1.2.4 La ville, sujet interdisciplinaire : atout enrichissant mais écueil à lever	27
1.2.5 La ville est d'abord mesurée par des seuils statistiques	29
1.3 la ville en Algérie	32
1.4 les notions d'urbanisation et de développement économique	37
conclusion	42
Section 2 : la planification urbaine, évolution et instruments	
Introduction	43
2.1 Évolution des instruments de la planification urbaine	44
2.2 Vision de l'État (la politique de la ville) et contenu des instruments	50
2.3 L'outil le plus « élaboré » aujourd'hui, le PDAU	55
Conclusion	57
Section 3 : A l'origine de la ville. Éléments de présentation de la zone d'étude	
Introduction	58
3.1 Histoire : La Kabylie, terre ancienne des Berbères	59
3.1.1 Quelques mots sur l'histoire du territoire Berbère : Afrique puis Berbérie	60
3.1.2 Quelques mots sur l'histoire du peuple Berbère ou Amazigh	61
3.2 Géographie : une région de montagne fortement urbanisée	
3.2.1 L'appartenance de la wilaya de Tizi-Ouzou à l'espace de programmation territoriale (ETP) de la région Nord-Centre de l'Algérie.	63
3.2.2 la wilaya de Tizi-Ouzou, un espace physique compartimenté	65

3.2.3 la wilaya de Tizi-Ouzou, un espace dominé par la montagne mais porteur de fortes densités démographiques	67
3.3 Économie : quelques traits de la wilaya de Tizi-Ouzou	71
Conclusion	75
Conclusion du chapitre 1	76
Chapitre 2 Processus d'urbanisation de la wilaya de Tizi-Ouzou	
Introduction	77
Section 1 : L'urbanisation de l'Algérie à travers l'histoire lointaine, de longue durée	
Introduction	78
1.1 Les premières villes et la domination du monde rural. une colonisation traditionnelle sans effet sur la création de villes, du moins en Kabylie	78
1.1.1 Sous la domination romaine : la présence romaine est marquée par une vie matérielle, des villes et une agriculture	80
1.1.2 Sous la domination arabe, musulmane, création de villes mais passent Kabylie	82
1.1.3 Sous la domination ottomane et l'épisode koukou	84
1.2 La « construction » d'un réseau urbain et la naissance de villes « artificielles » sous la domination française. Une colonisation urbanisante	86
1.2.1 Le 19 ^{ème} siècle, une période de rupture entre un monde traditionnel et une ère industrielle dominée par les villes	86
1.2.2 La Kabylie vue par les explorateurs français, une nouvelle terre en friche rappelant l'Amérique lointaine	88
1.2.3 Les villes nouvellement bâties dans le cadre de la création de centres de colonisation	90
1.3 Après l'insurrection de 1871, le début du régime civil et l'amorce d'un réseau urbain	91
1.3.1 Le centre de colonisation qui deviendra la future ville	92
1.3.2 Peuplement à travers la première division administrative de l'Algérie sous l'empire français. Une colonisation urbanisante	93
Conclusion	103
Section 2 L'urbanisation effrénée de la fin du XX^e siècle et début du XXI^e siècle	
introduction	105
2.1 Essor de l'urbanisation au niveau national	105
2.1.1 Les déterminants de l'urbanisation de l'ère postindépendance, une urbanisation rapide au gré du développement économique du pays	106
2.1.2 Essor du nombre d'agglomération au niveau national, évolution de la population agglomérée et urbaine depuis la première décennie de l'indépendance	110
2.2 Constance du nombre d'agglomérations au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou	115
2.2.1 La wilaya de Tizi-Ouzou est connue pour sa population fortement agglomérée	116
2.2.2 Armature urbaine de la wilaya de Tizi-Ouzou	120
2.2.3 Une urbanisation différenciée selon les espaces géographiques	127
2.3 L'amélioration des commodités urbaines, un des déterminants de l'urbanisation	128
2.3.1 Imprécisions sur l'armature urbaine	128
2.3.2 L'amélioration progressive des commodités urbaines, effet indirect de la progression de l'urbanisation	129

2.3.3 Autres facteurs explicatifs de l'urbanisation, causes et conséquences de l'urbanisation	133
Conclusion	135
Conclusion du chapitre 2	136
Chapitre 3 : Peuplement et formes urbaines en Kabylie	
Introduction	138
Section 1 Pourquoi une non émergence des villes en région Kabyle ?	
Introduction	139
1.1 Une venue tardive des villes	139
1.1.1 Quelques hypothèses émises	139
1.1.2 D'autres pistes de réflexion	144
1.2 la continuité du peuplement villageois	150
1.2.1 Dissémination des villages à travers la wilaya de Tizi-Ouzou	150
1.2.2 La densité démographique	155
1.3 les formes résultant des vicissitudes de l'histoire	158
1.3.1 le village traditionnel	158
1.3.2 le centre colonial comme l'amorce de la future ville (Draa-Ben-Khedda, Tadmait,...)	161
conclusion	168
Section 2 : La ville observée est une « mixture » d'espaces contigus, les formes	
Introduction	170
2.1 La route vectrice de l'urbanisation : l'articulation du réseau urbain au réseau routier et villageois	170
2.2 Les agglomérations étudiées	176
1. Tizi-Ouzou	177
1.1 Des extensions dans toutes les directions formant une toile d'araignée	179
1.2 Deux types d'extensions urbaines	180
2. Azzefoun	182
3. Fréha	183
4. Draa-Ben-Khedda	186
5. Maatkas et Souk-El-Tnine	187
6. Makouda	190
7. Beni-Douala	190
8. Dra-El-Mizan	192
9. Azazga	193
10. Mekla	195
2.3 Une urbanisation qui accentue les vulnérabilités des villages et de l'environnement	197
Conclusion	198
Conclusion du chapitre 3	201
Chapitre 4 : PDAU et villes, les cas des communes de Tizi-Ouzou, Mékla et Draa-Ben-Khedda	
Introduction	203

Section 1 : Tizi-Ouzou, naissance et formation	
Introduction	204
1.1 Village, Bordj puis bourg colonial : les premiers tissus urbains	204
1.1.1 le Bordj	205
1.1.2 facteurs de localisation de la ville de Tizi-Ouzou	207
1.2 Les extensions de la ville, démographie et économie avant 1962	209
1.2.1 les extensions	209
1.2.2 Économie de la ville de Tizi-Ouzou	213
1.2.3 Démographie : une inflation urbaine en quelques décennies	215
1.3 Tizi-Ouzou postcoloniale, la future grande ville	216
1.3.1 Évolution de Tizi-Ouzou à travers les programmes de développement	217
1.3.2 L'éclatement de la ville	222
conclusion	229
Section 2 : Tizi-Ouzou, projet urbain et ville future	
Introduction	231
2.1 L'espace urbain, ou le projet urbain véhiculé par le PDAU	231
2.1.1 les principes du PDAU de Tizi-Ouzou	233
2.1.2 La ville vit une dynamique urbaine sans précédent	237
2.1.3 Les outils d'intervention urbaine : les POS et les zones réglementaires	237
2.2 Les nouvelles localisations, direction des extensions de la ville	240
2.2.1 Les orientations du PDAU	240
2.2.2 Disponibilités foncières dans les secteurs urbanisables	243
2.2.3 Les propositions	245
2.2.4 Ville nouvelle de Oued Falli et pôle d'excellence de Boukhalfa	246
Conclusion	248
Section 3 : Mékla, la ville bicéphale et Draa-Ben-Khedda la ville concentrique	
Introduction	251
3.1 Mekla, bicéphalisme-centralité et vision du PDAU	251
3.1.1 une position stratégique avantageuse	253
3.1.2 peuplement et démographie	255
3.1.3 Économie, habitat et infrastructures	255
3.1.4 De l'ancien PDAU u nouveau PDAU révisé	257
3.1.5 Disponibilités foncières	259
3.1.6 Les propositions du PDAU	261
3.2 le PDAU de Draa-Ben-Khedda, la ville mono centrique	263
3.2.1 DBK, une croissance démographique exceptionnelle depuis 1962 mais pas toujours accompagnée de développement économique	264
3.2.2 La ville, un nœud de communication	267
3.2.3 Les propositions d'aménagement. Une des cités les plus urbaines, pourtant l'occupation des sols « intramuros » est peu optimale	268
Conclusion	273
Conclusion du chapitre 4	275
Chapitre 5 Critiques et limites des PDAU	
Introduction	277

Section 1 Une gestion de « coups partis »	
Introduction	278
1.1 Espace public, espace collectif : transition des modes de vie et de consommation	278
1.2 L'urbanisation comme somme de manifestations individuelles	280
1.3 L'urbanisation observée et l'urbanisation préconisée. Est-ce l'échec de la planification urbaine ?	281
1.4 Quelques réflexions sur la pertinence des PDAU	290
1.4.1 Les limites des PDAU	290
1.4.2 Le PDAU, dernier maillon de la chaîne de l'aménagement du territoire, outil à repenser en fonction des territoires	294
1.4.3 La nécessaire flexibilité des PDAU	296
Conclusion	290
Section 2 La nécessité d'une nouvelle vision sur la ville d'aujourd'hui. Une nouvelle génération de villes ou la « nouvelle ville » algérienne	
Introduction	299
2.1 Les couloirs de développement	299
2.2 Les villages, une dynamique locale à révéler ou à explorer	305
2.3 Les villes émergentes	310
2.4 Un réseau urbain en construction	313
Conclusion	315
Conclusion du chapitre 5	316
Conclusion générale	319
Liste des ouvrages	327
Liste des revues	330
Autres articles	331
Thèses et mémoires	332
Documents, rapports et conférences	333
Autres documents et textes de loi	334
Liste des tableaux	335
Liste des cartes	333
Liste des figures	334
Annexes	340